

# Archives

## SEPULCHRE



### TRANSCRIPTIONS

## ✕ Correspondance ✕

*Ce fichier reprend la correspondance entre Henri Sepulchre, tête de la branche "Henri" (jaune) et Élise Paquet son épouse. Il faut aussi préciser que, souvent, l'un était à la ferme de Quercigny (Nancy) et l'autre à la brasserie de Malihoux à Havelange.*

HENRI SEPULCHRE

ET ÉLISE PAQUET

*Archives en possession de la branche "Henri"*

*À la suite de circonstances heureuses, tous ces documents ont été sauvés de l'oubli ou de la destruction.*

*L'intention, est d'en faire profiter un maximum de personnes.*

*Il est bien entendu que ces archives sont destinées à un usage exclusivement familial.*

*Tout emploi sera soumis à une demande auprès de l'auteur. ©Paul Sepulchre, branche "Henri".*

*Paul Sepulchre*



Henri Sepulchre /H



Elise Paquet épouse de Henri Sepulchre 1<sup>er</sup> génération

*Henri et Élise sont lui, frère et elle sœur de François et Victoire (branche François). En commun, ils géreront la brasserie de Malihoux avec leur père et beau-père Pierre-Joseph Paquet.*

## Correspondance de : Henri Sepulchre (1834-1878) Elise Paquet (1833-1871)

*La correspondance de Quercigny, Perwez, Solières, Havelange, Liège échangée entre Henri et Élise.*

*Dans la mesure du possible j'ai essayé de respecter l'ensemble, n'apportant pas de correction, sauf parfois du texte manquant des annotations personnelles ou des suppositions que je mettrai alors en italique ( comme ici ). Il est à noter aussi que Élise Paquet épouse de Henri Sepulchre écrit très souvent en vieux français avant le déménagement à Quercigny, très souvent l'auxiliaire avoir avec accent et non la préposition. Son écriture a aussi beaucoup évolué au fil des années, ce qui, parfois m'a aidé dans les recherches de dates. Je me suis permis, pour la facilité de lecture d'effectuer le remplacement des deux "f" en vieux français par "s" pour en faciliter la lecture. Ceci concerne les premières lettres de Élise Sepulchre.*

*Pour le reste: ponctuation, orthographe, etc., j'ai respecté scrupuleusement les originaux, ce qui donne quelques passages savoureux. Par ailleurs, n'oublions pas de nous remettre à cette époque afin de comprendre et d'expliquer parfois toute la naïveté et la puérilité de certains écrits ou de certaines personnes. Il ne faut pas oublier qu'à cette époque encore, beaucoup de personnes dont les notaires et leurs clercs, écrivaient souvent phonétiquement. Ce détail peut parfois expliquer le fait des différentes écritures du nom: " SEPULCHRE" ainsi que d'autres noms. Dans la retranscription des premiers documents en notre possession, dans le même document, en parlant de la même personne et écrit par la même personne également j'ai trouvé parfois trois ou quatre versions différentes.*

*Vous trouverez en fin de dossier, des documents marqués de "\*" en début car je n'ai pas su les dater. Presque tous datent du début du mariage d' Henri et Élise Pâquet, car aussi bien l'écriture que l'orthographe, le soin etc. sont pour beaucoup de la main d'Élise Pâquet et correspondent à son style d'écriture et de construction de phrases à cette époque. Quelques documents relèveraient aussi du Curé Beguin doyen de Havelange ou du Curé Jean-Philippe Pirson de Pailhe, l'oncle d'Élise Paquet.*

*Pourquoi avoir retranscrit tous ces documents me direz-vous? En voici les raisons. Après l'accident de Jeanne Sepulchre ( ma tante et marraine) dans son appartement de Huy, nous avons déménagé son mobilier au home de Ciney. Lors de celui-ci, j'ai récupéré chez moi deux caisses de documents qu'elle ne pouvait pas conserver faute de place. Quand j'ai appris qu'il s'agissait de la correspondance d'Henri et Élise Pâquet, comme cela pouvait intéresser toute la branche Henri, j'ai décidé de retranscrire l'ensemble. Après avoir imprimé un exemplaire pour ma tante, elle m'a signalé que son armoire était remplie de vieux documents, "les vieux papiers de famille" comme elle disait! Après avoir lu : "Notes sur la Famille Sepulchre aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles" de Jean-Benoit Sepulchre où il suggérait qu'il serait intéressant un jour d'éplucher ces documents, je me suis mis à la tâche. Malheureusement, je n'ai pas pu récupérer tous les documents. Ils auraient sans doute donné quelques réponses pour la datation de certaines lettres.*

*Enfin, je vous souhaite bonne lecture et, qui sait, peut-être un autre regard sur nos ancêtres...*

*Paul Sepulchre, branche "Henri".*

© Paul Sepulchre, branche "Henri".

**200**

*Lettre adressée à Monsieur Paquet régisseur et propriétaire à Perwez-lez-Andenne, intitulé sur le dos de l'envoi: règlement pour le droit de chariot de mine, postée à Namur le 1e avril 1848. La signature serait sous réserve de Monsieur Saliene*

Namur , le 1<sup>e</sup> avril 1848

Monsieur Paquet,

Pardonnez-moi , j'avais oublié que mon frère m'avait chargé de vous instruire des prescriptions établies pour la police de roulage.

Celle-ci a été décrétée par la loi du 29 floréal an X. Cette loi était trop sévère . Tous les arrêtés ultérieurs ont eu pour but de modifier cette sévérité et d'accorder au roulage plus de facilité.

Pour appliquer ces arrêtés, les agents des Ponts et Chaussées doivent donc prendre en grande considération, l'esprit de tolérance qui a dicté ces arrêtés.

Voilà, monsieur Paquet, pour votre gouverne et pour votre réponse à ces agents s'ils vous trassaient.

Maintenant, voici pour votre direction, le texte de l'arrêté du 25 mai 1837, concernant le poids des voitures de roulage:

Art. 1: A compter du 15 mai et jusqu'au 15 octobre (saison d'été), le poids des voitures de roulage à 4 roues est fixé comme suit:

Voies égales

bande de 11 centimètres-----4.700 kilos

bande de 14 centimètres-----6.700 kilos

bande de 17 centimètres-----9.500 kilos

bande de 22 centimètres-----12.300 kilos

Voies inégales

bande de 11 centimètres----5.200 kilos

bande de 14 centimètres----9.300 kilos

bande de 17 centimètres--10.300 kilos

bande de 22 centimètres--13.300 kilos

Art. 2: À compter du 15 octobre et jusqu'au 14 mai ( saison d'hiver), le poids des voitures est fixé comme suit:

Voies égales

bande de 11 centimètres-----3.300 kilos

bande de 14 centimètres -----4.700 kilos

bande de 17 centimètres -----6.700 kilos

bande de 22 centimètres-----8.700 kilos

Voies inégales

bande de 11 centimètres, excès de largeur de voie de 12 centimètres-----3.700 kilos

bande de 14 centimètres, excès de largeur de voie de 16 centimètres-----5.200 kilos

bande de 17 centimètres, excès de largeur de voie de 19 centimètres-----7.400 kilos

bande de 22 centimètres, excès de largeur de voie de 24 centimètres-----9.500 kilos

Pour toute l'année, il est accordé une tolérance de 300 kilos pour les voitures à 4 roues afin de suppléer au cas où les roues sont surchargées de boues.

Ainsi, Monsieur Paquet, pour votre direction il faut bien vous pénétrer de 2 choses:

la première: c'est que le voiturier a droit d'opérer un chargement plus lourd selon que les roues de derrière sont d'un excès de largeur plus marqué sur les roues du devant. Et cela ce conçoit, en pareil cas, les roues de derrière, plus larges, viennent aplatir l'arrière sillonné par celles qui précèdent.

La deuxième: c'est que plus l'état de la route est bon, plus bienveillant doivent être les agents et par conséquent plus les voituriers sont en droit de surcharger.

Tel est l'esprit des lois régissant la matière.

Agréez, je vous prie, monsieur Paquet, la nouvelle assurance de mon plus entier dévouement.

Ch. Salien

201

Perwez le 15 Avril 1852

9 heures du soir

Mes Chères Amies,

je viens au nom de toute la famille, vous inviter à venir dîner Dimanche chez nous avec M<sup>e</sup> Henri.

N'y manquez pas, car Solières ne nous verra plus avant que vous n'ayez venu. Papa avant son départ m'a bien recommandé de ne pas manquer de vous inviter et si vous ne veniez pas, il croirait que je ne me suis pas acquittée de ma commission, cependant que je n'ai garde d'oublier.

T:S:V:P: ( *fin de page et invitation de tourner*)

Papa est en voyage dans le Hainaut, Maman et Victoire sont à Pailhe, et moi je suis seule dans le Bois-de-Goesnes.

En attendant l'heureux moment de vous voir, Présentez nos respects à M<sup>e</sup> et M<sup>me</sup> Sépulchre, qui j'espère ne s'opposeront pas à ce que vous veniez.

Pardon, si je vous ai ennuyé quelques instants avec ma griffonnée gazette.

Cela n'empêche pas, que je reste

Votre Intime Amie

Elise

P:S: Je veux croire, que M<sup>elle</sup> Joséphine ne se fera pas tirer par l'oreille pour venir.

Un mot de réponse s'il vous plaît, mais que ce soit un bon

( *signé*) La même

202/1

04/02/1855

Extrait du Journal d'Agriculture pratique, reproduit dans le Moniteur des intérêts matériels ( n° du 4 Février 1855 ) copié par H. Sepulchre

Relevé Statistique du prix du blé, depuis le commencement du XIII<sup>ème</sup> siècle, jusqu'à nos jours.

Années	Prix de l'hectolitre de froment	Années	Prix de l'hectolitre de froment
<u>Philippe II</u>		1328	5.16
1202	3.87	1329	4.49
Louis IX		1332	6.99
1256	3.74	1333	6.79
Philippe IV		1334	6.00
1289	4.00	1337	4.94
1290	5.50	1339	3.56
1294	6.38	1341	3.50
1304	8.56	1342	5.27
1312	7.14	1343	19.10
1314	4.46	1344	6.66
Louis X		1345	5.08
1315	22.37	1347	6.07
Philippe V		Jean	
1316	7.61	1350	20.00
Charles IV		1351	25.98
1322	7.41	1354	8.80
Philippe VI		1356	2.64
1327	4.11	1359	2.70

Années	Prix de l'hectolitre de froment	Années	Prix de l'hectolitre de froment
1360	2.80	1431	8.10
1361	9.53	1432	17.00
Charles V		1433	7.74
1365	6.26	1435	2.63
1369	11.83	1436	6.00
1372	3.44	1437	22.30
1375	4.69	1438	20.44
1376	7.83	1439	39.34
Charles VI		1440	4.30
1382	3.13	1443	12.00
1385	4.00	1444	4.25
1390	5.32	1446	1.97
1397	3.54	1447	2.44
1398	3.80	1448	1.22
1405	5.25	1449	2.50
1406	4.10	1450	2016
1410	6.63	1452	1.58
1411	4.23	1454	2.85
1413	2.00	1457	3.95
1416 à 1425	cherté farine et mortalité	1459	3.33
Charles VII		Louis XI	
1426	4.46	1462	2.40
1427	5.86	1463	1.95
1428	2.46	1464	1.00
1430	14.97	1465	1.97

Années	Prix de l'hectolitre de froment	Années	Prix de l'hectolitre de froment
1466	3.95	1510	1.18
1467	1.59	1511	1.32
1469	1.79	1512	2.20
1470	1.38	1513	3.16
1471	1.79	François I°	
1473	1.59	1515	9.56
1474	2.90	1517	3.73
1476	2.70	1519	3.50
1477	3.00	1520	3.70
1481	4.12	1521	11.70
1482	6.68	1522	8.43
Charles VIII		1524	8.43
1485	2.23	1525	2.81
1486	4.30	1526	2.60
1487	3034	1527	5.90
1489	2.25	1528	6.00
1492	2.25	1529	10.43
1495	1.65	1530	10.13
Louis XII		1531	14.50
1498	3.01	1532	11.34
1499	3.91	1533	5.62
1500	1.80	1534	4.51
1501	4.51	1535	5.72
1508	3.95	1536	8.43
1509	1.37	1538	7.62

Années	Prix de l'hectolitre de froment	Années	Prix de l'hectolitre de froment
1539	10.53	1566	22.55
1540	4.92	1567	19.07
1541	5.04	1568	13.28
1542	6.24	1569	11.75
1543	7.00	1570	10.90
1544	7.92	1571	13.08
1545	7.90	1572	16.89
1546	7.20	1573	32.15
Henri II		Henri III	
1547	5.50	1574	30.52
1548	6.00	1575	10.69
1553	8.80	1576	14.01
1554	7.95	1577	9.32
1555	8.10	1578	10.04
1556	13.80	1579	10.75
1557	13.60	1580	10.75
1558	7.30	1581	9.75
François II		1582	13.12
1559	8.60	1583	13.22
Charles IX		1584	14,87
1560	9.00	1585	14.20
1561	10.80	1586	34.12
1562	14,50	1587	61.25
1563	19.40	Henri IV	
1564	8.50	1589	9.72
1565	13.72	1590	20.85



Années	Prix de l'hectolitre de froment	Années	Prix de l'hectolitre de froment
1591	52.83	1619	14.51
1592	31.50	1620	10.82
1595	42.00	1621	14.19
1596	30.79	1622	18.45
1597	28.00	1623	17.89
1598	24.22	1624	14.01
1599	12.85	1625	15.56
1600	12.89	1626	27.55
1601	11.09	1627	21.73
1602	9.70	1628	16.24
1603	19.54	1629	14.76
1604	10.74	1630	17.49
1606	12.05	1631	32.46
1607	12.21	1632	25.17
1608	18.86	1633	18.20
1609	16.55	1634	15.17
Louis XIII		1635	16.25
1610	12.40	1636	14.81
1611	12.48	1637	14.10
1612	12.68	1638	13.33
1613	11.48	1639	11.55
1614	12.98	1640	11.96
1615	11.50	1641	14.84
1616	11.58	1642	15.00
1617	12.79	Louis XIV	
1618	23.76	1643	22.48

Années	Prix de l'hectolitre de froment	Années	Prix de l'hectolitre de froment
1644	22.10	1671	11.78
1645	14.17	1672	12.28
1647	15.96	1673	9.89
1648	19.11	1674	11.90
1649	23.83	1675	18.03
1650	33.50	1676	12.85
1651	32.13	1677	14.61
1652	31.39	1678	18.24
1653	16.96	1679	20.68
1654	16.00	1680	15.97
1655	13.90	1681	17.01
1656	13.15	1682	16.27
1657	12.95	1683	14.23
1658	16.95	1684	18.04
1659	19.20	1685	20.22
1660	21.94	1686	12.73
1661	33.46	1687	13.42
1662	42.14	1688	8.82
1663	25.95	1689	8.87
1664	21.54	1690	10.42
1665	17.39	1691	10.98
1666	16.33	1691	10.98
1667	11.34	1692	14.19
1668	10.02	1693	28.30
1669	10.20	1694	43.59
1670	10.60	1695	15.86

Années	Prix de l'hectolitre de froment	Années	Prix de l'hectolitre de froment
1696	16.37	1722	8.80
1697	19.14	1723	16.00
1698	22.90	1724	17.00
1699	28.62	1725	19.40
1700	25.12	1726	26.55
1701	15.35	1727	19.05
1702	12.02	1728	12.80
1703	11.28	1729	17.10
1704	11.00	1730	16.65
1705	9.93	1731	19.15
1706	7,53	1732	13.40
1707	6.64	1733	10.35
1708	9.65	1734	11.00
1709	44.55	1735	11.30
1710	40.50	1736	13.05
1711	15.67	1737	14.70
1712	18.76	1738	18.15
1713	25.70	1739	22.95
1714	26.19	1740	27.12
1715	13.14	1741	38.10
1716	6.85	1742	21.10
1717	5.50	1743	11.70
1718	6.20	1744	11.05
1719	7.88	1745	11.30
1720	11.30	1756	9.58
1721	8.08	1757	11.91

Années	Prix de l'hectolitre de froment	Années	Prix de l'hectolitre de froment
1758	11.29	1783	15.07
1759	11.79	1784	15.35
1760	11.79	1785	14.89
1761	10.00	1786	14.12
1762	9.94	1787	14.18
1763	9.53	1788	16.12
1764	10.,3	1789	21.90
1765	11.08	1790	19.48
1766	13.29	1791	16.25
1767	14.31	République	
1768	15.53	1792	22.10
1769	15.45	1793	35.03
1770	18.85	Directoire	
1771	18.19	1796	35.03
1772	16.68	1797	19.48
1773	16.48	1798	17.07
Louis XVI		1799	16.20
1774	14.60	1800	20.34
1775	15.93	1801	22.40
1776	12.94	Consulat à vie	
1777	13.38	1802	24.32
1778	14.70	1803	24.55
1779	13,61	Napoléon I°	
1780	12.62	1804	19.19
1781	13.47	1805	19.04
1782	15.29	1806	19.33

Années	Prix de l'hectolitre de froment	Années	Prix de l'hectolitre de froment
1807	18.88	1830	22.39
1808	16.54	1831	22.10
1809	14.86	1832	22.85
1810	19.61	1833	15.82
1811	26.13	1834	15.25
1812	34.34	1835	15.25
1813	22.51	1836	17.32
1814	17.73	1837	18.53
Louis XVIII		1838	19.51
1815	19.53	1839	22.14
1816	28.31	1840	21.84
1817	36.16	1841	18.54
1818	24.65	1842	19.55
1819	18.42	1843	20.46
1820	19.13	1844	19.75
1821	17.79	1845	19.75
1822	15.49	1846	24.05
1823	17.52	1847	29.01
1824	16.22	République	
Charles X		1848	16.65
1825	15.74	1849	15.37
1826	15.85	1850	14.32
1827	18.21	1851	14.48
1828	22.03	Napoléo, III	
1829	22.59	1852	17.23
Louis-Philippe		1853	22.71

Années	Prix de l'hectolitre de froment	Années	Prix de l'hectolitre de froment
1854	28.80		

Extrait du Journal d'Agriculture pratique, reproduit dans le Moniteur des Intérêts Matériels (N° du 4 février 1855)

H. Sepulchre

**202/2**

*Document du Commissariat de l'arrondissement de Huy*

Huy, le 7 novembre 1855

Monsieur,

Par arrêté de Mr le Ministre de l'intérieur du 21 octobre il a été institué près de ce département une nouvelle commission spéciale afin de recueillir et d'établir tous les faits qui sont de nature à déterminer la valeur de l'inoculation proposée par Mr le Docteur Willems, comme remède préservatif de la pleuropneumonie exsudative.

Vous savez que cette commission vient de se mettre en rapport avec Messieurs vos collègues du royaume, en les invitant à lui transmettre tous les renseignements qu'ils ont recueillis depuis les derniers rapports qu'ils ont eu avec la commission précédente, ainsi que tous ceux qu'ils seraient dans le cas à l'avenir de réunir sur cette question.

Je viens par la présente, vous engager Monsieur à prêter un concours efficace à cette commission en lui faisant parvenir régulièrement sous le couvert de Monsieur le Ministre de l'intérieur, les indications qui vous ont été demandées.

Dans le cas où vous n'auriez aucun cas à communiquer à la commission, vous voudrez bien lui transmettre un rapport négatif.

Dans le cas contraire, lui renvoyer dûment rempli conformément aux instructions de la commission les tableaux qu'elle vous a adressés.

Je compte Monsieur que vous vous conformerez exactement aux instructions qui précèdent, et il me serait agréable de connaître si elles ont été scrupuleusement et promptement observées.

Le Commissaire Royal d'Arrondissement

Signature illisible

N° 21780A9276

Objet:

Agriculture

Pleuropneumonie exsudative

Inoculation Mr Willems

A Monsieur

Sepulchre médecin

vétérinaire diplômé

à Huy

202/3

*Circulaire Pleuropneumonie exsudative*

Bruxelles, le 20 novembre 1855

Circulaire adressée à Messieurs les médecins vétérinaires.

Monsieur,

La nouvelle commission de la pleuropneumonie exsudative a, dans sa séance du 6 novembre courant, décidé qu'elle prierait tous les médecins vétérinaires du pays de bien vouloir lui signaler tous les faits qui peuvent aider à résoudre le problème de l'inoculation, d'après le procédé de M. le docteur Willems, de Hasselt.

J'espère, Monsieur, que vous voudrez bien prêter votre concours à la Commission, en me faisant parvenir, par la voie du Ministère de l'Intérieur, des renseignements sur les inoculations que vous avez pu pratiquer, et sur l'existence de la pleuropneumonie épizootique dans le ressort de votre clientèle.

Recevez, Monsieur, l'assurance de la parfaite considération.

Le président de la commission de la pleuropneumonie exsudative,  
A. Thiernesse

Commission  
de la  
pleuropneumonie  
exsudative  
Circulaire N° 2

Voir réponse à l'intérieur de la feuille

Huy, 29 décembre 1855

A Monsieur le Président de la commission de la Pleuropneumonie exsudative

Monsieur le Président,

En réponse à la circulaire en date du 20 novembre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, et conformément aux instructions de Monsieur le Commissaire Royal de l'arrondissement de Huy, j'ai l'honneur de vous informer:

qu'aucun cas de pleuropneumonie exsudative ne s'est présenté à mon observation depuis un an que j'exerce la médecine vétérinaire, que cette maladie contagieuse pourrait avoir complètement disparu de cette contrée à en juger du moins par les faits qui sont à ma connaissance.

Que conséquemment aucune occasion ne m'a été offerte d'employer l'inoculation préconisée comme préservatif contre cette maladie par Monsieur le docteur Willems de Hasselt.

Je m'empresse, Monsieur le Président de vous communiquer les renseignements que je pourrai recueillir à l'avenir sur cette question; mais afin de pouvoir répondre convenablement à votre appel, je viens vous prier de vouloir bien me faire parvenir quelques exemplaires des tableaux où vous indiquez les points sur lesquels vous désirez appeler l'attention des médecins Vétérinaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon entier dévouement et de ma considération la plus distinguée.

H. Sepulchre

202/4

Bruxelles, le 12 février 1856

Monsieur,

A la date du 20 novembre dernier, nous vous avons fait parvenir un tableau renfermant une série de questions, que la Commission a jugées propres à la conduire au but qu'elle poursuit.

Sans méconnaître l'utilité des renseignements que vous pouvez avoir à lui communiquer en dehors de ce tableau, elle tient, avant tout, à obtenir la solution des questions qu'elle y a formulées;

J'appellerai surtout votre attention sur les colonnes réservés à l'indication des cas de pleuropneumonie survenus, tant chez les bêtes inoculées, que chez celles qui n'ont pas subi cette opération.

La Commission désire aussi, Monsieur, que vous répondiez aux questions suivantes, auxquelles elle attache une grande importance:

1° Êtes-vous, ou n'êtes-vous pas partisan de l'inoculation?

2° Pourquoi êtes-vous, ou n'êtes-vous pas partisan de l'inoculation?

3° Avez-vous pratiqué cette opération?

4° Combien d'inoculations avez-vous faites; à quelles époques les avez-vous pratiquées, et quels en ont été les résultats?

5° La pleuropneumonie régnait-elle dans votre ressort aux époques où vous avez fait des inoculations? Si elle y régnait, avec quelle intensité sévissait-elle?

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Président de la Commission,

A. Thiernesse.

Commission  
De la  
Pleuropneumonie  
Exsudative  
Circulaire N° 3

Réponse

Huy, 14 mars 1856

Monsieur le Président de la Commission de la Pleuropneumonie exsudative,

Monsieur le Président,

J'ai eu l'honneur de recevoir le 10 de ce mois, votre circulaire (N°3) en date du 12 février par laquelle vous voulez bien, me demander mon avis sur diverses questions relatives à l'inoculation de la pleuropneumonie.

La lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser en réponse à votre circulaire en date du 20 novembre 1855, ayant remonté la plupart de ces questions, je crois pouvoir me dispenser de répétitions inutiles.

Quant à mon opinion actuelle sur le mérite de l'inoculation elle ne pourrait être d'aucune utilité, attendu qu'elle ne repose que sur les doctrines médicales admises et sur les faits publiés et appréciés par les savants chargés spécialement de l'examen de la question. L'épizootie avait disparu de cette contrée avant que je ne vienne y exercer la médecine vétérinaire et je n'ai pas eu l'occasion d'y observer un seul cas de pleuropneumonie exsudative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président l'assurance de ma considération la plus distinguée.

H. Sepulchre



**202/5**

Huy, le 1 mars 1856

Monsieur,

Faisant suite à ma lettre du 7 décembre dernier N° 21780 A 9276, la Commission chargée de constater l'efficacité de l'inoculation de la pleuropneumonie, à cru devoir vous adresser sous la date du 12 février dernier une nouvelle circulaire et y à formulé quelques questions auxquelles elle attache une grande importance.

Je viens donc, Monsieur, vous inviter à prêter votre concours à cette Commission et à lui fournir les renseignements qu'elle réclame, attendu que Mr le Ministre de l'Intérieur vous tiendra bon compte des efforts que vous ferez dans ce but, en vous accordant des récompenses spéciales, comme à ceux qui se distingues par leur zèle et leur dévouement.

Le Commissaire Royal d'Arrondissement  
Signature illisible

En réponse je me suis adressé immédiatement à Monsieur Thiernesse pour le prier de vouloir me faire parvenir la circulaire dont il est question et que je n'avais pas reçu.

**203**

*Lettre adressée à Monsieur Sepulchre Solières par :  
les établissements J.L. Godin et Fils à Huy*

Huy, le 27 septembre 1856

Monsieur Sepulchre à Solières,

Nous vous informons, en vous priant de prendre vos mesures en conséquence, que nous ferons charger chez vous régulièrement tous les jours, deux mètres de Terre de houille, et ce, à dater du 30 .....

Nous saisissons cette occasion pour vous prier de nous faire le plus tôt possible, facture aux dites fournitures de terre houille que vous avez faites jusqu'à ce jour et nous informer que nous désirons recevoir votre facture tous les mois; c'est à cette condition que nous pourrons continuer nos relations.

Agréez, Monsieur, nos salutations sincères.

*Signature illisible*

Strasbourg 4 juin 1857

Chers parents

C'est avec un bien vif plaisir que nous avons trouvé ce matin à la poste deux bonnes lettres que Joseph et François nous ont écrites chacun de son côté dimanche.

Par une singulière coïncidence que vous remarquerez peut-être comme nous, nous étions également occupés à vous écrire le même jour et à la même heure à peu près. Vous aurez sans doute reçu notre lettre et pu constater que le voyage ne nous déplaient pas encore. Vous jouissez tous, Dieu merci, de la meilleure santé ce que nous avons été extrêmement heureux d'apprendre. Et ce qui nous a tout rafraîchis pour le reste de notre voyage. Maman Paquet ne tarit pas de larmes à entendre François, qui nous affirme d'autre part que sa santé est merveilleuse, ce qui nous paraît tout-à-fait contradictoire. Aussi ne croirons nous que le second point et nous bornerons-nous à lui recommander d'être le plus tranquille possible sur le compte de gens qui n'ont que trop bien le soin de ne rien se laisser manquer, qui voyagent exclusivement pour leur agrément et leur instruction, dans un pays qui répond à tout ce qu'ils peuvent désirer sous ce rapport, comme aussi sous celui de la sécurité, car nous nous étonnons de voir avec quel soin toutes les précautions sont prises contre les accidents. C'est vraiment admirable de voir la construction de leurs voies ferrées qui sont cent fois mieux construites que chez nous. Quand aux commodités du voyage et au confortable nous n'en avons également aucune idée chez nous. On nous promet encore mieux. Nous verrons. Depuis notre dernière lettre nous avons visité Mayence où nous venons seulement d'arriver Wiesbaden, Francfort, Heidelberg, Baden-Baden et enfin Strasbourg où nous nous trouvons encore. Nous vous parlerons de tout cela, en détail à notre retour et vous ne pourrez douter que nous ne nous soyons amusés, mieux que nous ne pouvons vous le dire. Nous avons vu aujourd'hui le plus bel édifice qu'il m'ait encore été donné de voir, excepté peut-être la cathédrale de Cologne. C'est la cathédrale de Strasbourg. Et nous y avons vu une horloge dont nous sommes encore émerveillés et dont nous vous donnerons une bonne idée. Ensuite nous sommes montés sur la tour d'où on découvre très bien le pays qui n'est pas très beau. Elise est tout aussi gênée de marcher là que pourrait l'être mon cher père dont les jarrets ont cependant une haute réputation. Cependant hier en allant voir la ruine de Heidelberg, elle s'est fort bien accommodée d'un petit âne qui la transportée le plus agréablement du monde à telle dit, sur la montagne. Tout cela vous engage nous n'en doutons pas à nous encourager dans notre projet qui est de partir dans une heure pour Bâle et la Suisse. Nous serons extrêmement heureux d'apprendre à notre passage à Genève que vous êtes en bonne santé. Ne manquez donc pas de nous y écrire poste restante, et pour notre compte nous satisferons à votre désir dans les limites du possible bien entendu.

Il faut bien que j'écrive aussi quelques mots, car Maman croirait que Henri m'a perdue dans les montagnes et ruines que nous avons visitées. Comme nous n'avons pas beaucoup de temps je vous dirai seulement que notre santé est des meilleures et que nous espérons qu'il en est de même de tous nos bons parents. Henri racontera tout à l'aise ses observations sur l'agriculture des pays que nous traversons en Express-train.

Nous vous embrassons tous .

Elise Henri

**205/1***Lettre adressée à :**Monsieur Sépulchre, père, comptable du charbonnage de Ben à Ben-Ahin*Liège, le 21 7<sup>bre</sup> 1859

Monsieur Sepulchre

Je vous prie de tenir prêts pour Lundi prochain, les renseignements suivants:

- 1° Extraction par la galerie de Ben pendant le dernier mois du semestre écoulé et les deux premiers mois du 3<sup>me</sup> Trimestre.
- 2° Vente pendant la même période de temps et produits de la vente.
- 3° Mêmes renseignements pour le puits du Dos de Coru.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération

Le Sous-Ingénieur

L<sup>d</sup>Dussance

*Sur le dos de cette lettre le relevé établi normalement  
par Jean-François Sepulchre (elle comporte quelques erreurs)*

**1859**

Vente a la galerie			Vente au Dos de Coru			
Juin	658 7/8 mètres à 7.20-	4743.90	Juin	237 3/8 mètres à 7.20		1709.10
Juillet	546 1/2 mètre à 7.20-	3934.80	Juillet	180 1/8 id id		1302.30
Août	318 7/8 mètres à 7.20-	2295.90	Août	72 1/8 id id		519.30
	238 6.40-	1527.20		40 2/8 id id		257.60
<hr/>			<hr/>			
	1762 2/8 mètres	jours 12497.80		529 3/4		3788.30

Le montant de la vente réelle porte 10 centimes en moins soit - 12497.70      Le montant de la vente réelle porte 72 C<sup>mes</sup> en plus soit 3788.82  
3788.82

---

 Récapitulation

Galerie	1762 2/8 mètres francs	12497.80
Dos de Coru	530 7/8	3788.30
	<hr/>	<hr/>
	2293 1/8	16286.10

Houillère de Ben						
Extraction et vente aux deux sièges d'exploitation pendant les mois de juin, juillet et août 1859						
Mois	Nombre de mètres extraits et vendus			Prix du mètre	Produit de la vente	
	à la galerie	au Dos de Corue	au total			
juin	658 1/8	237 3/8	895 2/8	7.20	6453	
juillet	546 4/8	180 7/8	727 3/8	id	5237	10
août	318 7/8	72 1/8	391	id	2815	20
	238	40 2/8	278 2/8	6.40	1780	80
Totaux	1762 2/8	530 5/8	2292 7/8	francs	16286	10

Galerie

Observation La vente réelle à la galerie pendant les cinq premiers mois de 1859 portait 35 centimes en plus que le chiffre indiqué au tableur transmis à M<sup>er</sup> Dawance

La vente réelle pour les mois de juin , juillet et août porte 10 centimes en moins que le chiffre indiqué au tableau transmis à M<sup>er</sup> Dawance dont différence à reporter au total des 4 semaines de 25 centimes

Dos de Coru

Vente réelle pendant les cinq premiers mois de 1859	6564.62
Chiffre transmis à M <sup>er</sup> Dawance	<u>6564.60</u>
<u>Différence</u>	02
Plus pour les mois de juin, juillet et août voir plus haut de la page	<u>52</u>
Il faudra donc ajouter au total des 4 derniers mois	54 centimes

**205/2**

*Corres. de Metz*

Nancy, le 12 janvier 1863

Monsieur,

J'arrive de Paris, mais fatigué et si enrhumé que j'ai du passer la journée au lit. Cela m'a empêché de m'occuper sur l'heure du calque que vous souhaitez.

J'espère m'en pouvoir occuper demain. Lundi, si ma santé ne s'y oppose pas, j'irai à la ferme avec Mr Marc et Mr Beau afin de prendre de concert avec eux les dispositions qu'exige notre convention. La pensée de Mr Beau est de vendre le train au milieu de février. Selon que vous prendrez ou que vous me laisserez les marsages, il y aurait lieu de vendre tout ou partie du matériel et des animaux de trait. Même observation en ce qui touche la récolte déjà semée et pendante. Nous touchons ensemble à ces diverses questions à votre première visite. Je ne veux aujourd'hui que vous annoncer mon retour en Lorraine et la cause du retard dans l'envoi du plan de la propriété. Pour y placer les indications que vous désirez, il faut au surplus, que je sois sur les lieux avec Mr Marc.

Veuillez recevoir, Monsieur l'assurance de ma considération la plus distinguée et faire agréer à Monsieur Desoer que vous voyez souvent, j'imagine, mes meilleurs souvenirs. Au premier moment de liberté j'écrirai à Mr Napoléon Desoer pour le remercier de son intervention dans notre négociation.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**205/3**

*Corres. de Metz*

Liège, le 6 juillet 1863

Monsieur,

Je m'attendais à vous trouver hier ou aujourd'hui à l'exposition, sans quoi j'aurais répondu dès mon arrivée à Liège au billet que vous m'avez adressé à Nancy et qui m'a été renvoyé ici. Ne vous voyant pas arriver je m'empresse de vous écrire à Perwez que je ne suis avec personne encore plus engagé qu'avec vous-même. J'ai eu ou je vais avoir des relations avec d'autres amateurs possibles, mais ces premiers pourparlers me laissent toute liberté. Je suis donc charmé d'apprendre votre résolution de venir jusqu'à Nancy. Prenez sans autre façon gîte chez moi. Lors même, comme je le souhaite, que Mr Desoer pourrait vous accompagner, je puis vous loger tous deux, mon fils étant au collège et sa chambre libre par conséquent. Vous me faites l'honneur de penser, j'espère, que je ne regarderais pas l'acceptation de nos offres d'hospitalité comme un commencement d'engagement de votre part.

Vous sentant parfait honnête homme, Monsieur, je ne crains pas de vous dire que j'éprouve un vif désir de traiter avec vous et qu'à conditions égales je n'hésiterai pas à vous préférer à tout autre; car, je m'assure que non seulement nous nous trouverions l'un et l'autre, au point de vue de nos intérêts, de conclure ensemble, mais que nos rapports personnels seraient ceux qu'engendrent nos estimés et nos confiances mutuelles.

Je pense quitter Liège le 7 au soir. J'ai un rendez-vous à Charleroi le 8, et serai le 9 au soir à Nancy. Vous êtes donc sûr de m'y trouver dès le 10.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

205/4

*Corres. de Metz*

Nancy, 14 août 1863

Monsieur,

Ainsi que je l'avais promis à Mr votre frère, j'ai pris les informations touchant la question du drainage; les unes relatives à l'utilité de l'opération; les autres relatives aux conditions que fait le Crédit foncier aux emprunteurs.

Mr Marc qui a fait du drainage à Dombasles (son ancienne ferme), n'en a pas obtenu les résultats qu'il espérait. Ses drains, dans une terre analogue sinon semblable à la mienne, étaient espacés de 10 mètres? L'opération revenait à 200 francs par hectare. Je pense que pour obtenir dans un sous sol compact un résultat considérable, il faudrait ne laisser que 5 mètres entre les drains. Cela doublerait le prix de l'opération ou à peu près. Il ajoute que les drains s'oblitérent assez souvent; que des plantes particulières poussent dans l'intérieur des canaux et qu'il faut alors les relever à grands frais. Cela m'avait déjà été dit par un de mes parents qui a fait du drainage dans le Berry et qui a fini par préférer la pratique du défoncement par la charrue fouilleuse, sauf dans certaines places particulières, plus basses et plus humides que les autres.

Le Crédit foncier prête au taux de 6 ½ %, annuité comprise, et extinction de la dette au bout de 25 ans. Si vous preniez ma ferme, et que l'un et l'autre, après de nouvelles expériences, nous fussions de l'avis de drainer, les conditions à intervenir entre nous se trouveraient toutes stipulées par les calculs du Crédit foncier lui-même, car ces calculs sont établis sur la base de l'intérêt composé des annuités. Vous payeriez l'intérêt: je paierais l'annuité.

Une chose me frappe tout d'abord dans la pensée que vous avez, Monsieur, de drainer sur une grande échelle, c'est que cette pensée est à peu près exclusive de la clause de résiliation à laquelle vous attachez plus d'importance que je ne le souhaiterais. Je ne saurais, en effet, entrer dans une opération de ce genre, contracter un emprunt spécial considérable (150 hectares seulement à 400 fr exigent un capital de 60.000 fr) avec la perspective d'être abandonné brusquement, au début ou au milieu de l'entreprise, et avec la chance d'avoir à supporter seul des charges assumées en vue d'une association durable d'intérêts. Vous comprendrez cela tout d'abord et sans que j'aie besoin d'entrer dans aucune explication.

Mr votre frère a dû vous dire, Monsieur, quelles objections soulèvent les réflexions dont vous m'avez fait part par lettre si l'insuccès était la seule cause de résiliation admise, la clause que vous désirez, quoique peu séduisante de sa nature, m'effraierait moins; d'abord parce que je vous vois tout ce qu'il faut pour réussir; et, en second lieu, parce que je suis assuré qu'aux conditions que je vous offre le succès est infaillible. Dans cette hypothèse, la difficulté n'aurait donc rien d'insurmontable, bien plus grande est la difficulté qui naît de la perspective d'une résiliation ayant pour cause les motifs de l'ordre moral; car ici tout échappe à la prévoyance et au calcul. Contrairement à mon sentiment et à celui de Mr Marc, vous pensez, Monsieur, que le dommage ne serait pas considérable pour moi. Si nous nous trompons, vous trouveriez facilement un substitut? Si vous n'en trouviez pas facilement; c'est que nous ne nous trompons pas. Comme vous ne voudriez pas plus me causer du dommage dans cette dernière supposition, que je ne voudrais vous en causer dans la supposition d'un vice secret et impossible du sol, j'ai dit à Mr votre frère, qui m'a paru très bien comprendre ma pensée, qu'en cas de résiliation pour causes morales, il faudrait équitablement, et afin d'avoir une sûre et juste mesure du préjudice, que le soin de pourvoir à votre remplacement vous incombât et que vous supportassiez la diminution possible de canon. Que si vous teniez absolument à un forfait prévu et stipulé d'avance, il faudrait que le dédit fût assez considérable (deux années de canon, par exemple), pour que portion de ce dédit pu parer aux pertes inévitables d'une nouvelle mise en train à mon compte, et que l'autre portion pu parer à une réduction potable de fermage. Ce serait beaucoup pour vous, et cependant peu

pour moi, sur qui pèserait éventuellement la charge de remonter une seconde fois un train de culture, de découvrir des hommes propres à la gestion et à l'exploitation.

Voilà, Monsieur, les observations que me suggère la réflexion. Comme je désire infiniment, Monsieur, conclure avec vous plutôt qu'avec n'importe qui, je vous prie de les peser mûrement; et si vous entrevoyez quelque moyen de tourner les difficultés qui se présentent à mon esprit, de m'en faire part aussitôt.

Je pars pour trois semaines dans peu de jours, Monsieur, et serai de retour vers le 10 sept; Si Mr votre frère ou vous même deviez venir à Nancy au milieu de septembre, je vous prierais de m'en avertir trois ou quatre jours d'avance. Dans cette saison chacun court à droite et à gauche, et il se pourrait, si je n'étais pas informé à temps de votre visite, que vous ne me trouvassiez pas à Nancy.

Je vous prie, Monsieur, de me rappeler au souvenir de M Desoer et d'agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**205/5/1**

*Corres. de Metz*

Nancy, 19 août 1863

Monsieur,

L'indisposition d'un de mes jeunes compagnons de voyage ayant retardé notre départ, votre lettre m'a encore trouvé à Nancy. Je m'empresse de vous dire que si vous désirez voir effectivement les semailles à ma ferme, il ne vous faut pas venir avant le 20 septembre. Je serai certainement de retour à cette date, et, sauf avis contraire de votre part, vous attendrai de pied ferme à Nancy.

Vous pouvez du reste être assuré, Monsieur, que j'examinerai avec attention, sans parti pris contraire, et avec désir sincère d'en voir surtout les beaux côtés, toutes les combinaisons propres à vous satisfaire, touchant la terrible clause de résiliation, qui ne serait point trop préjudiciables à mes intérêts.

Il est vrai, Monsieur, que, si nous devons conclure, je souhaite que vous preniez la direction de l'affaire le plus tôt possible, et que le 23 avril 1864 me conviendrait infiniment plus que le 23 avril 1865. Je le souhaite pour moi, afin d'être débarrassé des soucis d'une gestion à laquelle je ne suis point propre; et, permettez-moi d'ajouter que je le souhaite aussi pour vous. Les efforts heureux qu'avait faits mon fermier durant les dernières années ont mis les terres en bon état; la récolte des fourrages a été fort belle cette année; je viens d'acheter toutes les pailles, et la quantité en est considérable. Tout cela constitue des avantages importants pour qui entre en exploitation. Ces avantages, j'en vais jouir directement, mais je sais d'avance qu'un régisseur en tirera moins bon parti qu'un fermier, en dépit de la surveillance de Mr Marc. Il serait très fâcheux que vous n'en pussiez profiter. J'avoue que dans la situation où vous êtes, la chose semble difficile; néanmoins, comme une fois que le mot de résiliation est prononcé, le mieux est de traiter l'exécution, je me permets, dans votre intérêt comme dans le mien, de vous engager à presser le plus possible, le cas échéant, votre sortie et votre entrée. Je m'assure que Mr Marc nous rendrait volontiers, si nous le lui demandions, les services dont nous pourrions avoir besoin pour opérer le brusque changement qui me semble désirable pour tous deux. Vous ne pouvez trouver ici de conseil plus désintéressé et plus sûr.

Je suis peiné d'apprendre, Monsieur, que la santé de Madame Sepulchre et de vos enfants vous donne successivement des sujets de soucis. J'espère que d'ici à quelques semaines vous en serez tout à fait délivré et je vous prie d'agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**205/5/2**

*Corres. Henri*

Perwez 7 septembre 1863?

Monsieur,

Au moment où m'est parvenue votre honorée lettre d'avant-hier je vous écrivais pour vous annoncer mon intention d'aller le plus tôt possible reprendre sur les lieux l'enquête concernant les dégâts causés par les souris.

En attendant la réflexion m'aura permis de me faire une opinion sur les propositions que vous me faites & dans lesquelles quoi qu'il arrive je verrai toujours les marques les plus précieuses d'une confiance qui m'honore hautement.

Veillez, Monsieur, agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

H. Sepulchre

*Il s'agit d'un brouillon de lettre au dos duquel Joseph écrit:*

Voici, mon cher François, la lettre de Mr de Metz que tu paraissais attendre. Vois ce que j'y répond en attendant. Il est facile de voir combien il est fort sur toutes les combinaisons possibles & combien désireux d'aboutir. Nous reparlerons de tout à la Ste Barbe & aurons eu d'ici là le temps d'y réfléchir.

Nous vous embrassons.

Jh Sepulchre

**205/6**

*Corres. de Metz*

Nancy, 15 septembre 1863

Monsieur,

Ne connaissant pas l'époque de votre arrivée à Nancy, je vais rejoindre mes enfants dans la famille de leur mère. Mais du département de la Meuse à celui de la Meurthe il n'y a qu'un pas, et au premier signal de vous ou de Mr votre frère j'arrive à Nancy. En partant je laisse l'ordre de m'envoyer à Ligny toutes mes lettres. Si celle-ci parvient à temps à Perwez, il sera plus rapide de m'avertir directement de l'époque de votre voyage. (Mr De Metz Noblat chez Mr Marchal, à Ligny en Barrois, Meuse) Soit directement, soit indirectement je serai prévenu en temps opportuns si vous m'écrivez deux ou trois jours d'avance.

Vous avez vu ma propriété plus belle que de coutume à votre premier voyage, et les réalités surpassent les espérances. Cette fois, vous la verrez plus laide, à certains égards, que de coutume, car les colzas ont été très maltraités par la sécheresse et les pucerons.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués et l'assurance du plaisir que j'aurai à vous revoir en Lorraine.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

Si vous voyez Mr & Mr Desoer veuillez me rappeler à leur souvenir et les assurer que je reste profondément reconnaissant de leur bonté pour moi.



**205/7**

*Corres. de Metz*

Ligny, 18 sept. 1863

Monsieur,

Je viendrai de mon côté à la ferme lundi entre 10 heures et 11 heures du matin.

Puisque cette fois vous passez par Nomény, je ne saurais assez vous engager à vous arrêter en passant (l'écart est insignifiant) à Dombasles-sur-Seille, ferme exploitée jadis par Mr Marc, au prix de 68 francs l'hectare et qu'il a remise à ce prix (réduit depuis quelques mois seulement pour le bail qui, je crois, ne court pas encore) à son fils unique dès que celui-ci a été en âge de prendre la direction d'un train de culture. En faisant retenir votre voiture d'avance à Pont-à-Mousson, où vous arriverez à 6h05 du matin, en partant de Novéant à 5h37, vous pouvez passer une heure ou deux à Dombasles et arriver encore à ma ferme avant midi. Dès votre arrivée nous dînerions, et en sortant de table nous commencerions la visite des bâtiments et des champs. Je ne vois pas trop où vous trouverez un gîte passable dans les environs. Les auberges que je connais, toutes placées sur la route de Nancy à Nomény, ne sont guères que des cabarets. Je regrette que mes chambres soient absolument dépourvues de lits et autres meubles, car j'aurais été charmé de vous pouvoir offrir l'hospitalité. Enfin, nous aviserons sur place à vous procurer le loisir que vous souhaitez.

J'apprends à l'instant pour ainsi dire que la compagnie des chemin de fer de l'est vient de prendre les mesures qui abaissent beaucoup le prix de la houille et qui, par conséquent, rendront la fabrication de la chaux sur place moins chère. Du reste, à Novéant on doit savoir tout cela mieux que partout ailleurs.

Soyez le bienvenu, Monsieur, et recevez l'assurance de mes sentiments les plus distingués. A lundi

A. (Alexandre) de Metz Noblat

Si, dimanche, vous en aviez le loisir, vous pourriez facilement aller de Novéant à Dombasles-sur-Seille.

**205/8**

*Corres. de Metz*

Ligny en Barrois, 30 septembre 1863 (Je retourne à Nancy le 3 Oct.)

Monsieur,

Voici les renseignements touchant les contributions à la charge du fermier que je vous avais promis. L'impôt personnel et mobilier se montait à 21 francs 71c; les prestations l'obligeaient à transporter sur la route qui passe devant la ferme 94 mètres de pierres.

Je n'ai encore pu me mettre en rapport avec l'Angleterre pour avoir les renseignements qui nous manquaient à l'un et l'autre, mais j'ai reçu une longue réponse fort détaillée d'une de mes amies, qui, ayant passé plusieurs années en Angleterre pour y étudier l'agriculture, connaît très bien les usages du pays. Cette réponse, qui est presque un traité de la clause, est trop longue pour que je vous la copie. En ce qui touche le point qui avait plus particulièrement attiré notre attention, voici quel serait le raisonnement des anglais et la base qu'ils donnent à la clause. Après un long bail, par le cours naturel des choses qui tend à élever tous les prix, le canon doit être plus élevé, indépendamment de la plus value due au fermier. La proportion est difficile à fixer d'avance, impossible même. Puisqu'il faut

néanmoins l'établir à forfait, c'est la moitié qui est la règle de partage la plus plausible. En conséquence, l'indemnité est payée pendant la moitié du bail offert et refusé. Pour que cette indemnité réponde au but qu'on se propose, il faut que le second bail ne soit pas plus long que le premier ni sensiblement plus court. Enfin la plus value naturelle ne devant pas entrer en ligne de compte, il faut que l'augmentation offerte ne soit pas inférieure à un minimum fixé d'avance et qui est habituellement du cinquième ou du sixième. Quant aux justifications de leurs intentions réciproques, le propriétaire et le fermier procèdent par un mécanisme assez compliqué, bien que très intelligible. La clause supposant la confiance personnelle du propriétaire envers le fermier ne profite pas aux sous-locataires et perd toute valeur en cas de résiliation.

Voilà, Monsieur, les caractères principaux de la clause dont il s'agit et comment elle est appliquée en Angleterre.

Dès que j'aurai d'autres renseignements, je me hâterai de vous les communiquer.

Vous savez, Monsieur, combien je souhaite arriver à conclure bail avec vous personnellement; vous devinez donc quelle hâte j'ai d'apprendre que nos liens actuels ne peuvent rompre à bref délai.

Veillez agréer en attendant, Monsieur, la nouvelle expression de mes sentiments les plus distingués.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**205/9**

*Corres. de Metz*

Nancy, 6 octobre 1863

Monsieur,

Au lieu de revenir ici le 3, ainsi que j'en avais le projet, j'y arrive seulement. Le retard m'a fait manquer la visite de Mr votre frère, ce que je regrette infiniment, et c'est ainsi que je ne vous ai pas répondu sur le champs: votre lettre m'attendait.

Je vois que quant à la clause anglaise, nulle difficulté ne peut s'élever. Je passe donc tout de suite à la fontaine. Vous avez moins oublié de m'en parler que vous ne le supposez. Il en a été question entre nous le jour où je vous ai vu à la ferme avec Mr votre père et Mr votre beau-père, au moment où nous la quittions, mais d'une façon plus vague qu'aujourd'hui. Je me rappelle vous avoir répondu alors la seule chose que je puisse vous répondre à présent, c'est que l'une des sources, non pas toutes, est, il est vrai sur mon terrain, mais que pour conduire les eaux à la ferme il faudrait le consentement des propriétaires des autres sources et celui des propriétaires dont il serait nécessaire de traverser les champs et les prés. Or ce consentement je puis chercher à l'obtenir; je ne puis m'engager à l'obtenir. Ainsi que je vous l'ai déjà dit dans le même moment, à défaut des eaux de la source on pourrait, à beaucoup moindres frais, amener de l'étang supérieur, qui sont les eaux de pluie. La quantité ne ferait en aucun cas défaut, et quant à la salubrité elle serait au moins égale à celle des eaux dont s'abreuvent aujourd'hui les animaux. Jamais ils n'en ont souffert, et vous avez pu juger par vous même par l'aspect de mon bétail qu'il n'en souffre point. La seule eau qu'ils boivent est celle de l'étang inférieur, évidemment moins pure que celle de l'étang supérieur.

Lors de la visite que vous me faites et ferez je vous conduirai moi-même sur les lieux, et vous pourrez vous assurer par vos propres yeux des obstacles qui s'opposent à ce que je prenne un engagement formel auquel je pourrais être dans l'impossibilité de satisfaire. Une promesse conditionnelle serait le nec plus ultra admissible dans ma situation. C'est une question à examiner ensemble sur place, et pour le fond et pour la forme. Je ne refuse pas; je vous explique la situation.

Si, comme cela nous avait paru plus commode à l'un et à l'autre, les garanties devaient consister dans la caution de Mr votre père et de Mr votre beau-père, il serait peut-être bon de vous munir des moyens de la stipuler. Mr votre frère ayant ajouté au crayon au bas de votre lettre "Quant à l'acte, la forme authentique ne serait-elle pas en définitive la meilleure dans l'un et l'autre intérêt". C'est une question à examiner lors de votre voyage.

Inutile de vous répéter, Monsieur, ce que vous savez déjà, combien je serais heureux de mettre ma propriété entre les mains d'un homme aussi capable et aussi loyal que vous. Si je devais mourir avant d'avoir accompli ma tâche, ce serait une consolation pour moi de penser que je laisse en aussi bonnes mains que les vôtres une portion importante de la fortune de mes enfants. Je vous attend donc avec une impatience que je ne cherche point à vous déguiser, vous sentant incapable d'en abuser et n'étant point finasseur de mon naturel.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

Je ne quitte pas Nancy avant six semaines.

**205/10**

*Corres. de Metz*

Nancy, 12 octobre 1863

Monsieur,

Sans vous le dire, j'étais un peu étonné des termes absolus dans lesquels Mr Marc vous avait parlé du besoin d'une fontaine. Je ne lui en savais aucun mauvais gré, car en vous adressant à lui, j'entendais bien qu'il vous dirait le faible comme le fort de ma propriété et qu'il vous donnerait tous les avis qui pouvaient vous être utiles; mais j'avais lieu d'être surpris, car à Dombasles, où l'on distille depuis 25 ans, il n'y a qu'un puits. Il y a un puits, et il n'y en a qu'un si je ne me trompe; tandis que dans les bâtiments de ma ferme, il y en a quatre; qu'aucun d'eux n'a tari dans l'année 1861, très sèche chez nous et pendant laquelle beaucoup de villages à fontaines ont manqué d'eau; tandis que j'ai deux étangs qui font absolument défaut à Dombasles, où vous savez que le sol est de même nature. Néanmoins, je n'ai voulu vous faire aucune observation à cet égard, de peur d'interpréter mal la pensée de Mr Marc, en vous disant quelle elle avait du être. Je viens de le voir; je lui ai communiqué votre lettre et en vous commentant son mot d'indispensable je suis sûr de ne pas travestir sa pensée, car il vient de m'en préciser le sens en m'autorisant à vous transmettre ses paroles.

Mais d'abord il faut vous rappeler, Monsieur, qu'il avait été question de ma ferme pour le fils de Mr Marc; en ce moment, Mr Marc avait demandé à Mr Beau si la quantité d'eau du puits était suffisante pour distiller. A quoi Mr Beau avait répondu, sans entrer dans plus de détails, que si elle ne l'était pas, rien ne serait plus facile; moyennant la dépense nécessaire, que d'amener à la ferme les eaux d'une source que je possédais. Quant au ressentiment des tiers, il n'en fut pas question entre eux, la chose n'ayant pas été poussée plus loin.

C'est d'après ces souvenirs que Mr Marc, ne connaissant pas les difficultés possibles (difficultés insurmontables si elles se présentaient), vous a entretenu de la possibilité de conduire des eaux de source à la ferme.

Que cette opération soit bonne, soit utile, soit commode pour l'exploitation, c'est ce qui est évident. Difficultés possibles à part, reste la question de savoir si l'utilité est proportionnée à la dépense. Elle le serait, de toute évidence, indispensable, si la quantité d'eau qu'on peut tirer soit des puits, soit des étangs était insuffisante. Or c'est dans cette supposition que Mr Marc a prononcé le mot d'indis-

pensable. Mais l'eau qu'on peut tirer des puits ou des étangs est-elle insuffisante? A cela, une expérience de dix années répond non, en ce qui touche les besoins actuels de la ferme. Que si de plus amples besoins, ceux qui résulteraient de la création d'une distillerie par exemple, ne trouvaient pas dans les sources actuelles pleine satisfaction, il serait facile et ne dépendraient que de moi d'y amener les eaux du grand étang, placé à un niveau supérieur aux cours.

Après ces explications, je crois que vous estimerez comme moi, Monsieur, que la création d'une fontaine est, non pas une chose indispensable, mais une chose désirable; qu'avant d'en décider la dépense définitivement, il faut comparer les profits avec les charges, et pour cela se donner le temps de mesurer les besoins; que puisqu'on est assuré de ne manquer d'eau en aucun cas, il n'y a aucun inconvénient à remettre la décision au moment où on sera suffisamment éclairé sur tous ces points. Cela n'empêcherait point d'introduire dans le bail une clause constituant de ma part un engagement conditionnel. On pourrait stipuler, que, moyennant les conditions à débattre, si l'utilité d'une fontaine était constatée, je ferais les démarches voulues pour obtenir de mes voisins les consentements nécessaires, et, en cas de succès de ces démarches, les dépenses qu'exigerait la conduite des eaux de source à la ferme vous vous trouveriez dès lors en mesure de m'obliger à faire tout mon possible pour créer une fontaine, avec assurance de ne manquer d'eau en aucun cas, même si mes efforts rencontraient des obstacles insurmontables, dis que, mesurant d'un côté les charges qui en résulteraient pour vous et de l'autre les avantages, vous jugeriez de votre intérêt que la fontaine fût faite.

Je ne vois pas de meilleurs moyens de parer à toutes les éventualités et de sauvegarder tous les intérêts, les vôtres comme les miens. Si vous voyez Mr Marc, il vous confiera qu'il entend les choses comme je vous les vient d'expliquer. Ce n'est point un homme à deux visages et à deux langages.

J'espère, Monsieur, pouvoir vous fournir bientôt de vive voix et sur les lieux toutes les explications qui manqueraient à cette lettre, et je m'assure qu'elles vous satisferont de tous points.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**205/11**

*Corrs. De Metz*

Nancy, 23 octobre 1863

Monsieur,

Je joins à cette lettre, conformément au désir que vous m'en exprimez un projet de rédaction pour les clauses qui ne figurent pas dans l'ancien bail de ma ferme. Quant à la clause dont Mr votre frère m'a proposé la substitution à la combinaison primitivement arrêtée, il suffit, me semble-t-il de ne point vous imposer la résidence, et de biffer l'article qui y obligeait le fermier sortant.

Inutile de vous dire que je reçois avec une très vive satisfaction la nouvelle de votre prochaine visite et de la conclusion définitive de notre négociation. Au point où en sont les choses surtout, j'espère que vous ne verrez nulle objection à prendre gîte chez moi. Cela rendra nos derniers pourparlers plus commodes, indépendamment du plaisir que j'aurai à vous recevoir. La chambre de Mr Desoer vous attend.

Je suis aussi fort satisfait d'apprendre de vous que vous espérez pouvoir prendre possession dès le printemps prochain; fort satisfait pour moi, puisque cela abrège ma gestion directe, et fort satisfait pour vous qui trouverez toutes choses en meilleur état. On doit m'amener de suite une vingtaine de jeunes bêtes, tant bœufs que génisses; je les ai fait acheter afin d'augmenter la masse des fumiers disponibles au printemps. Vous pourrez donc faire tout de suite les colzas et autres cultures d'été que

bon vous semblera. Quant aux réparations à faire aux bâtiments, elles seront mieux faites, vous présent, et plus à votre gré, que vous absent. De même pour les plantations.

Il y a un certain nombre de petites améliorations que je me proposais de faire, que j'avais même entreprises, mais que l'incurie et l'indifférence de mon fermier sortant m'avait fait abandonner. Nous les concerterons ensemble, et les ferons au fur et à mesure de nos possibilités respectives. Avec vous j'aurai plaisir à perfectionner petit à petit ce que Mr Pilotelle a laissé ébauché et inachevé.

A bientôt donc, Monsieur, croyez, je vous prie, au vif sentiment de satisfaction que me procure la perspective assurée de rapports intimes et durables avec vous.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**205/12**

*Corres. de Metz*

Nancy, 9 novembre 1863

Monsieur,

J'avais déjà trouvé moi-même, en y réfléchissant davantage, que la simple omission de toute clause vous obligeant à la résidence ne serait pas une garantie suffisante contre l'usage contraire, et vous trouverez dans le projet de bail que j'avais rédigé ce matin, espérant vous voir demain, une disposition qui vous dispense formellement d'habiter la ferme.

Quant aux termes de la clause anglaise, ignorant sur quels points portent vos observations, je ne saurais aller au devant des explications.

J'ai beau tourner et retourner mes chiffres dans tous les sens, je trouve toujours un déficit considérable dans mes contenances, si au lieu de m'en rapporter au contrat d'acquisition, fait avec des titres anciens pourtant, je m'en réfère à l'arpentage que sans mon intervention ont fait faire Mr. Vannesson. Ainsi que je vous en ai averti, Monsieur, je calcule le prix de location sur les données de l'arpentage afin de ne vous point demander le prix de terres dont vous ne jouissiez que sur le papier, mais afin d'en avoir le cœur net je ferai prochainement vérifier les contenances.

En prenant le chiffre de l'arpentage, la contenance de la ferme serait réduit à 275 hectares. A raison de 40 francs, les six premiers canons seraient donc de onze mille francs seulement.

Si l'arpentage nouveau donnait une contenance supérieure, ce chiffre serait relevé proportionnellement. Je vous attendrai, au surplus, pour choisir l'arpenteur.

Le mauvais temps me joue un bien mauvais tour en vous persuadant de retarder votre voyage. Bien que d'après ce que vous m'écrivez, Monsieur, et ce que me dit Monsieur votre frère, je regarde notre négociation comme devant inévitablement aboutir, il y a quelques questions d'administration à résoudre que je renvoie à l'époque de votre visite.

Je vous serais obligé de ne la pas ajourner encore, à moins d'empêchements sérieux.

Veillez agréer, Monsieur, la nouvelle assurance de ma considération la plus distinguée.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**205/13**

*Corres. de Metz*

Nancy, 17 décembre 1863

Monsieur,

Mon projet étant de m'absenter à la fin du mois pour quelques jours (je voudrais passer avec mon fils, à Paris, les fêtes du nouvel an), je vous serais obligé de me faire savoir à quel moment vous vous proposez de venir en Lorraine, afin que je ne me trouve point hors de Nancy précisément au moment où vous y viendriez.

Monsieur votre frère, qui m'avait fait espérer votre visite pour cette semaine, a du vous rapporter notre conversation. Je me borne donc, Monsieur, à vous renouveler l'expression de ma considération la plus distinguée.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

Votre famille est sans doute instruite de la tournure favorable qu'a pris la question des baux.

**205/14**

*Corres. de Metz*

Nancy, 27 décembre 1863

Monsieur,

Je ne vous cacherai pas que Mr Marc, en qui, vous le savez, j'ai une extrême confiance, me dissuade fortement d'accepter vos offres. Son fils regrette aujourd'hui de n'avoir pas pris ma ferme, non pas aux conditions que vous m'offrez, mais à celles que je vous avais offertes. C'est assez vous dire leur impression.

Avant de prendre une résolution définitive je veux, en entrant dans quelques détails, vous entretenir d'une combinaison qui ne s'était pas présentée à mon esprit lorsque je vous ai parlé de réduire à douze années la durée du bail.

Votre première offre était 35 fr. pendant six ans, 40 fr. pendant six ans, 45 fr. pendant six ans, pour un bail de 18 ans, avec une clause anglaise dont le minimum d'augmentation a été plus tard fixé à 2000 fr par année.

Vous refuseriez-vous à modifier, de la manière que je vais vous indiquer, l'offre que vous m'avez faite ensuite d'un bail de douze années, au prix de 35 fr. pour les six premières années, et de 40 fr. pour les six dernières? Dans cette combinaison le minimum d'augmentation ne s'élève plus qu'à 1375 fr., soit 5 fr. par hectare; pour douze autres années. En cas de refus, mais pour cette première prorogation seulement, l'indemnité serait payable pendant neuf ans, ce qui, en calculant sur le pied de 5 fr. par hectare, ferait une somme totale de 12,37 fr.

Ne consentiriez-vous pas à donner à la clause anglaise une rédaction qui vous obligerait à m'offrir au moins 45 fr. pour les six premières années de la prorogation et 50 fr. pour les six autres. Dans cette combinaison on calculerait l'indemnité à payer en cas de refus sur l'augmentation moyenne, c'est-à-dire sur le prix de 47 fr 50 par hectare, ce qui, pendant six ans, ferait également 12,37 fr. Il est clair que cette nouvelle rédaction me serait un peu plus avantageuse que l'autre, mais elle ne deviendrait telle qu'après 18 ans, c'est-à-dire lorsque les améliorations faites par vous auraient considérablement accru les rendements et les profits de toute nature, et lorsque vous profiteriez déjà de l'élévation toujours croissante du prix de toutes les denrées. La légère différence en plus qui en résulterait pour vous n'arriverait qu'au moment où elle vous serait le moins sensible, et l'avantage que j'en reti-

rerais arriverait encore dans un moment qui ne serait pas trop postérieur de l'époque de l'établissement de mes enfants. Au moyen de ce changement peu considérable à l'une de vos offres, elles deviendraient, l'une au moins, plus acceptable pour moi, ou pour mieux dire, moins inacceptables. Ajoutez qu'au même moment, c'est-à-dire entre la 18<sup>ème</sup> et la 24<sup>ème</sup> année, votre canon, dans l'hypothèse du bail de 18 ans serait plus élevé de 625 fr. au moins: 13.750 contre 12.375 + 2.000.

Je vous prie instamment, Monsieur, de réfléchir à cette contre proposition et d'y répondre avant le 2 janvier en adressant votre lettre (Hôtel des trois Empereurs, 170 rue de Rivoli-Paris). Si, comme je me plais à l'espérer, votre est favorable, il suffirait pour modifier vos offres d'écrire à la suite de cette lettre, en me la retournant, "J'accepte les modifications aux offres que j'ai faites à Mr De Metz énoncées dans la lettre ci-dessus", puis de signer en datant.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance du profond regret que j'éprouvais de ne pouvoir aboutir à une entente avec vous et l'expression de ma considération la plus distinguée.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**205/15**

*Corres. de Metz*

Paris, 28 décembre 1863 170 rue de Rivoli, hôtel des trois empereurs.

Monsieur,

Dans la lettre que je vous ai écrite hier presque au moment de monter en chemin de fer et après mes dernières conversations avec Mr Marc, je n'ai pu que vous exposer une contre proposition. Je voudrais aujourd'hui vous dire quelques mots de plus à ce sujet.

Je me suis assuré dans la statistique in 4<sup>o</sup> de Mr de Guisa, que, dans l'arrondissement de Nancy, le prix de location des terres de la dernière qualité était de 40 fr. par hectare. Et ce prix est évidemment établi sur une proportion moyenne de prés qui n'est que du sixième. Ainsi, si je vous offrais 45 hectares de prairies et que toutes mes terres fussent de la dernière qualité, le prix le plus bas serait encore de 40 fr. au moins, sans parler de la proximité de Nancy, les bâtiments, de la commodité et de l'avantage d'une route traversant la ferme. Puisque vous avez 90 hectares de prés, les autres avantages accessoires et que les terres ne sont pas de la dernière qualité, n'est-il pas de toute justice que vous me louiez ma ferme plus cher? Si bien, au lieu de m'en offrir davantage, vous m'en offrez moins. N'est-il pas dès lors de la dernière équité que vous m'accordiez une indemnité telle quelle de la réduction que vous m'imposez en ne me donnant que 35 fr. pendant six ans, réduction qui à cause de tout ce que je viens de vous rappeler, est de plus de 5 fr. par hectare. Encore une fois pour qu'elle ne fut que de 5 fr. il faudrait que vous n'ussiez pas 90 hectares de prairies et que toutes les terres fussent de la dernière qualité! Quelle indemnité plus faible se peut imaginer que la restitution de ces 5 fr. au bout de 18 ans d'exploitation, et sans que pendant ces 18 ans il soit tenu compte des intérêts.

De quoi s'agit-il après tout, d'une somme de 8250 fr., qui répartie sur 24 ans, fait 343 fr. par an, mais payable sans intérêt pour le retard, à la fin des 24 ans, si sur 275 hectares une somme de 343 fr. est une charge insupportable je ne sais plus compter. Mieux que moi, Monsieur, vous savez à quel point sont élastiques les calculs de rendement. Qu'est-ce que 343 fr. de plus en pareille matière sur une pareille étendue.

Si je prend la question par une autre face, je vois que ma contre proposition équivaut à un bail de 24 ans, bail progressif, partant de 35 fr., finissant par 50 fr., ce qui donne une moyenne de 42 fr. 50 par hectare, avec faculté pour vous, si, après une expérience de douze ans, les conditions ne vous agréent plus, de vous retirer sur une moyenne de 37 fr. 50.

Et n'allez pas croire que ma contre proposition soit du goût de Mr Marc. Quant à lui, il est opposé, dans les conditions où je me trouve, à tout engagement qui me lie pendant très longtemps. C'est son opinion motivée et réfléchie qu'à cause du développement toujours croissant de Nancy, et à cause de la proximité où se trouve ma ferme de cette ville, la dépréciation que lui fait subir l'insuccès de Vanesson ne sera pas de longue durée; que lorsqu'on verra faire mieux, les amateurs viendront et aussi les prix plus élevés, parce qu'aux environs de Nancy, ils ne peuvent manquer de s'élever prochainement et considérablement. Il est donc opposé en principe à la clause anglaise pour moi. Il la tolérerait sur les bases que je vous avais posées d'abord, non sans répugnance toutefois; mais en présence de vos offres il la tient pour absolument inadmissible. Tant s'en faut donc que ma contre proposition ait son assentiment.

Maintenant je vais répondre d'avance à une objection que vous pourriez me faire: "puisque c'est si peu de chose pour moi, pourquoi attachez-vous tant d'importance à la concession que vous me demandez". Voici l'objection et voici la réponse: les 8250 fr. qui, repartis sur 24 ans, ne sont qu'une misère, sont pour moi beaucoup plus qu'un revenu annuel de 1375 pendant 6 ans. C'est un capital d'une cinquantaine de mille francs au moment décisif de l'établissement de mon fils, lorsqu'il s'agira de son mariage, il s'agira d'estimer sa fortune. Or on l'estimera, pour ses biens fondés sur leur valeur locative. S'ils sont loués un peu plus haut dans ce moment-là, sa situation en sera améliorée. Le même raisonnement vaut pour ma fille, quoiqu'à un moindre degré, car elle sera vraisemblablement mariée plus tôt, mais à mon gendre futur je pourrai au moins présenter un revenu prochainement accru. Aux sacrifices de revenu dans le présent ne viendrait pas s'ajouter au moment le plus décisif une dépréciation aussi considérable du capital. En y réfléchissant un peu, vous comprendrez, Monsieur, comment à ce point de vue de père de famille, une modification de peu de conséquence pour vous a une grande importance à mes yeux.

Voilà, Monsieur, en gros et brièvement ce que je tenais à vous dire en vous exposant ma proposition et ce que je n'ai pas eu le temps de vous écrire hier. J'attend ici votre réponse avant le 2 janvier. Dans cette saison, et un peu mal disposé de santé comme je le suis, je n'irais pas sans nécessité jusqu'en Belgique, surtout à la campagne, en voiture découverte; mais si vous souhaitiez une nouvelle et dernière conférence soit à Bruxelles (hôtel de France) soit à Namur (hôtel Harscamp) je pourrais me trouver à un rendez-vous que vous me donneriez soit dimanche soir, soit lundi soir, lundi de préférence. Mais j'espère que ces explications par écrit vous suffiront et vous persuaderont.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

### Drainage

De nouveaux essais de drainage seront faits par le laisseur d'accord avec le preneur.

Si ces essais réussissent, le laisseur mettra à la disposition du preneur, au fur et à mesure les travaux, un capital de \_\_\_\_\_ à charge d'en payer l'intérêt à 4%, au fur et à mesure des versements.

Ce capital sera exclusivement appliqué par le preneur à des opérations de drainage.

Le laisseur se réserve le droit de surveiller l'emploi des fonds, et de décider de concert avec le preneur, l'emplacement des travaux.

### Eaux

Le laisseur s'engage à faire, quand le preneur le demandera, les démarches propres à obtenir des propriétaires voisins l'autorisation de rechercher sur leur sol les sources, qui, réunies à celles qu'ils possèdent déjà, pourraient alimenter une fontaine; comme aussi l'autorisation d'en conduire les eaux à travers les fonds qui sépareront le réservoir des terres de la ferme.

S'il réussit dans ses démarches, il fera exécuter les travaux nécessaires pour recueillir les différentes sources dans un réservoir commun et les conduire ensuite jusqu'aux bâtiments d'exploitation.



Le preneur paiera au laisseur au taux de 5% l'intérêt des sommes qu'auront coûté ces travaux.

Le preneur pourra, aux mêmes conditions, exiger du laisseur l'exécution des travaux nécessaires pour amener jusqu'aux bâtiments d'exploitation les eaux du grand étang dépendant de la ferme.

#### Clause anglaise

Le présent bail sera terminé en plein droit dans le délai ci-dessus stipulé, si le preneur laisse écouler entièrement l'avant dernier mois de l'avant dernière année de ce bail sans notifier au laisseur qu'il entend proroger la durée pour une nouvelle période de 18 ans.

Le preneur ne pourra valablement faire cette notification qu'en offrant au laisseur pour tout le temps de la prorogation une augmentation de 2500 fr. par année sur le canon moyen.

Ne sera pas regardée comme augmentation l'adjonction au canon de l'intérêt, calculé sur le taux de 5% des sommes consacrées par le laisseur, soit aux opérations de drainage, soit aux conduites d'eaux, dont il est fait mention dans les articles \_\_\_\_\_

Si l'avant dernière année s'écoule entièrement sans que le laisseur ait répondu à la notification du preneur, le présent bail sera prorogé aux mêmes clauses et conditions à la charge de payer l'augmentation offerte. Dans ce cas, il y aura nouvelle visite des lieux comme aussi nouvelle déclaration des contenances, et un acte de renouvellement de bail interviendra entre le laisseur et le preneur.

Si, dans le même délai le laisseur répond à la notification du preneur par le refus de ses offres, la prorogation n'aura pas lieu, mais, pendant neuf années, le laisseur sera tenu de payer au preneur une somme égale à l'augmentation de canon offerte et refusée.

Dans le cas de résiliation pour cause de non exécution des conventions de la part du preneur, ou pour toute autre cause provenant de son fait, le dit preneur ne pourra se prévaloir de la susdite clause.

**205/16**

*Corres. Henri*

Perwez 31 décembre 1863

Monsieur,

Dans ma lettre du 24 de ce mois, j'ai eu l'honneur de vous formuler deux propositions pour la location de votre ferme de Quercigny, en vous laissant 15 jours de réflexion pour refuser mes offres ou choisir entre mes propositions.

Je viens aujourd'hui, conformément à votre désir vous présenter une troisième combinaison qui consiste à vous donner pour un bail de douze années à prendre cours le 23 avril 1864 pour finir à pareille époque en 1876, 35 frs par hectare pour les 6 premières années.

Le bail sera terminé de plein droit dans le délai stipulé si je laisse écouler entièrement, l'avant dernier mois de la dernière année de ce bail sans notifier que j'entend en proroger la durée pour une nouvelle période de douze ans.

Je ne pourrai valablement vous faire cette notification qu'en offrant une augmentation d'au moins 5 par hectare pour les six premières années de la prorogation & pour les six autres années & de la clause anglaise.

Vous le voyez, Monsieur, je ne pourrais mieux vous prouver combien j'apprécie les motifs qui vous ont déterminé à me faire cette contre proposition. S'il se fut agi d'une augmentation des charges présentes, j'aurais eu le regret de devoir renoncer à aboutir.

Je ne vous ai pas retourné votre lettre avec la formule d'acceptation que vous m'indiquiez parce que nous ne sommes pas d'accord quant au minimum d'offre pour l'application de la clause anglaise;

pour le bail de dix huit ans. Il me paraît évident que l'augmentation de 2000 frs doit porter sur le chiffre du canon moyen ou 40 frs & non sur 45 frs, attendu qu'au lieu d'une diminution si minime je n'aurais obtenu qu'une majoration puisque dans votre rédaction le minimum de 2500 portant sur le canon moyen.

J'espère, Monsieur, recevoir d'ici à peu de jours votre réponse définitive, j'aime mieux l'attendre que de vouloir la pressentir ou l'influencer, qu'il me soit néanmoins permis de vous exprimer le vif regret que j'éprouverais, tout en apprenant vos motifs dans le cas où votre négociation n'aboutirait pas à une entente

**205/17**

*Brouillon de réponse de Henri*

Mr A. (Alexandre) de Metz Noblat ppte à Nancy,

Monsieur,

J'ai trouvé en rentrant hier soir votre honorée lettre du 1<sup>o</sup> janvier, date de Paris, par laquelle vous m'annoncez que vous êtes décidé à me donner en location votre ferme de Quercigny aux conditions énumérées dans ~~une lettre du 31 décembre et dont~~ le projet de bail élaboré de commun accord avec la ~~seule~~ modification contenue dans ma proposition en date du 31 décembre.

J'ai été très sensible à tout ce qu'il a de beaucoup trop obligeant pour moi dans les termes ~~dans lesquels de votre acceptation est connue du moment de quitter. Je remarque, Monsieur que~~ ce sera le même puissant mobile, Monsieur qui nous aura conduits à nous rencontrer. ~~Car c'est le seul~~ Certes si je n'avais cru y voir intérêt de mes enfants ~~qui me décide à renoncer en grande partie à tout ce que me promettaient de hautes fonctions paisibles les conditions de mon existence ici~~ je n'aurais jamais pensé à quitter ma position actuelle

J'accepte avec bonheur, Monsieur, le présage que vous fondez sur nos futures relations. J'espère de mon côté quelle seront telles que nous le supposons et surtout je compte ne rien faire qui puisse altérer la confiance dont vous voulez bien m'honorer.

Je recevrai avec plaisir aussitôt que vous pourrez me l'envoyer le calque du plan de propriété. Si les parties emblavées en grains & colzas & surtout celles qui doivent l'être en avoine pourraient y être indiquées le travail que j'ai à faire seront beaucoup plus facile.

Je vais me préparer activement & convenablement à prendre possession de votre ferme pour le 23 avril prochain. Mais j'aurai besoin ainsi que vous le précisez de vous revoir d'ici là.

En attendant ce plan, veuillez...

205/18

*Corres. de Metz*Paris, 1<sup>er</sup> janvier 1864

A Monsieur H. Sepulchre, à Perwez les Andennes, près de Huy, Belgique

Monsieur,

Afin de ne vous pas tenir dans l'incertitude une minute de plus que le strict nécessaire, je m'empresse, au milieu des courses du jour de l'an, de vous accuser réception de la lettre par laquelle vous m'annoncez qu'aux propositions premières vous ajoutez celle que je vous avais demandée d'y joindre.

Je me détermine, non sans une certaine émotion, à accepter les conditions que vous m'offrez en dernier lieu. Depuis mon départ de Nancy, j'ai naturellement beaucoup songé à vos offres. Les conseils négatifs de Mr Marc, résolument et énergiquement négatifs, accompagnés de l'offre de ses services pour un temps indéfini, et tant que j'en aurais besoin, avaient fortement agi sur mon esprit. A ces conseils, il ajoutait l'espérance sinon prochaine, au moins pas trop éloignée de trouver en Lorraine même et probablement dans mon voisinage, un fermier de moindre valeur mais un canon supérieur et cela d'une manière notable. Le sacrifice que vous me demandez est considérable. Je ne sais si vous avez chiffré les diverses combinaisons. Entre mes offres et celles que j'accepte, la différence est énorme. J'ai quitté Nancy sous une impression très pénible, partagé entre le désir de traiter avec un homme comme vous et la répugnance très naturelle à subir une réduction aussi notable sur les présentations déjà réduites à ce que je considérais comme un minimum définitif. Peu à peu je me suis façonné à la pensée de pousser jusqu'au bout l'esprit du père de famille et de sacrifier le présent à l'avenir, pourvu que, de votre côté, vous ne vous montriez pas intraitable. J'avais donc pris la résolution d'accepter la contre proposition que je vous avais adressée de Nancy, si vous l'ajoutiez à vos premières offres. Vous l'ajoutez. Je ne veux pas me jeter dans de plus longues perplexités en différant davantage de vous répondre affirmativement. Maintenant que mon sacrifice est fait, croyez, Monsieur, qu'il n'y paraîtra pas dans nos relations et qu'il ne tiendra pas à moi qu'elles ne soient d'une parfaite cordialité. Je fonde pour l'avenir de ma propriété de grandes espérances sur vous, et dans ces espérances je trouve la consolation des pertes que j'accepte pour le présent. Mes enfants récolteront. Dès aujourd'hui je vous considère comme associé à mon œuvre, et c'est sur ce pied que je souhaite voir nos rapports s'établir. Tout ce qu'il me sera possible de faire dans votre intérêt, je le ferai, et je m'assure trouver chez vous les mêmes sentiments et les mêmes dispositions. Pour commencer, je vous serre cordialement la main par dessus les 80 lieues qui nous séparent, en vous priant d'accepter, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

Veillez m'accuser réception de mon acceptation à Paris (170, rue de Rivoli, hôtel des trois Empereurs). Je resterai encore quelques jours ici, puisque je prend le parti d'accepter sans consulter de nouveau Mr Marc. Dès que je serai de retour en Lorraine, je vous enverrai un calque du plan et, je pense d'ailleurs que vous ne tarderez pas à revenir à Nancy concerter vos projets avec moi.

**205/19**

*Corres. de Metz*

Nancy, 16 janvier 1864

Monsieur,

Je vous envoie, fait vaille que vaille par votre serviteur, le calque du plan de la ferme. Faute d'avoir encore pu aller à la Haute Côte (je suis toujours retenu au logis par mon indisposition) je ne puis marquer les estimations données par Mr Marc (tout ce qui est tinté à l'encre de chine est terre labourable.) aux différentes pièces. Au surplus je ne sais vraiment pas si tout cela est déjà arrêté dans son esprit. Le plus sûr sera toujours que vous veniez vous même sur les lieux le plus tôt possible, car vous avez une foule de déterminations à prendre qui exigent votre présence. D'après les vôtres, je prendrai les miennes, et de loin tout cela sera fort difficile. Il va sans dire que vous logerez chez moi où vous retrouverez votre chambre d' il y a un mois. Seulement nous ne nous cacherons plus la tête à chercher la quadrature du cercle, et nous n'aurons plus à résoudre que de moindres problèmes.

Ce qu'il m'importe le plus de connaître personnellement c'est ce que vous vous proposez de façon relativement aux marsages.

Pour vous le plus pressé est la destination des fumiers.

Mr Beau, avec qui j'ai causé de tout cela hier soir estime votre venue aussi nécessaire à vos intérêts qu'aux miens. Il prétend que plus tôt vous prendrez possession, mieux cela vaut pour vous et pour organiser ma vente à temps il est pressé de connaître vos intentions relativement aux marsages.

Veuillez agréer, Monsieur, la cordiale assurance de mes considérations les plus distinguées.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**205/20**

*Corres. de Metz*

Nancy, 21 janvier 1864

Monsieur,

Examiné hier sur place la question du transport des fumiers s'est trouvée ne point être si simple que je l'aurais pensé tous d'abord. La difficulté vient toute entière de ce que les projets qu'avait Mr Marc ne s'accordent nullement avec les désirs qu'exprime votre lettre. Tandis que vous proposez de vous servir d'une partie au moins des fumiers actuellement existants pour des plantes fourragères, ce qui est aussi l'opinion de Mr Beau, Mr Marc voulait tout conserver pour du colza. Il n'y a vraiment que vous, Monsieur qui puissiez trancher ces différences sur le meilleur emploi à en faire. Mr Marc se défend de prendre la responsabilité de suivre ses propres idées dès là que vous avez manifesté d'autres inclinations. Dès que vous aurez dit ce que vous voulez on agira suivant vos désirs.

Pour le personnel des domestiques aussi, votre présence serait utile à vos intérêts. Ce dont vous avez surtout besoin en qualité d'étranger, c'est de gens connaissant très bien la ferme, les pratiques de Mr Pilotelle, celles de Vannesson, où étaient les récoltes de telle denrée en telle année, où l'on a déjà chaulé, où l'on n'a pas encore mis de chaux; si l'on a essayé ceci, si l'essai a ou non réussi; des gens connaissant le pays, où sont les ouvriers, les prix du travail.

Pour mettre le grappin sur un des habitants de Lanfroicourt qui pourra vous rendre sous tous ces rapports beaucoup de petits mais utiles services, je lui ai prêté 100 fr. ces jours derniers. Le voilà comme arrhé et attaché à la ferme où il travaille d'ordinaire. Du reste et à plusieurs de ses fils sont garçons de charrue? Vous en tirerez bon parti.

Dans une lettre que j'ai écrite nommément à Mr Desoer je lui ai dit ce qu'à mon sens il vous convenait de faire relativement au bétail et aux attelages? Nous en recauserons sur place, ainsi que de l'utilité d'une distillerie.

A bientôt, j'espère, Monsieur et en attendant votre visite, je vous renouvelle l'expression de ma considération la plus distinguée.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**205/21**

*Corres. de Metz*

Nancy, 29 janvier 1864

Monsieur

Votre lettre reçue j'ai consulté Mr Beau sur la meilleure distribution à faire de son temps du vôtre, et de celui de Mr Marc. Ne recevant pas de nouvelles de votre arrivée, nous avons déjà pris d'autres rendez-vous pour préparer la vente du bétail du train de culture. Votre venue prochaine nous fait suspendre nos préparatifs. Voici comment il est le plus facile de nous joindre tous. Lundi matin vous viendrez déjeuner chez moi avec Mr votre beau frère à midi. Tout de suite après le déjeuner vous pourriez partir seuls pour la ferme. Il vous resterais assez de temps le soir même pour commencer votre estimation librement et à loisir, et pour l'achever le lendemain matin. Nous arriverions vers 16 heures le mardi, Mr Marc, Mr Beau et moi, et nous pourrions alors causer tous en connaissance de cause de l'affaire du train, de celle des marsages, de celle des fermiers. De retour à Nancy nous passerions bail, sans retenir Mr votre beau frère au delà du temps nécessaire, s'il avait hâte de retourner chez lui. Quant à vous, Monsieur, il vous sera je pense utile de prolonger votre séjour.

Je vous donne rendez-vous à Nancy lundi, parce qu'il est aussi court et plus facile d'aller de Nancy que de Marbache à Quercigny. Si, pour une raison ou pour une autre, vous teniez à passer par cette direction, allez directement à la ferme sans passer par Nancy. Ayez seulement l'obligeance de m'en prévenir par un mot.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée et la plus dévouée.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**205/22**

*Corres. Henri Il s'agit du brouillon, suivi d'un autre papier.*

Perwez 29 janvier 1864

Messieurs les Administrateurs de la banque Liégeoise

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire à Liège dans une entrevue avec Mr Damsin, je viens de prendre en location une ferme de 275 hectares, dont 90 hectares en prairies irriguées située à 3 lieues de Nancy (France) dans la partie la plus fertile de la Lorraine. Le bail est fait pour une période de douze années à des conditions qui m'ont paru très avantageuses dans la clause anglaise, qui me garantit le remboursement des avances faites au sol dans le cas où à son expiration ce terme ne serait pas renouvelé.

La grande quantité de bétail nécessaire d'une part, & la latitude que donne la clause anglaise pour entreprendre des améliorations fructueuses, nécessite l'emploi d'un capital d'exploitation très important. Il me serait agréable de pouvoir compléter ce qui me manque par l'emprunt d'une somme de soixante mille francs remboursable en dix annuités.

Les garanties que je pense offrir sont

1° les signatures de mon beau père P. Jh. Paquet propriétaire à Malihoux (Havelange), et de mes frères Jh. Sepulchre ingénieur à Huy & François Sepulchre ingénieur à Sclayn

2° un dépôt par acte de parts en actions de 1/12 f chacune de la Société civile Somme & Vezin constituée par acte authentique.

Dans le cas où ce dépôt présenterait des difficultés que je ne prévois pas & qui obligeraient à y renoncer, je pourrais y substituer des actions au porteur de la Société de Vezin Aulnoye.

J'ai la confiance, Messieurs que la Banque Liégeoise, consentira à me faire l'avance de ce capital à des conditions aussi favorables que possible.

Dans l'espoir que vous voudrez m'honorer d'une réponse, je vous prie, Messieurs, d'agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

*Autre papier joint:*

Le cas de mauvaises affaires qui est également éloigné de vos intentions que des miennes pourrait se rattacher à deux causes.

1° au défaut imprévu inhérent au sol de nature à paralyser les moyens d'action du cultivateur et donc bien certainement vous ne me condamneriez en aucun cas à être victime à votre profit.

2° L'insuffisance du cultivateur et dans ce cas Monsieur, ce serait votre intérêt bien plus que le mien que la résiliation mette un terme à mon administration de nature à compromettre votre terme. Quant au cas où faisant de bonnes affaires je serais conduit par une considération de l'ordre moral à recourir au bienfait de la clause de résiliation, il est au moins probable que je chercherais moi-même la solution dans une sous-location qui me mettrait à l'abri d'une amende et il est certain que le préjudice à en résulter pour vous serait plus que compensé par une indemnité. Car en pareil cas vos amateurs connus vos voisins reconnaîtraient les conditions de vitalité de ces affaires.

## 205/23

Je ne sais , si je dois encore vous appeler Mon Cher Henri, puisque vous nous annoncez avoir fait d'aussi agréable connaissance. Mais faites à votre aise Monsieur et soyez persuadé que nous ne resterons pas longtemps sans vous faire venir des cornes . Si cela ne vous va pas , ne vous en prenez qu'a vous-même car vous avez pris le devant, mais nous sommes assez femme de caractère pour nous dire que quand on en perd un on en retrouve deux.

Allez voir Marie Bastien quand cela vous fera plaisir et voyez , si vous voulez, si elle à des bottes ( Bastien ) .

De notre santé , nous ne vous dirons rien sinon que nous sommes plus amoureuses que malade

Sinceresse de la Haute Côte

206/1

Perwez le 2 février 1864 7h du soir

( mardi )

Mon Bien Cher Henri,

Comme nous avons 2 lettres, j'épargne mon papier comme tu vois, je commencerai par te dire que je me suis approchée aujourd'hui de la Table Sainte à l'occasion de la fête de la S<sup>te</sup> Vierge où j'ai demandé à Dieu par l'intercession de la Très Sainte Vierge que tu fasses un bon voyage et qu'il t'accorde les grâces dont tu as besoin pour mener ta grande affaire à bon port.

J'ai reçu aujourd'hui une lettre de Papa qui me dit que cousin Libert à 2 bonnes juments à vendre et qu'il attendra ton retour avant de les mettre à vendre, pourvu que tu y ailles de suite . Id. une du fermier Antoine de Spause (*ou Spaux*) qui dit qu'il à été voir les chevaux à la ferme de Borsu, que le fermier n'était pas là que le domestique lui à montré 2 de 3 ans d'un poil bai qui ne sont pas forte et qui sont maigre, s'il ne vend pas ces deux la dit-il il en vendra 2 autres qui sont hors d'âge l'une avec le poil gris l'autre rousse, il n'a pas vu le fermier pour savoir le prix. Id. une de Nicolas Cartouche d'Evelette qui dit qu'il à entendu dire que vous ne faites plus dans les terres plastiques et comme il vous avait proposé un ouvrage, il vous prie de lui faire savoir le plus tôt possible si vous n'y faites plus .

J'oubliais de te dire que Dieu merci mes dents vont assez bien, les pirous (*Dans le patois wal-lon, pirou se dit d'une personne: "Le champion des ou l'as de"*) toussent encore un peu mais ils n'en sont pas malade, Victoire à encore le corps dérangé de ses dents ces jours-ci, mais pendant le jour elle est gaie. Dejardin est venu hier je lui ai fait ta commission. On conduit le dernier lin demain il y en à encore 1400 bottes je pense. Les marchands ne sont pas encore venus, pas de nouvelles de Liège jusqu'à présent. Autre chose: vois si les bois de lit des domestiques dans l'étable nous conviennent et s'il ne faudrait pas les reprendre? Informe-toi qu'elle espèce de baratte on à là-bas, si nous ne conduisons pas la nôtre la cousine Lola la reprendra, informe toi aussi si on à avec facilité des lessiveuses, lingère cordonnier, couturière etc qu'elles taies on se sert, qu'el lit ont fait, qu'el savon on lave? J'attend de tes nouvelles un de ses jours, j'ai envoyé tantôt à Solières chercher un billet doux pour Constant, je n'y ai pas encore été à cause que les enfants toussaient toujours. Rien de particulier au pays. Constant s'amuse-t-il bien, comment vous portez-vous tous les 2.

Nous vous embrassons avec les pirous, et nous réjouissons déjà de vous revoir.

Votre Toute Dévouée Epouse

Elise

206/2

Corres. de Metz Noblat

Nancy, 12 février 1864

Monsieur,

Comme vous le présentez, je vois que l'acceptation des offres que m'a remise Mr votre frère serait préjudiciable à mes intérêts. Ce n'est point cela qui était l'objet de mon interrogation à Mr Beau, et, si c'est cette combinaison qu'il vous avait offerte, il y avait méprise de sa part. Ce à quoi je songeais, vous allez le comprendre tout de suite.

C'est l'impression de Mr Beau que votre entrée, plus qu'extraordinairement belle sous les autres rapports, peïnera par le côté des attelages. Je pense que dans un moment où vous avez beaucoup de charrois à faire, sans compter les cultures, vous serez mal pourvu si vous n'avez pas à peu près autant de chevaux que j'en avais moi-même.

De là j'avais tiré cette conclusion que le meilleur parti eut été pour vous de prendre la totalité des chevaux, de revendre cinq ou six bêtes médiocre en les remplaçant par des chevaux du Condroz, de les revendre de la main à la main; de faire votre campagne avec les autres, c'est-à-dire avec des chevaux acclimatés, et de vendre ensuite peu à peu, selon les occasions, tous vos chevaux lorrains pour les remplacer par des chevaux belges. Mon opinion était, d'après ce qui m'était dit, qu'en achetant le tout 6.200 fr, vous ne pouviez rien perdre sur l'ensemble de telle opération et que vous y pouviez même gagner quelque chose.

Cette combinaison ne vous agréant pas, et je comprend très bien qu'à cause de la différence des prix en Belgique et en Lorraine elle n'avait pas de quoi vous séduire au premier abord, Mr Beau voulait substituer une vente aux enchères à la vente de gré à gré des chevaux qui ne vous conviendrait pas de garder. Cela même, et pour les mêmes raisons, ne vous plaisait pas d'avantage.

C'est alors, que, dans votre intérêt, j'ai consulté Mr Beau sur la question que voici: Mr Sepulchre ne veut pas acheter le tout dans la crainte de perdre sur les chevaux revendables, ce qui lui ferait surpayer les chevaux à garder. Nous qui croyons le contraire, ne pourrions-nous pas lui garantir que les 8 chevaux qu'il gardera ne lui reviendront pas à plus de 3600? Voilà la question que Mr Beau a peut-être mal comprise, qu'il vous a mal rendu en tout cas, et qui est demeurée sans réponse de lui comme de vous.

Je regrette, je vous l'avoue, par amour de l'art, de vous voir manquer par une réserve qui s'explique fort bien mais qu'on dit mal fondée, cette partie d'une entrée si bien préparée sous tous les autres rapports. Mais après tout le mal ne sera ni grand ni sans remède. Vous en serez quitte pour ramener en plus grande quantité des attelages belges, ou acheter quelques chevaux lorrains ailleurs si les *gourmes* doivent paralyser en partie vos chevaux du Condroz pendant quelques semaines.

Je n'ai pas reçu hier la visite de Vannesson; celle de Mr Beau non plus. Il était occupé par Mr Michel.

Le temps se maintient au froid, et je ne suis pas encore tout à fait rétabli.

Dès que je le pourrai j'irai sur les lieux avec Mr Beau ou avec un architecte pour commander les travaux d'appropriation des bâtiments;

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

A. (Alexandre) de Metz Noblat



206/3

*Corres. de Metz Noblat*

Nancy, 1<sup>o</sup> mars 1864

Monsieur,

Tous les ordres sont donnés de façon à ce que les travaux de réparations commencent lundi prochain. Votre lettre à Mr votre frère me fait penser que vous arriverez le lendemain. Toutes choses s'accordent donc pour le mieux.

Ainsi que je l'ai dit déjà hier à Mr votre frère, je n'ai pas le nivellement que vous souhaiteriez et j'ignore même s'il a jamais été fait. En tout cas il ne l'a pas été pour moi. On a mesuré approximativement la distance au pas, et examiné où il conviendrait de placer le point de rassemblement des eaux. Je ne saurais davantage vous donner le débit des sources, car il ne pourra être connu que lorsqu'elles auront été recueillies. Les eaux ne surgissent pas toutes au même point, et à cause de l'infiltration beaucoup ne viennent pas jusqu'à la surface que des tranchées recueilleraient dans ce que nous appelons le bouge. Vous n'aurez ce dernier renseignement que lorsque vous aurez fait le travail de rassemblement de plusieurs propriétaires. Ce serait une dépense inutile que de rassembler les eaux si vous n'aviez la certitude de les pouvoir conduire à la ferme. Or pour cela il vous faut le consentement des propriétaires dont les terrains serait traversé.

Je pense donc, Monsieur, que vous ne sauriez dès à présent établir aucun devis, mais que les consentements reçus ici, obtenus vous pourrez en établir plusieurs selon qu'on se placera dans l'hypothèse d'un débit plus ou moins considérable; faire de suite les fouilles; et les fouilles faites arrêter le devis définitif. Recueillir des renseignements me semble la seule chose faisable aujourd'hui.

J'apprend avec bien du plaisir, Monsieur, votre prochaine arrivée et vous renouvelle l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

206/4

*Corres. de Metz*

Nancy, 6 mars 1864

Monsieur,

Le nivellement dont vous a entretenu Mr Beau peut être recommencé dans une demi heure. Il a été fait avec le niveau d'eau qui sert à tracer les rigoles d'arrosage des près et par Clément lui-même. C'est assez vous dire qu'il a été très sommaire et ne fournissait qu'une donnée générale sans mesures exactes et propres à établir un devis. On a seulement constaté le fait de la possibilité d'amener les eaux à la ferme. Pour ce qui est de la distance elle n'a été mesurée qu'au pas. Tout cela est trop imparfait pour établir un devis. Mais ainsi que je vous le disais, Monsieur, en prenant diverses hypothèses pour le débit de la source et par conséquent différents calibres, vous pouvez arriver muni des moyens de faire vous même le devis sur les lieux d'après la mesure des distances, dès que le débit sera appréciable.

Mr votre frère n'a pas expressément accordé à Vannesson la prolongation dont s'agit. Il a même été surpris que Vannesson lui parlât comme un homme qui ne songe pas à partir. La question est ainsi comprise par Vannesson lui-même qui reconnaît l'absence de stipulation expresse de son intention et de l'interprétation naturelle de sa convention. Au surplus tous les jours l'intérêt devient moindre, car à la fin de la semaine nous serons si près de la mi mars que le 15 avril sera à un mois de votre arrivée.

Je n'ai point encore reçu la procuration de Mr Desoer. Je vais la faire demander à Mr Michel.

Je voudrais vous donner des nouvelles de l'arrivée de votre premier envoi de bétail, mais je n'en ai point.

Le travail de comblement de l'ancienne chambre à four doit être bien avancé sinon terminé.

Les ouvriers entrant en chantier dans la maison lundi. Toutes choses seront faites selon vos convenances: la chapelle en haut de l'escalier, avec large porte à deux battants ouvrant sur le vestibule. En bas, béton dans la grande cuisine de gauche; une porte de communication entre la cuisine et la pièce où vous proposez de vous tenir en famille. Une seconde porte, pour mettre votre pièce en communication avec votre cabinet; une cheminée dans votre cabinet; une troisième porte entre le vestibule et la pièce qui double la cuisine. De l'autre côté, du côté Lambert, je fais faire au moyen d'une cloison une chambre pour sa fille, afin que l'enfant soit sous l'œil maternel sans communication directe avec la cour, ce qui aurait eu lieu si j'avais laissé entière la pièce qui lui est destinée? En haut, à droite, je n'ai pas bien compris ce qu'a ordonné Mr Beau. Je sais seulement que c'est d'après vos indications qu'il opère. Du reste je vais à la ferme mardi.

Croyez, Monsieur, que tout ce que je pourrai faire pour vous installer à votre gré sera fait, et recevez la nouvelle assurance de ma considération très distinguée.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

## 206/5

*Lettre griffonnée et difficile à déchiffrer . D'après l'écriture elle devrait être écrite par François ( le premier de la branche )*

Mon cher Henri,

La soeur de Florence Reumont mort en juillet dernier, est venue me trouver pour la déclaration de succession. Pour lui éviter des frais, j'avais pensé que tu pourrais me procurer la forme de la déclaration et me dire si elle devait être en double. Veuille le faire si tu connais suffisamment de choses et autrement me prévenir pour qu'elle s'adresse à un notaire. Dis-moi aussi de même à qui on doit remettre la déclaration, mais je crois savoir que c'est au receveur des domaines.

Victor arrive à l'instant chez moi pour me dire qu'il doit s'entendre avec M<sup>er</sup> ..... pour la vente des 200 tonnes environ de terre four à chaux qui sont en magasin. M<sup>er</sup> ..... frère du fils de l'ancien verrier va se livrer au commerce de terre . Il voudra la nôtre au minimum à 20 frs . Mais dans ce cas il faudra la facturer à 25 frs c'est-à-dire que nous lui sacrifions 5 frs par tonne. Il demande que à ces conditions on expédie immédiatement 50 tonnes à ses frais à Marchienne. Si la terre convient, il en prendra encore 5 wagons de suite. A ce compte la moitié serait vendue tout annonce que le restant suivrait car il va se rendre de suite dans les verreries du nord de la France.

Il est bon que tu saches que cette ..... de 5 frs par tonne lui est offerte par d'autres maisons et notamment il en a donné la preuve à Victor. Par nos voisins de Tahier et aussi que cette ..... de M<sup>er</sup> M<sup>ers</sup> les potiers. Voilà!

Tu apprécieras mais il importe de donner à Victor une très prompte réponse.

Je me suis ..... hier à te ..... des notes d'expéditions . Victor les a reçues en effet mais elles ne concordent pas l'une avec l'autre et les ..... manquent ainsi que les lieux où l'on a expédié. De ne plus rien facturer à Hautmont depuis le 1<sup>er</sup> juin. Cette livrée à ..... doit par contre être facturée depuis cette époque. Il ..... (suit toute une phrase impossible à lire où je pense entr'autre lire le nom d'une société: Baudour- Shmit etc. )

Bien que Victor n'ait pas demandé que M<sup>er</sup> ..... ( ce nom illisible plusieurs fois dans la lettre pourrait être André ou Andris ) garantisse les ventes qu'il ferait je pense qu'on peut traiter cette affaire. Limitée à 200 tonnes il est probable en effet que cela nous fournira l'occasion de nous mettre

en relation avec M<sup>er</sup> L.... Lambert et avec M<sup>er</sup> An.... - J..... qui sont proches parents de M<sup>er</sup> ..... et que nous pourrons ainsi leur faire connaître nos terres.

Il ne faudrait pas dans ce cas expédier tout le ..... du four à chaux à Hautmont mais y prendre au fur à mesure les terres verrières pour opérer la 1<sup>ère</sup> expédition afin de conserver en magasin les terres ..... chez Pâquet pour la 1<sup>ère</sup> expédition de printemps.

Victor est disposé à aller te voir jeudi si tu es libre sauf contr'ordre il arrivera à Havelange à midi.

**206/6**

Ma chère Elise,

Henri a..... beaucoup mieux ..... la seconde fois que la 1<sup>ère</sup> et il ne pourrait à mon avis revenir trop tôt; en priant Louis ... à le résigner à ne revenir que plus tard. Il vaut mieux le ..... que Victor et il a certainement beaucoup moins ..... sur ce rapport de l'air du pays. Je t'assure que je n'en croyais pas mes yeux en lisant ta lettre de Henri. Le plus essentiel n'était pas de faire des calculs comme il le sait très bien mais de prendre ..... des résultats. Je me demandais vraiment comment Louis pourrait le remplacer.

Joseph est parti ce matin pour Floreffe avec tante Victoire. Il se porte comme le pont neuf. Il serait retourné mardi si Victoire avait été ici.

Je t'embrasse chère Elise ainsi que les chers Parents.

François

En hâte.

**207/1**

Perwez vendredi 18 Mars 11 heures du m.

*(Vérification faite année 1864 )*

Mon cher Henri,

Tu es arrivé j'espère à bon port, j'ai appris par Constant avec plaisir que tu avais pu déjeuner à Ciney avant de partir. Absolument rien de nouveau depuis ton départ sinon une lettre de Totor, comme on te l'auras dit. Les enfants continue à aller bien, Dieu merci, les petites toussent très peu maintenant. Je suis allée hier à Solières où on m'avais demandée pour choisir une robe écossaise que la Maman me fait cadeau pour venir en France. Elle est très belle, verte et bleue en popeline. J'y suis allée avec Joseph à pied et on est venu nous reprendre le soir avec la voiture, en revenant j'ai eu un mal de dents à m'arracher les cheveux, mais étant rentrée j'ai mis 3 ou 4 fois de la créosote et le mal s'est apaisé à mon grand contentement.

Demain si je me trouve capable, je compte aller à Huy avec les vieux Parents de Solières et la voiture, fêter la St Joseph et prendre de tes nouvelles. Elise de Malihoux est ici pour rester avec les pirous. Pas de lettres jusqu'à présent. Le garde champêtre vient de venir il me dit que Lambert lui à dit que le tas d'épautre était si gros qu'on ne pouvait facilement le remuer, sur ce il demande de pouvoir en prendre 5 muids pour savoir comme il revient. Croyant que tu ne lui aurais pas refusé cela, je lui ai aussi accordé.

Je t'écrirais encore une fois avant ton retour qui aura lieu probablement de demain en huit avec les Chers frères Zaza et Totor.

En attendant le plaisir de vous revoir.

Les pirus et moi embrassons le Cher Papa de coeur et les Oncles bien aimés.

Ta Toute Dévouée Epouse

Elise Sepulchre

En hâte

P.S. Mes respects à M<sup>er</sup> De Metz

**207/2**

( *Peut-être 19 / 3 / 64 ou entre le 2 / 2 / 64 et le 19 / 3 / 64* )

Perwez samedi 7 1/2 heures du soir

Mon Bien Cher Henri,

Que vais-je te dire, moi qui ne connais que les maux de dents et autres mehets.

Depuis ton départ j'ai eu mal tous les jours mais je remercie encore le Bon Dieu que les accès ne durat pas plus d'une heure ou à peu près , depuis hier soir j'ai mal dans le dos du coté droit, jusqu'à la ceinture cela me tient comme un point de coté quand je baille ou respire autrement je ne sent rien, c'est encore sans doute nerveux il me va mieux que pendant le jour. J'espère que se sera fini à ton retour.

Voilà me diras-tu des nouvelles bien agréable pour un Mari absent, mais ne t'inquiète pas si j'avais plus que d'ordinaire je me ferai soigner . Porte-toi toujours bien et reviens le plus tôt que tu pourras , le temps me parait déjà long.

Rien de nouveau au pays que je sache, le jour que tu es parti on est venu voir après toi de chez Thoine de L'Abbaye et M<sup>er</sup> Dejardin est allé à son retour . Je crois que j'irai un petit tour à Solières demain, mais pour revenir à cause que Champêtre vient tuer mon cochon lundi et que j'aurai les couturières cela m'empêchera d'y rester 2 ou 3 jours.

J'ai reçu aujourd'hui une lettre de M<sup>er</sup> de Metz, comme il te l'aura dit , pas d'autre lettres jusqu'à présent ni rien de nouveau.

Tout nos pirus se portent très bien et font mille compliments et embrassements à leur Cher Papa et à Zaza.

Tu as sans doute le mauvais temps aussi là-bas, il fait ici un brouillard diabolique.

En attendant le plaisir de te revoir, et le cher Zaza je t'embrasses mille fois et suis comme toujours

Ton attachée et Dévouée

Elise

Pardonne mon griffonnage je viens encore d'avoir mon accès.

**208**

*Précède la lettre du 29 mars 1864 par recouplement des textes et lieux et sommes. La vente de Baya aurait eu lieu le 28 / 3 / 64 un lundi, donc elle écrit le dimanche 27 / 3 / 64 . Voir aussi la lettre du 29 Voir aussi les recouplements du compte de Morsa : donc antérieure à la lettre du 27 / 3 / 64. Rapprochement aussi à faire avec l'enfant non inscrit dans l'arbre généalogique et de toute façon avant déménagement ! Donc probablement 1864. Pour cela voir la lettre de Novéant du 13 juin 1864. Ce qui me laisse supposer comme date puisque un mardi : 22 / 3 / 64*

Perwez mardi 9 heures du m.

Mon Cher Henri,

Lambert vient d'arriver et j'attendais son retour avant de t'écrire de nouveau, je commençais à croire que tu m'avais complètement oubliée 8 gros jours sans nouvelles ?

Je te dirai en première ligne que les enfants , moi et toutes les familles sont en bonne santé Dieu merci. Nous ne sommes pas allés samedi à Huy à cause que Célestine avait reçu une lettre de Totor qui ne l'assurait pas du tout de leur retour , on parlait même d'un voyage de Paris, de sorte que nous n'avons osés risquer d'y aller , mais nous les avons vus tous à Solières dimanche où je suis allée avec les pirus; Joseph m'a fait part de ton projet de rester les fêtes de Pâques là-bas avec Totor, et de me ramener avec lui, Célestine, Léonie, Marie et les enfants après les Pâques closes. Que le Vieux Sepulchre viendrait un peu plus tard avec Maman de Solières vers le temps du déménagement, et que Maman de Malihoux viendrait avec Papa pour le temps de mes couches; que dis-tu de son arrangement ? Je ferai comme on voudra.

Le vieux Morsa est venu hier chercher la vache de chez Ferdinand et une autre qui était ici, j'ai voulu lui donner de l'argent mais il à dit qu'il n'en voulait pas qu'il attendrait votre retour pour régler avec vous, de sorte que je n'ai rien envoyé chez l'Honneux mais puisque tu ne reviens pas à Pâques je tacherai de régler avec lui, et de te dire ce qu'il reste. Voici ce que j'avais en caisse à ton départ en haut, 3260 frs. donné à Lambert pour son voyage de France 450 frs. il à rapporté 68 frs. et en à conservé 60 frs. que j'ai marqué. Dans le secrétaire il y avait 168 frs. 25 C<sup>mes</sup> le rouleau de 100 frs. qui était là en contenait 105; j'ai envoyé au receveur 100 frs. comme tu avais dit il te priais de lui envoyer le montant que Godfrind doit payer sur Perwez et Gosnes (*lire Goesnes* ) pour lui envoyer un avertissement. J'ai aussi donné 20 frs. à Thérèse, plus 5 frs. à Hubert Doujean qui fait sa tournée à cause qu'il vient de perdre sa bonne jument en accouchant, vois maintenant ce qui me reste il me reste je crois en tout 2860 frs. dis-moi ce qu'il faut faire. Absolument rien de nouveau depuis ton départ, pas une seule lettre; je vais écrire un mot au vieux Morsa qu'un jour qu'il passera ou François qu'il vienne régler son compte pour pouvoir terminer cela; que tu ne reviens pas à Pâques. Je finis, je tacherai de trouver 2 servantes, comme tu me le fais dire de Lambert. Je te dirai pour nouvelles, que Virginie croit être enceinte, Dieu merci qu'elle ne soit pas louée.

Nous ferons pour un mieux .

J'embrasse Mon Cher Henri, et les pirus se joignent à moi pour envoyer mille baisers à leur Cher Papa et Chers Oncles.

Rappelles-moi aussi à leur bon souvenir.

Ton épouse Toute Dévouée pour la vie.

Elise Sepulchre

P.S. J'écrirais encore dans 2 ou 3 jours, ne manque pas d'écrire aussi. Je t'attendais pour faire mes Pâques, mais je crois que je les ferai demain, quand feras-tu les tiennes et où ?

La même

**209/1**

*La vente de Baya a eu lieu le 28 / 3 / 64 ( lundi ) Donc , elle écrit le dimanche 27 / 3 / 1864 Perwez  
Dimanche 9 heures du soir ( vers Pâques 1864 )*

27/03/1864

Mon Bien Cher Henri,

Nous venons de rentrer de Solières avec ma tante de Longchamps et ses enfants, où nous avons été chercher de tes nouvelles. J'ai communiqué ta lettre au vieux Sepulchre et à Zaza, qui avait encore parlé ce matin de notre voyage avec Joseph. Tu sais son projet, le vieux Sepulchre croit qu'il vaut mieux que je vienne avec Joseph et Zaza , je trouve aussi que j'aurais du mal d'être prête pour

jeudi, ce sera probablement lundi ou mardi dès Pâques closes que nous arriverons sauf empêchement, tu n'ignores pas cependant qu'il me tarde de te rejoindre là-bas; mais je vois bien que le vieux Sepulchre aime d'attendre la maman qui ne peut pas quitter pour le moment à cause de Caroline qu'on attend de jour à autre des nouvelles. Papa et maman de Malihoux qui doivent être à Sclayn depuis un jour ou deux repasserons peut-être demain par ici pour la vente de Baya.

En allant avec Joseph, Zaza etc. etc. je pourrais passer plus de kilos, vu qu'on peut passer 30 kilos par personne.

J'ai donné 70 frs. aux Victor. J'ai payé le charron des journées qu'il avait 28 frs. 50 C<sup>mes</sup> et j'ai pris une 30<sup>ème</sup> de frs. pour moi, d'ailleurs je tiens note de tout cela, plus 10 frs. à L<sup>t</sup> (supposé Lambert comme dans d'autres lettres déjà) que tu m'as chargée de lui donner. J'irai un jour de la semaine à Pailhe voir mon oncle, et m'informerai en même temps de la servante; c'est dommage que je n'aurai pas les deux dont je t'ai parlé. Tu ne me parles pas des désagréments que tu as avec Vanesson, Vatrin etc.; tache de les envoyer paître le plus tôt possible. J'attends une réponse à la lettre que je t'ai écrite. Dis-moi un peu ce qu'il faut emballer à peu près et ce que je dois laisser.

Les enfants sont enchantés du bedot que tu leur promets. Marie à la diarrhée depuis quelques jours mais cela ne l'empêche pas d'être gaie et de manger, Joseph à la joue enflée cependant il ne se plaint pas de mal de dents ni d'aucune douleurs, je crois que ce ne sera rien. Pirou est toujours le petit Diable à ressort que tu connais. Ils ont fait ample connaissance avec Zaza aujourd'hui. C'est bien dommage qu'il va perdre Angélique et Frédéric. Rien de nouveau au pays.

En attendant le plaisir de te revoir, moment bien désiré, je t'embrasse de coeur, et les enfants en font autant sans oublier mon oncle Totor.

Toute la famille de Solières me charge de vous faire mille compliments et embrassements.

Ton attachée pour la vie.

Elise

## 209/2

( Normalement 1864 vers Pâques peut-être le 19 / 3 / 64 )

Perwez samedi matin

Mon Cher Henri,

Les deux Victor partiront lundi matin pour aller loger à Nancy. Comme je suppose que tu seras encore à Novéant quand tu recevras ma lettre, si tu veux les attendre, comme ils ne connaissent pas le chemin, ou les envoyer chercher comme tu voudras, ils auront chaque un petit bodet (*Sac ou saccoche*), Victor à laissé le sien à la station de Grupont. Lambert vous fait dire qu'on à commencé à rouler les grains, que les terres sont presque brîhies et te fais demander quand il faudra semer. La semaine prochaine ils vont chercher une voiture de fumier pour Papa et un jour à Sclayn conduire la farine.

Rien de nouveau ici tout va assez bien, je crois que nous n'aurons pas les 2 filles en question cela à cause de la femme Bourgeois car la femme Penasse était tout-à-fait décidée. Je m'en vais sonder Marie pour savoir quel sujet elle à d'être si impertinente, elle s'accuse elle-même, si elle n'était pas si curieuse de visiter ce qui était resté dans ta garde-robe pour donner, elle ne saurait rien car elle n'a rien vu de ce que j'ai donné, mais elle à été passer la revue et les deux vieux pantalons qui étaient là la démangeait. Si elle à encore le front d'être si effrontée quand je lui dirai, je la jette à la porte; dussé-je donner 250 frs. À fifine je l'aurai.

La maman de Solières est venue nous voir avant-hier avec Louis, mais elle est retournée le même jour.

En attendant le plaisir de te revoir, je t'embrasse de coeur et suis

Ta Toute Dévouée et Attachée  
Elise

P.S. Le Sinsi (*Fermier*), Laotte (*Laotte ou layotte: vendengeuse, Layot ou laiot: vendengeur*),  
pirou (*Pirou ou pirouyou: l'as des as, le champion*) et Pitrouyou t'embrasses aussi et leur Cher Oncle  
Totor.

N'oublies pas aussi de l'embrasser pour moi, si tu n'es pas trop jaloux.

Des compliments à Angélique, Frédéric M<sup>er</sup> et M<sup>me</sup> Vatrin et à tous ceux qui s'intéressent à  
nous. Toutes les familles se portent bien.

La même

Que ne puisse-je vous envoyer des cocognes à tous deux dans ma lettre.

**210/1**

Perwez mardi 29 Mars 1864 après-midi

Mon Bien Cher Henri

C'est probablement la dernière fois que je t'écris. Comme tu me dis avoir fait tes Pâques je n'ai pas demandé du tout l'autorisation à notre Curé. Je viens de terminer avec François Morsa, notre compte tu lui étais redevable d'une somme de 1870 frs. 50 c<sup>mes</sup> que je lui ai payé, je viens de compter mes espèces et il me reste 874 frs. J'ai reçu hier de Fossion sa note s'élevant à 34 frs. Quand j'aurai donné 200 ou 250 frs à Lambert plus les dépenses que je ferai encore avant mon départ je crois qu'il me faudra conserver le reste pour mon voyage. Je n'ai pas encore de servante c'est bien difficile à trouver.

Comme tu ne m'as pas consultée pour vendre mes poules à 1 frs. Je n'ai pas attendu non plus ta réponse pour céder le lit, j'espère bien que tu n'auras pas vendu celles de Thérèse qui ne voulait pas les leur laisser moins d'un fr. 20 c<sup>mes</sup> comme elles le valent attendu qu'on pourrait les vendre ce prix-là, tu pourras bien lui rendre le surplus si tu les as vendues, Je ne lui en ai pas parlé.

Pour fixer la vente il faudrait savoir quand les Massons pourront partir vu qu'ils ne peuvent pas se dépouiller avant leur départ. Pour jusque quand as-tu les Vatrin et Vanesson ? Si c'est jusqu'au 23 avril ( la S<sup>t</sup> Georges ) et qu'on aurait fini ici rien ne s'opposerait à ce que l'on s'en aille avant le 1er mai. Je compte toujours que ce sera Lundi ou Mardi que nous partirons, je n'ai pas revu Joseph pour savoir le jour fixé. Papa de Solières la maman et Zaza doivent venir Jeudi m'aider à emballer. Je ne toucherai pas à tes papiers du bureau, ni livres bouteilles ou poison etc. Tu arrangeras cela toi même quand tu reviendras, pour la vente, je suppose, combien faut-il annoncer de garde-robe pour la vente ? Les amenons-nous toutes deux ici ? Peut-on placer la grande à Quercigny ?

Lambert me charge de te dire que les 6 hectares de grains de la terre au trèfle sont roulés, tous les hersages sont finis, Lt ( Lambert je suppose ) se disposait à les repasser encore une fois avant de semer si le temps convient. Nous avons aujourd'hui plus d'un demi pied de neige il en a tombé toute la journée. Si tu as aussi du mauvais temps la bas tu risqueras j'en suis sûr d'avoir tous tes gens so stave. Les Victor sont-ils arrivés à bon port ? Ma tante de Longchamps te fais mille compliments et à son cher Victor, elle te le recommande, comme il n'a pas encore fait ses Pâques.

Solot, chez Masson etc. te présentent aussi bien des choses. Lt ( toujours supposé Lambert ) n'a pas payé Jouant. Je remettrai la note à Lambertine. J'attends encore une de tes lettres avant mon départ. Je te remercie tu ne me plains pas des nouvelles, et souvent. (???)

S'il fait beau j'irai demain à Malihoux et à Pailhe je n'aime pas de partir comme cela, j'ai eu Papa hier qui est venu à la vente de Baya il trouve qu'il vaut mieux y aller, Victoire veut que j'aille à

Sclayn, je ne sais si j'irai. Papa à été bien content de recevoir ta lettre mais il n'y répondra pas puisque tu dois revenir sous peu.

Ramelot vient de me remettre la quittance d'Emile Tarlier. Le manuel de culture maraîchère par R. Tigas est épuisé. Une nouvelle édition tout-à-fait refondue et augmentée paraîtra dans 2 mois. Faut-il t'envoyer ou prendre avec moi la note de Morsa pour aller la-bas.

Il paraît dit-on que M<sup>ex</sup> Louis va se marier au mois de Mai avec M<sup>elle</sup> la Comtesse S<sup>t</sup> Pierre. Je crois que c'est tout ce que j'ai de plus intéressant à te dire .

Le gamin ne veut pas rester à Malihoux. Moi, Joseph Layotte Pirou embrassons Papa de grand coeur. Ils me charge de vous dire de faire mille compliments à leur Bedot des compliments à mon Oncle Totor aux Victor et à tout qui veut bien parler de nous.

Ton Epouse Toute Dévouée et Attachée pour la vie.

Elise

### 210/2

*Comme se rattachant juste avant le départ pour Quercigny et aucun renseignements concrets, je la place ici.*

Mon Cher Henri,

Je n'ai rien de bien intéressant à te dire, sinon que de te dire que Lambert se sera relavé comme il aura pu, il à encore vexé Maman de Solières à table à Malihoux dimanche en disant que les hommes de Haillot aurait du malheur s'il ne s'amuserait pas, il à toujours ses hommes là au coeur, il à encore dit à Victoire qu'il faisait toujours des journées de 5/4 cela est toujours pour se plaindre, s'il n'est pas content qu'il se plaigne à nous et qu'il ne vienne pas se plaindre comme cela à tout le monde, tu à quasi l'air de dire que Papa lui à fait plus de mal que de bien, dans tous les cas il ne lui à pas demandé de conseils et Papa à été fort vexé de tous ses raisonnements. Fais-en ce que tu veux. Je suis triste que tu lui aie lu ma lettre, je n'aime pas de me mêler de cela.

Je ne saurai encore te dire quand je retournerai je t'en écrirai quand je saurais à quoi m'en tenir.

François attend pour porter la lettre au convoi, je n'en dirai pas davantage.

Des compliments d'Adèle à sa Maman, de Joseph et Catherine à Marie.

Il me tarde déjà d'être près de toi et de nos chers Minous. Pirou est contente partout.

Nous vous embrassons tous de coeur sans oublier Joseph et Laotte.

Ton attachée pour la vie.

Elise

### 210/3

Solieres lundi matin

Mon Bien Cher Henri,

C'est pour la dernière fois que je t'écris, mon voyage reste fixé pour jeudi, accompagnée de Louis et Léon, Maman est à Sclayn où tout va très bien, Papa vient m'y dire à revoir mercredi de sorte que je ne retournerai pas Malihoux. J'ai écrit comme tu me l'avais dit au vicaire d'Annevoie.

Je pars tantôt, pour l'Abbaye et Perwez. J'espère trouver encore une de tes lettres, en rentrant demain à Sclayn.



Mille compliments à ma tante et aux filles; nous répondrons à mon retour aux parents de Marie car je crois que c'est encore quelque chose qui vient d'elle. Embrasse Joseph et Layot pour nous.  
Ta toute dévouée et attachée.

Elise

**210/4**

Jeudi

Mon Cher Henri

Ci-jointe une lettre de Perwez. Je vais leur écrire , ou plus tôt écris-leur ce que tu penses pour le chariot, dis-leur de laisser la cuisinière, et ce que tu as à dire, qu'il tache de trouver une servante ou deux et d'en faire pour un mieux.

Je crois que ce n'est pas le père qui en est cause puisque elle ne s'était pas réservée sa parole mais plutôt M<sup>me</sup> Bodson qui l'aura fortement remontée.

Il serait peut bon de prévenir ma tante Pauline de venir avec les Masson, car nous serons dans la gêne surtout pour la cérémonie du 25. Tant d'ouvrages qu'il y a là à nettoyer. Jusque samedi mon Cher Henri, j'espère que tu auras reçu ta caisse en bon état. Je me réjouis jusque lundi, je n'ai rien à faire ici et tant d'ouvrages à Quercigny.

Fais mes compliments à Perwez il nous faudra écrire de nouveau à Malihoux, Solières, Sclayn, Ben etc., mais j'attendrai que tu sois ici .

A bientôt, rien de nouveau. Demain je serai seule ici tante Célestine, Zaza, Totor partent pour Paris.

Ta Toute Dévouée  
E. Sepulchre

**211/1**

*D'après le texte , voir Masson, et la préparation du départ, 1864.*

Perwez lundi 31 Mars au Soir

*( par recouplement , 1864 )*

Mon Bien Cher Henri,

Je suis rentrée ce Matin à 9 heures de Malihoux et de Pailhe où je suis allée hier avec les enfants en tournée d'adieux, ce dont tu crains tant, sinon le moment que nous sommes montés en voiture on n'avait pas vu couler une larme et cela n'a duré que deux secondes vu que Papa en riant nous pressaient de partir, ils te font tous mille compliments les Guilmot compris, Désiré m'a remis pour toi une petite brochure de lui je ne te dirai pas le titre, ne l'ayant pas sous les yeux.

Adolphe se recommande pour une de tes photographies. J'ai eu aujourd'hui le vi Sepul Zaza et Constant à dîné, Francois t'a écrit de venir me chercher, Joseph t'a écrit de ne pas te déranger si tu n'as pas le temps, et moi je suis toujours ici attendant une décision quelconque, si tu ne reviens pas la caravane ne partira je crois que vers le milieu de la semaine prochaine à cause des règles de Célestine qui sont arrivées.

Le vieux Sepulchre à pris les dimensions des portraits, de notre grand Christ, pour faire faire 2 petites caisses plates à Jean, nous croyons que ce sera plus sûr . Ci-joint une lettre d'Isidore le piqueur, veuillez y répondre. Lambert est venu me trouver avec le Garde Champêtre, me dire si on lui laissait encore prendre 6 muids de grains le tas serait plus commode à remuer, on le payera sa valeur

d'après l'estime de François du Moulin ou de Mon frère que fallait-il faire que d'acquiesser à cette demande. François Masson est venu payer ses 2 muids de grains. 46 frs.

Pas de servantes encore. J'ai demandé hier à ma Tante Pauline si on avait besoin d'elle vers le temps de mes couches si on l'aurait, elle m'a dit que l'on pouvait compter sur elle pour 1 mois ou deux, peut-être plus si on en a besoin, nous serons peut-être bien heureux de la conserver le plus possible si on ne trouve rien de convenable. Bien coudre, repasser, faire la cuisine, personne sûre etc. etc.

Le sinsi et Layot sont entièrement guéris, le petit Pirou va aussi très-bien, moi pas mal, je vais toujours mon petit bonhomme de train, avec pitrouyoux. (*Ou pitrouyoux* )

En attendant que j'aie le plaisir tant désiré de te revoir je veux bien, une de tes cartes photographiée. Quoique comme toi cela ne produit pas le même effet que l'original.

Ne sois pas inquiet sur mon sort à cause des adieux des gens de Perwez, sois bien persuadé qu'il ne me feront aucune impression, à part les Parents de Solières, de Sclayn etc. Le gros coups est fait.

Nous t'embrassons avec les enfants de tous notre coeur.

Ton attachée pour la vie

Elise Sepulchre

**211/2**

*Corres. de Metz*

Nancy, 1 avril 1864

Monsieur,

J'écris moi-même à Mr Beau pour l'informer des retards que la négligence de ses ouvriers apporte à l'exécution des réparations de Quercigny, et pour le prier de leur mettre l'épée dans les reins.

La première idée qui se présente à mon esprit pour ce qui concerne la chapelle est de substituer au tabernacle dont on n'a pas besoin après tout, puisqu'il n'y aura point de réserve dans la chapelle, d'un simple socle moins élevé de moitié environ, et d'une languette très basse pour les chandeliers de chaque côté.

*Ensuite, la lettre comporte un dessin de l'autel avec chandeliers.*

Que si ce moyen n'était pas suffisant, on pourrait encore gagner quelque chose en diminuant la hauteur du marchepied de l'autel, et même en encastrant de quelques centimètres l'autel lui-même dans le marchepied taillé ad hoc sauf à le soutenir alors par des cales placées sous l'autel. J'espère toutefois que le premier moyen suffira.

Je regrette ces retards, bien involontaires de ma part, dans l'exécution des travaux et vous prie de recevoir, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

Dans une encoignure à droite de l'autel, il conviendrait de faire placer une tablette propre à recevoir les burettes.

**212/1**

Perwez lundi matin 1864

(par recouplement il s'agit du mois d'avril )

Mon Bien Cher Henri

C'est encore moi qui vient te dire que nous avons toujours le mauvais temps, toute la semaine passée nous avons eu des giboulées et il à fait plus froid qu'en hiver; hier et aujourd'hui il pleut à ne pouvoir sortir, Victoire et ses enfants sont ici. François est venu aussi loger et je crois que si ce temps là continue on remettra encore le voyage. Cela commence à m'embêter, je n'ose faire des provisions que pour un jour ou deux et on est toujours sur le qui-vive, un jour c'est le temps, un jour c'est ci un jour c'est ça et nous sommes toujours ici . On va fixer la vente pour le 21 Cn. (*je suppose effectivement qu'il s'agit de la lettre 'c' ou peut-être 'b' suivie probablement de la lettre 'n' . Ce qui pourrait être interprété par 'courant' .Je ferai un recouplement avec les informations que je pourrais trouver à propos de la vente )*

Tu as encore cédé parait-il Pooû à Polot, cependant je crois que Constant l'aurait repris si on ne l'emmenait à Quercigny.

Rien de nouveau ici.

La pauvre M<sup>me</sup> Lambotte est morte vendredi on l'a enterrée samedi.

J'attends encore de tes nouvelles . Papa, Napoléon, François vont à Huy mercredi pour l'acte. Toutes les familles se portent bien et te font mille compliments .Tu as sans doute appris l'heureuse arrivée à Ben d'une grosse fille, arrivée à la vapeur. Tout va bien . En attendant le plaisir de te rejoindre, moment tant désiré.

Nous t'embrassons avec les enfants bien sincèrement.

Ton attachée et Dévouée

E. Sepulchre

Des compliments aux deux Victor de la part de ceux de chez Masson qui se portent tous très-bien.

Mélanie fait sa première communion Dimanche prochain. Papa de Malihoux est venu hier passer la journée avec nous.

La même

**212/2**

*Corres. de Metz*

Nancy, 21 avril 1864

Monsieur,

Il me semble absolument impossible dans l'état présent des travaux de demander à Monseigneur de venir à la ferme. A l'heure qu'il est je n'ai pu encore avoir de pierre consacrée pour l'autel, et les peintures ne sont qu'ébauchées. Je regarde donc cette visite comme une chose impraticable.

Ce que nous perdrons du côté de l'honneur, nous le gagnerons du côté du recueillement. La bénédiction par notre curé se fera dans des conditions moins expéditives et où la curiosité aura moins de part.

J'envoie sur l'heure chez le Mr du papier pour lui demander le colleur dès ce soir, si la chose est possible.

Il nous est très facile d'adapter les rideaux aux fenêtres de la chambre Duchesse. Cela se fait tous les jours. Si vous adoptiez mon idée de lit, la tête à la muraille et les pieds au milieu de la pièce, il vous faudrait dans la même pièce des rideaux au lit avec un ciel de lit.

*Il continue avec un dessin du lit à baldaquin et la cheminée encadrée par les deux fenêtres avec tentures.*

Peut-être, ne fut-ce que pour varier, feriez-vous bien d'adapter pour cette pièce des rideaux de mousseline brodée, blanche. Dans ce cas, ne pourriez utiliser à la grande pièce du premier étage, celle que je désigne par le nom de billard la perse violette; et vous achèteriez pour le cabinet S.E adjacent une perse rose à choisir, pour la mettre en harmonie avec le papier choisi pour ce cabinet.

Pour l'antichambre les pièces à donner j'ai pris une rayure verte, le seul papier vert de la maison, parce que là votre vue sur la campagne ne fait contraste et qu'il faut pourtant varier les tons.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A. de Metz Noblat

212/3

*Corres. de Metz Noblat*

Nancy, 24 avril 1864

Monsieur,

J'ai oublié hier de vous demander l'exacte mesure des carreaux de la fenêtre de la chapelle afin de préparer la découpe que je voudrais faire coller sur la vitre.

Nous avons également oublié de prendre le papier nécessaire pour couvrir la muraille de la chapelle opposée aux armoires.

Je suppose qu'avec les indications fournies au colleur par les désignations inscrites sur le papier, aucune erreur ne sera possible. J'ai appelé salle à manger la pièce du rez-de-chaussée contiguë au vestibule.

Pour cette pièce, faute d'un nombre suffisant de rouleaux, il a été inévitable de prendre un grani pour simuler le lambris.

Le cabinet rose est à l'angle sur la cours; le cabinet bleu, à l'angle sur le jardin. La chambre Vannesson est contiguë au cabinet bleu et lui sert d'entrée.

Le même papier peut servir pour le couloir obscur qui lui sert à elle-même d'entrée.

Si vous aimiez mieux le couil vert de l'autre antichambre, celle en vis-à-vis, libre à vous. Peut-être vous manque-t-il pour cette antichambre obscure la chambre de Vannesson. En ce cas écrivez-moi quelle quantité vous manque et quel papier vous avez adopté pour elle.

Le papier qui a une fleur grise avec un milieu orange est celui de la seconde chambre à dormir à droite de la chapelle, c'est-à-dire de la chambre qui traverse la cheminée de la chambre à four. Ni le bureau, ni son antichambre ne peuvent donner lieu à méprise.

Si vous avez besoin de choses oubliées, veuillez m'écrire et croyez, Monsieur à mon vif désir de vous arranger un intérieur plaisant.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

212/4

*Corres. de Metz*

Nancy, 26 avril 1864

Monsieur,

Je quitte Mr Beau qui me dit avoir tranché les questions que soulève la réparation des toitures par une lettre à Mouchette dans laquelle il lui enjoint de s'en tenir à la pose des tuiles et de laisser faire la charpente aux gens qui travaillent le bois, sauf la pose des lattes auxquelles s'accrochent les tuiles, lesquelles doivent être posées au fur et à mesure. Cela vous débarrasse du différent. Vous pouvez le trancher dans les mêmes termes de ma part.

Au surplus, il est fort possible que je vous vienne faire une visite soit demain, soit jeudi. En ce cas j'apporterai la pierre consacrée et le reste du papier. Je garde encore les ornements de peur qu'ils ne vous soient encore un embarras.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

212/5

*Corres. de Metz*

Nancy, 29 avril 1864

Monsieur,

Aussitôt votre lettre reçue, j'ai envoyé prévenir le ferblantier qui m'a promis de partir dans l'après-midi. S'il m'a tenu parole il sera à l'ouvrage quand cette lettre vous parviendra.

A peine avais-je quitté la ferme mercredi que je me suis souvenu n'avoir pas examiné une question dont m'avait entretenu Mr Beau; le contact des chevrons de la charpente avec les cheminées. Il paraît que les chevrons avaient été imprudemment appuyés sur la cheminée et qu'il y avait lieu de faire un encadrement pour supporter les chevrons coupés par le partage des cheminées. Cela m'a échappé! Mais comme il semble que cela était chose convenue, j'espère que mon oubli sera sans inconvénients.

Vous ne me parlez pas de Madame Sepulchre dans votre billet de ce matin. J'en augure que son indisposition n'a pas eu de suites. Je serais cependant heureux d'en recevoir l'assurance, car je l'ai quittée inquiet et de la voir souffrante au milieu de ce désordre, de ces odeurs, de ce tapage et des difficultés, d'une installation de ménage.

Avez-vous reçu la visite de Letourneur? Faut-il lui aller mettre l'épée dans les reins de votre part?

Recevez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**212/6**

*Corres. de Metz*

Nancy, 5 mai 1864

Monsieur,

Je suis heureux de penser que Madame Sepulchre se rétablit et qu'elle va recevoir une visite propre à la soutenir au moral; très contrarié d'apprendre que nos ouvriers se comportent si mal. Je vois qu'il nous faut renoncer à l'inauguration de la chapelle aujourd'hui en huit et que nous attendrons la Trinité sans bénédiction.

Je vais faire traquer le colleur et le peintre. Jean, père ou le fils était venu chez moi ce matin avec l'intention de remporter le reste des objets nécessaires à la chapelle. Je dois revenir demain; mais ce n'est pas à lui que je les confierai. Je vous les apporterai moi-même mardi. Ce matin j'ai reçu la convocation à laquelle je compte me rendre du Maire de Bouxières. Votre bourgmestre m'invite comme plus imposé, et je vais remplir mes devoirs de citoyen contribuable.

Point de dorure dans la chapelle. Si je vois Jean demain je le lui dirai moi-même.

J'avais loué un pré au garde chapelle de Bouxières, qui ne m'en a pas payé le prix. Voulez-vous dire à Clément de l'avertir de mes intentions et de lui relancer de ma part le loyer de l'an dernier.

Recevez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et les plus dévoués.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**212/7**

*Corres. de Metz*

Nancy, 8 juin 1864

Monsieur,

J'ai oublié hier, hébété que j'étais par la pluie battante qui nous a empêché de faire quoi que ce soit et qui nous a cloué à table; de vous prier de faire enduire le côté droit de la porte d'entrée d'un crépis propre à recevoir l'inscription que je me propose de faire poser par le peintre. Il faut pour cela profiter de la présence de Mr Rousselot à la ferme.

Je vais faire traquer Beau pour lui reprocher la négligence qu'il a apportée à vous pourvoir d'un tonneau et ne donnerai pas un centime d'à compte aux ouvriers avant la fin des travaux que chacun d'eux doit faire. La moutarde commence à me monter au nez, et la patience à me descendre dans les bottes.

En même temps je vais faire retirer le compte des remboursements (aussi exactement que possible) que j'ai à vous faire pour la nourriture de tous ces flâneurs-là.

Dès que vous aurez définitivement conclu avec Clément nous arrêterons ce qu'il conviendra de faire pour la maison.

Je vous souhaite heureuse paternité, Monsieur, et vous serre cordialement la main.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**212/8**

*Corres. de Metz sans date où il propose pour la première fois "Confrère".*

Monsieur et Confrère,

Je vous remercie des fruits que vous avez eu la bonté de m'envoyer ce matin, et vous assure que je ressens comme je le dois tous les bons procédés dont vous usez en toute occasion à mon égard. Je m'estime heureux de penser que par tous les côtés nos rapports seront ce que je souhaite qu'ils fussent, ceux de deux associés usant réciproquement l'un envers l'autre de tous les égards qui se doivent d'honnêtes gens ayant le cœur bien placé.

Permettez-moi de vous rappeler que vous avez encore les mémoires des ouvriers et de vous demander de les vouloir bien apporter jeudi.

Je vous renouvelle, Monsieur et Confrère, l'expression de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

PS: Je viens d'aller faire une visite de remerciement à M Dilschneider et je l'ai entretenu de ma négociation avec Mr Mongel. Il m'a dit que mon idée de distinguer les lots ou séries était très bonne et très praticable; il m'a ajouté qu'on pouvait encore stipuler que Mr Mongel aurait à tenir compte de toutes les dépenses qu'exigerait le rétablissement du drainage, s'il venait à manquer par la faute des drains, fut-ce d'un seul; mais qu'il faudrait se réserver le droit de faire soi-même les travaux. Soit l'une, soit l'autre combinaison serait, selon Mr Dilschneider, une garantie point trop onéreuse pour Mr Mongel. Enfin, si Mr Mongel refusait il nous resterait la ressource de la faïencerie de Toul (Aubry) qui nous fournirait avec une économie de cinq kilomètre le parcours sur chemin de fer. Je sors de chez Mr Alexandre mais je n'ai pu me faire ouvrir sa porte.

*Au dos, et au crayon, note d'Henri avec un dessin d'un tuyau de drainage et:*

Creusement de tranchées de 1m

Par mètre courant à 80 cm pour l'ouvrier & reboucher

Pose des tuyaux 1,25f/ fourniture

Bagues en plomb 1f par mètre

Réceptacle en pierre de taille 7f le mètre cube

Et chacun cube 80 cent. À 1 m

L'entrepreneur évalue en bloc la dépense à 6.000 frs environ par kilomètre.

**213/1**

*Dans cette lettre il faut encore vérifier la naissance et le baptême*

Novéant, le 13 juin 1864

Mon cher Henri,

En entrant dans le cabinet de travail de M<sup>er</sup> De Metz ce matin, tu ne soupçonnes pas ce que j'ai appris avant d'avoir rien pu lui apprendre. Il m'a surpris dans l'annonce des nouvelles en m'apprenant la mort la nuit de samedi à dimanche de l'excellent et trop actif M<sup>er</sup> Beaud à 6 1/2 h du soir; M<sup>er</sup> Beaud causait encore avec M<sup>er</sup> le notaire Michel de nos affaires. A 9 1/2 h. , il s'entretenait encore avec son fils l'avoué a qui j'ai fait visite le matin du plus court chemin à prendre pour aller aux eaux de je ne sais plus où.

Le matin à 6 h. On l'a trouvé mort dans sa chambre à coucher, ayant a la bouche du sang callié provenant soit d'une rupture d'abcès interne soit d'une hémorragie, qui l'aurait étouffé, malgré les efforts que sans doute il avait faits en sortant de son lit pour respirer.

C'est bien désolant de mourir ainsi. Il est vrai que ce l'est moins **quand** un homme dont la vie si **rude** n'a pas été **pleine** ce jours (il est mort à 63 ans ) a été sans **conteste** pleine d'action et d'action(?) droite et dévoué. M<sup>er</sup> De Metz m'a annoncé cette nouvelle, triste aussi, avec une émotion très-vive que tu partageras comme je l'ai fait et que partagent aussi François et Joseph: il **nous** aimait tant le pauvre M<sup>er</sup> Beaud ! Nous ne l'oublierons pas devant le Bon Dieu, et nous n'oublierons pas non plus ses enfants qui avaient encore tant besoin de lui au jugement du notaire Michel.

La mort de M<sup>er</sup> Beaud , m'a chargé M<sup>er</sup> De Metz de te dire ensuite, va précipiter probablement la mise de Serres en location et, puisque presque aucun fermier ne se sert d'unité nûrd'aine comme tu le fais toi, et en même temps, la mise en disponibilité de la famille si recommandable de par le dire de toutes les connaissances de M<sup>er</sup> De Metz aussi bien que de toi, Constant, Bastirol . D'une part donc si tu allais manger bientôt à la famille Lambert, comme c'est à craindre plus ou moins, il ne faudrait pas perdre ton temps pour planter des jalons en vue de ne pas laisser échapper une si bonne occasion. Tu la remplacent au besoin. D'autre part, si tu connaissais près ou a distance de toi en Belgique un cultivateur ayant le capital et les autres moyens de faire valoir Serres , le **moment** serait bon pour attirer son attention sur l'affaire qui, vu la rareté des gens capables et **empressé** de louer que va éprouver la propriétaire de l'avis de M<sup>er</sup> Michel, se présente comme opportune a conclure au point de vue d'un fermier.

M<sup>er</sup> De Metz a appris avec beaucoup de peine le coté triste de ce que j'allais tristement lui apprendre. Il a été beaucoup consolé toutefois de savoir qu' Elise a courageusement accepté le sacrifice, et que son moral tient bon comme il le faut dans une épreuve à laquelle après tout si peu de mères de familles même moins nombreuses à la fin de leur développement que ne l'est la vôtre aujourd'hui, ont le bonheur d'échapper. Il a été heureux de savoir qu'au moins elle va bien, elle, et qu'elle à échappé en bonne partie aux dangers particuliers d'un tel accouchement. Il lui recommande instamment, avec des instances vingt fois réitérées en quelques minutes, et en remarquant que c'est un devoir. Tout particulièrement pour elle qui a beaucoup souffert depuis un an. Et il te recommande à toi de prendre deux fois **chacune** des précautions qu'il y a à prendre en pareil cas et pour les relevailles et pour mille autres soins y compris les superflus dictés par les circonstances. **Madame** la Prieure et les Assistantes des Dominicaines qui savaient déjà tout pour M<sup>er</sup> Grandjean, vous recommandent aussi instamment la même conduite et compatissent à plein coeur à votre épreuve, heureuses de cette chrétienne confiance qu'a une Elise de vouloir baptiser son bien heureux fruit **de** son sein.

Marie étant soumise au commun régime, les dames te prient si possible de choisir un jour **encore** pour recevoir Léonie et Marie. Lundi prochain par exemple, enfin un jour **assuré** quelconque à ton choix, et de n'aller prendre que le matin passer les rentrer au pensionnat le soir. Tu me raconteras en temps et lieu ta décision a Novéant. Léonie et Marie ne savent pas qu'il est question d'une invitation à Quercigny.

Mère vous embrassent ainsi que le papa et la maman Paquet de tout coeur avec votre tout attentionné frère Zaza. Ci-joint une lettre de Valtron.

En triple hâte.

*Comme sous-entendu dans la formule de d'adieu et confirmé par l'écriture: lettre de Zaza*



**213/2**

*Corres. de Metz*

Nancy, 19 juin 1864

Monsieur et confrère,

Vous n'avez rien de plus à faire aujourd'hui que d'adresser au Président de la Société les remerciements que vous vous proposiez de lui envoyer.

Je suis heureux des bonnes nouvelles que vous me donnez de Madame Sepulchre et espère qu'avec les soins que vous lui imposez avec raison elle se rétablira complètement dans un bref délai.

Coupez-vous vos foins?

J'ai dîné hier chez Mr de Scitivaux où il a été fort question de vous. Les tuyaux de Meucomme sont de 3 centimètre au moins et coûtent 25 frs le mille. Ceux de Bayon ne coûtent que 20 francs. Mr de Scitivieux le père les trouve aussi bons que ceux de Meucomme et il leur trouve de plus cet avantage qu'ils ont en longueur 3 centimètres de plus, la différence du pied français au pied anglais. Il n'a pas le soir même retrouvé le prix du transport de Bayon à Nancy; mais c'est là un renseignement facile à avoir pour se rendre compte de la différence des prix de revient.

Sur quoi je vous renouvelle, Monsieur et confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**213/3**

*Corres. de Metz*

Nancy, 23 juin 1864

Voilà, Monsieur et confrère, un temps merveilleux pour votre fenaison.

J'ai reçu de Mr Marc une réponse qui me semble prouver qu'il ne m'a pas compris. Je vous l'envoie.

Mr de Scitivaux m'a apporté les drains de Meucomme et de Bayon. La diligence de ??? vous les apportera. Bayon coûte en gare 22 fr 25. Ceux de Meucomme 25 fr.

Dites-moi très franchement si mercredi prochain vous va pour la course à Quercigny projetée avec Mr Anatole de Scitivaux.

J'espère que Madame Sepulchre continue de se bien porter, et vous renouvelle, Monsieur et confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

J'ai fait votre commission près de Mr Michel

**213/4**

*Corres. de Metz*

Nancy, 25 juin 1864

J'étais hors de chez moi, Monsieur et confrère, lorsque votre lettre est arrivée. C'est pour cela que vous n'en recevez pas la réponse plus tôt.

Je ne vois pas de meilleur parti à prendre pour les draineurs que celui que vous indique Mr Desoer. Comme il ne s'agit que d'une surface médiocre en ce moment, la question du prix de la main d'œuvre n'aurait pas dès à présent une grande importance si les prix de l'essais ne devaient faire planche pour les travaux plus considérables qui suivront. Il est donc à ce point de vue inutile de se bien mettre en chantier. Mr Desoer saura de suite bien vous préparer les voies. Faites comme pour vous-même. Je suis assuré d'avance que vous ferez pour le mieux de mes intérêts.

En allant payer la note des papiers j'ai reçu avis du marchand que vous deviez avoir une bordure bois de chêne à renvoyer, car la quantité employée a du être notablement moindre que la quantité envoyée. Je pourrais rapporter le paquet mercredi.

Agréé, je vous prie, Monsieur et confrère, l'expression de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**213/5**

*Corres. de Metz*

Nancy, 2 juillet 1864

Monsieur et Confrère,

Je ne vous renvoie pas votre panier parce que Mr de Scitivaux ne me l'a pas renvoyé lui-même.

En revanche je vous adresse les trois mémoires du plâtrier, du menuisier et du serrurier, avec prière de les examiner, de voir si tous les travaux mentionnés ont été réellement faits et de me communiquer les observations que vous suggérerait la comparaison des prix avec le travail.

Comme je pars pour Paris lundi matin et que vous n'aurez vraisemblablement pas le temps de faire cet examen avant mon départ, nous concluons cela à fond à mon retour.

Je suis à Paris Hôtel des Trois Empereurs rue de Rivoli 170.

Mr Fondesthenne qui vous remettra cette lettre et les mémoires est l'arpenteur qui m'a été désigné par Mr de Scitivaux. Il vient examiner le terrain, pour se rendre compte des difficultés du travail et me faire son prix en conséquence.

J'espère que Madame Sepulchre, qui à mon sens, se fatiguait beaucoup trop le jour de notre visite, ne s'en est pas mal trouvée. Elle est encore très pâle et a besoin de se ménager et fortifier.

Recevez, je vous prie, Monsieur et Confrère, l'expression de mes meilleurs sentiments.

**213/6**

*Corres. de Metz*

Nancy, 3 juillet 1864

Monsieur et Confrère,

Je viens de traiter pour le bloc, je veux dire pour plan général de la ferme au prix de 1 fr 25 par hectare. Mr Fondesthenne partira dès demain pour se mettre à la besogne.

Vannesson ne m'a pas apporté hier l'estimation de récolte, mais seulement l'estimation des frais de moisson et de battage. Il les fixe à 25 fr. par hectare pour les colzas et 30 fr pour les blés et les seigles. Je lui ai communiqué l'estimation faite pour l'assurance et il l'a trouvée conforme à sa propre manière de voir.

Je pars demain en vous remerciant, Monsieur et Confrère de vos souhaits de bon voyage et espérant que tout ira à souhait pour vous pendant mon absence.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**213/7**

*Corres. de Metz*

Paris, 6 juillet 1864, 170 rue de Rivoli, hôtel des trois Empereurs.

Pour le reste des toitures à réparer, pour les murs de clôture, j'aurai encore besoin de tuiles, Monsieur et Confrère, et je pense donc qu'il vaut mieux attendre pour vendre, même à 22 fr le mille, que tous les travaux soient terminés et que nous sachions d'une façon certaine ce que nous avons de trop. Puisque nous avons certainement du surplus, il n'y a pas de mal à ce que vous ayez vendu un ½ mille; mais jusqu'à nouvel ordre arrêtez-vous là.

Si Mr Rousselot peut vous garantir la solidité du béton qu'il vous propose; employez le puisqu'il est plus économique. Employons-le aussi dans la maison de Clément.

Pour ce qui est des fosses à purin, il va sans dire qu'il faut les mettre en état de ne plus perdre le liquide qu'elles sont destinées à recueillir. *Mouchetu* les a bien mal cimentées pour qu'il faille déjà les réparer! Mais cela ne fait rien à l'affaire, elles sont comme elles sont et puisqu'elles laissent échapper le purin force est de les réparer. Je ne comprend pas comment on y pourrait utilement employer du goudron; mais si Mr Desoer vous assure que du goudron brûlé appliqué sur la maçonnerie peut produire un bon effet de ce genre, essayons.

Je me réjouis du beau temps que nous avons depuis mon départ puisqu'il a abrité achevé votre fenaison et de plus la moisson de nos colzas.

Je pars samedi soir pour Cauterets (Htes Pyrénées).

Recevez, je vous prie, Monsieur et Confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**213/8**

( *Probablement en 1864* )

Sclayn le 16 Juillet

Mon Cher Henri,

Selon le désir que tu m'as témoigné je viens te donner de nos nouvelles. Victoire continue à aller bien, voilà trois jours qu'elle n'a pas perdu une goutte de sang elle se lève, enfin elle va très bien, quand à moi et tes Pirous, nous n'allons pas mal, Dieu merci, je me nourris de l'espoir que tu es aussi en bonne santé ainsi que M<sup>re</sup> Napoléon.

Que fais-tu de bon chez les français et quand reviendras-tu, je viens d'écrire à Papa que si il allait à Namur dimanche de passer par ici, que je pourrais peut-être aller avec lui si toutefois tu n'étais pas de retour pour m'y accompagner. J'espère recevoir de tes nouvelles un de ses jours.

Rien de nouveau au pays que je sache, porte-toi bien et reviens le plus tôt possible près de tous tes pirous.

En attendant le plaisir de te revoir, nous vous embrassons tous de coeur.

Ta toute Dévouée et attachée pour la vie.

Elise Sepulchre

P.S. Mille choses aimables à M<sup>er</sup> de Metz et à M<sup>er</sup> Desoer

214/1

Sclayn le 17 7<sup>bre</sup> 1864

Mon Bien Cher Henri,

Je suis on ne peut plus contente d'apprendre que vous êtes tous en bonne santé, j'espère que Joseph ne se sera pas senti de son indigestion, ne mangez plus de champignons, car on dit que M<sup>me</sup> Grooters de Namur Belle-mère de M<sup>me</sup> Tombelle vient de mourir des suites d'une indigestion de champignons, n'en laisse plus manger aux enfants. Je suis ici depuis hier avec Papa et Maman de Solières, encore rien de nouveau .

Soeur Thérèse n'est pas arrivée et pas de nouvelles . C'est demain la fête ici, je crois que je ne danserais pas ici, Nous avons dîné jeudi à Huy.

S'il n'y a rien de nouveau ici dans les premiers jours de la semaine, j'irai voir M<sup>er</sup> Guilmot le Curé de Champion, et je retournerai à Perwez car je ne me suis pas arrêtée en passant. J'ai vu seulement M<sup>er</sup> le Curé Lomba et Théodore qui était près de la cure, je me suis arrêtée un instant pour leur dire bonjour.

Comme il était 11 1/2 heures et qu'on m'attendait à Solières pour dîner je n'ai pas passé chez Ramlot et j'ai bien réussi car ils étaient à Huy tous. Je suis passée hier par Ben et Gives, j'ai porté 55 f<sup>ts</sup> au Père de Julie qui est encore assez indisposé d'une rétention d'urine. N'en dites rien à Julie sa mère m'a dit qu'elle écrirait un de ses jours à Julie mais qu'elle n'en dirais rien s'il allait plus mal elle mettrait un billet cacheté dedans pour toi, il paraît qu'il à un peu trop bu à la fête, et ce n'est pas la 1<sup>ère</sup> fois qu'il a cela.

Tu me dis que je ne me presse pas de remplacer Marie, cependant quand ma Tante sera de retour et Marie elle ne pourront pas faire à deux avec ces grosses lessives, la cave etc, à moins que de prendre quelques journées par semaine ce qui ne vaudrait peut-être pas plus mal.

La Binamée Marée, avait confié à Angélique à la fête de Novéant qu'elle allait se marier qu'elle n'en avait encore rien dit mais qu'elle préviendrait M<sup>me</sup> . Dans 15 jours , elle voulait aussi quand Frédéric était à la ferme qu'il écrive une lettre pour chez elle, Frédéric n'a pas voulu, je ne serais pas étonnée qu'elle aurait fait écrire chez elle qu'elle ne voulait plus rester qu'elle aurait fait écrire par Nestor; j'en aurai le coeur net avant de retourner je ferai appeler sa mère et je lui dirai tout quand je repasserai à Malihoux. Je ne pourrais encore pas dire quand je retournerai. Fais des compliments à mon Oncle L'abbé s'il est encore là. Recommande bien aux filles la ration de vin , car Bertine aime bien de faire boire le grand Joseph. Ne laisse pas traîner mes lettres car il y a des curieuses ? Dis à ma tante Pauline que sa fille Béguine doit écrire à Odile après la retraite et que si elle ne part pas immédiatement après la retraite nous irons la voir .

Adèle y à déjà été elle se porte à merveille. Tout le monde se porte bien, Papa, Maman frères et soeurs. Tu me disais dans ta lettre d'aller à St Fontaine, mais comme on s'est informé de moi et de nos santés sans témoigner le désir de me voir, Papa ne me conseille pas d'y aller.

Quand dis-tu. Je ne me lasse pas de recommander le plus grand soin des enfants. Nous avons encore de la pluie depuis 2 jours. J'espère que ton mal de rein n'aura pas reparu. Dis à Joseph que je vais lui reporter un beau costume tout fait comme François et Charles, avec un petit gilet que sa Mairaine lui donne et à Laotte une belle robe, victoire à déjà trois belles robes neuve une de tante Lambertine en flanelle rouge, une de son Parrain en Mérinos français bleu de ciel et une de sa Mairaine.

Tu ne me dis rien du beurre roubalet ? Je me fais déjà une fête de te revoir et nos chers enfants. Jusqu'à nouvel ordre. Adresse tes lettres à Sclayn. Le petit Pirou embrasse son Papa Joseph et Laotte et tante Pauline. Papa et Maman Sepulchre ici présents, François Victoire et tous les enfants vous embrassent tous trois de coeur; et moi je te serre de toutes mes forces dans mes bras ainsi que les enfants.

Ta Toute Dévouée et attachée  
Elise

Recommande aux enfants d'être bien sages.

P.S. il y a 2 sacs d'amandes et raisins dans la petite armoire de la salle à manger. Veuille les refermer je l'ai oublié avant mon départ. Je suis sûr qu'il sont déjà dégrossis.

**214/2**

*Corres. de Metz*

Cauterets, 23 juillet 1864, Hôtel d'Angleterre

Monsieur et Confrère,

L'opération que fait Mr Fondesthenne et celle que vous souhaiteriez sont tout à fait distinctes. L'une à pour objet de connaître l'étendue réelle du gazon principal; l'autre aurait pour but de délimiter les contenances des parcelles. La première n'a aucun inconvénient puisque nous ne délimitons pas. La seconde en aurait, puisque nous ferions titre contre nous. Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas lieu de faire la seconde opération, mais il y faut réfléchir. Ce sera l'objet de l'une de nos premières conversations. Je serai en Lorraine vers le 10 août.

Je vous remercie des bonnes nouvelles que vous me donnez de mes récoltes et de vos semailles de colza. Je serais pour plus d'une raison satisfait d'obtenir un gros chiffre de produit brut. Avez-vous la même bonne opinion du blé que du seigle?

Je trouverai probablement les travaux de drainage terminés sinon je serais très intéressé par la vue du travail.

Puisque vous ne me parlez ni des ouvriers, ni du bétail c'est que tout va bien de ce côté.

Veillez, Monsieur et Confrère, me rappeler au souvenir de Madame Sepulchre et recevoir la nouvelle assurance de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**214/3**

*Corres. de Metz*

Cauterets, 4 août 1864

Monsieur et Confrère,

(on m'écrit de Nancy, par parenthèse, que le titre de membre de la Société d'agriculture vient d'être donné en masse à tant de gens que la confraternité perd beaucoup de son prix)

Je vous remercie beaucoup d'avoir pris la peine de m'informer du résultat de ma récolte en colza et des estimations approximatives du seigle et du blé! Je vois que le résultat restera notablement au dessous des espérances de Vannesson et les appréciations de Beau. Plus on avance dans la liquidation de mon année d'exploitation plus on la trouve désavantageuse, et c'est à quoi dans les conditions où je

me trouvais placé, avec une non réussite complète sur 16 hectares de blé par dessus le marché, il fallait s'attendre.

Je suis heureux que vous débutiez sous de meilleures auspices, et que vos avoines et votre colza vous promettent de bons résultats. Votre bétail aussi marche bien. Vous avez en vieilles pailles plus qu'il ne vous en manquera de nouvelles? Tout s'annonce donc bien pour 1865. Je quitte Cautejets le 6, je serai à Paris le 7; la distribution des prix de mon fils à lieu le 8; je serai à Nancy le 9 ou le 10. Avant l'Assomption j'irai vous faire une visite, avec mes enfants très probablement.

Veillez, Monsieur et cher Confrère, me rappeler au souvenir de Madame Sepulchre et recevoir l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

## 214/4

*Corres. de Metz datée par erreur par lui-même en 1860 au lieu de 1864.*

Nancy, 14 août 1860

Monsieur et Confrère,

Les personnes que j'ai consultées m'ont conseillé de vendre dès hier au prix de 48 fr qui m'a été offert par Mr Malgras, Maison du Grainetier, rue St Georges, vis-à-vis la Cathédrale, qui a déjà acheté les colzas de Serres, mais qui les a payés plus cher, 50 fr. Il y a eu un peu de reprise au marché d'hier, mais le cours moyen n'a pas dépassé 48 fr. On a même, m'assure-t-on traité plus d'affaires au dessous qu'au dessus. Voici les termes du marché que j'ai conclu, copiés sur celui de Serres, lequel est de la main de Mr Michel.

Comme vous êtes en avance avec moi tant pour les frais de récolte que pour les travaux de drainage commencés je vous prie de retenir le prix du colza pour vous rembourser et sauf règlement ultérieur entre nous.

Déjà nous avons des comptes à régler pour les ouvriers de la maison.

A ce propos, j'ai omis de prendre les mémoires que vous avez eu l'obligeance de vérifier et de recueillir vos observations. Ce sera pour mon retour.

La première fois que vous viendrez à Nancy ou que vous y enverrez, il faudrait faire prendre chez Mr Malgras les sacs destinés au colza. Je ne souhaite pas livraison avant la première quinzaine de septembre.

Je crains, Monsieur, de ne vous avoir pas suffisamment remercié des soins que vous donnez à la rentrée de mes récoltes. A notre première rencontre, nous causerons plus sérieusement du mode d'exécution de nos projets. Le partage du prix entre nous reste à régler et la façon dont je viens de réaliser les colzas est de tous points contraire à nos conventions primitives, puisque c'est moi qui vend ce que je vous avais déjà vendu un prix indéterminé. Heureusement que l'esprit de la convention est plus respecté que la lettre.

Recevez, Monsieur et Confrère, les compliments d'un partant. Je vais passer 10 jours dans les Vosges.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**214/5**

*Corres. de Metz*

Nancy, 27 août 1864

Monsieur et Confrère,

Je reçois à l'instant la visite de Mr Gobert, agent de la Compagnie d'assurances

*Il manque ensuite un morceau de la lettre, découpée.*

... mêmes termes. Je lui réponds que partie seulement des récoltes m'appartient et que j'ignore si vous n'avez pas pris d'autres arrangements pour la portion qui est vôtre. Si cela vous arrange, je pourrais faire renoncer ...

*Il manque ensuite un morceau de la lettre, découpée.*

... Respectifs. Si la valeur du tout ma paraissait moindre (les colzas par exemple n'y peuvent plus figurer) il faudrait abaisser le chiffre. Veuillez m'écrire ce que vous avez fait, quelles sont vos intentions.

Je n'ai pu vous remercier hier, ne sachant pas que vous m'en aviez gratifié, des fruits que vous avez eu l'attention de m'apporter. En même temps j'ai appris que vous vendiez très bien votre beurre en ville. Bonne nouvelle, dont je suis fort satisfait.

J'ai parlé de la livraison des colzas à Mr Malgras. Il n'en souhaite la livraison que vers le 15 septembre, espérant les vendre à la foire de Toul.

Veillez recevoir, Monsieur et Confrère, la nouvelle assurance de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**214/6**

*Corres. de Metz*

Nancy, 2 septembre 1864

Monsieur et Confrère,

Une indisposition de ma sœur me retient ici au delà du jour fixé pour mon départ. C'est pour cela que je vous écris encore de Nancy.

J'ai remis un à compte de 300 fr au menuisier Bischeler.

Réflexions faites, ne vaudrait-il pas mieux placer la bascule devant le petit bâtiment qui fait saillie, vis-à-vis la maison d'habitation, dans le bâtiment mi partie marcarerie, mi partie bergerie. Dans le bâtiment même on trouverait, faisant suite à l'escalier qui, à gauche, monte au grenier, l'escalier qui doit descendre à la bascule. Et si la bascule doit être couverte, on trouverait facilement dans les deux baraques qu'on démolit, les matériaux d'une couverture à air libre assez haute pour laisser

passer les voitures chargées. Cela ne vous priverait pas d'un hangar commode pour les charrues, her-  
ses. Et qui est à l'abri de la pluie plus que d'autres.

Sous d'autres rapports la place serait moins boueuse parce qu'elle ne serait pas sur le chemin  
des chariots chargés, du plus grand nombre du moins; mais tout ce qui doit être déposé, venant par la  
porte du petit étang, dans la seconde grange et la grande marcarerie, voir dans la première grange ne  
passera pas non plus naturellement sur la bascule placée contre la forge.

Pour toute cette partie de la ferme la vraie place serait la porte du petit étang, moyennant des  
travaux insignifiants; savoir deux entrées séparées par une forte pilastre; l'une libre et l'autre donnant  
accès sur une bascule fixe.

*Suit un croquis des emplacements*

Tout cela me semble indiquer qu'il y a encore lieu de réfléchir et que vous feriez peut-être bien  
d'attendre encore jusqu'au commencement d'octobre, époque de mon retour à Nancy, pour arrêter vos  
dernières résolutions.

Mr Moubalet est effectivement en mesure de vous aider à bien placer votre beurre. Je lui en ai  
parlé.

Recevez, je vous prie, Monsieur et Confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**214/7**

*Corres. de Metz*

Ligny, 14 septembre 1864

Monsieur et Confrère,

Je n'ai pu répondre en voyage à la lettre que vous m'avez adressée à Paris: j'allais trop vite et  
j'étais trop occupé pour cela. Voilà mon frère marié; je suis de retour au logis. C'est le moment de  
réparer mes torts.

Comme bien vous pensez je suis très disposé à profiter de la présence des draineurs belges pour  
drainer le verger futur; mais êtes vous assez sûr du succès de l'opération pour mettre en terre un nou-  
veau capital avant d'avoir éprouvé l'efficacité du drainage fait un peu plus loin? C'est là toute mon  
objection. Si l'opération doit certainement être faite, mieux vaudrait la faire plus tôt que plus tard, et  
planter sur les drains; doit elle être certainement faite. Aucune déception ne nous attend-elle? Vous  
pouvez déjà un peu juger de l'effet que produisent les drains posés dans le minimum. Donnent-ils  
abondamment et régulièrement? La surface a-t-elle après la pluie un autre aspect que les surfaces  
voisines? Au fond, nous sommes du même sentiment; seulement nous n'avons pas une égale con-  
fiance dans l'efficacité du drainage. Ma défiance durera tant que je n'aurai pas vu la comparaison du  
drainage avec la charrue fouilleuse.

J'ai reçu un mot de Mr Fondesthenne m'annonçant qu'il a déposé son travail chez moi et me  
demandant un nouvel à compte.

Je suppose que Madame Sepulchre est de retour en Belgique à l'heure qu'il est si elle n'a pas  
emmené ses enfants. Quant à Lambert je ne sais en vérité quoi décider pour vous. S'il abandonne  
deux filles en Belgique et que l'un de ses fils ait laissé son cœur là-bas, il y a bien des doutes à con-  
cevoir sur la possibilité de le garder longtemps près de vous.



Rappelez-moi, Monsieur et Confrère, au souvenir de Madame Sepulchre et recevez l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**215/1**

*Redatée probablement par la main d'Albert fils de Henri selon les dires de Jeanne petite fille de Henri: 24 / 09/ 1864 . La petite Elise dans la première phrase serait : branche François , fille de François et Victoire Pâquet, religieuse de l'Adoration perpétuelle*

Sclayn samedi

24/09/1864

Mon Cher Henri,

Tu apprendras demain avec Zaza la bonne nouvelle arrivée ici la mère et la petite Elise, Philippine, Victoire se portent à merveille. Sont arrivés hier pour le Baptême les Deux Papas les 2 mamans le parrain et Soeur Thérèse que j'ai ramenée hier de Namur ou j'étais allée chercher des sucres. J'ai enfin fixé mon retour à jeudi prochain, si Louis et les jeunes gens de Huy reviennent avec moi. Comme on le pense Papa ne me ramènera pas en cas contraire ce sera Papa de Malihoux.

Si tu as le temps de m'écrire dis-moi si nous devons loger à Novéant ou arriver directement à Nancy. Toute bonne nouvelles de tous mille compliments du Curé de Pailhe pour toi et de tous nos Parents. Demain Dimanche Lambertine vient et je retournerai avec elle à Perwez lundi où je ne suis pas encore allée.

Dis à Joseph Layotte que je leur reporterai des sucres de la petite Cousine Elise. Je suis on ne peut plus contente de voir que vous vous portez tous bien et que tout va si bien dans le ménage. Je crois que tu regretteras ta vieille cuisinière quand elle nous quittera, dis-lui que tous ses enfants se portent très-bien et qu'ils l'embrassent de coeur.

Je ne t'en dirai pas davantage aujourd'hui, sinon que de te dire que ma bourse devient plate et que je devrai probablement emprunter un peu d'argent pour aller te revoir.

Embrasses Joseph Laot pour nous. Le petit pirou ne pense pas plus à Quercigny que si elle n'y était jamais allée. Des compliments à ma tante et aux filles, dis à Lambert que je tacherai de voir les petites avant mon départ.

Je t'embrasses mille fois sur les deux joues.

Ta Toute Dévouée

Elise

**215/2**

*Corres. de Metz*

Ligny, 24 septembre 1864

Monsieur et Confrère,

Mon fils ne rentre que le 5 octobre dans son collège. Je le reconduis à Paris. Par conséquent si vous avez quelque versement à effectuer le premier, ce que je ne me rappelle pas exactement (je n'ai conservé souvenir que de l'époque approximative) le mieux serait bien que vous me l'ussiez fait lâcher de votre compte courant dans le mien la somme à verser, chez Mr Lenglet, en y ajoutant le prix des colzas, si vous l'avez touché, mais diminué de ce que je puis vous devoir à un titre quelconque.

Dès notre première rencontre à Nancy, où je serai le 8 au soir, au plus tard, nous réglerons ensemble nos dettes et nos créances réciproques.

Je vous remercie des renseignements que vous m'envoyez sur le prix de revient du drainage. Avec vous je ne doute pas que nous n'arrivions à opérer plus tard un peu plus économiquement. Toutefois je n'espère pas atteindre le prix de 12 centimes le mètre courant que Mr Desoer paraissait regarder comme possible.

Je suis heureux des bonnes nouvelles que vous recevez de Madame Sepulchre et vous renouvelle, Monsieur et Confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**215/3**

*Corres. Paquet*

Soliers le 15 octobre 1864

Nos chers lorains grand, gros, et petit et petite

Nous avons reçu votre lettre du 11 courant qui nous apprend que vous êtes tous en bonne santé et qui nous a trouvé maison mère, et succursale tous de même comme vous l'aviez prévu nous ne sommes pas allés à Aulnoye cette semaine, nous pas parce que nous ne donnons, comme armand vous l'a dit dimanche prochain un petit vin à Messieurs Aimable, guilmot et paquet, ~~dimanche prochain~~, les Messieurs ne veuille accepter aucune réunion chez nous que quand henry sera de la partie, ainsi quand vous serez disposés à faire une petite excursion en Belgique vous naurez qu'à m'en prévenir, pour que puisse les inviter, ils se proposent de vous accompagner au retour, ou tout au moins daller vous voir incessamment après, c'est je crois guilmot qui est la cause qu'il n'y sont point allés jusqu'à présent par rapport à les achats d'provisionnements, c'est le moment pour les acheter la. Ainsi donc comme nous présumons tout que vous ne tarderez pas de faire une excursion au pays vous vous arrangerez de façon à me donner un dimanche par rapport autrement, victor n'a pas facile de quitter autrement que le dimanche.

Demain dimanche nous allons à la fête de Ben, tout les Sepulchre Belge, et il est assez probable que mardi nous partiront avec Jh celestine et leonie pour aulnoye pour y passer le reste de la semaine.

Rien de nouveau à vous communiquer du Pays, la faire de votre assurance est réglée avec Mr Berlaïmon.

Nous embrassons tout les lorain, et lorraine de cœur

JF Sepulchre

...

marie albertine joseph paquet

PS: nous supposons que louis et armand partiront aujourd'hui, par sapretter à rentrer jeudi. Lundi passé nous avons eu jh et sa famille, paquet sa dame et sa sœur, et ... et sa famille.

*Ce document de la main de Jean-François Sepulchre, écrit de sa main avec la signature accompagnée des trois points.*

*Marie-Albertine signe elle-même également.*

**215/4**

*Corres. de Metz*

Nancy, 15 octobre 1864

Monsieur et Confrère,

Au milieu de la fumée nous ne pouvions y voir tout à fait clair. Dans notre projet de règlement de compte, nous avons aussi omis un compte d'assurances récoltes à régler entre nous.

Je viens de jeter un premier coup d'œil sur le plan Fondesthenne comparé au plan Gayot. C'est à revoir avec plus de soin et d'attention mais si je ne me suis pas trompé dans cette première vue des choses je dois avoir un déficit de 5 hectares 68 ares 25 centiares. La route occupe une surface de 3h 48a 12ca et je suis à penser qu'elle a été vendue deux fois. Resterait 2 hectares 20a 83 ca qui sont je ne sais où. Quant à votre contenance elle serait quelque peu supérieure à celle qui est portée au bail 277h 89a 99ca lesquels ne comprennent ni les petits bois de la charbonnière ni le bois même de la fontaine de Leyr et contigüe à Chauchamps.

J'ai vu le Sieur Hue l'autre jour, mais j'ai étourdiment oublié de lui parler du projet de visite à Quercigny dont vous m'aviez entretenu. Je pense d'ailleurs, l'ayant trouvé très occupé; qu'il n'aura pas le temps de venir en ce moment.

Veillez recevoir, Monsieur et Confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**215/5**

*Corres. de Metz. Elle n'est pas datée, mais il vient de fournir les burettes de la chapelle. Je la place donc en cette fin d'année 1864.*

Monsieur,

Je regrette de ne m'être pas trouvé chez moi quand vous y êtes venu tout à l'heure.

Le battant de la sonnette doit être dans la poche de votre paletot, car elle en avait un avant hier.

Je vous ai remis en mains propres un papier gris contenant les burettes en cristal, et je crois me rappeler que vous avez enfermé ce paquet avec les livres dans l'armoire de la chapelle.

J'ai reçu les cierges et vous les enverrai ou vous les apporterez ainsi que les bougies de petit calibre pour les souches.

J'ai écrit à Mr Rousselot, Mr Savy que j'ai vu hier souhaite naturellement que vous fassiez usage de ses services.

A bientôt, Monsieur et en attendant lundi, je vous renouvelle l'expression de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**215/6**

*Corres. de Metz. Document non daté. Vu les propos, je le place aussi en fin 1864.*

Monsieur et Confrère,

Je viens de recevoir le plan de drainage. Il arrive à propos si Mr Desoer arrive ce soir. Mais pas un mot à Mr Mongel.

J'ai attendu jusqu'au dernier moment pour vous écrire.

Monsieur votre frère que j'ai vu hier m'a donné les meilleures nouvelles de Madame Sepulchre. Je m'en réjouis avec vous et vous assure de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**215/7**

Quercigny Dimanche 10 heures du matin

Mon Cher Henri,

Je viens selon ton désir m'entretenir un peu avec toi; j'espère, jusqu'à preuve du contraire, que ton voyage s'est bien passé que notre petit Joseph n'aura pas eu froid et qu'il est heureux d'être de retour en Belgique.

Absolument rien de nouveau depuis ton départ, pas de lettre si ce n'est une de M<sup>me</sup> de Metz qui est parfaitement de ton avis concernant le petit Louis, elle ajourne la visite du fils et de la mère à Noël.

Tu auras aussi j'aime à l'espérer retrouvez tous nos Chers Parents en bonne santé et heureux de pouvoir te posséder quelques jours.

J'ai appris hier par une lettre de faire part, qui m'a coûté 60 C<sup>mes</sup> faute d'affranchissement suffisant, que le Bon vieux Papa Delbruyère était mort, que Dieu lui accorde le repos éternel, je suis sûr que toutes ses pauvres cousines sont bien affectées et avec raison.

Passons à des choses moins triste, irai-je à la fête tantôt ? Je l'espère, mais mon cavalier n'est pas encore arrivé, je vous dirai avant de fermer ma lettre s'il m'a fait une infidélité; je ne l'en croit pas capable, vivons d'espoir en attendant.

Il fait beau aujourd'hui. Depuis ton départ nous avons eu de la pluie tous les jours, cette nuit une petite gelée blanche qui n'a ma foi pas réchauffé le temps.

Il vient de m'arriver une petite aventure qui selon mon habitude m'a fait trembler. Victoire arrive étranglant à moitié son écharpe était serrée à son cou que je ne pouvais pas le défaire, c'était petit qui lui avait mis me dit-elle, quand il aurait voulu l'étrangler il ne l'aurait pas serrée plus fort.

M<sup>er</sup> Papelier est venu tantôt avec M<sup>er</sup> le Curé pour te remercier des soins donnés à leur vache qui va bien et rapporter le Laudanum.

Que je voudrais comme toi passer les fêtes de la Toussaint en compagnie de tous nos Chers Parents, mais n'y pensons pas, faisons la fête ici avec le Cher Zaza et nos Minous, le mieux que nous pourrons pour nous dédommager un peu de cette privation.

Notre Cher Constant est-il tout-à-fait rétabli, qu'il revienne avec toi, l'air de Lorraine achèvera son rétablissement.

J'attends de tes nouvelles demain ou après.

Je vous embrasse tous en hâte. Je suis sur mon haut Guinguin.

Elise

En arrivant, mon cher Henri, je trouve Elise aussi décidée que moi à aller à la fête d'Aboncourt. Elle met la plume dans ma roide main pour t'écrire cela pendant qu'elle va s'habiller. Victoire et Marie de leur côté me chargent d'écrire à Joseph qu'elles vont apprendre à lire et à écrire aussi, et qu'elles seront plus avancées que lui dans la croisette à Pâques, et puis au bout de cela un long ramage de Victoire la bavarde envoyée à l'adresse de Yeyet mais que je n'ai pas compris, ni Marie non plus car elle me demande ce que Victoire dit là.

Bref, santé et gaieté chez tous. Car voici venir aussi Lambert qui se promet, en voyant luire un beau soleil levé sous un sec brouillard bien froid, d'aller à la campagne demain avec charrue et herse même, du moins avec la herse sur les terres que viendra de sillonner la charrue, et du reste après demain, s'il fait beau temps jusque là ce que le vent du nord assure presque, avec la herse partout où l'on voudra.

Le facteur est arrivé. Je ferme la lettre en t'embrassant de coeur, et nos chers parents et Constant et Lambertine.

Zaza

Et nous aussi (*écrit par Zaza mais signé encore maladroitement par* )

Marie Elisabeth      Victoire      .....

**215/8**

Malihoux samedi 10 heures

Mon cher Henri,

Je te dirai en première ligne que notre voyage s'est bien passé, Papa nous attendais à Ciney où nous avons dîné avec lui, mais nous avons eu le désagrément de ne pas trouver Pierre, Lambert à du laisser ses malles à Ciney et partir à Pied, nous nous sommes dit que la lettre aura eu 1 jour de retard, nous avons attendu jusque 2h.1/2. Ils se sont mis en route, nous voulions prendre Titine avec nous mais Lambert préférait l'avoir, il viendra aujourd'hui ou demain.

Rien de nouveau au pays. Tout le monde va bien, on attend les Parents de Solières à la fête. Nous avons reçu une lettre de François ce matin regrettant de ne pouvoir assister à la fête que la chère Françoise est venue embellir de sa présence. Victoire va très bien. Maman regrette beaucoup de ne pas avoir Joseph et Laotte ici. La cousine de Beauraing la jeune, arrive ce soir. En rentrant hier Papa à trouvé une superbe cave à Liqueur que M<sup>elle</sup> Smets de Bruxelles la Miss venait d'apporter en reconnaissance de ce que Papa leur à vendu une petite propriété leur appartenant, c'est magnifique.

Je n'écrirai pas longuement aujourd'hui à cause que la pâte qui lève, m'attend pour les tartes, Maman te fais dire que tu serais bien gentil d'arriver avec les enfants. Papa est allé aujourd'hui à Perwez avec le comte.

N'oublie pas le lard et les fagots, qui vont manquer.

Victor Lange vient à la fête il a des nouvelles vues à Havelange, je t'en écrirai après. Je serais plus au courant il s'agit de M<sup>elle</sup> Gillon, M<sup>er</sup> Jules négocie l'affaire, Victor de son côté négocie la bière de M<sup>er</sup> Jules à Sclayn.

Dites à ma tante que ses enfants se portent bien, qu'ils ont été contents de leur micho et qu'ils l'embrasse. Le petit Joseph de Clémentine est mort il y a une quinzaine de jour d'une affection céré-

brale. Un petit de Jules Mahoux de Ciney est noyé, recommande donc bien les enfants ; et écris-moi souvent comment se portent les enfants et comment va le ménage.

Papa, Maman, François, Minou et moi embrassons de tout coeur Papa, Joseph et Laotte. Bien des compliments à ma tante, aux filles et dites leur que je me fie à elles pour bien faire la besogne, Marie pour les enfants et Julie pour la cave.

Toute dévouée Epouse

Elise

215/9

Solières mercredi à 2 1/2 heures

Mon Cher Henri,

J'arrive de Malihoux où j'attendais depuis mardi de tes bonnes nouvelles. J'ai été bien heureuse d'en trouver en arrivant, car j'ai eu un bel embarras cette nuit, j'ai rêvé que tu t'étais fait attrapé avec ton fusil, j'étais malade quand je me suis éveillée prend donc des précautions si tu t'en sers avant mon retour. Je suis charmée que tes reins sont guéris et que Joseph et Laotte se portent bien et sont sage, je leur rapporterai leur micho. J'ai donc été à la fête à Malihoux et à cause que nous avons une belle cousine de 20 ans j'ai du aller au bal où nous nous sommes ramplaies (*c'est bien cela qui est écrit !!!*) avec Papa, j'ai dansé quelques contredanses, avec M<sup>ers</sup> Jules, Guilmot et Lange Louis ainsi que M<sup>me</sup> Ponselet qui n'avait plus dansé non plus que moi depuis son mariage.

Le petit Pirou se porte bien et s'amuse parfaitement.

Il paraissait que L<sup>t</sup> (Je suppose Lambert) voulait consulter Papa pour prendre une détermination, mais Papa m'a dit qu'il avait été fort surpris de l'entendre raisonner. Il ne lui à pas demandé ses conseils du tout il lui à seulement dit qu'il avait prévu ce qui était arrivé, et qu'il regrettait bien de ne pas avoir accepté la place de Baya, il s'expliquait comme si on l'avait forcé de venir en France, que lui se levait tous les jours à 3 heures du matin tandis qu'il y avait là des hommes de Haillot qui ne se gênait pas et qu'ils gagnaient 3 frs. par jours, et qu'il aurait beaucoup mieux valu pour lui se retirer quand Papa avait quitté la ferme que Depuis lors il avait mangé toutes ses petites économies. Voilà comme il nous paye des embarras qu'ils nous ont occasionnés depuis qu'ils sont ici. Il à peut-être pris des arrangements avec ses Parents pour s'expliquer de la sorte, je t'écris cela pour ta gouverne, mais à ta place je ne les retiendrais pas, s'ils ont envie de quitter, nous mettrons un bon sou dans notre poche, pour l'entretien qu'on doit avoir d'eux et encore être payé d'ingratitude.

Autre chose: pour une servante, la fille de la grosse Marie Wilmet. Bohon est venue hier à Malihoux on l'aurait bien en lui donnant 200 frs.; mais il me semble qu'elle est si jeune 19 ans et que si je pouvais trouver une fille rasite qu'il vaudrait mieux. Dis-moi ton avis là dessus de suite pour que je cherche et rendre réponse à celle-là. Dis à Marie que j'ai vu son frère Joseph au bal qu'on se portent bien et qu'on lui fais des compliments, à ma tante que nous lui faisons tous nos compliments ses enfants se portent comme à la fête que Louis m'a fait danser et qu'il à une belle maîtresse M<sup>elle</sup> Qui-node.

Rien de nouveau que je sache adresse ta lettre quand tu m'écriras à Sclayn, où il n'y à encore rien de nouveau.

Je t'embrasse de tout mon coeur, ainsi que Joseph et Laotte. Tous nos Parents se portent bien et se joignent à moi pour t'embrasser et le petit Pirou aussi.

Ton attachée pour la vie

Elise Sepulchre

Recommande toujours les enfants pour le puits, le froid etc. Etc.

216/1

Quercigny 2 X<sup>bre</sup> 1864

Mon Cher Henri, Chère Layotte

Tous nos Chers Parents.

Vive S<sup>te</sup> Barbe

Absolument rien de nouveau depuis ton départ une petite couche de neige depuis hier soir, aujourd'hui elle tombe encore mais bien doucement. J'ai payé hier soir à nos Garçons quelques Anglaises de Bière pour fêter S<sup>t</sup> Eloi et l'anniversaire de ma naissance . Ils ont été très contents et n'ont pas fait de bruit, ils se sont amusés a peu près une heure . Aujourd'hui ils sont à Nancy avec l'avoine. Tu recevras demain la lettre que je t'ai envoyée concernant la houille. J'espère que Layotte est bien sage au pays et qu'elle ne pleure pas , Joseph et Victoire se réjouissent de la revoir pour avoir leur micho. Ils s'amuseent néanmoins bien à deux. Joseph à pleuré quand vous avez été partis je lui ai demandé pourquoi il pleurait. Il m'a répondu qu'il voulait aller aussi en Belgique, je lui ai dit qu'il était trop tard et il s'est consolé tout de suite. Le soir il m'a dit que c'était parce que Layotte était partie .

Charles le *marcart* me prie de vous remettre en mémoire son tabac à priser.

J'oubliais de vous dire que nous nous portons assez bien tous, Dieu merci, Calut est guéri. Pas encore de nouvelles de Savy pas d'autres lettres que celle pour la houille.

En attendant le plaisir de te revoir je t'embrasses avec Layotte nos Papas Mamans Frères et Soeurs etc., sans oublier ma petite Elise , n'oublie pas d'acheter la S<sup>t</sup> Nicolas à Gustave.

J'attends de tes nouvelles. Tu me diras ou je dois adresser mes lettres et quand tu reviendras.

J'écirai encore Dimanche, j'espère

Ta toute Dévouée

Elise

Je viens de recevoir ta lettre qui me fais plaisir

216/2

Quercigny mercredi après-midi

Mon Cher Henri,

Je ne sais si cette lettre t'arriveras à Malihoux vendredi c'est le maréchal qui la reportera à la poste tantôt. On est occupé pour le moment à mettre notre taureau en route mais pas moyen . Il à fallu plus de 10 hommes pour le tirer de force hors de l'écurie , maintenant il à le pi a co et il fait des sauts dans la cour . Pas moyen de le faire partir. 6 ou 7 hommes sont occupés depuis plus d'une heure et il ne veut pas suivre la vache. Il a enfin pris le parti de marcher pourvu que cela dure, car j'ai crains pour un instant de voir des accidents. En même temps que le taureau faisait de ses farces, M<sup>er</sup>

Badelot maire de Manhoué est venu m'apporter un lièvre, il était accompagné d'un autre Monsieur. Ils n'ont pas voulu entrer. M<sup>er</sup> Badelot m'a dit que la jeune Dame viendrait un de ses jours me faire visite . Il regrettait que tu ne fus pas ici. J'ai écrit aujourd'hui à M<sup>er</sup> le Maire de Sclayn pour le féliciter de sa nomination.

Je t'ai aussi adressé une lettre hier à Solières la tu reçois. J'ai reçu ta lettre tantôt et je vois que tu en prends des vacances. Tache de nous ramener les vieux Parents , ils seront les Bien venus, si je ne reçois pas d'autres nouvelles j'irai à Novéant dimanche ou lundi.

Mille embrassements à tous nos Parents et à Layotte. Nous t'embrassons aussi de coeur avec tous et Minou.

Ta toute Dévouée

Elise

Ma lettre n'est pas partie hier. Charles le marcart vient de revenir de Champigneulles d'avoir conduit le taureau et la vache . Le taureau s'est couché 4 fois en route . On devait aller chercher de la paille et mettre le feu à son derrière pour le faire relever, il avait les fesses toute rôties, dit Charles. N'oublies pas son tabac.

On continue à charrier au fumier depuis lundi et le soir il y aura 100 voitures de conduites. Je ne sais si on ne manquera pas d'eau avant ton retour; l'on craint que ci.

Dépêche-toi de revenir, pour venir tuer les loups . Si rodent continuellement autour de la maison , un jour de la semaine on en a vu un près de l'ancien poulailler. Clément le soir , un autre jour on a encore vu un le matin en mettant les chevaux boire, hier en conduisant sa première charrée de fumier Lambert en a vu un venant du coté de la Coudalle et allant vers le puits Pilotelle; il s'est assis pour regarder passer Lambert.

Victor Dognon m'a demandé un cheval mardi pour 2 jours en payant pour conduire sa femme à Fribourg près Dieuze pour ses yeux, je crois que tu ne lui aurait pas refusé cela pour un cas semblable et je lui ai aussi accordé, nous voilà jeudi à midi et il n'est pas encore revenu.

Je ne t'écirai plus; à moins que par nécessité demain.

A lundi j'espère à Novéant . Je m'en vais écrire à Zaza qu'il aura probablement quelques personnes à loger lundi.

Toute à toi

Elise

## 217

*En supposant que Elise écrit bien le 6 décembre et qu'il s'agit bien d'un mardi, pendant la période de Quercigny, il n'y a que 1864 et 1870 qui tombe un mardi. De plus Elise ne parle pas encore de la petite Elise née en 1866. Donc il devrait vraisemblablement s'agir que de 1864. Elle parlerait donc de la première Saint Nicolas de Quercigny.*

Quercigny mardi 11 heures du matin

06/12/1864 décembre

Cher Papa et Layotte,

Joseph et minou ne me laissent pas en repos si je n'écis à Papa et Layot, que S<sup>t</sup> Nicolas est venu cette nuit apporter une brouette à Joseph un jeu de Patience et une Arche, à Victoire un ménage et 1 à Layotte, car nous avons mis son plat, Joseph et Pirou espèrent qu'elle aussi aura mis leurs plats. Joseph dit que Layotte est gentille qu'il se réjouit qu'elle revienne. Vous nous direz sans doute bientôt quand vous reviendrez, et j'apprendrai sans doute tantôt ou demain comment la S<sup>te</sup> Barbe s'est passée et j'ose espérer que cette année il n'y aura plus eu de culbute.



Nous allons bien Dieu merci sinon hier j'ai tremblé de froid toute la journée au coin du feu. Mais aujourd'hui cela va mieux. Tu ne me dis pas où je dois t'adresser mes lettres, je ne sais où tu es n'y où tu seras, enfin elles te trouveront toujours j'espère.

Rien de nouveau ici on charrie au fumier ces jours-ci. Est-on content de te revoir au pays ? Ne vas pas faire trop de bamboches pour te faire malade. Layotte ne parle-t-elle pas de revenir à Quercigny ?

Pas de lettres, à moins que tantôt par le facteur.

Pardonne-moi mon griffonnage car j'ai froid aux mains. J'espère que tous nos bons Parents de Malihoux, Solières etc. etc. sont en bonne santé. J'attends de tes nouvelles.

En attendant le plaisir de te revoir nous vous embrassons avec Layot et tous nos Parents.

Toute Dévouée

Elise

**218/1**

Liège, place S<sup>t</sup> Barthélemi, 8, le 3 Janvier 1865

Mes Chers Quercigniens,

Je viens vous souhaiter une sainte et heureuse année. J'arrive après tous les autres, mais mon voeu n'en sera pas moins bon. Que l'an qui s'ouvre soit paisible pour la chère famille de Quercigny, que le bon Dieu qui a béni la ferme dès le début, répande de plus en plus ses bénédictions non seulement sur la ferme par de belles récoltes, et d'heureux résultats, mais surtout sur vous, chers Henri et Elise, et sur le petit Joseph, le gentil pirou, et le gros Laiot.

Est-ce que le bovê recueille encore des fossiles ? Et Marie et Victoire chantent-elles toujours le beau petit mari, qui est si poli ?

Je me souviens souvent des jours que j'ai passés en Lorraine; souvent aussi je me surprends à parcourir les campagnes ou à causer avec vous près d'un beau feu de bois; tant ces lieux me sont chers à cause de vous.

Je vous y envoie un baboê qui n'a pas encore vu fleurir son vingtième printemps. C'est bien jeune pour poser; c'est ce qu'il a fait pourtant écoutant plus les désirs de ses amis que les siens propres; car il n'était pas favorable à la mesure. Accueillez donc l'image comme souvenir de l'original, quelque sot qu'il soit, et comme gage de tout ce qu'il a fait de plus sage jusqu'ici; qui est de vous aimer.

J'ai envoyé aussi ma binette à Alexandre et à Léonie. Cette binette insignifiante à l'heure qu'il est, aura du moins certains avantages plus tard, quand ma peau aura changé et que la barbe ne sera plus absente. Plaise à Dieu que mon âme change, aussi, mais qu'elle se réforme et qu'elle devienne meilleur devant Lui et devant tous ceux qui ont reçu l'image çï-jointe.

Je suis revenu le matin de Huy. Toute la journée de hier lundi, je n'ai fait que voyager dans la neige. J'ai vu en parfaite joie et santé les soeurs Céleste et Terrestre, ainsi que Victoire. La petite Elise ne peut regarder personne sans rire; ce qui fait qu'on ne peut pas faire autrement qu'elle quand on la voit.

Papa a encore quelque peu mal aux reins; le temps ne sied guère à la complète guérison. Si le bon Dieu exauce les voeux des enfants et petits enfants qui prient souvent et qui ont prié surtout le jour de nouvel an pour lui, nous le retrouverons bientôt robuste comme auparavant. Sauf lui, tous sont en parfaite santé.

M<sup>e</sup> l'abbé va aussi parfaitement bien; mais si bien qu'il aille, il n'ira pas maintenant jusqu'en Lorraine; ses enfants sont peut-être trop enfants pour qu'il les quitte.

Adieu, je vais souper; j'aimerais pourtant mieux de continuer, mais la sonnette n'a pas d'oreille.

Portez-vous bien.

Louis

**218/2**

*Corres. de Metz*

Nancy, 30 janvier 1865

L'absence de Mr Mélin m'a empêché, Monsieur et Confrère, de répondre plus tôt à votre lettre. Je viens seulement de le joindre. Il sort de mon cabinet. Comme vous il ne regarde pas comme sérieux le devis de Tisserand.

De Bolis il n'a rien vu. Celui-ci est reparti sans l'aller trouver, et content sans doute d'avoir reçu plus que son compte, s'en est retourné chez lui tout simplement.

De tout cela résulte qu'il convient de traiter sans retard avec Rousselot. Voulez-vous le faire prévenir de se trouver mercredi à 2h chez Mr Mélin. Ils feront leur marché en règle et Rousselot pourra commencer tout de suite son travail et ses achats.

Quant à Bolis il faut tout simplement lui laisser savoir que les prix de Rousselot étant inférieurs aux siens, on lui a donné le travail.

A renard, renard et demi.

Ne témoignons aucune mauvaise humeur. Gardons sa quittance quand nous aurons quelques travaux de réparation à faire exécuter, on lui remettra la hache en main, et puis quand il faudra régler, nous le retrouverons. C'est lui alors qui demandera un règlement de compte. Ce sera notre belle.

Quant à Tisserand il faut tout simplement l'avertir que son devis n'a pas pu être pris au sérieux parce qu'il était à la fois trop cher et trop bon marché.

Vous avez parfaitement toisé l'individu du premier coup.

A la section de culture de samedi, on a vu, dit-on, (je suis de sciences) élu président M de Scitiaux, pour vice président Mr Binger, pour secrétaire Mr Drouot. Comme tout le monde avait le droit de voter, tous ceux qui se plaignaient s'en être privés ne sont pas venus. Il n'y avait qu'une vingtaine de votants?

Recevez, Monsieur et Confrère, la nouvelle assurance de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**219/1**

Liège , le 24 février 1865

Une heure de loisir me permet de vous répondre, mes bien chers frères de Lorraine; je la saisis au vol, heureux de me livrer à une bonne causerie.

Merci pour vos excellentes lettres, et pour toutes les bonnes et délicieuses choses qu'elles m'ont fait goûter. Je remercie surtout Zaza pour son sermon, venu fort à propos à un pêcheur endurci; il me donne des conseils d'une ressemblance si parfaite avec ceux de l'Abbé, que j'ai toute la peine du monde de ne pas m'imaginer un complot; je trouverais, du reste, le complot charmant; aussi je te prie, mon cher Zaza, de continuer, et de faire tout, avec ce glaive de l'esprit qu'on nomme trop légèrement

une plume, que tu me dépouilles enfin des habits du vieil homme, ou de l'enfant si tu l'aimes mieux. Je ferais volontiers l'incorrigible, pour recevoir parfois des lettres comme les deux que tu m'as écrites, jusqu'aujourd'hui.

Nous venons de lire le mouvement de M<sup>gr</sup> Lecourtier, que vous nous avez envoyé. L'Abbé, qui a vu et comme ce prélat à Paris quand il n'était qu'abbé, a été véritablement charmé de cet écrit; il n'hésite pas à la placer tant pour le style, que pour le fond, à côté de celui de M<sup>gr</sup> Duponloup, et celui de M<sup>gr</sup> Darboy dont nous n'avons que le commencement. Ce cher abbé croit, après tout, que l'école catholique et libérale, au lieu de fléchir sous l'épreuve qu'elle subit, va grandir comme tous les corps, qui portent en eux un élément vital, comme le sain esprit de l'évangile.

Vous serez contents d'apprendre, chers membres de l'académie de Quercigny, que le cercle Zanam marche bien; nous avons eu jusqu'ici plusieurs travaux remarquables: trois de Godefroid Camauër qui va nous en donner un quatrième, deux de Noblet, un de Delrée et deux de Sanche d'Almeida. Voici les sujets:

\_de Godefroid Camauër: Les deux tendances de l'esprit humain; l'abolition de la peine de mort ; les inégalités sociales.

\_De Noblet: L'esclavage, travail lu hier au soir, et qui doit être produit la semaine prochaine à la société des étudiants; et une Étude sur Platon.

\_De Delrée, L'abolition de la peine de mort, lu le même jour que celui de Godefroid;

\_de Sanche d'Almeida, un travail pour la peine de mort, et un contre l'esclavage(en Amérique).

Vous voyez que les sujets sont beaux; les travaux qui ont obtenu le plus de succès sont ceux de Godefroid, de Noblet et celui de Delrée. Nous avons aussi entendu un de Jorissen sur l'unité de l'espèce humaine, qui a plu beaucoup, et qui a étonné même M. Dewalque. Ce bon M. Dewalque va nous donner dans quelques semaines une série de conférences sur la géologie; nous nous attendons aussi à un travail important du savant M. Schawm sur l'âme des bêtes. Vous savez que nous possédons, outre ces deux professeurs, M. M. De Savoye et Chaudelon. Ces M. M. Sont enthousiastes de l'institution et surtout de son fondateur.

A propos, j'ai oublié de vous dire que moi aussi j'avais donné un travail, il y a huit jours. Joseph assistait à cette séance; Zaza, mon cher prédicateur, approuvera sans doute avec plaisir que j'ai lu mon court essai sur Isaïe, avec un chique foudroyant; il y avait, en effet, tant de foudre dans l'orateur, qu'il a électrisé l'auditoire. Demandez- le, du reste, à Joseph. Il a du être surpris de cette victoire incroyable sur mon incroyable timidité. Quant à mon travail, mes chers frères, il est petit et peu important, quoiqu'il m'ait coûté énormément de temps; je ne vous en dirai pas plus ; je vous le passerai, et vous le jugerez, si vous avez la patience de le lire. Un suffrage auquel je tiens par-dessus tout, c'est celui de l'abbé, il a été très content; on a même dit et assuré, quoique je n'aie pas levé les yeux et que je ne l'aie pas vu, qu'il a été très-ému pendant la lecture de ma conférence; il est bon d'ajouter, qu'il était touché non par moi, mais par le grand Isaïe que je citais.

Je vous demande pardon, mes chers Lorrains, de parler si longtemps de ma personne, et surtout d'en parler en orgueilleux et en égoïste.

M. L'abbé m'a chargé de vous dire que vous auriez réponse de lui, dans quelques jours; il est maintenant déchargé de toutes les peines en même temps que de Frédéric etc.... qui s'en vont, sans laisser de regrets. Je ne vous contera pas toutes ces peines qui ont pris tout le temps de l'abbé, Jo-

seph vous en parlera mieux que moi, et vous dira la chance que nous avons eue de rencontrer une gouvernante, remplie de grandes qualités. Vous pardonnerez à l'abbé sa négligence forcée.

Pour moi, j'attends déjà réponse de l'académie de Quercigny, tenant séance le lundi matin.

Quoique j'aie tiré, je veux bien revoir encore vos conseils et vos instructions si sages; je vous embrasse de tout coeur, mes chers Lorrains, ainsi que toutes les Lorraines, (pas toutes, mais vous comprenez) et Joseph, Armand et Léon en font autant.

Louis

**219/2**

*Corres. de Metz*

Nancy, 2 mars 1865

Je vous remercie, Monsieur et Confrère, de l'intérêt que vous me témoignez au sujet de la santé de mon fils. Elle ne m'inspire aucune inquiétude. Je l'ai ramené toutefois. Pour se remettre complètement il a besoin d'un repos absolu. La chute a été accompagnée d'une commotion très violente au cerveau. Cela exige des précautions.

Je ne suis que très médiocrement affligé du retard que vous me faites connaître touchant la plantation du verger; mais je le suis, pour vous, de celui que subit le travail de la marcarerie. Vous aviez, je crois, le projet d'acheter du bétail en ce moment. Or voilà un retard forcé de deux mois encore. Il est vrai qu'à la grande rigueur vous pourriez placer quelques têtes de gros bétail dans la bergerie voisine de la route. Vous en aviez placé là quelques unes provisoirement il y a quelques mois!

N'importe cela doit vous contrarier. C'est à Bolis que nous devons le premier retard qui a entraîné tous les autres.

Il paraît qu'il se manifeste une légère tendance à la hausse sur le froment? Est-ce qu'il sera possible d'en vendre une portion notable prochainement? Je ne suis pas en argent pour le quart d'heure et une vente de blé viendrait à propos garnir mon gousset.

Je suppose que Monsieur votre frère Joseph n'est pas venu encore, puisque vous ne me dites rien de mes titres.

Je suis d'apprendre le succès de vos irrigations et de votre drainage. En faisant un nouvel essai cet été dans le verger, nous pourrons achever de nous rendre compte des résultats de l'opération, en la comparant avec le défoncement. Il reste toujours très singulier que le drainage du chauffour (?) n'ait rien produit.

Veillez recevoir, Monsieur et Confrère, l'impression de mes meilleurs sentiments et me rappeler au souvenir de Madame Sepulchre.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**219/3**

*Corres. de Metz*

Nancy, 27 mars 1865

Monsieur et Confrère,

Aviez-vous vérifié les deux mille francs de Savy? Je les ai reçu sans vérifier. Tout à l'heure j'ai porté les rouleaux, sans les avoir même ouverts chez moi, à la caisse de Wolff banquier, et à un deux il s'est trouvé manquer 20 fr.

Nous n'avons pas parlé samedi des fenêtres de la marcarerie et des travaux de Rousselot. J'espère que de ce côté vous n'aurez plus de trop longs retards à subir.

Veuillez recevoir, Monsieur et Confrère, la nouvelle assurance de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

## 219/4

*Corres. de Metz Noblat*

Nancy, 15 avril 1865

Monsieur et Confrère,

Une réunion, à laquelle je ne saurais manquer, car elle se tient chez moi, a été fixée à mardi, pour empêchement de celui-ci et de celui-là de prendre un autre jour. Cela m'oblige à renoncer au projet de visite à Quercigny que j'avais formé pour ce jour-là. Ma fille que je voudrais emmener n'est pas libre lundi. Mercredi est le jour de la vente de Ste Anne. Jeudi je vais à Metz. Vendredi est Carême. Je remet donc la course à samedi et vous amènerai Melle Sanisson avec mes deux enfants.

Recevez mes excuses, Monsieur et Confrère, et croyez à mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

La demande de nivellement du ... est à la Préfecture. J'ai vu l'ingénieur en chef qui m'a promis de confier le travail à un homme intelligent et soigneux.

## 219/5

*Corres. de Metz. Non datée. Comme il parle apparemment de la Caudale, elle aurait sa place ici et Pâques tombe le 16/04 en 1865.*

Monsieur et Confrère,

Je vous remercie des renseignements que je viens de recevoir de vous. Cela lève tous mes doutes et laisse debout toutes mes espérances. On ne traitera pas avec l'homme dont s'agit, et si on traite avec lui, l'affaire reviendra au point où elle est aujourd'hui.

Une de mes proches parentes correspondant avec mon fils à Paris, vient passer la semaine à Nancy. Cela me détermine à remettre mon voyage (c'en est peu pour moi) à la semaine prochaine. Je serai plus libre d'esprit aussi; car je ne ferai plus que deux leçons avant Pâques, et, ma leçon du lendemain une fois prête, je n'aurai plus à m'inquiéter de rien.

Déjà je serai presque comme en vacances. D'ici là je saurai peut-être quelque chose de nouveau sur votre voisin.

Mes compliments à Madame Sepulchre s'il vous plaît, et recevez Monsieur et Confrère, mes meilleurs compliments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

220

Quercigny 5 Mai 1865

Mon Cher Henri,

Rien de bien intéressant à t'annoncer sinon que je suis en possession d'une lettre de François et Victoire m'annonçant toute bonnes nouvelles. Egalemeut une de Giros dont voici le contenu: Ensuite de votre lettre d'hier nous vous faisons adresser de suite 10.000 kg. fresne nous pensons que vous en serez satisfait.

Votre premier wagon de Charleroy est parti nous en demandons un second en tout 30.000 kg. Ce qui vous permettra d'attendre l'arrivée du bateau de fresne attendu à Troussard.

Recevez.

Victor est allé hier chercher la houille comme tu sais et à payé les frais Port 123.60

Débours 50.40

En tout 174.00 dont il à demandé l'ex-

plication on lui à répondu que la compagnie avait payé cela et il n'a pu rien savoir de plus. Il parait aussi que le wagon n'était pas en fort bon état et qu'il y avait un peu de charbon perdu. Victor à réclamé . On lui à dit s'il voulait attendre que la station fut déblayée des autres wagons qu'on repèserait le wagon. Mais Victor craignant d'attendre 2 ou 3 heures dans la station est revenu, ils y sont encore aujourd'hui. J'espère que tu auras trouvé tous nos bons Parents en bonne santé et que ton voyage s'est bien passé. Qu'a-t-il dit Joseph quand il t'a vu ?

J'attends de tes bonnes nouvelles . Dis-moi combien de Papa, Maman, Oncle, Tante, Neveu et Nièce tu ramènes avec toi, pour pouvoir faire leur lit, le plus tant mieux.

Dis-moi aussi si tu logeras à Nancy en revenant, si je ne dois pas aller t'y attendre quand vous reviendrez, tu sais que c'est la foire à Nancy.

Amuses-toi bien, ne fais pas trop de bamboches et embrasses pour moi et les petites Tous nos bons Parents et le petit Joseph qui ne veut plus jamais revenir, me dit Tante Victoire.

Je t'embrasse aussi de coeur et suis ta Toute Dévouée

Minou Layotte Loulou ( naturellement écrite par Elise)

221/1

Dimanche 7 Mai 1865

Mon Cher Henri,

Monsieur Le Curé vient de m'apporter ta lettre et une de Zaza qui me dit qu'il viendra tantôt me retrouver à la Messe à Bouxières où je n'irai pas à cause que j'ai une espèce de fluxion à la joue, provenant encore d'un mal de dents que j'ai depuis vendredi soir , qui m'a empêché 2 nuits de dormir, et ne m'a pas quitté hier une minute de sorte qu'aujourd'hui j'ai une chique 2 fois grosse comme celle de M<sup>re</sup> Michel. Depuis 5 1/2 heures du matin il me va sensiblement mieux, j'espère que cela continuera.

Assez parlé de moi. Pour nouvelle nous avons encore un poulain de cocotte . Un entier la mère ne veut pas le laisser têter, elle mord après, Lambert le fait têter . Il n'a fait que cela hier et quasi toute la nuit, il faut espérer qu'il en viendra à bout. Tu auras appris que le bon vieux Oncle de Pailhe nous avait écrit.

J'ai aussi reçu une de M<sup>er</sup> Lenglet avec un effet de 125 frs. 10 C<sup>me</sup> sur M<sup>er</sup> l'Abbé Barbier à Bouxières. Au 10 C<sup>me</sup> je montrerai cela à Zaza pour qu'il me dise ce que j'ai à faire . Libion est arrivé vendredi soir avec les 2 hommes . Le feu est dans le Chauffour. J'ai été bien contente de recevoir des bonnes nouvelles du pays et que notre Joseph était déjà comme un petit homme.

N'oublies pas d'écrire à ma Tante de Louette S<sup>t</sup> Pierre . Quand tu m'écriras encore tu me diras à quand ton retour et avec qui j'espère. Layotte se plaint un peu aujourd'hui du mal d'oreille. Minou est toujours comme un petit diable.

J'ai fait part à M<sup>er</sup> le Curé du paragraphe de ta lettre, mais il m'a conseillé de rester chez moi à cause de ma chique, me promettant que quand sa soeur viendrait encore elle viendrait nous faire visite. Elle ne viendra pas cette fois à cause que les offices dureront jusqu'à cinq heures, et quelle part demain matin.

Rien de nouveau, que je sache tout va bien dans les domestiques.

En attendant le plaisir de te revoir avec tes compagnons de voyage, nous embrassons tous les Malihoux, Solières, Sclayn, Huy, Ben, Perwez etc. Prends en aussi ta bonne part.

Ta toute Dévouée et affectionnée

En hâte Elise

( *Sur la même lettre pour suivre cette note de Zaza* )

J'ai vu tout à l'heure M<sup>er</sup> De Metz sortant de la cathédrale. Il m'a demandé si j'avais vu l'ingénieur qui doit venir pour le drainage. Je lui ai dit que non, et par la raison que je n'avais pas pu d'après ta lettre deviner qui devait être cet ingénieur. C'est M<sup>er</sup> Guibal m'a t-il répliqué, et je pense qu'il ne répondra que trop bien au voeu exprimé par votre frère que la visite ne se passe qu'après son retour, car, ces messieurs des administrations n'ont pas accoutumé de faire les choses trop vite.

Quoi qu'il en soit, je tacherai de voir un instant demain M<sup>er</sup> Guibal que je connais un peu.

Bien entendu la paix est faite. J'ai vu dès le lendemain de ton départ que Libion n'avait été ni négligent ni peu pressé pour m'apporter ta lettre, mais simplement malheureux dans la recherche de mon numéro, que du reste d'autres qui ne sont pas suspects d'inhabileté ( M<sup>er</sup> De Metz ) n'ont pas trouvé mieux que Libion. J'ai dit à M<sup>er</sup> De Metz que l'absence de Papa et Maman pourrait bien te retarder d'un jour ou deux. Je n'ai pas encore de rideaux . Je t'embrasse et Papa et Maman et tous les autres.

Zaza

221/2

*Corres. de Metz*

Nancy, 22 mai 1865

Monsieur et Confrère,

J'ai été deux fois sans le rencontrer chez le notaire chargé des affaires de Mr de l'Espée. En revenant j'ai trouvé Mr Dilscheinder. Il m'a dit que son plan serait terminé pour la fin de la semaine; mais, comme les conducteurs il ne démord pas du plan de drainage. Ce sont des plans de drainage que fournit l'Administration des Ponts et Chaussées, et je sais que les instructions comme les soldats exécutent leurs consignes. On ne raisonne pas les consignes militaires. Laissons donc faire;

Mr Dilscheinder m'a dit que les deux écueils du drainage dans notre pays étaient:

1° la mauvaise qualité des ouvriers. De ce côté, nous sommes parés.

2° la mauvaise qualité des tuyaux, qui se détériorent par l'action de l'humidité et après un temps arrêté de fonctionner.

Ceci m'a fait ouvrir les yeux, car la mauvaise qualité des tuyaux, c'est la perte du capital. Mr Dilscheider dit que le seul moyen de prévenir autant que possible les échecs, et ils sont nombreux, c'est de faire avec les fournisseurs les traités envers lesquels on se réserve le droit de laisser pour compte au fournisseur les tuyaux qui ne satisferaient pas aux conditions requises; et qu'il est indispensable de soumettre les tuyaux à l'épreuve d'une immersion de plusieurs heures dans l'eau. Si en sortant ils délitent, refuser impitoyablement livraison, parce que c'est autant d'argent jeté par la fenêtre au bout d'un an ou deux. Voilà peut-être la clé de mon insuccès. Nous en recauserons bientôt. J'irai vraisemblablement vous porter moi-même le plan dans les premiers jours de l'autre semaine. En attendant, recevez, Monsieur et Confrère, mes meilleurs compliments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**221/3**

*Corres. de Metz*

Nancy, 2 juin 1865

Monsieur et Confrère,

Je suis très affligé de la triste nouvelle que vous me communiquez. Malheureusement quand une fois des couches avant terme se sont produites, la disposition fâcheuse qui les a amenées, persiste pendant un certain temps. On n'en triomphe qu'avec le temps et un retour progressif vers la complète rigueur des organes affaiblis. Tout en m'associant aux sentiments pénibles que vous ne pouvez point ne pas éprouver, quelque raisonnable que puisse vous trouver un semblable accident, je bénis le ciel de ce que le premier de tous remonte à l'époque où Madame Sepulchre habitait encore la Belgique. Elle aurait pu attribuer au climat de Lorraine ce dérangement des fonctions maternelles, tandis que d'après ce que vous me disiez récemment, sa santé s'est fortifiée ici. J'espère que les progrès en bien arriveront au degré suffisant pour la mettre à l'abri de nouveaux accidents.

Je m'attends à ce que l'état de Madame Sepulchre vous retiendra un peu plus à Quercigny et que nous ne pourrons traiter l'affaire Mongel avant quelques jours. J'attends de pied ferme Mr Desoer qui heureusement ne vient pas avant le 9. Cela vous laisse le temps de soigner Madame Sepulchre sans soins accessoires d'hospitalité.

Veillez, Monsieur et Confrère, recevoir avec les compliments de condoléances l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**221/4**

*Corres. de Metz Il n'y a qu'en 1865 que le 4 juin tombe un dimanche*

St Max dimanche 4 juin

Monsieur,

Je suis vraiment bien peiné d'apprendre me triste accident survenu à Madame Sepulchre mais j'espère qu'il se réduira pour vous et pour elle avec son chagrin de n'avoir pas conservé pour un petit être dont vous avez ..... en ce monde.

Pour ce qui est de mon cheval j'avais été prévenu dès le lendemain de son arrivée par Mr *Mablum* (?) ..... et qui a lui même un cercle particulier de ..., courrier pour vente et achat de chevaux. J'avais déjà été en pourparlers avec lui pour la vente de mon cheval mais dans ce moment il ne pouvait pas recevoir dans ses ..... qui se trouvent en incomplet. Du reste la chose s'est passée très



simplement et je n'en ai pas eu la moindre contrariété je vous assure, et mon cheval est maintenant installé à .... Impériale de dressage route du ..... chalet St Charles.

Le directeur Mr de Scitivaux me dit qu'il fera au mieux de mes intentions pour le trouver un .... Et j'espère que cela ne tardera pas trop.

Je vous réitère, Monsieur, tous mes remerciements pour l'embarras que je vous ai causé à cette occasion et vous prie de recevoir pour vous et Madame Sepulchre l'assurance de tous mes compliments.

J. (père d'Alexandre) de Metz

**222/1**

*Je ne possède malheureusement pas l'original de cette lettre, il s'agit d'une photocopie, faite par qui???*

Malihoux, le 11 juin 1865

Trés Cher Parents

J'ai reçu votre lettre ce matin j'ai communiqué le contenu à Pauline qui est prête à partir, j'ai envoyé Louis à Haillot. Vos drainneux n'avait pas encore reçu de vos nouvelle. Dans tout le cas ils ne partiront pas lundi ils feront dire demain à Pauline le jour qu'ils partiron. Je suppose mardi. Nous avons appris avec plaisir que Elise allait toujours bien, vous savez que nous avons fait nos courses avec Papa Sepulchre, François de Sclayen est un peu déréngé, ma femme part demain pour le voir, moi je reste ici avec François et Joseph qui vas tout les deux à l'école. Nous aurons dimanche prochain une belle partition, Joseph doit être abillé tout rouge, il sera le petit Jésus avec une barbe . François sera bergé avec un costume bleu, ils sont très animés. Ils apprennent bien à l'école et joue beaucoup j'ai une belle et grande propriété en vue à trente lieu ..... vous je pense que je vous demanderai un rendezvous au commement de juillet 1865 à Charleville.

Rien de nouveau nous sommes en bonne santé. Madame Louis est toujours ..... les vieux qui est révenu à S<sup>t</sup> Fontaine sont réturné à Bruxelles la semaine passée.

Enbrasses les anfans pour nous

Tout à vous

J Paquet

**222/2**

*Corres. de Metz*

Nancy, 12 juin 1865

Monsieur et Confrère,

Mr Desoer n'étant pas avisé, vous devez avoir reçu ..... de la remise de son voyage. Vous le ramènerai.

Hier j'ai reçu la visite de Mr Mongel qui est plus embarrassé que nous. Il est comme un renard pris au piège. Par amour propre, par soin de sa réputation, par intérêt, il ne veut pas reculer, il n'ose pas reculer devant la garantie offerte et acceptée. Je comprend que si nous avons le droit de l'en accuser, il en rejaillirai un mauvais verni sur ses produits. Il a très bonne envie au fond d'esquiver l'en-

gagement, et pour cela vient tâter le terrain. Il est venu me demander des explications nouvelles sur la portée de la clause qui le rend responsable. Est-ce qu'un seul tuyau qui se déliterait le rendrait passible de la restitution totale du prix de la fourniture? Ne faudrait-il pas dire que sa responsabilité ne commencerait que si trois ou cinq tuyaux par mille se trouvaient délités, car enfin un tuyau induit peut se trouver quoiqu'on fasse dans plusieurs milliers. Voilà ses réflexions. Je n'ai pas goûté cette manière de restreindre sa responsabilité et je lui ai répondu qu'un seul tuyau délité pouvait compromettre et faire manquer tout un ensemble. Toutefois comme il est effectivement difficile de rendre Mr Mongel responsable de tout parce que des lots monte mal, je lui ai laissé entendre que ce serait peut-être sur ce terrain que nous pourrions nous mettre d'accord. Diviser sur le plan l'opération totale en autant de lots que d'issues, et distinguer les garanties. Tous les lots montrent bien, moins un, il ne serait garant que du lot manqué fut-ce par la faute d'un seul tuyau. Veuillez réfléchir à cette combinaison. Je comprend après tout que la garantie du tout pour un seul tuyau induit ou mauvais lui paraisse lourde et effrayante.

Je viens à Nancy tous les dimanches, chez Mr Chatelain, architecte, 7 rue de la Pépinière. Vous pourriez lui donner rendez-vous dimanche prochain, ou l'aller trouver à Bayon.

Au contraire, aimez-vous mieux attendre l'arrivée de Mr Desoer, que je pense ramener le 17 ou le 18. Je ne passerai pas à Solières plus qu'une portion du vendredi. Si je pouvais revenir dès samedi, cela m'arrangerai fort, la journée du lendemain étant un jour de Fête-Dieu. Lundi, je suis de noces et mardi matin.

Le retard ne serait pas considérable. Le temps est bien refroidi, qu'il n'aille pas se gêner juste pour la fenaison.

Recevez, Monsieur et Confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**222/3/1**

*Corres. de Metz*

Nancy, 16 juin 1865

Monsieur et Confrère,

Voici tous nos plans pour samedi dérangés par une séance de la Société d'Agriculture et une visite de la Société au Préfet, avec lesquelles nous n'avions pas compté. Mr de Scitivaux m'avertit des contretemps par un billet que je viens de recevoir. Il me semble qu'il convient en conséquence de retourner nos combinaisons. Nous déjeunerons tous chez moi à 10h1/2 et j'irais dîner avec Mr Desoer à Hermicourt, si ce projet lui va. Dans ce cas, le mieux serait qu'il couchât chez moi dimanche et ne retournât point à Quercigny. Après le déjeuner nous pourrions aller tous visiter les écuries de Remicourt, et, si bon vous semble, de Burtin ou de Clairlieu. Quoique décide Mr Desoer pour le soir, à 10h1/2 samedi.

J'ai reçu la réponse de Mr Mongel. Cette réponse - "je suis disposé à" - me paraît exiger une contre réponse de ma part que je vous envoie pour que vous en preniez copie.

J'ai été dès hier à la Préfecture pour le fermier d'Armaucourt. Comme je montais chez le secrétaire général, j'ai rencontré sur l'escalier l'agent voyer en chef que j'ai pris au passage et entretenu de l'affaire. Je l'ai trouvé très mal disposé envers vous, très prévenu contre vous, déjà au courant de nos premiers démêlés avec le cantonnier. J'ai en vain essayé de le faire revenir sur cette fausse opinion de votre caractère. Tout ce que j'en ai obtenu a été la promesse d'un examen des faits et d'une réponse d'ici à quelques jours. Je le connais de réputation pour un être venimeux, mais je n'avais pas encore eu de rapports avec lui et d'occasions de m'en assurer par moi-même. Nous nous sommes quittés en termes plus polis que satisfaisants. A demain les détails.

Recevez en attendant l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**222/3/2**

*Corres. de Metz seulement datée du samedi 18 juin. Seul 1865 a le 18 juin un samedi.*

St Max samedi 18 juin

Monsieur,

Si dans une de vos prochaines courses à Nancy cela ne devait pas vous déranger de passer par St Max, je vous demanderais de venir me donner votre avis au sujet de mon cheval qui s'est abattu il y a une quinzaine de jours et dont les deux genoux sont fort endommagés. Comme cette bête est vieille maintenant ..... ayant été ..... et pleine d'adresse, on me dit quelle ne se remettra pas et qu'il faut l'abattre, ce qui est la dernière extrémité, et j'ai ..... à m'y décider. De plus il me faudrait le remplacer et c'est aussi dans ce but que je voudrais vous en parler.

Je vous demanderais alors, Monsieur, de me prévenir, par écrit du jour et de l'heure de votre visite prochaine afin de vous attendre chez moi. Car n'ayant jamais rien de ..... à venir à Nancy un projet de course peut toujours se remettre.

Je vous prie bien, Monsieur, de faire mes compliments à Madame Sepulchre, et de recevoir pour vous mes salutations et l'assurance de toute ma considération.

J. (père d' Alexandre) de Metz Noblat

Madame de Metz qui est ..... à Paris ne doit revenir que dans une quinzaine de jours.

**222/3/3**

*Corres. de Metz*

St Max 18 juin 1865

Monsieur,

Le jeune garçon dont je vous ai parlé dernièrement serait disponible dans un moment, et avant de chercher à le caser quelque part je voudrais savoir si vous ne pouvez pas l'employer dans votre exploitation, et quelles seraient les conditions que vous pouvez lui faire. Sa mère est veuve avec quatre enfants sans autre appoint que son travail journalier, très honnête femme et très courageuse d'un caractère peut-être un peu faible et il vaut mieux dans l'intérêt de l'avenir de l'enfant qu'il soit placé chez des étrangers que de rester dans sa famille. Il désire s'impliquer dans les travaux des champs et du jardinage.

C'est peut-être abuser de votre obligeance ....., .... déjà avoir si souvent recours, je crains également que le séjour de mon cheval, outre l'embarras qu'il a pu vous donner, n'ait par cela même

été l'occasion de plus de frais que de servir à en tirer et je vous demande bien instamment, Monsieur, de me le dire tout franchement.

Je vous prie bien, Monsieur, de faire mes compliments à Madame Sepulchre qui je l'espère est tout à fait remise de la triste épreuve que vous avez éprouvé et de recevoir aussi toute l'assurance de ma considération distinguée.

J. (père d'Alexandre) de Metz Noblat

**222/4**

*Corres. de Metz*

Nancy, 29 juin 1865

Monsieur et Confrère,

Les trois bons que vous m'avez adressés ne donnent pas plus de 80 sacs et une fraction. Mr Adrien m'en a payé 100, mais contre reçu. J'ai gardé les bons, pour contrôle plus tard avec Mr Adrien et avec vous l'opération de livraison.

Pour couper court à toute hésitation, j'ai vendu le reste à Mr Adrien au cours ce qui signifie au cours moyen de l'époque de la livraison. Vous pouvez donc livrer à votre convenance. Reste le seigle, que Mr Adrien n'achète pas. Il doit me mettre en rapport avec un preneur. Combien en ai-je? Je ne me rappelle déjà plus exactement.

Je viens de chiffrer mon remis d'exploitation; elle est désastreuse. Les chiffres ne sont encore pas définitifs, mais très approximatifs.

Je trouve pour le drainage de l'an dernier un total plus élevé beaucoup que nos espérances actuelles: 817,69 sans faire état de nos charrois.

Rien de Mr l'agent voyer que j'ai vu de loin hier avec sa femme au bras, ce qui m'a empêché de l'aborder. Je retournerai aujourd'hui ou demain à la Préfecture.

Recevez, Monsieur et Confrère la nouvelle assurance de mes sentiments les plus dévoués.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**222/5**

*Corres. de Metz*

Nancy, 6 juillet 1865

Monsieur et Confrère,

J'ai vendu hier mon seigle à Mr Bonnet, au prix de 13fr75 les 100 kilos à livrer dans la quinzaine. Vous pouvez faire prendre les sacs chez Mr Bonnet. Il demeure rue St Dizier, tout près de la porte St Nicolas, à droite en sortant de la ville. Je n'ai vendu que 100 sacs conformément à votre désir.

Voilà un retour de sécheresse qui doit être bien peu favorable à une partie de vos récoltes.

Rousselot a-t-il commencé la maison de Clément?

Mon beau-père me laisse absolument sans réponse, ce qui n'est pas signe de grand empressement à acheter. Je le verrai au mois d'août, et nous reprendrons la question verbalement.

Le drainage doit aller comme un charme par un pareil temps.  
J'ai vu hier Mr & Mr de Scitivaux qui m'ont conté votre ponte à Contrexéville et le résultat de votre voyage. Vous avez achevé de faire leur conquête.  
Je ne tarderai guère à vous aller voir.  
Recevez, Monsieur et Confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.  
A. (Alexandre) de Metz Noblat

**222/6**

*Corres. de Metz*

Nancy, 20 juillet 1865

Monsieur et Confrère,

A mon grand regret, je n'ai pu aller à Quercigny, non plus que vous prévenir à temps du changement forcé des mes projets. Mr Mélin n'était pas libre. J'aurais pu faire le voyage sans lui. Toutefois par mâle chance, une bombe a éclaté hier soir sur la tête du comité électoral dont je suis un des membres les plus actifs, pour mes péchés et mon malheur.

Aussitôt il m'a fallu courir toute la soirée, délibérer, écrire et recommencer toute la matinée aujourd'hui dès 6 heures. C'est donc encore partie remise à la semaine prochaine.

Recevez avec mes regrets et mes excuses l'assurance de mes sentiments de parfait dévouement.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

J'ai touché le prix du seigle 1375 fr.

**222/7**

*Corres. de Metz*

Nancy, 25 juillet 1865

Monsieur et Confrère,

J'ai pris rendez-vous avec Mr Mélin pour jeudi. Nous partirons à 7h et seront par conséquent à Quercigny avant l'heure du déjeuner.

Recevez la nouvelle assurance de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**222/8**

*Corres. de Metz datée du vendredi 25 août, donc de 1865*

St Max vendredi 25 août 1865

Monsieur,

Le mariage auquel nous devons assister n'ayant lieu que le 30 courant, je viens vous prier de ne compter sur nous que pour le jeudi 31 et comme vous nous aviez dit dès l'abord que l'un des deux jours vous convenait également je pense que ce changement ne devra vous déranger en rien.

Mr le Curé de St Max que vous bien voulu comprendre dans l'invitation serait également libre pour ce jeudi.

Recevez bien Monsieur tous mes compliments et rappelez moi si vous pouvez au bon souvenir de Mr et Madame Sepulchre

J. (père d'Alexandre) de Metz Noblat

### 223

*Je ne possède malheureusement pas l'original de cette lettre, il s'agit d'une photocopie, faite par qui???*

Nancy, 8 Août 1865

Monsieur et Confrère

Je trouve vos observations très sensées et je ne puis qu'y adhérer, d'autant plus volontiers qu'il me résulte pour ma bourse un allègement dont elle a grand besoin en ce moment. Limitez donc les travaux à vos propres vues. Il sera toujours temps de revenir plus tard au projet de M. Mélin, si le besoin s'en fait sentir.

Si je suis à Nancy au moment où ma belle-mère ira à Quercigny, je serai bien volontiers de la partie.

On me siffle. C'est le dîner. Je vous quitte en vous adressant mes meilleurs compliments.

A. De Metz Noblat

### 224

*( Par recouplement avec d'autres lettres ,  
la remise des prix dont il est question a eu lieu le 27 / 8 / 1865)*

Malihoux mercredi 16 Août

Cher Henri et Chers Parents,

Je te dirai premièrement que nous sommes tous, Dieu merci en bonne Santé. Maman va mieux, je suis allée lundi à Huy avec Papa et François ou nous avons vu le Duc de Brabant très bien. Pour ma part je l'ai vu cinq fois en arrivant, nous étions sur la motte à son passage, il nous a salués très gracieusement, puis à 11 heures à la collégiale ensuite à 13 heures quand il est passé pour aller voir Corphalie et en repassant, puis le soir au concert qui devait avoir lieu sur l'Ile, mais au moment de devoir commencer le concert la pluie est venue faire sauver tout le monde aux augustins. Joseph est allé dîner avec lui à 6 heures, mais nous ne l'avons pas revu après. J'ai vu à Huy, la famille de Huy, Caroline et Félix qui sont arrivés pour le concert, Victor qui y était depuis samedi, Louis et M<sup>er</sup> Pâquet.

On se portait également bien à Solières m'a dit Caroline qui était retournée le jour avant. Je compte y aller l'un de ses jours, la nouvelle que tu m'avais prévenue est arrivée depuis lundi matin 14. François est seulement retourné aujourd'hui avec le petit François. Victoire retourne demain.

Je suppose que tu auras remis une lettre à Lolo pour moi. La distribution des prix à Havelange aura lieu le dernier dimanche de ce mois. Tu comprends à cause de Joseph que je ne puis retourner avant .

Quand tu m'éciras adresse ta lettre à Solières; puis je te dirai dans une autre lettre où tu dois adresser celle que tu m'éciras ensuite.

Qu'elle nouvelle là-bas, les bons Parents ne s'ennuient-ils pas ? Nous avons eu hier une belle procession à Havelange, François et Joseph était tout rouge et bien beau avec leur belle lampe, Victoire et Zoé ont suivi la procession avec les petites qui portait des étendards. Layotte selon son habitude, n'a pas voulu; ils ont été à l'école tous les 6. Lundi, ils iront encore après-midi s'il ne pleut pas. Layotte et Victoire s'y sont très bien amusées, elles ont eu des livres, des images etc aux Soeurs, qui ne veulent pas lâcher Joseph s'en être de le ravoir.

Portez-vous bien tous les trois et amusez-vous le mieux possible. De mon coté je tacherai d'en faire autant.

En attendant le plaisir de vous revoir; tous, se joignent à moi pour t'embrasser de coeur sans oublier Papa, Maman et le gros Zaza. Des compliments à ma Tante Pauline.

Ton attachée et Dévouée pour la vie

Elise

Zoé Layotte Joseph Minou

P.S. Nous apprenons à l'instant que Monseigneur de Namur vient de mourir. Elise écrira à sa maman l'un de ses jours.

## 225

*Il s'agirait d'après mes recoupements du vendredi 18/8/65. A mettre en parallèle avec la lettre du 16/8/65 et les différents recoupements*

Malihoux vendredi

18/08/1865

Cher Henri et Chers Parents

Je ne sais que penser de votre silence. Depuis hier j'attends des nouvelles comme tu me l'avais promis, et rien . Je pensais que tu aurais chargé Ramlot d'une lettre pour moi, mais hélas il n'en est rien, tu m'as complètement oubliée. J'ai appris hier que Fabry était allé à Quercigny avec Ramlot, et qu'il en était revenu très enchanté . Nous avons eu hier , pas moi car j'étais à Pailhe et à S<sup>t</sup> Fontaine, la visite du bon petit Vicaire d'Annevoie qui était venu exprès pour me voir avec Napoléon et le Curé Lomba, ils sont venus dîner à Malihoux et sont partis vers 6 heures désolés le Vicaire surtout de ne pas m'avoir vue ; sensible à son attention je lui ai écrit que j'irai lui faire visite la semaine prochaine quand je serai à Sclayn sauf empêchement. J'ai encore eue la chance de rencontrer avant-hier ici mon cher Parrain le Curé de Champion, et j'ai encore dîné hier avec lui à Pailhe. A S<sup>t</sup> Fontaine j'ai été extrêmement bien reçue . Bien des choses aimables pour toi. Monsieur Louis est allé faire un voyage en Angleterre avec son beau-frère et sa belle-soeur.

Le Curé de Pailhe me disait hier que M<sup>me</sup> la Comtesse de Pailhe lui avait dit que le Duc de Brabant avait beaucoup parlé avec Joseph au banquet de Huy.

Le Comte Edouard y étant.

Victoire retourne seulement aujourd'hui à Sclayn , je compte partir aussi demain pour Solières, maman allant mieux puis à Ben où Victoire viendra me chercher, je serai de retour à Malihoux pour Dimanche en huit pour la distribution des prix , je pourrais alors fixer mon retour ; car je vois bien que tu ne penses guère à moi cette fois. Le papa et la maman ne s'ennuient-ils pas et se portent-ils bien ? Tous leurs enfants au pays sont en bonne santé . Pas d'autres nouvelles.

Quoique vous nous oubliez, nous vous embrassons de coeur.

Embrasses aussi les bons parents pour nous tous.

Toute dévouée femme

Elise

Auras-tu reçu la lettre que je t'ai écrite dimanche et que François m'a fait adresser chez Zaza, car vous deviez y être mardi me disait-il.

## 226/1

Solieres Mardi 22 Août 1865

Mon Cher Henri, et les Chers Parents,

Je suis à Solières depuis Dimanche comme vous voyez, où tout le monde se porte bien le canari et Navet compris . Nous partons tantôt avec ma Tante Lambertine pour aller Dîner à Ben, où Victoire sera pour me conduire à Sclayn. Hier nous sommes allés à Perwez . A Constant, passant par l'Abbaye, ces Messieurs étaient à la chasse dans Chefays nous avons vu M<sup>er</sup> Oscar qui venait de tuer un renard, M<sup>er</sup> Napoléon étant dans le bois nous ne l'avons pas vu , les dames y étaient aussi de sorte que j'ai été dispensée d'aller au Château.

Nous avons bu la goutte à la ferme , Dîner dans le bois de Goesnes, la goutte chez Dinan le café chez Réginster, le **Censier** ne va pas trop bien il à maintenant les jambes gonflées.

Le typhus est encore fort répandu à Perwez, il en mourait 2 hier chez Abraham, le gamin de Christine et Adolphine la plus jeune des filles, il y a encore plusieurs cas chez Borlée, chez le Barbier, Chez le Blond, chez Demazy etc.

Je compte aller jeudi à Annevoie, et repartir à Malihoux samedi; vers la fin de la semaine je pourrais fixer mon retour avec le cher Louis. Victor voulait Dimanche que nous allions à Aulnoye avec Lambertine, Caroline et Victoire et qu'il reviendrait de là en Lorraine avec nous . Je ne pense pas que nous irons, j'ai trop peu de temps. Constant à oublié de te demander si tu avais reçu tes herbes et toi tu n'en parles pas.

Lambertine fait les tortias elle regrette de ne pouvoir en envoyer un à Quercigny. Ne laisses pas travailler si fort la Maman car si elle se fatigue elle ne viendra plus à Quercigny, amuses-les le mieux possible; et tache qu'il ne leur manque rien. Rien d'autres aujourd'hui. Constant Lambertine et Louis moi et les petites, Embrassons Papa Maman et mon Très cher Henri.

Toute à toi pour la vie

Elise Sepulchre

Des compliments à ma Tante

## 226/2

*Corres. de Metz*



Ligny en Barrois, 12 septembre 1865

Monsieur et Confrère,

Les quelques mots que vous m'avez dits au vol sur la sortie probable et prochaine de votre voisin Hauter, me sont revenues en mémoire pendant le trajet de Nancy à Ligny.

Ce serait le cas, pendant que je suis ici, de faire un dernier effort près de mon beau père pour le décider à acheter la Caudale. Par malheur, je ne me rappelle plus exactement ce que vous en pourriez donner de canon ~~qu'approximativement~~, et mon beau père ne m'écouterait que si je le puis serrer de court. Voulez-vous me renvoyer ces chiffres. Je me rappelle que nous en avons tiré la conclusion qu'à 60.000 fr la ferme ne serait pas trop chère, mais je ne me souviens plus comment nous avons fait ce chiffre de 60.000.

Que si mon beau père résistait au dernier assaut, ce serait le cas peut-être d'entrer en rapport avec le notaire de Mr de l'Espée pour louer la ferme; car si elle nous est utile, il ne faudrait pas que notre abstention entraînant la vôtre. Jusqu'à ce que la nôtre soit définitive. Je vous serai obligé d'attendre, parce que votre offre pourrait rendre le vendeur plus exigeant, mais jusque ce qu'elle soit définitive, n'est plus l'affaire que d'un mois. A mon retour, et peut-être avant, je vous dirai le dernier mot de mon beau père.

Il fait ici aussi sec qu'à Nancy si ce n'est plus, et le vin monte si vite qu'on a peine à le tiré avant qu'il ne tourne en vinaigre.

Recevez, Monsieur et Confrère, la nouvelle assurance de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**226/3**

*Corres. de Metz*

Ligny, 22 septembre 1865

Monsieur et Confrère,

Je m'en rapporte entièrement à vous sur ce qu'il convient de faire à l'écurie où sont maintenant les porcs. Vous en savez plus long que moi en pareille matière et j'ai la plus entière confiance dans votre discrétion et votre délicatesse. La seule objection qui se présente à mon esprit, et elle vient de vous, c'est qu'il faut un garçon dans les écuries où sont les juments et les poulains. Il me semble donc qu'il faudrait réserver comme chambre le compartiment situé près de la fenêtre voisine de la première écurie à chevaux (comme plus haut), ce qui réduirait les boxes à cinq. Mais c'est bien assez. La dépense des auges pourrait être ajournée ainsi que celle des râteliers en fer.

Mon beau père me laisse toujours sans réponse définitive (il est vrai qu'il n'a pas d'argent disponible pour le moment). Je lui laisse mûrir les derniers renseignements que je lui ai fournis.

Veuillez faire mes compliments à Madame Sepulchre et recevoir pour vous, Monsieur et Confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**226/4**

*Corres. de Metz*

Nancy, 12 octobre 1865

Monsieur et Confrère,

Ainsi qu'a dû vous le dire Monsieur votre frère, la mort de Mr Rolland et son enterrement qui viennent d'avoir lieu tout à l'heure, m'ont empêché d'aller aujourd'hui à Quercigny.

Je compte y aller passer la journée samedi avec mon fils, que le choléra me persuade de garder jusqu'à nouvel ordre. Il est à Paris, et quoiqu'il soit moins contagieux que le typhus des bêtes à cornes, je suis bien aise de tenir mon fils hors d'un tel foyer.

Inutile de vous parler affaires aujourd'hui. Ce sera pour samedi, et, en attendant, je vous prie de recevoir, Monsieur et Confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**226/5**

*Corres. de Metz*

Nancy, 22 octobre 1865

Monsieur et Confrère,

Mr Mélin, que j'ai vu après la réunion du musée, est opposé à la substitution du béton à la maçonnerie, pour des raisons de solidité et de durée. Il est convaincu que l'humidité et la gelée détruiraient promptement une fosse en béton.

Les fenêtres faites à Nancy sont celles de la marcarerie située vis-à-vis la maison d'habitation. Celles de la marcarerie de la seconde cours sont à commander au menuisier de Rousselot.

Vous avez les notes des espèces d'arbres fruitiers que m'a indiqués ma belle-mère, n'est-ce pas? Recevez, Monsieur et Confrère, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**226/6**

*Corres. de Metz. Je n'ai pas de date mais c'est de cette période.*

Mon cher Confrère,

Je ne connais pas de médecin spécial pour la surdité à Nancy. Je profiterai d'une sortie pour m'en informer encore, et vous irai trouver rue du Haut Bourgeois entre 1h et 2. Ne prenez pas la peine de passer chez moi. Je suis obligé de sortir après mon déjeuner.

Bien à vous.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**226/7**

*Corres. de Metz. Pas de date mais de cette période*

Monsieur et Confrère,

Mr De Scitivaux accompagné de son fils et moi dans notre course à Quercigny, nous arriverons vers 9h. Ces messieurs, voulant aller à Jallaucourt, souhaiteraient que nous pussions déjeuner à 11h précises pour reprendre leur voyage à midi. Ils me reprendraient au retour vers 4h.

Agréé, je vous prie, Monsieur et Confrère, mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**226/8**

*Corres. de Metz sans date, mais de cette période.*

Monsieur et Confrère,

Sur le point de partir, j'apprend l'arrivée du médecin de Strasbourg. Me voilà absolument empêché de donner suite au projet de vous aller voir avec Mr Hue. Recevez l'expression de tous mes regrets.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

J'ai reçu hier votre billet. Puisque la besogne est entamée il n'y a qu'à poursuivre (d'autant plus que, sauf la question de chiffre, j'étais décidé à exécuter cette amélioration); mais en demandant à Mr Rousselot de mettre dorénavant plus de hâte aux travaux pressants et qui attendent qu'aux travaux seulement projetés et qu'il est presque indifférent d'ajourner.

**226/9**

*Corres. de Metz datée du dimanche 3 décembre, il n'y a que 1865 concernant le père d'Alexandre de Metz. En 1871 il est décédé.*

St Max dimanche 3 décembre 1865

Monsieur,

Le petit ..... que nous avons ..... par vous est en âge d'être servi et vous pouvez le faire prendre à la première occasion qui se présentera sans vous gêner, si même vous deviez pour vous on les vôtres avoir la main, j'avais gardé pour mon petit fils Antoine une très .... Petite ..... qui devait être envoyée à Ligny, mais Mr Marchal ne se .... Pas de .... Donner d'embarras, et je dis poserais de la bête si ..... se présente.

Je pense que mon petit Louis doit être un peu .... Maintenant en courant ... .. besogne. Il a été ..... par la belle .... .. pour ses stations en plein air et j'espère qu'il assure convenablement au soin que vous voudrez bien prendre de lui, et qu'il rempli bien ses devoirs. Sa mère désirait qu'il lui écrivit auriez vous bien Monsieur la bonté de lui dire, s'il a attendu jusqu'à présent, de ne pas trop tarder à donner de ses nouvelles.

J'espère bien, Monsieur être à St Max le jour où vous y allez. S'il vous était plus commode d'avoir le petit .... À Nancy chez Mr votre frère. Rien ne nuit de .... Je ne .... et si je vous demande de passer à St Max c'est pour vous laisser le choix.

J'espère Monsieur que toute les personnes de votre famille sont en bonne santé. Rappelez moi je vous prie à leur bon souvenir et recevez toute l'assurance de ma considération particulière.

J. (père d'Alexandre) de Metz Noblat

**227**

*Je ne possède malheureusement pas l'original de cette lettre, il s'agit d'une photocopie, faite par qui???*

Malihoux, le 27 9<sup>bre</sup> 1865

Très Chers Parents,

Nous vénons vous informer que St Nicolas doit apporté à notre jeune homme dit Joseph un beau paraplu pour aller à l'école un violon et un jeu que je ne connais pas. Il est gentis il apprend bien et il se porte bien; j'ai vu Joseph de Huÿ samedi il va bien il contais déjéné ce dimanche en bas il parait qu'il à beaucoup souffrire, maman va un peu mieux. Cependant elle n'a pas pus sauffrire l'Eglise dimanche dernier, moi je continue àvoir mal aux dions appeupret tout le jour.

A la fin j'ai acheté la maison à Monsieur Demazÿ pour François pour 2400 frs plus les trois année qu'il aura la jouissance à partir du premier mai prochain, enfin comme François le demandé je doit passer acte jeudi prochain chez Lange pour les deux maison rachetée et la vendeur, j'ai vu Constant samedi de Huÿ et Mattlet. Ils mon dit que tout le monde ses portaient bien, Adel est ici depuis samedi elle retour demain tout allait à Sclayn.

Guilmot à perdu la pratique du château de St Fontaine.

Je ne sais rien d'autre de nouveau, tout à vous, embrassé les Demoiselles pour nou trois sans dire quelle son bien gentie nous viendrons logé avec St Nicolas les six du mois prochain a Quercignÿ dans notre chambre au bout.

Gembrass Papa Maman et mes vieux SANS DIRE ST NICOLAS

J Paquet

**228**

*Je ne possède malheureusement pas l'original de cette lettre, il s'agit d'une photocopie, faite par qui???*

Malihoux le 1<sup>er</sup> décembre 1865

Trés Cher Parents,

Lambert nous est arrivé en bonne santé avec de bonnes nouvelles de vos santé, grâce à Dieu ils nous va bien tout les trois, maman continue à aller bien, cependant elle doit continuer ses paquets et

sa boulette. Le médecin est venu le voir aujourd'hui il trouve que cela va bien. J'ai été hier faire ses marchés De François j'ai vendu sa maison et lui acheté celle de Demazÿ aux condition que je vous ai écrit il ma donné quittance dans l'acte. Je le paierai dans un mois. Comme nous somme convenu avec l'intéret de cinq pour cent. Le tailler ma demandé aussi un mois pour payé la maison de François avec l'intéret à cinq pour cent. Je tacherai de lui renvoyer ses pièces par Lambert. Si elle sont pretes.

Joseph à été très charmé de sont S<sup>t</sup> Nicolas, il va faire faire son portrai avec son fusil pour le renvoyer par Lambert. On à tué à S<sup>t</sup> Fontaine 100 lièvres 30 lapins 4 renare et un chevreuil, nous avons reçu trois lièvres deux lapins nous envons fait de bon patés a votre service un marteau quand à notre prayot pour Sclaÿn maman ne pas encore disposée il lui faudrait le curé de Pailhe a une messe qui pourrai sarengé un peu plus tare.

Rien de nouveau ici tout va bien embrasse les deux demoiselles pour nous et Joseph qui sa-muse très bien.

Tout à vous

J Paquet

**229**

*Du vivant de Elise , et pendant la période de Quercigny, il n'y a que le 3 / 12 / 1865 qui corres-  
ponde, puisqu'elle écrit le jour avant la Ste Barbe ( en principe! ) et un dimanche.*

Quercigny dimanche 3 heures après-midi

03/12/1865

Mon Cher Henri,

Je profite de l'occasion de Zaza qui va retourner loger à Nancy pour faire demain la S<sup>te</sup> Barbe à Pompey, pour te donner de nos nouvelles; et te dire que j'ai reçu tantôt ta bonne lettre qui m'a fait beaucoup de plaisir d'apprendre que vous étiez arrivés à bon port et que notre Layotte était gaie au pays et que vous aviez trouvé tout le monde en bonne santé.

Quand à nous et Zaza nous allons aussi assez bien. Encore rien de nouveau depuis ton départ pas de lettre, tu me diras probablement sur ta prochaine lettre à quand ton retour. Zaza me dis qu'il à fait faire deux paires de souliers chez Verlaine et que il y aura au moins une paire de prête cette semaine si pas deux, veuille t'en charger. Je ne sais plus quoi te dire, je ne suis pas comme toi à la source de toutes les nouvelles. Pour moi ce qu'il y a de plus nouveau à savoir c'est de connaître le jour de ton arrivée déjà désirée de te revoir et notre gros Layot qu'on n'entend plus chanter, j'espère qu'elle chante aussi en Belgique pour réjouir ses vieux Parents et S<sup>t</sup> Nicolas.

Si la houille augmente si fort n'y aurait-il pas moyen de faire venir de la houille de Belgique; Zaza me dit qu'il ne sait pas ce que cela veut dire qu'un de ses marchands lui en a offert hier aux anciens prix. Dépêche-toi de revenir pour mettre ordre à ta toilette de noce.

Je ne sais où je dois t'adresser cette lettre, je m'en vais l'adresser à Malihoux. Si tu n'y à déjà été si tu n'y est pas on te la fera sans doute parvenir.

Embrasses tous nos Parents pour moi, Zaza et les enfants sans oublier la grosse Layotte.

A bientôt des nouvelles .

Ta toute dévouée

Elise

Mille compliments aux amis et connaissances

**230/1**

Malihoux vendredi 9 février 1866

Mon Cher Henri

Vous avez appris hier déjà par la lettre de Zaza, que j'étais arrivée à bon port à Malihoux où ses Messieurs m'attendait pour Dîner; je ne suis arrivée ici qu'à 4 heures car le convoi était en retard, Joseph et Louis nous attendaient à Ciney; j'ai trouvé tous les Parents ici en bonne santé, il en est de même de nos autres Parents, m'ont dit François et Zaza; le dit Cher Zaza à été fort content de me voir pour lui donner un coup d'épaule, je l'ai trouvé fort gai même il y avait un peu d'excès ce que je m'explique facilement car on a pris plus d'un verre de vin . Ces Messieurs avaient Dîner à Pailhe où ils ont pris un bon verre de Bourgogne, puis ils sont revenus redînés ici à 4 heures avec nous et la bouteille, avec l'esprit qui pette mi fait sogne n'a pas été épargnée . De sorte que cette gaité se comprend facilement. Il m'a raconté qu'il avait logé la semaine dernière à Ben et qu'il avait rêvé qu'il avait une femme près de lui dans son lit. Ta Maman lui as dit qu'il ne se gênait pas d'aller comme cela dormir avec les femmes, à quoi il à répondu, d'être tranquille, qu'il l'avait laissée bien tranquille, vu qu'il lui manquait un sacrement. Dimanche nous nous retrouvons tous à Sclayn pour les prières de 40 heures.

De la Zaza pousse la botte plus loin voir les bâselles pendant que nous prions pour lui, il a trouvé l'original mieux que le portrait que Victor à dans son carnet, vous voyez de qui je parle, l'affaire se bâclera-t-elle. Je n'en sais rien, mais il m'a dit cela tantôt, si ce n'est pas un canard qu'il m'a conté. Dans tous les cas je vous en écrirais le résultat.

Mon voyage s'est très bien passé, grâce aux bonnes recommandations de notre Cher frère Victor, et à ses cigares, ont m'a laissée seule dans le compartiment des dames jusqu'à Ciney.

J'espère Mon Cher Henri que vous allez bien ainsi que notre grosse Layotte et Totor. Je serai bien aise de recevoir de vos bonnes nouvelles à Sclayn; le Dimanche du grand feu nous serons à Solières.

Dis à Victor que j'ai parlé à François et Zaza de son voyage d'Angleterre et qu'ils trouvent tout naturel dès qu'il à un ami pour l'accompagner, sachant l'anglais que c'est préférable dis-je qu'il y aille avec lui au mois de Mai, comme il m'avait chargée de leur en dire un mot, ils paraissent très disposés d'agir en conséquence.

J'ai fait part aussi à Zaza de la perte de son chien de son chat, cela ne l'as pas fort ému, ayant autre chose à penser de plus sérieux.

Ce n'était pas non plus pour l'affaire de la banque Liégeoise que François voulait t'avoir, mais davantage pour les comptes Sepulchre et fils etc. , puis je crois, à ce que j'ai pu comprendre pour la proposition que tu as faite au Vieux Sepulchre concernant Lambertine et Caroline; je pense que cela du moins, Papa trouve que *Depaie* à cause de tous ses enfants, ne convient pas trop à cause qu'il voudrait revenir trop souvent voir ses enfants. Dans tous les cas je m'en informerai.

Ecris aussi à Papa quand tu sauras à quoi t'en tenir concernant les frais de voyage pour le froment etc.

Rien de bien intéressant à te dire aujourd'hui, il y à encore trop peu de temps que je suis au pays. Ecris aussi à Solières pour leur dire que je suis arrivée, et que je les verrai avec joie Dimanche à Sclayn. Joseph et le Minou embrassent leur gros Layotte, nous lui reporterons tous de belles choses; qu'elle soit bien sage.

En attendant le plaisir de nous revoir Papa Maman Joseph Minou et moi, embrassons notre Cher Papa , Layotte et Totor

Votre attachée

Elise

Des compliments a tout le ménage

*Corres. de Metz*

Nancy, 12 mars 1866

Je vois d'ici, Monsieur et Confrère, qu'il me faudra encore remettre ma visite à Quercigny. J'ai été dérangé hier et aujourd'hui. Ma leçon n'est pas avancée et ma journée de jeudi me sera nécessaire pour l'achever. C'est la dernière! Après celle-ci je reprend ma liberté.

Vous viendrez, je pense, à la séance de samedi. Je vous prêterai le moniteur et vous verrez par la discussion au corps législatif combien nous avons raison contre l'élément protectionniste de la commission.

Pas un mot du notaire.

Nulle regrets et compliments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**230/3**

*Corres. de Metz*

Nancy, 2 avril 1866

Monsieur et Confrère,

J'arrive à l'instant de Paris et j'ai tout de suite recours à votre obligeance. La ferme de Fromont, appartenant à ma sœur, est à louer. Des offres lui sont faites par un cultivateur de Bouxières nommé Sapelier. Il y voudrait placer un de ses fils, celui qui habite Ecuelle. Pourriez-vous savoir par vos relations dans la commune, si ce fils est un homme intelligent, de bonne conduite, propre, capable; si le père offre des garanties.

J'irai moi-même chercher votre réponse jeudi.

Je pense que nous aurons ..... D'agriculture samedi et compte sur vous pour déjeuner.

J'ai beaucoup entendu causer de la question à Paris et crois de plus en plus que le remède est dans l'agriculture elle-même, non dans la protection qui ne peut rien contre la concurrence intérieure, vraie cause de la baisse du prix.

Recevez, je vous prie, Monsieur et Confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**230/4**

*Corres. de Metz*

Nancy, 28 avril 1866

Monsieur et Confrère,

Je suis dans l'impossibilité absolue de voir Mr Mélin et de m'entretenir avec lui, car il s'en faut que je sois débarrassé de ma bronchite. J'en ai encore pour longtemps. Dès que je serai rétabli, je reprendrai le soin de nos affaires, dans la mesure de mes forces.

Je suis fort content des bonnes nouvelles que vous me donnez des récoltes. Ce que vous m'avez dit, à ma dernière visite à Quercigny, du résultat de votre première année, m'a péniblement surpris. Je croyais bien qu'une année d'entrée n'est pas fructueuse, et que le résultat peut beaucoup tenir à la façon dont vous avez chargé la première année des dépenses d'installation. Quoiqu'il en soit, je suis désireux de voir aboutir à des résultats absolument différents et le plus tôt possible.

Voilà un temps qui doit être très favorable au drainage, en même temps qu'aux récoltes.

Plus j'y songe, plus j'adopte le projet de modifier, quand le moment sera venu, la sortie des bâtiments vers le petit étang. Ce sera pour quand vous aurez besoin de place pour le bétail.

La porte des Srimès est à reporter, non où nous y avons songé d'abord, mais au delà du boyau, dans le mur du verger, du côté de la route. Dans les près aussi, il y a des rectifications heureuses à opérer, pour lesquelles il faut que je m'entende avec vous. Tout cela pour quand j'aurai de l'argent. Or, ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Rolin a fait quelques concessions à Madame de Vienne et elle s'est finalement arrangée avec lui pour un nouveau bail.

Recevez, Monsieur et Confrère, l'expression de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**230/5**

*Corres. de Metz*

Nancy, 14 juin 1866

Oui, Monsieur et Confrère, et avec grand plaisir, mais à une condition c'est qu'il fera beau et chaud. Je suis à la discrétion du temps. Impossible de vous rien promettre d'une manière absolue, si ce n'est que je suis animé du désir de faire et d'aller.

Mille compliments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**230/6**

*Corres. Henri, datée en fin de lettre.*

Solières le 7 juillet 1866 midi ½

Mon cher Henri,

Je crois que je pourrais bien me dispenser d'être allé avec vous en Franche Comté, je ne peux parce que mon désir n'était pas d'y aller mais nous avons de si mauvais temps depuis 10 ou 15 jours que comme pour savouré à bien, on a de la misère à rentrer le seigle, il ne reste pas un jour de tombé de la pluie, pourtant aujourd'hui il n'a pas tombé de pluie depuis hier soir, il a beaucoup séché avec le vent de la nuit et qui continue jusqu'à présent aujourd'hui, avec un assez bon soleil de manière que lon en rentrera aujourd'hui. Si vous y songez fort que je vous accompagne pour faire voyage je le ferai à votre demande. Je suis tout à fait remis de mon indisposition il ne me manque plus rien maintenant grâce à Dieu. C'était la même que les autres années c'était un rejet de maladie. Je crois que la lettre de Mairesse vous aura fait beaucoup de plaisir malgré que ce un très mauvais français on comprendra comme il l'écrit, mais pourtant le renseignement je suppose vous feront plaisir pour connaître les localité que l'on doit s'adresser.

Victoire comme vous savez et à Solières il lui va très bien maintenant elle et a peu près tout a fait remise elle a très bon appétit, et partie d'ici de quelque jours on ne pourra dire quelle a eu quelque chose. Je reçoit votre bonne lettre en ce moment de manière que si vous ne dite rien de nouveau jusqu'à samedi, je partirai samedi matin. Je crois que vous tenez que je fasse le petit voyage avec vous.



Adelle me prie de dire à sa maman que depuis 15 jours quel et a Solières quel n'a pas encore reçu de ces nouvelle et quil lui va très bien.

Rien de nouveau a Solières nous vous embrassons de tout cœur.

C Morsa

Solieres le 7 juillet 1866 midi ½

**230/7**

*Corres. de Metz*

Nancy, 9 juillet 1866

Monsieur et Confrère,

Un changement radical des projets de mon compagnon de voyage et le mauvais temps m'ont fait brusquement différés mon voyage. C'est pourquoi vous recevez une lettre de moi datée de Nancy qui vous surprendrait fort si je n'avais vu madame Sepulchre l'autre matin.

J'ai vu hier le directeur de l'Ecole Forestière, avec lequel je suis convenu d'une course à Quercigny, au commencement de septembre, afin d'avoir au meilleur moyen de reboiser le haut de Champchamps. Si je profitais de l'occasion pour amener aussi Mr Dilschneider à qui nous expliquerions nos désirs en fait de nivellement, pour les prés et le drainage? Je suis sûr qu'il nous accorderait tout ce que nous lui demanderions, en face du gain de travail que nous venons d'exécuter sur son plan.

Voilà un service mauvais pour qui me fait souvent penser à vous et aux contrariétés que vous devez éprouver.

Recevez, je vous prie, Monsieur et Confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**231**

Quercigny le 27 Juillet 1866

Très Chers Parents,

Nous avons tardé de répondre à votre bonne lettre qui nous apprenait que Dieu merci vous étiez rentrés à bon port et que votre voyage s'était bien passé, sauf un peu de retard . Nos colzas et nos foins sont rentrés aussi en bon état et grande quantité, Henri vous diras combien de voitures.

Vous savez que nous avons 2 petites vaches belges, et qu'une avait fait deux génisses, il y à quelques jours, l'autre à encore fait deux beaux veaux taureaux. Si on avait quelques vaches comme celles-là on serait bientôt montés. Ma truie à 10 beaux petits cochons.

Nous nous sommes très bien amusés aux fêtes de Nancy et nous avons bien regrettés que vous n'y étiez plus; L'Empereur n'y est pas venu à cause des affaires politiques. L'impératrice avec le petit Prince y sont venus, ils sont charmants tous les deux et ont conquis tous les coeurs, ils ont visités les hôpitaux, les salles d'asiles, le pénitencier de Macheville, où nous l'avons très bien vue. Elle à été partout elle devait être bien fatiguée, qu'els équipages elle avait, grand Dieu que c'était curieux.

Mon Oncle Constant doit arriver demain pour aller avec Henri acheter du bétail. Le troupeau est arrivé hier, mon Oncle l'Abbé et ma Tante arrivent ce soir, les draineurs et Bertine part aujourd'hui aussi.

J'ai écrit à Solières pour me faire faire des chemises, je renverrai un modèle par Constant et j'ai prié Lambertine d'envoyer la toile à Malihoux pour que vous vouliez bien les faire parvenir à

Marie-Louise, ainsi que pour faire deux semois. J'aime encore mieux la faire travailler qu'une autre, vous la presseriez de les faire pour qu'on les renvoie par la plus prochaine occasion.

Ecrivez-nous souvent. Victoire va bien puisqu'elle à été à Solières Dimanche avec ses cinq troupins, nous avons appris cela hier par une lettre du Vieux Sepulchre qui nous disait que François et Charles allait de là à Malihoux.

Pauline va mieux. Ma Tante vous fait à tous des compliments . Que Elise et Louis écrivent un petit billet à leur Maman et le mette dans votre lettre quand vous écrirez.

Vous voudrez bien payer M. Louise quand elle aura fait, et nous porter cela en compte.

( *ici se termine l'écriture de Elise , la lettre est ensuite continuée par Henri* )

Nous n'avons pas eu fini la fenaison aussitôt que je l'espérais. Au lieu de mardi nous en avons eu pour jusqu'au vendredi parce qu'il y avait beaucoup plus de voitures a rentrer que je ne le croyais et qu'en dernier lieu le déchargement allait plus lentement à cause qu'on montait le foin plus haut. Je comptais avoir en tout 180 voitures de foin et 20 de trèfle soit en tout 200 voitures. Au lieu de cela j'en ai eu en tout 225 voitures soit 200 de foin et 25 de trèfle. Nous avons eu fini de rentrer les colzas le samedi pour midi. Il y en a eu 143 voitures mais je ne puis vous dire encore combien le soir car nous sommes loin d'avoir fini de battre à cause qu'il a fallu abandonner pour couper les seigles et les froments. Nous sommes en train en ce moment. Nous avons battu au colza à la machine pendant 2 jours ce qui nous a donné une bonne avance. Dans la grange près de la maison il n'en reste que pour un jour a battre. Nous aurons le temps de vider l'autre grange avant la récolte des avoines.

Nous avons déjà de 15 à 16 hectares de colza semé. Il faudrait maintenant une bonne pluie pour le faire lever. On m'a annoncé hier un troupeau de 229 beaux moutons et l'Oncle de Longchamps arrivé aussi ce soir. Ils mangent tous fort bien. Je vous dirai plus tard si on gagne plus que sur les bêtes à cornes.

Depuis votre retour nous n'avons plus eu de pluie. Il serait temps quil arrive une bonne rosée pour les pâtures et surtout pour le jeune colza.

Rien de neuf ici. Pauline est a peu près toujours de même. Nous autres nous nous portons très bien. Portez vous bien très chers parents. Ecrivez nous souvent nous aurons maintenant un peu mieux le temps.

Nous vous embrassons du meilleur coeur.

H. Sepulchre

## 232

*Je ne possède malheureusement pas l'original de cette lettre, il s'agit d'une photocopie, faite par qui???*

Malihoux le 11 Août 1866

Très Cher Parents

J'ai été logé hier a Solier, je trouve votre bonne lettre a mon arrivée ici la maladie diminue à Havelange, maman va encore resté deux ou trois jours à Solier est ceux de Sclayen aussi apres tout le monde retournera chez eux. Soié bien tranquille je n'ai pas peur je ne vais pas voir ses malades. Je soigne les rations pour les pauvres et le partage.

Embrassé les enfants pour moi

Tout à vous

J Paquet

**233/1**

*Je ne possède malheureusement pas l'original de cette lettre, il s'agit d'une photocopie, faite par qui???*

Malihoux le 19 Août 1866

Très Chers Parents,

suivant votre désir je vous envoie maman, qui pourrai resté avec vous une journée, quand à moi pour faire mon devoir je doit resté ici, nous vénons de demander la commission médical de Namur pour nous apportér du sécour le fleau ne cesse pas à Havelange en voila 43 partis, quand à moi grace à Dieu je me porte bien ey na pas peur, je suppose que vous restérez pas à Sclaÿn avant de votre moisson nous nous révéron plutard me amitié à tout vos Parents

Tout à vous

J Paquet

**233/2**

*Corres. de Metz*

Nancy, 27 août 1866

Monsieur et Confrère,

J'ai vu Mr Dilschneider, qui est retenu toute cette semaine par les affaires du Conseil Général et qui ne pourra venir à Quercigny que la semaine prochaine.

Il doit me faire dire quel jour il sera libre. Dès que je le connaîtraï, je vous le ferai savoir.

Mr Mélin viendra le même jour. Il tient beaucoup à ce que les milieux des portes de Marcarerie soient rétablis, avant qu'on retouche aux volets.

Il voudrait aussi que la voûte du puits ne fût pas différée davantage.

Madame Génin est partie. Je lui ai transmis notre invitation. Elle me charge de vous remercier et de vous dire que ce ne sera que partie remise. Peut-être reviendra-t-elle mais trop peu de jours pour combiner un voyage à la ferme avec les autres courses et visites.

J'ai entretenu Mr Michel et Mr Masson, notaires tous deux, de ma situation vis-à-vis de mes enfants en ce qui touche Quercigny. Leurs solutions ne s'accordent pas tout à fait, sans se contredire cependant. Quoiqu'il en soit, il est un point déjà établi dans mon esprit, c'est qu'à supposer qu'un emprunt au Crédit Foncier soit la combinaison la meilleure, il n'y a lieu de la prendre que lorsque le chiffre des opérations sera arrêté et clos. Plusieurs emprunts successifs seraient une mauvaise opération.

En conséquence, je tiens dès aujourd'hui à votre disposition la somme qu'à coûté le drainage déjà opéré, et dont vous avez fait l'avance, sauf décompte avec vous à votre plus prochain voyage à Nancy.

Si vous venez cette semaine nous réglerons toutes notes à loisir, car sauf aujourd'hui même toutes mes journées sont libres.

Veillez recevoir, Monsieur et Confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**234**

*Je ne possède malheureusement pas l'original de cette lettre, il s'agit d'une photocopie, faite par qui???*

Malihoux le 29 août 1866

Trés Cher Parents,

J'ai oublié de vous écrire hier. Me trouvent à Pailhe, le Curé va très bien il à eut deux cas de choléra à S<sup>t</sup> Fontaine. Je lui ai conseiller de demandé un prôte, maman est toujours à Sclaÿn je vais la régoite aujourd'hui ou demain pour une coupe de jours. Quand à moi grace à Dieu je suis en bonne santé. Havelange est toujours éprouvé& nous sommes à 75 morts, cependant cela diminue les médecins dise que nous somme à la fin que Dieu veille les antendre, dite à Joseph que Poupart est mort, son père la femme Jos. Chavée, le vieux Pire et Marie sa fille père et mère de chez Parfonferÿ, un tout à Malihoux et un anfant de chez Leboutte. J'ai vaucoup de paine de faire la maison impossible d'avoir des ouvriers étranger, les émigrés sont toujours absent, il nous reste encore une 30<sup>me</sup> des malades. Baucoup vons mieux. J'espère que vos travaux de moisson sont très avancé, ici il y à encore beaucoup d'épautre à la campagne il pleu casi toujours.

J'ai trouvé lundi tout le monde en bonne santé à Solier.

Embrasse les anfans pour moi.

Tout à vous

J Paquet

**235/1**

*Je ne possède malheureusement pas l'original de cette lettre, il s'agit d'une photocopie, faite par qui???*

Malihoux le 2 7<sup>bre</sup> 1866

Trés Cher Parents

Je viens avec plaisir vous informer que l'épidémie est finie à Havelange maman réviendra lundi prochain quand à moi grace à Dieu je me porte très bien, le choléra commence à Pailhe, j'ai conseillé au curé de demandé un prôte . Je suppose qu'il est fera. J'ai resté deux jours à Sclaÿn il ses porte bien tous , j'ai appri par François que vous aviez appeupret fait la moisson, nous somme occupé à fayché au avoine, M<sup>ex</sup> Julles et le notaire sont toujours absent, notre mainnage n'a rien eu nous allons tout bien.

Tout à vous embrassé les anfans pour moi.

J Paquet

**235/2**

*Corres? De Metz*

Nancy, 11 septembre 1866

Monsieur et Confrère,

Je ne reçois pas signe de vie de Mr Dilschneider, bien que la session du Conseil Général soit close depuis 8 jours. Il m'en faut conclure que le désir de visite à Quercigny n'est pas très ardent chez lui. Je me résous donc à ne pas attendre davantage et à vous aller trouver jeudi avec Mr Mélin et probablement aussi mon frère.

J'emporterai les pièces et titres qui pourront servir à Mr Florentin pour mesurer le pré dont s'agit.

Veillez recevoir, Monsieur et Confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

PS: Voulez-vous avoir l'obligeance de prévenir Joseph Faux, d'Ecuelle, que je serai jeudi à la ferme.

La Caudale n'est pas louée à Gaucon. Hautes que j'ai rencontré avant hier me dit que 13 fermiers se sont présentés et que Mr de l'Espée a choisi un des pires. Le choix est-il fait?

**235/3**

*Corres. de Metz*

Nancy, 15 septembre 1866

Monsieur et Confrère,

Veillez dire à Monsieur votre frère que je regrette beaucoup de ne m'être pas trouvé chez moi quand il est venu me voir avec vous.

Je quitte Mr Masson, notaire, qui fait les partages Baraban, qui vient de faire l'inventaire de Mademoiselle Baraban et qui avait vendu la parcelle réclamée par Mr Vierron. Il ne sait ce que cela veut dire, et me dit de commencer par demander une jouissance et une possession. Il recherchera dans les partages, mais est à peu près sûr qu'il s'agit de quelque manœuvre de Mr Vierron, sujet à caution, dont il ne démêle pas le tout. Mr Vierron assistait à la vente.

J'espère que Monsieur votre frère sera aussi satisfait que moi des résultats de votre année. Il ne reste plus que la question des pommes de terre. Les vôtres souffrent-elles de l'excès d'humidité? Ce serait grand dommage avec un bétail comme le vôtre, et du bétail jeune à faire pousser vite et bien.

Mr Manquette ne pourra venir que vers la mi-octobre. Quant à Mr Dilschneider j'en ai fait mon deuil.

Veillez recevoir, Monsieur et Confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**235/4**

*Corres. de Metz*

Nancy, 25 septembre 1866

Monsieur et Confrère,

De plus amples réflexions me persuadent que nous faisons fausse route, en dirigeant les eaux comme nous l'avions résolu. En longeant à si courte distance le mur de clôture, elles recueilleront les eaux pluviales et les purins de la cour, qui s'échappent par une issue ouverte dans le mur, sur leur parcours. Elles deviendront, par conséquent, impropres à abreuver le bétail. Il faut donc chercher une autre combinaison, et, s'il en est temps encore, recommander les travaux du ponnau (?) et de la porte de sortie à Mr Rousselot.

Lors même qu'il faudrait recevoir les matériaux déjà achetés par lui, il serait à propos de suspendre au moins les travaux et d'emmagasiner provisoirement les matériaux.

Une autre combinaison est à chercher.

Peut-être faut-il introduire le ruisseau à travers le jardin, dans la cour des poules et créer là ou dans le voisinage un abreuvoir d'hiver, dont les eaux seraient ensuite rejetées sur la rigole d'irrigation? C'est à étudier.

Si Monsieur votre père est encore près de vous, veuillez lui faire mes compliments, et agréer pour vous, Monsieur et Confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

Madame de Vienne nous a donné derechef les plus grandes inquiétudes ces jours passés.

**235/5**

*Corres. de Metz*

Nancy, 2 octobre 1866

Monsieur et Confrère,

Le plan que vous avez combiné avec Monsieur votre père me semble aussi le meilleur. Toutefois, avant de l'exécuter, il serait peut-être à propos de se rendre compte de l'effet de la nouvelle disposition du fumier. L'inconvénient de cette disposition (toutes en ont un) c'est qu'il faut alternativement selon qu'on veut abreuver le bétail ou irriguer les prés de gauche de la noue, faire parcourir aux eaux deux longs trajets. Tant que coule l'abondance, nulle objection; mais quand l'eau devient plus rare, la perte de l'eau absorbée par un ruisseau à sec et les bords desséchés est à considérer. Si d'ici au moment où Rousselot pourrait s'occuper du ponnau (?) ni vous ni moi ne trouvons mieux, nous passerons outre.

Je suis content de la possibilité de percer une porte au milieu de la marcarerie sans se heurter le front contre un plancher.

Voulez voir avec Rousselot ce que coûterait cette opération, ainsi que la clôture des deux entrées basses contiguës au mur de la cour. Il n'en faudrait enlever les pierres de taille qu'en étançonant le plancher, car avec le foin qui est au dessus, il y aurait imprudence à en user d'autre sorte. Il ne faudrait également ouvrir la porte du milieu qu'après avoir remuré l'autre.

Je suis en train de dresser mes batteries contre l'hiver. Le petit poêle que j'avais mis en pension chez vous est-il assez propre pour mon cabinet de travail et vaut-il le voyage?

Madame de Vienne n'a pas eu de crise nouvelle.

Recevez, Monsieur et Confrère, la nouvelle assurance de mes meilleurs sentiments.  
A. (Alexandre) de Metz Noblat

**235/6**

*Corres. de Metz*

Nancy, 21 octobre 1866

Monsieur et Confrère,

J'ai parlé hier de votre affaire à Mr de Foblant qui écrira à St Louis.

Je vais demain avec Mr Manquette à Haut de Chauchamps, mais il a désiré déjeuner chez son beau frère, Mr Bastien, à Amance.

Nous irons de la à pied sur les lieux. J'enverrai la voiture nous attendre à la ferme.

L'objet principal de ma lettre est de vous avertir que hier à une réunion de La Lorraine Mr de Scitivaux et Mr Brice ont assuré qu'au milieu des ordres et contrordres des ministres, et peut-être malgré les dernières prohibitions, il était entré du bétail en Lorraine, d'origine Suisse, par Bâle et Strasbourg. L'un des lots a été entré par Savy lui-même, il y a peu de jours, je ne sais dans quelles conditions, ni pour qui mais jusqu'à ce que tout cela soit bien éclairci, je vous averti sans plus de retard, afin que vous vous teniez bien sur vos gardes, et que vous n'admettiez pas de nouvelles bêtes dans vos étables sans assurances suffisantes de provenance.

A demain, si vous êtes encore à Quercigny, Monsieur et Confrère, et en attendant recevez mes meilleurs compliments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

*Ensuite, ajouté par Elise avant de transférer à Henri, ces quelques mots.*

J'attends Mr De Metz tantôt. Que faut-il faire si Savy envoyait les bœufs. Réponds de suite par télégraphe. Je n'en ai pas la moindre nouvelle jusqu'à présent. Rien de nouveau nous allons bien ici, j'ose espérer qu'il en est de même là-bas, pas de lettre que celle-ci.

En attendant le plaisir de se revoir sous peu. Embrasses pour nous nos chers Joseph et Layotte et tous nos bons parents.

Ta dévouée

Elise

PS: Victor est allé payer les betteraves hier, Mr Joie nous cède 30 sacs de pommes de terre à 4 frs. Victor notre frère me disait hier que Boskoski lui avait écrit qu'il avait eu bien du mal de trouver des marchands de pommes de terre. Il a vu un fruitier à Metz on ne pourrait pas en avoir rendu à la gare moins de 5 frs 25 plus je crois 20 centimes par sac pour le chargement.

Il fait toujours un temps superbe aujourd'hui on bat et charrie au fumier. Je viens de dire l'affaire Savy à Victor, je lui disais qu'il devait je crois ramener aussi du bétail à Rousselot. Il m'a répondu que le vieux Baptiste lui avait dit que Rousselot avait reçu l'un de ces jours 10 ou 12 génisses donc il en avait pour nous, nous les aurions reçus aussi

**236/1**

Nancy, 14 Novembre 1866

Monsieur et Confrère,

Je vous remercie des fruits que vous avez l'amabilité de m'offrir, et qui me sont arrivés avec la cheminée prussienne. Tout cela m'est parvenu à bon port, de même que mon fils que vous avez eu la bonté de conduire sur les perdreaux vous même, non content de l'héberger, dans une saison où l'on est fort occupé à la campagne.

On a répondu déjà aux 140 premières questions de l'enquête agricole dans les dernières réunions de la société d'agriculture. Dans celle de samedi on répondra aux 20 dernières; les plus grosses et qui prêtent le plus à la discussion. Si vous venez, j'espère que vous déjeunerez avec moi.

Ma soeur continue de mieux aller et nous renaissans peu à peu à l'espérance.

Veillez, Monsieur et confrère, recevoir avec tous mes remerciements, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. De Metz Noblat

**236/2**

*Corres.*

Solières 20 novembre 1866

Mon cher Henri,

Malgré mon vif désir d'aller passer quelques jours avec vous, je ne vois à mon grand regret forcé de remettre ce petit voyage à des temps meilleurs.

J'ai toujours beaucoup d'ouvriers pour le moment occupés au drainage et aux plantations et ma présence est en quelque sorte indispensable pour l'exécution de ces divers travaux. D'un autre côté je ne suis pas parfaitement dans mon assiette ordinaire ce qui n'engage pas à se mettre en route.

Je suis allé hier à Liège et ai fais route avec votre frère Joseph qui m'a dit qu'il vous avait proposé Mr Gillard le célèbre cultivateur de Wanze pour diriger l'exploitation de Mr de Scitivaux à Sandaucourt. J'ai répondu à Joseph qui me demandais si je le croyais capable de conduire une affaire, que je ne le connaissais pas assez pour pouvoir le juger comme agronome, mais que lors de la visite que nous lui avions faite à sa ferme, vous et moi, nous avons cru remarquer en lui un cultivateur soigneux et suffisamment progressif. Ce Monsieur m'aurait paru été pas mal convenu pour diriger la ferme de Sandaucourt. Vous êtes du reste plus à même que moi de l'apprécier.

Prosper m'a dit que Mr de Scitivaux était au moment de traiter avec Lefèbvre, comment se fait-il dans ce cas que sa ferme ainsi que celle de Brabois soit annoncées dans le Journal Agricole de l'est de la Belgique du 19 octobre. Vous me direz le pourquoi et le comment de tout cela.

Nous avons depuis hier du bien mauvais temps. Il neige en abondance, et il fait très froid. Ce temps me contrarie beaucoup car j'avais encore beaucoup de charriages & chaux & de labours d'hiver à exécuter dans Sury. Mais la sagesse dit qu'il faut prendre le temps comme il vient.

A propos de temps avez-vous eu en Lorraine des filées d'étoiles comme ici? En est-il tombé beaucoup à la Haute Côte? J'ai eu le guignon de ne pas voir le phénomène quoi qu'il eut été annoncé à l'avance dans les journaux. Dormant habituellement assez mal je comptais m'éveiller, et être ainsi à même de jeter de temps à autres un coup d'œil au ciel. Malheureusement j'ai dormi comme un homme "..... et n'ai rien vu". J'espère pour vous que vous aurez été mieux avisé, car il paraît que c'était lugubre et effrayant.



Je ne connais rien de neuf ici ni dans les environs. Vous aurez je suppose appris l'indisposition de mon frère Médard. Il va maintenant beaucoup mieux et pourra bientôt reprendre son train de vie ordinaire.

Je regrette de nouveau de devoir remettre à plus tard mes projets de voyage en Lorraine, car à part le plaisir de vous voir, il m'eut été bien agréable d'assister à une chasse au loup! Espérons que ce qui est différé n'en sera pas perdu.

Veillez si vous en avez l'occasion présenter mes amitiés à Mr de Metz

Mes compliments à Elise et tout à vous.

*Signature illisible*

**236/3**

*Corres. de Metz*

Nancy, 5 décembre 1866

Monsieur et Confrère,

Mon valet de chambre m'a trop tard averti du retour de votre courrier pour que j'en puisse profiter. C'est donc à la poste que j'ai recouru pour vous remercier et vous répondre.

Que je vous félicite, d'abord, d'arriver cette fois au port et de l'heureuse naissance, j'espère, d'un petit Quercignyen.

Peut-être ma lettre le précédera-t-elle de peu, mais assez de temps pour lui souhaiter la bienvenue. Vous savez que tout ce qui peut vous intéresser me touche, et que je m'associerai de grand cœur à un événement que Madame Sepulchre et vous devez souhaiter et accueillir avec joie.

Je trouve très bon que vous vous adressiez à Mr Noël pour marquer la coupe, si vous avez sujet de penser qu'il s'y prêtera volontiers et sans penser que j'en use trop librement avec lui. Recommandez lui seulement de ménager les gros arbres qui ont de l'avenir et pour le reste je m'en rapporte à votre discrétion, qui m'est connue.

Je viens de recevoir avis que les sous-commissions vont s'occuper de favoriser la création des hommes .... Départementaux et notamment du nôtre. On m'a nommé membre de la sous-commission de région de Château Salins. Nous en causerons à notre première entrevue.

J'ai aussi à vous parler de la ferme de Brabois et à vous demander un avis à son sujet.

Rousselot m'est venu demander 800 frs que je lui ai remis sauf décompte.

Recevez, je vous prie, Monsieur et Confrère, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**236/4**

Nancy, 10 décembre 1866

Monsieur et confrère,

Le bon est que les couches de Madame Sepulchre aient été heureuses et que la mère et l'enfant se portent bien, de quoi je vous félicite de tout cœur.

Le mieux été qq'ayant déjà deux filles vous eussiez eu un garçon. Comme ils viennent, ils sont les bienvenus après tout.

Recevez donc mes compliments et espérances que toutes deux continueront d'aller bien.

J'approuve de deux mains pour le curage du puits (étonné que par le temps qu'il fait vous soyiez au fond) et surtout qu'on allonge le tuyau par en bas de toute longueur nécessaire pour le bien "joué" (???) de l'outil.

Je vous renouvelle, Monsieur et confrère, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués,

A. de Metz Noblat

### 237/1

*Cette lettre daterait de 1867, puisque 10 ans après leur voyage de noce. Normalement pour l'opération de la vue du père Sepulchre (Jean-François . On peut la rapprocher de la suivante).*

Dusseldorf jeudi à midi

Ma très chère Elise

Notre voyage à tous a fort bien été et nous sommes installés en bonne santé.

Seulement nos bons parents Chantret ont manqué la correspondance à Cologne de sorte que je ne savais plus ce qui était arrivé. En arrivant ici j'ai supposé qu'ils étaient venus par le chemin de fer direct d'Aix-la-Chapelle, mais là encore j'ai été les attendre en vain. Une dépêche que Chantret m'avait lancée de Cologne est arrivée au bureau un peu après le moment que j'y avais été pour savoir s'il n'y avait rien et j'ai bien été obligé de me coucher sans rien savoir d'eux. Vers minuit ils sont arrivés frapper à ma porte de façon que tout embarras à cessé. Nos bons parents ont apporté de bonnes nouvelles de tous les nôtres. Les bons parents de Malihoux vont très bien et le papa Pâquet à très bien supporté l'épreuve de la mort de la Comtesse. Nos enfants vont aussi très bien.

Je me suis fort bien amusé ma très chère Elise en venant hier par le Rhin. A partir de Metz jusque Forbach c'est à peu près le même pays que celui que nous habitons. Là , l'aspect commence à changer. Le pays est plus boisé, le sol beaucoup moins bon et on voit par-ci par-là des collines déjà assez respectables . Peu à peu à mesure qu'on avance en Allemagne le sol devient plus mauvais et même tout-à-fait aride comme dans les mauvaises parties de nos Ardennes. Le sol devient enfin excessivement tourmenté et montagneux et on traverse toute une grande partie de pays très pittoresque, mais plutôt un pays de loup qu'un pays bon pour les gens. C'est pour le voyageur fort curieux à traverser.

A partir des deux ou trois dernières stations avant d'atteindre la vallée du Rhin le terrain s'abaisse un peu et la vallée de la Natre qu'on suit fort longtemps s'élargit tout doucement. A Kreuznacht une de nos anciennes compagnes de route qui était venues avec toi chercher une couronne au Drachenfels est montée dans la même voiture que moi avec .....ami de l'âge de notre Joseph à peu près. Elle a pris comme moi le bateau à vapeur à Burgen et nous sommes descendus ensemble le Rhin jusque Coblenz, n'ayant malheureusement pas ni l'un ni l'autre notre camarade comme cela était 10 ans plutôt. Elle continuait son pèlerinage à l'envers aux lieux qu'elle avait vus en même temps que nous illuminés par la lune de miel et tricotant d'un air si paisible qu'elle paraissait n'éprouver aucun souvenir du rapprochement singulier des époques. Du reste elle ne m'a certainement pas reconnu de sorte que la scène n'était pas tout-à-fait la même pour elle que pour moi.

Le bateau du Rhin est toujours l'asile des jeunes couples . J'en ai hier compté sept paires de tous frais unis, dont cinq pour dîner avec moi à table d'hôte.

Somme toute grâce au beau temps , mon voyage a été rempli d'agréments et j'ai beaucoup pensé à toi au milieu des paysages variés que nous avons admirés ensemble.

Papa, Maman et Chantret t'adressent ainsi que Victor minou et le gentil mille choses affectueuses.

Porte-toi bien, ma ..... pas avoir mal aux dents ni aucun inconvénients d'aucune sorte.

Nous n'avons pas encore vu M<sup>er</sup> Morreuet nous ne savons encore ni où ni comment nous nous installerons ni quand l'opération aura lieu.

Je t'écrirai encore sous peu. En attendant je t'embrasse du meilleur coeur ainsi que minou notre bon gentil et Totor.

H. Sepulchre

J'espère ma chère Elise que tu auras reçu la lettre de Victoire qui doit te porter les meilleures nouvelles de la santé de Soeur Céleste . Elle ne nous laisse plus aucune inquiétude. Tâche ma chère de guérir au plus vite . La piqûre que je t'ai laissée lors de mon dernier voyage .... il n'est pas bon de vivre dans l'insécurité.

Victoire est ..... ..

François

**237/2**

*Corres. de Metz*

Nancy, 1<sup>o</sup> janvier 1867

Monsieur et Confrère,

Voici ma première lettre de 1867. On m'apporte la vôtre. C'est avec vous que je commence la nouvelle année. Ayant pour vous les sentiments que j'ai, je ne pourrais souhaiter mieux. Croyez que je suis très sensible aux vœux que vous voulez bien m'exprimer et que je n'en forme pas de moins chaleureux et de moins sincères pour le bonheur de tous les vôtres comme de vous même. Je suis heureux d'apprendre de vous que Madame Sepulchre est en bonne voie de rétablissement.

Un mot de Mr votre frère m'avait donné à penser que vous n'étiez plus aussi content que les premiers jours. C'eut été mal débiter l'année.

Je saisi cette occasion, Monsieur et Confrère, pour vous assurer de nouveau que je m'applaudis d'avoir réussi à nouer avec vous des rapports, qui, commencent sur le terrain des affaires, se puissent resserrer sur celui d'une estime et d'un attachement réciproque. Mon plus vif désir est de les réussir aussi durables que cordiaux.

Je profiterai de la première occasion favorable pour adresser à vos fillettes des bonbons de Cartry, en attendant le chemin de fer. Si j'avais su vous rencontrer le 24, au couvent, je me serais muni de mes cornets. Mais ce qui est différé n'est pas perdu.

Reçu votre bon de 1.000 fr sur Lenglet.

Veillez faire agréer mes compliments de nouvelle année à Madame Sepulchre et recevoir l'expression de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**237/3**

*Corres. de Metz*

Nancy, 31 janvier 1867

Monsieur et Confrère,

Je suis bien heureux des nouvelles que vous me donnez de Madame Sepulchre. Déjà je m'étais laissé rassurer par votre première lettre et par les nouvelles qui m'avaient été données de la rue du Haut Bourgeois. Votre missive de ce matin achève de me donner pleine confiance dans le prochain et complet rétablissement de Madame Sepulchre. Je m'en réjouis avec vous et avec vous en remercie Dieu.

Je ne sais si je pourrai aller samedi à la Société. Je suis pris depuis hier par la gorge, et déjà je me soigne comme si j'avais une bronchite, de peur de recommencer le vilain jeu de l'an dernier.

De Monsieur votre frère Alexandre j'ai reçu une lettre de garçon en détresse à laquelle j'ai répondu aussitôt que j'ai pu. Il paraît que les machinations belges n'ont pas abouti. Il tourne en conséquence ses batteries vers la France et me demande un renseignement que je ne pouvais encore lui fournir que très incomplètement.

Veuillez agréer, Monsieur et Confrère, l'expression de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**237/4**

*Corres. de Metz*

Jeudi 2 mai 1867

J'ai vu hier Mr de Scitivaux, Monsieur et Confrère, lequel me charge de vous contre mander pour samedi matin, à cause de je ne sais quel empêchement, et de prendre rendez-vous pour un des premiers jours de l'autre semaine avec Mr Desoer. Pensez-vous que celui-ci vienne à la séance du 5 et veuille bien dîner chez moi avec vous. Je tâcherai de relever Mr de Guaïta et il trouverait à qui parler agronomie. Il est vrai que c'est un dimanche; mais je suppose que votre intention était de venir à la séance de la Société d'Agriculture.

J'ai écrit à Mr Mélin pour lui demander un rendez-vous ne parvenant pas à le joindre.

Nous tournons à la paix. Je m'en félicite avec vous et vous assure, Monsieur et Confrère, de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**237/5**

*Corres. de Metz*

Nancy, 7 mai 1867

Monsieur et Confrère,

Mr Mélin ne pourra pas m'accompagner jeudi. Il a d'autres rendez-vous. Si, donc, ce projet ne dérange pas Madame Sepulchre, nous arrangerions dès onze heures, plutôt un peu avant qu'après; j'irais en sortant de table à Lanfroicourt et de la à Aboncourt.

Veuillez recevoir, Monsieur et Confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**237/6/1**

*Corres. de Metz*

Paris, 15 juin 1867 170, rue de Rivoli

Monsieur et Confrère,

Un mot seulement pour vous dire que la Caudale est achetée par mon beau père 70.000 frs. J'ai reculé pour mon compte, mais il s'est résigné à un revenu moindre. Au fond, c'est tout un pour les eaux, et c'est l'essentiel. Je n'ai pas voulu que l'apprussiez par d'autres. C'est pourquoi je vous l'écris à la hâte, en vous renouvelant l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**237/6/2**

*Corres. de Metz*

Datée en fin de lettre Mardi 18 juin 1867

Monsieur et Confrère,

Je sais que vous recevez demain une commission dont vous faites parie, et que vous partez avec elle après déjeuner. J'irai de mon côté à la Caudale avec mon beau père. Ne vous inquiétez pas de nous, mais ayez la bonté de faire prévenir Godefroy que nous irons voir la Caudale dans la matinée.

Recevez, je vous prie, Monsieur et Confrère, mes compliments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

Mardi 18 juin 1867

**237/7**

*Corres. de Metz*

Nancy, 30 juin 1867

J'ai le regret, Monsieur et Confrère, de ne pouvoir vous attendre plus longtemps. Mon fils m'a remis les deux mille quatre cent 42 francs, 25c que vous lui avez laissés pour note de canon de 1867.

Je vous remercie de votre intervention à la Caudale. C'est mon projet d'y aller samedi prochain, et seulement samedi, parce que je pars demain matin pour l'Alsace où je serai retenu trois ou quatre jours. Je verrai avec vous sur place la qualité de la machine, ce qui n'en vaudra que mieux.

Veillez agréer, Monsieur et Confrère, l'assurance de mes meilleures sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**237/8**

*Corres. de Metz*

Nancy, 4 juillet 1867

Monsieur et Confrère,

J'ai été ramené des Vosges par une indisposition que j'ai voulu soigner tout de suite, pour éviter pire et une maladie comme celle de l'an dernier. La même cause m'empêchera d'aller dès samedi à Quercigny, comme j'en avais le projet.

J'ai vu tout à l'heure Godefroy, fils, à qui j'ai chanté l'antienne du bétail. Il m'a dit qu'il allait en recevoir encore trois ou quatre têtes, et qu'il comptait sur une femme pour remplir le reste de l'écurie. Je l'ai engagé à faire les meules, et à vous demander secours et conseil pour la première.

Deux ou trois questions de Boreux sont à étudier sur place.

J'écris à Mr Mélin d'envoyer Guin et faire le four.

A bientôt, j'espère, Monsieur et Confrère, car en cette saison je compte sur un rétablissement plus prompt que de coutume.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**238/1**

Dusseldorf, le 9 juillet 1867

Mon Cher Henri,

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, Papa s'est considérablement fortifié; nous avons prolongé de plus en plus ses promenades au parc, où il se plaît beaucoup. La marche serait maintenant aussi vive et alerte qu'auparavant s'il pouvait se conduire lui-même.

Il mange aussi beaucoup mieux à midi. On ne peut se plaindre que de la nuit: papa s'éveille toujours vers minuit et ne parvient à se rendormir que vers trois heures du matin. Le temps lui semble bien long, on le conçoit aisément.

Les yeux se remettent toujours sans arrêt, mais encore avec lenteur. Mais la cause de cette lenteur disparaissant de jour en jour, il faut s'attendre à leur voir prendre une marche rapide.

Je vous aurais écrit plus tôt, mon cher Henri, si nous n'avions pas attendu pour cela des nouvelles de Lorraine qui ne sont point venues.

La récolte des foins et des colzas s'est-elle faite à votre entière satisfaction? Nous croyons que les variations du temps qui ont été si sensibles et si brusques depuis la fin de juin, vous auront donné des embarras.

Zaza nous est arrivé samedi soir et vient de partir tantôt. Léonie est restée ici depuis le commencement du mois. M<sup>er</sup> Devaux est venu, la semaine dernière, faire la plus agréable surprise à papa et maman au parc. Nous étions occupés à lire sur les bords du Rhin, quand il nous a pris à l'improviste. L'arrivée de Joseph, et celle de Zaza étaient inattendues aussi. Tout cela a causé le plus grand plaisir à nos chers parents. Que Victor tâche d'arriver ainsi un beau soir.

Nous vous embrassons tous bien cordialement

Louis

238/2

*Corres. de Metz*

Nancy, 17 juillet 1867

Monsieur et Confrère,

J'ai vu longuement hier soir Mr Pignolet, et me suis fait expliquer par lui ce qui est et ce qu'il propose.

1° il est impossible de découvrir une cause rationnelle à la différence de marche entre les deux machines, telles qu'elles étaient toutes deux au moment de leur construction, car, sauf la hauteur du manège, elles étaient identiques. Cette différence ne peut provenir que d'une faute dans la pose (Mr Pignolet n'a pas vérifié les aplombs), ou de ce que, non pas théoriquement mais pratiquement, la longueur et l'inclinaison du bras de levier du manège amènent des tensions et des flexions qui font perdre de la force.

2° Mais si entre les deux machines, dans leur état ancien, à toutes les deux, la différence de marche demeure inexplicée, elle s'explique dans leur état présent, car la bonne a subi une transformation de par Vannesson, ce que j'avais complètement oublié, tandis que la seconde est demeurée telle qu'elle a été construite.

Les deux systèmes diffèrent dans la plupart des organes de transmission, à partir et y compris la roue de commande. Or, c'est là que sont les grandes résistances, car faire mouvoir le manège n'est presque rien et avec le manège faire tourner à vide l'axe de bois ne serait rien non plus. C'est au point de jonction de la commande avec la machine que commence la résistance sérieuse. Or à partir de ce point les deux systèmes ne sont plus qu'analogues dans vos deux machines. Le diamètre de la commande n'est plus le même; il est moindre de 40 centimètre; et cependant le nombre des crans est plus considérable; etc

Ce que propose Mr Pignolet, c'est de faire à la machine de la seconde cour la substitution de mécanisme qui a été faite à la première par Vannesson et de profiter de l'occasion pour changer l'arbre de commande et recouper la hauteur du manège.

Ce n'est pas qu'il courre après cette besogne, car il est très pressé, les raccomodages ne plaisent pas autant que le neuf; mais puisqu'on lui demande une consultation, la voilà: elle se résume en ces deux points, changer le système, et, je le répète profiter de l'occasion pour améliorer peut-être une disposition, qui, théoriquement irréprochable, offre peut-être des défauts pratiques.

Dans ces termes, j'estime à première vue que nous sommes en dehors de la clause générale que je vous ai formulée à diverses reprises et dans diverses occasions: livrer les locaux en bon état, réparer au fur et à mesure des besoins les choses reçues en mauvais état; car il s'agit ici de substituer à une machine qui est en bon état, mais qui, à raison de sa nature est plus dure qu'une autre, une autre machine plus douce et d'un système postérieur et plus perfectionné. Seulement, une notable partie de l'ancien mécanisme peut-être utilisé dans le nouveau.

Comme je désire très vivement vous seconder de tout mon pouvoir, dans la limite du juste et du raisonnable, je me suis gardé de dissuader Mr Pignolet, jusqu'à ce que j'aie pu causer avec vous, de vous aller trouver samedi, parce que le temps presse. Etant sur mon départ, c'eût été empêcher indirectement votre désir de s'accomplir. Je laisse donc Mr Pignolet, qui a un travail à Bouxières, vous aller donner ses instructions pour le travail préparatoire, si votre intention est de passer outre, sauf à vous à débattre ensuite la question de savoir à qui incombe la charge de la dépense.

Au premier abord, et sauf plus ample informé, je pense que la combinaison la plus équitable serait une estimation de la machine transformée à votre fin de bail, et le paiement de la différence par moi à vous. De cette façon j'aurais payé ce dont je profiterai, et vous, Monsieur et Confrère, ce dont vous profiteriez. Toutefois il y a une portion de la dépense qui me semblerait pouvoir être justement mise tout de suite à ma charge, c'est celle qu'exigerait le relèvement de la piste et sa mise au niveau

du sol de la cour et de la grange car c'est une amélioration qu'on peut considérer comme immobilière et consolidant les murs du manège.

J'ai reçu ce matin la visite de Godefroy qui m'a répété ce qu'il vous avait dit à vous même. Je lui ai laissé la liberté de faire poser la machine de l'autre côté, car ce serait lui causer un dommage que de la lui refuser. Pour le bétail, il m'a reproduit ses arguments; et je me suis borné à lui expliquer qu'il paierait un canon à Mr de l'Espée de sa poche, et qu'il paierait l'autre de la même façon s'il n'avait pas les moyens de fumer les champs. J'ai assez insisté pour graver dans sa mémoire cette crainte salutaire.

Je vous remercie, Monsieur et Confrère, de votre bon concours en cette occasion et vous renouvelle l'expression de mes sentiments les plus dévoués!

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**238/3**

*Corres. de Metz*

Cauterets, 10 août 1867

Monsieur et Confrère,

D'après le peu de mots que j'ai échangé avec Mr Mélin au sujet de la perméabilité des murs du corps de logis, je crois que le meilleur moyen est d'enduire ce mur de ciment de Vassy. Voulez-vous, puisque je suis absent, prendre rendez-vous avec Mr Mélin et Rousselot, à Quercigny ou à Nancy, et trancher la question comme pour vous. Attendre mon retour, serait, je crois trop tarder.

Après ce que m'avait dit l'ingénieur chargé du service hydraulique, je ne comprend rien au retard de Mr Cabailot. J'ai cependant rempli toutes les formalités avant de partir.

Je suis fort heureux des bonnes nouvelles que vous me donnez de la récolte du blé. Il ne me semble pas que votre insuccès pour les avoines de cette année doit vous décourager d'un semi, car jusqu'ici c'est ce qui avait toujours le mieux réussi. Si j'ai bonne mémoire, elle, n'ont fait faute à Vannesson qu'une fois. Il est vrai que les orages se divisent presque toujours avant d'arriver sur Quercigny, mais les trois dernières années ne prouvent rien, car la plus ancienne a été une sécheresse inouïe et générale, celle du milieu une année sèche et celle-ci une année orageuse. Restent les années ordinaires et les années pluvieuses.

Vous ne me dites pas ce que vous avez résolu pour la machine à battre. Cela me fait penser qu'après avoir élucidé la question avec Mr Pignolet, mon impression est devenue la vôtre.

Vous ne me parlez pas non plus de la santé de Madame Sepulchre. J'en conclus avec satisfaction que c'est qu'elle continue de se rétablir complètement.

Si nous sommes assez maltraités par l'inconstance du temps, le ciel est souvent couvert, ou pluvieux. Toutefois ayant près de moi mon fils et ma fille, et étant tous trois bien portants, je ne me plains pas. Je ne pense pas demeurer ici au delà du 18 courant. J'irai ensuite, si le temps est favorable, faire avec mes enfants un tour dans le nord de l'Espagne. Cela fait que je ne serai guère de retour avant le 8 ou le 10 septembre à Nancy.

Veillez recevoir, Monsieur et Confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat



238/4

*Corres. de Metz*

Nancy, 9 septembre 1867

Monsieur et Confrère,

Au risque de vous sembler une girouette, je viens vous dire qu'une conférence avec Mr Suel, qui a toutes les traditions, m'a dissuadé de donner suite aux conseils de Mr de Foblant. Il paraît que jamais autrement qu'elles ne sont prévues et préparées et que ce serait se singulariser que de faire autrement. Je risquerais de plus de faire des ivrognes et de créer le danger que vous redoutez avec raison, celui du feu. Considérez donc comme non avenue la lettre que je vous ai écrite hier, ou plutôt n'en retenez qu'un point, c'est que je viendrai dimanche si mes bronches (je me suis refroidi hier) ne m'en empêchent pas.

J'attend Mr Rousselot et je mettrai post scriptum à la lettre après avoir causé avec lui.

Mes meilleurs compliments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

Mr Rousselot vient de me proposer 35 centimes (sauf réflexion), à la condition que le fermier enlèvera 400 m qui excéderont les berges latérales.

238/5

*Corres. de Metz*

Nancy, 14 septembre 1867

Monsieur et Confrère,

Jusqu'à aujourd'hui j'ai espéré pouvoir aller demain à Quercigny et assister au concours; mais décidément il m'y faut renoncer. Je suis encore trop souffrant et ai trop de raisons de craindre que la fatigue, la parole et les occasions de refroidissement ne me rendent tout à fait malade.

Veuillez exprimer mes regrets et faire agréer mes excuses à toutes les personnes qui vous parleront de mon absence.

Ci joint le plan du drainage que j'ai reçu il y a quelques jours, mercredi ou jeudi.

Mr Godefroid a trouvé des ouvriers qui offrent de faire le travail à 0,28 centime. Je le charge d'offrir à Rousselot 0,20 centime à la condition de surveiller les travaux et d'en répondre, en employant les ouvriers qui offrent de se charger de la besogne, ce qui laisse un boni de 0,02 centime par mètre. Si vous voyez Rousselot, veuillez lui rappeler qu'il m'a dit tenir beaucoup à être chef de chantier et qu'il ne me ferait payer que le prix des ouvriers plus une rétribution médiocre pour lui-même. Si Rousselot refusait, je vous serais fort obligé de vouloir bien aviser Mr Godefroid de tracer le travail aux ouvriers. Mr Godefroid a les plans avec pouvoir de pousser la longueur de la fosse jusqu'à 50 mètres et d'élever les berges jusqu'à 1m50 au lieu de 1m.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Confrère, avec mes regrets l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

238/6

*Corres. de Metz*

Ligny, 18 septembre 1867

Monsieur et Confrère,

Je vous remercie de la peine que vous avez voulu prendre pour la fosse de la Caudale. Je vous ai envoyé Godefroid pour deux raisons: d'une part, parce que je ne le crois pas capable de se débrouiller seul dans cette affaire et que ne pouvant le seconder moi-même, il me fallait recourir à l'obligeance d'un tiers; or je sais que je puis compter sur la vôtre; en second lieu, c'était une occasion de le rassurer sur nos vues ultérieures, et de m'assurer que mes paroles l'avaient rassuré véritablement. La vérité est que l'ayant poussé à se montrer, lorsque je lui ai dit que j'avais pensé à réunir les deux fermes, dans l'hypothèse d'une réquisition personnelle, mais que l'acquéreur étant mon beau père, la situation était changée et qu'il y avait lieu pour lui de persévérer dans un bail; que l'ayant de plus laissé établir sa machine à battre, il ne serait pas honnête et loyal de ma part de revenir, par la suite de la mort de Mr Marchal, à une autre disposition que celle dont je lui avais donné l'assurance. Je lui ai dit cela en termes d'autant plus propres à le persuader que je suis parfaitement sincère et en même temps, je l'ai averti que si son entreprise échouait, et que je revienne à mon premier plan, il ne faudrait pas qu'il en conclût que j'avais une arrière pensée en lui parlant comme je l'ai fait. Ce que je verrais avec plaisir c'est qu'il me louât les prés qui pourraient excéder ses besoins.

Les renseignements que vous me donnez pour le concours sont les seuls que j'aie reçus jusqu'ici. Puisque les députés et le Préfet ne sont pas venus, je regrette d'autant plus vivement d'avoir été empêché par mes terribles bronches d'assister à la réunion du Comice. Je suis si ami de Scitivaux et de Mr Quintard, que j'aurais eu plaisir à leur faire les honneurs de Quercigny avec vous. Le seul embarras est ici de répondre au toast que m'a porté, me dites-vous, Mr Quintard. Je m'en serais tiré en vous envoyant la balle et en disant que je n'étais qu'un geai paré de plumes du paon. `

Comme vous le relevez, le froid qui sévit tout à coup ne hâte pas la résolution définitive de mon rhume. J'attend pour me mettre en mouvement de ne plus tousser et d'avoir chaud.

Vous devez avoir reçu par Godefroy la plan du drainage. Je vous ai dit que je donnais pleinement les mains à ce que vous en exécutiez une partie dès cette année si vous le pouvez faire dans de bonnes conditions pour la ..... la durée du travail. Dans ce cas il faudrait commencer par les terrains avoisinant le conduit d'émission du minime.

Mon fils chasse malgré le vent du nord, comme s'il faisait un temps délicieux.

Mille affectueux compliments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

238/7

*Corres. de Metz*

Ligny, 26 septembre 1867

Monsieur et Confrère,

Je ne suis pas plus surpris que vous de ce qui arrive à la Caudale; je m'attendais à quelque chose de ce genre. Néanmoins j'ai voulu laisser Godefroid tenter ses combinaisons, afin qu'il se pu convaincre par lui-même qu'il n'était pas un ingénieur des ponts et chaussées de première classe. Maintenant j'attendrai l'effet de la leçon. Il faut laisser les ouvriers tirer la langue, parce qu'eux aussi ont besoin d'une leçon. Rousselot n'avait pas une retenue qui le puisse attacher beaucoup à cette entreprise. Le mieux est de les laisser tranquilles, en attendant leur dira-t-on, que j'aie pris un parti. Puis

nous verrons venir Godefroy qui imaginait qu'on me traitât à des conditions moins avantageuses que celles qu'il avait sous la main.

Mon premier mouvement n'est pas très favorable à l'emploi des ouvriers que vous me proposez, parce que je me rappelle que l'aspect des fosses du verger était beaucoup moins satisfaisant que celui de l'autre chantier. Si la différence de prix n'est pas notable, j'aimerais mieux les Belges de Belgique que ceux de Malzéville. Cela me paraîtrait plus sûr. Toutefois je n'ai pas à cet égard de dernière volonté et je ferai un peu ce que vous me dites de faire. En tous cas j'écris par ce même courrier à Mr Mongel, en lui criant de vous envoyer un double de sa réponse.

Je n'ai pu, faute de connaître leur adresse, envoyer de lettres de faire part à tous les membres de votre famille. Veuillez m'excuser près de ceux que j'ai non pas oubliés, mais sautés faute d'être à votre portée.

Mon fils chasse ici comme ne chassa jamais Nemrod. Pourvu qu'il ne se laisse pas absorber par cette passion qui dévore la vie de tant de gens.

Veuillez, Monsieur et Confrère, me rappeler au souvenir de Madame Sepulchre et recevoir l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

Qu'avez-vous fait pour la machine à battre et où en sont les crépis de la maison?

**238/8**

*Corres. de Metz*

Ligny, 30 septembre 1867

Monsieur et Confrère,

Moi aussi je voudrais bien que vous pussiez, à prix raisonnable, fouiller soit à la vapeur, soit autrement, tout le sous-sol de Quercigny. Comme vous le savez, c'est mon plan à moi; plan établi sur l'expérience en grand d'un parent et sur les témoignages d'agronomes que je ne connais que par la lecture. C'est le seul côté de votre exploitation que je voudrais modifier, mais sans savoir comment il serait possible de faire plus de labourages de sous-sol. Il est plus aisé de dire que de faire, et en projets on n'est contrarié ni par le temps durée, ni par le temps climat. Je m'assure que vous faites en ce genre tout ce que l'un et l'autre vous permettent, mais je pousserais volontiers à la roue, comme on dit, si vous ne vous serviez de l'araire.

La réclamation indirecte de Mr Mongel quant au plan est très fondée! Veuillez faire dresser copie ou plutôt un calque de notre premier drainage avec les modifications qui y ont été faites. Il serait même nécessaire d'en faire faire deux, dont un pour nous. En ce moment vous avez la mémoire fraîche des changements, mais plus tard vous saurez moins exactement ce qu'on a fait, et quant à moi, dès à présent, je n'en sais pas le premier mot.

Puisque vous travaillez derechef au curage du petit étang, je voudrais que vous fissiez empierrer l'angle du four à chaux comme celui de la maison, parce que les bêtes en revenant de pâture vont toujours s'abreuver à cet angle et que ce sera toujours cela de préservé. Reste à trouver un moyen de défense efficace le long du chemin? J'ai beau chercher. Je n'en vois pas d'autre qu'une solide palissade continue. Mais pour ceci rien ne presse encore.

Le temps se couvre ici. Ainsi les crépis doivent, si vous avez le même ciel, marcher dans de bonnes conditions. L'idée de vous servir d'une pompe à incendie me semble excellente.

En ce moment je fais du vin. Il y en aura juste pour moi tout seul, parce que je ne bois guère. On m'assure qu'il sera bon. Je me trouverai finalement avoir fait de tous les genres d'agriculture. Pour peu que cela continue, je me ferai vraiment l'illusion d'être du métier.

Recevez, je vous prie, Monsieur et Confrère, l'assurance de mes sentiments très dévoués.  
A. (Alexandre) de Metz Noblat

**238/9**

*Corres. de Metz Noblat*

Nancy, 16 novembre 1867

Monsieur et Confrère,

Le supérieur de l'orphelinat agricole de Ligny, l'abbé Mariné, m'annonce qu'il viendra à Nancy lundi et qu'il souhaiterait voir Quercigny. J'irai donc vous y trouver après demain avec lui si le temps me le permet. En tout état de cause l'abbé Mariné vous irait trouver; mais j'espère bien avoir le plaisir de l'accompagner. Cela me fournira l'occasion de voir avec vous sur le terrain les travaux dont nous nous sommes entretenu l'autre jour. L'abbé Mariné exploite des terres d'une toute autre nature que celles de Quercigny, mais c'est un agronome, jeune encore, qui a beaucoup vu et qui cherche à voir le plus qu'il faut. Nous arriverons vers 10 heures.

Recevez, Monsieur et Confrère, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**238/10**

*Corres. de Metz*

Nancy, 16 décembre 1867

Monsieur et Confrère,

J'ai reçu de Mr Richard une coupe du terrain, dressé depuis les dernières explorations, de laquelle il résulte que nous sommes encore loin, même du fond du puits, de la nappe d'eau.

Il insiste néanmoins beaucoup, par une lettre jointe au plan, pour l'exécution du travail, et propose de l'entreprendre à forfait, ou à votre compte, mais sans énoncer de prix.

C'est chose dont il nous faudra reparler.

Je vous remercie de l'avis que vous m'avez transmis par mon fils touchant votre conversation avec Mr de Scitivaux. Je n'avais rien dit au fils de plus que ce que je vous avais dit à vous même, et cela d'après les suppositions qui m'avaient été suggérées, nullement d'après des observations personnelles.

Je viens d'écrire à Remicourt à Anatole pour redresser les faits. Je l'averti du même coup que c'est moi qui présenterai Mr Grandeau, en ajoutant que je regarde son admission comme élisable pour la société. J'ai déjà écrit à Mr Lafontaine pour lui demander d'être avec moi parrain de son ancien camarade.

Evidemment il y a de l'autre côté les outrages, dont j'ignore l'origine sinon la cause, et qui font flèches de tout bois pour se légitimer à leurs propres yeux et à ceux des autres.

Quel temps!

Je vous renouvelle, Monsieur et Confrère, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**238/11**

*Corres. de Metz*

Sans date, mais toujours sur papier mortuaire après le décès de Madame De Metz

Monsieur et Confrère,

Voici le devis de Mr Mélin à cause de la distance de Nancy à Bayon, je pense que nous pouvons ôter 7 centimes au mètre courant, ce qui pour 700m. fait 3.170f. Il faudrait en revanche ajouter au moins 370f. de dépenses accessoires, ce qui donnerait 3700f.

La mort du P. Aubertin va peut-être changer les projets du P. Hue. Je vous écrirai dans le courant de la semaine, afin de vous avertir à temps de l'arrivée ou de la non arrivée de vous hôtes.

Si vous venez samedi à la Société d'Agriculture, vous trouverez à déjeuner chez moi les mêmes convives que l'autre jour.

Recevez, Monsieur et Confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**238/12**

*Corres. de Metz*

Sans date mais sur papier mortuaire après le décès de sa femme.

Monsieur et Confrère,

J'ai oublié de remettre à Mr Godefroid les brochures que voici. Il y en a une pour vous, avec la note ci-jointe, et les autres sont à distribuer aux élèves du comice.

Mes affectueux compliments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**238/13**

*Corres. de Metz*

Nancy, 4 février 1868

Monsieur et Confrère,

J'ai rencontré hier l'ingénieur du service hydraulique qui m'a annoncé l'envoi prochain du complément du plan de drainage. Votre révélation de samedi me donne fort à penser.

J'ai répondu à Mr Richard. Le matin l'entrepreneur Guinet m'a envoyé la note du four. Elle s'élève à près de 380 fr. Avant de la solder, je serais très aise que vous la pussiez vérifier.

Toutes les fois dernières que j'ai eu le plaisir de vous voir j'ai oublié de vous parler des prés qui m'avaient été offerts, et dont on avait essayé la vente en votre absence. Il serait désirable que vous vous fissiez montrer ceux qui pourraient être à notre convenance à tous deux, ou qui pourraient être à la convenance de La Caudale et que vous fissiez l'estimation. Le notaire a pouvoir de vendre à l'amiable et même d'échanger.

Vous en devez avoir la liste. Je vous en envoie cependant un double, pour plus de sûreté, avec prière de le conserver.

Examen fait du compte exercice de 1867, il se solde par 1527 fr environ. L'encaisse, y compris les réserves des exercices 1867 non encore recouverts, s'élèvent à 4700 fr environ. Voilà de quoi contribuer à fonder la Station agricole. J'ai vu Mr Grandeau pour le pousser à aller voir Mr De Scitivaux

qui est très bien disposé. En ne faisant figurer que l'excédant de l'exercice 1867 au Bon Cultivateur et en l'appliquant tout de suite à la Station, ce qui fera bon effet au ministère, nous pourrions réclamer les allocations ordinaires en montrant 27 francs d'en caisse?

Je vous renouvelle, Monsieur et Confrère, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**238/14**

*Corres. de Metz*

Nancy, 16 février 1868

Monsieur et Confrère,

Tout s'est passé hier selon votre désir. C'est bien à la création d'une Station ou Bureau Agricole, qu'a été attribué la somme de deux mille francs. Il n'y a eu de débat que sur l'article des béliers. Séance nombreuse et animée, mais où il n'y avait guère de campagnards. Le projet de créer une station a été grandement applaudi.

J'ai envoyé à Mr Mélin la note de Guinet.

J'attends le modèle de mercuriale de Savy.

Il ne me reste plus qu'à vous exprimer le vœux bien sincère et très cordial, Monsieur et cher Confrère, de revoir tantôt sur pied Madame Sepulchre.

Bien à vous

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**238/15**

*Corres. de Metz*

Nancy, 22 février 1868

Monsieur et Confrère,

Voici que m'arrivent à l'improviste douze mille plants de pins d'Autriche pour Haut de Champ. Je vous les réexpédie sur le champ de peur qu'ils ne souffrent d'un temps d'arrêt, avec prière de les faire mettre en jauge et d'organiser le plus tôt possible le chantier de plantation. Le voiturier me demande 10 francs que je lui passerai quand il repassera avec un mot de vous.

Je suis si pressé que je n'ai le temps de vous remercier que d'un mot du dindon Durham que vous m'avez envoyé hier, et de vous dire en deux paroles que le placement gratuit d'orphelins de la campagne à Nancy est d'une extrême difficulté! Je m'en occuperai, mais si j'y réussis pour une, ce sera un grand succès

Donnez-moi des nouvelles de Madame Sepulchre, et recevez pour vous, Monsieur et Confrère, l'expression de mon entier dévouement.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**238/16**

*Corres. de Metz*

Paris, 7 mars 1868

Monsieur et Confrère,

C'est mon absence de Nancy qui est cause que vous n'avez point encore reçu signe de vie de moi depuis les couches malheureuses de Madame Sepulchre. De ce côté la Providence vous traite bien durement. Tant de couches, ou avant terme, ou suivies de la mort immédiate de l'enfant! Je m'associe de tout cœur à vos inévitables tristesses et à celle de Madame Sepulchre en faisant des vœux pour que le rétablissement de celle-ci soit prompt et complet.

Je vous remercie des renseignements que vous me donnez touchant les prés. En revenant à Nancy (mardi 10) j'en ferai usage.

J'ai vu Godefroy et sa sœur. Il m'a dit que ses chevaux m'en pouvaient plus. Sur quoi je l'ai ajourné pour l'achèvement du travail à l'an prochain. Il a paru trouver la solution satisfaisante.

Recevez, Monsieur et Confrère, l'expression hâtive mais très sincère de mes sentiments de sympathie et de condoléances.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**239/1**

Havelange le 13 Mars 1868

très Chers Parents

nous avons appris Par votre Dernière Lettre que Elise Continue à aller bien et que Les Dames Belges sont arrivée en Panhart. ( Du moins je suppose qu'il s'agit bien de cela : voiture tirée par plusieurs chevaux ) nous espérons que vous Etre bien heureux d'être réunis tout ensemble. François je Dit Les Deux François nous sont arrivés Samedi Dernier au soir ils sont retourné lundi bien Portant; nous allons tout ici mon rhume va toujours mieux, est Celui De maman De même, Henriette est Charles s'amuse très bien ici ils très gentils, il arrive quelque fois une Petite Dispute Charles et Joseph ils reste Camarades malgré Cela; il à falu acheté plusieurs robe à marie télément quelle grandi et grossir, on conservera Les autre Pour victoire, elle Gard toujours De huile De Poisson vu L'otorité des soeurs. Qui sont si bonnes Pour elle je Les ai rémercier Plus D'une fois. Nous leur avons Donné Du Lai une Partie De l'année. Et autre chose; jespere que vos chevaux yron bien, avez vous Du beau froment. Vos Colza qui sont ils Devenu; jai Pansé Les hommes D'affaire De Wilmet, qu'il ne Setracasse Pas je ferai tout mon Passible, henriette veu tout Le jour que joseph alle Le mette Couchée.

Tout va bien si rien ne sioppose que je pourrai avoir la graine De Luzerne comme je vous savait Demande mais cependant sans vous gaine,

tout a vous

( *signé et encore sous vérification* ) V. Paquet

( *cette lettre se termine par une intervention des enfants de Henri et Elise de manière très savoureuse* )

Marie Sépulchre

fait des compliment a Papa et a maman et la petit botresse élise et a mes cher parent

Je Vous Drais bien savoir quand je serrais retaorner a Schaÿen Dis ccentumints e Peti  
Batrisse elise et victoire

1868

Charles Sépulchre

Cher Papa et cher maman

Nous avons eut un révèrent père récolet qui sapelait le père plateau rien dautre a dire ici  
nous portons bien tous ici

J Sépulchre

( *L'original de cette lettre est tellement savoureux* )

**239/2**

*Corres. de Metz*

Nancy, 30 mars 1868

Monsieur et Confrère,

J'apprend par mon fils que 40.000 plants et plus n'auraient pas été trop pour compléter la plantation de Haut de Chauchamps. Sur quoi je viens d'en redemander 37.000. On va me les fournir, mais ils seront de petite taille comme les premiers, je vous écris quoi que je doive vous voir mercredi, pour vous prier de me procurer les ouvriers pour vendredi. Mr Manquette me fait dire que les plants seront vraisemblablement expédiés jeudi à Quercigny. Si le temps se radoucit, j'irai moi-même à la ferme.

J'ai vu ce matin même Mr votre frère.

Recevez, je vous prie, Monsieur et Confrère, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**239/3**

*Corres. de Metz*

Nancy, 22 avril 1868

Monsieur et Confrère,

Je viendrai vous demander à goûter demain avec une bande d'enfants, ceux de Madame Génin avec elle-même. Nous apportons une brioche que vous n'auriez pas le temps de faire ainsi, mais nous pillerons votre cave et votre beurre. Nous déboucherons en omnibus à 4 chevaux vers 1h ½. Grandes personnes comprises, nous sommes une douzaine. Dites surtout à Madame Sepulchre de ne pas faire d'autres préparatifs pour nous recevoir et de ne pas se fatiguer quand nous serons là.

Milles affectueux compliments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat



**239/4**

*Corres. de Metz*

Nancy, 18 mai 1868

Monsieur et Confrère,

Le Mr de papier déconseille absolument de coller du papier sur des plâtres qui ne seraient pas très secs. Il n'y aurait donc pas lieu de profiter de la présence de l'ouvrier.

Toutefois j'ai choisi un papier pour les deux chambres qui sont à gauche de la chapelle, et Madame Simonis va s'enquérir de ce qui pourrait être obtenu pour les deux pièces qui sont à droite. Comme il est possible qu'on retrouve le papier à fleur orange, qui est joli, nous le reprendrions.

J'attendrai pour arrêter le jour de ma course à Quercigny que vous ayez vu Mr Salmon.

Mr de Scitivaux chez lequel j'ai dîné hier, est très heureux du bon résultat de la vente des tourillons.

Recevez, je vous prie, Monsieur et Confrère, l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**239/5**

*Corres. de Metz*

Nancy, 13 juin 1868

Monsieur et Confrère,

A peine en voiture, je me suis avisé que nous avons donné à Rousselot des instructions inexécutables. Il ne peut enlever la couverture de la porte de la baraque attenante à la bergerie qu'en étant fortement et solidement, au préalable les trois travées qui supportent le mur, ou deux d'entre elles au moins. Attendre la démolition pour aviser serait mettre l'angle en l'air, et il doit y avoir sur cet angle une charge très pesante, le grenier étant chargé de foin surtout.

La solidité de l'angle étant assurée nous aviserons; mais, réflexions faites, j'incline à adopter le plan de Rousselot, c'est-à-dire à enlever la troisième travée, à la débiter et à la replacer. Puisque nous avons les jambages en pierres de taille, il serait fort à propos de les utiliser à l'angle qu'il nous faut reconstruire.

Réflexions faites, également, vous pouvez faire construire le ponceau à l'endroit où nous l'avons tracé le matin, car la direction oblique est inadmissible pour le nouveau chemin du côté de la maison. Qu'il ait (le ponceau) une largeur suffisante pour que le tournant du pré soit facile; et aussi, que le débit des eaux par dessous soit facile, afin que l'eau coulant facilement en toute saison, nous n'ayons pas là un cloaque. Pour cela, il convient aussi que le pont soit un peu plus haut sur jambes, sans cependant rien exagérer. Le pont fait, nous choisirons la place du ponceau de la noue. Prenez la distance du fossé à la palissade dans le chemin de sortie actuel, afin que nous commandions d'avance l'auge de pierre.

J'ai oublié de rapporter le plan du drainage pour le faire coller sur toile et copier.

Il était onze heures quand je suis arrivé à Nancy. Longue mais agréable et utile journée!

Je vous renouvelle mes remerciements, Monsieur et Confrère, en même temps que l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**239/6**

*Corres. de Metz*

Nancy, 3 janvier 1869

Monsieur et Confrère,

Je vous remercie bien cordialement des souhaits que vous m'adressez et je vous prie de croire que je n'en forme pas de moins sincères et de moins ardents pour vous même et pour toute votre famille. Veuillez être mon interprète vis-à-vis de tous, et particulièrement de Madame Sepulchre.

J'ai pris la liberté de vous charger d'un envoi de bonbons pour Madame Mathieu, à qui je ne savais comment faire parvenir mon présent et à qui je tenais cependant à envoyer un lièvre de mon jardin, en retour des perches, des lièvres et du miel dont elle m'a accablé! C'est répondre par des coups de pistolet à des coups de canon, mais chacun tire avec les munitions qu'il a dans son arsenal.

Il m'est difficile de vous donner un rendez-vous certain pour l'un de ces jours de cette semaine. Si nul obstacle imprévu ne survient, j'irai volontiers à Quercigny jeudi, mais il faut pour cela que la température me le permette. En ce cas, j'emmènerais mon fils qui pourrait chercher un lièvre pendant que je vaquerai aux plantations et autres travaux.

Je vous croyais en Belgique et ce n'est que chez Mr Victor que j'ai appris le changement de vos projets. C'est pourquoi je ne vous avais pas encore écrit. Au plus tard lundi, 9 jours d'agriculture. S'il y a renouvellement des protestations, la séance pourra être importante.

Recevez, Monsieur et Confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**239/7**

*Corres. de Metz*

Nancy, 21 avril 1869

Monsieur et Confrère,

Nous en avons été fort heureusement quitte pour la peur. La crise n'a pas pris le caractère d'une petite vérole. Ma sœur est encore au lit, mais tout caractère aigu est passé.

En revanche j'ai achevé de m'enrhumer à La Caudale, et je le suis assez fortement pour être empêché de reprendre mes courses électorales. Cela est très fâcheux, car les moments sont précieux. Mais je n'y puis rien faire. J'avais supporté le mauvais temps, mais j'ai succombé à la succession de 5 ou 6 degrés à 20 ou 22. Je me soigne. C'est tout ce que je puis faire pour la liberté.

J'ai oublié à Quercigny, mais ne vous inquiétez pas autrement de me le faire parvenir, car ma première course sera dans la direction de Delme et je le prendrai en passant.

Plus j'y songe, plus je goûte votre projet touchant La Caudale. Le seul point qui reste douteux dans mon esprit est la question de savoir, si, à cause des tournants et de la gerbière de l'écurie des chevaux, il ne vaudra pas mieux laisser le passage des voitures où il est que le porter contre le mur de clôture?

J'ai lu votre rapport sur les taureaux et les béliers, qui est aussi modéré que sensé.

Recevez, je vous prie, Monsieur et Confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

239/8

*Corres. de Metz*

Nancy, 13 août 1869

Monsieur et Confrère,

Je vous ai envoyé tout à l'heure par Godefroid une vilaine commission, celle d'arrêter définitivement ce qu'il y avait à faire pour le ..... de La Caudale. Pardonnez-moi la peine que cela va vous donner mais ne pouvant retourner sur les lieux je n'ai pas trouvé d'autre moyen de sortir du pétrin dans lequel Rousselot m'a jeté à l'improviste par l'intermédiaire de Godefroid. Rousselot vient au soir, il y a peu de jours, ne me parle d'aucun changement à introduire dans les plans de Mr Mélin, me confesse seulement qu'il a percé la gerbière ailleurs qu'où il était convenu, et, puis, le surlendemain de ma visite à La Caudale, m'envoie Godefroid pour m'avertir:

1° que le mur est bon

2° qu'il y a lieu de bâtir par dessus ce mur, qui passait pour insuffisant comme mur de clôture et soutien de piliers en bois, et cela pour faire un grenier dont on n'avait parlé jusqu'ici que comme d'un auxiliaire à faire avec des perches volantes.

Comment, moi qui ne suis pas du métier, puis-je, sur le marche pied du wagon, donner des ordres si différents de ceux qui avaient été donnés, l'architecte, Rousselot et Godefroid présents?

Dans cette extrémité, j'ai du vous renvoyer l'examen de la question, et vous prendre pour alter ego, non sans regret de vous envoyer cette corvée.

Mais je suis fort mécontent des façons de faire de Rousselot. Ce n'est pas de la sorte qu'on travaille. C'est quand on fait les projets, qu'il faut donner ses idées, faire les épreuves nécessaires pour constater la solidité de ceci ou de cela. Maintenant, les bois choisis et conduits, il arrive avec des changements radicaux à des travaux commencés. Dès lors je ne sais plus ce que je fais, à quel prix montera le nouveau travail etc. Ce n'est pas comme cela que j'entend le rôle et le droit de chacun. Si Rousselot n'était pas un ancien ouvrier, je romprais avec lui pour toujours sur ce procédé-là.

Encore une fois, Monsieur et Confrère, excusez-moi et recevez l'assurance de mes meilleurs sentiments.

J'ai porté les estimations au bureau des assurances, en diminuant l'habitation de 2000f. et en augmentant de cette somme de grand ..... 30.000 au lieu de 32 et 8500 au lieu de 6500.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

240

Quercigny le 18 8<sup>bre</sup> 1869

Mon Cher Petit Joseph

Nous avons reçu hier matin par M<sup>er</sup> le Curé qui venait dire la messe, ta bonne lettre qui nous à fait le plus grand plaisir d'apprendre que tu étais en bonne santé et que tu paraissait t'habituer déjà à la vie de Floreffe.

A mon retour j'ai trouvé Papa et le petit Lili en bonne santé la petite à été un peu triste de se trouver toute seule mais depuis mon retour elle est redevenue gaie à l'ordinaire elle parle beaucoup de son petit Bebet et de ses soeurs, je t'enverrais son portrait quand je t'écrirai encore.

J'espère, mon Cher Joseph que tu te conduiras à l'entière satisfaction de tes supérieurs et de tes camarades, soyez bien raisonnables avec François, et comportez-vous comme des frères.

Ecris-nous assez souvent, nous serons toujours contents de recevoir de tes nouvelles.

Tu sais, mon Cher Joseph que je t'ai beaucoup recommandé de ne pas te laisser avoir froid ici cette nuit il à gelé, mets des caleçons tous les jours, enfin habilles-toi bien et s'il te manquait quelque chose, écris ou dis-le à Tante Victoire, je t'enverrai encore 2 caleçons de flanelle par Papa d'ici lors tu nous écriras encore si tu avais besoin de quelque chose. Tante Victoire t'enverras ton duvet si tu ne l'as déjà.

Tu écriras aussi à Parrain et Marraine de Havelange, à Parrain et Marraine de Solières et au bon vieux Oncle de Pailhe tu le remercieras du beau livre qu'il t'a donné.

Je suis sûr que Parrain de Havelange ira te voir sous peu.

Je cède la plume à Papa qui voudra aussi te dire quelques mots.

Tu embrasseras François pour nous; et tu le remercieras aussi de ce qu'il à fait pour toi pour t'habituer à Floreffe.

Lili embrasse mille fois son petit frère, et son Cher cousin.

Votre toute affectionnée mère.

Elise Sepulchre

241

Quercigny le 7 9<sup>bre</sup> 1869

Mon Très Cher Joseph,

Nous avons reçu Dimanche dernier ta bonne lettre, qui nous à fait beaucoup de plaisir, d'apprendre que tu étais en bonne Santé et bien gai, d'après ce que j'ai pu voir par la tournure de ta lettre. J'espère bien ne pas faire comme Malbroug, et aller te voir à Pâques quand à Papa, il compte bien aussi avec la grâce de Dieu, aller à Floreffe à Noël, manger un cougnou. Aujourd'hui nous recevons encore par Oncle François, des bonnes nouvelles des deux galopins de Floreffe; il parait, d'après ton Oncle que tu es engraisé depuis un Mois que tu es là-bas.

M<sup>elle</sup> Lili parle beaucoup de Joseph Marie et Minou mais ces jours-ci elle parle davantage de S<sup>t</sup> Nicolas, si je n'avais pas été à Nancy pour le portrait de M<sup>elle</sup> lili, mais je n'y suis pas allée depuis mon retour de Belgique, s'il fait beau, je compte y aller la semaine prochaine.

Je te dirai pour nouvelle que Virginie Clément se marie dans 15 jours elle me charge de te dire que tu dises une bonne prière pour elle, pour que son mariage soit heureux.

Tes Oncles Victor et Louis sont ici ils trouvent drôles que tu ne parles jamais d'eux. Ton petit chardonneret te fais mille compliments. Maintenant je l'ai apprivoisé, je suis quasi toujours dans la salle à manger avec lili depuis qu'il fait froid car il y fait si chaud, eh bien je le lâche dans la chambre il est fort gentil, il se perche sur les chaises et partout, quand Lili veut le prendre où qu'elle lui montre son pied il becque dans son soulier et fait sauver Lili qui en à aussi peur que du loup il poursuit Lili pour la becquer jusqu'au bout de la chambre, il vole sur sa tête et sur ses épaules pour la becquer il est méchant comme un petit Diable il t'amusera quand tu reviendras. Nous tacherons que Giro ne le prenne pas.

Ecris-nous toujours assez souvent, nous tacherons de te répondre plus tôt. Tu ne me dis pas s'il te manques quelque chose, concernant le froid, j'espère que tu l'auras dit à Tante Victoire s'il te manquais quelque chose. Si tu as besoin d'un manteau pour aller à la messe et à la promenade dis-le à Tante Victoire elle t'en feras faire un à Sclayn comme François je crois que s'est nécessaire.

Je te recommande toujours d'être bien sage, obéissant à tes supérieurs et obligeant avec tes camarades. Soit bien pieux, et prie pour nous tous, pour que le bon Dieu répande sur toute la famille ses bénédictions et que nous ayons le bonheur de nous trouver tous réunis, et en bonne santé aux

grandes vacances. N'oublies pas non plus d'écrire de temps en temps aux bons vieux Parents. Par-rain de Havelange n'a-t-il pas encore été te voir ? Tu nous le diras dans ta prochaine . As-tu aussi écrit à Eugène pour l'engager à te rejoindre à Pâques. As-tu encore de l'argent ? Comme tu n'en avais pas beaucoup tu en demanderas à Tante Victoire quand tu en auras besoin, et Papa t'en donnera à Noël, aie toujours soin de ne pas dépenser ton argent sans nécessité. Tu embrasseras François pour nous et lui feras mille compliments de notre part, et aux petit Ramelot.

Je t'embrasse mille fois, mon cher Joseph ainsi que Lili.

As-tu déjà écrit à tes soeurs, cela leur fera plaisir. Dis-nous quand tu écriras à qui tu as déjà écrit.

Ta maman toute Dévouée  
Elise

242

Quercigny 7 Décembre 1869

Mon cher Joseph

Nous avons reçu avec plaisir ta dernière lettre. Nous sommes très contents de voir que tu as bon espoir pour tes places, parce que nous y voyons la preuve que tu t'appliques de ton mieux.

Dans ma dernière lettre j'ai oublié de te dire que tu pouvais comme François aller au gymnase j'ai aussi oublié de répondre à une autre question que tu me posais dans ton avant-dernière lettre au sujet du cours de musique. Tu me demandais s'il fallait apprendre le piano ou le violon en me disant que tu préfèrais le piano. Je te laisserai à ce sujet faire comme tu l'entendras, en me bornant à une simple observation, car je ne connais ni l'un ni l'autre des instruments dont tu me parles. Le piano est un instrument d'un usage presque général et qu'on rencontre dans un grand nombre de maisons quoique les bons soient encore assez rares. On ne peut guère jouer que seul ou du moins que tour à tour. Le violon offre des ressources de plusieurs genres. Pour celui qui veut égayer une solitude il remplit aussi bien son office qu'un piano et il est plus portatif. En outre il à sa place dans la musique instrumentale d'ensemble et celui qui connaît le violon non seulement peut s'en amuser tout seul, mais en outre peut faire partie d'une société de musique. Pour ma part donc j'aurais une préférence pour le violon mais je le répète je te laisserai faire en te recommandant de prendre un peu l'avis de ton professeur à qui tu pourras dire ce que je viens de t'expliquer.

Voici bientôt les fêtes de Noël mon cher Joseph et je m'en réjouis beaucoup pour aller te voir ainsi que les petites. Je désirerais que dans ta prochaine lettre tu nous dises si tu auras quelques jours de vacances à Noël et quel jour elles doivent commencer. Ce renseignement me serait utile pour fixer mon voyage. Si tu n'en sais rien au juste tu pourras le demander à un de tes maîtres en lui disant que je désire le savoir pour arranger mon voyage.

Je vais maintenant laisser la plume à ta maman pour te raconter des nouvelles si elle en sait.

En attendant le plaisir d'aller te voir bientôt, je t'embrasse de tout mon coeur

H. Sepulchre

( *cette lettre est ensuite continuée par Elise* )

Mon Cher Joseph

Lili à été bien charmée de la petite lettre que tu lui as écrite. Elle à dit : ah ! le petit maloni va ! Quand tu reviendras avec Marie et Victoire elles vous apprendra qui c'est S<sup>t</sup> Nicolas, c'est Maman dit-elle qui est S<sup>t</sup> Nicolas, elle est plus maligne qu'un petit Diable. Catherine s'est habillée toute blanche la veille de S<sup>t</sup> Nicolas, et bien elle n'a pas eu peur elle avait caché sa figure , elle à donné à S<sup>t</sup> Nicolas un cigare dans sa main et quand il à été sorti de la salle , elle à dit, c'est Catherine qui est S<sup>t</sup> Nicolas. Elle à eu une poupée dans un berceau, un ménage dans la chambre de mon Oncle Louis qui était ici , elle à eu une boutique et une boîte pleine de poules coq dindons etc. Elle à joliment de l'ouvrage avec tout cela. Tu nous diras dans ta prochaine ce que tu as eu là-bas. Tu auras ta papeterie et tes cartes de visite. N'as-tu pas besoin là-bas de ta carnassière. Sais-tu que ton chardonneret est aux champs, M<sup>elle</sup> Lili à été le prendre dans sa cage et elle l'a lâché sur le seuil de la porte, il était pourtant bien gentil tu me disais que tu ne savais pas ce que je voulais dire avec gizo, c'est guizot le chat que je disais que nous tacherions qu'il ne prenne pas le chardonneret. Pierre à dit que quand tu reviendrais il te donnerais son beau Merle, il faudra ramener François avec toi aux vacances.

Nous avons demain à Dîner les Messieurs et Dames Louis De Tomblaine, et probablement M<sup>er</sup> le Curé qui vient dire la Messe anniversaire de la naissance de M<sup>elle</sup> Lili qui aura demain jour de L'immaculée conception 3 ans , jour de l'ouverture du concile.

Tu nous écriras encore sous peu. Dis-moi si tu n'as pas d'engelures et si tu n'as jamais froid la nuit. Ecris-nous un peu une plus longue lettre que la dernière.

Nous avons mis cette année , 32 boeufs et vache en graisse , c'est toujours le vieux Baptiste qui les soigne. As-tu écrit à Solières à mon Oncle de Pailhe, à Eugène si tu n'as pas écrit il faudra écrire pour le nouvel an.

Combien d'élèves y a-t-il à Floreffe, et as-tu déjà des amis? Choisis des bons.

Nous t'embrassons de coeur avec François

Ta maman Elise

243

Huy 29 Décembre 1869

Ma très Chère Elise

Je ne t'ai pas écrit hier, parce que ma journée était à peine assez longue pour tout ce que je voulais faire. Dès le matin, après avoir logé à Solières, je suis parti pour Perwez où je n'ai pu arriver en voiture qu'en deux heures de temps. J'y ai fait dans ma matinée pas moins de onze visites dans lesquelles j'ai récolté pour moi tant de baisers et pour toi tant de compliments qu'il me serait bien difficile de te dire tout. Qu'il me suffise de mentionner particulièrement les bonnes choses que t'adresse par mon intermédiaire une personne qui par continuation est amoureuse de toi. Tu devines qu'il s'agit non de quelque vieux galant mais de maman Ramelot, qui jouit Dieu merci de la meilleur santé, ainsi que toutes les personnes que j'ai vues.

Après avoir dîné chez Ramelot, nous avons comme bien entendu, cultivé un peu la poule et nous sommes rentrés à 9 h. à Solières où j'ai eu le plaisir de trouver ta lettre trop courte de Dimanche que Victor y avait apportée. Je suis charmé de toutes les bonnes nouvelles que tu me donnes, mais un peu surpris que dans l'une et l'autre de tes lettres, tu ne dises mot de ce qui t'inquiétait tant le jour de mon départ chez notre petit Lili. A propos de Lili Marie s'est plaint tout doucement à Lambertine que depuis quelle est à Sclayn on ne lui raconte pas ce que fait sa petite soeur. Il faudra donc ma très chère que dans une prochaine lettre à faire arriver à Sclayn dimanche ou lundi matin, tu mettes une page spéciale sur les faits et gestes de ce petit gueux de culotte.

Victor emportera ma lettre demain pour qu'elle te parvienne vendredi . Il tient beaucoup à ce que tu ailles passer avec lui et Marie les fêtes du nouvel an. Tâches donc de partir pour Nancy dans la journée de vendredi. Je vais laisser ma lettre ouverte, pour te dire quelques mots ce soir de la fête qui va bientôt commencer. On fait les têtes des dames et j'attends mon tour pour me faire friser le toupet.

Nous avons ici, ma chère Elise un peu plus d'un pied de neige de sorte que voyager n'est pas chose facile. Je pense aller dès demain à Havelange où je resterai jusqu'à la nouvelle année sinon jusqu'à dimanche. J'irai ensuite avant mon retour voir une dernière fois Joseph à Floreffe et les petites à Sclayn de sorte qu'il ne serait pas impossible que mon absence ne se prolongeât jusqu'au milieu de la semaine prochaine. Il me semble cependant qu'il y a déjà bien longtemps que je suis éloigné de toi et je verrai arriver avec bien grand plaisir l'heure du retour. En attendant, je te souhaite de tout mon coeur que l'année qui commencera peu d'heures après que tu auras reçu ces lignes soit heureuse pour toi et les nôtres et j'ai la ferme volonté de m'employer mieux en vue de ce but. Puisse la grâce de Dieu nous aider et puissions-nous y bien correspondre!

10 h. Du soir. Tout s'est fort bien passé, ma très chère Elise. On a été très gai et on est bien portant sans exagération aucune. Toilettes magnifiques! On a bu avec entrain à ta santé et à celle de *Victoire* en regrettant vivement vos deux absences. Tu te doutes que je la regrettais plus que personne

Ton tout affectionné H. Sepulchre

Sur ma malle

( *Au dos de cette lettre, sur une face après pliage en quatre pour l'envoi postal, ce petit mot de la main d'Elise . Donc après sa réception à Quercigny )*

Je crois qu'il vaut mieux que vous veniez , la cocotte est ici en plein dans les boeufs gras. M<sup>er</sup> Lafontaine dit qu'il vaut mieux écrire à Henri que de l'effrayer. Veux-tu t'en charger, je n'ai pas le temps aujourd'hui; je lui en ai dit un mot hier

Elise

244

Quercigny le 4 Janvier 1870

Mon Cher Joseph,

Je ne pourrais pas te dire assez le plaisir que j'ai éprouvée en recevant ta lettre qui renfermait tant de bonnes choses, les bons souhaits que tu nous adressait avec Lili, sont pour moi, les étrennes les plus chères à mon coeur. Papa est rentré Dimanche la nuit à 2 1/2 heures du matin à Nancy en très bonne santé, il n'a pu me dire assez la joie qu'il avait eue de vous revoir tous les trois en si bonne santé, et bien raisonnables, continue, mon cher Joseph à être bien studieux, poli, prie bien surtout, alors le bon Dieu t'accordera toutes les grâces nécessaire, pour faire des bonnes études, et la joie de tes parents, et de tes chers supérieurs, à qui il ne faut jamais manquer de respect. Que je m'en suis voulue, mon cher Joseph, d'avoir oublié de mettre tes cartes de visite dans ta papeterie moi qui avait si peur de l'oublier, mais enfin il est trop tard, je t'en porterai à Pâques, en voici une pour montrer comme elles sont . Je t'en ai fait faire 200 ce sera pour l'An prochain, tu seras encore plus grand et auras par conséquent, encore plus d'amis à en envoyer.

Il me tarde de voir arriver Pâques et Lili aussi, quel bonheur de passer tous ensemble ces petites vacances, à Havelange Solières etc. etc. Je ne pourrais t'expliquer tout le plaisir que tu fais à Lili quand tu lui écris des petites lettres, elle parle continuellement de toi du gros bedot et de nounou, elle

parle si bien maintenant, et elle est plus maligne qu'une sorcière. Elle devient si forte, si grande que tu auras du plaisir de la revoir.

As-tu été content de revoir Marie et Victoire ?

Ecris-nous le plus tôt possible et dis-nous si ton pied est parfaitement guéri.

Tu sais probablement que Papa à dû revenir plutôt qu'il ne croyait, je l'ai rappelé par une dépêche, à cause que la maladie dite la cocotte s'est déclarée dans nos boeufs gras et tout le bétail, de sorte qu'il avait bien besoin ici pour leur donner ses soins, on en perdra pas, mais il y aura toujours de la perte, car le bétail diminuera à cause qu'il ne peut pas bien manger, c'est dans la bouche et les pattes qu'ils ont mal.

Papa est occupé toute la journée après. Mon Oncle Louis doit partir demain aussi pour la Belgique en vacances, je ne sais s'il ira à Floreffe!

Ton Oncle Barnabé, Wilmet et Catherine et cousine Rose te font mille souhaits à l'occasion du nouvel An.

A bientôt de tes nouvelles . N'oublie pas d'embrasser François pour nous et lui souhaiter une bonne année de notre part; et de celle de Lili.

Présentez aussi à tes Chers supérieurs, mille souhaits et l'assurance de notre profond respect.

Ta mère toute Dévouée

Elise Sepulchre

Mon cher Joseph, je t'embrasse aussi de tout coeur au galop. Ecris-nous souvent.

H. Sepulchre

245

Quercigny 14 Janvier 1870

Mon cher Joseph

Nous avons été très content d'apprendre par la bonne lettre de dimanche que tous deux avec François vous jouissez d'une bonne santé, et aussi que tu as obtenu une note favorable dans ta composition orale. D'après ce que m'ont dit tes supérieurs tu as une bonne conduite et tu t'appliques de ton mieux. Voilà mon cher Joseph ce qui peut le mieux nous réjouir ta maman et moi, et nous ne pouvons que t'engager à persévérer avec une ferme résolution dans cette bonne voie. Nous tenons aussi à ce que tu sois ardent au jeu comme au travail, de sorte que nous avons été heureux également de lire dans ta lettre que le jeu de balle t'amuse beaucoup. En un mot comme tu le disais dernièrement à tes soeurs, il faut bien étudier en classe, bien manger au réfectoire, bien dormir, bien jouer, et à l'occasion aussi il faut bien blaguer au parloir comme tu l'auras fait lorsque ton parrain aura été te voir.

Quand on prend la chose de cette façon, on ne pense pas à s'ennuyer, mais au contraire on s'amuse dans toute condition, parce que le premier et le meilleur des plaisirs est celui qu'on se donne quand on fait son devoir; sans celui-là les autres ne sont rien. Avec celui-là tout va bien. Il faut donc laisser désert ceux qui n'ont pas assez de courage pour s'appliquer comme il convient. Mais plus tard tu apprendras qu'il n'y a que les mauvais soldats qui trouvent des prétextes pour quitter leur poste.

Tu as appris sans doute, mon cher Joseph, qu'il m'a fallu revenir de Belgique en toute hâte pour venir soigner notre bétail qui venait de gagner le mal de pattes. Je me suis sauvé aussi comme tes condisciples, mais c'était pour raccourir à mon poste et non pour le quitter. Aujourd'hui le bétail va bien, et je suis très satisfait de la façon dont les choses ont marché.



Depuis mon retour, on m'a posé bien des questions sur ton compte, mon cher Joseph, car tous ceux que tu connais ont voulu savoir comment tu te trouves à Floreffe et aussi nous avons eu la satisfaction de leur donner de tes nouvelles, puisque nous n'en avons que de bonnes à communiquer.

Rien de nouveau à t'apprendre, mon cher Joseph. Je laisse une page à Maman qui pensera peut-être mieux que moi, à quelque nouvelle intéressante à te raconter. Ne reste jamais longtemps sans écrire. Porte-toi bien ainsi que François que j'embrasse avec toi de tout coeur

H. Sepulchre

Nous avons conduit hier tous nos moutons à Nancy. Samedi on nous amène des mères avec des agneaux ce qui fera bien plaisir à Lili.

Que veux-tu que je te dises mon Cher Bebet sinon te dire que Pâques se fait joliment désirer, nous ne pensons plus qu'à cela avec Lili. Faudra-t-il te porter ton album. Si tu as quelque commission, tu me le diras. En attendant sois toujours bien sage, fais bien tes devoirs, surtout tes devoirs religieux, car si tu oubliais le Bon Dieu, il t'oublierait aussi. Tu sais, mon Cher Joseph, que tu es, avec tes soeurs tout notre trésor, et que si tu étais, ou devenais un mauvais sujet tu ferais notre désolation. Mais comme tu ne nous à encore donné jusqu'à cette heure que de la satisfaction, nous espérons que tu continueras à suivre ce bon chemin.

Rien de nouveau à Quercigny. Nous avons encore Géza Théophile Jean, Michel, Le vieux Baptiste le petit Baptiste, Jules, Louis le petit Bebet, César, et un nouveau gamin de 13 Ans qui est le frère du domestique de M<sup>er</sup> De Metz, Noblat, Auguste le mari de Virginie, reste chez Clément.

Nous sommes allés hier à Nancy avec Papa et Lili, pour aller peser nos moutons gras à l'abattoir qui étaient vendus à M<sup>er</sup> Savy. Lundi nous avons M<sup>er</sup> et M<sup>me</sup> Badelot à dîner M<sup>er</sup> et M<sup>me</sup> Salmon mon Oncle Victor et Louis si ce dernier est revenu ils chasseront la matinée. Nous avons reçu aujourd'hui une lettre de M<sup>er</sup> Bortioski qui ne t'oublie pas le pauvre Bortio ?

En attendant de tes nouvelles embrasse pour nous François et nos compliments à tes petits camarades.

Lili te remercie de ta bonne petite lettre, elle l'a montrée à tout le monde.

Ta Toute affectionnée Mère

Elise

**246/1**

Quercigny 29 Janvier 1870

Mon cher Joseph

Depuis ta dernière lettre nous avons reçu de tes nouvelles par ton oncle François ou plutôt par tante Victoire car c'était elle qui était allée vous voir. Peut-être cette semaine aurez-vous eu également ton oncle François.

Je crois mon cher Joseph, t'avoir dit dans ma dernière lettre que le bétail était guéri de la maladie qui m'avait obligé à revenir de Belgique précipitamment. Nous avons aussi expédié nos moutons et racheté en place un troupeau de brebis mères. En ce moment nous avons bien une quarantaine d'agneaux ce qui fait un grand plaisir à ta petite soeur.

Je ne sais si en Belgique vous avez un aussi beau temps qu'ici. Depuis bientôt quinze jours nous avons des gelées et le plus beau soleil du monde depuis ces jours derniers. Il fait un peu froid sans doute, mais c'est un temps favorable à la santé et j'espère que vous aurez été bien contents d'avoir un temps pareil pour vos promenades.

Est-ce qu'on apprend à patiner a Floreffe. Lorsque je suis revenu dernièrement je voyais a Namur les Pères Jésuites sur la glace avec leurs jeunes gens. Si je savais patiner je pourrais en ce moment prendre mes ébats sur nos étangs car nous avons des glaces magnifiques.

Depuis quelques jours nous sommes en train de battre a la vapeur mon cher Joseph. Lili est toute contente de voir le convoi, mais elle voudrait toujours en profiter pour aller à Floreffe.

C'est demain la fête d'Armaucourt et nous n'aurons pas Victor et Louis quoique ce soit un des derniers dimanches pour la chasse et qu'il fasse un si beau temps.

Rien d'autre de neuf à te dire mon cher Joseph. Embrasse François pour nous et donne-nous de tes nouvelles. As-tu déjà écrit à Solières depuis la nouvelle année ? Nous avons reçu une bonne lettre de Havelange. Maman, Lili et moi nous t'embrassons de tout coeur. Nos compliments aux jeunes Ramelot Braibant et Polet.

H. Sepulchre

Je vois , mon Cher Joseph, que tu as regardé un vieux calendrier pour voir les Pâques si avancées cette année, car ce n'est que le 17 Avril mais cela viendra vite. Si tu as des commissions à me donner pour te porter à Pâques tu le diras. Le facteur attend. Lili avait hier un petit caniche, ( un agneau ) mais il est mort cette nuit, il dort dit-elle mais il dormira longtemps.

Je t'embrasse avec François en hâte.

Ta Maman

Elise

**246/2**

*Corres. de Metz*

Paris, 12 mars 1870

Monsieur et Confrère,

Je profite de mon dimanche pour vous écrire un mot. Toute cette semaine je n'ai pas eu le temps de souffler, comme disent les chevaux. Puisqu'il s'agit d'un aussi mien intérêt, il n'y a pas d'autre parti à prendre que de faire le bon prince, le prince magnifique et d'accorder à Mandin le droit de fouille sur la parcelle du Hailly louée à Godefroy, sans aucune indemnité pécuniaire, mais sans la réserve expresse que tout ce qui ne sera pas pierres de taille sera laissé sur place à la disposition de Godefroy pour en faire de la chaux.

On ne parle plus ici que Belgique. Il ne s'agit plus de la croquer, mais de l'imiter.

Recevez, je vous prie, Monsieur et Confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

**246/3**

*Corres. de Metz*

Paris, 19 mai 1870

Monsieur et Confrère,

J'espère que quand ma réponse vous parviendra vous serez tout à fait rassuré sur la santé de Mr votre père. Dans cette saison il me semble qu'une fluxion de poitrine est moins redoutable qu'en froide saison.

Ici aussi nous avons grand chaud depuis quelques jours; à ce point que moi aussi je commence à trouver la chaleur incommode, ce qui prouve beaucoup, car je la supporte à merveille.

Cela ne fait nullement l'affaire des cultivateurs. Dans ma commission je rencontre beaucoup de provinciaux. Tous ont des nouvelles défavorables de leur département. Partout on a eu froid, et partout on souffre du manque de pluie. Cela ne me console pas pour vous du mauvais état de vos blés et de vos prés; mais cela me fait espérer que vous retrouverez dans les prix la compensation de vos déficits en quantité.

Quant aux travaux dont vous me parlez, je ne crois pouvoir mieux faire que m'en rapporter encore à vous, car je ne serai pas de retour avant 15 jours environ, et mieux vaut entreprendre le travail avant la fenaison. J'incline pour l'emploi d'un plancher, mais seulement sur la partie de la toiture qui souffre du vent, et pour l'emploi de quelques mouchettes perpendiculaires à l'inclinaison.

Quant au mur de séparation, ainsi que je l'ai déjà dit à Rousselot, je voudrais:

1° qu'il fût rasé à la hauteur de la fosse à purin des deux côtés, mais du côté de la forge, seulement sur une longueur égale à celle du mur qui est du côté de la marcarerie, afin que la porte qui conduit aux chambres de la forge ne batte pas à vide. Sur cette portion réservée on laisserait des tuiles

2° que les dalles destinées à couvrir la partie évasée n'offrissent aucune saillie contre laquelle les animaux pussent en se frottant prendre un point d'appui

3° que le milieu de la porte fût bien exactement placé dans l'axe du chemin, ce qui est entendu depuis longtemps.

Croyez, Monsieur et Confrère, à mes meilleurs sentiments.

A. (Alexandre) de Metz Noblat

247

Quercigny le 2 Juillet 1870

Mon Cher Joseph

Nous avons reçu tes bonnes lettres avec beaucoup de plaisir. Comme voici les vacances à grand pas, j'espère que tu t'appliques en conséquence, car tu auras le temps de te reposer, et que nous aurons la satisfaction de constater que tu as fait des progrès dans tout en un mot que tu seras devenu un petit homme raisonnable. Ta soeur Marie nous à écrit aussi cette semaine. Leur écris-tu encore quelquefois? Je ne sais pas encore quand les vacances commencent à Sclayn.

L'oncle Louis est revenu, il faudra lui donner une petite roulade quand tu seras de retour de ce qu'il n'a pas été te voir.

Sais-tu que leur belle maison de Maxéville à failli être toute brûlée, le feu à pris par le grenier à fourrages, on ne sait comment, probablement par une pipe de domestique, de sorte que tous les fourrages, au moins 300 sacs avoine, l'écurie grenier et le plafond de la belle cuisine de Bertha ont été raclés. Le reste du bâtiment n'a rien, mais on à jeté tout par les fenêtres, de crainte que le feu ne prenne au corps de logis de sorte qu'on à brisé une bonne partie des meubles, tous les papiers du bureau volait par les fenêtres dans la rue, si on n'avait rien bougé rien n'aurait été endommagé. Ferdinand et Bertha ont été volés et mon Oncle Victor on lui à volé sa montre aussi dans sa table de nuit, car dans des incendies, tout le monde entre chez vous l'un pour aider l'autre pour voler etc. etc. Enfin on répare les écuries et tout.

Tu as aussi ta chambre à Maxéville, près de la nôtre on l'appelle la chambre de Joseph. Sais-tu que comme toi, nous avons gagné un prix cette année pour les belles récoltes le beau bétail en un mot pour la bonne tenue de la ferme, nous aurons 500 f<sup>ts</sup> et dans le canton de Lunéville, c'est M<sup>er</sup>

Bastien de Serres, qui la gagné, aussi 500 f<sup>ts</sup>, tu sais où c'est Serres. Cette nuit et encore ce matin depuis le mois de Mars, il n'a pas plu ici. On dirait que les prés sont brûlés, tellement il fait sec nous n'avons presque pas de foin c'est une véritable disette de fourrage.

Papa est à Nancy aujourd'hui il reviendra probablement ce soir avec les coquins, comme dit Lili. Elle se bat souvent avec Samuel le gamin de Lambertine. François va-t-il bien, Tante Victoire est allée il n'y a pas longtemps, vous faire manger une douzaine de petits pains, nous dit mon Oncle François.

François viendra aux vacances n'est-ce pas ? Engage-le fortement. N'oublies pas que c'est le 15 de ce mois S<sup>t</sup> Henri, pour écrire à ton père, as-tu pensé d'écrire à parrain de Havelange à la S<sup>t</sup> Pierre et à S<sup>t</sup> Jean à parrain de Solières, je suis sûr que non.

En attendant le plaisir de te revoir mon Cher Joseph, Papa, moi et le méchant Lili, nous t'embrassons mille fois de coeur ainsi que François.

Ta mère bien Dévouée.

Elise

*(Inséré par Henri avant de poster la lettre ce petit mot sur une feuille glissée dans la missive )*

Pendant que j'étais à Nancy, samedi, mon cher Joseph ta maman t'a écrit et a fermé sa lettre. Afin qu'au moins tu voies de mon écriture je veux joindre quelques lignes. Nous avons reçu les meilleures nouvelles de toi et de François par une lettre de Sclayn. Il paraît que tous deux vous êtes fort appliqués à l'étude et fort solides à table. Voilà mon cher Joseph que nous allons commencer la moisson. On coupera les seigles cette semaine de sorte que ce sera probablement fini lorsque tu reviendras. Il est assez probable que ce sera moi qui ira te chercher en Belgique, parce que le papa Pâquet me réclame pour ses comptes. Rien de nouveau ici, sinon qu'il fait toujours sec. En Belgique vous avez eu plus de pluie que nous. Porte toi bien, mon cher Joseph, ainsi que François. Soyez tous deux sages et bons étudiants. Voici bientôt les vacances pour récompenser les élèves studieux.

Je vous embrasse de tout coeur tous les deux.

H. Sepulchre

248

Quercigny 17 Juillet 1870

Mon cher Joseph

J'ai reçu avec grand plaisir la bonne lettre que tu m'as adressée à l'occasion de ma fête, et aussi celle que tu nous avais écrite quelques jours auparavant. Nous sommes heureux, ta maman et moi de savoir que tu es en bonne santé ainsi que François et nous espérons que tous deux vous mettez bien votre temps à profit.

C'est aujourd'hui la fête à Quercigny et à Bouxières, mais nous n'avons personnes parce que Louis et Victor sont retenus par leur besogne. La meilleure fête pour nous, ce sera le moment où toi Marie et Victoire vous nous reviendrez et nous réjouissons en pensant que ce sera bientôt.

J'espère aller vous chercher moi-même en Belgique. La moisson sera probablement finie et je tacherai d'arriver quelques jours avant les vacances parce que le papa Pâquet aura besoin de moi pour ses comptes.

Tu auras sans doute entendu parler de la guerre, mon cher Joseph. Nous craignons ces jours derniers de voir arriver les soldats, mais jusqu'à présent nous n'avons rien vu et il paraît que l'armée

est partie du côté de la Prusse. Nous ne savons du reste où elle est quoique nous soyons beaucoup plus près que vous. Espérons que cette malheureuse guerre sera de courte durée et qu'on n'en parlera plus lorsque vous reviendrez en vacances. Si elle n'était pas terminée il faudrait peut-être revenir par Paris. Car il est probable qu'il ne fera pas trop bon du côté de Luxembourg.

Rien de nouveau ici, mon cher Joseph. Il fait toujours fort sec et chaud. Si cela continue il faudra bien vendre le bétail pour les soldats.

Porte-toi toujours bien et sois bien sage . En nous réjouissant de te revoir bientôt nous t'embrassons de tout coeur, ainsi que François

H.Sepulchre Ta maman Ta soeur  
Elise Lili

Léon Rougieux va aussi partir à la guerre comme il est de la garde mobile, il n'ira qu'au camp de Châlons, ou dans une ville forte il n'ira pas à la bataille.

Celestin de Manhoué qui est ici, et qui s'est vendu, part aussi demain, Eugène qui remplace le fils Roufoclot D'Aboncourt part aussi demain, et François qui chante la femme à barbe, aussi. Les pauvres parents sont bien désolés de voir partir ainsi leur pauvres enfants, ne sachant pas s'il les reverront.

Nous espérons que les troupes ne passeront pas à Quercigny, car ce n'est plus comme du temps passé, elle ne suivent plus les routes, tous les transports se font par chemin de fer.

Tu nous écriras dans quelques jours ce qu'on en dit en Belgique.

Ta maman  
Elise

A bientôt dans un mois. Tante Victoire à eu de la chance de ne pas se mettre en route, car elle aurait rencontré les pantalons rouges. On dit qu'à Metz, Thionville tout cela remue de soldats. Prie mon Cher Joseph, pour ses pauvres hommes qui vont verser leur sang pour la patrie.

249

Quercigny 30 Juillet 1870

Mon cher Joseph

Ta bonne lettre du 21 Juillet nous est parvenue dimanche dernier et je l'ai trouvée en rentrant de Maxéville avec tes oncles Joseph, Victor et Louis. J'avais été à Nancy il y a aujourd'hui 8 jours et j'y avais appris que ton oncle Joseph arrivait le jour même pour venir reprendre Marie et la ramener à Maubeuge. J'ai donc attendu pour le voir et je les ai ramenés tous le lendemain, y compris la grosse Marie qui était fort heureuse de voir l'époque des vacances un peu devancée. J'espère mon cher Joseph que tu es plus brave que cela et que tu veux faire ton temps. A ce propos on raconte ici pour rire une fable inventée sur le compte du Père Borbacher, ancien professeur au G<sup>d</sup> séminaire de Nancy, un saint homme, mais entêté comme un allemand qu'il était. Un de ses amis avait forgé une fable d'après laquelle après sa mort le Père Borbacher serait passé en Purgatoire. Comme de son vivant il avait écrit de beaux ouvrages en l'honneur de la S<sup>te</sup> Vierge, un bienheureux obtint par son intercession la délivrance du P. Borbacher et il vint tout empressé lui apporter la bonne nouvelle en purgatoire, mais l'entêté lui répondit: Je veux faire mon temps! J'espère aussi, mon cher Joseph, que tout en voyant avec la plus vive satisfaction approcher l'époque des vacances tu ne souhaites nullement de voir les événements abrégés forcément le temps de l'étude et du travail.

Nous nous réjouissons ta maman et moi en pensant que tu nous reviendras bientôt. Le théâtre de la guerre parait devoir être assez loin de nous comme de vous, et je commence a espérer pouvoir sans difficulté aller vous reprendre moi-même . La moisson sera finie d'ici a 4 ou 5 jours si le temps continue a être trop beau, de sorte que la besogne ne m'empêchera pas d'aller en Belgique.

Tu voudrais, mon cher Joseph, que nous donnions des nouvelles de la guerre. Nous serions bien embarrassés car nous ne savons rien du tout et il est fort probable que les opérations sérieuses ne sont pas encore prochaines. Dimanche dernier nous avions un camps magnifique dans les environs de Nancy. A commencer vis-a-vis de Toublanie et jusque vis-a-vis de notre usine de Maxéville, toutes les prairies étaient couvertes de tentes et offraient le plus beau coup-d'oeil. Il y avait a peu près 90 mille hommes campés là et des chevaux je ne sais combien, car il y avait beaucoup de cavalerie et même de l'artillerie. La garde Impériale y était a peu près toute entière Alfred Gy que tu connais devait être là, mais je ne l'ai pas vu. Tout ce camps a été levé mardi, hommes, chevaux, canons sont partis sans qu'on sache où ils sont allés et eux-mêmes n'en savaient rien lors du départ.

J'ai dû comme beaucoup d'autres, mettre une voiture pour conduire les objets nécessaires à l'armée. Victor en met une également Rousselot deux et les autres cultivateurs d'Armaucourt 4. On dit qu'il en fallait 350 du département de la Meurthe seulement. Théophile est parti jeudi avec 4 chevaux pour aller provisoirement camper sur l'esplanade de Metz. Il est assez probable qu'il ira voir le Rhin.

En voilà assez sur la guerre et ses préparatifs.

Portes-toi bien, mon cher Joseph. Travailles courageusement jusqu'au bout et sois bien tranquille sur notre sort. Les prussiens ne viendront pas ici facilement car il y a entre eux et nous une belle armée bien décidée à ne pas se laisser battre.

Nous t'embrassons de tout coeur ainsi que François que nous nous réjouissons de voir bientôt ici avec toi

H.Sepulchre

On à raconté à Lili que Joseph François Marie et Minou ne pourraient pas revenir parce que on avait coupés les rails au convoi elle est tellement fâchée de cela que dit-elle avec Samuel elle tuera tous les soldats qui les ont ôtés. Elle se fait une véritable fête de vous revoir. Dans quinze jours mon cher Joseph, nous serons bien prêts. Papa partira probablement le lendemain de l'assomption c'est-à-dire la veille. Tu ne nous dis pas si on fait une distribution de prix à Floreffe. Nous ne savons pas encore quand c'est la distribution à Sclayn, Marie et Victoire auront des rôles parait-il.

Parrain de Havelange, nous à écrit avant hier, que Charles avait fait sa première communion. Tu n'as pas eu comme François la permission d'y aller, cela se comprend, tu iras à celle de Layotte l'année prochaine, s'il plaît à Dieu. Je tacherai que ta bibliothèque soit prête pour ton retour. Il faudra apporter le violon, pour faire danser Lili.

Quand nous saurons du nouveau concernant la guerre, on t'écritas nos gens, Barnabé, etc te font mille compliments. Michel est parti.

Nous t'embrassons mille fois avec François.

Ta maman  
Elise

Quercigny 11 août 1870

Mon cher Joseph

Je crois qu'il ne sera pas possible que tu reviennes maintenant, car les Prussiens ne sont pas loin de chez nous. Il faudra attendre les vacances de Marie et de Victoire et aller à Sclayn et à Havelange en attendant.

Tes grands parents de Solières et de Havelange seront contents de te voir un peu avant que tu ne revienne ici et je suppose que toi aussi tu seras très content d'aller passer quelques jours avec eux. Pour ma part il m'est impossible de quitter en ce moment pour aller vous reprendre en Belgique. Si les Prussiens viennent, il faut que je sois ici pour bien les recevoir. Ce sont nos semblables et nous devons les traiter aussi bien que nous aimerions à être traités si nous allions de la même façon dans leur pays.

Nous t'avons dit, mon cher Joseph, que Théophile est parti avec une voiture et quatre chevaux pour suivre l'armée et transporter les vivres *xa (je suppose qu'il s'agit d'une abréviation signifiant : etc)* . Comme tu aimes bien de connaître des détails de la guerre je t'envoie une lettre qu'il nous a écrite dimanche dernier à la suite de la bataille de Forbach. Ne perds pas cette lettre car je tiens à ce que tu me la rapportes. Tu la liras à nos chers parents la semaine prochaine en allant les voir.

Je suppose que vous irez vous deux avec François faire vos petites excursions en Condroz, c'est à dire à Solières et à Havelange.

Depuis vendredi nous avons de la pluie à bénédiction et en ce moment même un peu plus que nous ne voudrions. Laissons faire cependant le grand maître qui gouverne tout cela. Mieux que nous il sait ce qu'il nous faut. Les prés sont déjà tout changés. Les colzas poussent et il semble qu'on soit dans un autre monde depuis que cette terrible sécheresse a pris fin.

Depuis lundi Bertha est ici pour nous servir d'interprète dans le cas où les Prussiens viendraient. Comme elle a trois de ses frères dans l'armée elle est dans un état d'anxiété continuelle.

Depuis avant hier soir jusqu'à hier à midi il a passé des centaines de voiture et des milliers de personnes venant du côté de Delune et se sauvant devant les Prussiens. A les entendre tous, ils étaient déjà dans tous leurs villages et cependant en les questionnant j'ai appris qu'aucun de ceux qui passaient n'en avait vus et cependant il en venait de 8 à 10 lieues. A Brin beaucoup de monde avait déserté et à Lanfroicourt et à Bergeus préparent leurs paquets pour se sauver sans savoir où aller, parce qu'on avait répandu le bruit que les Prussiens enrôlaient de force tous les hommes jusqu'à 60 ans. Après-midi nous avons vu repasser la plupart de ceux qui avaient passé pendant la nuit et le matin. Le bruit répandu était reconnu faux et les gens retournaient d'où ils étaient venus. C'était assez drôle mais au fond très triste.

Nous sommes bien heureux, mon cher Joseph, de te savoir en sûreté ainsi que Marie et Victoire et tous nos chers parents. Ici nous avons confiance de ne courir non plus aucun danger en traitant bien les pauvres soldats, n'importe leur nation.

Peut-être même ne nous viendra-t-il pas des uns ni des autres.

Rien d'autre de neuf ici. Tu parles d'avoir un prix, mon cher Joseph. Nous serons déjà assez contents si tu réussis à passer en 6<sup>ème</sup> . Nous n'en souhaitons pas davantage.

Les lettres de François nous sont toutes deux parvenues et nous ont fait le plus grand plaisir. Fais-lui lire aussi la lettre de Théophile et la mienne, car je ne pense pas lui écrire aujourd'hui. Le poids de ma lettre serait trop fort.

Portez-vous bien tous deux, ainsi que tous nos chers parents Marie et Victoire. Nous vous embrassons tous de coeur.

Lili

Elise

H.Sepulchre

251

Maxéville, le 21 Août 1870

A Messieurs Joseph Sepulchre, administrateur délégué de la Société de Vezin-Aulnoye,  
et François Sepulchre, Ingénieur consultant de la société.

Très chers frères,

Je reviens de Quercigny où j'ai été comme d'habitude passer mon Dimanche. Nos chers Henri, Elise et la petite Lili se portent bien, Dieu merci, et tout va là-bas comme si de rien n'était. Tous les autres belges aussi vont très bien et vous pouvez rassurer leurs familles sur leur compte.

Wilmet et sa femme, tous les draineurs et Bertine, Rose Delhalle et la petite du maréchal de Perwez, tous sont bien contents d'être restés et de ne s'être pas mis en route comme le sot Libion qui aura fait un voyage qui va lui coûter une grande partie de ses économies.

Personne donc et pour ainsi-dire rien, si ce n'est une génisse, ne manque à l'appel à Quercigny.

L'avoine qui était dans les champs a été rentrée dans les meilleures conditions et maintenant à cause des pluies très abondantes que nous avons eu depuis une quinzaine de jours, tout a changé de face. Les prés sont magnifiques de verdure et Henri s'attend à faire une belle récolte de pommes de terre.

Au milieu de toutes ces calamités le Bon Dieu est bien bon et nous pouvons bien le remercier de sa protection. Maintenant le flot a passé et on ne voit plus personne. Tout est ici comme si de rien n'était absolument et on a peine à croire qu'on n'a pas rêvé.

Ici nous n'avons pas vu de soldat, tous ont logé à Nancy. L'usine et la mine marche toujours tout doucement. Nous ménageons autant que possible notre provision de coke afin d'attendre des temps meilleurs et nous n'avons pas du tout été inquiétés, mais pas du tout. Presque tous nos belges sont restés au poste à part donc les Libion qui sont partis en voiture comme vous l'aurez sans doute entendu raconter et qui ont été suivis par Emile Libion et Louis Delhalle nos machinistes (heureusement que nous avons pu les remplacer de suite) qui se sont sauvés, il y a 8 jours, dans la nuit de lundi à mardi. J'espère qu'ils auront pu regagner leur patrie sans trop d'encombre. Mais il faut être fous pour faire ce qu'ils ont fait. Je crois qu'ils craignaient qu'on ne fasse ici une levée tandis qu'au contraire on avait affiché que la conscription était abolie.

Vous ne sauriez croire toutes les sottises choses qu'on disait ici et qu'ils ne manqueront sans doute pas d'aller raconter là-bas, afin de justifier leur retour mais vous pouvez les démentir hardiment.

Rassurez, je vous prie, les familles de tous les belges qui sont ici. Donc Victor Pâquet et Pauline, Victoire et son mari, Adèle et Nestor et leurs enfants. Tous d'ailleurs se portent bien et pour eux rien n'est changé. Ce n'est qu'en allant à Nancy se promener qu'ils ont pu voir les uniformes allemands.

A Novéant ce n'a pas été aussi bien partagé à cause du voisinage de la butte. Il a fallu arrêter le fourneau parce que les ouvriers se sauvaient. On ne l'a fait d'ailleurs qu'après avoir tout préparé pour un long arrêt. Ohresses m'écrit que le fourneau N° 2 bien vidé des charges de minerai est rempli de cokes à une hauteur de 6 mètres.

J'ai eu ces nouvelles par Joseph Poties et Paul Lannoy qui viennent de revenir de Novéant où je les avais envoyé parce que personne ne pouvait venir de Novéant ici. M<sup>er</sup> Ohresses ne pouvant le faire lui-même, puisqu'il ne peut pas écrire de là-bas directement à sa femme me prie de faire savoir à M<sup>me</sup> Ohresses qu'il est en bonne santé.

M<sup>me</sup> Ohresses partie d'ici avec ses enfants en même temps que Louis est à Berlaimont apparemment puisqu'Ohresses me dit dans sa lettre: « je suis absolument sans nouvelles de ma famille de



Berlaimont; je vous serai reconnaissant de vouloir bien, quand possible, faire savoir à ma femme par Maubeuge que je suis en bonne santé. »

Veuille bien, mon cher François, t'arranger de façon à ce que M<sup>me</sup> Ohresses ait des nouvelles de son mari. Je suppose d'ailleurs que tu transmettras la présente au Bois-du-Tilleul où je ne puis écrire directement. J'écris à Solières en même temps que je t'adresse la présente et j'espère que sinon toutes deux, au moins une de mes lettres parviendra.

J'ai encore pu écrire vendredi à Solières et à Huy mais je ne puis pas espérer pouvoir le faire régulièrement. D'ailleurs je n'aurais rien à vous dire car ici nous ne savons absolument rien, et je ne pourrai que vous répéter que nous allons bien et que vous soyez parfaitement tranquilles sur notre compte. Dites à M<sup>er</sup> le Curé que son frère se porte bien et que comme tous les autres, il est bien tranquillement à son poste. Il fait mille compliments à son frère et à ses soeurs.

Je vous embrasse de tout coeur très chers frères et soeurs, neveux et nièces, pour moi et les Quercigniens.

Victor Sepulchre

Au dos de cette lettre rajouté après réception, ce petit mot:

Chers Parents,

Voici une lettre de Victor qui m'est parvenue hier et que vous lirez certainement avec le plus grand plaisir, tout va vraiment beaucoup mieux qu'on eut pu l'espérer. Je ne sais ce qu'il faudrait dire à Parmentier, faites le marcher sans relâche c'est le meilleur moyen, car l'hiver sera probablement difficile, je tâcherai d'aller vous voir bientôt.

Je vous embrasse

8 7<sup>bre</sup> 70

François

**252/1**

*( je penche pour S<sup>t</sup>Mol car repris ainsi dans la lettre )*

S<sup>t</sup>Mol ou Moss samedi 17 7<sup>bre</sup> 1870

Monsieur

Sans avoir même le temps de vous le demander nous venons réclamer de vous le service de nous garder notre cheval pendant le temps indéterminé que peut durer l'ère des perquisitions. Nous sommes seules à S<sup>t</sup> Mol ma mère et moi et obligées d'aller perpétuellement à Nancy et pendant nos absences nous craignons pour nos domestiques les aventures semblables à celle de ce matin: toute notre maison a été visitée de la cave aux greniers...mais heureusement sans pillage...J'espère Monsieur n'être pas trop indiscrete en vous demandant de garder notre cheval avec les vôtres. Il va sans dire que vous nous ferez une note des fournitures ... que vous vous servirez du cheval si vous en avez besoin et que vous n'en avez pas d'autre responsabilité que s'il n'était pas chez vous... S'il arrive qu'on l'enlève chez vous il l'aurait été certainement plutôt et plus facilement chez nous. Et vous aurez en ce cas l'autorité nécessaire pour demander et vous faire délivrer un reçu.

Jusqu'à présent Antoine de Metz a pu donner des nouvelles satisfaisantes à son père mais les angoisses sont perpétuelles.

Veillez Monsieur recevoir nos remerciements d'avance et agréer pour vous et Madame nos compliments empressés.

**252/2**

*Ce document, écrit au crayon, est une retranscription d'un arrêté préfectoral. N'ayant pas de date, je le suppose de la période trouble de la guerre de 1870 mais sans certitude.*

Nous, préfet de la Meurthe,

Considérant que 500 ouvriers pour un travail urgent et qui devaient se présenter à la gare ne l'ont pas fait, arrêtons:

1° Tant que ces 500 ouvriers ne se seront point rendus à leur poste, tous les travaux publics du département de la Meurthe seront suspendus.

En conséquence, les travaux de fabrique, de construction de route et chemins au chantier et tous les travaux d'utilité publique sont interdits.

2° Tout atelier particulier occupant plus de 10 ouvriers sera fermé dès aujourd'hui et dans les mêmes conditions que les travaux précités.

En conséquence, sont interdits tous les travaux de construction, chantier de charpentier, menuisier, manœuvre, tous les travaux de mines, toutes les fabriques quelles qu'elles soient seront fermées.

3° Il est interdit en outre aux patrons, entrepreneurs et fabricants qui auront suspendu leurs travaux de continuer à payer leurs ouvriers.

4° Tout entrepreneur, patron ou fabricant qui contreviendra aux dispositions du présent arrêté, sera frappé d'une amende de 10.000 à 50.000 francs pour chaque journée où il aura fait travailler, et pour chaque paie qu'il aura faite.

5° Le présent arrêté sera révoqué aussitôt que les 500 ouvriers se seront rendus à leur poste, et il sera alloué à chacun d'entre eux une paie de 3f par jour.

Le Préfet

Signé: Comte Reanrd.

**253**

Havelange le 12 8<sup>bre</sup> 1870

Mes Chers Parents

Je rémercie tout ceux qui mon déjà écrit cela prouve qu'ils nom pas oublié Havelange que vous désiré encore y revenir aux vacances prochaine jespere que vous allez vous distinguer tout les trois à florefe si vous vous appliqué bien je viendrai vous souvant, toujours bien écouté vos maitre ne jamais oublié vos prières, soir et matin, tache de mettre sur un bon pied vous savez qu'il est encore jeune, marinne et moi nous embrassons tout les trois, soies toujours gentis vous savez que les Prusins doivent révenir à la fin de ce mois

Votre devoué grand Papa  
Paquet

254

Havelange le 21 9<sup>bre</sup> 1870

Mon Cher Joseph

Nous sommes toujours à Havelange comme tu vois, et Papa croit qu'il à encore de la besogne dans les registres de la brasserie pour toute la semaine en sorte que nous ne pourrons encore aller te voir cette semaine.

Papa dîne à Perwez aujourd'hui avec Parrain, mercredi nous dînerons chez M<sup>er</sup> le Doyen, hier nous avons dîné à Pailhe la semaine dernière un jour chez les rentiers de Malihoux et lundi dernier à S<sup>t</sup>-Fontaine en voilà des dîners.

Parrain à été vendredi à Huy, nous l'avons chargé de te rapporter du papier et des plumes en voici que j'écris dessus; j'espère qu'il conviendra; il y en a une bonne provision. Faudra-t-il dire à S<sup>t</sup> Nicolas de t'apporter quelque chose, comme tu ne le connais pas encore. Sais-tu, mon Cher Joseph, que le pauvre Léon Rougieux est mort, tu sais la bonne lettre que nous lui avons écrite à Sclayn et bien, on nous l'a renvoyée ici, avec quelques mots du commandant de place, de Glaugau, disant: le Sergent Léon Rougieux est décédé à Glaugau, on ne dit pas de quoi il est mort, ses pauvres parents en mourront de douleur.

Mon Oncle Louis qui nous à écrit de Quercigny la semaine dernière, nous disait qu'une messe était commandée à Bouxières jeudi dernier, ces pauvres parents en sont donc déjà informés qu'elle triste affaire, dis bien tes prières pour lui, le pauvre garçon est mort au service de la patrie, il faut espérer que le bon Dieu l'aura mis dans son Saint Paradis, ce sont les pauvres parents, qui sont le plus à plaindre car ils ne vivaient que pour lui, cette pauvre mère qui ne faisait que de pleurer depuis la guerre, cependant espérant toujours le revoir, puisqu'il n'avait pas été tué à Toul, en mourra j'en suis de chagrin, ne l'oublies pas dans tes prières.

Ecris-nous souvent, nous serons encore ici toute la semaine.

Dis à François que Marraine le remercie de sa bonne lettre de S<sup>te</sup> Elisabeth, et qu'elle fera venir un peu S<sup>t</sup> Nicolas pour vous autres, vos grands Tôpins qui aimez tant la chicaille, il vous apportera des couques de Dinant.

Embrassez François et Charles pour moi, Papa, Lili, Parrain et Marraine; et toi nous t'embrasons aussi mille fois.

Toute affectionnée Maman

Elise

P.S. je n'oublierai pas tes gants et ton carnet.

255

Havelange le 23 X<sup>bre</sup> 1870

Très Chers Parents,

Vous verrez par la présente que je suis toujours à Havelange, si déjà vous ne le savez; Henri est parti avant-hier mercredi, seul, M<sup>me</sup> Régnier n'est pas revenue car nous ne la trouvions pas assez bien, pour que je sois tranquille là-bas. Cependant j'ai le plaisir de vous informer que depuis hier, elle va mieux et nous espérons que d'ici peu de jours, elle sera tout-à-fait bien, le médecin à dit que c'était un rhume négligé accompagné d'un dérangement d'estomac. Henri en revenant de Soliè-

res avec François, ne l'avait pas trouvé à son goût, c'est pourquoi il m'a laissée ici. Minou, va toujours très bien y compris Papa et Lili.

Puisque je suis encore au pays si Maman va bien, j'espère aller vous souhaiter une bonne année. Je suppose que Victor reviendra un de ses jours.

Veillez me faire savoir quand il sera de retour, je suppose qu'il me rapportera des nouvelles du retour de Henri.

Papa, Maman, Minou Lili et moi, embrassons mille fois le Cher Papa, la chère Maman Lambertine, Caroline Félix et les enfants.

Votre toute affectionnée  
Elise

N'auriez-vous pas plus facile de recevoir vos levures par Sclayn on pourrait les envoyer par la femme qui les porte aux Soeurs et à Victoire tous les mardi, faites-nous savoir S.V.P. ce qu'il faut faire.

Je crois que vous pourriez les avoir par L'allement par Ben.

256

Havelange le 2 Janvier 1871

Mon Bien Cher,

J'ai reçu ce matin ta bonne lettre datée du 29 de Maxéville où tu es toujours quand tu m'écris, car je n'en ai pas encore reçu de Quercigny. Celle que tu m'écrivais mardi dernier, je l'ai reçue jeudi soir.

Victoire est arrivée hier soir venant de Solières avec la voiture et Pierre, elle était venue loger à Solières samedi avec Victor. Je ne l'ai pas encore vu j'espère pouvoir aller à Solières dans le courant de la semaine, Victoire est repartie aujourd'hui à 2 heures, si la neige n'avait pas tombé je serais retournée avec elle, mais Papa et Maman n'ont pas voulu.

Tous ici Dieu merci nous allons bien, Joseph qui est toujours à Sclayn va très-bien on compte bien le remettre à Floreffe demain, voici la lettre qu'il m'a écrit à l'occasion du nouvel an et son bulletin. Tout le monde est en bonne santé à Solières et partout .

Avant que tu m'écrives, j'avais envie de te proposer, que si faisait un peu meilleur, je pourrais peut-être jusque Luxembourg ou Thionville où tu pourrais venir me prendre et comme cela je pourrai être là pour ton retour; comme je n'ai pas encore vu Victor, je ne sais quand il se propose de revenir. Quand à François, comme tu me dis de le consulter, il me conseillera comme toujours de ne plus retourner. Tu le connais, mais moi il me tarde d'être un peu chez nous car je suis ici comme un oiseau sur la branche.

Papa va très-bien il est à Malihoux aujourd'hui pour le bilan. Je crois sans peine que notre cher Louis, à faim aussi d'être aussi un peu en Belgique.

Minou va très-bien elle mange comme un loup, et n'a que la blaque (lire : la blague) de bonne, je la menace tous les jours, de la remettre à Sclayn. Lili, est très sage et très bien portante, seulement ce matin elle se plaignait de ses dents. Et moi j'ai un peu eu mal la nuit dernière.

Nous avons eu la visite de M<sup>er</sup> J. Vagniet samedi, il ne t'a pas répondu à cause qu'il devait revenir tous les jours. Il m'a chargé de te dire que tu pourrais obtenir de ton..... 18 f<sup>ts</sup> ou peut-être 19 mais plus sûr 18. J'attends de tes nouvelles avant de prendre de décisions. Je ferai ce que tu voudras. Ecris-moi souvent, puisque les lettres ne restent plus que 2 jours en route.

En attendant de tes bonnes nouvelles Papa Maman et les enfants renouvellent leurs bons souhaits pour toi, Louis et tous nos gens et moi je t'embrasse mille fois de coeur, a bientôt, j'espère.  
Toute affectionnée pour la vie.

Elise

**257**

Havelange le 6 Janvier 1871

Mon Cher Henri

J'ai reçu ta bonne lettre du 31 , avant-hier mercredi, j'avais fait part à François de ton dessin 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> voies ce qu'il m'a répondu. Aujourd'hui nous avons le dégel, que Dieu veuille que cela continue, car il fait un temps trop rigoureux pour les pauvres surtout.

Qu'as-tu décidé concernant mon retour? Je n'ai pas encore vu Victor ni en recevoir la moindre nouvelle.

Si le temps était propice je comptais aller demain loger à Solières , lundi aller à Sclayn pour aller voir Joseph mardi et êtes prête ainsi à me mettre en route si toutefois, tu en décidais ainsi.

Catherine ne se néglige-t-elle pas pour la viande? Comme on à de la viande salée, peut-être néglige-t-elle de s'en procurer, vois un peu à cela.

Maman va assez bien maintenant quoi qu'elle tousse encore, mais elle tricote et vaque maintenant à ses petites occupations.

J'attends de tes nouvelles le plus souvent possible. Tu ne me dis pas si tu reçois mes lettres? As-tu celle que je t'écrivais lundi, renfermant une de Joseph et son bulletin.

Les petites vont bien, minou se plaint un peu de son oreille depuis hier, mais on n'y voit rien, je lui ai mis un peu d'huile d'amande douce. Pitrounou n'est pas sage tous les jours . Tu sais sans doute que Maizières à capitulé et que le mont Avron est au pouvoir des allemands.

Rien de bien particulier au pays, si ce n'est le froid.

Tous ici avons reçu tes bons souhaits avec bonheur, et on me charge de t'en retourner de bien sincères, pour toi, Louli Barnabé Catherine et Wilmet; ainsi qu'a tout le personnel. Comme tu couches dans une chambre à feu comme moi, fais bien attention à la clef de la buse et au mauvais vent qui pourrait la nuit t'étouffer. Jamais trop de précautions.

A bientôt j'espère, mille embrassements de ma part de Papa de Maman et des petites

Ton affectionnée et Dévouée

Elise

P.S. Embrasses aussi Louli pour nous tous.

**258**

*Par recouplement des jours , lieux et événements, il s'agit de 1871. Comme elle parle de sauf-conduit je suppose de nouveau qu'il s'agit de la période prussienne donc pendant la guerre de 1870*

Havelange le 8 Janvier 1871

Mon Cher Henri,

Ta bonne lettre datée de Quercigny le 4 , m'est parvenue le 6 au soir. Je comptais aller à Solières aujourd'hui de là à Sclayn et à Floreffe, comme il a plut hier toute la journée j'avais arrangé mon voyage comme cela , mais le matin la route était comme un miroir. Impossible de circuler avec des chevaux . Je viens d'écrire à Solières pour m'excuser de n'y être pas encore allée, mais le temps et ma position qui n'est pas tous les jours des plus commode, aideront à me faire pardonner. Je souffre beaucoup moi-même de cette privation.

Toujours sans nouvelles de Victor, où est-il je l'ignore ? J'en dis un mot sur la lettre de Solières . Je demande s'il est en Angleterre, quand il compte retourner. Si j'avais un sauf-conduit cela ne me ferai rien de me mettre en route seule avec les enfants et Rose si toutefois le temps était plus doux. Avant de prendre de décision j'attends encore de tes nouvelles. Tous ici nous allons bien Dieu merci.

Catherine à encore été comme cela l'an dernier te souviens-tu que nous l'avons fait aller au médecin. Je crois que l'âge y est pour quelque chose.

Il me tarde d'aller la soulager un peu.

A bientôt , tous ici nous allons bien, Dieu merci, et t'embrassons mille fois de coeur avec Luli.

Ta toute affectionnée Epouse

Elise

Lili

**259**

Malihoux 20 Janvier 1871

Mon cher Joseph

Ta bonne lettre du 16, nous a fait le plus grand plaisir non seulement à moi mais aussi a tes chers grands parents oncles et tantes y compris le curé de Pailhe qui tous étaient bien heureux comme moi de te savoir en bonne santé et en bonnes dispositions pour le travail. A ce sujet je ne désire pas que tu excèdes les bonnes limites du travail et puisque on a jugé nécessaire ou du moins utile de vous accorder une demi-heure de lecture pour le repos de l'esprit mieux vaut que tu en profites comme les autres. Aie soin de demander au bon Dieu de bénir ton travail et en employant bien le temps de l'étude tu arriveras à bien.

Tu vois que ton maître est maintenant content de toi et que comme j'avais pu te le prédire facilement tu as, du même coup, réussi a contenter, ton père ton maître et toi-même. Maintenant soyons bien fermes dans nos bonnes résolutions et s'il arrive quelques petits moments de défaillance, ce qu'à Dieu ne plaise, une bonne prière t'aidera à te remettre vigoureusement en route.

Tes oncles de Maxéville vont fort bien et il en est de même à Maubeuge où probablement François est allé aujourd'huy.

Tante Victoire l'aura dit, mon cher Joseph, que la grippe m'avait arrêté dimanche dans mon projet d'aller à Floreffe. C'est partie remise à bientôt j'espère.

En attendant , mon cher Joseph, portez-vous bien toi François et Charles.

Je vous embrasse de tout coeur tous les trois.

H.Sepulchre

260

Quercigny 25 Janvier 1871

Mon cher Joseph

Nous sommes arrivés ici jeudi soir, sans avoir rencontré nulle part la moindre difficulté. La partie la plus difficile de notre voyage a été d'aller de Havelange à Ciney. Dans les bois de Bormenville ce n'était qu'une glace d'un fossé à l'autre et le derrière de la voiture voulait bien souvent gagner le fossé ce qui inquiétait beaucoup ta maman. Il eut fait meilleur circuler en patins qu'en voiture et c'est dommage qu'il n'y ait pas dans la cour de Floreffe une aussi belle glace que celle qui nous faisait peur là-bas.

Voilà encore un nouvel hiver qui recommence . Ce matin nous avons de la neige et si elle continue a tomber comme en ce moment il y en aura bien un pied ce soir. C'est un terrible temps pour les pauvres gens surtout qu'ici MM. les prussiens viennent de fermer toutes les usines et mettre sur le pavé une population nombreuse et nécessiteuse. Ils ont trouvé bon dans le temps de faire sauter le pont de Kehl et aujourd'huy parce que les français viennent de faire la même chose ils ont dit : on brûle le village où la chose a eu lieu. Puis parce que les ouvriers n'ont pas voulu travailler pour eux au pont ils ont fermé tous les ateliers pour faire mourir de faim nombre de familles.

Je serai bien étonné si de pareils moyens attirent sur eux la bénédiction du bon Dieu.

Ici nous sommes bien portants tous les quatre et nous ne savons rien de nouveau. Nous espérons que toi aussi tu te portes bien et que tu continues à travailler avec ardeur et persévérance. Tu tiendras j'espère à te montrer digne des bons renseignements que ton maître m'a donnés sur toi lorsque je suis allé à Floreffe . C'est notre devoir en effet de faire bon emploi des moyens que le bon Dieu met à notre disposition pour nous former et nous instruire .

Je ne t'en dis pas davantage aujourd'huy. Dans l'espoir de recevoir bientôt de tes bonnes nouvelles nous t'embrassons de tout coeur.

Henri  
Ton affectionnée maman  
Elise

Tes soeurs t'embrassent de coeur et se portent bien

261

Quercigny 4 Février 1871

Dans la crainte que ma lettre précédente ne te soit pas parvenue mon cher Joseph, je t'adresse encore aujourd'huy quelques lignes par Havelange. De cette façon tu auras encore du même coup des nouvelles de ton parrain et de ta marraine qui bien certainement ajouteront à la présente quelques lignes.

Tout ce que nous pouvons te dire , quant à nous, c'est que grâce à Dieu nous sommes en très bonne santé tous les quatre . Ta bonne lettre nous a fait le plus grand plaisir et nous espérons que la nôtre si elle est arrivée à destination, t'aura également trouvé en très bonne santé

Comme je te le disais l'année dernière c'est un bonheur pour toi et pour nous que tu sois à Floreffe et nous comptons bien que tu y mettras à profit sérieusement le temps qui t'est donné. Dans ce

pays-ci, les collèges sont tous ou à peu près tous fermés et les pauvres jeunes gens qui ont déjà perdu une grande partie de l'année dernière vont perdre encore probablement toute la présente année, car les établissements d'instruction sont pour la plupart convertis en ambulances ( ??? *je suppose hôpitaux* ) et ne seront pas de longtemps sains à habiter.

Félicite toi donc comme nous , mon cher Joseph, de cette bonne chance que tu as d'être dans un établissement et un pays tranquille, car tu le sauras plus tard, une année perdue est un terrible retard. Nous avons toujours la confiance que tes succès cette année nous montrerons que tu travailles avec conscience et résolution.

Portes-toi bien. Ecris-nous souvent . Nous t'embrassons de tout coeur , moi, la maman , Marie et Lili.

H.Sepulchre

Mon cher Joseph, Minou ne t'écriras pas encore aujourd'hui, car elle dort encore, et Papa qui va à Nancy prendra les lettres pour les mettre à la poste, car nous sommes toujours sans facteur dans nos villages, écris-nous très souvent dis-nous si la petite vérole commence à disparaître etc. Embrasses François et Charles pour nous tous .

Minou t'écrira dans la semaine.

A bientôt, aux Pâques s'il plaît à Dieu.

Toute affectionnée Maman

Elise

Tes oncles vont très-bien et te font mille compliments

**262**

Havelange le 6 Février 1871

Très cher Joseph François et Charles

J'ai le plaisir de vous faire passer une lettre de Quercigny. Vous verrez que tout le monde se porte bien, vous y verrez que le seigle, et les colzas sont fort malade, moi je ne le crois pas. La Providence et la, et elle ne fait jamais défaut, quand le bon temps sera arrivé je me propose de venir vous voir, nous allons bien avec marine nous espérons aussi que vous allez tout les trois,

Votre tout dévoué Parent,

J.F.Paquet (*initiales à vérifier* )

**263**

*La date était du 27 ensuite surchargée du 17/02/1871*

Quercigny 17 Février 1871

Mon cher Joseph

Nous avons reçu ta bonne lettre que ton oncle Louis nous a envoyé dimanche dernier et nous avons appris avec grand plaisir que tu es, ainsi que François et Charles en très bonne santé.

Voici bientôt Carême, et au bout seront les vacances de Pâques. Encore un peu de courage au travail pour faire un carême de progrès.



Nous avons toujours le mauvais temps et de la boue à volonté à Quercigny et comme il est probable qu'il en est de même à Floreffé il n'aura pas fait fort agréable pour les longues promenades de tous ces temps-ci.

Ici, mon cher Joseph, nous attendons la paix autant que le printemps et nous espérons bien qu'on va la conclure. Tout le monde est fatigué de la guerre, surtout maintenant qu'on ne lui voit plus aucune bonne issue possible.

Nous sommes aussi en ce moment un peu inquiets au sujet de l'état de nos récoltes. Les froments, les seigles et surtout les colzas ont beaucoup souffert du rude hiver que nous venons de passer et on n'est pas sûr encore que la prochaine récolte ne sera pas en partie compromise. Nous voudrions donc être déjà au printemps pour savoir ce qu'il en est. Peut-être que le mal sera moins grand qu'on ne le pense. J'ai reçu ces jours derniers une lettre de M. Desoer qui me dit qu'en Belgique on a les mêmes craintes qu'ici au sujet des froments.

Victor et Louis ne sont pas venus dimanche mais nous comptons bien sur eux pour demain soir ou après-demain. L'avant dernier dimanche ils sont venus avec M. De Metz. C'est l'oncle Barnabé qui va mettre cette lettre à la poste, car maintenant nous n'avons plus de facteur qui vienne ici.

Que veux-tu que je te dise, mon cher Joseph pour nouvelle, absolument rien de nouveau au pays. Tu sais Alphonse Giny qu'on croyait mort devant Sedan, est prisonnier en Bavière. Le fils de M<sup>re</sup> Rousselot D'Aboncourt est à Darmstadt sur le Rhin, le Gy Alfred est à Wurms dans le Duché de Hesse; voilà des jeunes gens que tu connais; et qui ne sont pas morts jusqu'à présent. On n'a pas de nouvelles du Brinkard .

( *non signée mais écrite par Henri* )

Ecris nous toujours bien souvent mon Cher Joseph, tes lettres nous font toujours grand plaisir.

Parrain de Havelange nous à écrit aussi deux fois sur peu de temps. Sa lettre nous à arrivé même par Bouxières, quoique il n'y ai plus de bureau de poste, quand il y à des lettres un prussien les apportent et les mets chez Pannau; et on va les chercher ou Pannau les envoient. M<sup>re</sup> le Curé de Bouxières quoique n'étant pas absolument guéri de sa paralysie, revient dire la Messe les dimanches.

Le révérend père Hue, les deux Oncles et Mignonne doivent venir Dimanche nous écrit à l'instant Louis.

Embrasses, mon Cher Joseph, François et Charles pour nous tous, et Tante Victoire quand tu la verras.

Ton affectionnée Maman  
Elise

j'embrasse bebet, charles et françois  
Lili

Cher frère

Je tecrit ces quelque mot pour te remercier que tu mecrive souvent, je mamuse bien. J'espere que tu te porte bien aussis fait des compliment a charle et francois enatendan le plaisir de te revoire

A bientôt  
Votre devouée soeur  
Victoire

264

Havelange le 1<sup>er</sup> Mars 1871

Mon cher Joseph

Je ne suis pas encore venu à Floreffe accause que j'ai toujours un mauvais rhume, je ne suis pas encore guéri aussi tot que je serai guéri je viendrai vous voir tout les trois, soiez toujours saches et gentis, j'ai reçu des bonne nouvelle de Quercignÿ. Il sont tous en bonne santé. Les colzas sont révenu à la vie et froment également

Votre tout dévoué Parain

P.J.Paquet (*vérifier les initiales , il s'agit probablement du père de Victoire Paquet épouse de François Sepulchre* )

Mes compliment a prunius et dosa marem (*dans une autre écriture que celle de Paquet* )

265/1

Quercigny 20 Mars 1871

Mon cher Joseph

Tu sais sans doute déjà que tu as un petit frère. Il n'est ni grand ni gros, comme on dit quelque-fois, mais il est nerveux comme tot. Lili qui est revenue de Maxéville où elle a été passer quinze jours avec Victoire a été pour un moment un peu déçue en voyant que ce gaillard lui faisait des grimaces peu aimables. Mais malgré tout elle l'a pris en affection et pour rien au monde elle ne voudrait ni le donner ni l'échanger. Victor et Louis se faisaient un méchant plaisir de critiquer leur nouveau neveu de toutes les manières pour tâcher d'influencer la pauvre Lili. Mais rien n'y a fait et pour elle son petit frère est le plus parfait garçon de la terre. Puisse t-il se rendre toujours digne de cette bienveillante appréciation.

C'était hier la S<sup>t</sup> Joseph en même temps que la Laetare et cette année on a donné une solennité particulière à la fête de ton puissant patron. A Quercigny nous avons chanté les litanies pendant la messe en vue de fêter un peu aussi le grand S<sup>t</sup> Joseph. Nous avons aussi chanté nos Vêpres de notre mieux afin que la petite paroisse eut fait de son côté tout ce qu'elle pouvait.

Quant à toi mon cher Joseph nous ne t'avons pas non plus oublié. Nous eussions été bien heureux de te posséder ici pour fêter avec toi ton S<sup>t</sup> patron, mais nous avons cependant bu un verre à ta santé et à celle de tous les Joseph de la famille. Nous avons bu en même temps à la santé de ton petit frère.

Nous attendons un de ces jours ton oncle Zaza et ta tante Caroline pour être parrain et marraine du petit garçon. Sans doute ils se seront mis en route aujourd'huy lundi. Nous espérons apprendre par eux de bonnes nouvelles de toi et de toute la famille.

En rentrant aujourd'huy Victor m'a renvoyé un petit billet pour me dire qu'il venait d'apprendre que le service des chemins de fer recommençait tout doucement. On lui a dit qu'il y avait des trains entre Luxembourg et Thionville. Nous nous réjouissons beaucoup de cette nouvelle parce quelle nous donne l'espoir de pouvoir te faire revenir passer ici une partie au moins de tes vacances de Pâques. Nous craignons beaucoup que la circulation ne restât interrompue pour réserver les chemins de fer pour rentrer les armées dans leurs pays respectifs. Ton oncle François nous écrit qu'il a le projet de venir sous peu et vous pourrez sans doute Marie et toi faire le voyage avec lui si les che-

mins de fer sont remis en train. Enfin dans quinze jours nous serons plus instruits. Ton oncle Louis va retourner. Zaza et Caroline vont venir et par eux on connaîtra les bonnes chances du voyage et ses inconvénients possibles.

Ta maman, moi, Victoire, Lili et ton petit frère nous t'embrassons de tout coeur ainsi que François et Charles qu'il faudra tâcher d'amener avec toi à Quercigny si tu peux revenir à Pâques

H.Sepulchre

**265/2**

*Corres. de Metz*

Nancy, 28 avril 1871

Monsieur

Je sais assez quelle est votre amitié pour nous, pour être sûr de la part que vous prendrez au grand malheur qui vient de nous frapper. Mon père est mort hier soir. Vous savez combien il était chrétien. Sa mort a été digne de sa vie. C'est pour moi un grand exemple et une grande consolation.

Le service aura lieu lundi à dix heures.

Veillez agréer, Monsieur l'expression de mes sentiments distingués.

A. (Antoine) de Metz-Noblat

**266**

Solières 1 Mai 1871

Ma très chère Elise

On m'a apporté de Havelange hier après-midi ta bonne lettre du 26. J'espère en recevoir sous peu une nouvelle qui m'apprenne que l'indisposition de Victoire est sans importance. Quand on est loin on s'inquiète plus volontiers, mais je suis sûr dans tous les cas que tu ne la négligeras en aucune façon. Dans tous les cas en espérant que ce ne sera rien, il me semble qu'il sera utile de la montrer un peu à Lallemand aussitôt que je serai de retour.

En recevant la dépêche de Victor pour m'annoncer la mort de M. De Metz, mon premier sentiment a été de retourner pour les obsèques. Ton papa m'en a dissuadé très vivement et je me suis laissé aller à son avis. En arrivant ici samedi soir, papa, maman, Joseph étaient au contraire très vivement d'avis qu'il aurait fallu retourner et peu s'en est fallu que je n'essaie d'arriver hier jusqu'à Nancy. Mais après réflexion et vu la chance de ne pas pouvoir arriver on a changé là 1<sup>er</sup> résolution et je suis resté. Je viens d'écrire à Antoine que je suppose à Nancy. Si j'étais complètement tranquille au sujet de Minou je serais content d'être resté, car maman a failli être un peu malade. Je suis cependant à peu près certain que ce ne sera rien. Depuis 8 jours elle éprouvait de la fatigue et hier matin elle s'est fort bien aperçue que c'était un ancien point de côté qui était la cause de cette fatigue. Mais elle s'est fort bien gardée de nous le dire et elle est allée à la messe comme si de rien n'était. Ce n'est que le soir qu'elle a consenti à aller se reposer dans son lit un peu avant l'heure. Une bonne et douce transpiration est survenue de suite et a fondu immédiatement le léger point sensible. Aujourd'hui elle ne sent plus rien, mais je ne l'ai pas voulu laisser sortir de son lit, ce dont il serait difficile de l'empêcher si je n'étais pas de garde à côté de papa.

J'irai plus tard loger à Sclayn pour de là aller demain à Floreffe. Je remonterai ensuite vers Havelange pour y achever la besogne que j'ai entreprise et dans laquelle je suis déjà avancé.

Le temps ici est très pluvieux par continuation. Excepté mardi et mercredi il n'a pas un seul jour cessé de tomber de l'eau en abondance de sorte que rien n'avance. On commence à désirer le beau temps avec impatience pour tout et notamment pour achever les jardins, les semailles d'avoine et la plantation des pommes de terre. Les grains s'en vont tous les jours au lieu de venir. Les campagnes sont tristes à voir. A la ferme de l'abbaye il n'y a presque rien. Il faut retourner la plus grande partie des grains. On est très sérieusement menacé de disette et de famine pour l'année prochaine.

Victoire attend des nouvelles pour bientôt. François est cependant encore venu hier à Solières.

Chacun est enchanté, ma très chère Elise de ce que tu nous racontes d'Albert. Sa marraine surtout était très impatiente d'être mise au courant de vos faits et gestes à tous deux. Elle a conservé de son voyage les plus agréables souvenirs, ce qui vraiment ne prouve que son bon coeur.

Je crois t'avoir dit que nos chers parents de Havelange sont de très bonne humeur et que François seul jusqu'à présent marque l'impatience que tu sais.

Dans tous les cas il n'y a rien à faire me semble-t-il aussi longtemps que le logement n'est pas fait.

J'attends de tes nouvelles, ma très chère et me hâte autant que possible pour aller te rejoindre au plus tôt. En attendant je t'embrasse de tout coeur ainsi qu'Albert Lili et Victoire

H.Sepulchre

267

Quercigny 5 Juillet 1871

Mon cher Joseph

Je me proposais justement de t'écrire aujourd'hui lorsque m'est arrivée ta bonne lettre du.....( ? )

Ta maman et moi nous avons été enchantés d'apprendre que toi François et Charles vous continuiez à jouir d'une santé excellente. Voici bientôt les vacances et vous pourrez vous fortifier encore en prenant un repos nécessaire à la fin d'une année d'études. Nous aurons j'espère la satisfaction de voir que tous trois vous aurez bien mis cette année à profit et quant à toi mon cher Joseph, nous espérons bien que tu passeras très facilement en 6<sup>ème</sup> et une fois bien lancé, nous avons confiance dans le succès. En toute chose l'important est que le fondement soit solide et c'est un bien d'y mettre le temps nécessaire pour le bien réussir. C'est ce qu'on a fait pour toi et c'était nécessaire. Mais sur une bonne fondation on peut bâtir en toute assurance. Ce sera pour toi un grand encouragement et une grande satisfaction de passer à un cours nouveau. D'abord, c'est un échelon franchi et en outre on aborde des matières nouvelles, ce qui excite toujours un peu l'intérêt. Enfin l'âge aidant tu comprendras encore un peu mieux et c'est là aussi une source de vives satisfactions.

Il n'y a pas grand chose de nouveau à te dire de Quercigny. Nous sommes en plein dans une fenaison très difficile. La noue, le pré au dessus du petit étang, celui d'au dessus de la route, le verger, le pré du four à chaux, celui qui avoisine le bois de Leyr, sont déjà fauchés et fanés en très grande partie. Nous avons 72 voitures de foin rentrés et c'est déjà quelque chose, mais il a fait bien difficile en arriver là. Nos colzas sont beaux. On les coupera la semaine prochaine. Les seigles sont très beaux également et déjà, ils commencent à blanchir, signe que la moisson approche. A pareille époque l'an dernier, on les fauchait déjà. J'en ai vu qui était coupé le 21 Juin. Mais cette année tout est en retard par suite du défaut de chaleur. Les froments et les avoines ont aussi très bonne apparence et déjà on commence à voir les épis. Urbain est arrivé cette année comme d'habitude pour faire

la fenaison. Il est encore un peu plus sourd que les années précédentes. Il nous a raconté qu'on avait voulu l'hiver dernier l'incorporer dans l'armée mais qu'il n'était pas chez sa mère quand on l'avait appelé. Son frère Charles a été pendant un mois ou 6 semaines dans l'armée de Bourbaké. Mais Urbain aurait fait un fameux beau grenadier et il aurait été bon pour combattre à la fourchette.

( *fin de la lettre de Henri* )

Je te dirais , mon cher Joseph, que notre petit Albert à été fort enrhumé, il va cependant un peu mieux, lundi dernier on l'a vacciné, car il y à aussi quelques cas de petite vérole à Bouxières. Il est fort gentil et fait déjà mémée à Papa et à Maman et au méchant Lili. Nous attendons M<sup>er</sup> le Curé de Champion vers le 13 ou 14 de ce mois, il va encore à Contrexéville cette année , c'est dommage que M<sup>er</sup> le Cocher ne soit pas ici , pendant son séjour ici nous inviterons son prisonnier français à venir dîner ici avec lui, il reste au moulin de Bacourt près de Delsne, son frère est vicaire à Delsne, ce sont des gens très bien. C'est M<sup>er</sup> Tribout qu'on l'appelle.

Ta bibliothèque est faite , est placée . Elle attend tes prix, pour l'occuper. Ne regarde plus le soleil, comme cela, quoique moi et ton père l'ayons regardé plus d'une fois étant jeune, cela reviendra si tu as éprouvé une gêne dans la vue , mais ne fais jamais d'imprudences pareilles, en rue car un accident est trop vite arrivé. J'ai bien regretté de ne pouvoir aller vous voir avant de revenir. Mais Papa m'a envoyé une dépêche dimanche à midi pour me dire de partir le lendemain qu'après ce jour là il n'aurait plus le temps de venir me chercher.

En arrivant à Frouard, mon oncle Joseph est arrivé en même temps par le train de Nancy, et allait avec mon Oncle François de ce pas, à Paris , nous les avons vus partir, ton Oncle François vous raconteras à tous trois, ce qu'il avait vus de curieux , dans ce Paris.

C'est désagréable d'avoir des punaises il parait que le Camphre les chassent. Quand vous reviendrez nous irons voir M<sup>er</sup> Badelot en Prusse. Baudelot ne marche plus depuis qu'il y a des Douanes, Françaises et Prussiennes. Voici les vacances à grands pas, redouble d'ardeur, et sois toujours bien sage et vertueux.

Embrasses tes chers cousins pour nous tous, et ne faites jamais avec François , des niches à Charles.

A bientôt de tes bonnes nouvelles. Nos respects à M<sup>er</sup> Marloye, engage-le à venir nous voir aux vacances.

Ton affectionnée Maman  
Elise

268

Quercigny 25 Juillet 1871

Nous avons reçu avec grand plaisir la bonne lettre que tu m'as adressée à l'occasion de la S<sup>t</sup> Henri et nous avons été heureux d'apprendre que toi Charles et François vous êtes en bonne santé. Nous avons reçu aussi une lettre de parrain de Havelange qui nous raconte qu'il est allé vous voir il n'y a pas longtemps. Vous aurez été bien contents d'aller avec lui manger les bonnes tartes de M<sup>me</sup> Bèguin.

Dimanche dernier c'était la fête à Bouxières. Tout justement, Joseph, Célestine, Léonie et son mari Ernest étaient arrivés la veille à Maxéville de sorte que nous les avons eus pour la fête, ainsi

que la grosse Marie et Victor et Louis. Nous nous sommes très bien amusés et l'après-midi nous avons été faire une promenade dans la forêt.

Tous les hommes sont revenus hier après-midi pour voir fonctionner les instruments de culture à vapeur qui étaient arrivés vers onze heures du Matin. Deux locomotives avec des roues très larges sont venues de Champigneulle par Lay St Christophe et marchant sans l'aide de chevaux ni rien et traînant derrière elles tous les instruments de culture et la maison roulante où les machinistes se retiennent. Les machines ont tourné toutes seules pour entrer dans la cour et elles sont allées par le chemin du petit étang prendre place dans la campagne à l'endroit où tu as vu du colza que nous venions justement de récolter. Après-midi les machines à vapeur ont fait marcher au moyen de câbles en acier une charrue à six socs et faisant six raies d'un coup. Ces instruments marchent très bien et font un labour plus beau et meilleur qu'on ne peut le faire avec les charrues ordinaires. Le soir les machines ramenant derrière elles tous les engins sont rentrées dans la cour comme les chevaux qui reviennent de la charrue et ce matin elles se sont mises en route pour Metz par Armaucourt. Les gens seront bien surpris de voir passer ces machines voyageant ainsi par leur propre force .

Les vacances approchent mon cher Joseph et comme toi nous nous en réjouissons. A ce moment-là la moisson sera bien avancée j'espère . En ce moment on fauche les seigles .

Rien d'autre de nouveau à Quercigny.

Porte toi bien ainsi que François et Charles. Nous vous embrassons de tout coeur tous les trois  
H. Sepulchre

Nous recevons à l'instant ta bonne lettre mon Cher Joseph, nous y voyons avec plaisir que les vacances de Sclayn coïncident avec celles de Floeffe cette année. Si la carte d'invitation n'est pas trop pesante ce serait plus sûre de la mettre dans une lettre autrement mets-la sous bande et affranchis-là , mets plutôt 5 centimes de trop.

Tes cousins sont toujours disposés à revenir avec toi n'est pas ? Nous serons bien aise de vous avoir tous , nous tuerons un cheval de prussien pour vous recevoir.

A bientôt de vos bonnes nouvelles .

Tout à toi Ta Maman

Elise

Embrasses tes cousins pour moi Lili et Albert, qui veut déjà marcher

**269/1**

*Cette lettre doit suivre celle du 25 / 7 / 71 puisque Albert est né et Elise encore en vie*

Havelange samedi

25/07/1871

Mon Cher Joesph,

Tu auras appris que nous étions de retour au pays, nous sommes arrivés samedi dernier à midi à Sclayn, nous avons logés à Arlon, avec Adèle , Nestor, ses deux enfants, et nous cinq.

Comme Parrain et Marraine de Solières étaient à Sclayn, nous sommes venus loger à Havelange.

Papa est parti aujourd'hui avec mon oncle Félix qui est venu loger hier, Papa ira probablement te voir lundi ou mardi et moi j'irai quand je serai retournée à Sclayn, avec Tante Caroline. Albert va très bien ainsi que Lili et les bons vieux Parents . Papa te diras le reste .

Ecris-moi à Havelange.

Nous t'embrassons tous, tous les trois.

Toute affectionnée Maman

Elise

Au galop

**269/2**

*Corres. De Metz*

Blaimont me 8 septembre 1871

Monsieur,

J'apprend à l'instant le terrible malheur qui vient de vous frapper au moment même où nous espérions tous, qu'il vous serait épargné; je sais trop combien les consolations sont à charge dans de pareils moments pour essayer de vous en donner; mais tout ce que je veux vous dire, c'est toute la part que je prends à votre douleur et à celle de vos enfants; je n'ose pas parler de mes regrets personnels, tous s'effacent devant les vôtres, mais soyez bien assuré, Monsieur, de toute ma douloureuse sympathie.

Louise de Metz-Noblat

**270**

*Suite aux renseignements très aimablement reçus de Monsieur Prévot informaticien aux Facultés Universitaires de Gembloux, Jean-François Rousselot n° de matricule 294 sans doute né le 12 janvier 1854 dont les parents agriculteurs à Armaucourt, Meurthe et Moselle en France, a bien été inscrit le 21 novembre 1871 aux facultés et a déjà quitté l'établissement le 15 mars 1872. Henri Sepulchre dans sa lettre parle bien aussi d'une inscription uniquement pour l'hiver.*

Havelange 25<sup>9bre</sup> au soir

J'ai reçu hier, mon cher Joseph, ta bonne dernière lettre et cette fois je dis avec plaisir que c'est une bonne lettre. Car elle m'annonce que tu as pris quelques résolutions excellentes dont tu seras le premier à recueillir satisfaction sous tous rapports si chaque jour tu fais des efforts sérieux et sincères pour mettre à exécution les beaux projets que tu as formés. Tu auras peut-être bien encore par-ci par-là quelques dégoûts et quelques défaillances, car la vie est un combat et les tentations ne cessent pour ainsi dire jamais de nous assaillir. Quand ces défaillances arrivent on en triomphe avec l'aide de Dieu demandée dans une bonne prière et en apportant de son côté un soin plus vigilant dans l'exécution des devoirs de chaque heure. Quand on tombe un moment il ne faut pas se décourager, mais se relever et petit à petit les bonnes habitudes se prennent.

Je tâcherai, mon cher Joseph, de te procurer des plumes comme tu me les demandes. En attendant j'ai été à Bruxelles mardi et je vous ai acheté à tous les trois, chacun trois volumes à lire pendant votre 1/2 heure de lecture pour vos étrennes de St Nicolas. J'ai lu un de ces volumes et je suis certain s'ils sont tous aussi beaux qu'ils vous intéresseront vivement.

Pour nouvelle, mon cher Joseph, je te dirai que lundi soir Rousselot avec le jeune Rousselot sont arrivés et que je les ai rejoints au chemin de fer à Ciney pour les accompagner à Gembloux où

nous avons installé le jeune Rousselot pour suivre les cours à l'Institut Agricole. Il y passera l'hiver. Le père désirant voir un peu la Belgique nous sommes partis pour Liège où nous avons logé et que nous avons un peu visité le lendemain. Après quoi nous sommes venus à Solières où nous avons logé. Jeudi nous sommes arrivés à Malihoux pour dîner. Nous avons soupé en haut où Rousselot a logé pour partir le lendemain par la malle du matin pour la France. Rousselot a paru s'amuser très bien et il m'a chargé de bien des compliments pour toi et les petites.

Ton parrain de Havelange qui est ici me charge de ses compliments pour toi, François et Charles et Lili en fait autant. Il en est de même de marraine de Havelange de l'oncle Ferdinand et de tante Lucie.

Tous nous vous souhaitons une bonne santé et vous embrassons de tout coeur tous les trois.

H. Sepulchre

J'embrasse les gayoufs

Lili

P.J.Pâquet

Il est probable que nous irons à Floreffe avec ton oncle François le lendemain de la St Nicolas.

**271/1**

*La date était du 27 ensuite surchargée du 26.*

Maxéville, 26 Janvier 1872

Mon cher Henri

Nous avons reçu avant hier la tonne de bière de Malihoux que nous attendions. Nous avons payé juste, pour port, droit de douane et d'octroi, F. 17.50. La brasserie viennoise vendant ici sa bière à F. 35 l'hectolitre, tu peux comparer. Ce nous sera bien agréable de consommer cette boisson belge par excellence cela nous fera penser à vous et nous rappellera notre pays.

Nous avons reçu ici une lettre de ton fournisseur de vin de Cette, lequel prévient qu'on refuse au chemin de fer, pour cause d'encombrements, de prendre le vin qu'il doit t'expédier. Wilmet est prévenu de cela et a dû s'arranger en conséquence.

Nous avons ici ton compte chez Lenglet de fin X<sup>bre</sup>. le soldant par F.1268

1) à ton débit y compris F.45

2) de frais de banque : soit pour intérêt à 6 % F.15.60 du 30 7<sup>bre</sup> au 4 novembre

---

pour commission transitoire 1/6 des intérêts F.2.60; pour intérêts au 4 9<sup>bre</sup> F.25.70; pour commission 1/10 sur déboursés F.1.10 et 25 centimes pour affranchissements du compte.

Faut-il te l'envoyer ou doit-il t'attendre ici ? Cet excellent M<sup>er</sup>. De doit être bien triste de ne plus t'avoir pour encaisser les effets sur Bouxières....

En effet, en faisant marcher les autres, il avait encore la douce habitude de prélever sur chacune de ces valeurs, F.0.60 par cent F. pour change. Il a déjà dû se faire, sans aucun mal, un chiffre déjà rond pendant qu'il t'avait comme correspondant gratis. Si j'étais toi, je lui demanderais au moins de partager ce petit verre recueilli goutte à goutte sur les clients.

Nous avons reçu de papa et maman une lettre bien excellente écrite de la main d'Alexandre. Nous en avons été très heureux et Victor surtout qu'elle prenait particulièrement à partie. J'ai eu l'occasion de voir deux fois la personne en question et sa famille. Je ne peux en dire qu'une chose c'est qu'elle est une énigme. Sans aucun doute, elle est prévenue; car, soit gêne, soit modestie, elle dissimule diablement son caractère, ne disant rien et ne riant pas du tout tandis que tout le monde l'a dit vive et rieuse, même excessivement gaie. Elle a pourtant excellente mine et paraît très réfléchie; c'est dommage qu'elle ne se laisse pas aller et qu'on ne puisse pas saisir son naturel. Quant au cachet de la vie intérieure, je le trouve du meilleur aloi; et quant à la maman ( ceci est un grand point ), je



dois dire que je ne connais pas de figure plus vivement sympathique que la sienne. Chose rare, sitôt qu'on l'a aperçue, on sent d'emblée un courant d'entière confiance s'établir entre elle et soi. Elle paraît de toute bonté.

A propos de ces histoires matrimoniales, je ne te dirai rien de moi, mon cher Henri; comme tu t'en doutes, je reste et resterai longtemps « gros Jean comme devant ». La besogne ne manquant pas, et les soirées amusantes se succédant sans répit, je n'ai pas le temps de penser à ma solitude, et je vais toujours mon train de garçon non désillusionné, non désenchanté, non blasé, mais travaillant, lisant, chantant, riant et ne pleurant jamais que des peines des Fleuranges. Je te dirai pour gouverne que c'est maintenant publié en volumes. En ce moment, je lis « le monde, le vaste monde », livre américain que j'apprécie comme une oeuvre du plus haut mérite: on y trouve à chaque page le plus vif sentiment religieux, et un sens moral tout délicat.

Le père Hue est toujours à Paris; ... de Metz vient d'y retourner aussi. Il voudrait te voir absolument lorsque tu viendras encore. Tu liras probablement dans le prochain correspondant un article financier très curieux de M<sup>er</sup> Victor de Metz : il nous en a communiqué le premier jet et nous sommes bien de son avis.

Tu vois, mon cher Henri, que je n'ai rien de sérieux à t'écrire; mais enfin je t'ai écrit, c'est le meilleur et le principal, puisque cela te prouvera que je vis toujours et que je ne t'oublie pas. Et la petite Lili n'oubliera-t-elle pas son méchant oncle ? Et Albert-le-sage est-il toujours si gentil et si rieur. Que je voudrais revoir ces chers enfants!

Je les embrasse de coeur avec toi,

Louis Sepulchre

271/2

*Corres.*

Nancy, 5 février 1872

Monsieur,

Je me trouve bien en retard avec vous & je vous prie d'en agréer mes plus sincères excuses; mais le temps matériel m'a manqué d'une manière absolue pour m'occuper des questions posées dans votre lettre.

La présence du subrogé tuteur à l'inventaire à dresser à Quercigny est indispensable en personne ou pour mandataire en vertu d'une procuration régulière.

Puisque vous ne pouvez faire l'inventaire en Belgique qu'après la nomination du subrogé tuteur à laquelle vous procédez aujourd'hui, comprenez dans l'inventaire de Havelange les objets que vous y avez transportés. L'inventaire de Quercigny n'en sera que le complément.

Monsieur Henry Sepulchre, à Havelange

Votre association avec Messieurs vos frères est parfaitement régulière & tombe sous l'application des articles 47 à 50 du code de commerce.

Le fisc ne saurait avoir rien à contester & tout ce qui dépendra de l'exploitation de Quercigny n'appartiendra à votre communauté dissoute que pour trois cinquièmes & le droit d'un pour cent plus le double décime ne sera perçu en France que sur les trois dixièmes de l'estimation des meubles ayant une assiette déterminée en France.

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'assurance nouvelle de mes sentiments distingués.

Michel

272

Ciney 19 Février 1872

Mon cher Joseph

Je t'écris quelques lignes en partant pour Quercigny pour t'informer que je ne serai pas à Malihoux d'ici à une dizaine de jours. Tu pourras bien m'écrire à Quercigny car il y a bien longtemps que tu ne m'as donné de tes nouvelles.

Il est vrai que j'en ai reçu par Tante Victoire et par ton parrain. Jeudi dernier je me proposais d'aller en prendre moi-même en revenant de Fleurus où j'étais allé voir une brasserie marchant à la vapeur. Je suis repassé à Floreffe à 3h.40 et suis même descendu un moment, mais il pleuvait très bien justement et comme je n'avais pas de parapluie j'ai cru pour éviter d'être canardé complètement qu'il était prudent de remonter dans le convoi. Si vous aviez pu voir cela vous n'auriez peut-être pas été contents François et toi, mais sans le savoir je faisais plaisir à votre oncle Victor que j'ai trouvé à la station de Namur fort embarrassé de savoir comment il devait s'y prendre pour me voir avant de retourner. Il était revenu quelques jours et n'avait pas eu le temps de venir à Malihoux. En me voyant arriver à la station de Namur il a été tout de suite fixé et nous sommes allés ensemble loger d'abord à Sclayn puis le lendemain dîner à Solières en passant par Ben.

Je suis encore allé hier à Solières et j'y ai conduit Albert et Lili qui y passeront le temps que je vais passer à Quercigny. J'ai vu à Solières tantes Célestines, Victoire, Caroline, .... et .... de Liège François de Ben et Charles qui me paraît très bien guéri. Les vieux parents sont en très bonne santé.

Voilà mon cher Joseph tout ce que je puis te raconter de nouveau. Les vacances de Pâques viendront bientôt. Travaillez donc avec ardeur en attendant, car quand on travaille le temps semble passer plus vite.

Je t'embrasse de tout mon coeur ainsi que François

H. Sepulchre

273/1

Maxéville 22 Mars 1872

Mon cher Henri,

J'ai reçu ta lettre avec le reçu de F. 2000 de Lenglet que nous utiliserons à notre premier besoin. La bière annoncée n'est pas encore arrivée.

En réponse à tes questions concernant le partage je t'envoie divers documents qui t'en donnent la solution.

1°) Des feuillets détachés de l'annuaire du bureau des Longitudes où tu trouveras les tables de mortalité de Deparueût et Duvillard puis les tables anglaises de Northampton et Carlisle qui servent aux compagnies d'assurances

2°) Les tables renfermant des coefficients pour le calcul des valeurs soit actuelles soit futures des différents lots (aussi extraites de l'annuaire du bureau des longitudes dont j'ai moi-même 2 exemplaires).

Muni de ces documents tu as la solution des questions que tu me poses. En même temps que ta lettre j'en ai reçu une de Léon nous annonçant son bonheur que je partage avec lui. Cette lettre et la tienne sont arrivées après le départ de Louis pour la Belgique qui a eu lieu samedi dernier. J'ai eu de ses nouvelles hier il n'avait pas encore vu Joseph avec qui il avait à s'entretenir de la vente de No-

véant, que j'espère beaucoup pouvoir réaliser à brefs délais. Sans annonces nous avons déjà 2 amateurs.

1°) MM. Lamarche et Schwarz qui vous avait loué avec faculté d'acheter à un prix fixé d'avance.

2°) Holdz Baechluig et C<sup>ie</sup> de Pont-à-Mousson qui, faisant beaucoup de tuyaux pour l'Allemagne à des prix très rémunérateurs, trouvent qu'ils ne s'en trouveraient que mieux s'ils étaient dispensés de payer 30 francs par tonne de droits d'entrée.

Joseph paraît enfin décidé à faire l'affaire et sans doute il va réunir le conseil, pour trancher la question. Si nous réussissons quelle épine cela nous tirerait du pied.

Le procédé nouveau de fabrication de la bière dont Grandeau voulait te parler consiste à opérer la fermentation en vases clos. Il est alors inutile de recourir à des réfrigérants coûteux à la glace et il y a paraît-il une très notable économie de main d'oeuvre. Le procédé est basé sur le fait constaté par Pasteur que les principes de fermentation lactique acétique ( que par le procédé ordinaire on empêche de se produire en refroidissant ) sont détruits à la température de 100°. Il y a une brasserie de ce système qui fonctionne à Clermont, si je ne me trompe.

J'ai bien rapporté lundi de Quercigny ta quinzaine de Pâques mais je la garde ne pouvant te l'envoyer et je m'en servirai ne retrouvant pas la mienne.

Que te dire encore, mon cher Henri, mon histoire est aussi ennuyeuse que possible non pas précisément pourtant pour la même raison que celle des peuples heureux, mais comme je suis fidèlement la consigne de mon parrain il ne s'est absolument rien passé depuis ton départ. J'espère que ce cher parrain viendra lui-même comme il l'a promis me relever de cette consigne dont il avait fixé la durée à 1 mois au moins qui est maintenant à peu près écoulé. Je suis heureux des bonnes nouvelles que tu me donnes d'Albert, Lili, Minou et de tous.

Je les embrasse et toi de tout coeur.

J'espère que la rougeole ne donnera pas trop d'inquiétude à nos chers Sclayennois  
Victor

**273/2/1**

*Corres.*

Namur, 4 avril 1872

Monsieur Sepulchre-Paquet, Havelange

J'ai vérifié les observations que vous avez bien voulu me faire relativement au compte de Madame Smets Rosas et voici quelques explications à ce sujet.

1° La somme de 70. 30c portée en dépenses a été d'abord acceptée par Mr Paquet puisque le 16 mars 1864 il touchait complètement le solde du compte arrêté à cette date = 3144. 53= dans lequel figurait le chiffre susdit de 70. 30c.

2° Il en a été de même des 12 frs payés au géomètre, frais qui, selon l'usage, tombent toujours à la charge des vendeurs.

3° Egalement des 241. 06 payés aux acquéreurs pour fermages. Par rapport à cette somme Mr Paquet pourra vous renseigner mieux que moi: je suppose que les locataires lui ont payé en entier le rendement courant et que alors nous avons dû le bonifier aux acquéreurs au prorata.

4° Quant à l'erreur que vous me signalez sur les intérêts de la somme de 2497. 32 elle est exacte.

5° Votre observation concernant l'intérêt à ajouter au reliquat est aussi très juste; au reste comme je devrai faire recopie de compte, je ferai courir l'intérêt (au lieu du premier novembre) jusqu'au jour où je solderai le compte, ce qui a toujours été mon intention.

Si vous supposez que Mr Paquet doive éprouver des difficultés au sujet des 70. 30, bien qu'ils aient été adoptés précédemment, je vous proposerai de couper la somme en deux et je subirai la perte de 35. 15; je m'en rapporte à sa décision.

Lorsque nous serons bien d'accord veuillez, Monsieur Sepulchre, avoir l'obligeance de m'informer du mode de l'envoi des fonds auquel je joindrai la décharge; je ne vous transmets pas celle-ci aujourd'hui, ne sachant pas encore le chiffre du reliquat.

En attendant agréé, je vous prie, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour mon Père,

Ad. Jeanmart

PS: J'oubliais que vous me dites d'envoyer les fonds par la poste.

**273/2/2**

*Devis suite à l'incendie de la ferme de Perwez*

Perwez le 20 mai 1872

Devis estimatif des dégâts causés par le feu à la ferme de Perwez appartenant à

Monsieur le comte Emile De Liedekerke de St Fontaine

Savoir

280 mètres courant de vernes à 5 fr le mètre	1400,00
80 mètres courant de plattes à 1 fr	80,00
1393 mètres de chevrons à 0,40 fr	557,20

2960 mètres rayons à 0,07 fr	207,20
13600 tuiles à 70 fr le mille	952,00
160 collements à 0,30 fr	48,00
3200 kolis paille à 75 fr le mille	240,00
Main d'œuvre de charpentage	400,00
Placement des tuiles	230,00
Fourniture des clous	50,00
36 mètres de poutres à 10 fr le mètre courant	360,00
25 mètres 20 centimètres de couverture sur les murs longeant les airs à 5 fr le m.	126,00
Placement des poutres	40,00
Feuil. Des airs sur les poutres	200,00
3 portes à 140 fr pièce	420,00
Pour resserrer les vernes main d'œuvre et fourniture des briques et mortiers	115,00
Pour dégradation des murs longeant les airs	120,00
Pour les assises et fermetures des poutres au dessus des portes et autres 85 frs	85,00
Dégradation des basses parrois	25,00
Idem dans chaque masse 30 fr	120,00
Idem pour le pavé de l'air	176,00
Total	5951,40
Fait à Perwez le 20 mai 1872 Mr Colson Mr Verlaine	
Ajouté en dessous:	
4m50 arrière couverte dégradé	9,00
2 échelles	50,00
Dégradation de la 4° porte	15,00

**Pensionnat**

dirigé par les

Soeurs de Charité de N-D. Mère de Miséricorde,  
A Sclayn.

---

 Bulletin de M<sup>elle</sup> Marie Sepulchre,  
Elève de la 3<sup>ème</sup> classe, pendant le 3<sup>ème</sup> trimestre 1871-72.

Santé <i>Parfaite</i> Conduite <i>Louable</i> Application <i>Satisfaisante</i>		Ordre <i>Passable</i> Politesse <i>Satisfaisante</i> Maintien <i>Satisfaisant</i>	
	Places		Places
Doctrine Chrétienne	3	Style épistolaire	6
Lecture française	3	Arithmétique	3
Grammaire française	2	Tenue des livres	4
Orthographe française	2	Commerce	
Analyse grammaticale	4	Histoire sacrée	6
Analyse logique		Histoire profane	5
Lecture hollandaise	1	Géographie	4
Grammaire hollandaise	2	Dessin	
Orthographe hollandaise	1	Ouvrage manuel	10

**Pensionnat**

dirigé par les

Soeurs de Charité de N-D. Mère de Miséricorde,  
A Sclayn.

---

 Bulletin de M<sup>elle</sup> Marie Sepulchre,  
Elève de la 3<sup>ème</sup> classe, pendant le 3<sup>ème</sup> trimestre 1871-72.

Version	1	Musique vocale	2
Calligraphie	3	Musique instru- mentale	3

**275**

Havelange 13 Juillet 1872

Mon cher François

Ta lettre me parvient à l'instant. Je partirai mardi comme tu le désires, mais je crois (examen fait des moyens d'arriver) qu'il est plus avantageux aux deux points de vue du temps et de l'argent d'aller par Marbehan. Par là nous serons à Virton à 2h.1/2 et il nous reste un bon morceau d'après-midi, de quoi déjà faire une bonne excursion. En allant par Charleville nous arriverons à Velasnes-Torgny que vers 6h.1/2 du soir, car on arrive à Charleville un peu après le départ pour Montmédy par le train du matin. Sauf ton avis, j'incline donc à choisir la voie du Luxembourg. Pour aller par Dinant je m'y rendrais d'ici avec la malle du matin et je vais en tout état de cause demander si on arrive.

Je viens d'écrire à Marihaye.

Je serai charmé de vous voir arrivés dimanche en huit avec Zaza et vous me trouverez bien certainement en route avec Bayard.

Avec le versement que tu comptes faire sur compte chez de L. devra être à peu près à niveau. Je ne l'ai pas reçu encore.

Je reçois de bonnes nouvelles de Quercigny où tout est bien y compris le temps depuis mon retour. J'ai reçu également de bonnes nouvelles de Maxéville par Louis et leur ai répondu hier.

Je vous embrasse tous de tout coeur, sans oublier Marie et Victoire.

Les chers parents vont très bien, Charles me charge de ses compliments pour vous. Il va fort bien.

H. Sepulchre

Pour les comptes ici, je crois qu'autant vaut laisser subsister le compte du cher beau-père pour ordre et gouverner, car il donnera lieu à de nouveaux mouvements dans l'avenir.

N'as-tu toujours aucune nouvelle de Balat ?

Si tu vas à Solières demain tu expliqueras que devant partir mardi j'ai besoin d'être ici.

276/1

Maxéville 14 Septembre 1872

Mon cher Henri,

Pardon de n'avoir pas répondu plus tôt à ta lettre du 4 7<sup>bre</sup>. Elle est arrivée au moment où nous achevions le Bilan puis j'ai été obligé de partir avec Ernest pour Rhombas et Mayeuvre d'où nous revenons. Je saisi un moment de temps avant le retour d'Ernest, Léonie et Louis qui sont à Nancy pour t'écrire en hâte quelques lignes avant le souper car demain nous comptons partir de bonne heure pour Quercigny où nous irons chasser un peu. Je dis chasser car nous avons un fusil le mien. Enfin après bien des démarches Nicolas avant-hier est parvenu au moyen de la pièce qui nous avait été délivrée à pénétrer à S<sup>te</sup> Catherine mais on n'a voulu lui donner qu'un fusil.

Je vais faire de nouvelles démarches pour faire rendre le tien que Nicolas d'ailleurs n'a pas découvert dans ses recherches.

Ci-joint tu trouveras le reçu de 3600 frs que tu réclames. Mais voici une autre affaire. Comme coïncidence qu'il serait trop long d'expliquer je viens de reconnaître qu'il doit y avoir un mali de caisse de 1000 frs à la date du 1<sup>er</sup> mai jour où on a payé pour toi M. De Metz. Ce paiement figure pour 1336 frs dans nos écritures comme sur le compte qui t'a été remis. Ne serait-ce pas par hasard 2336 frs que Larteau aurait payé pour toi. N'ayant plus le reçu que Louis sans doute t'aura envoyé nous ne pouvons plus rien vérifier.

Les sommes que tu as réclamé 300 frs 450 frs et 600 frs des 1<sup>er</sup> jours de mai ont été reportés à ton crédit. Mais j'ai dû pour ne pas être trop endetté faire reporter à ton débit 3 autres versements ensemble 650 frs qui avaient été faits par le coffre fort. Je t'en donnerai le détail à 1<sup>ère</sup> occasion.

Dimanche matin

Nous nous levons en hâte pour aller à la première messe de Maxéville et pouvoir tous nous diriger sur Quercigny. J'entends de ma chambre Léonie et Ernest qui chantonnent. Eugène sans doute est réveillé. Quel changement d'avoir ce charmant ménage chez soi. Cela égaye joliment la solitude de Maxéville, je t'assure. Tu ne nous dis rien de Bebert dans ta lettre. Est-il toujours aussi gentil et Elise ? Et le collégien et les pensionnaires que tu as maintenant en vacances. Je leur envoie quelques timbres, notamment un Suisse tiré d'une lettre qu'Hermane et Léon nous ont écrit d'Interlaken. Ils sont enchantés de leur voyage. Cette semaine ils étaient dans le Nord de l'Italie et ils doivent être aujourd'hui à Venise.

Antoine de Metz qui vient de rentrer est bien resté un mois dans le Nord de l'Italie. Il n'a pas osé aller à Rome et dans le midi il faisait encore trop chaud. Il m'a écrit ces jours-ci pour savoir si tu étais à Quercigny. Je lui ai répondu que non et que je ne comptais pas que tu dusses y revenir de si tôt.

Wilmet t'aura écrit qu'après m'avoir consulté il avait renoncé à battre la meule dans les champs. Il a été convenu qu'on battrait en grange aussitôt que possible.

Nous t'embrassons de tout coeur, mon cher Henri en hâte car on sonne pour la messe.

Victor

276/2

*Corres. de Metz*

Nancy, 11 novembre 1872

Monsieur,



J'ai sur la table quatre lettres de vous, & je suis vraiment confus de ne vous avoir point répondu plus tôt, au moins pour vous remercier des renseignements que vous me donnez & du soin que vous avez bien voulu prendre de mes intérêts. A vrai dire, j'attendais la réponse de Mr Brusfault, conservateur des forêts, à la demande que je lui ai faite au sujet du garde. Je viens de son bureau, & l'avis des agents chefs de cantonnement, n'est point encore revenu. Je vous tiendrai au courant de l'affaire.

Cet incident clos pour le moment, j'arrive tout de suite, Monsieur, au sujet autrement grave dont vous me parlez dans votre lettre du 9 novembre.

J'avais bien entendu vaguement parler d'incendies attribués à la "malveillance" puisque c'est ainsi qu'on nomme ce genre de crime, mais j'ignorais absolument que cela se fut reproduit dans une proportion alarmante. J'ai été aux renseignements aujourd'hui, et voici ce que j'ai appris. Il y a eu des incendies à Ville en Vernois, Arracourt, Sornéville et enfin à Laneuvelotte. Là en particulier il y a eu positivement incendie allumé par une main criminelle, en même temps que deux tentatives heureusement manquées. Je tiens en renseignements du parquet, qui a pu me dire cela sans violer le secret de la procédure. Du reste, on n'a plus personne. Y a-t-il lieu de redouter une suite d'incendies dans le pays? J'espère que non, & rien ne le fait supposer, dit-on. Toujours est-il qu'on s'arme & qu'on parle d'organiser une surveillance communale. Je crois qu'un coup de n° 4 sans les jambes du premier individu qu'on verrait occupé à cette besogne serait le meilleur moyen de le marquer & de le faire prendre. Mais cela n'est pas toujours facile et pourrait tomber à côté. Je ne puis qu'approuver les mesures que vous comptez prendre pour garder la ferme de nuit, & suis prêt à contribuer à une surveillance spéciale de nuit, veilleur, rondes ou autre chose, si vous jugiez convenable d'y recourir, ainsi que cela se fait dans beaucoup d'établissements industriels ou même agricoles. A Niechanovo, chez mon ami H. Zottowski, il y avait un homme spécial pour faire des rondes de nuit autour des bâtiments d'habitation et d'exploitation. Si François Wilmet n'est pas suffisamment armé, je puis lui fournir un, deux ou trois sabres, & nous pourrions lui confier un revolver de calibre suffisant pour être efficace. Je lui écrit à tout hasard pour la barrière dont vous me parlez, afin que cela ne souffre aucun retard.

Je ne puis aller à la ferme en ce moment. Je pars mercredi pour trois jours & reviendrai samedi. Mais dès mon retour je compte y aller, surtout si ma présence peut rassurer un peu les esprits effrayés.

Je vous remercie beaucoup, Monsieur, d'avoir bien voulu me parler de la vente possible de la forêt communale de Bey. Mais je doute que le gouvernement accorde l'autorisation nécessaire, et de plus mon avis personnel est qu'il n'est point permis aux habitants actuels d'une commune d'aliéner un patrimoine dont ils ne sont, en somme, qu'usufruitiers. Je me hâte d'ajouter que si la vente a lieu, je réfléchirai sérieusement à la possibilité de cette acquisition & à ses avantages.

Je vous suis également reconnaissant des renseignements que vous me donnez au sujet des chasses du bois St Etienne.

J'ai eu l'escalier au prix de 190 frs avec tous les accessoires. Je ne crois pas que ce soit trop cher & je ferai à ma prochaine course à la ferme les essais dont vous me parlez. J'use et abuse de votre hospitalité, même en votre absence! Mais j'espère bien être à Nancy d'une manière plus durable à l'époque de votre prochain voyage en Lorraine, et vous voir autrement qu'au passage.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

A. (Antoine) de Metz-Noblat

277/1

Maubeuge 14 Novembre 1872

Mon cher Henri,

Avant d'aborder le but de ta bonne lettre, tu ne seras pas fâché que je te dise que notre procès est gagné à Huy. J'ajouterai encore que l'autre lutte que Joseph et Louis soutiennent à Paris pourrait laisser de sérieuses chances.

Du charbon, nous en manquerons encore à certain point. Mais un service spécial de transport qui vient d'être organisé par l'approvisionnement des usines de ce ....., va j'espère, ôter le plus gros de nos embarras. Quand on est prêt ....., à cent tonnes près, on les paierait bien 30 francs pour achever sans encombre la semaine. Mais généralement ce n'est pas ce chiffre qui nous sauverait et par conséquent il n'y aurait pas lieu de faire un grand sacrifice pour se le procurer. Comme mesure préventive, tenter un petit bonheur, je ne me croirais justifiable d'offrir pour cent tonnes plus de 25 francs rendu soit un prix qui ferait hausser les épaules à ton correspondant, je suppose. En ce moment que j'ai lieu de croire que le charbon que je me suis assuré par marché, en quantité suffisante, à 18 francs environ rendu, nous arrivera assez régulièrement, je ne me vois pas en état de faire une offre que je puisse croire ....., . Pour le cas où contre mon attente tu reviendrais c'est-à-dire serais amené à revenir sur la question, je te prierais de t'assurer aussi que le charbon est assez gras pour lami-noirs. L'usage pour lequel il t'est vendu m'en fait douter. Il n'est pas nécessaire et il serait nuisible qu'il soit aussi gras qu'il le faut à un maréchal . Mais pour chaudières on emploie un des charbon qui seraient beaucoup trop maigres pour fabriquer du fer.

J'espère que tes rougeoles vont un train régulier et que mon filleul n'en sera pas trop malade. Le temps est bien froid et neigeux et il ne doit pas être des plus facile de tenir les patients bien chauds. Te rappelles-tu que j'ai été le garde-rougeole de Layot et de Minou, lors des noces de ce pauvre Bourdoux.

Quel dommage en effet qu'il ne soit pas aujourd'hui professant et gagnant par soi-même de l'argent au dessus de ses besoins ! Je t'embrasse de même aussi que Bébert et Lili, Joseph et Charles. Compliments des .....

Zaza

Compliments aux Parents Pâquet et à l'oncle et à la tante Ferdinand. Les Guilmot se portent bien.

277/2

*Corres de Metz*

Nancy, 21 décembre 1872

Monsieur,

J'ai fini par où j'aurais dû commencer. Impatienté de n'avoir aucune nouvelle de la demande que j'avais faite à l'Administration Forestière au sujet du garde Royer, je me suis décidé à aller voir les agents forestiers de qui dépend la solution, c'est-à-dire le garde général & l'Inspecteur. Je connais personnellement ces Messieurs, et c'est pour cela que je mettais de la discrétion à user de mes bonnes relations avec eux pour une affaire purement administrative. J'avais tort paraît-il, car ma demande allait de bureau en bureau sans avancer. Aujourd'hui, j'ai donné à Mr Moreau, inspecteur la contenance des deux fermes, qui paraît-il, était la cause de l'arrêt. D'ici à quelques jours, l'affaire sera, je pense, réglée.

François Wilmet me disait samedi que le garde Royer était disposé à loger dans l'ancienne maison de Clément. Je me hâte de vous dire que je serai enchanté de la chose, si vous n'y voyez pas d'inconvénient de votre côté.

Je ne puis, Monsieur, vous donner de nouvelles fraîches de la ferme, n'y ayant pas été depuis un mois. A ce moment tout était en bon état. Mais le temps est toujours bien mauvais. Je désire bien que les blés n'en souffrent pas trop.

Mr Salmon mêmes si bien, me persécute pour acheter sa terre, sur le versant nord de Haut de Chauchamps, à 400 frs? l'hectare. Sur mon refus d'acheter, il m'a proposé d'échanger contre des pièces du haut de la Côte? Je ne demande pas mieux, à condition de ne pas être trop volé par ce prix. Il me détacherait parallèlement à la limite actuelle, une portion de valeur équivalente à ces parcelles. Il me propose en outre:

18 ares 65c au pré Friconville

51 ares 09c et 10 ares 22c au bois Royé qu'il prétend me convenir parfaitement pour joindre aux prés que j'ai déjà. Comme je ne sais pas même où tout cela se trouve, je ne puis mieux faire que de m'en référer à vous. Nous pourrions voir cela sur place à votre prochaine venue. Ne devant pas bouger d'ici cet hiver, je pourrai cette fois aller à Quercigny quand vous y serez.

Rousselot est, paraît-il malade, et n'a rien fait encore. Rien ne presse trop, d'ailleurs, le beau temps n'arrivant guère, dans ce pays-ci, avant le premier mai.

J'ai vu tout dernièrement messieurs vos frères, qui ont mis la plus extrême obligeance à fournir à la Société Immobilière (et à bon marché) du laitier brut & granulé, et poussé la complaisance jusqu'à nous l'amener gratis. C'est vous dire, Monsieur, que je m'occupe de ces constructions, et spécialement des baraques destinées aux Alsaciens Lorrains.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer mes vœux pour l'année qui va commencer, en même temps que l'expression de mes sentiments distingués.

A. (Antoine) de Metz-Noblat

**278/1**

31/12/1872

Mon cher Papa,

Le voilà donc enfin arrivé ce jour que j'attendais avec impatience, pour vous souhaiter une bonne sainte et heureuse année. Soyez bien persuadé, très cher Papa, que pendant cette année, je ferai tout mon possible pour vous rendre heureux et je prierai le bon Dieu de vous donner encore des jours nombreux, la satisfaction de tous vos enfants et après cette vie d'exil, d'aller rejoindre notre chère et regrettée Maman, que Dieu dans sa miséricorde infinie, j'espère, aura placée au rang des élus dans le Paradis.

Agréez, je vous prie, mon cher Papa, ces vœux, auxquels je joins ceux de la Révérende Mère de Tante Céleste et de toutes mes Maîtresses et croyez moi,

Votre dévouée fille, Marie Sepulchre, Enfant de Marie  
Sclayn le 31 Décembre 1872

**278/2**

*Corres. papier à en-tête "E G"*

*Datée en fin de lettre 31/12/1872*

Monsieur,

Ma ferme de Villé (Vosges) va sans doute être à louer. Si vous connaissez parmi vos compatriotes une personne capable, et ayant assez de capitaux pour entreprendre une exploitation de 200

hectares de terres en majorité très bonnes, je vous serais très reconnaissant de vouloir bien la lui indiquer, et de me mettre en rapport avec elle.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Ravinel

Villé 31 décembre 1872 par Rambervillers (Vosges)

**278/3**

*Corres. papier à en-tête "Assemblée Nationale"*

Versailles 5 janvier 1873

Cher Monsieur,

Je suis inquiet de ne pas avoir encore reçu de réponse au sujet de la lettre que je vous ai transmise d'un Mr Rauscent, agriculteur à Huppaye, près Jodoigne, et je crains que cette lettre ne se soit égarée.

Je n'ai pas non plus reçu de réponse à la lettre que j'ai adressée le même jour (26 janvier???) (*Voir ci dessus le 5 janvier*) à Mr Rauscent. Que vous semble-t-il? Je vous serai bien obligé de me fixer à cet égard.

La question de département envahi fait son chemin. Il a été décidé hier à la commission du budget qu'on attribuerait de 35 à 50 pour cent sur la totalité de la réclamation qui s'élève à 769 millions déduction faites des 100 millions déjà donnés. La chambre ira, j'espère, jusqu'à 50 pour cent. Je ne sais pas encore le mode qui sera employé pour le paiement.

On parle de 26 annuités. La question reste de savoir si les annuités seront avec ou sans intérêt.

Comme le projet du gouvernement, en ce qui concerne Paris, compare des annuités à intérêts, j'espère que la chambre consentira à ne pas nous traiter moins généreusement dans le département.

Agréez, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Ravinel

PS: je reçois à l'instant de Mr Rauscent une lettre par laquelle il m'informe que la demande de renseignement n'étant pas pour lui, mais pour un de ses amis, à qui il a transmis mes renseignements, et qui doit se mettre en rapport avec vous.

**278/4**

*Corres. papier à en-tête "Assemblée Nationale"*

Versailles 9 janvier 1873

Monsieur,

Je vous suis très reconnaissant de votre obligeante réponse et je vous envoie un projet d'annonce dans lequel je crois avoir réuni les points importants. Si cependant vous y reconnaissiez une lacune, je vous prierais de vouloir bien appeler mon attention sur elle.

Puisque vous voulez bien vous charger de l'estimation dans les journaux agricoles Belges, je serai votre débiteur des frais de publicité que vous aurez l'obligeance de ma faire connaître.

Je n'ai pas osé sans votre aveu faire figurer votre adresse pour la demande des renseignements; mais si vous n'y aviez pas d'objection je vous saurais gré ..... de vouloir bien la faire figurer dans l'annonce.

Vous voudrez bien remarquer que ce qui fait le prix un peu élevé de l'hectare tient à la forte proportion des prés.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués et reconnaissants.

Ravinel

**278/5**

*Corres. papier à en-tête "Assemblée Nationale"*

*Datée en fin de lettre 13/01/1873*

Cher Monsieur,

Je vous suis extrêmement reconnaissant de l'empressement que vous avez mis à accueillir une demande et des excellents conseils que vous m'avez transmis par votre lettre du 11. Je viens de me conformer à ces derniers, et d'envoyer aux deux journaux indiqués par vous l'annonce telle que vous l'avez rectifiée. Les 70 hectares de prés sont bien irrigués; la ferme, située entre 2 chemins de fer, est distante de 8 kilomètre de la gare de Rambervillers, et de 11 de celle de Baccarat.

J'ai commandé 4 insertions.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Ravinel

Versailles 13 janvier 1873

**278/6/1**

*Corres. papier à en-tête "Assemblée Nationale"*

Versailles 28 janvier 1873

Monsieur,

J'arrive des Vosges, et à mon retour, j'ai trouvé, outre votre lettre, la feuille ci-jointe renfermée dans une lettre de Mr Parsel, directeur du journal Agricole du Brabant.

Je me suis empressé d'écrire à ce dernier, qui ira peut-être vous consulter, pour lui donner les renseignements qu'il désire; mais je l'engage pardessus tout à aller visiter la ferme, et même à me donner rendez-vous.

Je vous serais très reconnaissant, en attendant de vouloir bien prendre sur sa solvabilité et son intelligence des questions agricoles tels renseignements que vous jugerez utile et dont je ferais, bien entendu, un usage discret.

Je puis très exactement vous renseigner sur la question des indemnités, dont je suis précisément très occupé en ce moment au sein de la commission du budget dont je suis membre. Le gouver-

nement a déposé un projet ayant pour but d'allouer à la ville de Paris 140 millions pour l'indemniser de sa contribution de guerre de 200 millions.

Nous avons immédiatement amendé ce projet et soutenu qu'on ne pouvait pas faire la part de Paris, sans faire celle des départements. Il est très probable que nous aurons gain de cause, il m'est difficile de vous dire, dès maintenant, dans quelle proportion; mais j'estime que nous arriverons à faire allouer aux départements un minimum de 50% des montants de leur créances de toute nature.

Les commissions cantonales Lorraines chargées de la répartition du contingent départemental.

Si j'apprend quelque chose de nature à vous intéresser, je vous en informerai. Je me borne à vous engager, si le journal le Français vous tombe quelquefois sous la main, à lire les informations sur la question des départements envahis. Elles sont généralement de bonne source.

Veillez, cher Monsieur, avec mes remerciements, recevoir l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Ravinel

*La lettre renfermée:* à louer à partir du 23 avril 1873 une ferme de 200 hectares composée en chiffres ronds de 130 hectares de terres arables et de 70 hectares de prés; le tout d'un seul gazon, (*ajouté en correction*) tenant, situé en France dans la plaine du département des Vosges, canton de Rambervillers. (*ajouté en correction*) à 8 kilomètres de la gare de Rambervillers et à 10 kilomètres de celle de Baccarat.

*Ensuite supprimé:* à prendre la suite d'un bail valable encore pour 10 ans, moyennant un prix annuel de 12500f. Le bail serait susceptible de modification, notamment en ce qui concerne la durée.

*Puis ajouté en correction:* Long bail. Fermage annuel 12500f.

*Suite de la lettre:* s'adresser pour les renseignements à Mr le Baron de Ravinel, député, à Versailles.

**278/6/2**

*Corres. Henri*

Bruxelles, le 1<sup>o</sup> février 1873

Mon cher Monsieur Sepulchre,

En réponse à votre lettre du 30 janvier, je connais Mr Rauscent fermier à Huppaye. Comme un des bons fermiers du canton de Jodoigne et ayant assez bien de fortune; quant à Ele Rauscent dont vous me parlez dans votre lettre et qui doit être le fils de celui que je connais je ne pourrais pas vous donner des renseignements sur lui mais je ne doute nullement qu'ayant été à l'école de son père il ne soit aussi un bon fermier. Pour plus de sûreté j'ai écrit à un de mes frères qui est sur les lieux et qui doit le connaître et qui pourra vous donner des renseignements précis. Aussitôt que j'aurai reçu sa réponse, je vous en ferai part.

Comme vous le dites fort bien, ayant reçu votre lettre pendant mon déménagement je l'avais perdue de vue et quant à ce qui en fait l'objet. Je vais m'en occuper et d'ici à quelques jours je vous en écrirai.

En attendant veuillez, Cher Monsieur, croire à mes meilleurs sentiments.

*Jl Mauquil ?*

**278/7**

*Corres. de Metz*

Nancy 8 février 1873

Monsieur,

Je vous accuse réception de votre honorée lettre du 30 janvier dernier, et je m'empresse de vous dire que nous sommes en tout point d'accord.

En conséquence je m'engage:

1° à déduire chaque année, tant que je jouirai des baux que vous mettez à ma disposition, la somme de quatre cents francs sur le canon que vous me payez, sur le terme de mai si cela vous convient, ou sur tout autre, si vous le préférez.

2° à vous restituer les locaux en question après avertissement préalable donné par vous trois mois à l'avance, par une simple lettre.

3° à vous prévenir si je venais à ne pas continuer le bail, & en ce cas à vous abandonner l'année commencée.

Quant à la chasse, 50 hectares environ, je m'engage à vous déduire pour cette cause en même temps que les quatre cents francs, vingt-cinq francs sur le fermage.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

A. (Antoine) de Metz-Noblat

**278/8**

*Corres. de Metz*

Nancy, 8 février 1873

Monsieur,

J'ai eu occasion mercredi dernier d'aller à La Caudale. Godefroy a profité de l'occasion pour me faire force doléances sur sa situation, & je n'y attache que l'importance qu'elles méritent. Mais il m'a témoigné en même temps le désir de résilier son bail pour aller cultiver des terres que sa femme possède ou va racheter de l'autre côté de la frontière. Il ne peut aucunement m'y contraindre, de sorte que je suis à mon aise pour réfléchir & gagner du temps. Je vous en parle, Monsieur, d'abord pour vous demander conseil, et ensuite parce que Godefroy prétend que vous consentiriez à reprendre la ferme. Ceci, je vous l'avoue, m'a un peu surpris. Comme vous ne m'avez jamais entretenu de la chose, je n'ai aucun droit de préjuger vos intentions. Je n'ai pas besoin de vous dire, Monsieur, combien je serais heureux de vous avoir une fois de plus pour preneur, et je suis prêt à vous passer bail si Godefroy s'en va. Je ne puis l'espérer autant que je le voudrais. La chose est cependant assez sérieuse pour que je tienne à vous en parler, & votre réponse sera d'un grand poids dans ma décision.

Je me suis arrêté en passant à Quercigny. Etant fort à court de temps, je n'ai rien pu voir, mais François m'a déclaré que tout allait bien. Rousselot m'avait attendu et je lui ai donné toutes les indications nécessaires à ses travaux. De tous, il n'y a que l'escalier qui soit inutile, en cas de retour à la première destination. Ce serait une question de savoir s'il serait nuisible. Je puis toutefois en avoir besoin dans la future construction, & en ce cas, ce serait chose bien simple que de refaire le plancher.

J'ai fait un tour au Haut de Chauchamp avec Royer. Il me plaît décidément. Peut-être seulement son zèle pour la forêt pourra-t-il m'entraîner à des dépenses supplémentaires de reboisement.

A ce propos, nous avons oublié de parler, dans notre conversation de l'autre jour, de la question du passage pour la vidange de la coupe de bois St Etienne.

Le mieux, je crois, est de fixer une indemnité.... & de faire surveiller par Royer. Si les gens étaient peu solvable, une caution aurait été utile.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

A. (Antoine) de Metz-Noblat

278/9

*Corres. de Metz*

Nancy, 20 février 1873

Monsieur,

Je suis tout à fait de votre avis en ce qui concerne la somme à exiger de l'adjudicataire de la coupe du bois St Etienne. N'ayant pas occasion de me rendre d'ici à quelques temps à la ferme, je vous serai obligé de vouloir bien informer cet homme par l'intermédiaire de François.

La solution de la question relative à La Caudale n'a rien qui soit trop tard pour qu'un nouveau fermier puisse entrer au 23 avril prochain. Je me réserve donc le temps de la réflexion. Je suis en tout cas peu disposé à reprendre l'exploitation, et suis assez porté à laisser venir Godefroy si vraiment il a l'intention de résilier. Je vous remercie beaucoup des renseignements que vous avez bien voulu me donner, & ne puis que vous renouveler le regret de ne pouvoir faire l'affaire avec vous à ce sujet.

Permettez-moi, Monsieur, de vous demander un renseignement. D'après l'avis de Mr Michel, il y a lieu de régler entre mon beau-frère & moi, en exécution du partage, le paiement des contributions à partir de 1872. Comme la totalité de l'exercice 1872 & une partie de 1873 ont été payés avec les quittances des contributions de guerre (créances faisant partie de la masse commune), j'en dois compte à mon beau-frère. Je vous serai donc obligé de me donner ces chiffres quand vous les aurez sous la main. Ceci n'a rien qui presse, & si ces feuilles des contributions sont à Quercigny, il n'y a aucun inconvénient à attendre votre prochain voyage.

J'ai vu ces jours derniers Monsieur V. Sepulchre, qui partait pour Paris.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

A. (Antoine) de Metz-Noblat

279/1

Liège 19 Mars 1873

Mon cher Henri

Je suis confus et furieux en même temps contre moi-même. Comment vous ai-je laissé partir hier à pied après la promenade déjà plus que raisonnable que nous avons faite dans les champs. Tant qu'il faisait clair je ne m'étais pas représenté l'énormité de ma boulette. Mais à peine l'obscurité est-elle venue que cette idée ne m'a pas quittée et je ne serai tranquilisé que quand quelques lignes seront venues me dire que votre voyage s'est mieux passé que je ne me le représente.

C'est égal, j'ai usé et abusé de votre bonne amitié et ma seule excuse est la sincère amitié que je vous porte moi-même: si je pouvais vous rendre un service quelconque, je sens que rien ne me coûterait, je ne penserais pas un instant à mes peines, je les trouverais toutes naturelles. Il me semble plutôt que je n'en aurais pas. Vous me comprendrez si vous pouvez ! J'ai tellement de choses à faire le matin avant de partir que mes idées se brouillent légèrement dans mon cerveau.

Pour en revenir à Jet et Mossée l'impression qui m'est restée de vos conseils est la suivante: comme placement de fonds ( et c'est surtout à ce point de vue qu'il faut considérer la chose, car il est encore douteux que ma mère puisse racheter la campagne et s'y plaise assez pour y passer plusieurs mois chaque année ) Jet vaudrait mieux que Mossée. Mais il ne faudrait pas en donner plus de



2000 frs par hectare ( il y à 9 % de frais à ajouter ) à ces conditions seulement, et avec un bon fermier, propriétaire et locataire y trouveraient leur compte.

Quand vous aurez quelques nouveaux renseignements à cet égard, soit par Ramelot, soit par nos autres amis du pays, je vous serai obligé de me faire savoir si je suis dans le vrai. Pour Mossée il ne faudrait pas dépasser 1800 frs ?

Enfin il ne serait pas mauvais, avant de me décider positivement ( même à ces prix ) de voir de plus près l'affaire de Jamaigne sur la Semoy, dont m'a parlé M<sup>er</sup> Clément ? Qu'en pensez-vous ? Il me faut malheureusement bien du temps pour faire pareil examen et je suis terriblement à court de ce coté !

Mais si vous croyez l'acquisition de Jet ou de Mossée le moins du monde hasardeux comme placement, je préfère y renoncer de suite et attendre une meilleur occasion.

Veillez me rappeler encore au bon souvenir de votre famille toute entière et recevoir mes plus vifs et plus sincères remerciements.

Bien à vous de coeur.

B. A. De Vaux

J'ai eu ce matin une lettre de d'Andrimont. Sa mère est bien gravement atteinte , la maladie de coeur a repris avec violence et tout fait présager une issue fatale.

**279/2**

*Corres. de Metz*

Nancy, 20 mars 1873

Monsieur,

J'ai été avant hier à Quercigny où j'ai passé la journée. J'ai consacré la matinée à la ferme et tout m'y a paru en bon état. Vous êtes en train, ai-je vu, de vous remonter en bétail, et vous avez des élèves qui promettent (Godefroy en fait autant, et cela me fait supposer qu'il a moins envie de résilier qu'il ne me l'avait dit).

Le battage à la vapeur était sur le point de finir. Au dire des ouvriers, la machine à vapeur était en médiocre état; on n'arrivait qu'à 40 ou 50 sacs au lieu de 80, et encore fallait-il changer des soupapes de poids & de pièces de fer.

Les ouvriers étaient donc disponibles pour hier ou aujourd'hui. François, avec sa complaisance habituelle, avait reçu les plants et les avaient mis en jauge. Les ouvriers demandent 2 fr & le litre comme vous me l'aviez prédit. J'ai laissé à François pouvoir d'en passer par là, si c'était nécessaire.

La plantation a du commencer hier & mènera, je pense, à la fin de l'autre semaine. Royer est plein de zèle. Si vous le trouvez bon, je tenterai de faire des boutures de saule viminal sur les bords de l'étang, contre le bois St Etienne, là où les autres avaient manqué il y a quelques années. Il serait peut-être bon d'en faire aussi dans la digue du second étang pour maintenir les terres. Il y a eu un petit éboulement. Je vous serai obligé, Monsieur, de vouloir bien m'en écrire.

Quant aux arrangements à l'intérieur de la maison, Rousselot avance. L'escalier est posé. Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, je ferai reculer la cloison longitudinale du grenier jusqu'au delà du jour demi-circulaire des pignons, pour pouvoir éclairer une seconde chambre de domestique. D'ailleurs cette cloison est complètement gauchie par la charge des fermes, et il était urgent d'y toucher à bref délai. Cela fera deux chambres plâtrées qui pourront toujours servir plus tard de grenier fermé.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

A. (Antoine) de Metz-Noblat

Monsieur votre frère m'a remis le terme de mars le jour même. J'espère vous voir bientôt à Nancy. Venez nous demander à déjeuner.

280

Champion, le 17 Avril 1873

Mon cher Henri,

Au moment où j'ai reçu votre lettre, se trouvait chez moi le fils Jeanjette d'Havelange, je ne lui ai pas dit que cette lettre venait de vous, je venais de lui en donner une pour le recommander à M<sup>er</sup> le Directeur des Contributions, je dois naturellement rester quelques jours avant de faire une démarche en faveur de votre protégé, Julien Samson, je ne le perdrai pas de vue, sans oser cependant vous promettre de réussir, tellement les démarches de ce genre sont fréquentes, j'en sais quelque chose.

Ma santé, mon cher Henri, n'est pas telle que vous le désirez. La Providence veut sans doute que je me tue pour les autres. Il y a quinze jours, par un temps affreux, je suis allé à Namur pour rendre service à un malheureux.

N'ayant pû arranger son affaire ce jour-là, j'ai dû y loger. Un ami m'a offert un lit d'une hauteur démesurée. J'ai délibéré longtemps avant de savoir comment je pourrais l'escalader. J'ai manqué mon coup et je suis tombé en bas sur l'épaule droite comme une masse de plomb. Cent kilos sur l'épaule n'est pas peu de chose. Ne voulant déranger personne, j'ai passé une triste nuit. Le lendemain, je me suis fait visiter par un médecin, il a pu constater que je n'avais rien de cassé. Un ami m'a ramené avec sa voiture, mais arrivé ici, j'ai ressenti le contre-coup de cette chute. J'ai eu un point de côté des plus terribles, je n'ai pu m'en débarrasser que par une application de 14 sangsues et d'autant de ventouses. C'est cette chute qui est la cause que je vous écris avec une main étrangère.

Le cher et vieil ami Pâquet devient vieux, il ne faut plus le laisser voyager seul. Moi aussi, je deviens vieux, les jambes commencent à me faire défaut et ce n'est pas un bon signe. Je vois avec plaisir que vos chers enfants se portent bien ainsi que Madame Pâquet qui est de la vieille ruche, mais tout cela, comme vous le dites, n'empêche pas de sentir le vide qu'il y a chez vous depuis la mort de notre chère Elise, qui était si bonne. Oui, mille fois oui, l'affection que j'avais pour elle à rejailli sur vous et sur vos chers enfants. Merci, mille fois merci de votre invitation, mais je ne sais plus me décider à retourner en Condroz depuis la mort de mon aimable et regretté père. En effet, depuis cette mort, je ne suis plus retourné en Condroz. J'ai appris avec plaisir que votre brasserie continue à marcher admirablement bien. Je pense toujours que Dieu vous bénira avec vos enfants à cause de votre grande résignation à sa volonté.

Veillez agréer, pour vous, pour mon cher ami Pâquet, sans oublier Madame, L'expression de tous mes meilleurs sentiments et me croire,

Votre dévoué Parrain

J.J. Warzée Curé

281

Champion, le 23 Avril 1873

Mon cher Henri,

Quatre mots au galop pour vous dire que j'ai vu hier mon bon ami, M<sup>er</sup> Loekman Directeur des contributions, il m'a autorisé à vous dire que votre protégé sera nommé incessamment de 1<sup>ère</sup> classe. Remettez, S.V.P. ce billet à M<sup>er</sup> Jeanjette. Je lui annonce aussi qu'il sera proposé aussi aujourd'hui pour être nommé, j'ai oublié quoi.

Samson lui a fait un peu de mal auprès du receveur et ce dernier lui en a fait aussi un peu auprès de ses autres chefs. Ceci entre nous. J'ai recommandé la chose, sans rien ni à l'un ni à l'autre.

Je ne suis pas dans mon assiette ordinaire, malgré cela il faut que je me prépare à aller faire un grand mariage à Dinant un de ces jours. Il me faut une allocution le moins mal possible et un toast y pour un général qui s'y trouvera. Il y aura tellement du monde, qu'on dînera au grand hôtel de la poste, la maison de la mariée où il y a deux grands salons ne suffiront pas pour contenir les invités ont acceptés et de Bruxelles, et de Namur et de Mons d'où est le futur.

Comment va-t-il à l'ami Pâquet ? Dans un moment de loisir, mandez-le moi.

Adieu , portez-vous bien avec vos enfants, soyez toujours courageux et bon chrétien, Dieu continuera à vous bénir et à vous protéger avec votre petite famille.

Je vous serre la main.

J.J. Warzée Curé

282/1

Nancy, 29 Avril 1873

Monsieur Sepulchre

à Havelange-Belgique

Mon cher Monsieur Sépulchre

Je viens m'adresser à votre expérience et à vos connaissances en bétail pour vous demander un avis qui serait très précieux pour moi.

Depuis onze ans, époque à laquelle j'ai commencé avec la race du pays, je donne à mes vaches des taureaux Ducham pur sang. J'en suis donc à la troisième et même à la quatrième génération, et je suis arrivé tellement près du sang que mon rendement en lait a considérablement diminué. Je serais donc disposé à réaliser ma marcairie en profitant du surplus de valeur qu'elle peut avoir obtenu par le croisement, et à recommencer sur de nouveaux frais, tout en continuant parallèlement à mon croisement l'élevage du Ducham pur sang à l'aide d'animaux provenant directement du beau lot qui a valu à M<sup>er</sup> Lacour le prix d'ensemble au dernier concours de Nancy. Mon intention serait de vendre 40 à 45 bêtes, en faisant à Lunéville par exemple, une vente aux enchères annoncée dans les quelques départements qui nous avoisinent.

Pensez-vous que cela pourrait avoir du succès ? Peut-être un de mes amis ( M<sup>er</sup> Bresson, de Remiremont, déjà bien connu par ses succès dans les concours ) y ajouterait-il quelques animaux de pur sang.

Mais pour tenter une entreprise aussi radicale, il me faudrait savoir à quoi m'en tenir sur les moyens de remplacement. J'inclinerais fort vers une remonte de vaches et de génisses Hollandaises, sans aller cependant les chercher en Hollande même, où je crains qu'elles ne soient bien chères et habituées à une richesse d'alimentation que je ne pourrais pas leur continuer. Il y en avait autrefois un grand nombre dans le département des Ardennes; mais je ne sais trop ce qu'elles ont pu devenir à la suite de nos désastres de Sedan et de tous les malheurs qui s'en sont suivis. Sans doute le nombre doit en être bien diminué. Quoiqu'un peu plus petites que les Hollandaises d'importation directe, il

me semble qu'elles m'auraient mieux convenu comme étam habituées à une nourriture moins riche; j'en ai déjà eu de cette provenance dont j'ai été parfaitement satisfait.

Je serais heureux de savoir de vous,

1° dans quelles conditions de prix à peu près on pourrait se procurer des vaches jeunes et en bon état;

2° si vous connaissez un marchand en qui on puisse avoir confiance pour une pareille affaire

3° aussi, dans quelles conditions de prix vous pensez qu'on pourrait se procurer des génisses de 6 à 18 mois

Enfin et surtout, ce que vous pensez de l'opération que j'ai en vue. Votre expérience comme cultivateur, jointe à votre savoir comme vétérinaire, me rendraient vos avis extrêmement précieux.

Pensez-vous que je ferais mieux de me remonter en Flamandes ?

Il me semble qu'elles sont bien délicates pour nos pays et notre nourriture; je les vois bien employées avec succès par les laitiers des environs de Metz, qui les mettent dès le premier jour à la ration d'engraissement; mais dans les conditions ordinaires à nos cultures, je ne les vois pas très recherchées en général.

Quant aux Suisses de toutes races, elles sont cette année d'un prix absolument inabordable.

Resteraient les Fémelines, mais elles sont rares et dans les mêmes conditions de prix que les Suisses.

Quant aux races du pays, si tant il est que le pays ait une race, elles ne me coûteraient guère moins cher, et seraient, je le crois, en général inférieures en qualité à des Hollandaises bien choisies.

Je vous serais extrêmement reconnaissant, mon cher Monsieur, si vous vouliez bien me donner à ces divers égards vos bons avis, auxquels j'attache beaucoup de prix. Pardonnez-moi mon indiscretion, d'empiéter ainsi sur votre temps, que je sais précieux, et recevez à l'avance mes remerciemens pour vos bons conseils, et en même temps l'expression de mes sentimens affectueux et distingués.

F de Cnait

27, place Carrière , Nancy

**282/2**

*Corres. de Metz (papier à en-tête de deux "M" croisés)*

Nancy, 8 mai 1873 soir

Monsieur,

J'arrive de Bouxières-aux-Chênes & y ai assisté à la réunion des plus imposés. A l'unanimité moins une voix (socialiste, je crois), on a voté le remboursement très prochain des réquisitions de guerre au moyen d'un emprunt communal, émis au taux de 5% si possible. L'amortissement & les intérêts en seront servis au moyen de ressources communales, et de 16 centimes additionnels pour cinq ans, à la foncière seulement. En somme, j'espère que les intéressés seront satisfaits. Godefroy le sera moins, attendu que c'est lui qui paye les contributions de La Caudale, & qu'il n'est pas compris sur les listes des réquisitions. Ce qui me confirme tout à fait les suppositions des voisins au sujet de la réalité de la réquisition nocturne.

J'ai été plusieurs fois ces temps derniers à Quercigny. Tout m'a paru bien aller & la gelée ne semble pas avoir nuit à quoi que ce soit. J'y étais lundi pour faire mon emménagement. François vous a écrit l'accident qui a manqué cette journée. J'arrivais à cheval & causais avec François à l'entrée de la ferme, devant le mur du jardin, quand un mauvais roquet noir est venu se jeter sur Loulou & sur mon chien, & les mordre sans mot dire. Après quoi il s'est jeté dans vos cochons, en pâture près de la route, et a filé vers Bouxières? François m'a descendu votre fusil & des cartouches, & j'ai piqué des deux à la poursuite du chien suspect. Je l'ai atteint, & manqué de deux coups au coin du

bois, faute d'avoir complètement arrêté mon cheval. J'ai rechargé & repris la poursuite & pris du cheval rouge j'ai été assez heureux pour l'abattre. Je l'ai expédié à Nancy & en ai fait faire l'autopsie par Mr Bosfert. Celui-ci a reconnu une inflammation de l'estomac, & la présence dans les intestins de corps étrangers; terre, paille etc. En un mot tous les symptômes qui peuvent faire conclure à l'hydrophobie, surtout en les rapprochant des faits & gestes du chien. Je n'hésite donc pas à faire abattre mon chien, que j'avais fait attacher en attendant de rester six mois ou peut-être même plus sous le coup d'un accident qui pourrait devenir terrible.

Les cochons sont-ils susceptibles d'hydrophobie? Il paraît qu'on n'en connaît pas de cas dans le pays. Je ne puis vous dire, d'ailleurs, si les vôtres ont été mordu. Le chien a traversé le troupeau, en cherchant à mordre. Mais un cochon n'est pas facile à saisir.

Monsieur votre frère m'a versé 2750 fr. Je reste donc votre débiteur d'une foule d'avances, petites et grandes, que vous avez bien voulu faire pour moi. Nous réglerons, si vous le voulez bien, à votre prochain voyage.

Vous nous trouverez peut-être installés à Quercigny.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

A. (Antoine) de Metz-Noblat

### 283

*J'hésite pour le 10/05/1873 ou le 16/05/1873, mais il ne ferme pas ses "o" et ses "a" quand il écrit ce qui me fait pencher vers le 10/05/1873.*

le 10 Mai 73

???( apparemment, Amp mis pour Ampsin )

Mon cher Henri,

Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour te faire obtenir un congé à votre protégé après le camps. Je dis après le camps, car maintenant on n'accorde très difficilement, même aux anciens des années antérieures.

Donc je ne t'oublierai pas. J'apprends avec plaisir que l'ami Pâquet va mieux et que le bon temps amènera un autre mieux encore. J'irai volontiers le voir, mais je ne sais me décider à retourner dans le pays, à cause que je déteste le village de Pailhe. *Intelligentis* .....

Ma santé est passable, mais j'ai toujours des billes sur la poitrine et une toux vraiment chronique. Mais au bout du ..... la culbute. Oui, j'ai été aux noces à Dinant, mais quelles noces! Si M<sup>er</sup> le Doyen en avait quelques pareilles chaque année, il serait bientôt riche. J'ai fait payer très largement le pisse vinaigre pour que ma .... à Dinant ne lui porte plus ombrage. Depuis 3 ans, il travaillait, ..... à établir l'usage de chanter la messe pour rendre les mariages plus chrétiens, il n'a plus ....., mais je l'ai établi et il le restera, car toutes les ..... ont trouvé cela si beau, qu'elles ont dit toutes sincèrement que quand elles se marieraient, elles feraient aussi chanter la messe. J'ai fait ma petite allocution, chose qu'on n'avait jamais fait non plus à Dinant. Il y avait 65 convives à l'hôtel de la poste près de la station. Après dîner monstre, quand je vous verrai, je vous raconterai plusieurs choses curieuses concernant le mariage. Les jeunes mariés sont allés à Rome. Ils sont arrivés hier à Turin. Vous savez aussi que je suis allé dernièrement dans la Campine et en Hollande, cette course à fait aboutir encore un grand mariage. Le jeune ..... âgé de 26 ans est venu ..... son équipage m'annoncer cette nouvelle. Le détail de cette affaire est trop long. Tout ceci entre nous. Mille compliments et tout à vous.

J. J. Warzée

J'ai trouvé vos étudiants très bien, et je me suis bien amusé avec eux.

**284**

*D'après le texte , Henri parle de son père malade . Etant décédé le 17 Juin 1873 soit 7 jours plus tard et en tenant compte que des mardi 10 juin , il n'y a que les années 1834, 1845, 1851, 1856, 1862 et 1873, je suppose que cette lettre date donc bien de 1873. Ou alors cette lettre est a mettre en rapport avec la suivante et il y aurait eu confusion dans les jours ou les dates et il s'agirait alors de 1872 et non de 1873. Cela me paraît plus plausible car il s'agit de la même encre , du même papier . Bref , beaucoup de signes qui me font croire en l'année 1872. Par contre si il s'agit de 1873 tout concorde pour celle-ci et la suivante.*

Solières mardi 10 Juin 6h. du soir

Mon cher Joseph

Papa a été sensiblement mieux aujourd'huy qu'hier. Lorsque tu recevras ces lignes tu iras trouver marraine de Havelange que tu tacheras de voir à part. Tu lui diras que je suis content de la journée d'aujourd'huy mais qu'il faut absolument que je reste ici. J'ai eu aujourd'huy les meilleures nouvelles de Sclayn par François qui a passé avec nous la plus grande partie de la journée et qui vient de retourner.

J'espère que vous allez bien à Malihoux et qu'il en est de même à Havelange et je vous embrasse tous de tout coeur au galop

H. Sepulchre

Prends ma lettre pour la faire lire à Marraine.

**285**

*(le 11 juin 1872 était un mardi ou alors il s'agirait du 12 juin. Mais plus vraisemblablement de 1873 et à ce moment un mercredi . Voir les explications de la lettre précédente)*

Solières mercredi soir 11 Juin 1873

Mon cher Joseph

Papa va mieux Dieu merci, la nuit dernière et la journée ont été bonnes. M. Lefebvre qui vient de venir espère beaucoup comme nous.

Tu voudras bien aller de suite faire part de ces bonnes nouvelles à Havelange et à Malihoux. Peut être demain soir pourrai-je retourner.

S'il y a des lettres pour moi veuillez les donner à François le Doyen.

Dans mon pupitre dont le Doyen aura la clef tu trouveras entremêlés entre des registres et dans une gazette pliée en deux beaucoup de papiers avec des comptes des chiffres. Fais un paquet de tout cela pour ne rien perdre et donne cela au doyen à moins qu'il ne tombe de la pluie, car il ne faudrait pas que ces papiers soient mouillés.

Je vous embrasse tous de tout coeur

H. Sepulchre

**286/1**

*(Daté en fin de lettre )*

Ampsin le 12 Juin 73

Mon cher Henri

Si votre protégé Samson Julien est nommé de 1<sup>ère</sup> classe, comme il est proposé, il devra nécessairement quitter Havelange et peut-être même la Province, à cause que le cadre de 1<sup>ère</sup> classe est complet. M<sup>er</sup> le Directeur est venu avant-hier chez moi et fort ..... me l'a dit. Je souhaite qu'il se trompe.

Quant à Beaulieu, vous trouverez ci-inclus un billet écrit par M<sup>er</sup> Massei lui-même, employé au ministère de la guerre. Que M<sup>er</sup> le Bourgmestre ou M<sup>er</sup> le Curé fasse cette demande, qu'on l'envoie à M<sup>er</sup> Massei, franc de port, et qu'on y remette le billet, et qu'on dise dans la requête combien le père est embarrassé pour ses cultures à défaut d'ouvriers.

M<sup>er</sup> Pâquet et M<sup>er</sup> Sepulchre père, comment vont-ils ? Si Dieu exauce mes prières ces deux braves chrétiens vivront encore quelques années, mais Dieu est le seul maître et que sa S<sup>te</sup> volonté se fasse. Quant à moi, tantôt je suis bien, tantôt je suis mal. Je ne puis plus répondre de moi. Si ma santé me le permet, je compte aller mardi prochain à Crahia / Ciney / chez M<sup>er</sup> Dumon, il y a plus de trois ans que je lui dois cette visite à laquelle il tient beaucoup, car il m'en invite plus de vin fois avec beaucoup d'instances.

Mille et une chose de ma part à M<sup>er</sup> et M<sup>me</sup> Pâquet et tout à vous,

J. J. Warzée

Ampsin le 12 Juin 73

Quant on écrira à M<sup>er</sup> le Ministre pour M<sup>er</sup> Beaulieu, qu'on m'en informe, j'écrirai aussi.....

Si M<sup>er</sup> Mofard vous amenait à Ciney mardi, venez me voir chez M<sup>er</sup> Dumon près de la Station.

286/2

*Corres. de Metz*

Nancy, 17 juin 1873

Monsieur,

J'ai rencontré hier Mr Victor Sepulchre qui m'a annoncé son mariage avec Mademoiselle le Petit. Je lui ai fait sur place mon compliment, & tiens à vous dire combien cet événement me cause de satisfaction. Mademoiselle le Petit a une sœur qui a épousé Mr de Vandrecourt, ancien officier de cuirassiers, mon compagnon d'armes à Toul; je suis avec lui dans les meilleurs termes. J'ai été deux fois avec lui à Quercigny ces temps derniers.

D'un autre côté Mr le Petit frère du futur beau-frère de Monsieur votre frère avait épousé Mademoiselle de Golbéry, cousine éloignée de mon père. Il n'en existe malheureusement plus de descendants, mais nous sommes toujours restés en excellentes relations avec Madame Lambert, fille de Mr le Petit, morte il y a dix ans, & aujourd'hui encore, avec Mr Lambert son mari. Nous voici donc Mr votre frère & moi, presque cousins, & je compte bien que nos relations n'en seront que meilleures.

Malheureusement Mr votre frère m'a en même temps appris que Monsieur votre père était malade & que, vu son grand âge, son état vous inspirait de sérieuses inquiétudes. Je n'ai pas besoin de vous dire, Monsieur, combien je suis sensible aux *larmes* que cela vous cause, & de vous assurer de ma profonde sympathie. J'espère que la santé de Monsieur votre père s'améliorera & que bientôt vous pourrez revenir en Lorraine.

Voilà bien longtemps que vous n'y avez paru; j'ai à régler avec vous quelques comptes; entre autre le livre de François. Je le soupçonne fort de se tromper à votre désavantage, & je l'ai pris en flagrant délit, pendant mon court séjour à Quercigny, de ne pas marquer différentes choses que j'avais prises à la ferme. J'ai d'ailleurs à vous signaler une funeste tendance (funeste pour la basse-cour) de Catherine à de Rose. J'arrive dernièrement pour déjeuner, avec Vandrecourt justement, ap-

portant un morceau de viande froide dans mon sac. En arrivant je trouve Rose en train de plumer deux infortunés pigeonneaux quelle avait été égorger en nous apercevant de plus loin qu'on peut voir. Je vous prie de vouloir bien déduire approximativement le montant de ce compte du terme du premier juillet. Je suis assez riche à cette échéance pour vous prier de vouloir bien en faire créditer mon compte à Maxéville, où il resterait jusqu'à nouvel ordre.

Je vais être obligé de plaider contre Godefroy, au sujet des arbres Keck, son ancien marcaire (*autre nom donné en Lorraine pour "Marcare"*), le vôtre actuellement, Il a fait des aveux à Royer. Il aurait aidé Godefroy à exploiter 25 arbres, dont trois cerisiers dans le verger. Des recherches minutieuses ont amené la découverte de onze souches sciées au raz du sol & recouvertes fort habilement de gazon. Les pièces sont aux mains du Procureur de la République. J'ignore si la poursuite correctionnelle sera faite. En tout cas je poursuivrai au civil, & demanderai judiciairement la résiliation pour abus de jouissance. Je crois sa femme la principale instigatrice de cette malheureuse affaire. En tout cas, je suis parfaitement certain qu'elle seule a mis obstacle à une tentative d'accommodement que Godefroy, effrayé par une visite de la gendarmerie, était venu me proposer. S'il va en prison, j'en serai fâché mais ce sera sa faute. Godefroy le père a jusqu'ici refusé d'intervenir & sa fille m'a dit qu'ils avaient personnellement à se plaindre de la femme de Godefroy.

J'ai tenté d'organiser à Bouxières & environs une vente de journaux conservateurs? Elle réussit & tous les dimanches on vend régulièrement 100 "Ami du peuple". D'ailleurs, on s'organise, & il est temps. Les catholiques belges nous ont donné l'exemple à ce sujet là.

Dans l'espérance de bientôt vous revoir, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

A. (Antoine) de Metz-Noblat

**287/1**

*(Datée en fin de lettre)*

Ampsin le 27 Juin 73

Mon cher Henri,

J'ai appris avec plaisir que mon bon et vieil ami Pâquet va mieux que le jour où je l'ai vu . Que Dieu veuille que cela continue, je le désire pour vous plus que tout autre. Je suis revenu de Solières roué de fatigue, mes urines le lendemain était plutôt du sang que tout autre chose, j'avais voyagé trop long temps en voiture; ce moment m'est nuisible et me fatigue plus que jamais.

Victoire a été contente de me voir, elle m'a dit qu'elle allait fort bien, mais qu'on lui recommande toujours d'être prudente et de se donner le moins de mouvement possible. Ci-incluse une note qui m'a été envoyée par M<sup>er</sup> le Directeur concernant votre protégé Samson. J'ai dit à M<sup>er</sup> Lockman de lui écrire lui-même, je suppose qu'il l'a déjà fait.

Je ne me regarde pas encore comme vaincu, je vais écrire à M<sup>er</sup> le secrétaire général, s'il ne veut pas voir après demain. Il est à Liège pour assister à un mariage, et je compte qu'il repasse par Champion.

J'ai admiré votre brave mère, le jour des obsèques de son cher époux, elle avait un avis ou un conseil à donner à chacun de ses enfants ou petits enfants qui allaient lui faire ses adieux, et ce conseil était toujours analogue à la situation où se trouvait cet enfant. Mon Dieu, quelle différence avec le temps passé et celui où nous nous trouvons !

Le fils du fermier Beaulieu aura son congé après le camps, pourvu qu'on renouvelle la demande et qu'on me l'envoie.

Adieu, portez-vous bien, soyez toujours courageux et agréer pour vous et pour les parents l'expression de tous mes meilleurs sentiments et me croire.



Votre affectionné,  
J. J. Warzée Curé

Ampsin le 27 Juin 73

**287/2**

*Corres. de Metz*

Datée en fin de reçu le 15 juillet 1873

Reçu de Mr Henri Sepulchre la somme de deux mille francs à valoir sur le terme échu le 2 juillet.

Quercigny, le 15 juillet 1873  
A. (Antoine) de Metz-Noblat

**287/3**

*Corres.*

Ciney, le 26 juillet 1873

Monsieur Sepulchre Havelange,

La direction de La Campagnarde m'informe que vos récoltes ont été grêlées de nouveau, mais qu'il lui est matériellement impossible d'envoyer son expert maintenant à cause des nombreux sinistres quelle a en Belgique de divers côtés.

Au nom de la Compagnie je viens en conséquence vous proposer de faire faire l'évaluation des dégâts, par deux personnes honorables de la commune, d'en faire enfin procès-verbal visé par le Bourgmestre, & de me l'envoyer ensuite. La Compagnie, sur mes renseignements, à toute confiance en vous pour cette opération, c'est pourquoi je vous prie, Monsieur, de la faire faire par des personnes très consciencieuses.

Agréez en ..... , Monsieur, mes civilités sincères.

B. Rouard

Agent principal pour le canton de Ciney

**288**

Maxéville 28 Juillet 1873

Mon bien cher Henri,

Wilmet, le brave Wilmet, me quitte à l'instant pour aller prendre une tasse de café avant de repartir pour Quercigny d'où il m'a apporté ta lettre d'avant hier. Afin que tu y aies plus promptement réponse, je me suis chargé sur sa demande, de la faire pour lui.

Nous venons de te télégraphier que l'expert n'est pas venu encore et qu'il y a cependant urgence, à cause de la maturité absolue du seigle et de l'avoine, de faucher dès demain ce que Wilmet fera quand même. Si l'expert arrive enfin avant jeudi, il pourra donc se rendre compte encore des dégâts pour les avoines du moins. Rousselot est venu hier le visiter et le constater soigneusement, et

Wilmet tient d'ailleurs quatre certificats de la chose. En dehors de Quercigny, laquelle seule a été atteinte par cette grêle fatale. Les vignes en ont été ravagées ainsi que les blés de M. Chaton d'Ecuelle a déclaré à Wilmet qu'il en ressortait, pour son compte, une perte de deux mille francs. D'Ecuelle l'orage s'est dirigé sur le bois de la grand-mère, d'où traversant obliquement tes champs voisins la route et la noue il est allé droit couper le coins du bois de Bey. C'est dans les bois qu'a cessé la grêle car personne ne s'est plaint d'elle du côté de Bey et de Brin. Tel est l'itinéraire central de ce mauvais orage et telles ont été les limites du rayon de grêle.

Tout marche bien à la ferme. La fenaison et la semaille des colzas se sont accomplies dans les meilleures conditions: le battage du colza touche aussi à sa fin. On a rentré en somme 120 voitures de fourrage excellent.

Quant à la moisson, Wilmet répond d'en sortir et te prie de n'en être pas inquiet du tout.

Ant. De Metz vient de louer les cent et quelques hectares de chasse de Bouxières à raison de F. 800, sous la caution de M. Badelot.

Wilmet t'attendait bien un peu à propos de cette grêle mais, sachant la de plus en plus fâcheuse tournure que prend de jour en jour la position du cher père Paquet, il me charge de te dire que tu dois et peux être bien tranquille. Il fera tout de son mieux comme toujours. Il va du reste fort bien ainsi que Catherine et tout ton personnel et te fait des compliments pour tous comme pour lui.

Quant à moi, mon bien cher Henri, je prend une bien vive part à toutes tes peines à toutes tes épreuves qui, ainsi que tu le dis et que je le conçois grandement, ne sont rien à côté de la grande dont tu restes si affligé mais si chrétiennement affligé. Vraiment, cher frère, par cette résignation si simple si entière qui t'amasse assurément de précieux et incorruptibles trésors pour la patrie céleste, tu nous donnes à tous et à chacun un grand exemple qui tôt ou tard nous servira, car les vicissitudes et les traverses sont le tissu principal de chaque existence. Tout est échelle pour le ciel mais s'il en est une qui puisse t'élever plus droit et t'approcher plus de cette patrie qui a pour toi un attrait si puissant, c'est celle que tu acceptes si généreusement en expiation, celle des amertumes de la vie. Pour moi, indigne, que le bon Dieu comble maintenant d'un bonheur si vif et si immérité, je dois et je veux, afin de payer ce grand don gratuit dont mon indignité me rend confus, compatir et m'associer plus que jamais par la prière du moins, aux peines des autres. Aussi je prie de tout mon cœur pour toi, mon bien cher Henri, et c'est de tout cœur aussi que je t'embrasse, et, avec toi, Lili et Albert

Louis

P.S. Je suppose que Lili est bien guérie de sa mauvaise toux et qu'elle est maintenant auprès de toi; tu n'en dis rien du moins dans ta lettre. Tu auras sans doute vu Victor aujourd'hui à Solières: je me suis associé à vos prières.

**289/1**

Marche-les-Dames 10 7<sup>bre</sup> 1873

Monsieur Henri Sepulchre à Havelange

J'ai appris par Monsieur votre frère de Sclayn, que vous vous étiez occupé d'agriculture, et que vous aviez tenu, dans votre exploitation, une comptabilité assez détaillée.

Monsieur votre frère a bien voulu me dire que vous ne trouveriez pas mauvaise ma demande de renseignements.

Ma petite expérience, d'accord en cela avec celle de la plupart, pour ne pas dire tous les patriotes de ma connaissance, et parmi ceux-ci M<sup>er</sup> L. Dunen D'Isles-les-Prés, M<sup>er</sup> Lejeune Directeur de la ferme-école de Gembloux etc. etc., et même d'accord avec M<sup>er</sup> De Gosparin, Mathieu Dombasle,

Payen, etc. etc. , mon expérience dis-je m'a toujours prouvé que le fumier produit par la vacherie coûtait un prix plus ou moins élevé, c'est-à-dire que le bétail était une source indirecte de bénéfice par le fumier qu'il produit et qui est nécessaire à la culture des denrées alimentaires, mais qu'il ne devait pas être tenu pour lui-même, attendu que par lui-même il ne donnait aucun bénéfice . Enfin, que l'on ne peut simplement balancer un compte de vacherie qu'en portant à son avoir la quantité en fumier fabriqué par une valeur qui est celle de la différence en moins qui existe au crédit comparé au débit. Exemple: le débit d'une vacherie s'élève à 8000 frs. Et le crédit à 6500 frs., il reste pour balancer ce compte à porter au crédit le fumier fabriqué pour une valeur de 1500 frs. Cette somme divisée par la quantité de fumier produite donnera le prix de revient du fumier de la vacherie. Le bétail n'a donc pas donné ici un bénéfice réel. On est parvenu simplement à pouvoir balancer le débit et un crédit important à ce dernier un engrais fabriqué à un prix plus ou moins élevé et dont la culture sera débitée elle-même.

M<sup>er</sup> Lejeune m'écrivait le 20 Mai dernier:

« Le bétail de vente dans les fermes est un moyen de culture; on l'entretient pour obtenir le supplément d'engrais nécessaire aux terres, et partant il ne doit pas donner des profits; on doit solder son compte par le fumier. Le prix auquel on obtient celui-ci est donc le critérium qui permet d'apprécier si le bétail est bien tenu.... »

M<sup>er</sup> Dunen me répondait aussi il y a quelques temps:

« ...Dans tous les cas, je vous déclare que les bêtes bovines sont et resteront encore longtemps une source de dépenses pour les cultivateurs qui ne peuvent se procurer le fumier nécessaire à l'entretien de leur terre.... »

Le prix de revient du fumier fabriqué dans ses étables est-il, en moyenne de 10 frs le mille kilos. Il ajoute:

« Lorsque mes comptes de vacherie se soldent de cette manière je suis satisfait de mon opération. Je suis donc bien de ceux qui déclarent avec un aplomb pyramidal que le fumier ne coûte rien à .... »

M<sup>er</sup> Dunen est donc un convaincu.

Des agriculteurs ne tenant aucune comptabilité (jusque maintenant je n'en connais pas d'autres de l'..... que je vois indiqués) prétendent , au contraire, que le bétail par lui-même est une source de bénéfice et même la seule somme vraie des bénéfices d'un fermier, c'est-à-dire , dans leur opinion, que le bétail ne doit pas être tenu pour fabriquer les engrais pour la culture des denrées alimentaires, mais que les denrées alimentaires doivent être produite en vue de l'alimentation du bétail (les grains aussi bien que les racines).

Voudrez-vous Monsieur Sepulchre me faire connaître les résultats constatés par votre comptabilité! C'est une question que je tiens à étudier complètement. Ce serait donc me rendre service, et je vous en serais bien reconnaissant.

J'ajoute pour terminer qu'au débit de ma vacherie, j'ai omis de porter les pailles, les fourrages, etc., consommés, les frais de vacher, de vétérinaire, de pharmacien, d'éclairage etc. etc. Et que j'enregistre au crédit le lait, le beurre l'alimentation du personnel et de sa valeur etc....

Veuillez pardonner la liberté que je prends et recevoir à l'avance avec mes vifs remerciements l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Legrand Benoit à Marche-les-Dames près de Namur

**289/2**

*Corres. de Metz*

Nancy, 14 septembre 1873

Monsieur,

Je me vois dans le cas de vous demander un service de plus.

Depuis qu'on sait que ma ferme de La Caudale est à louer, je reçois, tous les jours des propositions, dont quelques unes me paraissent sérieuses.

Je viens de voir à l'instant un belge que vous avez employé comme forgeron. Il s'appelle Auguste Landrain et s'associerait volontiers avec un nommé Lambert Maréchal, et un ou deux de ses frères à lui. Au premier abord, il m'a paru bizarre qu'un forgeron se fit fermier. Cependant,, ne voulant pas ni laisser échapper un bon, comme c'est après tout possible, je viens vous demander votre avis sur ces gens.

J'ai la proposition d'un nommé Gaucon, de Bouxières qui me paraît assez bon, d'un Mr Hany neveu du père Ferry de Dommartin, de Colson de Leÿr, du fils & du gendre de Devin de Bouxières. Il n'y a qu'à choisir. Je vous serais infiniment obligé de vouloir bien me dire ce que vous savez de tout ce monde là.

Je ne suis pas retourné à Quercigny depuis votre départ. J'ai chassé deux fois à Clévaux & y ai tué un lièvre & trois vieilles perdrix. C'est tout ce que j'ai vu. Dans quelques jours j'irai passer trois jours à Quercigny avec mon ami Ed. de Coëtlosquet, et je verrai ce qu'il y a au bois. Si c'est en quatre temps j'userai de la permission que vous m'avez donnée de puiser dans l'étang. Il en est une autre que je veux vous demander. C'est celle de planter mon miroir aux alouettes dans la pièce de Bey, dans les charmes. Je crois que c'est le meilleur endroit pour l'année.

J'espère qu'au mois d'octobre vous pourrez revenir & nous nous verrons un peu plus à ce moment.

Veillez en attendant agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

A. (Antoine) de Metz-Noblat

290

Maxéville 8 9<sup>bre</sup> 1873

Mon cher Henri,

Ensuite de ta lettre et après un rapide coup d'oeil jeté sur ton compte qui m'a fait reconnaître qu'il y avait des omissions mais que le résultat était à peu près le même, je t'ai d'abord fait créditer chez Lenglet de 1500 frs. et je me disposais à aller le trouver quand mardi je pense pendant que j'étais à Novéant Wilmet a apporté 8000 frs.. tu dois savoir de qui ils viennent . Voilà on s'est simplement dit que Wilmet venait pour chercher de l'argent et qu'en venant il avait rencontré , Savy. je pense qui lui en avait remis. Tu es crédité de 8000 frs. chez Lenglet.

L'un de ces jours je serai moi-même en situation de faire un versement assez important à Lenglet de 2500 à 3000 frs. je pense de sorte qu'il aura la bouche fermée et bien fermée. Quoiqu'il en soit à première occasion je traiterai avec Lenglet la question du compte et lui annoncerai que j'y suis intéressé. Peut-être lui demanderai-je quel taux d'intérêt il voudrait sur le découvert dans le cas où celui-ci serait garanti par un dépôt d'action. Je pourrais bien en définitive lui déposer un certain nombre de mes actions. Qu'en penses-tu ? D'autre part je pourrais bien demander à De Lhoneux chez qui une partie de mes actions sont déposées à quelles conditions il m'ouvrirait aussi un compte. Ces conditions tu dois , toi les connaître et elles sont sans doute plus avantageuses que chez Lenglet. Le taux de l'escompte devant être moins élevé en Belgique. Autre question. N'as-tu pas besoin de tout ou partie de tes 8000 frs. en Belgique. Si oui je m'arrangerai de façon a t'en faire créditer à Huy.

Salut fraternel

Victor

291

Maxéville 8 9<sup>bre</sup> 1873

Ta bonne lettre, notre cher Henri, a renouvelé nos regrets de ne t'avoir pu rejoindre ni en Belgique ni ici. Nous avons véritablement joué de malheur. Tu aurais je pense revu avec beaucoup de plaisir les pigeons voyageurs et constaté que le voyage ne leur avait pas fait de mal tout au contraire. Tu aurais pu voir aussi qu'ils ne paraissaient pas trop malheureux. Aussi ils en sont à se demander bien souvent comment et pourquoi ils n'avaient pas uni leur sort plutôt. (Cette partie est écrite par Victor et ensuite continuée par Angèle)

Mon cher Henri, j'arrive juste à temps pour interrompre Victor qui vous raconte une foule de choses plus ou moins exactes.

De tout cela je ne vois de vrais que la déception que nous avons éprouvée de ne plus nous rencontrer ici, nous comptions bien que vous nous consacriez une ou deux journées avant de retourner en Belgique mais puisque je n'ai pas eu le plaisir de vous voir alors j'espère bien que vous ne tarderez pas à nous venir, vous ne pouvez vous imaginer mon cher frère combien j'aimerais à vous recevoir dans notre petit ménage, et vous comprendriez alors la fausseté de ce que mon incroyable mari était en train de vous communiquer. Mais du reste vous le connaissez depuis plus longtemps que moi par conséquent vous savez à quoi vous en tenir sur son compte! A ce n'est certes pas tout à son avantage!....

A peine notre retour Louis s'est envolé et Dieu sait quand il nous reviendra car les charmes de ..... sont bien puissants, et nous avons eu l'odieuse barbarie de le tenir si longtemps éloigné de cette chère résidence qui contient la plus grande partie de son coeur.

Il faut que je vous quitte mon cher Henri, le facteur attend, mille baisers de nos parts à vos enfants et pour vous toute notre affection fraternelle

Angèle S.

Victor

292/1

Havelange 12 X<sup>bre</sup> 1873

Mon cher Joseph

J'ai appris avec vive satisfaction par ta bonne lettre que tu es en très bonne santé ainsi que François et Charles et que tu as pris bien courageusement ton parti de rentrer en cinquième. Tante Victoire qui est allée vous voir mardi m'a fait savoir aussi que vous étiez très bien portants et très gais.

Dieu merci nous allons très bien aussi tous les trois et il en est de même de parrain et du Curé de Pailhe. Dimanche dernier nous avons été à Solières avec Marie et Albert. Je laisserai à Marie le soin de vous raconter ce voyage et les générosités du Grand S<sup>t</sup> Nicolas.

M. Le Doyen est à Floreffé depuis avant-hier. Il sera peut-être allé vous voir. Nous sommes allés avec lui jusqu'à Huy pour voir un Piano pour Marie mais je n'ai pas acheté encore.

Comme je te l'ai dit, mon cher Joseph, je compte aller à Floreffe un jour avec ton oncle François et je m'entendrai avec lui à première occasion pour fixer le jour.

Comme je n'ai pas beaucoup de temps en ce moment mon cher Joseph, je laisse terminer la lettre à Marie et auparavant nous t'embrassons de tout coeur, Albert et moi.

H. Sepulchre

(*et d'une écriture maladroite et enfantine certainement aidé car il n'a que 3 ans 1 / 2*)

albert Sepulchre brasseur a malihoux

Cher Frère,

Je joints à la lettre de Papa quelques mots pour toi. Je m'amuse très bien à Malihoux et j'espère que tu t'amuses bien à Floreffe aussi ainsi que François et Charles. J'ai été à Solières Samedi avec Albert et nous y avons trouvé S<sup>t</sup> Nicolas. Il a apporté à Albert une charette de Brasseur une carnassière un fouet et un accordéum. A Sclayn il a eu une arche de Noé et Malihoux une sorte de petit carrousel à Havelange un fusil une carnassière et encore un fouet. A son parrain il a encore eu un beau fouet. Moi j'ai eu des morceaux de musiques un porte-monnaie et un foulard et bientôt j'aurai encore un piano. Il est temps que je finisse ma lettre car je dois mettre la table pour dîner. Je t'embrasse de tout coeur ainsi que François et Charles et présentes mes respects à Monsieur Marloye.

Je reste Ta dévouée soeur

Marie Sepulchre

292/2

*Corres. de Metz*

Nancy, 27 décembre 1873

Monsieur,

Je vous aurais écrit depuis longtemps pour vous féliciter de la récompense que vous avez depuis longtemps méritée & récemment obtenue pour l'excellente tenue de Quercigny. Si une personne mal informée ne m'avait affirmé que vous vous étiez en personne présenté à la séance publique où je n'étais pas – pour retirer votre médaille. Je m'attendais de jour en jour à vous voir arriver à l'heure du déjeuner, lorsque j'ai appris tout dernièrement qu'on avait pris Mr votre frère pour vous. Je n'en tiens pas moins à vous prier d'agréer mon sincère compliment & je me félicite qu'on ait su apprécier - et publiquement – ce que mon père & moi nous avons reconnu & non moins apprécié depuis longtemps.

Je n'ai pas été à Quercigny depuis le samedi de décembre. En revenant nous avons été accrochés par des maladroits sans lanterne, & le cocher Louis a été assez contusionné pour garder le lit pendant quinze jours. Quelques jours après j'ai appris avec consternation le malheureux accident qui a coûté la vie à ce pauvre Royer. C'était un brave & honnête garçon & je le regrette beaucoup. J'ai fait mettre à ce sujet dans le journal de la Meurthe une note que la plupart des autres journaux de l'endroit ont reproduite. C'est ma perte que nous aurons tous deux de la peine à réparer. J'ai vu il y a quelques jours sa malheureusement veuve, & j'ai réglé avec elle quelques services que Royer m'avait rendu en sus de ses fonctions. Restent les 75 frs, et elle m'a dit que vous lui en aviez remis tout ou partie en nature. C'est un compte à régler entre nous. Je n'ai d'ailleurs eu aucun renseignements sur les circonstances de l'accident. Mais tout me fait croire qu'il n'y a pas lieu de croire à autre chose.

J'espère que vous viendrez bientôt, & je compte bien profiter le plus possible de votre séjour à Quercigny pour vous y voir, & vous nous ferez le plus grand plaisir en venant nous demander à déjeuner, ou même à coucher si cela entrainait dans vos arrangements.

Je saisis cette occasion, Monsieur, de vous témoigner mes meilleurs vœux pour l'année qui va commencer, & je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

A. (Antoine) de Metz-Noblat

293

Maxéville 6 Janvier 74

Mon cher Henri,

Sainte et heureuse année pour toi et ta chère famille et le paradis à la fin de vos jours.

Permetts-moi d'emprunter cette formule banale mais si complète pour te faire part des voeux que Angèle , Louis et moi formons pour toi et les tiens. Présente aussi nos souhaits à maman Pâquet et à M<sup>er</sup> et M<sup>me</sup> Ferdinand.

Nous avons été Dimanche à Quercigny où nous avons tout trouvé dans son train ordinaire. Nous avons eu la chance de voir 2 lièvres et 3 perdreaux . Mais la mâle chance de tout manquer Louis a tiré sur tout mais généralement de trop loin et quand à moi je n'ai pas même eu l'occasion de tirer. Je n'ai vu ces intéressants animaux que hors de toute portée. Pour le quart d'heure tout le produit de ma chasse consiste en deux moineaux que j'ai descendus dans le jardin. Comme la chasse va dit-on se fermer bientôt je risque fort de voir ces pauvres moineaux me coûter une 15<sup>aine</sup> de frs. pièce.

Comme Louis va se trouver dans le même cas que moi tout à l'heure et avoir besoin de pas mal d'argent pour faire des cadeaux à sa futur j'ai , ce matin étant chez Lenglet pour autre chose, demandé à ce banquier de transformer ton compte en un compte « Sepulchre frères » commun pour nous trois et je lui ai dit que ce compte pourrait bien être à découvert d'ici à un an d'une somme assez importante ce à quoi il n'a fait nulle objection. Je vais régulariser cette affaire de suite et alors je ferai en sorte de supprimer ton compte à Vezin Aulnoye et je ferai tout le mouvement chez Lenglet. Nous opérerons chez lui comme autrefois vous opériez chez Lhoneux pour le compte « Sepulchre et fils ». Il reste maintenant à régler notre situation réciproque et je te prie de bien vouloir le faire en établissant la somme dont je suis débiteur chez toi en admettant que je sois chargé désormais de tout le débit chez Lenglet que je te prie aussi de me faire connaître. Ne manque pas du même coup de régler là mon débit les fournitures de la ferme qui doivent atteindre un chiffre assez élevé. Au lieu donc d'avoir chez toi 2 comptes V<sup>or</sup> Sepulchre-Lenglet et Vezin Aulnoye tu pourras n'en avoir plus qu'un seul ce qui simplifiera bien les choses.

Mille embrassements de nous trois à toi et les tiens.

Victor

*(rajouté en marge )*

Si François voulait comme par le passé remettre à Lenglet ses valeurs sur la France il le pourrait très bien. Nous tiendrons toutes les écritures à Maxéville.

294

Havelange 13 Janvier 1874

Mon cher Joseph

Je n'ai nullement pensé à te punir de m'avoir un peu laissé sans nouvelles mais je suis vraiment accablé de besogne depuis quelques temps et surtout depuis la nouvelle année, et c'est là l'unique cause de mon silence.

J'aurais préféré causer avec toi, que d'aligner des chiffres et de m'échiner à faire des additions du matin au soir, car par moments j'ai été extrêmement fatigué mais comme on ne fait de la besogne qu'à ce prix je la supportais de très bon coeur.

J'ai de bonnes nouvelles à te donner de notre santé à tous mon cher Joseph . Marraine va bien et compte aller bientôt passer quelques jours à Sclayn. La semaine dernière nous sommes allés ensemble voir le Curé de Pailhe qui va également très bien. Marie joue du piano très souvent et Albert aimerait bien que ce soient tous morceaux à quatre mains. Quand tu reprendras la musique nous verrons un peu si tu ne veux pas aussi jouer du piano.

Je suis allé à Solières dimanche dernier. Marraine et tante vont très bien et il en est de même des oncles François et Zélie que j'y ai rencontrés. Tu vois donc que de tous côtés on a bien commencé l'année.

Tu me demandes à voir ton bulletin pour ta conduite. Il me semble pourtant que tu connais ta conduite mieux que personne et en pareille circonstance le principal est que la conscience rende un bon témoignage . Ton bulletin est du reste très satisfaisant.

Continues donc à travailler avec courage et persévérance. Il me semble que tu es déjà assez raisonnable pour juger qu'il ne vaut pas la peine de parler de petits inconvénients tels que des coliques. Il faut chercher comme tu l'as fait ce qui peut amener cela, y porter remède en se passant de goûter au besoin ou en ne mangeant que du pain. Bien des fois déjà dans des lettres des autres années tu as parlé de coliques et à moins de te faire passer des petits remèdes chaque fois je ne vois pas ce qu'on pourrait faire contre un mal insignifiant. N'en parlons donc plus et ne songeons au contraire qu'à remercier le bon Dieu de la bonne santé dont tu jouis comme j'ai pu le constater l'autre jour. Mets à profit cette bonne santé et défies-toi toujours des suggestions du démon de la paresse qui n'est jamais à court de prétextes pour servir d'excuse. Chacun doit supporter des petits inconvénients et les accepter de la main du bon Dieu en esprit de pénitence. Heureux sont ceux qui n'en ont pas de graves, car personne n'est exempt de maux ou de souffrances morales ou physiques. Quand nous les acceptons de bon coeur nous sommes partis à n'en parler , afin de n'en rien faire supporter aux autres et il n'y a que dans le cas où un mal a de la gravité qu'on doive en parler au médecin, car c'est à lui qu'on doit alors s'adresser.

J'entre dans ces considérations, mon cher Joseph, parce que tu es à un âge où tu peux les comprendre et parce qu'il faut que le caractère se forme en même temps que la raison se développe. Aimez qu'on vous conseille et non qu'on vous loue dit le proverbe. J'espère que tu accueille mes observations dans cet esprit.

Je me promets bien d'aller te voir le plus tôt possible. De ton côté ne tardes pas de m'écrire aussitôt que tu connaîtras le résultat de ta composition.

Je t'embrasse de tout coeur pour Albert pour Marie et pour moi.

H. Sepulchre

Charles était à Solières dimanche et va très bien

Albert Sepulchre

Cher Frère

Je joint à la lettre de Papa quelques petits mots pour toi. Je te remercie de la belle image que tu m'envoie. Quand tu reviendras tu verras ici un bon petit piano qui va très bien et tu m'entendras jouer à quatre mains avec Albert qui viens temps en temps taper ses deux mains sur les cotés . Je n'ai plus rien de nouveau à te raconter sinon que je suis en bonne santé.

Je t'embrasse ainsi que Charles et François.



Ta soeur dévouée  
Marie

295

Ampsin le 27 Janvier 1874

Mon bien cher Henri,

N'allez pas croire que c'est par oubli ou par négligence que je n'ai pas répondu plutôt à votre dernière lettre. J'attendais moi-même une réponse pour vous transmettre la mienne et ne l'ayant pas reçue et n'ayant pas de mémoire, j'ai quasi oublié de quoi il était question. Pour ce qui concerne M<sup>er</sup> Samson je n'y comprends plus rien. M<sup>er</sup> le secrétaire général, si je me rappelle m'a écrit qu'il était le plus ancien pour obtenir le titre et les.... qu'il demande et M<sup>er</sup> le Directeur des contributions m'a dit, il y a environ trois semaines, qu'il y en avait encore un au moins avant lui. Dites lui que j'ai reçu sa lettre, il recevra ma carte le jour où vous recevrez cette lettre. Mon Dieu, comme j'ai été tracassé par les visites et par les lettres et par les cartes, j'en ai reçu (des cartes et des lettres) plus de 400. Il m'a fallu deux secrétaires pendant plusieurs jours pour m'aider à y répondre. Et mon cher ami, si ma vie était encore à recommencer, et que j'aurais l'expérience que j'ai. Je me garderais bien de faire encore le triste métier de protecteur et de solliciteur. Cette besogne a abrégé ma vie, j'en suis sûr. Que Dieu veuille, cher ami, que cette année soit pour vous meilleure que celle qui vient de s'écouler. Si vous n'étiez pas doué d'une bonne dose de religion et d'un caractère ferme et courageux, la vie pour vous serait insupportable, car vous savez recevoir tout comme venant de Dieu et voilà ce qui vous soutient au milieu de vos enfants sur lesquels notre chère Elise veille du haut des cieux.

Est-il vrai que votre oncle de Pailhe va aller rester à Havelange ? Le jour de la 1<sup>ère</sup> messe de mon neveu, je lui ai déconseillé de quitter sa maison, mais il répondit qu'il se faisait très facilement à un changement. Là dessus je n'ai plus rien dit. Je ne me plains pas trop de ma santé cet hiver, jusqu'à maintenant je n'ai pas été indisposé, aussi je reste bien tranquille dans ma chambre, à mon âge on doit prendre des précautions. Savez-vous que depuis quatre jours, j'ai reconnu que j'étais deux ans plus vieux que je ne le pensais. Aussi depuis lors, je suis un peu de mauvaise humeur. Cependant qu'y faire, il faut bien se résigner, c'est un mal sans remède.

Veillez agréer pour vous, pour Madame Pâquet l'expression de tous mes meilleurs sentiments et me croire comme toujours.

Votre affectionné

J. J. Warzée curé

Quand vous m'écrivez mandez-moi si vous êtes toujours content de votre brasserie et de votre ferme en France, vous savez que tout ce qui vous contente me fait plaisir.

296

Maxéville 6 mars 1874

Mon cher Henri,

Reçu tes deux bonnes lettres des 23 Février et 2 Mars et pour en finir de suite avec les questions d'affaires je te dirai que M<sup>er</sup> de Metz a été crédité sur sa demande valeur 1<sup>er</sup> Mars de 2750 frs., lesquels ont été fournis par 1800 frs. Après remise par Wilmet le 28 Février et 950 frs. En Chèque de

Lenglet au compte Sepulchre-frères, le même compte pour ta gouverne à encaissé 1800 frs. D'autre part le même compte a encore encaissé de Wilmet et fait verser à son crédit chez Lenglet 5.....frs.

De Savy rien jusqu'à présent. Quant à ton versement de 9360 frs. Environ il a été porté à ton crédit ici puis on a avisé M<sup>er</sup> Lecrenier de tenir pareille somme à ta disposition. De cette façon tu ne perdras pas les intérêts et tu peux les reprendre quand tu veux Lecrenier a été avisé le 11 Février et quand tu la toucheras il la reportera simplement à ton débit ici. Je me propose à ce moment de solder ton compte à la Société définitivement par un versement pris chez Lenglet au compte Sepulchre-frères lequel est bien remblayé suivi presque tout à fait.

Pour que tu puisses passer tes écritures voici 2 extraits de compte au 28 Février l'un à la Société, l'autre au carnet Sepulchre-frères. A ce dernier compte tu verras qu'il y a largement de quoi solder tout, et que tu peux hardiment tout retirer plus que les 9360 frs. À Huy si tu le désires.

Donc désormais je vais faire en sorte qu'il n'y ait plus que le compte Sepulchre-frères pour toi. Je réglerai à Vezin-Aulnoye au fur et à mesure toute les petites choses qu'il pourra y avoir.

Je crois ta combinaison excellente pour débarrasser maman et Lambertine de leur train de culture et du même coup les débarrasser d'un cauchemar perpétuel tout en maintenant la bonne tradition de la conservation des vieux serviteurs. Et j'en suis bien enchanté.

Nous avons reçu samedi une lettre datée de Rome des pigeons voyageurs. Ils avaient été reçus par le Saint Père mais en audience générale avec une cinquantaine de personnes et l'audience n'a pas duré plus de cinq minutes pendant le S<sup>t</sup> Père a béni les chapelets de et reçu de Louis Vieux de *Wanze* et la lettre de M<sup>gr</sup> Foulon. Ils allaient partir le lendemain pour Naples puis de la revenir encore à Rome puis traverser il me semble assez rapidement l'Italie du centre et du Nord. Ils avaient vu Rome en vrais pèlerins et la lettre de Louis débordait d'admiration sur les chefs d'oeuvres de l'art chrétien qu'ils avaient vu citait presque tous les tableaux dont nous avons les gravures dans « Les merveilles de l'art chrétien »

Nous attendons la bière et bonne note en frère de tes recommandations dont je remets un double à V<sup>or</sup> Pâquet. Je n'ai rien entendu dire des convois de Metz.

Je t'embrasse de tout coeur pour moi et Angèle.

Victor

297

Maxéville 7 Mars 1874

Mon cher Henri,

Deux mots en hâte pour te demander comment il faut soigner notre bière pour la conserver bonne. Elle est arrivée hier à bon port. J'apprends à l'instant que Victor Pâquet a fait donner de l'air à son tonneau et je le crains à beaucoup d'autres notamment si je ne me trompe à tous ceux du cercle et cela sous prétexte que sans cela les tonneaux sauteraient. C'est il me semble la plus grosse bêtise qu'on puisse faire et en attendant que tu me donnes ton avis je vais faire refermer les trous.

Ce que je te prie de me donner aussi le plus tôt possible c'est la facture car mieux vaut faire payer le plus tôt possible aux 21 clients que tu as ici.

Le transport a coûté	105 frs. 90
et les droits (5,75 par hectolitre )	225 frs. 05
plus statistique et avec le	

déchargement et les frais de  
conduite: dûment 341 frs. 10

cela fait 9 frs. 00 par hectolitre. Ceci pour ta gouverne comme pour la nôtre. Combien faut-il compter pour le retour des tonneaux qui naturellement se fera à tes frais car j'imagine que personne ne prendra la peine de te réexpédier les fûts franco.

Je t'engage donc à facturer l'envoi retour des fûts compris. En comptant pour cela 1 fr. par hectolitre il me semble qu'il ne peut pas y avoir grande perte ni grand bénéfice ~~tu pourrais même compter 1fr. 30~~ ce qui arrondirait le chiffre et donnerait juste 10 frs 00 à ajouter à ton prix de facture.

Je n'ai pas la lettre de voiture sous les yeux et je la ferai voir mais si on t'avait donné comme frais de transport 82 frs. mieux vaudrait à l'avenir que tu expédies franco si nous devenons pour toi des clients réguliers.

Tout était en bon état pas un seul fût n'étant mal conditionné.

Je t'embrasse de tout coeur et les tiens

Victor

P.S. On a dit à Drouot à la gare que le retour des fûts jusqu'à Luxembourg coûterait 1 fr. 60 par 100 K<sup>os</sup>, soit sans doute environ 0. 50 fr. par fût. S'il y avait chance de se faire restituer une détaxe sur le transport écris-le moi.

## 298

*Par tous les recoupements que j'ai pu faire , il est plus que probable qu'il s'agit du 9 / 3 / 1874*

Tu trouveras ci-joint , mon cher Henri, la lettre de voiture de tes meubles plus deux lettres reçues de M<sup>er</sup> Léon de qui je n'ai pu obtenir davantage. Dans la première il prétendait que le père Pâquet ..... -n'avait pas été demandé- battu sur ce 1<sup>er</sup> paraît-il s'est rabattu sur la nécessité de payer par wagon complet si on avait pris la voie de Pagny- Luxembourg tandis que la taxe a été faite par tonne en ayant pris la voie de Givet. C'est sans doute une mauvaise défaite mais qu'y faire ? Je lui ai envoyé V<sup>or</sup> Pâquet puis Drouot l'employé chargé spécialement des expéditions indépendamment de 2 lettres que j'ai écrites moi-même. J'espère que tu seras plus heureux dans ta réclamation.

Wilmet est venu hier . Tout va bien à la ferme. Wilmet trouve les grains bien beaux ainsi qu'il a dû te le mander. Il expédiera demain à Maubeuge le wagon de pommes de terres réclamées et oubliées.

*Tout ceci apparemment de l'écriture de Victor*

*Ensuite continuée au crayon sur le revers de la même lettre:*

Mon cher François

Je profite de l'occasion que m'offre le voyage de Thysen pour t'envoyer les lettres ci-jointes de nos jeunes gens, lettres reçues à part . L'une et l'autre veuille les adresser à Solières au moins celle de Louis.

Je n'ai pas réussi encore à te trouver un cheval, du moins pas à en acheter un. Peut-être cependant auras-tu une jument de Ramlot. Seulement je doute si elle n'est pas pleine.

Albert et Lili paraissent heureux d'être rentrés. Nos chers parents , oncles et tantes vont très bien.

Nous vous embrassons tous de tout coeur

H. Sepulchre

J'ai été effrayé à Goesnes de voir le prix qu'on demande des chevaux.

Léontine revient de Havelange , Henriette va très bien.

**299**

Maxéville le 9 mars 1874

Ci-joint, mon cher Henri, l'acquit en douane réclamé par ta lettre du 6 et aussi la lettre de voiture de transport car s'il y a lieu à détaxe c'est sur le parcours belge. Vérification faite les taxes appliquées par les chemins de fer d'Alsace-Lorraine 99 kilos 39 frs 30 de Bettingen transit à Pagny et 17 frs. 35 par l'Est pour le parcours de Pagny à Nancy sont exacts reste à voir si les 48 frs. 45 réclamés et payés aux chemins belges ne représentent pas une taxe trop élevée. Tu remarqueras sur la décomposition des frais faites au dos de ta lettre de voiture 219 frs. 05 pour l'entrée en France mais il y avait 5 frs. 70 d'erreur de calcul qui ont été rectifiés et réclamés après coup.

Avant de facturer j'attendrai tes indications relatives au retour des fûts.

M<sup>re</sup> Mathis d'Amance agent de l'union est venu me dire hier que ta police d'assurance contre l'incendie prenait fin le 8 Avril prochain et demandait à la renouveler.

Naturellement comme je ne sais pas si tu n'as pas de modification à y apporter ni pour quelle durée tu renouvelleras et je me suis borné à répondre que je t'en écrirais . M<sup>re</sup> Mathis m'a dit que si tu ne venais pas avant le 8 Avril il te suffisait de lui écrire tes volontés et qu'il ferait une nouvelle police que tu signerais à ton premier voyage. Tes autres polices pour récoltes ne sont-elles pas dans le même cas puisque celle de L'Union avait une durée de 10 ans.

Si tu viens prochainement tâches de prendre assez de temps pour pouvoir manigancer nos échanges. Toi seul es en situation de faire convenablement l'affaire. Ne pourrais-tu t'en charger .

Notre fermier voulait attendre avant d'accomplir les échanges avec son père disant que si je voulais lui relouer il importait peu de savoir immédiatement à qui de son père ou de nous, appartenait telle ou telle pièce de terre. J'ai répliqué que je me proposais de faire des échanges avec d'autres et que dans ces circonstances il valait mieux que tout soit fait avant de remettre à bail et je l'ai renvoyé comme cela ce qui j'espère le déterminera à marcher parce qu'il a une seule envie de rester fermier.

Mille embrassements d'Angèle et moi à vous tous

Victor

**300**

Quercigny 25 Avril 1874

Mon cher Joseph

J'ai reçu hier ta lettre du 21 et je vois avec plaisir que tu es en bonne santé ainsi que François. J'avais reçu également avant de quitter Malihoux tes deux lettres précédentes. Tu peux continuer jusqu'à mon retour à apprendre la musique. Lorsque je serai sur place je verrai mieux ce qu'il y a à faire. Quant à la calligraphie, rien ne presse et avec de la bonne volonté tu peux améliorer beaucoup ton écriture sans qu'il soit besoin de charger davantage le programme des heures d'occupation. Ce à quoi je tiens avant tout et par dessus tout, c'est à ce que tu soignes l'essentiel c'est à dire le latin, le grec, le français et comme tu n'as pas encore prouvé que tu fusses très fort, j'ai cru devoir ne rien donner à l'accessoire. Voilà ma règle de conduite et je ne doute pas que tu ne la trouves très raisonnable. A toi seul il appartient par une application et des progrès décisifs et persévérants de me faire changer un peu d'avis.

Je compte retourner la semaine prochaine et ne tarderai pas à aller à Floreffe. En attendant je t'embrasse de cœur ainsi que François.

H. Sepulchre

**301/1**

Maxéville 26 Mai 1874

Mon cher Henri,

Tu dois me charger de malédiction pour la négligence que j'ai mis à répondre à tes dernières lettres mais c'est qu'à Maxéville où je suis encore comme seul en définitive il y a toujours plus de choses qu'on n'en peut faire et qu'à Quercigny où nous avons encore fini notre dimanche de Pentecôte et passé notre journée d'hier lundi on n'a rien de mieux à faire qu'à courir comme nous n'avons pas manqué de le faire constamment ou à se reposer dans la paille dans la grange quand il fait trop chaud pour se fourrer ailleurs.

Anaïs va toujours très bien et se distingue par un appétit féroce. Elle court constamment les champs seule quand Louis n'est pas là, mais elle ne manque pas de se munir d'une collection de tartines et d'une gourde fleurie de lait ou d'eau et de revenir singulièrement allégée des paquets de provisions qui la chargent au départ.

Quant à Angèle elle va toujours très bien et nous avons passé de bien bonnes journées à Quercigny dimanche ce lundi dernier, hier et avant-hier à courir les prés et les bois, cueillant des muguet ou des myosotis ou cherchant des nids.

Louis naturellement s'occupe des échanges de Bouxières. Il y en a de faits mais nous avons perdu toute la semaine dernière parce que nous voulions conclure avant tout avec Dapelin et que mardi, jour fixé précisément pour une nouvelle entrevue avec Louis (après notre rencontre de la veille), il perdit sa fille, M<sup>me</sup>...x.. que tu sais, en sorte qu'on ne les a revu de toute la semaine. Les échanges fait l'ont été avec Chatton, Gaucon, Barabou pour partie seulement, et Thorecénien.

Je suppose que tu auras passé outre à l'envoi d'une tonne de bière forte pour nous deux Louis remplace les 2 demi tonnes reçues par le dernier wagon puisque cette lettre te parviendra sans doute trop tard. J'ai pressé V<sup>or</sup> Pâquet de réexpédier les fûts vides et voilà qu'aujourd'hui encore il me dit ne pouvoir le faire faute de wagon. Il en partira sans doute un bon nombre demain.

A propos de bière j'ai eu hier à Quercigny la visite de brasseur de Novéant offrant de la bière pour ouvrier à 20frs. de l'hectolitre rendu à la ferme. J'ai communiqué à Wilmet qui s'en écrira sans doute.

J'allais oublier de te dire que Savy a enfin payé lundi dernier de l'autre semaine après avoir promis de le faire samedi pour le dimanche. Dès le reçu de ta lettre j'avais fait présenter non pas ton reçu qui était dépourvu de timbre mais un reçu de ma main.

J'ai écrit donc à Lecrenier de nous retransférer non pas 3060 mais apparemment 4060 si tu n'as touché que 5300 frs. des 9360 déposé à Maxéville. Je dois présenter aujourd'hui à Adrien Burtin un reçu de 2755 pour 75 sacs de blé divers je pense sur lesquels j'ai remis 255 frs. à Wilmet et j'encaisse conséquemment 2500 frs. à ton crédit comme venant de Wilmet.

Hier et avant-hier temps bien orageux pluies abondantes. Nancy et environs mais Quercigny hier soir avait encore échappé à tout peut-être assez mal à propos dans l'occurrence.

Mille embrassements d'Angèle et moi à vous tous.

Victor

**301/2**

*Corres. de Metz*

Nancy, 11 juin 1874

Monsieur,

Je viens vous demander de me remettre en mémoire ce que savez du budget de la commune de Lanfroicourt, & voici à quelle occasion j'étais fort décidé, d'après ce que vous m'aviez dit, à tirer les choses au clair lors de la réunion des plus imposés, lorsque j'ai appris le jour même, & trop tard pour m'y rendre, que la susdite réunion se faisait, le dimanche de la Pentecôte.

Mr Rousselot d'Armaucourt, Mr du Bailly, & moi, n'étions pas convoqués – à ma connaissance quoique des plus imposés. En revanche on avait convoqué un propriétaire décidé depuis de longues années, & Mr Leclerc, de Nancy, impotent & parfaitement incapable de bouger de son fauteuil. Il paraît que la réunion, composée du conseil municipal & d'un plus imposé, a voté des centimes additionnels pour le garde champêtre & ce après avoir, bien entendu gaspillé les revenus ordinaires à toutes sortes de dépenses extraordinaires. Cela me paraît un coup absolument monté, & si je puis arriver à articuler ces faits, je n'hésiterai pas à demander l'annulation de la délibération - & décharge des centimes, - à la préfecture. Je vous serais très obligé, Monsieur, de vouloir bien me rappeler ce que vous savez de l'affaire. Je ne me souviens que de la non location des chasses communales.

J'ai vu avant-hier à Quercigny le déficit considérable dans la récolte du foin. Au dire des gens du pays, cela ressemble à 1865 ou 1870. C'est une épreuve sérieuse pour les agriculteurs qui comme vous, Monsieur, ont beaucoup de bétail.

Espérons que le blé vous revaudra cela. Les avoines sont bien tristes. C'est bien le moment de lâcher les 50 centimètres d'eau que Gautier voulait enlever dans sa coupe il y a deux mois. Les prés s'en trouveront bien. François m'a dit en avoir l'intention. Il m'a fait espérer votre venue bientôt, & je compte bien, Monsieur, profiter de votre présence, avant votre départ pour un petit voyage qui précédera notre séjour d'automne à Quercigny.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

A. (Antoine) de Metz-Noblat

**302**

Quercigny 3 Juillet 1874

Mon cher Joseph

Je viens de recevoir ta bonne lettre du 30 juin et elle m'a causé une vive satisfaction car elle ne me donne que de bonnes nouvelles. Bonne santé et bonne volonté voilà tout ce qu'il faut pour me satisfaire et nul doute que tu n'en recueilles bientôt les fruits.

Nous pensons à retourner bientôt en Belgique et je tâcherai d'aller te voir sans trop tarder. Albert s'amuse fort bien ici, où comme tu le dis les distractions ne lui manquent pas. Les poulains, les veaux, les jeunes oies, des lapins etc. etc. Une grande cour pour jouer, tout cela l'intéresse et il lui prend souvent envie d'aller passer sa revue, plus souvent même qu'on ne le voudrait, car on n'a pas toujours le temps de le suivre. Seulement il ne veut pas beaucoup sortir seul. Quand il est au jardin il me demande par la fenêtre s'il ne doit pas craindre le loup et les premiers jours comme il ne connaissait pas du tout les figures il ne se décidait pas aisément à me quitter. Il est un peu plus facile maintenant et il dit souvent qu'il ne retournera plus à Malihoux ou bien qu'il veut y remmener les poulains etc. Il aime beaucoup aussi le vieux Coco et notre voiture parce qu'il va sur le cocher, ce qui l'amuse beaucoup plus que d'être enfermé sans rien voir.

Maman est venue passer ici toute la semaine dernière. Je l'avais ramenée le lundi et nous sommes retournés à Maxéville dimanche soir pour assister le lundi aux obsèques du beau-père de Victor. Cette semaine elle est restée avec Angèle et Anaïs et Marie de Maubeuge venue avec Zaza pour l'enterrement est là également.

La fenaison est complètement terminée mon cher Joseph et déjà les colzas sont faucillés. Lundi on commencera à les rentrer et lorsque cette besogne sera bien en train je compte reprendre avec maman le chemin de la Belgique.

Les froments ne tarderont guère non plus à être bon à couper et ils promettent de donner un riche rendement en grain, quoi qu'ils ne soient pas très hauts. Les avoines seront encore assez belles. Lorsque je suis arrivé il y a quinze jours elles souffraient beaucoup, mais la semaine dernière, nous avons eu beaucoup de pluie et elles en ont bien profité. Les pommes de terre sont très belles. En somme c'est une bonne récolte qui se prépare et il faut espérer qu'après nous l'avoir donnée, la Providence ne nous la reprendra pas ou ne la laissera pas détruire par un fléau quelconque. Le cultivateur ne peut jamais oublier que tous les jours il a besoin des secours et de la protection du bon Dieu pour détourner les fléaux et amener un temps favorable et c'est un des beaux côtés de la profession lorsqu'on n'oublie pas de faire ces retours salutaires.

La pièce qu'on va jouer à Floeffe est je crois très belle surtout par la musique. Je tâcherai d'aller l'entendre.

Je t'embrasse de tout mon coeur, mon cher Joseph pour Albert et pour moi.

H. Sepulchre

303

Havelange 18 Juillet 1874

Mon cher Joseph

J'ai reçu avec grand plaisir, ta bonne lettre et celle de François à l'occasion de la St Henri. Le meilleur bouquet que tu puisses m'offrir était précisément celui que m'apportait ta lettre, je veux dire la nouvelle que tu as obtenu une bonne place à la dernière composition.

J'y vois la preuve d'une application courageuse et sérieuse et c'est là ce qui me réjouit le plus. En même temps j'apprenais que tous deux vous êtes en très bonne santé, et cela m'a fait également le plaisir le plus vif.

Nous sommes revenus de France avec Albert depuis huit jours. Nous avons fait le voyage de nuit à cause de la grande chaleur et en arrivant à Sclayn le vendredi à 6h.1/2 du matin, nous avons

surpris tout le monde. Maman n'a pas été fatiguée du voyage quoiqu'elle n'ait pas pu dormir. Quant à Albert il s'est endormi à Novéant vers 10h. pour se réveiller à Namur à 5h. du matin gai comme un pinson et tel qu'il eut pu l'être ayant passé la nuit dans son lit. En reconnaissant la gare de Namur il a demandé si c'était la maison des convois, nous lui avons dit cela en passant et il ne l'avait pas oublié.

J'ai retrouvé tout en bon ordre à la brasserie en rentrant et tout le monde en bonne santé.

Comme tu le dis, mon cher Joseph, les vacances viendront bientôt déjà, et elles arriveront d'autant plus vite que tu mettras mieux le temps à profit, ce qui est la meilleure manière de le faire paraître court.

Dis à François que je le remercie de sa bonne lettre. J'en ai reçu une aussi de Marie et de Victoire qui vont très bien. Marraine va bien, elle est revenue de Sclayn avec moi samedi.

Je vous embrasse de coeur tous les deux en son nom et pour nous trois

H.Sepulchre

304

Mondorf le 10 Août 1874

Mon bien cher Henri

Vous me voyez à Mondorf et vous me croyiez à Contrexéville. Voici le motif de ce changement. Comme je crois vous l'avoir dit M<sup>er</sup> Pierlat avocat à Dinant devait venir avec moi. Je l'ai attendu plus d'un mois pour l'avoir pour compagnon. Le jour avant notre départ, il m'écrit qu'il est atteint d'une maladie de foie bien prononcée et que son médecin lui défend d'aller aux eaux. Quel désapointement pour moi! M<sup>er</sup> Isiguin curé de Morialmé par un coup de providence était justement chez moi. Ayant vu combien j'étais triste et peiné, il a eu compassion de moi, par humanité et par amitié, il s'est offert à m'accompagner, mais à condition que nous viendrions à Mondorf.

J'ai accepté avec reconnaissance. Je pense que l'eau, les bains et les douches me feront du bien. L'eau est détestable à boire quoique je la digère bien. Si M<sup>er</sup> Pierlot est la cause que je ne suis pas dans les Vosges, M<sup>er</sup> le curé de Morialmé sera aussi peut-être la tant que j'irai vous serrer la main à Havelange en repassant: il veut que je retourne avec lui par Gesves et par Haillot où il a des amis auxquels il a promis sa visite. Je ne peux pas lui refuser de faire cette petite excursion avec lui qui m'a fait une si grande pour moi. Si je suis à Haillot, il faut aussi que j'aille à Havelange, dans ce cas, mandez-moi si vous pourriez nous envoyer chercher à Haillot, si vous le pouvez.

Je vous écrirai quel jour et à quelle heure. Nous comptons quitter Mondorf le 17 courant. C'est un bel établissement. On dit ces eaux quoique mauvaises très bienfaisantes. Je prends tous les jours un bain et une douche à l'eau froide. Il y a assez de monde mais pas des comtes et des barons comme à Contrexéville et cela me va. Les bonnes gens qui se trouvent ici sont de toute autre condition et du même sang que nous. Les campagnes et les vignobles sont magnifiques. Je suis à l'hôtel du midi. J'ai une superbe chambre. En arrivant, je croyais avec raison qu'on ne me fait monter au 7<sup>e</sup> étage, j'ai donc fait semblant d'être asthmatique puisque je le suis en effet et grâce à ce moyen qu'on peut apporter une petite supercherie permise on a eu compassion de moi, on m'a donné au 1<sup>er</sup> étage une belle chambre qui était seulement vacante depuis quelques heures. Elle était convoitée par plusieurs plus anciens que moi. Il y a 12 prêtres à l'hôtel où nous sommes. M<sup>er</sup> le curé de Morialmé et moi, nous sommes les seuls qui ne savons pas la langue du pays. Cela n'empêche qu'on a pour nous toutes les prévenances possibles. Il paraît qu'ils aiment beaucoup les Belges. Je pense que je ne me repentirai pas d'être venu ici. Quand vous écrirez à M<sup>er</sup> Louis et à M<sup>er</sup> Victor, dites-leur le motif pour lequel je ne suis pas allé les voir.



Oserais-je vous prier de m'écrire quatre mots afin que je sache à quoi m'en tenir, si nous allons à Haillot.

Quand on est à l'étranger, on est si content de recevoir des nouvelles d'un parent ou ami. Je vous serre la main.

Veillez agréer pour vous et pour Madame Pâquet l'expression de tous mes meilleurs sentiments et me croire, au galop, comme vous le verrez bien.

Votre tout dévoué

J. J. Warzée curé

**305**

Malihoux le 20 Août 1874

Mon Cher Joseph

Je viens te répondre a la place de Papa qui est parti aujourd'hui pour la France avec Marie qu'il ne pourra pas aller a la distribution a Floeffe quand a moi cher Joseph j'espère aller a Sclayn dimanche avec Albert Marraine et Léontine alors je demanderai a ma Tante Victoire pour aller avec elle a Floeffe pour assister a la distribution. Quand à Lili elle n'est pas trop sage et pas trop méchante mais Albert c'est notre petit gentil car il joue toujours avec son cheval ou avec autre chose .

Nous espérons donc aller avec tante Victoire a la distribution. Si j'y vais je te le ferai savoir c'est tu et tu tachera de nous procurer de bonnes place.

En attendant le plaisir de te revoir je t'embrasse et je reste

Ta soeur dévouée

En hâte

Victoire

Lili

Mon cher Joseph

Je vous embrasse de tout mon petit coeur.

Je te mangerai jeudi 27 pour souper

Albert

**306**

Maubeuge le 18 Novembre 1874

Mon cher Henri

Victoire qui retourne par l'express mettra ce mot à la poste à maman de sorte qu'il te parviendra aussi vite que si je l'avais expédié d'ici hier en rentrant.

Nous sommes bien arrivés de Paris samedi soir comme nous y comptions, après avoir passé à Bordeaux par un temps bien clair mais froid une demi journée et une nuit aussi largement reposante que nous pouvions le souhaiter. On s'habitue à tout: les 12 heures de chemin de fer de Paris à Bordeaux, je veux dire de Bordeaux à Paris ont vraiment glissé sur nous et chacun de nous . Maman ni Victoire pas plus que Marie et leur nouveau compagnon ne semblaient avoir voyagé, bien que nous n'avions sommeillé quelques peu qu'entre Orléans et Paris où nous rentrions rue Laffite à 10h.1/2 du

soir. Joseph, Célestine et **Constant** qu'ils étaient allés voir et ..... , nous attendaient. Les commencements de récit n'ont pu se contenir et maman a été la dernière à les remettre au lendemain.

Pour couronner nos pèlerinages, nous avons été dimanche matin faire celui de N.D. des Victoires. L'après-midi nous avons visité la madeleine puis promené au Palais-Royal. De onze heures à une heure et demie, nous admirions les grands chefs-d'oeuvres du Louvre. Lundi, pendant que je reprenais ma vie d'affaires et surtout de membre des cercles, Joseph menait maman et Victoire à Notre-Dame et à la S<sup>te</sup> Chapelle en leur montrant en passant les palais, la place de la concorde et ..... Hier matin, nous partions enfin de Paris et arrivions ici à midi, descendant avec nous Victoire qui a pu voir ainsi la petite Marie Morel et le demeurant des Maubeugiens nôtres.

Maman qui avait un moment à Bordeaux pensé hériter du raûquia que Victoire venait de laisser complètement, l'a perdu à Paris malgré le mauvais temps.

Le Pèlerinage a rajeuni et visiblement revivifié tous les pèlerins qui te prient de te joindre à eux pour remercier le Ciel. **Quant** en constatant que à ton opposition d'un moment à leur départ aurait manqué si elle n'était venue confirmer leur résolution, ils ont été bien aises d'apprendre que les inquiétudes qui la dictaient s'étaient évanouies au premier regard porté plus haut. Par le concours de bonnes nouvelles qu'elle apportait de partout, ta lettre a d'ailleurs achevé de raviver leurs souvenirs de voyage qui te seront contés de bouche.

Ta bière n'est pas encore arrivée.

Je t'embrasse de tout coeur pour maman , Joseph et nous tous . En hâte.

Zaza

*Rajouté en perpendiculairement sur le texte du début de la lettre:*

Maman attend que Lambertine vienne la rechercher samedi ou dimanche. Je n'écris à Lambertine si elle ne peut venir Joseph ou moi reconduisons maman qui est très pressée de revoir chacun pour le combler de sa part de bénédictions. Je t'ai rapporté de Lourdes un bâton, une canne, qui a tonné à la grotte, et le même souvenir pour chacun de nos frères: il nous rappellera que maman a été nous appuyer d'une manière spéciale sur N.D. de Lourdes. Tu la recevras aussi comme bouquet de la S<sup>te</sup> Elise qui m'est aussi présente.

**307/1**

*Corres. Ravinel*

Villé, par Rambervillers (Vosges) 17 novembre 1874

Cher Monsieur,

Je vous suis bien reconnaissant d'avoir bien voulu vous souvenir que j'étais l'année dernière dans l'embarras.

Aucun fermier solvable ne m'ayant aidé à en sortir, j'ai dû prendre le parti de monter un train de culture et de mettre à la tête un régisseur. Jusqu'ici cela m'a rapporté plus d'agrément que de profits; mais je persiste par la raison que l'espérance me soutient et que d'ailleurs je suis fort satisfait du régisseur avec qui j'ai traité. Si j'abandonne plus tard la culture, ce ne sera pas évidemment assez tôt pour que ma ferme présente de l'intérêt pour votre protégé.

Ceci me rappelle que je suis votre débiteur pour frais de publicité en Belgique: vous auriez bien dû me les faire connaître.

Veillez avoir l'obligeance de les réclamer à Mr Antoine de Metz à qui je les rembourserai. Avec mes remerciements, veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Ravinel

A Mr Sepulchre à Havelange (Belgique)

**307/2**

Malihoux 19 9<sup>bre</sup> 1874

Mon cher Joseph

Ta bonne lettre d'hier m'est arrivée hier soir et je vois avec une vive satisfaction que tu es en bonne santé, car je suppose qu'il ne faut pas compter le petit mal de gorge dont tu me parles et qui aura sans doute fondu pendant la nuit. Dieu merci marraine, moi, Lili et Albert nous allons très bien également.

Hier nous sommes allés avec Albert porter un bouquet à marraine de Havelange.

J'ai appris ce matin, l'heureux retour de nos pèlerins qui ont fait un magnifique voyage et ont eu la chance d'être favorisés par un assez bon temps pour la saison où nous sommes. Zaza m'écrit qu'il nous a rapporté à tous les frères des bâtons de Lourdes, comme gage de l'appui qu'ils ont prié la S<sup>te</sup> Vierge de nous donner à tous.

Je vois avec plaisir, mon cher Joseph que tu as obtenu une assez bonne place et que tu as le désir avec l'espoir d'en obtenir de meilleures encore. Rien ne peut me réjouir davantage que ton application au travail, car tu le sais, tu as besoin de te créer une position et d'acquérir à cette fin les connaissances nécessaires et tu apprécieras plus tard que l'instruction et les ressources qu'elle procure donnent à l'homme les jouissances à peu près les meilleures de ce monde.

J'irai probablement à Solières dimanche et pourrai voir si les conférences du P. Lacordaire sont bien là comme tu le dis. Seulement je ne te promets pas que l'envie ne me prendra pas de les lire avant toi, car j'ai ce désir depuis bien longtemps.

Rien de neuf à Havelange, sauf la mort de Chloris Bocca qui après être tombée dans la soirée de dimanche dans la mare près de chez M. Le Doyen, s'est probablement refroidie pendant la nuit suivante. Elle est morte le lundi matin.

Nous devons nous réunir demain soir à 7h. Dans la grande salle chez marraine, pour tacher de fonder à Havelange une petite et bien modeste conférence de S<sup>t</sup> Vincent de Paul. Nous sommes déjà une vingtaine de membres.

Je vais commander des bottines à Parfondry.

Nous vous embrassons toi et François

Ton bien affectionné père

H. Sepulchre

**307/3**

*Corres. de Metz*

Nancy 30 novembre 1874

Monsieur,

Mr de Guaita est absent en ce moment, mais il rentre en ville dans deux ou trois jours, & votre lettre lui sera remise à son arrivée.

En attendant, j'ai pu faire part de la chose à Mr de Coëtlosquet père, lequel est à la recherche d'un fermier, & voici dans quelles conditions, d'après ses propres renseignements;

Ferme du Kloukenhoff, Lorraine annexée, très près de l'ancienne frontière? A environ 17 kilomètres au nord de St Avoild, & à 4 de Creuzwald. Accessible du côté prussien par Sarrelouis (à 11 kilomètres). 115 hectares en tout. Grès vosgien, très arrosé. Peu favorable au blé & au colza. De grands travaux de drainage & d'irrigation ont été exécuté à l'heure qu'il est et créeront de bons prés & des pâturages.

Je ne sais si ces conditions plairont aux fermiers dont vous me parlez, Monsieur. Je me hâte en tout cas de vous faire parvenir ces renseignements. J'ai vu moi-même dans le temps le Kloukenhoff. C'est fort médiocre & plus propre à produire du pin sylvestre que des céréales, d'après mon impression. Je n'ai, du reste, nullement étudié l'affaire & il est fort possible que les travaux entrepris améliorent considérablement la ferme.

En attendant, j'enseignerai les deux fermiers en question à qui je pourrai. On vous a déjà demandé tant de fois des compatriotes qu'il serait fâcheux que ceux-ci ne trouvassent point à l'employer.

J'espère qu'il se trouvera bien dans le pays quelqu'un avec qui on puisse traiter.

J'ai été effectivement, Monsieur, très longtemps sans pouvoir aller à Quercigny.

Mon examen militaire m'a retenu jusqu'au 17 novembre. Je m'en suis assez heureusement maintenant sorti un peu. Vendredi, j'ai été y faire un tour, & avais donné rendez-vous aux Guille de Leyr, pour les deux jours de bois à La Charbonnière. Au lieu de venir, ils m'ont fait dire qu'ils n'étaient pas décidés à vendre. En octobre, ils m'avaient promis de revenir au premier signe. Ce n'est décidément pas chose facile que de traiter avec les paysans. J'ai l'idée d'envoyer en campagne au sujet de la Charbonnière, Prévot qui a fait je crois, les affaires de Messieurs vos frères. M'y engagez-vous & avez-vous été satisfaits de ses services?

Les épicias sont actuellement habités par une bande de loups. Mr Dalmon en a tué un. Mais il en reste au moins trois ou quatre. Je comploté une battue avec Mr de Loppinot, & je dois le voir tout à l'heure à ce sujet. Nous tuerons au moins quelques renards, si les loups ne se montrent pas.

Les ponts ont dû être interrompus à cause de la gelée. Il ne restait plus qu'une  $\frac{1}{2}$  journée d'ouvrage pour décintrer celui de la rigole d'irrigation.

J'espère qu'aujourd'hui ce sera chose faite.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

A. (Antoine) de Metz-Noblat

**308/1**

Maubeuge le 2 Décembre 1874

Mon cher Henri

Les bières ont été encuvées devine quand ? Samedi 29 Novembre soit donc 20 jours après l'expédition si je ne me trompe.

J'espère néanmoins à la saison qu'il ne résultera de cette lenteur de route aucun inconvénient. Les fûts ont été trouvés en parfait état.

Des 20 jours, 10 seront écoulés depuis la réexpédition de la douane qui a eu lieu le 19 sans que les bières aient été retenues plus que de nécessité pour les formalités du passage.

Où donc ont-elles été se promener ? Elles ont été de Jeumont à Aulnoye ; de Aulnoye sont revenues à Hautmont puis enfin en Gare des usines .

En quoi faut-il attribuer ce circuit inutile ? Je n'y vois d'autre cause ou prétexte que la circonstance qu'en ayant voulu compléter l'adresse que je t'avais donnée et qui était complète, tu as provoqué une sottise interprétation dans les cervelles à vapeur. Voici comme au lieu de mettre simplement Gare des usines ( nord ) , tu as , je crois, écrit « Gare des usines de la St<sup>e</sup> de V-A » ou la « Gare des usines » n'est pas plus la gare des usines de la St<sup>e</sup> de V\_A que celle des 7 autres usines de Sous-le-Bois. Mais probablement une cervelle transcendante aura trouvé que cela voulait dire « le raccordement de l'usine D'Aulnoye de la St<sup>e</sup> de V\_A et, sans autre information, le wagon a été dirigé sur Aulnoye.

Une autre fois il faudra avoir soin d'expédier soit à la société soit à mon adresse « Gare des usines (Nord) », nom parfaitement officiel de notre gare de Sous-le-Bois, ou bien encore « Gare des usines » (Sous-le-Bois-Nord)

N'est-ce pas que l'attrait de la grotte de Lourdes est aussi fort que doux ? Victoire n'est pas la seule à souhaiter d'y retourner. On pourrait peut-être l'appeler le lieu actuel par excellence pour nos pays de la simplicité de la confiance et de la foi. On dirait que pour tout pèlerin comme pour Bernadette rien n'est de mise là que le dépouillement de tout esprit de discussion, ou d'hésitation: la foi y revêt instantanément un caractère doux et filial qui vous transporte à l'antipode des disputes de doctrines et vous cloue à genoux à la fois devant l'Immaculée et celle qui l'a proclamée Immaculée par la bouche de son chef, dont il semble qu'on comprend plus profondément là le nom de pape ou père, nom qui jure avec la tendance de la part de ses enfants à regarder ses opinions comme des possibilités ou probabilités ordinaires , lorsqu'il les a exprimées surtout plus ou moins solennellement, qui jure aussi avec la tendance , contraire en apparence , consistant à y faire des additions ou à en faire des interprétations antipaternelles.

Mais pendant que je me laisse aller au récit de mes impressions, le courrier m'arrive sur le dos, mon cher Henri, sans que je t'aie dit ce qui a été payé à l'entrée en France sur tes bières: en fait voici l'argent de Douane que je joins à ma lettre pour te mieux renseigner. Le port paraît avoir été de 16 frs. 05 depuis Ciney.

Nous avons gaiement fêté St Eloi et sommes tous en parfaite santé, ton parrain compris et en tête bien entendu.

Je t'embrasse pour tous de tout coeur.

Zaza

En attendant facture

**308/2**

*Corres. de Metz*

Nancy 4 décembre 1874

Monsieur,

Je viens de recevoir votre lettre du 2 courant, & vous remercie des renseignements que vous voulez bien me donner sur Mr Prévet. Je vais le charger de ces négociations épineuses. On acquiert tous les jours de l'expérience. Je connaissais déjà un peu les paysans, mais je ne supposais pas que les Guille en question pussent faire un pareil mouvement de recul, après m'avoir assuré qu'ils vendraient aussi bien "dans trois mois que maintenant".

J'ai été à Quercigny vendredi (il y a huit jours) & mercredi. Je n'en ai point rapporté de gibier, mais une oie & deux poulets gros que Catherine m'a donné de votre part, & que vous aviez bien voulu m'offrir lors de mon séjour à la ferme. Je tiens à vous en remercier sans retard, & regrette beaucoup que vous ne soyez pas dans ce pays-ci pour venir dîner avec nous. J'espère bien qu'à votre prochaine arrivée, vous voudrez bien, Monsieur, venir nous demander à déjeuner.

La chose ne m'a réussi que dans votre basse cour. Vendredi, j'ai manqué un lièvre au bout dans les herbes du haut de Chauchamps, & mercredi, nous n'avons rien vu des loups que nous cherchions. Messieurs vos frères n'avaient pu venir, mais ils n'y ont pas perdu grand chose. Les loups étaient remontés au haut de la côte. Nous avons battu nécessairement, la plantation, le bois Prévôt, le quart en réserve de Bouxières, & le bois St Hilaire sans rien voir que quelques lièvres que nous avons épargnés. Au bois de Bey, Mr de Loppinot a tué un renard & un lièvre. A la haie St Pierre, & au bois Voignard, rien du tout, sauf un lièvre que Mr Salmon a manqué, à ma vive satisfaction. Si l'on se met à tuer les lièvres en battue, c'est la fin d'une chasse déjà trop pauvre;

Nous ne chercherons plus les loups qu'à la neige.

Claude a à peu près fini ses ponts. J'espère que la maçonnerie tiendra, malgré les conditions peu favorables dans lesquelles elle a été faite. Le pont voûté est décintré..

Je viens d'écrire à Mr de Guaita à Alteville, son retour étant remis à l'autre semaine. Je regrette pour Mr de Coëtlosquet les fermiers en question, mais je ne crois pas devoir vous parler du Kloukenhoff autrement que je ne l'ai fait. C'est une opération détestable que d'avoir défriché ce terrain & cependant le défrichement remonte à un siècle.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

A. (Antoine) de Metz-Noblat

309

Sclayn le 3 Janvier 1875

Mon cher Henri

En rentrant hier soir j'ai trouvé ta lettre que tu avais remise à Viren .Il me parait surtout de faire sortir tante ..... et tout au moins de ..... de la déterminer à aller ..... tous les jours. Il lui faudrait absolument un peu d'occupation. Que tante soit bien pénétrée de cette nécessité et qu'elle tâche de le décider à s'occuper un peu d'une pensée ou de l'autre, qu'elle le laisse le moins possible à rien dans la maison.

D'après ce que M<sup>er</sup> Lovet m'a dit de l'accident dont Bedant a été victime , il n'y a eu peu de personne, la galerie où il travaillait était parfaitement boisée. M<sup>er</sup> l'ingénieur des mines qui l'a visitée la reconnu. Bedant reprenait par éboulement suivant la méthode pratiquée depuis toujours, je crois, et .....

d'ôter ni du centre ..... un bloc venant d'en haut a glissé dans la partie boisée et est venue l'atteindre aux reins. Probablement au moment même où il se retirait brusquement pour opérer sa retraite.

Je n'ai pas demandé tous les détails mais il parait que M<sup>er</sup> l'ingénieur ..... a dit qu'il n'y avait vraiment peu de personne.

J'ai trouvé hier maman en parfaite santé ainsi que Lambertine. Victoire et Marie vont très bien, elles sont venues le jour du nouvel an voir grand maman.

Victoire m'a dit le soir que marraine n'avait pas prononcé une parole lorsqu'elle avait lu ta lettre.

Marraine attend ..... de nouvel an et celle ..... d'Havelange. Elle espère ..... bien la faire .....

Nous nous portons tous bien. Je suis ..... de façon ..... la maman de Solières. Nous t'embrassons

François

*Certains mots sont très mal écrits et illisibles . De plus il manque des parties de texte car le timbre a été découpé sur deux épaisseurs .*

**310**

Liège 5 Janvier 1875

Mon cher Henri,

Nous te remercions bien cordialement pour tes bons souhaits de nouvel an et formons les mêmes voeux pour toi et ta jeune famille.

Les détails que tu me donnes sur tes occupations actuelles m'ont beaucoup intéressé: tu fais là une excellente besogne qui demande plus de courage persévérant qu'elle n'en a l'air; mais quand tu l'auras fini, tu en auras une grande satisfaction. C'est le seul moyen de posséder une affaire à fond dans tous les détails.

Je suppose que tu vois de temps-à-autres dans les journaux que les affaires sont des plus stagnantes. Je ne t'en ai pas parlé plutôt, parce que Chanetat , que j'ai vu il y a déjà quelques temps, m'a dit ( parlant en son nom et au tien ) Qu'il n'y avait qu'à prendre patience, ce que je fais.

J'ai fait , fin d'année, l'acquisition d'un morceau de jardin ( 1550 m<sup>2</sup> )contigu au mien, ce qui me permettra à ma grande satisfaction, de joindre la culture maraîchère à l'arboriculture. Ca me donnera un supplément de besogne qui me manquait fort. C'est une besogne qui n'est pas bien fameuse surtout si on l'envisage au point de vue de l'utilité générale, mais enfin elle a le mérite, considérée au point de vue personnelle, de me donner une occupation qui a de l'attrait pour moi. J'utilise les mauvais jours que nous avons à étudier les ouvrages de Gressent , un français qui me paraît fort sur la matière. J'irai te voir avant le printemps et préviendrai Chanetat qui viendra aussi, mais reviendrai ici le même jour, me réservant de te donner plus tard le 2<sup>ème</sup> jour que tu réclames. Quant à ma femme , je doute qu'elle m'accompagne, mais je ferai de mon mieux pour l'y décider.

Nous te serrons la main bien cordialement

Marmol

R. Laveu, 9

J'ai transmis tes souhaits à Zoé, qui me charge des meilleurs choses pour toi. Quant à Benjamin il est allé commencer l'année à Paris. Présente mes hommages bien respectueux à Madame Paquet.

**311/1**

Malihoux 6 Janvier 1875

Mon cher Joseph

Comme toi mon cher Joseph je suis en retard non pour demander au Seigneur de te combler de ses grâces, mais bien pour te dire que je n'ai pas manqué de le faire au renouvellement de l'année. Dieu merci, mon cher Joseph, moi Albert et Lili nous avons commencé cette année en très bonne santé et il en a été de même à Sclayn de tes soeurs de marraine et de toute la famille de ton oncle François. J'ai su aussi que maman de Solières et tante Lambertine , tante Caroline et toute sa famille

vont également très bien. Et je pense qu'il en est de même dans tout le reste de la famille. Ton oncle Louis m'a chargé de te demander de lui écrire une lettre en latin. Il prétend n'avoir conservé en mémoire que du latin de cuisine. Tu pourrais lui rédiger quelques lignes en Français et les remettre ensuite en latin, si tu en as le temps toutefois. Il me raconte que son petit Louis va très bien, que Jean fait déjà des gueux enfin qu'ils font toutes sortes d'exercices couchés sur leur dos bien entendu, car je n'imagine pas qu'ils grimpent encore au mat de cocagne.

Les oncles et tantes de Maxéville vont très bien. Je joints à ces lignes, mon cher Joseph, mes cartes pour les excellents maîtres. Tu voudras bien leur exprimer mes regrets d'être ainsi en retard, mais outre que je suis en ce moment accablé de besogne, j'ai passablement d'embarras tous ces jours-ci avec l'oncle Ferdinand qui est un peu malade et qui n'est nullement commode.

Dites avec François une bonne prière pour qu'il recouvre bientôt la santé.

M. Le Doyen qui est venu souper dimanche, m'a chargé de ses bons souhaits pour toi ainsi que M. Le Curé d'Ossogne.

J'ai reçu après ta lettre mon cher Joseph, ton bulletin pour le dernier trimestre 1874. J'en suis fort content et bien heureux de te dire : continue, mon cher Joseph a jouir d'une bonne santé a bien t'appliquer et a faire des progrès.

Je t'embrasse de coeur ainsi que François  
H. Sepulchre

**311/2**

*Corres. de Metz*

Nancy, 10 janvier 1875

Monsieur,

J'ai été passer à Quercigny la journée de vendredi, & j'ai vu Mr Ory de Bouxières, celui qui a négocié les échanges avec Monsieur votre frère. Nous avons reconnu ensemble, autant que possible; les diverses parcelles de la Charbonnière. Il y a en tout trois hectares 20 ares d'après le cadastre. Pilotelle a vendu à mon père deux parcelles qu'il a déclarées pour cinquante ares l'une (le long de l'étang) & soixante ares l'autre, le long du haut de Chauchamps. Le cadastre de Leir en donne respectivement que quarante & cinquante sept. Restent donc un peu plus de deux hectares, appartenant, d'après les renseignements obtenus, à huit propriétaires. Mr Ory croit que ce sera fort difficile à avoir. D'une part, les propriétaires savent ou sauront que c'est moi qui cherche à acheter. De l'autre les parcelles de bois sont fort recherchées, parce qu'elles sont rares & ces braves gens sont très flattés de posséder des forêts de deux jours, ou moins. Il paraît qu'on en a vendu récemment jusqu'à 500 frs le jour. Mr Ory croit qu'il ne serait pas exagéré de payer le tout l'un dans l'autre 400 frs le jour, soit 2000 fr l'hectare. C'est un peu plus du double de ce que cela vaut, au taux auquel j'estimerai une forêt de même qualité.

Ne serait-ce pas le cas, Monsieur, de procéder par voie d'échange, si faire se peut? Nous avons sur Leÿr des prés que vous ne jugez pas, m'avez-vous dit, bien utiles à la ferme, 9 fauchées environ. Mr Ory croit que les prés, toujours recherché, pourraient tenter les propriétaires de Leÿr. Ce serait faire d'une pierre deux coups. Je n'ai rien voulu faire ni essayer de ce côté, Monsieur, sans vous demander votre agrément, d'abord, au sujet d'un échange qui vous priverait d'une certaine quantité de fourrages, & votre avis sur la valeur & l'opportunité de l'opération. Je me suis contenté, en attendant, d'indiquer à Mr Ory le prix maximum que j'entendais mettre à quelques parcelles dont les propriétaires semblent devoir être les plus accommodants.

Je n'ai rien remarqué de particulier à la ferme. François parcourait les prés avec sa bêche pour diriger l'eau dans les rigoles. Il n'y en a pas beaucoup jusqu'ici. J'ai vu qu'on avait mis sur le puits St



Hilaire une dalle d'Ajoncourt. C'est une mesure de prudence. Le puits était plein & par les temps de gelée & de neige, un malheur serait vite arrivé. Nous en avons trop déjà à déplorer à la ferme.

Je ne puis vous donner, Monsieur, de nouvelles récentes de Messieurs vos frères, n'ayant pas été à Maxéville depuis quelque temps. Je compte y aller incessamment.

Je termine ma lettre, Monsieur, en vous présentant mes meilleurs vœux pour l'année 1875, & vous priant d'agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

A. (Antoine) de Metz-Noblat

J'ai tué deux lièvres au quart en réserve.

312/1

Maubeuge, le 14 Janvier 1875

Mon cher François,

Il m'a pesé lourdement de demeurer ainsi quinze longs jours sans venir souhaiter la bonne année à mon cher parrain et à tous les siens. Je n'avais pourtant pas manqué de les porter, mes vœux, au pied des autels le premier de l'an, et grâce à Dieu, pas n'est besoin de si rares circonstances pour les enflammer dans mon cœur où le feu est familier.

Je suis sûr aussi que ceux du parrain ne manquent pas aux filleuls, pas plus que ne m'ont manqué ceux de soeur Céleste et de toutes nos chères nièces, que je te prie bien de remercier de leur gentille lettre et d'assurer de mes plus tendres souhaits, en attendant que j'aie les embrasser comme aussi toi-même et encore mon cher Paul que certes je n'oublie pas non plus ni Augustin, ni leur vaillante maman la pèlerine.

Je t'avais bien écrit tout cela dès longtemps, mon cher François, mais je voulais profiter de l'occasion pour causer un peu de l'aspect de cette nouvelle année pour nos affaires.

Bien que , Dieu merci, relativement fort tendre pour nous dans ses abords, elle présente un visage austère. Notre besogne diminue et à partir de fin février, sauf ravitaillement , tombera d'un tiers. Le ravitaillement, s'il se présente, ne pourra se conquérir qu'à la pointe de l'épée. C'est-à-dire qu'à prix non rémunérateur. Si nous n'améliorons beaucoup notre revient. Par l'emploi de minerai d'Espagne comme garniture au four à Quddler , nous voici presque sûrs de pouvoir tout fabriquer , avec amélioration de qualité, en fonte d'Aulnoye ..... . Ce sera peut-être et vraisemblablement là notre arme principale pour la lutte; et elle pourra nous servir de suite, j'espère, moyennant l'emploi de fonte d'Herpes ou analogue en attendant la restauration du 3<sup>ème</sup> fourneau d'Aulnoye. Maxéville vendrait aux tiers. Dieu veuille que pour la fabrication ordinaire du commerce, sa fonte ne donne pas un aussi peineux résultat de travail qu'à nos laminoirs. Elle continue à être plus que médiocre pour notre fabrication malgré certaines amélioration positive produite depuis peu. Ne coûte-t-elle pas beaucoup trop, du reste ? Je sais du moins que c'était le cas il n'y a pas longtemps et que l'extinction, si ce mal persiste , sera la seule conclusion raisonnable.

Je t'avais mis en quelques mots au courant de notre situation vis-à-vis de l'avenir, mon cher François, si j'ajoute que, avec le Brésil et l'Italie d'une part, et d'autre part avec les Cies du midi, d'Orléans-Chalons (et des Bassins houillers ? ) il s'ouvre des perspectives de marchés considérables, mais guère pour cette année si ce n'est peut-être avec l'Italie et un peu avec le Brésil.

Du reste le tout sera vraiment et même terriblement disputé, car voici que pour chômes moyennement à peu près 4 jours sur 15 au lieu d'un jour ( le septième ) sur sept, de nos voisins commencent, après comme nous de fortes réductions de production, à monter par « décades » pour achever sans doute de tuer la république ou le retour d'esprit païen qui souvent se pare du pompeux nom d'esprit moderne si peu respectueux pour nos ancêtres et pour le bon sens.

Les cercles tournent bien et font envie alentour: les doyens de l'arrondissement se réunissent lundi à Avesnes pour aviser à savoir ce que c'est ( de la bouche de ton filleul qui s'en ouvre bien grande!) et à en propager l'idée.

Ernest et Léonie, Léon et Hermance, Armand et Alix et tous les enfants sont bien portants et me chargent de te transmettre et à Victoire et à Céleste etc. etc. leurs compliments et leurs souhaits. Mes souhaits aussi à M<sup>gr</sup> votre .....

Ensuite copié en marge de fin de lettre:

J'ai encore en poche la médaille de S<sup>t</sup> Eloi qu'ont envoyée ici pour toi les ouvriers de Maxéville. Je les remercierai en nom collectif

Enfin dernière intervention avant envoi et manuscrite en marge et en surcharge de texte de première page ( perpendiculairement au texte d'origine):

Je ne pourrais sans grave faute manquer de transcrire ici les voeux du P. Hue:

« Voeux de bonne année et toutes les bénédictions d'en haut aux anciens et aux jeunes ménages de toute la famille Sepulchre, à laquelle il a été donné, par rare privilège, de ressusciter en notre siècle, la tradition fortunée, mais hélas! presque éteinte, des ouvriers patriarches »

Je t'embrasse voeux et en toi tous les tiens et nôtres.

Alexandre

**312/2**

*Corres. de Metz*

Nancy 15 février 1875

Monsieur,

Madame de Metz est heureusement accouchée d'une fille il y a quatre jours. Les choses se sont très bien passées, & depuis tout va à souhait. Nous appelons la petite fille Louise en souvenir de ma sœur.

Je vous prie, Monsieur de vouloir bien faire part aux vôtres de cette bonne nouvelle.

Je n'envoie pas cette fois de billets de faire part. la naissance d'une seconde fille n'est intéressante que pour la famille & les amis les plus proches.

Naturellement je n'ai pas eu le loisir d'aller à Quercigny ces jours derniers. Mr Ory ne m'ayant rien fait dire, je n'ai rien à vous mander de ce côté-là.

Permettez-moi, Monsieur, de vous demander - si vous avez ce renseignement en Belgique – à quelle époque nous devons faire les versements des dixièmes de garanties au fournisseur des tuyaux de drainage? Ce renseignement me manque tout à fait & je désire l'avoir sous la main.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

A. (Antoine) de Metz-Noblat

**313/1**

Havelange 11 Mars 1875

Mon cher Joseph

Comme je n'ai pas beaucoup de temps aujourd'hui et puisque nous n'avons plus guère à attendre avant de pouvoir nous contenter le coeur en nous soulageant la langue, je me bornerai à te dire aujourd'hui que j'ai pris note de la date de ton retour et que je compte aller te rencontrer à Namur pour te revêtir d'un couvre-chef devenu nécessaire.

Non seulement tu peux engager Monsieur l'Abbé Marlaye à vouloir bien nous donner quelques jours de ses vacances, mais je désire expressément que tu ne manques pas de le faire et que tu réussisses à le décider. Si tu ne réussis pas, la cause passera en appel, car je ne me tiendrais pas pour battu.

En attendant ne manque pas de l'assurer de tout mon respect.

A bientôt mon cher Joseph, je t'embrasse de tout coeur ainsi que François

Lili Albert et Henriette vont très bien et se réjouissent de ton prochain retour.

Je ne compte pas aller à Quercigny pendant les vacances de Pâques. Nous irons au mois de Juillet.

H. Sepulchre

**313/2**

*Corres. de Metz*

Nancy, 14 mars 1875

Monsieur,

Je ne puis prendre un parti immédiat sur la proposition que vous m'avez faite dans votre lettre du 9 mars dernier. Je me borne à vous en accuser réception & à prendre acte du terme du premier janvier que vous me donnez pour prendre parti.

Nous en parlerons, si vous le voulez bien, à votre prochain voyage en Lorraine.

N'ayant pas été ces temps derniers à Quercigny, je n'ai rien à vous en dire. J'irai ces jours-ci avec mon ami Zoltowski que j'attends incessamment.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

A. (Antoine) de Metz-Noblat

**314/1**

Liège 25 Mars 1875

Mon cher Henri,

Je n'irai pas encore te voir maintenant, malgré mon désir de revoir tes enfants: je suis en ce moment l'homme le plus occupé de la terre. Jusqu'ici l'hiver ne m'a presque rien laissé faire dans mon jardin et je crois t'avoir dit que je me suis annexé un légumier, auquel je n'entends rien et que je veux cependant soigner moi-même. Il en résulte que je suis en ce moment aussi affairé et plus embarrassé que toi en pleine moisson, et j'ai remis à plus tard les quelques courses que je fais d'habitude vers ces temps-ci.

Ne m'attends pas pour le Lothakié: je ne fume plus qu'une demi pipe après mon déjeuner et il est probable que je supprimerai bientôt cette faible consommation. Tu pourrais t'en faire venir par tes frères, mais pour avoir la réduction de 16 à 10 frs. ( 10 frs. Rendu chez toi ) il faut en prendre 50 Kilos. Avant de le faire, goutte le Varinas haché fin de Tonnea à Namur. C'est un très bon tabac à 7 frs. le kg.

Ton tonneau de bière vient de nous arriver. Nous le boirons à ta santé. Merci.

A bientôt, mon vieux Henri, nous te serrons la main bien cordialement.

Marmol

P.S. Tous mes respects à Madame Pâquet.

*Rajouté au crayon , au dos de cette lettre:*

Sepulchre Sclaigieux

maman continue bien aller mais doucement. Reçu lettre propriétaire Quercigny sur laquelle te consulterais volontiers. Tache venir.

**314/2**

*Corres. de Metz*

Nancy 27 mars 1875

Monsieur,

En cherchant, comme de raison, à rassembler tout les éléments de décision sur la réponse que j'ai à vous faire d'ici au premier juin, je rencontre un point que je vous serai obligé de vouloir bien m'éclaircir.

Vous m'offrez de continuer le bail en cours pendant trois ans "aux conditions actuelles". Votre intention, monsieur, est-elle simplement de réduire à trois ans la période de douze ans dont les conditions sont prévues au bail actuellement en cours, ou bien de réduire aussi le prix du fermage, pendant ces trois ans, au taux de la seconde période de dix ans du premier bail?

J'ai été passer une demi journée à Quercigny il y a huit jours. Les gelées m'ont paru avoir détérioré le colza, & pour le moment, nous avons une sécheresse de printemps dont la fin me semble à désirer pour la réussite des marsages.

*Sans fin de lettre ni signature ou alors, ce que je suppose, dont la fin est égarée. Mais il s'agit d'une lettre de l'écriture de de Metz fils.*

**314/3**

*Corres. de Metz*

Nancy, 20 mai 1875

Monsieur,

J'ai réfléchi depuis la réception de votre honorée lettre du 3 mai, & mon vif désir de vous conserver comme fermier me décide à consentir à une relocation de douze ans, à partir du 23 avril 1876, aux conditions dont nous nous sommes entretenus verbalement, & avec réduction du fermage à 40 fr pour les trois premières années, ainsi que vous le demandiez dans votre dernière lettre.

Comme nous n'avons absolument rien fixé par écrit à ce sujet, & que la convention actuelle s'écarte notablement de la proposition verbale que je vous avais faite, aussi bien que de votre pre-

mière proposition du 9 mars, je crois devoir la résumer brièvement ici, en vous priant de m'écrire si nous sommes d'accord.

1° nouveau bail de douze ans à partir du 23 avril 1876, au prix principal de 40 francs par hectare pour les trois premières années, de 45 frs pour les 3 suivantes, & de 50 frs pour les six dernières ; sans préjudice des intérêts de drainage & de conduite d'eau.

2° mêmes conditions que le bail actuellement en cours, sauf quelques modifications de détail dont nous nous sommes entretenus verbalement, & sur lesquelles il ne saurait y avoir de difficultés entre nous.

3° faculté de résiliation, à votre profit, & sans indemnité, pour le bail prendre fin en ce cas après la première période de 3 ans, si vos convenances de famille, à l'exclusion de tout autre motif, s'opposaient à la continuation de votre exploitation.

Je déclare m'en rapporter sur ce chef à votre déclaration d'honneur. La dite déclaration devra, le cas échéant, être faite dans le dernier mois de la seconde année du bail nouveau.

4° si cette résiliation n'a pas lieu, nous retombons, au bout de trois ans, dans les conditions prévues au premier bail, soit l'achèvement des neuf années restant à courir du second bail, & un troisième bail de douze ans aux conditions de la clause anglaise;

Je pense, monsieur, que vous comprenez aussi notre convention de cette façon. A votre premier voyage à Nancy, nous en passerons si vous le voulez bien, acte notarié.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

A. (Antoine) de Metz-Noblat

315

Sous-le-Bois 31 Mai 1875

Mon cher Henri

Je ne sais que par un mot de Joseph encore sans développement que tu restes fermier de Querigny. Il me suffit pour te féliciter et me réjouir de ce qui pour toi, comme pour moi est la réalisation d'un voeu et, je crois, d'un voeu excellent.

Par suite de ma longue absence pour assister à l'Assemblée générale de l'oeuvre des cercles catholiques d'ouvriers, je suis bien en retard de te commander un nouvel envoi de bière. J'espère que je ne viens pourtant pas trop tard. J'en serais désolé car, notamment à nos cercles, on y a tellement pris goût qu'un changement serait fort mal accueilli. Je t'envoie la commande sous forme d'un Bon de l'usine puisque c'est la buvette du tilleul qui se charge de la répartition des envois. Je te rappelle qu'il faut se borner à indiquer comme destination la « Gare des usines » ( Nord France ) . Tu voudras bien me prévenir du jour de l'expédition afin que je dépêche un exprès à la frontière comme la dernière fois. Je voudrais que tu fusses en mesure d'expédier un reçu de ces lignes car le plus tôt sera le mieux attendu que pour dimanche prochain mon cercle devra venir demander secours chez Ernest c'est-à-dire n'a plus de quoi suffire aux consommations de la journée, je crains.

Il te sera fait demain un retour de fûts assez important. Le reste suivra sans retard.

Je ne m'étendrai pas davantage aujourd'hui, mon cher Henri, parce qu'il est fort incommode d'écrire étendu soi-même sur son lit pas bien accablé comme tu vois: j'y suis resté couché une bonne partie de l'après-midi pour tacher de me débarrasser un galop d'hémorroïdes telles que je n'avais pas d'idées et qui me font sérieusement souffrir depuis hier midi. Je les dois sans doute à ce méchant vent du nord-Est qui nous avait apporté hier matin et tout brusquement un brouillard excessivement frais. Maman m'a dans le temps indiqué un remède qui a été souverain pour papa; mais je ne sais plus lequel. Au reste pour cette fois, cela est en bon train de s'en aller tout seul.

Ce mauvais vent fait aussi souffrir Joseph à la nuque et dans diverses parties du corps, bien que sa santé soit très bonne comme les nôtres à tous.

« Jj'a mâ m'tiesse » dist-i; « Et mim' con nos frons l'biess », li réspons-je. Et cela se passe ainsi pour notre plus grand bien, j'en suis sûr.

L'assemblée des cercles a été belle et sainte. L'horizon de l'oeuvre est immense et se découvre dans un jour de plus en plus net. Le père des de Mun a créé à Lumigny ce que tu rêves pour Have-lange : aussitôt qu'il sera publié je t'enverrai son excellent et spirituel rapport. Personne n'est venu de

Maxéville !!!

Compliments de Joseph et de tous les siens.

Je t'embrasse de coeur avec Lili et surtout Bebert, ainsi que François et les siens, s'ils sont près de toi. Je n'ai pas oublié le jour de la Fête-Dieu nos chères premières communiantes, de qui je réclame en retour une petite prière pour nos cercles et leurs membres en première ligne.

Zaza

Je faisais c'est-à-dire je clôturais ce beau jour-là mon jubilé à Athis près Paris avec une soixantaine d'autres membres de l'assemblée après une retraite de trois jours. C'est te dire que je n'ai oublié d'ailleurs aucun membre de la famille.

**316/1**

Alteville, par Dieuze (Lorraine) 16 Juin 1875

Monsieur

J'ai déjà eu recours à votre obligeance à plusieurs reprises, et malgré la bonne grâce que vous avez toujours mise à me répondre, je craindrais d'être indiscret en m'adressant à vous de nouveau, si je ne pensais en même temps que peut-être vous serez heureux de rendre service à un de vos compatriotes, en lui indiquant une ferme comme on en trouve rarement dans nos pays, et qui se trouvera à louer pour le 29 Avril 1877. Elle était jusqu'ici cultivée par deux fermiers; l'un d'eux, incontestablement le meilleur, la quitte à cause de l'âge de ses fils, qu'il ne veut pas s'exposer à voir devenir soldats prussiens; il se retire en France. L'autre, qui n'a pas les mêmes motifs de partir, voudrait prendre le tout; mais d'un côté, il est assez piètre cultivateur, de l'autre c'est un homme d'un caractère difficile, et le propriétaire, loin de vouloir lui donner la ferme entière, voudrait se débarrasser de lui à sa fin de bail.

Inutile de vous dire que ce fermier, naturellement, dit le plus grand mal de cette ferme où il a fait sa fortune, à tous ceux qui se présentent pour la louer; mais elle est trop bien connue dans le pays pour qu'on ajoute foi à ses dires. J'ai donc proposé à M<sup>re</sup> le B<sup>n</sup> de Jankowitz, qui en est le propriétaire, de chercher à lui avoir un fermier ou des fermiers belges, ce qu'il désirait beaucoup; la ferme étant d'un seul tenant, mais isolée et munie de quatre corps de bâtiments faisant cour carrée, pour se prêter à recevoir, soit un seul fermier, soit deux, soit trois, soit quatre.

La ferme est située à Marimont, sur les communes de Maizière, Bomdomay et Gelucourt; entourée de villages, ce qui rend la main d'oeuvre assez abondante. Le croquis que je vous envoie ci-joint vous fera d'ailleurs comprendre les avantages de sa situation. Elle se compose pour la majeure partie, de marnes irisées très riches, pour le reste de terres blanches (déhurium des bois de Levallois) non battantes et très propres à toutes cultures, et en particulier à celle du Colza. Le trèfle et la luzerne viennent richement, mais pour cette dernière, il est plus sûr de compter sur les marnes, dans lesquelles elle prospère particulièrement.

Ces dernières terres , je dois le dire, sont assez fortes, et exigent de 4 à 6 chevaux par charrue; mais leur rendement indemnise largement l'exploitant de sa dépense supplémentaire en attelages.

La ferme se compose de 375 hectares pour ainsi dire d'un seul tenant et exempts de vaine pâture, plus un étang de 10 hectares, qui alterne entre l'élevage du poisson, qui le rend très bien ici, et avec des cultures de blé et d'avoine, extrêmement riches dans les étangs de nos contrées. De ce chiffre, il convient de défalquer environ 16 hectares qui sont en vignes appartenant au propriétaire, en jardin et en maisons dont une partie cependant est attribuée au fermier, plus 4 hectares de chemins. Reste donc net à 355 hectares, dont 50 environ en prairies naturelles à la tête de la plupart desquelles se trouve une source abondante pouvant servir à l'irrigation, mais dont on n'a pas encore fait usage jusqu'à présent.

L'une de ces sources sera, dès l'année prochaine , amenée dans la cour de la ferme et permettra d'y abreuver au besoin plusieurs centaines de têtes de bétail. Il y a du reste déjà plusieurs puits attenants aux bâtiments de ferme.

J'oubliais d'ajouter que la ferme est située à 3 kilomètres de la gare du chemin de fer d'Avicourt à Dieuze, et à 5 kil. Du canal de la Marne au Rhin.

Le propriétaire s'engage à aménager les fermes selon les besoins du fermier. Il demande comme loyer 16.500 frs. Sur lesquels il s'engage encore à dépenser mille frs. par an en améliorations , soit dans les bâtiments, soit dans les terres. Le fermier est tenu en outre des impositions, qui se montent à 2464 frs. 46 en ce moment, ce qui donne un loyer total de 18.904 frs 46 , soit par hectare 53 frs 23 .

Le propriétaire est de mes amis et mon voisin, et l'homme le plus loyal que je connaisse. Fort intelligent avec cela, et au fait des choses de la culture, quoi qu'il ne se mêle pas de ce que fait son fermier. Les relations avec lui, je crois pouvoir vous l'assurer, sont des plus agréables, et sous ce rapport, on peut aller en confiance. Quant à la ferme, que je connais assez bien, je ne lui connais pas de mauvaises terres; les fermiers d'ailleurs y ont toujours parfaitement fait leurs affaires. Je crois qu'il serait très heureux et très fier d'avoir un fermier améliorateur et ami du bétail comme le sont en général vos compatriotes, et que celui-ci aurait de tous points à se louer de lui.

Il ne possède que depuis peu d'années la ferme, qu'il a eue par héritage; et déjà il y a fait de nombreuses améliorations fort bien entendues qui ont profité à la fois à lui-même et au fermier.

Au cas où vous ne connaîtriez personne qui voulût profiter de cette affaire, ne pensez-vous pas que le propriétaire ferait bien de faire des annonces dans les journaux Belges ?

Vous le voyez, cher Monsieur, j'use de vous avec un sans gêne dont je suis un peu honteux. Je voudrais bien qu'à mon tour vous me missiez en état d'être agréable à vous ou à vos amis; vous ne pouvez pas me faire de plus grand plaisir que de m'en fournir l'occasion.

Agréé en attendant, je vous prie , avec tous nos remerciements, l'expression de mes sentiments affectueux et dévoués.

???? ...F ..l maitg

P.S. S'il se trouvait un candidat, il pourrait à volonté s'adresser directement à M<sup>er</sup> de Jankowitz, à Marimont, par Maizières-les-vie..... ou à moi, à Alteville, par Dieuze; dans ce dernier cas, je me ferais un plaisir de le conduire à Marimont

**316/2**

*Corres. de Metz*

Nancy, 23 juillet 1875

Monsieur,

Ma grand-mère me charge de vous offrir deux petits chiens épagneuls (chien & chienne), de race parfaitement connue, issus de la chienne de St Max, & d'un chien de chasse épagneul; actuellement âgés de deux mois. Si vous les acceptez, je vous prie, Monsieur, d'écrire à François de les faire prendre à St Max à son premier voyage à Nancy. Je crois que ces deux petits chiens sont de très bonne race d'arrêt, & pourraient remplacer pour feu Loulou. Je serais heureux d'avoir contribué à vous les procurer, d'autant plus que j'ai toujours le regret d'un malentendu par suite duquel le domestique de Madame de Vienne a disposé d'un chien que je vous avais en quelque sorte promis, sur l'assurance qui m'avait été donnée par ma tante.

Je suis venu de Gérardmer passer deux jours ici & repars ce soir. Au mois de septembre j'arrive à Quercigny & espère bien vous y voir.

Quel temps pluvieux! Revanche du 18/4.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

A. (Antoine) de Metz-Noblat

317

Liège, le 30 Septembre 1875

Mon cher Henry,

En arrivant à l'instant même d'Allemagne, je trouve sur mon bureau les réponses à ma demande de renseignements à Mayence et à Mannheim.

Je traduis:

Mannheim, 25/9/75\_ « La maison Michel Mayer n'est pas une maison de 1<sup>er</sup> ordre, et à tort ou à raison, l'opinion publique ne lui est pas très favorable. Elle achète principalement dans la / Phalz / , le / palatina et en Alsace, aussi dans le Nassau, et un peu dans la Haute-Bavière / Nürnberg / . On dit que ses fournitures sont sujettes à condition ( Sans responsabilité ) »

Mayence, 24/9/75\_ « La firme Schroeder & Sandford est une vieille maison, d'une excellente réputation commerciale comme crédit et comme loyauté dans les affaires, et celles-ci sont très importantes, me dit-on. On s'accorde à dire qu'il fournit bien, et que ses clients lui restent fidèles. Fait de grandes affaires à Nürnberg et à Grübweiler ».

J'ai pris également quelques renseignements à Cologne. Parmi tous les noms mis en avant, je citerai celui de Sectendorf Sevino et Cie à Nürnberg, qu'on m'a signalé comme une maison de 1<sup>er</sup> ordre, d'une grande loyauté, faisant d'immenses affaires, et fournissant très bien.

En ce qui concerne la maison Heiden-Heimer de Mayence, les avis ne sont pas unanimes, mais en somme, ils sont plutôt favorables que défavorables. Comme importance elle reste notablement en dessous de Schroeder & Sandford.

Je terminerai ici par une observation générale : c'est que le commerce des houblons se trouve à peu près exclusivement dans des mains juives; ainsi les 4 maisons dont il est question plus haut, sont juives, et l'on pourrait parier 9 sur 10, qu'une 5<sup>ème</sup> quelconque le serait également.

J'espère, mon cher Henri, que les renseignements qui précèdent pourront vous être de quelque utilité; si ils étaient insuffisants, faites-le-moi savoir, je tâcherai de les compléter.

Tout à vous et amitié

En hâte.

Max Gonne

318/1



Malihoux 25 8<sup>bre</sup> 1875

Mon cher Joseph

Ta bonne lettre que j'ai laissée en France m'a fait grand plaisir en m'apprenant que vous avez fait bon voyage avec M. Marlaye et que vous vous êtes très bien amusés en revenant par Reims. Je viens de recevoir la seconde du 24 et je vois avec plaisir que te voilà bien remis au travail admis au cours d'algèbre et que tous deux avec François vous jouissez, Dieu merci d'une parfaite santé.

J'ai appris aussi samedi la mort du pauvre gros curé de Floreffe que j'ai souvent plaint de cet état excessif d'embonpoint qui était une véritable maladie et probablement une infirmité bien pénible. Tu auras peut-être vu M. Le Doyen qui doit être allé à son enterrement.

En effet, mon cher Joseph, je suis revenu par Paris, mais les plaines crayeuses de la Champagne ne m'ont pas ennuyé cette fois, car je suis parti de Nancy à 10h. Du soir pour arriver à Paris à 6h du matin. J'ai passé toute ma journée avec l'ami Bourdoux que je n'avais pas vu depuis 6 ou 7 ans; mais le plaisir que nous avons de nous retrouver ensemble était bien gâté pour moi par le triste état de santé dans lequel je l'ai trouvé et cependant il est beaucoup mieux qu'il n'a été, car aujourd'hui il peut se promener et pour un temps il ne savait plus marcher du tout. Mais s'il marche maintenant ce n'est pas sans grande difficulté ni quelquefois sans accident car il lui arrive de tomber de tout son long au milieu de la rue sans pouvoir se racheter. En un mot lui et sa femme ne sort plus de la chambre.

Je ne suis resté avec lui que la journée de lundi et mardi matin je partais pour Maubeuge où je suis arrivé à 3h. Et où j'ai trouvé en parfaite santé tous les membres de la famille.

Je suis arrivé à temps à Sclayn mercredi, pour assister au départ de ton oncle François pour l'Angleterre où ils sont arrivés en très bonne santé avec Ernest comme je l'ai appris hier par deux lettres reçues avant-hier. J'y suis allé hier conduire Tante Lambertine qui est allée de nouveau consulter M. Lefebvre. Tante Victoire va très bien ainsi que tous les enfants Victoire comprise.

Avant de quitter Nancy, je suis allé pour la 3<sup>eme</sup> fois voir Marie qui se portait très bien et paraissait en train de s'habituer parfaitement. Le régime et les habitudes de la maison lui allaient très bien ainsi que le genre d'études. J'attends de ses nouvelles un de ces jours.

Voilà, mon cher Joseph a peu près tout ce que je vois d'un peu intéressant à te dire. Marraine de Havelange qui trouvait un peu le temps long a été fort contente de me voir rentrer. Elle va très bien ainsi que tante Lucie, Lili Albert et moi et nous vous embrassons de coeur tous les deux

H. Sepulchre

Je remarque que j'ai oublié de te dire que marraine de Solières qui est venue aussi à Sclayn continue à bien aller mais les forces ne reviennent pas vite.

M. Le Curé d'Ossogne sort à l'instant et me charge de ses compliments pour toi.

Je renvoie demain ton paletot à Sclayn. Tes souliers ne sont pas encore faits. J'ai pressé Parfondry.

318/2

*Corres. de Metz*

Nancy 1 décembre 1875

Monsieur,

J'ai été hier passer la journée à Quercigny & ne veux point tarder à vous remercier d'une oie superbe que Catherine m'a fait accepter de votre part. Déjà elle m'avait donné deux poulets, il y a en-

viron quatre semaines, au moment de mon départ pour Paris, & c'est ce voyage qui est la cause du retard que j'ai mis à vous en remercier. Vous m'accablez véritablement, Monsieur, des produits de votre basse cour, sans oublier les magnifiques poissons que vous m'avez donnés au mois d'octobre.

La neige qui couvre le sol ne m'a point permis de juger hier de l'état des blés en terre.

Malheureusement j'ai vu que la fin de la semilles avait été fort contrariée par les mauvais temps au commencement de novembre, & vous devez vous féliciter de vous être mis en avance sur vos voisins à l'époque de votre séjour à Quercigny.

J'ai en revanche vu de nombreuses traces de lièvres du côté du haut de Chauchamps. Je ne comptais guère pouvoir chasser, & j'ai néanmoins réussi à tuer d'un doublé un canard sur le grand étang & un lièvre parti à mon coup de fusil des genêts du bois St Etienne. Jibo a pris le lièvre à 300 mètres de là, mais le canard a été échouer & trépasser dans une touffe d'herbes aquatiques, à une quinzaine de mètres du bord opposé. Ne voulant pas entrer dans l'eau à 0°, encore moins y envoyer quelqu'un, ce n'est qu'au bout de deux heures d'essais que je suis arrivé à m'en emparer au moyen d'un cordeau armé d'une pierre.

J'espère bien, Monsieur, que vous viendrez, comme d'habitude, cet hiver au moment de la clôture. Salmon étant malade, Mr de Loppinot goûteux & moi absent la plupart du temps, il doit rester des lièvres au bois & en plaine.

Veillez agréer, Monsieur, tous mes remerciements & l'expression de mes sentiments distingués.

A. (Antoine) de Metz-Noblat

**319/1**

Sous-le-Bois 16 / 17 X<sup>bre</sup> 75

Mon cher Henri,

Ta lettre à Léon et Hermance est venue hier à propos me rappeler celle que tu m'as adressée pendant que je fêtais la S<sup>te</sup> Eloi à Solières et que j'ai eu le plaisir de trouver ici à mon retour. Quand on a remis de jour en jour, on remet en effet bientôt de semaine en semaine puis viennent les mois et parfois même les années à preuve notamment notre cher abbé Bodson. J'en ai encore la preuve dans le retard à retourner tes tonneaux ; il y en a 20 ici qui en attendent 3 d'Aulnoye depuis je ne sais quand.

Finalement je donne ce soir même l'ordre de réexpédier d'ici sans plus s'occuper d'Aulnoye, parce qu'il faut une fin à tout et en te l'annonçant voici que moi-même je mets fin à ma paresse.

Comme nos santés à tous y compris et même par excellence Hermance sont Dieu merci très bonnes et nos appétits voraces, causons tout de suite boire et manger. En rentrant de revoir Solières l'autre jour je me suis presque fait marchand de pommes de terre. Une pauvre mère de plusieurs enfants dont l'aîné (13 ou 14 ans) est garçon de cantine à l'usine s'occupait depuis longtemps ici dans le faubourg de placement de pommes de terre en détail à la commission pour un gros marchand du voisinage de la gare de Maubeuge. Il ne lui payait souvent que 25 centimes de commission par cent kilos, bien qu'elle allait prendre la marchandise à la dite gare avec une brouette à bras et après le placement se chargeât encore naturellement des recouvrements. Le gain n'était pas fort et pourtant faute de capital la pauvre femme ne pouvait faire mieux. Moyennant qu'elle ferait jouir nos ouvriers d'une certaine réduction sur le cours, je me suis laissé aller à lui promettre l'avance du prix d'un wagon, en lui accordant du temps pour le rembourser sur ses bénéfices. J'eus aussitôt l'idée de t'endosser une part des intérêts en te commandant ce premier wagon destiné à servir de fonds de commerce à la nouvelle marchande. Mais crainte de détourner peut-être d'elle au premier jour une partie de sa clientèle en changeant la nature des produits qu'elle a l'habitude de lui fournir, je l'ai laissé faire sa

commande dans le pays de Noyon, me prouvant du reste ainsi mieux que tout autrement le moyen de connaître le prix de gros admis par le commerce local. Elle a commandé un wagon de pommes de terre jaunes (ce n'est ni la saucisse ni le chardon\* ) à 6 frs 80 sur wagon à Velerie, ce qui représente ici 8 frs tout au plus. Une qualité que les vendeurs de là-bas appellent vosgienne est cotée au même prix. Le wagon n'a encore pu parvenir à cause des gelées.

Je ne saurais donc rien ajouter aujourd'hui à ces renseignements, qui suffiront du reste pour te mettre à même de me fixer en ce qu'il y aurait de possible avec Quercigny. Je sais qu'un des Willonne ((?) je crois) de Nancy vend dans nos parages et je soupçonne même que c'est par l'entremise de V<sup>or</sup> Pâquet car Jules Quewet était ces jours derniers désigné pour terminer un différend survenu par suite de dégâts causés par la gelée sur un ou deux wagons.

Un mot maintenant concernant ta brasserie. Joseph, Léon, Ernest et Misson s'inscrivent pour te commander un envoi. Joseph prendrait de 5 à 8 tonneaux, Leon et Ernest chacun 2 ou 3 , Misson sans doute 3 ou 4 . En supposant donc qu'ils te réservent de te faire une nouvelle commande vers Mars , tu peux hardiment faire à présent un envoi de 15 hectolitres. Je n'en prendrai probablement pas pour le cercle à cause du prix qui laisserait la buvette en déficit, tandis qu'avec de la bière du pays à 25 frs. les 160 litres elle paie le concierge. Distributeur de chopes et se tient ainsi debout toute seule. Je n'oserais guère y faire vendre de la tienne à prix spécial, car je craindrais d'avoir l'air de spéculer d'autant plus qu'il ne manquerait pas de gens pour m'accuser peut-être.

J'ai demandé à S<sup>t</sup> Nicolas pour nos filleuls des outils de jardinier et j'espère bien qu'il me les apportera à Solières au nouvel an.

Tout en jouissant d'une santé que je ne lui ai pas vue depuis des années , Joseph souffre encore de temps en temps de douleurs rhumatismales dans la nuque ou dans les épaules. Il ira je crois de ces jours à Solières.

Maman serait-elle partie pour Maxéville? Nous avons reçu hier la nouvelle de l'heureuse délivrance d'Anaïs.

Tu pourrais mettre 2 ou 3 tonnes de double. Le commerce des fers (va des ... aussi du reste ) va de mal en pis naturellement en cette saison. Nous avons baissé fortement les gros salaires. Nous t'embrassons de coeur .

Zaza Beber

J'ai fait inscrire ..... abonné à la Revue de l'oeuvre des cercles (20 frs. par an ) François qui te la passera.

\*On fait la saucisse 9 frs 50 Velerie et le chardon 5 frs. 50 pour ta gouverne

**319/2**

*Corres. Paquet*

Maxéville le 14 janvier 1876

Monsieur Henri,

Je n'ose et pourtant je me hasarde de venir par la présente, vous demander un conseil.

Je vous avais déjà dit que depuis longtemps j'avais envie de m'établir. J'y serais d'avis, et voici de quelle manière. Je tiendrais le haut de ma maison sur la route avec vastes greniers, me mettre commissionnaire en grains et vendeur. Je crois que je pourrais faire des affaires, surtout si Monsieur Victor pourrait me donner la fourniture à faire de la maison, et qu'il voudrait bien au besoin me donner sa protection, plus j'aurais envie de tenir deux chevaux avec voiture et tombereaux.

Je pourrais avoir à côté de chez moi remise et écurie.

Pour payer ma maison, ce n'est pas avec ma place, quoique bonne, que je pourrais en venir à bout.

Je redevrais au moins 8500fr dessus. En revanche je serais bien logé et toucherais 800fr de location par an. J'aurais envie d'emprunter dessus une somme assez ronde pour payer les plus pressés et avoir un peu d'argent pour commencer.

Qu'en diriez-vous?

On parle de faire le chemin de fer de ceinture, plus des forts aux alentours. Tous cela m'engage beaucoup et encore dans le pays; Je suis connu pour affaire. Je n'en ai pas encore parler à Monsieur Victor, j'attendrais de votre part un conseil, qui je n'en doute pas seras bien donné.

Par ces quelques lignes vous voyez ma position et mon idée qui est de travailler pendant qu'on est jeune et faire honneur à ses affaires s'il y a moyen avec mon petit levain du courage et un peu de chance. Je ne doute pas que je ne puisse réussir. Pour la chance je l'ai toujours eu pour la maison.

Recevez Mr Henri ainsi que toute la famille nos salutations dévouées bien des compliments aussi S.V.P. de notre part à nos chères tantes.

Votre dévoué serviteur  
Paquet

### 320

*Ces trois lettres sont dans la même enveloppe et destinées,  
toutes trois à Henri Sepulchre à Havelange.*

Maubeuge le 19 février 1876

Mon cher parrain,

Vous vous souvenez sans doute de la conversation que nous eûmes ensemble lors de notre dernière visite au sujet de la possibilité de monter une brasserie ici ou dans les environs.

L'occasion se présente .

Il y a à environ 45 minutes de Sous-le-Bois à Ferrière-la-petite une brasserie à vendre. Les renseignements désignent la situation comme belle. L'importance de la production s'élève à 5000 hecto-litre : le prix que l'on demande est 55.000 francs prix qui baissera sans doute , facilités de paiement. En ayant causé à Papa , celui-ci désirerait que la brasserie soit examinée par quelqu'un de la partie afin de voir ce qu'elle vaut au point de vue de l'outillage. Comme ce serait abusé de votre bonté que de vous demander cet examen à vous même ce qui serait de beaucoup préférable, car outre la sûreté des renseignements nous aurions le plaisir de votre visite, nous avons pensé de vous demander de nous envoyer Paul ( je crois me souvenir qu'ainsi s'appelle votre maître-brasseur ).

Ce serait pour moi un grand bonheur que de trouver enfin après toutes mes pérégrinations, une solution à la question de position.

Veillez, je vous prie , examiner la chose et voir ce qu'il y aurait de mieux à faire pour votre gueux de filleul qui vous embrasse de tout cœur.

H. Sepulchre

Pensez-vous qu'il faudrait tarder : je crains que l'affaire ne nous échappe.

### 321/1

Maubeuge le 19 février 1876

Mon cher Parrain,

Comme suite à ma lettre de ce matin voici quelques renseignements supplémentaires qui m'arrivent à l'instant: la brasserie et le corps d'habitation ont été bâtis il y a 12 ans; il y a 70 ares de terrain. Le prix de 55.000 frs. comprend brasserie, habitation, terrain, tonneaux, camions et ustensiles pour la fabrication.

Il y a eu de récentes modifications apportées au matériel immeuble.

Si, comme je l'espère, vous voulez bien me donner une réponse pour m'informer de vos intentions, ne pourriez-vous aussi m'indiquer le prix de revient d'un hectolitre de bière telle que vous la fabriquez à Malihoux. A ce propos je me permets de vous dire que le dernier envoi que vous nous avez fait est plus coloré que d'habitude et que la bière, du moins à la maison est assez trouble. Je crains bien que l'emplacement où elle se trouve ne soit pas convenable. Pourrions changer les tonneaux de place sans inconvénient ?

Adieu mon cher Parrain, je vous embrasse de tout coeur et désire vivement vous faire la concurrence. Je vous demande pardon de vous écrire ainsi coup sur coup et surtout sur un pareil morceau de papier.

Votre filleul tout dévoué

H. Sepulchre

**321/2**

*Corres. de Metz*

Nancy 23 février 1876

Monsieur,

J'ai l'intention de remettre prochainement à la Préfecture une demande en dégrèvement d'impôt pour le haut de Chauchamps. Je ne sais si je l'obtiendrai, mais il vaut véritablement la peine d'essayer. Aux termes de la loi que j'invoque, le droit au dégrèvement est étendu à trente années à partir de la plantation. Le reboisement ayant été effectué en plusieurs fois, je dois donc désigner l'époque à laquelle les différentes parcelles ont été plantées. Malgré mes recherches, je n'ai point trouvé de renseignements suffisants dans les papiers de mon père. J'y ai trouvé la trace de plantations, mais sans indication de contenances, de travaux & d'acquisitions de plants en 1867, 68, 69 & 70. Rien pour les années précédentes. Si j'ai bonne mémoire, les épicéas ont été plantés en 1860, & les pins d'Autriche du haut en 1866. Je vous serai très obligé, Monsieur, à vouloir bien m'indiquer par un trait sur le calque du plan que je vous envoie, les limites approximatives des différentes séries de plantations, d'après vos souvenirs. Si ces limites & les contenances que j'en déduirai par le calcul ne sont pas d'une exactitude rigoureuse, ce sera, après tout, aux contributions directes à me prouver le contraire. Quant aux reboisements postérieurs, ceux de 1872 & 1873, ce sont des suppléments qui n'entrent pas en compte, excepté toutefois pour les deux hectares incendiés en 1870 & replantés en 72.

A ce sujet, Monsieur, je dois vous dire que l'Administration des Forêts ne dispose pas pour le moment de plants d'arbres en quantité suffisante pour que je puisse entreprendre le reboisement du marécage en aval du 2<sup>o</sup> étang & je remets forcément cette plantation à l'époque où je reboiserai les deux parcelles de 50 ares réservées dans notre nouvelle convention. Je ne dois entrer en jouissance de ces parcelles qu'au 11 novembre prochain, tandis que le bail du marécage finit au 23 avril. Vous conviendrait-il, Monsieur, de le conserver encore pour cette récolte ?

Monsieur votre frère m'a fait remettre l'expédition de notre nouveau bail, après en avoir pris copie, comme nous en étions convenus. Mais, soit pour ne pas perdre une ligne de copie, soit qu'il ait mal compris vos instructions, Mr Paul m'en a fait d'un autre côté une expédition, de sorte que je tiens la vôtre à votre disposition. Je vous la remettrai à votre prochain voyage (vers Pâques, je suppose?).

Je ne suis point retourné à Quercigny depuis la clôture de la chasse. Monsieur votre frère a pu vous dire que nous avons assez bien réussi. Il a tué un lièvre au déboulé, un de mes amis en a tué un

autre, & j'en ai tué un devant les chiens de Mr Badlot, devancés par Jibo. Le tout en ½ heure dans le haut de Chauchamps. Remy en avait tué un un instant auparavant dans le bois St Hilaire. Après quoi nous en avons chassé quatre, sans succès. Dans une battue faite dans les bois de Leÿr, conformément à votre bonne idée, quelques jours auparavant, nous en avons tué cinq, ce qui est peu pour une chasse dont on n'a pas usé.

Tout le pays est dans l'eau pour le moment. J'ai vu François ces jours derniers, & compte aller d'ici à une huitaine faire un tour à Quercigny.

J'ai oublié totalement, Monsieur, de vous parler à votre dernier voyage de la fosse des lieux d'aisance. Mr Genay à sa visite à la ferme, m'a conseillé de faire une autre fosse en sens perpendiculaire à l'ancienne, le long du mur du jardin en soutenant le pied de ce mur au moyen d'un contre mur facile à faire dans du neuf. La dimension n'a pas besoin d'en être aussi vaste. On bouchera tout simplement l'autre après l'avoir vidée, & la nouvelle sera cimentée. Croyez-vous que deux cabinets seront suffisants. Dans le petit enclos, on pourra établir des poulaillers en quantité suffisante, & à l'aise;

J'ai l'intention d'y mettre Claude dès que les eaux seront suffisamment baissées pour qu'on ne soit pas absolument dans l'eau. Claude m'a fait une sottise en prenant les mesures des fenêtres de fer. François vous en a sans doute écrit. Heureusement qu'il n'y en avait que six de commandées.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

A. (Antoine) de Metz-Noblat

**322/1**

Maubeuge le 1<sup>er</sup> Mars 1876

Mon cher Parrain,

Je n'ai pu répondre plus tôt à votre bonne lettre par la raison que j'ai été mis hors service par des névralgies dans la tête qui m'ont fait beaucoup souffrir.

Il résulte des renseignements supplémentaires que j'ai fait prendre sur la brasserie en question

1° que le nombre des tonneaux est au moins de 700,

2° que cette brasserie se trouve à environ une petite heure de la gare de Maubeuge et est située dans un village où doit se trouver une station d'un chemin de fer en projet.

La raison qui a déterminé la vente de cet établissement est une raison de famille. Je vous ai dit je crois que les tonneaux étaient compris dans le prix de 55.000 francs demandés.

Les tonneaux dans le pays ont une contenance de 100 litres. La production de la fabrique peut aller à 5000 hectolitres ce qui représente 3125 tonneaux du pays et en comptant sur le placement des 3125 tonneaux équivaut à un chiffre d'affaires de 78.125 francs par an soit en chiffres 75.000 francs.

La situation est représentée comme excellente pour la vente dans le pays.

Outre cela j'aurais encore la vente dans les usines, cercles et cabarets qui dépendent de nous.

Avant d'aller plus loin je vais faire examiner les machines, cuves et par un industriel de Maubeuge, de nos clients, dont le métier est de monter des brasseries, sucreries etc....

Papa et maman sont à Paris, ils iront probablement à Solières samedi avec Marie et M<sup>er</sup> Rigo.

Adieu mon cher Parrain, Zaza m'appelle pour la collation, je vous embrasse de tout coeur et vous remercie bien des peines que vous prenez pour moi.

H. Sepulchre

**322/2**

*Corres. de Metz*

Nancy, 18 mars 1876

Monsieur,

Quel horrible temps! Je n'ai pas été à Quercigny depuis la clôture & je remets de jour en jour la course que je veux y faire. La durée de ces pluies devient tout à fait inquiétante pour les semailles de printemps. Celles d'automne ont déjà souffert & sont presque partout incomplètes. Il est grandement à désirer que cela finisse, & vite.

Je vous remercie beaucoup, Monsieur, des renseignements que vous avez bien voulu me préciser sur les surfaces reboisées. Grâce à eux, j'ai fourni une copie telle quelle du plan. S'ils doutent de l'exactitude, ils n'ont qu'à refaire eux-mêmes l'arpentage. Ma demande est en instance & je ne puis préjuger de la solution.

Je viens vous demander, Monsieur, si vous ne voyez pas d'inconvénient à ce que je passe faire au printemps la troisième chambre au grenier, à la suite des deux premières, sur le devant par conséquent; dont nous avons déjà parlé. Cet agrandissement me devient indispensable en présence de l'accroissement de famille & de l'augmentation du personnel qui en est la conséquence. Et je désire que les plâtres soient secs pour l'automne.

Je viens de recevoir la visite de Dognou qui a à peu près fini son exploitation. D'ici à une huitaine de jours je vendrai le bois, & je vous prie de vouloir bien faire dire à François ce qui vous sera nécessaire.

J'ai réussi à acheter – fort cher – une parcelle de la Charbonnière, ou plutôt  $\frac{1}{4}$  de parcelle.

C'est moi qui avais, sur le conseil de Mr Genay, fait commander des fenêtres de fer. Avec un peu de peinture, elles durent indéfiniment, & nous savons par expérience que le remplacement des fenêtres de bois est une dépense assez sérieuse tous les ans. L'erreur de mesure est au compte de Claude.

J'espère vous voir à Pâques, Monsieur, & vous prie en attendant d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

A. (Antoine) de Metz-Noblat

323

Liège 19 Mars 1876

Mon cher Henri

Nous avons reçu hier ta bonne lettre du 17. J'ai trouvé, à mon retour, Alphonsine à peu près rétablie d'une mauvaise grippe. En lisant entre les lignes de ses lettres j'avais deviné qu'elle était indisposée, et je suis revenu de Corse inquiet, ne sachant quoi deviner. Alphonsine est bien sensible à l'intérêt que tu lui montres et elle me charge de te remercier affectueusement.

Je trouve que Madame Pâquet a bien raison de ne pas vouloir te suivre à Malihoux: à son âge on ne doit pas changer ses habitudes. Je comprends aussi que tu sois fort gêné de ne plus avoir tes affaires sous la main, et d'un troisième côté je pense que tu ne dois pas habituer ta belle mère à t'avoir, si tu ne dois pas continuer avec elle, parce qu'on prend très facilement des habitudes agréables.

Mon voyage en Corse et le temps qu'il fait me mettent considérablement en retard dans mes travaux agricoles et forestiers: je n'ai pas encore donné un coup de bêche et j'ai à peine taillé la moitié de mes arbres.

Présente mes respects bien affectueux à Madame Pâquet.

Salut tout cordial

Marmol

324

Liège le 3 Avril 1876

Je viens d'embarquer, mon cher Monsieur Henri, Félix et mon frère pour la France.

Ils vous arriveront à peu près en même temps que la présente lettre.

J'ai bien reçu la vôtre du 24 Mars. Je crois qu'une promenade en Lorraine fera du bien à mon frère. Ce sera du reste, une expérience qui pourra éclairer plus ou moins les médecins sur la nature et la gravité de l'affection dont il souffre.

J'ai proposé à mon frère et à Félix de venir passer quelques jours à Paris et ils ont trouvé cette proposition assez agréable. Donc le 12 ou le 13 je pourrais m'y rendre directement et les y rencontrer. Je ne peux plus tôt parce que j'ai une séance du conseil C<sup>al</sup> le 11. Si vous voyiez un obstacle à ce que vos hôtes fissent chez vous un aussi long séjours, veuillez me le dire franchement, et me donner vos vues à ce sujet. Mathlet m'a dit que vous pourriez bien être de la partie et venir aussi à Paris. Je ne compte y passer que 5 ou 6 jours. J'en profiterai pour consulter une spécialité médicale, dont l'avis pourra être utile dans le traitement de mon frère. Il prend actuellement des granulés d'arséniate d'antimoine, 4 par jour. Veuillez le rappeler à Félix qui s'est chargé du soin de les faire prendre à mon frère, qui l'oublie souvent.

Je vous serai obligé de ne pas lui parler d'affaires de campagne et de culture de Solières, où il ne peut revenir maintenant. Il faut donc en distraire son esprit.

Je vais vendre la ferme de Seiry et vendu le mobilier. Il ne peut être présent. Je dois donc faire en sorte de le tenir éloigné pendant 5 ou 6 semaines, pour que tout soit installé. Les médecins ne veulent pas qu'il s'occupe d'affaires et se préoccupe d'idées relatives à ses anciennes habitudes.

Il est maintenant en observation. Il faudra probablement plus tard essayer les moyens qui auront été reconnus les meilleurs. En attendant son régime est très simple. Nourriture ordinaire, pain de mie, pas d'alcool et peu de tabac. Il devrait se lever vers 7h.1/2 ou 8 h. Malheureusement nous n'y pouvons parvenir, et souvent il ne descend qu'à 2 h. et même 3 heures de l'après-midi. Peut-être qu'à Quercigny, il mangera d'allures. Du reste, voyez cela en observateur. Je vous prie aussi d'observer attentivement tout ce qui se passera, et de m'en faire part: ainsi la manière de marcher, et se tenir, debout ou assis, une tendance quelconque, en avant, ou à droite, ou à gauche, une manière d'être spéciale, un tic, etc.... Tout cela peut-être utile à connaître, et vous êtes à même de bien décrire ce que vous aurez vu.

Veuillez m'écrire un de ces jours ce que vous aurez décidé pour Paris. Le temps presse. Je retiendrai les appartements. Ne tardez donc pas.

Croyez mon cher Henri à l'expression de mes meilleurs sentiments.

*Par la signature il est impossible de déterminer qui écrit.*

325

Liège le 8 Avril 1876

Mon cher Monsieur Henri,



J'ai reçu la lettre de Félix, et la vôtre ce matin, en arrivant de Solières. Je vous ai immédiatement télégraphié. Dans les tristes circonstances où nous nous trouvons, il me parait que ce qu'il y a de plus sage est de ramener mon frère à Liège aussitôt que son état le permettra, et de renoncer au voyage de Paris. Je verrai M<sup>er</sup> A. Anciaux ce soir, et en lui communiquant votre lettre, j'arrêterai avec lui ce qu'il paraîtra le plus opportun de faire. Du reste, veuillez consulter à ce sujet Monsieur Hergott. Je m'en rapporte à ce que vous déciderez. Nous comptons aller à Paris voir soit M<sup>er</sup> le D<sup>r</sup> Jaccoud, soit M<sup>er</sup> le D<sup>r</sup> Charcot. Mais je ne vous cache pas que suivant ce que M<sup>er</sup> Ansiaux et Van Lair m'avaient dit à Liège, cette visite était plutôt une affaire de forme qu'autre chose, et que la distraction et le changement d'habitudes formaient le sens principal du voyage. Il serait probablement dangereux de l'entreprendre sous les conditions où nous nous trouvons.

Maxime partira probablement demain matin, à moins que votre dépêche ne me donne contr'ordre, ce soir.

Si vous vous décidez à ramener mon frère, n'y aurait-il pas moyen de retenir un wagon-lit et de faire le trajet de Nancy à Liège tout d'une traite ? Ce serait beaucoup plus facile ainsi que de voyager par étapes. Veuillez prendre des informations à ce sujet, S.V.P.

Obligé d'être à Solières et à Ben-Ahin en l'absence de Félix, de ne pas, moi-même malgré le désir que j'en ai, j'attendrai de vos nouvelles. Dites-moi si vous croyez ma présence nécessaire en ce moment. Dans l'affirmative, je postposerai la séance du conseil C<sup>al</sup> fixée à Mardi 11.

Vous savez que le traitement commencé il y a un mois environ a consisté en une application de sangsues à l'anus, et en deux applications de ventouses scarifiées le long de l'épine dorsale, jusqu'à la naissance du cou. Une troisième application de ventouses sèches a aussi eu lieu. Les granulés d'arséniate d'antimoine ont été prescrits graduellement jusqu'à 4 par jour, maximum.

Veuillez dire à mon frère que les sapins sont semés dans Norogne, les graines d'arbres aussi. La vigne y est plantée. Enfin tous les travaux sont terminés ou en voie d'exécution. Tout marche bien. Il ne doit donc pas se préoccuper le moins du monde de ses affaires de là-bas. Il trouvera tout en ordre.

Je n'avais donné à mon frère que 300 frs. en or pour aller à Quercigny, comptant emporter des fonds pour Paris. Je vous prie de suppléer à ce qui pourrait manquer, et d'acquitter comme pour vous même toutes les dépenses qui seront nécessaires. Félix voudra bien en tenir note exactement.

J'ai envoyé à Caroline la lettre de Félix.

Veuillez remercier Monsieur de Metz de ses bons soins, et agréer vous même mon cher Monsieur Henri, mes remerciements sincères et affectueux

De nouveau, cette signature illisible

Sauf avis contraire, je compte être à Solières lundi 10 à 2h. Demandez à mon frère s'il désire me voir, et n'hésitez pas à me faire partir s'il y a le moindre danger.

**326/1**

Liège 8 Avril 1876

Mon cher Monsieur Henri

J'ai reçu votre bonne lettre du 7 et j'y vois avec beaucoup de plaisir que l'état de mon frère s'est amélioré. J'ai vu à l'instant M<sup>ers</sup> Anciaux et Van Lair qui l'ont soigné ici, et je leur ai communiqué vos lettres. Ils persistent à croire que la distraction et le voyage bien fatigants est un bon moyen de secouer l'intelligence de mon frère, qui a une tendance marquée vers l'apathie, contre laquelle il faut lutter sans relâche sous peine de la voir s'accroître très rapidement. Cependant, ils croient aussi que l'on peut postposer le voyage à Paris, et ramener ici mon frère lorsqu'il sera remis de la crise

qu'il vient de traverser. Ces messieurs désireraient avoir l'avis de monsieur Hergott sur le traitement ultérieur à employer. Ils renoncent difficilement à abandonner à lui-même un malade encore dans la force de l'âge et qui par conséquent offre encore des ressources considérables.

Ils désirent connaître spécialement ce que Monsieur Hergott pense de la nature de l'affection dont souffre le malade, et s'il croit possible de lui appliquer un traitement actif, tel que l'hydrothérapie, par exemple, avec chances de succès, ou s'il croit qu'il suffit d'employer des moyens anodins pour prévenir autant que possible les accidents et ne pas tourmenter inutilement le malade. En d'autres termes, la nature et le siège de l'affection étant bien connus, faut-il employer des moyens énergiques, et lesquels ?, ou bien doit-on renoncer à la lutte et se déclarer impuissant ? Je vous écris à bride abattue; mais vous comprendrez le sens de mes questions malgré l'obscurité et l'impropriété des termes, et vous les communiquez à M<sup>er</sup> Hergott, dont je désire avoir l'avis écrit.

Renonçons donc provisoirement au voyage de Paris, et trouvons un moyen de faire comprendre à mon frère qu'il vaut mieux le remettre. Je vous propose de lui dire que Félix désire beaucoup être de retour à Ben-Ahin le plus tôt possible; que moi-même j'ai beaucoup de besogne; que nous tomberions à Paris en pleine semaine Sainte, etc., et qu'il est préférable de bien prendre son temps pour faire une excursion qui ne peut que gagner en agrément en étant postposée. Je lui écris en réponse à sa lettre arrivée en même temps que la vôtre du 7. J'en ai trouvé l'écriture assez altérée. Lisez ma lettre et si elle vous paraît concorder avec ce que vous pouvez avoir combiné ou dit vous-même, remettez-la à mon frère. J'attends un télégramme vers 10h. du soir. Suivant ce qu'il dira, Maxime ou moi partirons demain pour Nancy. Veuillez mon cher Henri me bien tenir au courant, télégraphiquement ou autrement.

Croyez à mes meilleurs sentiments et à ma vive reconnaissance

*Signature toujours aussi illisible.*

**326/2**

*Corres. de Metz*

Nancy premier mai 1876

Monsieur,

J'ai la vive satisfaction de vous annoncer la naissance d'un fils hier à 5h ½ du soir. Tout s'est passé dans les meilleures conditions & continue de même.

J'ai reçu il y a huit jours la visite de Joseph Dognou, venu pour me demander, & me prier de vous demander pour lui les certificats nécessaires à l'obtention d'une prime comme ouvrier à l'année attaché depuis 43 ans – dit-il – à la ferme; ceci sur la recommandation de Mr Collenot d'Amance. Ceci suppose qu'il y aura cette année primes pour le canton Est. Ce serait une bonne occasion de faire primer Gesa du même coup. J'ai été demander à Mr Grandeau su cela était. Il m'a promis une réponse qu'il ne m'a pas encore donnée. Je vous le ferai connaître quand elle sera arrivée, à moins que vous ne soyez déjà au courant des choses.

Je n'ai pas osé me déplacer ces temps derniers pour une journée entière, mais je compte aller ces jours prochains à Quercigny.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien faire part de cet événement aux vôtres en attendant que j'envoie des faire part, & d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

A. (Antoine) de Metz-Noblat

**327**

Malihoux 6 Mai 1876

Mon cher Joseph

Je réponds à ta bonne lettre reçue hier , pour te recommander de te vêtir assez chaudement pour ne plus avoir froid ce à quoi il faut absolument arriver . S'il le faut demande à aller à l'infirmierie pour étudier et à suivre quand même les leçons . A l'infirmierie tu aurais sans doute du feu et ce ne serait pas de trop pour fondre un rhume par le temps que nous avons. Continue à mettre deux chemises et aussi ton pardessus en surplus de ton petit paletot enfin fais ce qu'il faut pour tâcher de te débarrasser au plus-tôt de ce rhume. Je compte que tu m'écriras encore sous peu à ce sujet et que tu pourras en toute vérité me dire qu'il est partant sinon parti ce qui vaudrait mieux.

A part cela ta lettre m'a fait grand plaisir et j'espère que la prochaine me rassurant complètement m'en fera plus encore. Ici nous allons tous très bien Dieu merci. Marraine seulement souffre de sa jambe ce dont le vent du nord est sans doute la cause.

J'ai reçu de bonnes nouvelles de Marie qui est rentrée en bonnes conditions et paraît disposée à bien travailler. Bon courage de ton côté. La bonne application est le meilleur remède à l'ennui qui ne peut durer qu'à la condition qu'on le nourrisse et qu'il faut au contraire expulser par tous les moyens.

Mes compliments à MM. Marlaye Niclot Colignon. Tu ne me dis pas si la bière est bonne .

Je t'embrasse de tout coeur pour nous tous ainsi que François

H. Sepulchre

Bonnes nouvelles de Sclayn par Léontine arrivée hier gaillardement par Modave et qui restera quelques jours à Havelange avec nous à la grande satisfaction d'Albert. Il est redevenu tout-à-fait raisonnable depuis votre départ.

**328/1**

Rothe-Erde le 7 Mai 1876

Mon cher Monsieur Henri

Nous avons été très agréablement surpris et surtout très heureux en apprenant par votre lettre du 5 C<sup>t</sup> que vous et votre petite famille étiez en parfaite santé. Il y a bien longtemps que Thérèse me gronde et avec raison parce que je ne vous écrivais pas. Bien souvent, nous parlons encore de notre séjour à Nancy et surtout de nos si bon dimanches passés à Quercigny. C'est pour nous et pour ma femme surtout une époque de notre vie dont nous avons conservé le plus vif souvenir !! Ne pourrait-il pas se faire que vos affaires ou toute autre raison puissent vous amener un jour à Aix et que nous puissions vous posséder au moins un jour ? Il y a si longtemps que nous ne vous avons plus vu ! Il me semblait que dans le temps vous ou Victor Lange veniez quelquefois à Stolberg et au delà pour la vente des terres réfractaires ? Cela ne se fait-il plus ? Dans ce cas vous pourriez vous arrêter à Aix et je vous conduirai de Rothe- Erde à Stolberg qui n'est qu'à 7 Kilomètres de chez nous. Nous serions bien heureux si vous faisiez cela ! Vous reverriez Maurice bien grandi depuis Nancy, mais malheureusement toujours faible de constitution, mangeant peu, digérant difficilement, ayant toujours le corps échauffé et constipé par suite sans vivacité , sans énergie, sans goût au travail et ayant toujours l'air endormi, pâle et l'air souffrant.

Si vous pouviez me donner un bon conseil à ce sujet, je vous serais bien reconnaissant !

Berthe est tout l'opposé. Il y a un an elle était condamnée du médecin qui la traitait comme phtisique et elle en était en réalité, mais la cause en restait ignorée. Lorsque heureusement notre ser-

vante sur les conseils et les instances d'une femme d'ouvrage qui venait ici, et que ma femme ne voulait pas croire, notre servante dis-je lui donne un remède pour les vers intestinaux. Au bout de 4 jours Berthe avait fait 19 grands vers formant une longueur totale de 4 à 5 mètres et de 5 m/m de diamètre. Immédiatement après elle a commencé à reprendre vie et elle est maintenant colossale comme disent les allemands. Claire se porte aussi très bien et fera concurrence à Berthe si elle continue sur ce pied.

Thérèse et moi n'avons pas non plus à nous plaindre. Si seulement Maurice voulait reprendre le dessus !

Quant aux affaires je ne vous en parlerai pas; vous savez comment cela va, très mal ! et chaque jour plus mal sans espoir encore de reprise. Ce n'est pas que la besogne manque beaucoup, mais les prix sont fabuleusement bas. Les usines allemandes se font entre elles une concurrence acharnée et ruineuse pour tous.

Hier je suis allé voir M<sup>er</sup> Ferbuk et voici le résultat de mon entrevue avec lui .

Mais avant il *est* bon que vous sachiez que M<sup>er</sup> et M<sup>me</sup> Ferbuk sont belges l'un de Verviers l'autre de Liège. Gens honnêtes parfaitement et avantageusement connus dans la contrée qu'ils habitent depuis 30 ans. Vous pouvez traiter avec lui en toute confiance et accepter sa garantie de 5 ans sans crainte. Néanmoins j'ai discuté la question de paiement et il consent à être payé comme suit: moitié après complet achèvement de la cheminée, moitié six mois après . Voici en outre les réponses aux différentes questions posées dans votre lettre :

1°- le prix de 675 frs. ne comprend que le coût des briques sur wagon à Rothe-Erde et la main-d'oeuvre nécessaire à la construction d'une partie de cheminée de 15 mètres de hauteur 0.900 de diamètre; je dis une partie de cheminée, parce que le soubassement que vous ferez aussi haut que vous voudrez est en dehors de ce prix et doit être fait par vous, toutefois d'après un croquis que M<sup>er</sup> Ferbuk vous remettra et que vous devrez suivre puisque cela sert de base à sa cheminée . Il ne peut pas entreprendre la maçonnerie du soubassement et de votre chaudière parce qu'il n'enverra chez vous pour la cheminée qu'un maçon et qu'un manoeuvre, qui ne sont habitués qu'à ce genre de travail. Vous n'aurez en fait d'échafaudage à fournir que des morceaux de fer que le maçon place de distance en distance pour servir d'échelons.

Avec cela vous avez en outre le mortier à fournir ainsi que le ciment pour recrépir les joints. Du jour où le socle serait fini, si les briques sont chez vous, il peut finir la cheminée en 15 jours. Il a chez lui des briques faites d'avance qu'il peut employer pour votre cheminée et qu'il peut vous envoyer de suite. Voilà je crois à peu près tout !

Dans le post scriptum de votre lettre adressée à Ferbuk et que j'ai gardée vous dites:

« veuillez me dire si dans les ferrailles dont vous me parlez est compris un registre pour fermeture par le haut. »

Vous paraissez avoir compris que pour le prix de 675 frs., il vous livre les ferrailles. Mais j'ai lu la lettre qu'il a adressée à M<sup>er</sup> François, et il n'est pas du tout question de cela, et les ferrailles dont il est fait mention dans cette lettre ce sont les échelons en fer dont le maçon aura besoin et que vous aurez à fournir. De même que le soubassement , la fondation n'est pas non plus comprise dans le prix susdit. C'est une question à part et que vous devez également faire vous-même.

Dans le cas où je n'aurais pas été assez clair ou assez explicite ou s'il vous manque d'autres renseignements, soyez bien convaincu que c'est un grand plaisir pour moi de rester entièrement à votre disposition aussi bien pour ceci que pour toute autre chose.

Veuillez embrasser vos enfants pour Thérèse et pour moi comme nous vous embrassons également c'est-à-dire de tout coeur. Bien des amitiés à Madame Pâquet. Mille et mille choses bien affectueuses de notre part à M<sup>er</sup> et M<sup>me</sup> François à tout leurs enfants et à la chère Soeur du couvent de Sclayn.

Au revoir , mon cher Henri, j'espère que nous aurons encore bientôt de vos nouvelles.

L. Magery

A Rothe-Erde près Aix-la-Chapelle

**328/2**

*Corres. de Metz*

Nancy, 19 mai 1876

Monsieur,

J'ai passé quelques heures hier à Quercigny. En partant je regrettais vivement de n'avoir pas reçu plus tôt votre lettre pour convoquer Claude. En arrivant, j'ai heureusement aperçu mon homme sur le toit, en train de faire le remaniement de la toiture en question. D'après les mesures, deux mille tuiles suffiront, & François doit les aller chercher. Quant à la chambre des marcaires, j'aurais voulu ne pas réparer ce bâtiment. Puisque le crépi en a été refait, cela lui assure un supplément de durée, & j'ai donné ordre de refaire le plancher, mais sans briques.

Je puis répondre, Monsieur, à la question primes. Le comice donnera les primes cette année au canton de l'est. Les demandes doivent être faites avant le 25 juin je crois. Je désire bien vivement avec vous que Gésa soit primé & s'il faut une signature pour l'année de service qu'il a faite pour mon père, je la tiens à disposition. Si Dognou peut être primé par dessus le marché, je serais bien aise de lui valoir cet avantage, malgré ses défauts & les interruptions de ses services. La Société d'agrément enverra prochainement le programme & vous le recevrez à ce titre.

J'ai été délibérer hier à Lanfroicourt avec le conseil & les plus imposés. Mr Gérardin n'y était malheureusement pas. J'ai réussi à faire réduire de 11 à 9 les centimes additionnels destinés au garde champêtre, la location de la chasse faisant la différence. J'ai signalé la ressource communale dont il n'a pas été tiré parti & prouvé par les anciens budgets que les boues, les places de vente à la fête, les herbes des chemins avaient figurés aux recettes faites, & témoigné l'intention de refuser tout centime l'an prochain qu'il n'en était pas tiré parti d'ici là.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

A. (Antoine) de Metz-Noblat

Je n'ai que de bonnes nouvelles à vous donner de Madame de Metz & de l'enfant;

**329**

*Datée par le cachet de la poste de Havelange*

27 Mai 1876

Mon cher Monsieur

Je me recommande à votre visite à l'occasion. Votre empressement ne m'a pas empêché de travailler pour la candidature de M<sup>er</sup> Votre frère, c'était un champion pour la bonne cause, aussi les compagnons l'ont compris nos quatre candidats ont eu la majorité à notre bureau. C'est un beau résultat pour M<sup>er</sup> Votre frère.

M<sup>er</sup> Monjoie va dit-on le présenter pour les membres, il n'est pas à souhaiter qu'il réussisse, mais s'il était nommé il faut recommencer la lutte, et travailler pour Andenne surtout.

La question du dîner des électeurs a été un peu tardive à être connue, cependant je crois qu'ils ont tous été contents. Je n'ai reçu la lettre du comité, qu'en rentrant chez moi, malgré qu'elle avait été écrite le 20.

Salut et amitié, quand je passerai encore à Malihoux, je me donnerai le plaisir d'aller vous saluer.

Votre tout dévoué

Fr. Beguin

curé d'Evelette

330

Malihoux 30 Mai 1876

Mon cher Joseph

Les bonnes nouvelles que m'a apportées ta dernière lettre m'ont fait le plus grand plaisir et j'espère bien que grâce au retour d'une température plus douce ton rhume est maintenant complètement oublié. Dieu merci nous sommes également en bonne santé et il est de même de toute la famille car j'ai vu hier à Solières ( à l'anniversaire de l'oncle Constant ) les oncles Joseph François Zaza et Victor. L'oncle Louis et tante Anaïs ont du repartir hier pour Maxéville . Maman de Solières et tante Lambertine vont également très bien et la 1<sup>ère</sup> se dispose à partir avec moi pour Quercigny vers le milieu du mois. Albert sera du voyage et il s'en réjouit beaucoup.

Aujourd'huy il est bien heureux d'avoir Paul et Augustin pour compagnons de jeux. Ils sont en ce moment même à Malihoux avec tante Victoire que j'ai ramenée hier de Solières et qui va passer quelques jours avec nous.

J'ai pensé mon cher Joseph, que je te dirais une réflexion que j'ai faite au sujet de la lenteur de ton travail. Peut-être me suis-je trompé mais je me suis figuré que lorsque tu rencontrais une difficulté tu restais à piocher là dessus très longtemps pour tacher de la vaincre , que pendant cette lutte et ce travail le temps s'écoulait et que tu ne parvenais plus ensuite a achever tes devoirs ou que tu ne les terminais qu'incomplètement et à la galope. Sans doute il faut réfléchir quand on rencontre une difficulté , mais quand on ne trouve pas immédiatement la solution après une réflexion suffisante, on peut sauter provisoirement la difficulté , achever le restant du devoir , se réservant de revenir ensuite retrouver ce point où on a trouvé de la résistance et en bien terminer si possible . Je sais bien qu'on ne peut agir ainsi dans tous les cas, mais dans un thème ou une version cela peut se faire comme aussi en présence d'un cas grammatical. Cette méthode n'est pas mauvaise, car elle permet de gagner du temps et on se remet sans précipitation à l'étude du point difficile lorsque le devoir est terminé. Enfin n'oublie jamais d'adresser une petite prière jaculatoire aussi courte que tu le veux au S<sup>t</sup> Esprit en commençant tes devoirs et ton travail. Reconnaître humblement notre faiblesse , notre incapacité en demandant à l'auteur de toute science aide et secours ne peut manquer de nous procurer des grâces très précieuses. En tout état de cause il ne faut ni se rebuter ni se décourager et on a fait assez quand on a fait avec bonne volonté ce qu'on peut . Seulement il est bon que tu te donnes de temps en temps un petit coup de fouet pour te réveiller, car il faut se traiter comme on se connaît.

Tout ce que je viens de te dire mon cher Joseph ne m'empêche pas de t'aimer très bien tel que tu es, mais non sans souhaiter que tu prennes un peu sur toi-même chaque jour pour devenir tout à fait leste et alerte .

Sur ce je t'embrasse de coeur ainsi que François pour nous tous.

H. Sepulchre

As-tu reçu tes plumes?

331

Ampsins le 12 Juillet 1876

Mon bien cher Henri,

J'avais écrit à votre frère François pour lui demander s'il n'irait pas à Nancy la semaine prochaine et que je pourrais peut-être partir avec lui. Victoire m'a répondu qu'il est en Norvège, c'est pourquoi je m'adresse aujourd'hui à vous pour vous faire la même question. Je ne suis pas sûr que je pourrai partir, c'est pour le motif qu'au moment où je vous écris ces lignes, je suis bien chagrin. Mardi dernier, j'ai eu à dîner à 5 heures après la séance au moins dix conseillers pour ....., au nombre desquels se trouvaient le Comte de Cunchy et M<sup>er</sup> Pierlat de Dinant. Nous étions convenus avec ce dernier que nous partirions le 24 courant pour Contrexéville, mais le jour-même où ces Messieurs sont venus chez moi, je me suis fait une plaie à la jambe gauche, ma mauvaise jambe qui m'a fait souffrir depuis six mois, cependant j'étais assez bien guéri pour pouvoir entreprendre ce voyage. Dans le moment où je me suis fait cette plaie, je n'ai rien senti, à cause sans doute que j'étais trop préoccupé et un peu exalté, mais quelle était ma surprise en voyant le lendemain ma plaie qui me faisait souffrir ! Le médecin ne pense pas que j'oserais entreprendre ce long et pénible voyage. S'il en est ainsi, j'en serai d'autant plus triste que j'ai fait rendez-vous à Contrexéville avec M<sup>er</sup> Héroquer (ou Vérogner) du département d'Yonne et parent du Père Lacondaire. J'ai dû lui écrire avec le coeur gros de larmes de ne pas compter sur moi. J'ai la jambe sur le coussin, me faire va bien (????), si d'ici à 8 jours elle était guérie, je pourrais partir avec vous, si vous y alliez à Nancy, ou bien seul. Soyez assez bon pour me dire si vous irez bientôt dans ce pays-là, et comment vous irez, quel convoi il faut prendre pour pouvoir arriver le même jour à Nancy. Mandez-moi aussi si de Nancy il y a maintenant un chemin de fer qui va directement à ..... dans les Vosges. Enfin donnez S.V.P. tous les renseignements qui peuvent m'être utiles. Si ma jambe me le permet, j'irai loger à Nancy en passant, donnez-moi l'adresse de M<sup>er</sup> Victor ou de M<sup>er</sup> Louis, peu importe lequel. Si je pars, elle me servira, si je ne le puis, elle me servira peut-être plus tard.

J'ai aussi une pauvre ....., mon cher Henri, oh! Quelle misère que la vieillesse! A mon âge, on est exposé à bien des inconvénients auxquels on ne s'attend pas. On ne peut plus répondre d'un seul jour de bonne santé.

Et vous et votre famille, comment allez-vous ? Agréez pour elle et pour vous sans oublier Madame Pâquet l'expression de tous mes meilleurs sentiments.

J.J. Warzée  
curé

332

Champion le 31 Juillet 1876

Mon cher Henri,

Je viens de recevoir votre carte-correspondance. Merci, mille fois de votre attention si bonne pour moi; elle m'a fait plaisir et elle m'a bouleversé encore une fois, car je suis bien triste de ne pouvoir profiter d'une si belle occasion pour aller à Nancy avec vous.

Je suis toujours sur mon grabat et impossible de penser à vouloir quitter ma chambre. Il faut que je vous dise quelle surprise a eu hier mon bon ami M<sup>er</sup> Jamar directeur au ministère de l'intérieur: je lui faisais écrire presque tous les jours pour l'informer à quoi j'en étais avec ma santé. Il croyait que j'exagérais mon mal pour l'engager à venir me voir et en conséquence, il faisait un peu la

sourde oreille; mais avant hier je lui envoie une lettre de M<sup>er</sup> Marique par laquelle il me recommandait la prudence et je ne sais tout quoi. Alors il a pris la chose au sérieux . Il est venu hier à Champion avec son fils. Arrivé à la barrière, il voit toutes les fenêtres fermées; il pense donc que je suis mort. Il n'est entré qu'en tremblant: quelle fut sa joie lorsqu'on lui dit que j'étais dans ma chambre encore en vie.

Si vous aviez vu cette figure contrefaite et en même temps au comble de la joie, vous auriez été touché comme moi. Aussi avait-il une prune pour retourner! Oui, cher Henri, je suis plus triste que je ne saurais l'exprimer de ne pouvoir faire ce voyage avec vous. J'en suis d'autant plus triste que j'aurais surpris agréablement mes amis qui sont arrivés à Contrexéville m'y attendant d'un jour à l'autre.

Ils m'ont écrit que tout est remplis et que j'aurais peine à trouver une chambre. Mais à l'avance je savais comment je devais m'y prendre pour être bien logé: si j'y étais allé, ils auraient pu dire encore que c'était une tournure digne du curé de Champion. Ils en auraient ri beaucoup.

Ce qui me contrarie le plus ici, c'est que je ne puis pas aller voir à l'église ce qu'y font les ouvriers; les ouvrages avancent et vous serez agréablement surpris de voir l'église.

Je vous serre la main en tout ordre et vous souhaite un bon voyage et une bonne moisson à Quercigny.

J. J. Wrazée  
curé

**333**

Malihoux 29 Août 1876

Mon cher Joseph

Je suis extrêmement charmé de recevoir de tes nouvelles et de savoir que vous faites bon et agréable voyage, tout en regrettant que tu te sois mis en route sans rien dire avec des bottes qui n'ont pu te porter plus loin que Dinant.

Ta lettre en effet à l'air de crier misère et je ne sais pas trop comment te faire parvenir de l'argent . Je vais cependant essayer de te remettre 40 Frs.

Nous allons tous très bien et vous embrassons de coeur au galop, car il faut que mon envoi soit fait ce soir pour être demain à Laroche ou après demain matin.

H. Sepulchre

N'oubliez pas qu'il faut rentrer samedi pour être ici pour l'anniversaire de ta chère maman. Au cas de difficultés à la poste je joins un morceau de ta lettre pour que tu puisses montrer que c'est bien à toi que ma lettre et l'argent sont destinés. Je suppose que la pluie de ce matin vous aura donné du retard

**334**

Malihoux 31 Août 1876

Mon cher Joseph

Je reçois à l'instant ta bonne et longue lettre qui n'est nullement de nature à me faire de la peine comme tu sembles le croire. Tu fais avec moi en effet une revue rétrospective dans laquelle tu montres du jugement et les faits tels que tu me les racontes, m'apparaissent comme vrais de tous



points. Il faut que nos rapports soient empreints d'une parfaite sincérité et comme ce me paraît être le cas pour ta lettre je ne songe nullement à me plaindre ni m'attrister encore que les résultats ne soient peut-être pas tels que nous les souhaiterions l'un et l'autre.

Du moment où tu as travaillé avec aussi bonne volonté que possible tu as fait ton devoir et j'ai bon espoir que le bon Dieu aidant, le reste se fera et que les choses iront probablement mieux que tu ne parais le croire. Attendons donc les résultats avec patience et confiance. C'est ce qu'il y a de mieux à faire pour le moment.

J'attends tout-à-l'heure ton oncle François tante Victoire ainsi que marraine et Albert qui sont restés à Sclayn depuis quinze jours

Tous viennent et reviennent pour la messe anniversaire de ton cher parrain demain.

Je compte partir mercredi ou jeudi pour Quercigny. Les vacances de Marie commencent le 8. La moisson est déjà en train et en restant à la ferme jusqu'au milieu du mois ou un peu au delà j'en verrai la plus grande partie.

Porte-toi bien mon cher Joseph. Profite au mieux du temps qui te reste et qui n'est plus long ce dont je me réjouis autant que toi. Je vous embrasse de tout coeur toi et le Grand François.

H. Sepulchre

**335**

*Carte de correspondance adressée à:*

07/09/1876

Joseph Sepulchre Forges de Sous-le-Bois près Maubeuge Nord ( France)

Tu reviendras peut-être samedi avec l'un des oncles, car je suppose qu'au moins l'un d'eux viendra au service de M. D..... à Angleur. Dans ce cas je t'engage à descendre à Sclaigneaux d'où tu reviendras en voiture à Havelange car tante Victoire est restée ici et ton oncle compte y revenir samedi soir ou dimanche matin.

Mille embrassements à mon cher parrain à Zaza à la grand maman et à tous sans t'oublier

H. Sepulchre

7 / 9 - 76

**336**

*Carte de correspondance adressée à Joseph Sepulchre (son fils puisque dans la lettre il termine en parlant de Joseph son oncle) Maubeuge ( France)*

Liège 9 7<sup>bre</sup> 1876

Il faut que tu partes lundi au train de sept heures du matin pour venir me rejoindre chez Ramlot en passant par Solières, car j'ai promis que nous partirions ensemble mardi matin pour Denée. Embrasse tout le monde pour moi. Je viens de dîner avec tes oncles Joseph, François et Félix

H. Sepulchre

Liège 9 7<sup>bre</sup> 1876

**337**

06/10/1876

Ministère de l'intérieur

Permis de chasse valable pour un an

Département de Meurthe et Moselle

Registre n° 1.008

Signalement Agé de 43 ans, taille d'un mètre 69 centimètres, cheveux bruns, front haut, sourcils longs, yeux gris, nez moyen, bouche moyenne, barbe grisonnante, menton fendu, visage ..., teint mat.

République française, permis de chasse valable pour un an.

Au nom du peuple français, Nous, Préfet du département de Meurthe et Moselle, autorisons M. Sépulchre Henri, fermier, natif de ....., demeurant à Quercigny (écart de Bouxières aux Chênes) à chasser dans les temps et lieux où il en a le droit, conformément à la Loi du 3 mai 1844.

Le porteur devra justifier du présent Permis de Chasse à toute réquisition des autorités et Agents désignés par la loi.

Fait à Nancy, le Six Octobre mil huit cent soixante seize.

Le Préfet

Le conseiller de Préfecture délégué

Boidin

**338**

Quercigny 21 8<sup>bre</sup> 1876

Mon cher Joseph

Ta bonne lettre m'a fait le plus grand plaisir et cela ne pouvait manquer puisqu'elle renfermait de si bonnes nouvelles. Comme je suis encore ici pour quelques jours et que je ne rentrerai guère que vers la Toussaint tu voudras bien ne pas t'impatienter de ne pas me voir arriver à Dinant plus-tôt.

Le bon moyen de s'acclimater vite dans une nouvelle position est comme tu le dis, mon cher Joseph de se mettre activement et résolument au travail et je ne doute pas que tu ne sois persuadé que c'est absolument nécessaire.

Rien de neuf ici nous avançons rapidement dans nos semailles. Nous avons eu la plus belle arrière saison qui se puisse imaginer, mais depuis deux jours le temps est beaucoup plus frais et annonce que l'hiver approche.

A bientôt, mon cher Joseph. Je t'embrasse et te bénis de tout coeur

H. Sepulchre

Sur le dos de cette lettre :

Nous avons reçu ta lettre avec grand plaisir mon cher Joseph et suivant ton désir je l'ai trouvée à Solières.

Rien de nouveau ici , nous nous portons tous bien y compris Albert et Marie.

Présente à l'avance mes respects à Monsieur le Principal et reçois cher Joseph mon salut bien affectueux

François Sepulchre

**339**

Havelange 31 8 <sup>bre</sup> 1876

Mon cher Joseph

Comme je te l'ai écrit je suis revenu par les bords du Rhin depuis Strasbourg jusqu'à Cologne et ne suis rentré à Sclayn qu'avant hier dimanche matin. Je m'étais proposé d'aller hier à Dinant , mais Xavier nous a apporté la nouvelle de la mort de Celincé Pinard et j'ai bien dû ajourner le voyage de Dinant pour me trouver ici pour l'enterrement. J'ai trouvé tout les nôtres en parfaite santé à Sclayn , à Solières et ici. Je n'ai pas encore vu marraine ni tante Lucie mais je sais qu'elles vont très bien toutes les deux et il en est de même de Lili qui nous attendait à Malihoux.

Comme je me propose d'aller te voir le plus-tôt possible , mais poutant pas avant dimanche je suppose , tu voudras bien me dire quels sont les jours et heures pour les visites-sorties etc.

Je n'ai pas le temps , mon cher Joseph de t'écrire plus longuement aujourd'huy. J'achève ma lettre après-midi après avoir vu maman en allant à l'enterrement où il y avait foule.

A bientôt j'espère de tes nouvelles et en attendant mon cher Joseph, je t'embrasse de tout coeur pour nous tous.

H. Sepulchre

**340**

*Cachet de la poste de Dinant du 11/11/1876 et il écrit le vendredi donc le 10/11/1876 (Carte correspondance adressée à: Joseph Sepulchre au collège de Bellevue Dinant )*

10 Novembre 1876

J'expédie à l'instant ton bodet par la malle jusqu'à Dinant de sorte que tu pourras le faire réclamer demain samedi. J'ai fait bon voyage dimanche . Nous allons tous très bien et t'embrassons de tout coeur.

H. Sepulchre

**341**

Malihoux 12 X <sup>bre</sup> 1876

Mon cher Joseph

Ta bonne lettre d'avant-hier m'a fait comme d'habitude le plus grand plaisir ainsi qu'à Marie et aux enfants. Pendant que j'étais hier à Pailhe à l'enterrement du vieux Delvosal de St Fontaine, Marie t'a expédié un paquet de chemises et je crains bien que ce ne soit un envoi inutile car il me semble que tu as dit qu'il en avait de trop courtes restées à Sclayn et c'est précisément un paquet renvoyé par ta tante Victoire que Marie t'a ainsi expédié au galop. Je t'en préviens pour que tu ne déballes qu'à bon escient.

C'est de ton propre mouvement, mon cher Joseph que tu as pris puis quitté les leçons particulières d'allemand et je t'avoue que je crains que tu n'aies agi d'une façon un peu inconsidérée. Mieux eut valu ne pas commencer en tout cas pour ne pas continuer. Comme je n'ai pas pensé à en parler à M. Le Principal, je voudrais que tu lui demandes un petit conseil à ce sujet en t'exprimant bien franchement avec lui. A ton retour à Noël tu me raconteras ce qu'il aura dit et nous déciderons ensemble de ce qu'il y aura de mieux à faire. Si M. Le Principal préfère m'écrire son avis, il est bien entendu qu'il faut le laisser faire comme il le préférera.

Quand à l'avis que tu me demandes au sujet d'une invitation possible de Huskin tu savais la réponse d'avance si tu y avais un peu réfléchi. Tu sais en effet qu'en règle très générale je ne suis pas partisan des visites entre condisciples pendant les vacances. Réponds donc le cas échéant ce que je viens de dire en ajoutant que les vacances étant courtes et la famille nombreuse il ne pourra guère être question pour toi de faire de visites à personne.

A bientôt, mon cher Joseph. Je n'ai pas le temps de t'écrire bien longuement et t'embrasse de tout coeur pour nous tous

H. Sepulchre

Marraine va très bien ainsi que l'excellent oncle de Pailhe

342

Maxéville le 16 X<sup>bre</sup> 1876

Mon cher Henri,

Note est prise de verser le 20<sup>et</sup> 3315 frs. 65 chez M. Adrien Burtin, 1357 frs. 51 le 1<sup>er</sup> Janvier chez Lenglet au crédit de M. A. De Metz.

Je n'ai encore reçu de Savy que 4000 frs. à valoir sur les 7096 frs. qu'il doit me verser d'après ce qu'il m'a écrit. Il t'annonçait le paiement des 2 ans, à moi du 5 au 10 et le 10 il est venu me verser 4000 frs. en annonçant qu'il verserait le reste dans le courant de la semaine et nous sommes le samedi. Je lui écrirai de nouveau pour avoir le reste pour payer Adrien.

Point n'est besoin que tu fasses le moindre virement à Huy et d'autant moins que, comme tu le dis, c'est à moi à en faire un; Zaza s'est chargé de régler cette affaire avec vous. Seulement il me paraît que le virement devrait se faire avec effet rétroactif c'est-à-dire valeur au 1<sup>er</sup> Janvier par exemple.

François n'était-il pas aussi à Maubeuge pour la St<sup>e</sup> Barbe. Joseph comptait l'avoir avec lui à Paris.

Nous allons très très bien ici, parents et enfants dont nous ne nous lassons pas d'admirer les progrès.

*Sur la même lettre mais continuée le surlendemain*

Lundi 18 X<sup>bre</sup> 1876

Interrompu samedi j'achève seulement ma lettre aujourd'hui. J'ai écrit à Savy.

Nous sommes allés hier, Louis, Richard et moi, faire une petite partie de chasse à Quercigny où tout allait bien nous a dit Wilmet. Obligés d'assister à une messe par le curé recommandée par le cercle nous ne sommes arrivés qu'à 11 heures mais nous avons déjeuné de suite et nous avons pu chasser de midi à 4 heures.

Rien dans les colzas mais 4 lièvres pas moins dans le chaume d'avoine à l'angle de la noue entre celle-ci et la route. Tous sont malheureusement partis hors de portée bien que nous n'eussions pas de chien. Mais nous en avons retrouvés un 5<sup>ème</sup> dans la pièce aux chênes et le malheureux, blessé dans le premier coup culbuté encore par moi, n'est définitivement resté sur le carreau qu'au 7<sup>ème</sup> coup de fusil tiré par Richard qui avait rechargé après que nous avons tous les trois en moins de temps qu'il ne faut quasi pour te l'écrire lâché nos deux coups. La fusillade a été tellement vive qu'un passant est accouru de la route jusqu'aux chênes pour voir quel drame épouvantable se passait sur l'autre versant!

Après cela nous avons vraiment fouillé la noue, le versant de chaume qui sépare du bois de Bey, les autres prés et la haie de la Caudale. Plus rien que deux merles qui se sont moqués de nos fusils. Voilà nos prouesses de qui de longue mémoire (???...).

Nous commençons aujourd'hui à charger le fourneau que nous allons allumer après Noël.

Rien d'autre de bien intéressant à te mander.

Nous t'embrassons de tout coeur, toi, Marie et les tiens.

Victor

343

Malihoux 20 X<sup>bre</sup> 1876

Mon cher Joseph

En prenant le train de 1 h. samedi, tu devrais pour descendre à Sclayn attendre à Namur 2h.1/2 pour prendre le train de 4h. 20. Comme il est probable que nous irons samedi loger à Solières, le plus simple est que tu y viennes également et que arrivé à Namur tu prendes l'expresse pour Huy. Cependant comme il y a sans doute un train partant de Dinant vers 3h. après-midi si tu préfères aller à Sclayn à cause de ton petit bagage tu prendrais seulement ce train de façon à arriver directement à Sclaigneaux à 5h. car je préfère que tu restes 2h. de plus à Bellevue que de passer ces 2h. à Namur où tu n'as que faire. Si tu te décides pour Sclayn tu peux je crois demander un billet direct de Dinant pour Sclaigneaux et dans ce cas tu m'en préviendras par carte postale. Sinon je compterai te trouver à Solières où tu seras avant nous puisque tu seras déjà à Huy à 2h. 1/2. Tu pourrais mettre tes vêtements de tous les jours avec ce que tu as de linge sale et ce qu'il te faut de linge propre dans ton boudet et l'expédier directement à Havelange par la malle-poste et mettre ton costume neuf et ton pardessus pour les fêtes de Noël. De cette façon il te suffirait de prendre avec toi une chemise et un ou deux cols pour les fêtes de Noël. J'avait dit à Marie de t'envoyer le petit sac mais elle l'a oublié.

Rien de neuf ici. Nous allons tous très bien et t'embrassons de coeur en attendant de le faire bientôt autrement.

H. Sepulchre

**344/1**

Malihoux 22 X<sup>bre</sup> 1876

Pour ta gouverne, mon cher Joseph, j'irai demain loger à Sclayn pour revenir à Solières probablement dimanche soir. Il serait donc préférable que tu viennes aussi demain soir directement à Sclayn.

Je suppose qu'il y a un train partant de Dinant vers 3 h. pour correspondre à Namur avec le train de 4h.20 et comme je te l'ai dit, ce serait pour toi ce qu'il y aurait de mieux .

Je t'embrasse de coeur au galop

H. Sepulchre

**344/2**

*Corres. De Metz (papier à en-tête de deux "M" croisés)*

Mustapha près Alger 13 février 1877

Monsieur,

Je suis certes fort disposé à me concerter avec vous pour remédier, autant que faire se pourra, aux inconvénients sur lesquels vous appelez mon attention par votre honorée lettre du 5 février. Bien que vous soyez, en toute évidence, beaucoup mieux que moi en position de les apprécier, je ne suis point sans m'en être rendu compte de mon côté.

J'incline cependant à croire qu'il se sera passé à mon insu, & probablement au vôtre, quelque fait grave qui ne vous aura été révélé que dernièrement par François, & il m'est permis, Monsieur, de regretter de n'en avoir pas été informé, comme aussi de n'avoir pas connu plus tôt toute votre appréciation à ce sujet.

Les mesures, nécessairement de quelque importance, que j'aurais pu prendre sur place, l'autonne dernier, de concert avec vous, pour réformer ce que l'organisation actuelle a de vicieux, il me paraît être tard pour les mettre à exécution d'ici à la saison d'été, & ce n'est pas à distance ni par correspondance que je puis m'en occuper bien sérieusement.

Je compte être de retour à Nancy fin avril, ou au plus tard dans les premiers jours de mai, & si vous le voulez bien, nous pourrons à cette époque aviser au mieux de nos convenances respectives.

Si avant mon retour vous avez l'occasion de venir en famille à Quercigny, je mets de nouveau à votre disposition les chambres dont vous pouvez avoir besoin, & notamment la chambre bleue à côté de la chapelle, le cabinet d'angle qui en dépend, & si elle vous est nécessaire, la chambre aux deux fenêtres, en vous priant seulement de vouloir bien faire enlever & déposer dans les autres pièces les vêtements, les couchettes d'enfants & autres objets d'un usage personnel qui y sont encore & pourraient vous embarrasser; à moins que vous ne préfériez, en raison des considérations que vous m'indiquez, prendre, au rez-de-chaussée, mon salon & une salle à manger. Quant à l'époque des grandes vacances, qui, si j'ai bonne mémoire, coïncide en Belgique avec le mois de septembre, je pense être à cette époque en mesure de vous renouveler la même offre, devant, selon toutes les probabilités être retenu au dehors par mes devoirs militaires, & ma famille ne devant pas s'installer sans moi à Quercigny.

Je suis fort heureux, Monsieur, d'apprendre que les jeunes récoltes de Quercigny présentent un bon aspect. Je redoutais les effets parfois désastreux d'un hiver sans gelée, & notamment l'invasion des limaces grises, dont nous avons vu des échantillons au mois d'octobre. Espérons une bonne récolte de fourrage qui vous permette de donner à votre bétail des rations plus larges, sinon plus profitables.

En Algérie, on se plaint toujours de la sécheresse. Il m'est impossible de juger le moins du monde le pays au point de vue agricole, ayant vu fort peu de chose. J'espère toutefois rapporter quelques impressions dont je pourrai vous entretenir à mon retour.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

A. (Antoine) de Metz-Noblat

**344/3**

*Corres. Henri Sepulchre (apparemment le brouillon d'une lettre envoyée)*

Havelange, 20 février 1877

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de recevoir votre estimée lettre du 13 courant et suivant la proposition que vous voulez bien me faire je remets volontiers à la première entrevue après l'époque de votre retour le règlement de la question soulevée par ma dernière lettre.

Je tiens seulement à dissiper de suite le soupçon qui s'est glissé dans votre esprit et à vous dire que non seulement aucun fait nouveau ne m'a été révélé récemment mais qu'il n'a pas même été question dans mes conversations avec François de l'objet de ma dernière lettre. Il ignore et doit ignorer la démarche que je me suis permis de faire auprès de vous.

Indépendamment des raisons de convenance plus que suffisantes pour motiver mon silence à son égard je vous avouerai que je ne serais pas sans inquiétude sur l'attitude qu'il prendrait très probablement au cas où il serait mis au courant de nos pourparlers de cette affaire.

Je vous suis très reconnaissant, Monsieur de l'obligeance avec laquelle vous voulez bien de nouveau mettre à ma disposition pour certaines éventualités une partie de vos appartements. Je ne me permettrais en tout cas de profiter de ces offres aimables qu'avec toute la discrétion et les précautions nécessaires.

Je continue, Monsieur, à recevoir de bonnes nouvelles de Quercigny, mais là comme ici, il tombe de l'eau en abondance et très fréquemment depuis un mois. Cela vous surprendra sans doute, puisque vous me dites que l'Algérie au contraire souffre d'une sécheresse persistante.

Vos appréciations sur la culture algérienne m'intéresseront très vivement et je ne doute pas que vous ne rapportiez aussi quelques curieux souvenirs cynégétiques.

Veillez, Monsieur, agréer l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

H Sepulchre

*Ensuite, ajouté en bas de lettre:*

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire j'ai été assuré je me suis décidé à m'expliquer après y avoir longuement réfléchi parce que vous alliez probablement faire de nouvelles dépenses et qu'après y avoir longuement réfléchi ma conviction est longues réflexions j'ai été amené à cette conclusion

que le vice est dans la situation elle-même c'est le système indépendamment de toute question de personne qu'il faut consoler comme impraticable d'une manière quelque peu permanente

345

Malihoux 6 mars 1877

Mon cher Joseph,

Nous ne sommes certainement pas brouillés que je sache et cependant comme tu le dis fort bien, nos communications même épistolaires, sont certainement trop rares et j'en souffre comme toi. Mais à cette saison, je me retranche tout ce qu'il est possible de retrancher en fait de correspondances et malgré cela j'ai encore du mal d'arriver à bien. Mais voilà Parmentier qui après avoir couru deux mois sans relâche pour soigner les rentrées, vient se remettre quelques jours dans ses pantoufles et me débarrasse de sa besogne que j'ajoute d'ordinaire à la mienne en cette saison et une fois que je serai remis au courant, je pourrai sans doute donner un peu plus de temps à nos communes relations.

Marie n'est pas encore non plus un correspondant exact, ni surtout bien prolix et cependant je me le rappelle et elle devrait s'en souvenir avec d'autant plus de raison quand on est éloigné, les moindres détails font plaisir. Samedi elle se proposait de t'écrire, mais elle ne l'a pas fait. Depuis hier elle n'y peut pas penser tellement elle est affairée.

Hier matin une carte postale est venue nous annoncer pour tout à l'heure la visite de Maman de Solières, des oncles Joseph et Victor et des deux Célestines de Maubeuge. De suite Marie se met en route pour Havelange pour faire ses préparatifs, mais ne voilà-t-il pas qu'en rentrant elle trouve Ramlot et sa femme venus pour dîner avec nous.

7 Mars. J'ai du laisser hier ma lettre pour aller attendre au train maman etc. qui sont arrivés à 8h.18 par le 2<sup>e</sup> train venant de Huy. Nous avons passé une bonne journée avec eux. Joseph et les deux Célestines sont repartis à 7h.1/2 du soir. Victor et maman ont logé. Victor est parti loger ce soir pour partir d'ici demain pour Nancy.

Tu me demandais, mon cher Joseph, les heures de trains pour toi revenir. Voici. Si tu pouvais partir de Dinant à 6h.50 du matin tu serais à Ciney à 9h. où tu devrais rester 1h. pour arriver ici à 11h.11. En partant de Dinant à 9h.55 tu serais ici à 2h. presque sans arrêter nulle part. Je suppose que tu feras ainsi. Dis-moi en tout cas à quelle heure tu seras libre et je t'indiquerai alors la méthode la plus simple. Tu ferais peut-être bien aussi de repasser par Sclayn. J'ai reçu une lettre de tante Victoire qui se proposait d'aller te voir dimanche. J'espère qu'elle aura mis son projet à exécution et que sa visite aura remplacé celle que j'ai voulu te faire dimanche pour faire l'essai de notre chemin de fer. A 6h. J'arrivais à la station l'estomac garni d'une petite fricassée au jambon qui me permettait d'attendre midi sans gêne. J'étais un peu surpris de trouver les abords si calmes. Sans sonnerie ni aucun des préludes du départ d'un train, lorsque je vois déboucher M. Chavée sortant de la station tout dépité et qui vient me dire qu'il n'y a pas de train. La veille il y avait eu un éboulement à Statte et le train du matin n'avait pu venir.

J'ai repris avec lui le chemin de Malihoux car aucun autre convoi ne s'arrangeait avec les messes et suis resté au gîte au lieu d'aller passer une bonne journée avec toi. Il va devenir trop tard pour aller te voir avant les vacances de Pâques. Je voudrais que tu demandes la note du tailleur pour que je puisse te donner de l'argent pour le payer.

Pour ton bodet il faudra l'expédier au train station de Havelange, mais le chemin de fer exige qu'il soit entouré d'une ficelle fixée avec de la cire à cacheter afin qu'un individu ayant une clef pour le cadenas ne puisse l'ouvrir sans laisser trace de l'effraction.



Je suis très content d'apprendre que de plus en plus tu prends goût au travail. Cela doit être car la maturité du jugement ne devrait pas manquer de s'augmenter chez toi un peu tous les jours. L'application raisonnée et tenace au travail est beaucoup mieux de ton âge, que le genre d'emplettes que je te voyais faire, non sans quelque peine, la dernière fois que je suis allé te voir. A ton âge on ne doit plus ce me semble manger des bonbons qu'au dessert et encore avec la modération d'un homme posé. Encore moins peut-on s'en payer comme ont le droit de le faire les gamins de moins de 10 ou 11 ans.

En voilà assez d'un coup, mon cher Joseph, et je t'embrasse de tout coeur au galop pour les deux grand'mamans tes frères et soeurs ainsi que pour moi.

H. Sepulchre

**346**

Havelange 17 Mars 1877

Mon cher Joseph

Le départ de Dinant est à 12h.55 et tu peux arriver directement à Ciney pour 3h. après-midi. Tu seras forcé d'y attendre le train de 6h.49 du soir à moins de te mettre gaillardement en route sur tes jambes. Tu auras mal au coeur de longer aussi pédestrement une ligne de chemin de fer sur laquelle tu as hâte de circuler et de n'entendre pas crier Havelange comme tu te l'étais promis. Seulement tu nous arriveras 1h.1/2 plus tôt et encore avant le soir en ayant soin de ne pas t'attarder nulle part. Si tu attends à Ciney le train de 6h.49 tu ne pourras arriver à Malihoux que vers 8h.

Comme je ne sais quel temps il fera ce jour-là je te laisse libre de choisir entre le voyage à pied ou en chemin de fer. Il n'y aurait pas d'avance bien notable pour toi à revenir par Huy et quant à aller à Sclayn, mieux vaudra que tu y ailles seulement pour reprendre Victoire qui n'est libre que le mercredi de la semaine sainte.

Comme le temps me manque et que nous nous verrons bientôt, je finis en t'embrassant de tout coeur pour tous.

H. Sepulchre

**347**

Sclayn le 21 Mars 1877

Mon cher Monsieur Henri,

Vous recevrez sous peu les cinq kilos de tabac que vous m'avez demandés. Je ne connaissais pas le nom du fabricant parce que c'est toujours par l'entremise de ma belle-soeur que le tabac m'est arrivé jusqu'aujourd'hui. Comme elle se trouvait ici hier pour l'anniversaire de ma soeur, elle s'est chargée de vous faire faire l'expédition demandée et m'a donné l'adresse du fabricant comme suit:

François Demeure- Haysé fabricant de tabac grand place à Rebecq- Rognon.  
J'ai fait adresser Station de Havelange contre remboursement.

Veuillez agréer Mon cher M<sup>er</sup> Henri, les meilleurs sentiments de ma dévouée et respectueuse amitié.

J. Deprez

**348**

Malihoux 23 Mai 1877

Mon cher Joseph

J'avais eu le projet d'aller aujourd'hui loger à Denée pour aller demain te voir avec M. Le Curé mais je suis obligé de renoncer à mon projet. Nous sommes en train de déménager la maison de Pailhe et il faut bien achever le plus tôt possible de débarrasser M. Eraerts. J'y vais avec M. Le Doyen pour démonter l'orgue que nous donnons aux soeurs de Sclayn. Lundi tout était en fête et il y avait beaucoup de maisons pavoisées aux couleurs pontificales. Le soir il y aura eu une très belle illumination mais nous n'en avons vu que les préparatifs. En tout cas je crois qu'elle aura fait grand effet. Je suppose que tu nous écriras un de ces jours pour nous raconter les merveilles qu'on n'aura pas manqué de faire à Bellevue dont la situation prête si bien à pareille manifestation. A Sclayn Tante Victoire et deux autres Dames étaient chargées de promener les pensionnaires pour leur faire voir les illuminations . Les bonnes soeurs avaient fait merveille mais elles auront été seules à ne pas s'en faire une idée exacte car leur façade couverte de transparents avec des lampes vénitiennes dans la cour ne pouvait être belle que vue de la route .

Je ne t'écrirai pas plus longuement aujourd'hui mon cher Joseph, car le temps me manque.

J'attends sous peu de tes bonnes nouvelles qui me font toujours le plus grand plaisir et je t'embrasse de tout coeur pour Albert Lili Marie et pour moi.

H. Sepulchre

**349**

Sclayn le 30 Mai 1877

Mon cher Henri

J'ai vainement cherché à voir Victor hier après-midi et aujourd'hui, chaque fois j'ai la chance de le trouver parti.

Ne te semble-t-il pas que l'on ferait bien de forer dans le nouveau puits du four à chaux pour savoir s'il y a de la terre et si un certain épuisement du niveau d'eau ( à déterminer ) en permettrait l'exploitation. Si de cette façon on pouvait se renseigner d'une manière quelque peu nette, cela offrirait ce me semble de l'intérêt . Tu en jugeras.

Les terres que tu as en charge d'écouler actuellement à la St<sup>é</sup> Asturienne sont précisément des liants comme celles qui parviennent de Tahier. J'ai fixé provisoirement le prix à 13 frs. sur wagon à Havelange. M<sup>er</sup> Hauzeur trouvé un peu étonné, a tout pris. Il n'a pas marchandé. Envoie-moi à l'occasion copie des analyses faites à Aulnoye, peut-être les communiquerais-je à M<sup>er</sup> Hauzeur.

Victor t'aura dit que c'était bien les terres du four à chaux que l'on avait reçues à Aulnoye .....  
..... de Tahier j'ai donc lieu de penser qu'elles conviendraient encore. J'ai fait recommander à Joseph qu'il faudrait probablement les façonner en briquettes pour les calciner, mais qu'il y aurait augmentation des frais de main-d'oeuvre les terres étant expédiées sèches.

Si comme je le ..... nous réussissons à la Sté Asturienne avec les terres marbrées, ce sera de l'expéditions de navires entiers, indépendamment de la consommation que cette société pourra en faire à la grande usine à zinc qu'elle possède près de Arras. Il m'a paru que j'étais arrivé là assez à temps et que l'on était pas entièrement satisfait des terres fournies par *Boutez* qui manquent de liants. Tu ferais peut-être bien de communiquer l'analyse d'Armand à M<sup>er</sup> Dorp . Cela pourrait le décider à les payer, les terres extrêmement aluminées ..... que mon entre.... chez ..... pourraient convenir éno..... des creusets à zinc .....

.. faitement des minerais calcinés ou ferrugineux, ces dernières bases attaquant surtout la silice. Cette circonstance me donne beaucoup d'espoir pour l'Asturienne.

Si Parmentier allait à Liège pour tâcher de vendre de la bière dans quelques cafés, il pourrait fournir chez nôtre neveu Remi ceux où l'on en vend beaucoup et pour lesquels on ne demande guère de Bavière. J'ai fait remarquer à Remi que c'était chez ce genre de distraits que nous aurions le plus de chance de réussir et que pour être sûr d'être payés il ne fallait s'adresser qu'à ceux qui ont des forts débits.

Salut fraternel

François

Compliments à Maman, à Charles et à Marie. Il faut attendre une lettre de la Sté Asturienne avant d'expédier. Comme tu .... probablement M<sup>er</sup> Hauzeur le directeur général est veuf de la soeur de M<sup>me</sup> de Renius de Zitoir.

( *Les parties en pointillés sont soit manquantes car le timbre a été découpé soit du texte très mal écrit et de ce fait illisible.* )

**350/1**

Sclayn le 31 Mai 1877

Mon cher Henri

J'ai vu Victor ce matin. M<sup>er</sup> Andris n'a plus écrit et il n'est venu ici aucune nouvelle du fameux voyou de Legrand. Bien que ce dernier ait réussi . Je suppose que tu ne lui feras pas moins comprendre que tu ne pourrais le garder s'il renouvelait pareille opération.

Si tu écrivais à .... pour attirer son attention sur la composition extrêmement favorable des terres de Tahier pour creusets à zinc il ne peut pas lui dire de qui tu tiens l'analyse dont tu lui enverrais copie mais simplement qu'un de tes clients t'envoie ces analyses des terres qui a donné les résultats suivants: ... lesquels t'ont tellement frappés en ce qui concerne l'énorme proportion d'alumine (ce que l'on recherche pour le traitement du minerai ferrugineux et siliceux ou dolomiques ) que tu devais la lui communiquer. Il ne peut s'agir bien entendu de garantir cette composition, ( bien que la terre toujours un peu marbrée conserve le même aspect et le même liant ) mais d'un simple renseignement. Il paraît d'après ce que Victor m'a dit que Corphalie puise sa terre d'alliage à .....14 . Tes parrains donc demandent le même prix et ..... le feu aussi de ce côté.

Victor va demain dans les verreries. Je lui ai recommandé de commencer par Vignies-Zuneuveur directeur gérant M<sup>er</sup> Bernard connaît bien Joseph et Zaza, ils échangeaient des visites lorsqu'il

était simplement directeur de l'établissement français de la même société qui est situé près de Maubeuge.

La présence de l'eau 18 pieds plus haut que dans la prise ouverte ..... un four à chaux, indice que l'on n'est pas dans le même ....(sable) . à moins que le niveau ne soit considérablement remonté. A-t-on essayé d'entraîner les eaux dans le nouveau puits ? D'après ce que Victor m'a dit tu te proposais de faire sonder mais cela serait impossible dans ce sable ..... c'est dommage au moyen d'un petit .... qui ne pourrait coûter cher si l'on avait des pliants c'est-à-dire de gros .... pour la soutenir et un ..... permettrait de voir un .....de passer à côté, mais il ..... qu'il n'y a que du sa.....

Fais pour un mieux dans tout cela c'est des question que t u connais aussi bien que nous.

Si tu écris à Armand tu feras bien de lui demander s'il est bien certain de l'exactitude des analyses qu'il t'a envoyées et bien sûr notamment que l'on n'aie pas cité de la silice pour de l'alumine, la composition indiquée et si intéressant que nous avons grand intérêt à la connaître entièrement. Je m'attend à ce qu'elle surprenne les hommes compétents.

Mille choses affectueusement pour tous

François

Je ..... commence de nouveau à Meuran OU Meudon à Paris. Peut-être feras-tu bien d'aller demander au marché de Meuran un mieux .... (lundi je pense ) au marché de Liège . Le temps du vert ( du fer je suppose ) n'est guère favorable et je crois que la ..... pourrait bien être cette fois plus persistant.

J'ai dit dimanche que je ne croyais pas que tu tiendrais (???) pour avant d'avoir été en France. Joseph a approuvé le rapport que vida d'un fait grâce à Dieu

### 350/2

*Petit mot adressé à: Monsieur Albert Sepulchre étudiant au collège de Havelange. Pas de date mais en supposant qu'il vient d'entrer à l'école, Albert étant né en 1871.*

Mon cher tonton,

Tu m'avais demandé une image et bien comme j'en ai une je te la donne mais à la condition que tu ne te battras plus et que tu sauras bientôt lire mes lettres. Au revoir mon petit minou je t'embrasse bien tendrement sur tes deux bonnes petites joues. Ne manques pas de venir au mois de juin avec Papa.

Victoire

### 351

*Cette lettre n'est pas datée, mais précède certainement celle qui suit avec les conclusions de M<sup>er</sup> Stocquart*

Normalement Juin 1877

Mon cher Henri

M<sup>er</sup> Stocquart a examiné attentivement les 2 nouveaux chevaux ce matin. L'irrégularité de la respiration de l'aîné l'a d'abord inquiété, mais après une course faite jusqu'à la gare il s'est montré plus rassuré et se trouvait plus porté à attribuer le fait à la nourriture peu fortifiante qu'ont eue les

susdits chevaux jusqu'à présent, circonstance qui fait que ceux-ci sont vite essoufflés et en transpiration.

J'ai très bien vu que l'expiration de l'air se fait en 2 temps même au repos avant d'atteler. M<sup>er</sup> Stocquart m'a dit que cette gêne indique souvent que le cheval est ou va devenir poussif ce qui est un vice rédhibitoire.

Il n'a plus qu'un doute assez faible sur la question; il te prie toutefois de demander au vendeur une prolongation d'un mois du terme légal de garantie. Il viendra lundi pour connaître ta réponse et examinera alors les 2 vieux chevaux pour constater leur état actuel et les évaluer.

Salut fraternel ( en hâte )

J. Sepulchre

A part l'observation ci-jointe, Stocquart trouve les 2 chevaux très bons sous tous rapports; je laisse ignorer à tout le monde le prix d'achat que l'on se figure, je crois, plus fort qu'il n'est en réalité.

**352**

Maubeuge le 4 Juin 1877

Monsieur Stoquart , médecin vétérinaire,

M'ayant prié de visiter un cheval appartenant à M<sup>er</sup>Sépulchre; aujourd'hui 4 juin, nous avons examiné ensemble cet animal et, de notre consultation, il résulte ce qui suit.

Il n'existe sur toute l'étendue du membre qu'une ésostose à la face interne du jarret (appelée éparvin ) qui puisse donner l'explication de la boiterie.

D'un côté, la déviation en dehors de tout le membre donne de fortes présomptions pour laisser supposer que l'éparvin seul n'est pas la cause unique de la claudication. Car il résulte des renseignements fournis que cette gêne dans la marche, au départ, daté d'environ 18 mois. Dans ce cas, l'éparvin, dans sa formation, eut marché plus rapidement et par conséquent n'eut pas produit, depuis si longtemps, la boiterie constatée.

Dans cette situation, nous croyons qu'il serait utile de faire subir à ce cheval une médication multiple, c'est-à-dire de mettre le feu sur l'éparvin et d'appliquer sur la hanche un séton à rouelle.

Mais nous ne devons pas cacher que quelle que soit l'issue avantageuse de ce traitement il est plus que probable qu'il n'y aura jamais de cure radicale.

Le Vétérinaire M<sup>aire</sup>  
Foret

Le Médecin Vétérinaire  
Stoquart

Maubeuge le 4 Juin 1877

**353**

*Il a été rajouté au crayon: 1877, probablement par Albert ou Joseph, ou alors par Jean Benoit Sepulchre lors de sa consultation des documents.*

Quercigny 22 Juin au soir

Mon cher Joseph

Je ne sais si Marie aura répondu comme elle avait promis de le faire à la dernière lettre que tu m'as adressée avant mon départ. Elle peut bien l'avoir oubliée, car elle avait promis aussi de m'écrire souvent et depuis bientôt quinze jours je n'ai encore reçu qu'une petite lettre. Il est vrai qu'elle est passablement occupée, car elle fait la boutiquière à Solières pour laisser tante Lambertine se reposer un peu.

Lorsque tu es venu ici au mois d'avril, mon cher Joseph, il y avait de belles apparences de récoltes, mais si tu pouvais les voir aujourd'hui tu serais encore surpris agréablement de voir que la récolte dépasse toutes les espérances.

Les colzas formant par l'entrelacement de leurs tiges et des siliques une sorte de tapis sur lequel on croirait pouvoir marcher tout cela parait ferme et compacte. Ils sont redevenus beaucoup moins haut en apparence qu'au moment de la fleur parce que la partie supérieure des tiges fléchit sous le poids de la graine. On va les couper la semaine prochaine et j'espère qu'ils rendront bien.

Les deux pièces de seigles sont également très belles. Mais couchées par endroits. Quand aux froments ils sont de toute beauté et s'il fallait dire laquelle des pièces est la plus belle et rapportera le plus on serait ma foi un peu embarrassé pour faire son choix. A vrai dire on ne perdrait guère à se tromper car elles se valent à peu près.

Avant-hier j'ai été fort inquiet pour un moment. Un gros orage nous arrivait du S.O. coiffant à la fois les côtes d'Amance et de Bouxières et menaçant par conséquent de nous passer en plein. Fort heureusement il a plissé du côté de Leyr et a passé beaucoup plus sur Armaucourt, Arraye etc. Que sur nous. Néanmoins nous avons attrapé une douche soignée et qui a duré près d'une heure. Mais à Armoncourt c'était bien pis et on a dit que dans certaines maisons il y avait un demi pied d'eau. J'étais inquiet te disais-je de voir arriver cet orage, car une forte pluie avec du vent comme c'est souvent le cas lors des orages, pouvait coucher à plat pour ne plus se relever tous ces beaux froments. Nous avons en effet quelques taches de verse mais en somme c'est peu de chose et nous avons passé à la légère, parce que nous n'avons pas eu le gros de la pluie, et qu'il n'y avait que peu de vent et pas de grêle du tout. Espérons que ce temps orageux qui dure depuis près de 15 jours va bientôt se calmer et que nous continuerons à être épargnés.

Les avoines que tu as aidé herser et rouler sont très belles également et promettent d'être grandes. Cette pluie d'avant-hier les aidera encore beaucoup à se développer. Les féveroles où tu t'amusaiss si mal à conduire les herses Delbruyère sont également assez belles et la pluie va aussi leur profiter beaucoup. Quant aux trèfles, luzernes, ils donnent beaucoup de fourrages. Nous avons déjà plus de 100 voitures de foin de prés et de luzerne rentrées en bonne condition et je ne crois pas que nous soyons à moitié.

Il y a donc grandement lieu, mon cher Joseph de remercier le bon Dieu pour ses dons généreux de la présente année.

Le bétail est toujours en bon état et ta subsistance parait largement assurée. Nous avons eu huit poulains, mais il n'en reste que sept. L'un deux étant mort quelques jours après sa naissance.

Voilà, mon cher Joseph tout ce que je puis t'apprendre de nouveau, car tu sais probablement que tu as deux nouveaux cousins à Maxéville. J'ai été parrain pour ton oncle François du jeune Edouard Charles François Joseph chez l'oncle Louis, et pour mon compte de Marie Joseph Henry Robert chez l'oncle Victor. Tout le monde va bien à Maxéville et ici, Dieu merci et espérant que tu es également bien portant, je t'embrasse de tout coeur.

H. Sepulchre

354

( Datée en fin de lettre )

18 juillet 1877

Mon cher Henri

Il est temps que je t'adresse un petit rapport sur l'état de mes chevaux, en recourant de nouveau à tes lumières, car nous restons démontés. N'ayant rencontré aucune bonne occasion de nous procurer un 3<sup>ème</sup> cheval que je n'achèterais au surplus qu'en cas de non guérison de Bijou.

On a mis le feu à Bijou conformément à tes indications et cela, paraît-il d'une manière énergique.

Pendant le traitement, j'ai fait atteler Coquinot seul à la Victoria pour faire un petit service réduit au strict nécessaire. Mais, il y a une quinzaine de jours, me voilà-t-il pas qu'il s'est mis à boiter à son tour !! et que nous nous sommes trouvé en chômage forcé pendant 2 ou 3 jours! !

Les plaies de Bijou étant presque guéries on a pu heureusement commencer à le ré-atteler seul à son tour pour faire les petites courses indispensables en grande partie au pas d'abord puis peu à peu à un trot modéré. On continue à l'atteler de cette façon mais si ses plaies vont on ne peut mieux et sont en quelque sorte disparues, il conserve son ancienne boiterie à peu près dans les mêmes conditions qu'avant l'application du feu. Rien d'étonnant à cela dans tous les cas puisque cette boiterie ne peut disparaître que peu à peu. Voilà pour Bijou.

Quant à Coquinot, après examen par Stoquart assisté du vétérinaire militaire, on lui a mis des cataplasmes d'une certaine graisse X sur le pied pour faire fondre une sorte de tumeur X dure (comme une noix) existant sous la jointure immédiatement au dessus du sabot. Cette tumeur s'est ramollie peu à peu, si bien que ce matin on a pu à titre d'essai, le faire aller seul à Maubeuge avec la Victoria, ce qu'il a fait assez honorablement c'est-à-dire en ne boitant plus que fort peu.

Est-ce à dire que c'est tout ou à peu près tout ? Il paraît hélas que non et que le petit mal serait guéri seulement en attendant que l'on avise à en guérir un brin plus grand qui pourrait être la cause principale de la boiterie. Depuis que tu as deviné l'existence d'un éparvin invisible chez Bijou on a appris à deviner que Coquinot doit être, à son tour, accablé du même mal. Cette découverte faite en même temps que celle de l'espèce de tumeur sus dite a un lieu pendant l'examen fait en commun ( à Maubeuge ) par les vétérinaires civil et militaire déjà nommés.

Dans la situation de plus en plus boiteuse où nous nous trouvons tu comprends combien ta visite ferait plaisir à mes deux pauvres chevaux sans compter qu'elle nous en ferait à tous bien davantage encore (Le billard en tressaillirait).

Reste à savoir si tu peux accepter cette mission délicate et quel serait le moment le plus opportun pour la remplir, ce dont tu pourras peut-être juger toi-même par ce qui précède. Stoquart a dit au cocher ce matin que si Coquinot continuait à boiter, il devrait bien t'écrire pour aviser etc. etc.

Je prends les devants sans prévenir personne, pensant qu'en tout état de cause ta visite serait bien utile ± prochainement et voulant te réserver la faculté de venir et repartir ou au moins d'arriver incognito si tu préfères.

N'oublie pas qu'en nous procurant ta visite officielle tu nous procurerais encore non seulement ta chère et fraternelle visite officieuse mais aussi, espérons nous celle d'Albert, de Marie etc.etc. ce qui, malgré nos verves chevaleresques et autres, nous mettrait au comble de la joie.

Veuille bien me dire ( le plus tôt possible pour ma gouverne personnelle au point de vue du mode d'emploi de mon temps ) ce que tu crois possible dans l'accomplissement des désirs ci-dessus ( qui ne doivent pas devenir des rêves s'il y a moyen )

Je t'embrasse de tout coeur ainsi que tes enfants pour tous.

J. Sepulchre

..... 18 Juillet 77

**355/1**

Malihoux 20 Juillet 1877

Mon cher Joseph

Ta bonne lettre nous a fait grand plaisir et je te remercie de n'avoir pas oublié la St Henry ce qui m'a le plus réjoui et c'était là le meilleur bouquet que tu puisse m'offrir, c'est la bonne nouvelle que tu me donnes de ton application au travail.

Je n'ai pas le temps de t'écrire bien longuement aujourd'hui, car je me dispose à partir demain pour Maubeuge où ton oncle m'appelle pour ses chevaux. Je dois me borner à te faire part des principales nouvelles.

M. Gilsoul qui est venu passer 24 h. avec nous, est parti ce matin pour Ciney. Il compte aller te voir jeudi prochain. J'aurais bien grand plaisir à me trouver avec lui à Dinant mais je crains bien que cela ne soit impossible. Du reste ( 2<sup>e</sup> nouvelle ) Lili est admise à faire sa 1<sup>ere</sup> communion le 29 et j'espère que Monsieur le Principal aura l'obligeance de te permettre de revenir pour y assister. Je joins un mot pour en faire la demande. En quittant Dinant samedi (en huit ) à 3h.15 tu nous arriverais par Ciney à 7h.1/2 et cela suffirait. De cette façon tu ne perdras pas de leçon le samedi et à la rigueur tu pourrais rentrer le dimanche soir ou en tout cas le lundi d'assez bonne heure.

Je t'adresse avec ces lignes un billet de cent francs. S'il t'en faut davantage j'espère avoir l'occasion de t'en remettre dans huit jours.

La visite de M. Gilsoul nous a fait un bien grand plaisir. C'était seulement grand dommage qu'il eut si peu de temps à nous donner.

Marie ajoutera peut-être quelques mots. Je fais une lettre spéciale pour le Principal et termine mon cher Joseph en t'embrassant affectueusement.

H. Sepulchre

Papa t'a dit que Lili fait sa première communion; elle est 3<sup>e</sup> sur 10 je crois. Depuis qu'elle est nommée elle a bien frotté des fois ses mains l'une contre l'autre selon son habitude. Je ne sais pas quand j'irai à Dinant. Marraine ne veut pas y venir et Papa va encore partir en France avec Lili. Albert est à l'école . Voilà tout!

A dimanche en huit je crois je t'embrasse.



Ta soeur qui t'aime  
Marie

**355/2**

*Corres. de Metz*

Nancy 15 août 1877

Monsieur,

J'ai eu le regret de ne pas me trouver chez moi quand vous avez bien voulu venir me voir il y a quelques jours, & notre entrevue à Quercigny a été si précipitée que nous n'avons pas eu, vous vous en souvenez, le loisir de nous entretenir longuement.

Je viens vous demander l'autorisation de déposer provisoirement, à côté & en dehors du chemin de La Caudale, les matériaux qui doivent servir à l'exécution ultérieure de cette route. J'en ai achevé dernièrement l'étude & le devis avec un ancien conducteur des ponts & chaussées. Il y a avantage sérieux à mettre les pierres à côté du chemin, de manière à ne gêner en aucune manière les travaux de terrassement. Les terres avoisinantes étaient en luzerne récemment fauchées. J'espère qu'il résultera peu de préjudice de cette manière de procéder; S'il y en a, je suis prêt à vous en indemniser. Ce dépôt ne se prolongerait pas au delà de l'hiver. Il commencerait dès que j'aurai traité pour le transport des matériaux.

Je trouve un voiturier à 3 fr le mètre cube. Je crois qu'il me sera difficile de traiter beaucoup en dessous de ce prix, quoiqu'il ne soit prélevé de 2 fr 50 pour les prestations payées.

Je compte aller à Quercigny dans huit ou dix jours pour y passer l'automne.

Veillez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

A. (Antoine) de Metz-Noblat

**355/3**

*Corres. de Metz*

Quercigny, 31 août 1877

Monsieur,

Je suis installé à Quercigny depuis trois jours; je compte y rester jusqu'au 15 ou 20 octobre & j'espère bien vous y voir vers le premier octobre. François m'a dit d'ailleurs que votre intention était d'y venir vers cette époque. J'ignore jusqu'à présent s'il y a du gibier cette année. Nous verrons cela dimanche. On dit toutefois qu'il y a des levreaux.

J'ai parlé à Claude des séparations des chevaux. Il doit s'informer à Ajoncourt pour les pierres à trouver. Je crois comme vous, Monsieur, que ce mode de réparation serait le meilleur.

Le fourneau de cuisine que vous m'avez prêté est en fort mauvais état, en très grande partie par la faute de mes cuisinières. Le côté du four et complètement brûlé, au point qu'il était impossible de s'en servir plus longtemps. Je l'ai fait démonter, & porter la pièce détériorée chez Richier, pour chercher à la remplacer. Malheureusement, la provenance du fourneau est indéterminée & la pièce à fournir est assez compliquée de forme. Le moulage spécial en serait coûteux & difficile. Provisoirement, j'ai fait venir pour moi un fourneau neuf qui me servira dans ma future habitation & je ..... vis-à-vis vous ..... de celui que vous aviez bien voulu me prêter. Je suis prêt à vous solder le prix de

la reprise de matériel par vous faite à mon père, & je vous serais obligé de vouloir bien consulter à cet égard vos inventaires. Je chercherai à déterminer le meilleur mode de remplacer la pièce si toutefois c'est possible, la première fois que j'irai à Nancy.

J'étudie toujours mes plans de construction, sans que rien soit décidé encore. Je pense être en mesure de vous donner réponse définitive la première fois que nous nous reverrons.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

A. (Antoine) de Metz-Noblat

**355/4**

*Corres. Henri*

Alteville, 31 août 1877

Cher Monsieur,

Je vous sais tellement occupé que je prends la liberté de vous écrire un mot pour me rappeler à votre bon souvenir, et pour vous prier, maintenant que vous êtes probablement revenu au bercail, de ne pas oublier mon affaire, qui devient de plus en plus nécessaire.

Mon contremaître actuel est un vieil oison bridé dont je ne tirerai jamais rien; et il m'est d'autant plus nécessaire d'en avoir un bon, que je me prépare à faire l'an prochain de l'ensilage de seigle, maïs, & sur une grande échelle. Cela augmentera beaucoup l'importance de mon exploitation, surtout au point de vue du bétail, et il me devient plus nécessaire que jamais d'avoir un homme sur lequel je puisse compter.

Or, tant que vous ne m'aurez pas dit qu'il ne faut pas que je compte sur votre homme, je ne chercherai pas ailleurs; car je ne sais ce qui me dit qu'un Belge me conviendra mieux qu'un homme de ce pays, où l'incurie devient de plus en plus à l'ordre du jour.

Je ne veux pas vous ennuyer plus longtemps; je n'ai voulu que me rappeler, moi et ma petite affaire, à votre bon souvenir. En tous cas vous pouvez lui dire que si je suis content de lui, il sera content de moi.

Agréer, je vous prie, avec tous mes remerciements, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

*Signé ce qui semblerait comme dans un document de 1875 venant de Alteville par devant Dieuze: Maitz ou approchant?*

PS: Je ne sais si vous avez reçu ma lettre du 5 août, que j'avais adressée à Bouxières-aux-Chênes.

**356**

Liège 23 7<sup>bre</sup> 1877

Monsieur H. Sepulchre  
Malihoux Havelange

Mon cher Monsieur

Je viens de recevoir par l'entremise de M<sup>er</sup> E. Preud'homme la lettre que vous lui avez adressée le 20 C<sup>t</sup> et je suis heureux de voir que vous ne m'avez pas oublié.

J'ai l'intention de visiter Mayence, Francfort s / m et peut-être Nurnberg vers le 8 ou 10 8<sup>bre</sup>, je ne puis encore préciser la date, je dois voir avant Aix la Chapelle, Dusseldorf, Cologne et Coblenze. Ce me sera également très agréable de voyager dans votre aimable société, car je n'ai pas oublié la journée agréable que j'ai passée avec vous.

Dans le cas où les affaires ne me permettraient pas d'aller jusque Nurnberg, je pourrais vous donner si cela peut vous être agréable , une lettre pour un ami que j'ai là-bas, c'est un grand négociant parlant assez bien le français.

En tous cas je me ferais un plaisir de vous informer quelques jours à l'avance de mon départ, vous pourriez toujours me retrouver à Cologne.

Agréez je vous prie mon cher Monsieur mes meilleures civilités.

Alfred Van Marille

21 rue Louvrex

Je serai toute cette semaine-ci à Liège.

**357/1**

Quercigny 16 Octobre 1877

Mon cher Joseph

Je suis fort en retard pour répondre à ta bonne lettre, mais Victoire s'est chargée de t'écrire quelques lignes et il m'a paru que tu préférerais recevoir des nouvelles à deux reprises que d'avoir deux lettres au même moment.

Je suis allé samedi revoir cette chère Victoire et j'ai été très heureux de la trouver très gaie et fort bien habituée. Les premiers jours avaient été un peu pénibles, mais après la pluie vient le beau temps et elle en était là lorsque je l'ai vue samedi.

Depuis que je suis arrivé ici, nous avons joui d'un temps superbe, par moments un peu froid mais en somme bien agréable. J'en ai profité pour arpenter les campagnes le plus possible et aussi pour chasser un peu quoique beaucoup moins cette année que l'année dernière. M. De Metz est ici aussi mais il chasse également peu. Je n'ai pour ma part tué que deux lièvres et nous ne sommes pas allés dans les bois une seule fois jusqu'à présent.

Les travaux de la campagne étant déjà fort avancés, je me propose de partir sous peu pour ma tournée en Allemagne.

Tu sais sans doute que maman Paquet est à Sclayn depuis une dizaine de jours et que Marie est allée remplacer Zoé à Solières. Marie m'a écrit ces jours derniers elle me dit qu'elle n'a plus mal aux dents et que maman de Solières et tante Lambertine vont très bien toutes deux.

Charles et François sont également à Namur depuis une dizaine de jours.

A Maxéville tout le monde va bien. L'oncle Louis est revenu la semaine dernière mais il a laissé Anaïs et ses enfants à Flone . Victor est venu mercredi dernier avec Angèle et les enfants passer une journée ici et comme il faisait beau et bon temps ils se sont parfaitement amusés.

Voilà à peu près toutes mes nouvelles , mon cher Joseph. J'espère que tu es bien réhabitué à Dinant et que tu t'es remis à la besogne avec ardeur afin de bien terminer tes humanités. Aussitôt que je le pourrai , je serai très heureux d'aller te voir .

En attendant je t'embrasse de tout coeur au galop.

H. Sepulchre

**357/2**

*Corres. de Metz*

Nancy 27 octobre 1877

Monsieur,

Je suis rentré en ville depuis hier; le mauvais temps ne me laisse aucun regret. François a fort obligeamment mis une voiture à ma disposition pour transporter mes gros bagages; la voiture à du même coup ramené les pierres de conduites destinées au petit étang.

Des raisons de construction m'engagent à augmenter de 0m50 les dimensions de ma route de La Caudale, de manière à avoir 5m de voie, & 1m50 de fossés.

Je ne pense pas que cette légère différence puisse influencer sensiblement sur le préjudice qui résultera pour vous de cette construction? Mais je vous prie de vouloir bien m'exprimer votre appréciation en toute franchise.

J'ai eu le plaisir de voir mercredi deux sarcelles d'hiver sur le grand étang, je l'ai achevé (?) en faisant sous la pluie le tour de l'étang par le bois St Etienne, puis en rampant pendant 60 mètres dans le fossé latéral de l'étang, dans 10 centimètres d'eau. Une demi heure avant j'en avais laissé échapper une autre bande, en usant pas du même moyen. Je suis heureux de pouvoir dissiper le soupçon que vous aviez conçu vis-à-vis de Br d'Huart; le jour de l'ouverture, Mr d'Huart était au lit, ayant gagné les jours précédents une courbature dans ses chasses du pays annexé.

J'ai rapproché les deux faits ces jours derniers.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

A. (Antoine) de Metz-Noblat

358

Sclayn le 11 9<sup>bre</sup> 1877

Mon cher Henri

Victor ne peut te donner les prix des terres expédiées car il ne possède à cet égard que des renseignements incomplets et même parfois légèrement contradictoires. Il m'avait chargé de te dire cela hier afin que tu saches qu'à la station même les données nécessaires pour facturer . Victor devait allé le demander lui-même si Parmentier ne m'avait promis qu'il nous enverrait des états mensuels.

Si vous le préférez Victor m'a dit qu'il se rendrait l'un de ces jours à Havelange pour arranger tout cela avec le chef de station, vous n'avez qu'à lui faire signe. Dans tous les ( cas ...je suppose ,mais non écrit ) il importe d'en finir et de se mettre en mesure de facturer les expéditions des derniers mois. Je ne sais a quelle date remonte la dernière note remise par le chef de votre station.

Je serais d'avis de livrer à Hautmont la terre du four à chaux telles qu'elles viendront sans plus en retenir pour les verreries, même en opérant ainsi tu arriveras sans doute difficilement à compléter les 200 tonnes demandées.

Je crois que tu as pris note du paiement que j'ai fait :

1° des intérêts dûs par M<sup>me</sup> Pâquet à Namur en mars dernier 41,25 frs.

2° des prix de Berrier que j'ai fait comme reçu le 13 juin 300 frs.

Seulement je ne t'ai fait que M<sup>me</sup> Pâquet en Vivoin , dernier

le 4 août 150 frs.

le 19 août 390 frs.

Le 30 8<sup>bre</sup> 360 frs.

..... 900 frs. ....

Veuille me créditer.

Je t'embrasse ainsi que Maman , Marie et Albert.

François

Je crois que tu m'as ..... tion pour le conduit ..... tu avais envie d'empl..... en fonte que sont ait..... très bon marché dis le ..... m'informerais du prix si tu ..... désires.

Il poursuit par un petit croquis des deux puits cités dans une autre lettre avec un conduit entre les deux . Mais le premier puits est intitulé : puits de la brasserie , et le second puits des « eaux usées » je pense. Pour moi , je ne suis pas certain de pouvoir rapprocher cette lettre de celle du 31 / 5 / 77 . Je pense qu'il s'agit plutôt du puits de la brasserie de Malihoux.

Envoie-moi la note de bière de M<sup>er</sup> Lefebvre acquittée, il est convenu que je réglerai avec lui pour maman Pâquet.

Voici les papiers de M<sup>er</sup> Daubioul en situation.

Je pourrais faire faire un transport au profit de ..... Victor à Vezin-Aulnoye mais de quelle somme et valeur, quelle date ?

### 359

*Cette lettre est adressée, d'après l'enveloppe à Monsieur de Messe ( lire de Metz ) ou à son régisseur à la ferme de Quercigny près de ~~Bouxières aux Chènes~~ Meurthe et Moselle ( donc supprimé et recorrecté par les postes en retour à l'expéditeur ) rue de la Ravinelle 27 Nancy*

Bounuilles le 22 X<sup>bre</sup> 1877

Monsieur de Messe  
a la ferme de Quercigny

Je prends la liberté de vous écrire la présente pour les causes ci après.

Je suis cultivateur Fermier à Bounuilles et comme je suis about de bail, suivant résiliation consentie aimablement avec mes propriétaires, et je tiendrais à me placer dans une ferme avec ma famille, j'ai un fils de l'âge de 18 ans moi je suis âgé de 44 ans, ma femme en a 40, et j'ai une petite fille de l'âge de 8 ans. Nous avons toujours travaillé a la culture, c'est pourquoi je tiendrais à continuer, soit comme domestique et ma famille , et dans le cas ou je pourrais être employé chez vous, dans votre ferme, je vous serais reconnaissant de vouloir bien me rendre réponse à Bounuilles par l'un des plus prochain courrier, et me dire quel jour je pourrais me présenter a la ferme avec ma femme afin de convenir des arrangements à prendre si cela peut vous être agréable.

Dans l'espoir d'une prochaine réponse agréez Monsieur mes bien sincères salutations.

Jacqot

Ci-joint un timbre pour la réponse

Voici mon adresse

Jacqot Célestin, cultivateur fermier  
à Bounuilles près Charmes  
(Vosges)

### 360

*Cette lettre a été commencée par Marie ( mais il ne reste que la fin.) puis continuée par Henri. Le reste du début de la lettre a été enlevé. Il s'agit du seul Noël qui tombe un mardi pendant les études de Joseph et de plus, de suite après le début de la ligne de chemin de fer de Havelange et enfin avant la mort d'Henri puisque signée par lui. Donc je situe la lettre juste avant Noël 1877*

00/12/1877

Ta soeur qui t'aime Marie

Marie me cède la plume, mon cher Joseph, après t'avoir donné en substance la plupart des petites nouvelles qu'on peut apprendre à Malihoux.

Je désire, mon cher Joseph, savoir le plus tôt possible le jour où tu pourras nous revenir et je te fais remarquer qu'en partant de Dinant à 12h. 55 et en arrivant à Ciney à 3 h. tu seras de retour à Havelange à 3h. 34, car il y a correspondance directe à Ciney. Tu auras donc soin à Namur de prendre ton billet pour Havelange directement car on a très peu de temps à Ciney. Comme la veille de Noël est un lundi on vous permettra peut-être de revenir le samedi. Cependant je ne veux pas que tu te tracasses sur ce point et je t'engage même à ne pas en parler à tes amis, car tu sais que je respecte beaucoup la discipline, et que j'estime que les chefs d'établissement ont déjà bien assez de mal sans leur en susciter sans nécessité.

Il est midi, mon cher Joseph, et tu me pardonneras de couper court aujourd'hui, car sinon te donner de bonnes nouvelles de nos santés de celle de marraine et du restant de la famille je ne vois pas grand chose à te dire. Nous nous réjouissons de te revoir bientôt, sans douter que tu ne prennes à l'avance ta bonne part de cette joie que nous promettent les fêtes de Noël.

En attendant nous t'embrassons de tout coeur.

H. Sepulchre

**361**

*Carte correspondance adressée à : Joseph Sepulchre, collège de Bellevue, Dinant*

( Postée à Dinant le 24 décembre 1877 )

En prenant à Namur le train de 8h.05, mon cher Joseph tu sera à Havelange à 9h.1/2 et tu n'arrêtes à Ciney que pour changer de convoi. A Namur on te donnera ton billet pour Havelange. Nous t'attendons donc après-demain à 9h.1/2.

Veuille demander à Monsieur le Principal pour pouvoir rentrer au collège à 3h.20 au lieu de midi le 2 janvier. De cette façon tu n'arrêterais nulle part en partant d'ici à midi. En nous réjouisant de te revoir bientôt je te prie de présenter mes respects à Monsieur le Principal.

H. Sepulchre

( Postée à Dinant le 24 décembre 1877 )

**362**

( Datée en fin de lettre )

Clermont 3 Janv. 1878

Monsieur Sepulchre

Je viens vous présenter mes meilleurs souhaits et vous renouveler mes sentiments de reconnaissance pour tout ce que vous avez fait pour nous. Je pensais bien pouvoir insérer dans cette lettre un mandat poste de quelques centaines de francs en à compte pour la somme que je vous dois mais il faudra bien que vous attendiez encore un peu. Voici pourquoi c'est que la semaine prochaine je dois rembourser mille francs qui ont été emprunter il y a 2 ans à M<sup>er</sup> le Notaire Jeanmart de Namur. D'autre part, dans quelques jours je vais envoyer le paiement de mes intérêts à M<sup>er</sup> Poncelet .

Je viens de payer ce qui restait pour mes études universitaires à M<sup>er</sup> Lamy de sorte que voilà un trou de bouché. J'espère que avec le temps je les boucherai tous ; sitôt que je le pourrai, je vous enverrai un à compte.

Veuillez agréer Monsieur Sepulchre mes meilleurs sentiments d'estime et d'amitié

A P.....t Dr

Clermont 3 Janv. 78

363

Malihoux 8 Janvier 1878

Mon cher Joseph

Revenu hier soir de Quercigny où ta bonne lettre est venue me trouver dimanche matin je me hâte d'y répondre quelques lignes.

J'ai été fort peiné d'apprendre que tu avais gagné mal aux yeux tout en rentrant et je suis d'avis que pour t'en débarrasser au plus tôt , il faut suivre les prescriptions du médecin bien exactement, au lieu de les traiter de blagues en mettant en doute leur efficacité. Je dois t'avouer que j'ai trouvé cela bien peu sérieux et peu réfléchi de ta part et à mon avis puisque blagues il y a elles ne viennent pas d'où tu as l'air de le dire. Si tu ne l'as fait déjà, il faut donc te hâter de suivre bien docilement le traitement du médecin, ce qui sera beaucoup mieux à coup sûr que de le critiquer avec ignorance complète pour ne pas dire avec impertinence.

Je crois que les lotions et les bains sinapisés seront d'un excellent effet et je les juge indispensables quant aux pilules , à défaut d'en connaître le contenu, je n'en dis rien, pour ne pas en parler à la légère.

La seconde partie de ta lettre n'est pas faite tu le conçois pour me causer une impression beaucoup plus agréable que le mal d'yeux lui-même. Ce qui me console , c'est que le bruit dont tu te plains, est une maladie de circonstance, qui ne manque jamais guère de se présenter et qu'on pourrait appeler la fièvre des vacances. Ce mal apparait invariablement dans tous les internats à la veille et à la suite des vacances et comme toutes les choses de ce monde il n'a qu'un temps. Je l'ai connu , bien d'autres l'ont connu avant moi, bien d'autres le connaîtront après toi et comme bien des maux de ce monde non moins inévitables hélas ! Pour la plupart, quoique pour la plupart aussi infiniment plus graves et plus pénibles, il demande à être supporté avec patience. Sommes-nous donc si parfaits que nous ayons le droit de nous plaindre de ce que les autres nous font un peu souffrir ? Prenons donc leurs écarts en patience tout doucement afin qu'on supporte également les nôtres. Les cailloux dans la rivière se polissent en se frottants les uns contre les autres et en détruisant ainsi réciproquement leurs aspérités. Il en est de même des hommes. Il n'y a personne qui n'ait ses cotés anguleux et très souvent on ne les aperçoit pas soi-même, ce qui n'empêche qu'ils ne soient très désagréables aux autres. J'espère qu'aussi tu feras, mon cher Joseph , opposant tranquillement une attitude silencieuses et patiente , au bruit qui t'agace . Quelques autres prendront sans doute le même parti. Le nombre de ceux-ci grossira et les autres n'ayant plus d'écho, même dans la mauvaise humeur de leurs camarades rangés finiront bien eux-même par se ranger. Je t'ai fait ces réflexions au courant de la plume,

telles qu'elles se sont présentées à mon esprit dans l'espoir qu'après réflexion tu les trouverais justes, bien certain en tout cas qu'un effort de patience dut-il durer quelque temps serait très utile pour te former le caractère . Mais il faut que ce soit une patience bien humble , vraiment sincère et non ce calme quelque peu farouche des gens qui dévorent un frein. Quant à t'employer personnellement en vue de ramener l'ordre je crois que c'est faire fausse voie. Prions le bon Dieu de nous donner la patience et la douceur envers les autres, comme aussi de bénir notre travail et de le rendre fructueux en compensation de ce que notre attention est distraite malgré nous , mais ne nous érigeons jamais en Mentor. Ce serait là un manque d'humilité ou pour dire le mot propre un véritable orgueil qui ne pourrait que blesser et provoquer les camarades et ce serait aussi le plus sûr moyen de manquer le but.

Après tout toi et moi , nous devons une sérieuse reconnaissance au collège de Bellevue. Nous ne devons pas oublier qu'il y a 15 mois tu étais mis en demeure à Floreffe de doubler la 3<sup>e</sup> de sorte que tu serais en ce moment en poésie au lieu d'être près du but à Bellevue on a eu confiance en toi. On a consenti non sans une répugnance et une résistance bien naturelle à admettre en poésie d'emblée, sur l'assurance donnée par M. Gilsoul que tu étais capable de suivre ce cours et fort heureusement l'événement aidé de ta bonne application à justifié cette manière d'agir. Je garde quant à moi une très sincère et très vive reconnaissance à M. Le Principal à ce sujet et je ne doute nullement que tu ne partages entièrement ce sentiment.

Comme je m'y attendais mon cher Josphe, M. De M..... m'a demandé de tes nouvelles, s'est enquis de tes projets d'avenir. Je n'ai pu naturellement que lui dire que tu n'étais pas encore fixé . A mon premier voyage à Dinant , nous en parlerons encore; veuille donc bien y réfléchir sans hâte ni précipitation, car toutefois ce serait risquer de marcher à reculons.

En rentrant j'ai trouvé marraine de Havelange Marie et Albert en très bonne santé, ainsi que tante Victoire et Augustin venus ici depuis quelques jours. Victoire va parfaitement elle s'amuse au mieux et on en est complètement satisfait moi compris. Elle a finement remarqué que dans tes lettres tu avais omis de parler d'elle. A Maxéville on va aussi à peu près bien. Je dis à peu près car tante Angèle souffre souvent de sa migraine et dimanche tante Anaïs s'est donné une entorse. Je ne leur ai pas montré ta dernière lettre, la bonne humeur y manquait trop.

J'attends sous peu des nouvelles de tes yeux. Je ne tiens pas à en apprendre de tes camarades à moins que de bonnes. Mais je serai heureux que tu me dises en toute vérité que tu as regagné sur toi-même en douceur et en patience.

Sur ce je t'embrasse de tout coeur pour nous tous.

H. Sepulchre



Voici quelques lettres arrivées ici en ton adresse. J'y ajouterai si elle ne pèse pas trop une carte de C<sup>les</sup> Ohressen adressée à Henri Sepulchre à Sclayn, bien qu'elle me soit peut-être destinée je ne puis néanmoins y répondre, c'est bien à toi . Il demeure à Walcourt. Tu auras appris que nos expéditions de terre étaient arrêtées. J'ajoute que j'ai tout lieu de craindre qu'elle serait beaucoup plus réduites en 1878 qu'en 1877, attendu qu'on ne les emploie que pour briques de haut-fourneaux, ne trouvant aucun avantage à mettre de ces terres pour les briques de fiurs et pudlen . A ce compte nous aurions dorénavant à Hautmont un débouché extrêmement réduit ( 5 ou 600 tonnes annuellement ) et il n'y aurait pas lieux de s'atteler de sitôt, à moins que d'un tombereau à 2 roues. Le mayeur qui est venu dimanche faire son compte rendra.....ta visite ..... cette semaine, pour décider avec .....reprendre ses....., il prétend qu'il ne ..... dre un mois ou deux et cependant il ne peut..... prix mettre des terres ..... pour les y laisser .....tarderaient pas à y prendre un aspect qui la .....ellement. Sur les expéditions faites à Hautmont en ..... une dizaine de wagons d'après ce que m'a dit Remy ..... mauvais et qui ne serait pas employés pour ..... . Je ne serais pas d'avis de commencer dès maintenant un nouveau puits chez Godin , je préférerais , si Legrand faisait un prix convenable exploiter les belles terres au four à chaux et continuer à les emmagasiner à Havelange. Pour faire du nouveau je crois qu'il convient d'attendre que l'on soit fixé sur l'attitude que va prendre définitivement l'Angleterres dans la question d'Orient, or , on ne peut plus tarder à l'être ni conséquemment à servir pour l'effet produit , ce que l'on peut espérer de l'année 1878. S'il se trouvait un lieu d'emmagasinement à Tahier, il vaudrait mieux sans doute ..... là la belle terre, on pourrait les y amener par tombereaux et le transport coûterait moins ensuite, sans compter les avantages résultant des facilités qui ..... le chef de gare de Bonne. A ce propos en envoyant à Victor l'état des expéditions de X<sup>bre</sup> et commencement de Janvier tu feras bien de joindre tes surtaxes de transport résultant de ..... dans le chargement, il convient de la soustraction du montant de la facture .

Je t'embrasse de tout coeur

François

Dis à Victor que j'ai reçu sa lettre et que tout va bien ici. Zoé reste à Solières quelques temps encore à la demande de Lambertine. François et Charles y ont été bien . Maman allait très bien mais Lambertine se plaignait un peu.

365

Malihoux 14 Janvier 1878

Mon cher Joseph

A la bonne heure le mal d'yeux est parti et comme ce mal semblait s'être irradié jusque dans la tête j'espère qu'il aura eu le bon esprit de s'en aller de partout à la fois .

Je tombais des nues je te l'avoue en voyant combien peu tu faisais cas, des difficultés énormes et compliquées inhérentes à la position de chef d'un établissement comme Bellevue et pour un garçon qui dans le même contexte à l'air de se piquer d'être raisonnable je ne trouvais pas cela très fort. « Chassez le naturel, il revient au galop » dit Boileau et l'inexpérience de la jeunesse aussi se hâtait d'apparaître entre les lignes dans lesquelles tu semblais vouloir faire preuve de maturité. Du reste chaque chose en son temps et je ne doute pas que cette maturité n'arrive aussi en sa saison. Pour le moment, comme il faut toujours , en bien s'entend, être de son temps et de son pays, ce que je souhaite vivement, c'est que tu sois le plus gai, le plus aimable, le plus endurant des bons camarades, te croyant toujours le plus imparfait en t'efforçant chaque jour de devenir un peu meilleur surtout devant Dieu.

Tu sauras plus tard combien est bonne et douce cette confraternité du collègue que rien ne remplace désormais dans la vie et bien doux t'apparaîtront les petits sacrifices que tu auras pu faire , que chacun doit faire; l'un dans un sens l'autre dans l'autre pour la conservation des bons rapports. Il est bien entendu qu'il ne faut pas pour cela hurler avec les loups ni être mauvais même en apparence, avec ceux qui vont jusqu'à s'afficher tels. Fortiter in resuaviter in persona ,voilà quelle doit être notre devise , et on ne se fait pas moins aimer par sa bonne conduite que par la douceur qu'on apporte dans ses relations. Qu'il en soit donc comme tu me le dis, c'est à dire que tu t'appliques au travail sans t'inquiéter des éléments de distraction et en priant le bon Dieu de te donner la patience quand il en faut, la bienveillance et la ..... .. toujours , et de bénir ton travail de façon à ce qu'il soit fructueux dans la mesure du possible.

J'espère bien, mon cher Joseph, aller te voir bientôt et je me promets à cette occasion de voir aussi M. Le Principal qu'à ma grande confusion je n'ai vu encore qu'une fois depuis que tu es à Bellevue et qui a été si bienveillant pour toi et pour moi. Je ne pourrais dire encore quand ce sera , car j'ai de la besogne jusque par dessus la tête.

Quand à ta vocation, comme je te l'ai dit étudie-la bien tranquillement, demandant à Dieu de t'éclairer là dessus, car ce que nous voulons toi j'espère comme moi, c'est que sa sainte volonté soit faite.

J'ai rapporté hier de Ben ta cravate que tu y avais oubliée avec force compliments de Solières de Ben et de Sclayn, où je suis allé un peu courant de samedi soir à hier soir. (*Donc du 12 au 13 / 1 / 78* )

Lili va très bien et est toujours bien gai. A Sclayn tous vont très bien ainsi que partout sinon que tante Lambertine est toujours à peu près la même et que maman de Havelange est passablement enrhumée. Ici nous allons bien également, sinon que Marie s'est fait un peu mal à l'épaule samedi en dégringolant la tête en bas tous les escaliers de la cave entraînant le pauvre Albert quelle a trouvé à mi-chemin et qui a fait effort pour la retenir. Le jeu a bien tourné tous deux en étant quittes pour la peur à peu près.

Voilà toutes mes nouvelles , mon cher Joseph.

A bientôt j'espère et en attendant mille embrassements de nous tous au grand galop.

H. Sepulchre

**366/1**

Malihoux 5 Février 1878

Mon cher Joseph

Nos dernières lettres se sont croisées à Havelange même car la mienne était partie d'une heure à peine lorsque la tienne m'est parvenue . Il pourra bien encore en être de même cette fois car je suppose que tu m'écriras encore ces jours-ci. Pour en finir de la question de savoir s'il faut demander ou non un congé pour le tirage au sort. J'aurais et nous aurions tous bien certainement le plus grand plaisir à te revoir quelques jours et nul doute que tu ne fusses très heureux de revenir également. Seulement il ne faut pas nous dissimuler (le tirage ayant lieu le vendredi 15 ) qu'il faut perdre trois jours de classe ou à peu près. Revenir le jeudi soir pour retourner le dimanche , voilà le congé qu'il s'agirait d'obtenir et je voudrais savoir exactement quelles sont les leçons que tu devrais perdre pour cela. Si le temps reste tel qu'il est, il s'agit en outre de faire le vendredi par la neige l'agréable promenade de Barvaux car revenir pour attendre ici le résultat serait puéril.

Veuille donc me dire le plutôt possible quelles sont les leçons qu'il faut perdre, car si de commun accord nous prenions la résolution de renoncer à cette combinaison, je tâcherais d'aller te voir dimanche prochain. Il est bien entendu que tu me diras bien franchement ton sentiment sur tout cela.

Pour la question des vêtements nous pourrions la résoudre, soit à Dinant dimanche, soit avec le concours de l'illustre Briot si tu le préfères. Je pense en outre qu'en dédommagement, au cas où tu renoncerais à revenir pour le tirage au sort je te ferais revenir soit ici soit à Sclayn, l'un des prochains dimanches, car le prétexte n'est pas difficile à imaginer et on pourrait choisir un meilleur temps si celui que nous avons continué.

Tu sais que François a tiré un très bon numéro. Quand à toi, l'avenir dira le résultat pour lequel (tout en souhaitant vivement qu'il soit bon) je m'en remets à la volonté de Dieu. Si tu ne reviens pas, je compte même prier le bourgmestre de tirer au sort pour toi et attendre ici la nouvelle.

Veuille donc, mon cher Joseph, bien peser toutes les circonstances et me dire ton sentiment bien librement le plus tôt possible.

Maman de Havelange est ici depuis 15 jours mais elle commence à avoir fortement le mal du pays. Je crois qu'il faudra la laisser repartir sous peu au moins pour quelques jours. A Solières où je suis allé dimanche on va très bien et j'ai trouvé tante Lambertine, notamment, ayant beaucoup regagné depuis 3 semaines.

Victoire a écrit il y a huit jours et va bien aussi. Il en est de même de Lili que je n'ai pas vue depuis tantôt 4 semaines.

Des nouvelles point, car avec cet emplâtre blanc sur la terre on ne voyage guère. Nos charettes ont été arrêtées pendant plus d'une semaine. Le chemin de fer est même resté deux jours sans fonctionner, de sorte qu'on aurait pu se croire en Sibérie.

Tu sais sans doute l'affreux malheur de Floreffe et j'espère que tu n'es pas assez sot pour t'exposer jamais à un sort pareil. C'est bien triste pour les parents et aussi pour l'établissement encore que ce ne soit la faute de personne.

Tous nous t'embrassons de coeur, mon cher Joseph en attendant de tes nouvelles.

H. Sepulchre

**366/2**

*Corres. de Metz*

Nancy, 19 février 1878

Monsieur,

J'ai été passer une partie de la journée d'hier à Quercigny, où j'avais mandé Mr Claude. Il m'a dit qu'il pensait être en mesure de faire ces jours-ci les séparations de l'écurie en pierre d'Ajoncourt, comme vous me l'avez demandé, & comme il était convenu. Les retards qu'il a apporté à l'exécution de ces ordres tiennent, m'a-t-il dit, à ce que les carrières du pays ne seront exploitées que maintenant, en vue des maçonneries de printemps. Je lui ai donné l'ordre de me rendre compte dans les trois jours, s'il ne pouvait se procurer sans délai les matériaux nécessaires.

J'ai engagé François à user du grenier de la grande bergerie autant qu'il serait nécessaire; si j'avais prévu que le dégagement partiel de ce bâtiment pu être préjudiciable au service de la ferme, je ne vous l'aurais point demandé. D'ailleurs, en étudiant de près la question, j'ai dû reconnaître que l'aménagement de ce bâtiment & l'adjonction que j'avais pensé y faire seraient fort onéreux pour un résultat moins que médiocre, & je songe de moins en moins à vous demander la rétrocession.

Je vous remercie, Monsieur, de ce que vous me faites connaître de vos prévisions, au sujet de la prochaine échéance de la clause de résiliation. J'en tiens compte à titre de renseignement, comme

j'ai déjà eu occasion de vous le dire, je ne crois pas devoir rien vous en demander avant que vous soyez vous-même fixé sur vos possibilités.

En ce qui concerne les luzernières, je n'ai pas de parti arrêté, & je réfléchi sérieusement à votre proposition. A première vue cependant, mon désir serait d'assurer, en vue de l'avenir plus encore que du présent, la conservation tout au moins de l'une des deux, de celle qui se trouve dans les meilleures conditions de durée. Nous en traiterons, si vous le voulez bien, en temps utiles.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de tous mes sentiments de considération.

A. (Antoine) de Metz-Noblat

367

Maubeuge le 21 Février 1878

Mon cher Henri

En rentrant de Liège, nous avons trouvé ici tes 2 nouveaux chevaux parfaitement installés et dans le meilleur état; on leur avait déjà fait une toilette qui, paraît-il, les relève beaucoup aux yeux des profanes comme nous.

Le cocher qui les a essayés plusieurs fois (il les sort un peu chaque jour) en est très content sous tous les rapports car s'ils avaient peu d'éducation ils en acquièrent rapidement grâce à leur docilité et à leur sagesse. Ils n'ont paraît-il, que le défaut de s'aimer trop, au point qu'on ne peut les sortir de l'écurie que tous les deux à la fois; quand on essaie de les séparer, ils font l'un et l'autre comme des diables, tandis qu'ensemble à l'écurie ils se caressent et vivent en véritables frères. Le cocher aurait voulu atteler seul l'aîné, mais jusqu'à présent il n'a pu faire cet essai, le plus jeune paraissant vouloir briser tout le ménage même à coups de pieds dès que l'autre est hors de l'écurie et l'aîné lui-même voulant absolument rentrer au lieu de s'en aller.

Le cocher espère pouvoir venir à bout de cette affection exagérée lorsque ces MM<sup>ers</sup> pourront être installés dans l'écurie des vieux où ils auront chacun leur loge et pourront y être enfermés sans qu'ils puissent nuire à rien ni se faire du mal.

Il paraît que le jeune est aussi très difficile à ferrer et qu'il faut pour cela user de stratagèmes avec emploi assez serré du pince nez.

A part ces petits défauts guérissables, je dois dire que les deux chevaux nous plaisent à tous et que nous en attendons au moins tout ce que tu espères. Je crois que tu as fait une excellente et avantageuse acquisition.

Nous attendons un peu avant de rien décider pour les vieux pour les raisons que tu nous a indiquées et aussi pour que, jaloux sans doute, ils s'améliorent l'un et l'autre. Coquinot n'a plus de ses boiteries accidentelles d'un moment peut-être rhumatismales et Bijou lui-même boite de moins en moins en courant et ne boite plus au pas. Ce dernier se guérirait-il enfin de son éparvin ?

J'ai fait appeler Stoquart pour visiter les nouveaux chevaux mais il ne pourra venir que demain. Je lui poserai toutes les questions que tu me demandes de lui faire et je te ferai connaître ses réponses par une prochaine lettre.

Nous allons tous bien et nous réjouissons de te voir bientôt.

En attendant nous t'embrassons de tout coeur ainsi que tes enfants.

Jh. Sepulchre

Nous te félicitons pour le bon numéro de Joseph.

P.S. On se conforme scrupuleusement à toutes tes recommandations .

**368**

*Lettre non datée et non signée quoique, d'après l'écriture, elle serait probablement de la main de François. Je me réfère à la date du cachet de la poste de Sclaigneaux et de Havelange pour la classer: 28 / 02 / 1878*

28/02/1878

Veuille faire adresser le plus tôt possible 1/2 tonne bière ..... à M<sup>er</sup> Hubert administrateur des biens de S. A. S. M<sup>eur</sup> le Prince d'Arenberg à Marche-les-Dames; par chemin de fer. Il voulait t'écrire directement..... dit dimanche que je m'en charg..... un jeune-homme qui n..... pas beaucoup conséquemment et c'est moi-même qui l'ai engagé à ne prendre qu'une demi tonne à la fois. Je lui ai dit qu'il devait prendre un bon de retour à la station.

Tu sais que nous avons dimanche, lundi et mardi les prières de 40 ..... pendant un jour me dit Victoire. Lili ne pourra pas sortir, tâche donc de venir avant.

J'ai appris ce matin par hasard que Victor faisait construire un four à ..... à Mozet.

**369/1**

Malihoux le 6 Mars 1878

Mon cher Joseph,

Je t'écris ces quelques lignes aujourd'hui car tu te plains toujours de moi. Nous allons tous très bien ainsi que Marraïne. Je vais te faire faire une douzaine de chemises car tu n'en a plus guère ainsi que des mouchoirs de poche. Peut-on faire tes chemises comme celles de Charles ? Je crois que tu préfères les poignets séparés. Renvoie-moi la première fois que tu renverras ton bodet tous les bas que tu ne sais plus mettre ou quand tu reviendras à Pâques. Nous voilà enfin en Carême j'en suis bien contente pour nous retrouver tous à Malihoux. J'ai écrit à Victoire aussi. J'espère que tu me répondras tout de suite pour savoir quoi pour tes chemises. Nous avons été à Sclayn vendredi et nous sommes revenus lundi au dernier train. Tout le monde va très bien ainsi que Lili. Dimanche je crois que nous irons à Solières pour le grand-feu. Il n'y a rien de nouveau à Havelange pour le moment. Je t'embrasse en attendant de le faire véritablement.

Ta soeur qui t'aime.

Marie

Lorsque tu es reparti l'autre jour, mon cher Joseph, je te disais que je me proposais de reprendre encore Quercigny pour trois nouvelles années si M. De Metz consentait à me rendre encore la faculté de résilier après ce terme. Ton oncle François a combattu ce projet par une foule de raisons qu'il serait trop long de t'exposer et je viens à grand regret de prendre le parti de renoncer pour tout de bon à ce pauvre Quercigny auquel je m'étais tant attaché. Cette nouvelle te surprendra un peu, mais je ne crois pas qu'elle te cause de regrets, à en juger par ton attitude au sujet de l'agriculture.

Dimanche ou plutôt samedi dernier pendant que Marie et Albert restaient à Sclayn où je les avais conduits la veille je suis allé à Maubeuge. J'ai fait le voyage avec Joseph, Gustave et Félix qui allaient passer chez eux les fêtes de carnaval. Je ne suis revenu que le lundi soir par le train passant à

Maubeuge à 3h. Marie et Albert conduits par leur oncle sont venu me rejoindre à Sclaigneaux à 8h.1/2 et nous rentrions ici à 10h. du soir. A Maubeuge, comme à Sclayn, à Solières et aussi à Malihoux et Havelange tous les nôtres vont très bien.

Marraine a voulu rentrer à Havelange dès le lendemain de ton départ. Depuis lors elle se plaint de nouveau de ses gênes, mais ne se décide pas néanmoins à revenir auprès de nous.

Voilà, mon cher Joseph, toute ma provision de nouvelles et comme tu le vois elle n'est pas riche . J'espère que ton bodet te sera bien parvenu et que tu auras trouvé ton costume de ton gout et à ta mesure.

Comme il me faut écrire encore à Victoire et que j'ai tracé déjà bien des pages depuis ce matin je termine en t'embrassant de coeur.

H. Sepulchre

**369/2**

*Corres. de Metz*

Nancy 9 mars 1878

Monsieur,

C'est avec le plus vif regret que j'apprend, par votre lettre du 6, l'impossibilité définitive dans laquelle vous vous trouvez de continuer l'exploitation de Quercigny. Je sais quels sentiments avait mon père à votre endroit; les miens sont les mêmes, & je vous ai témoigné à diverses reprises mon très grand désir de continuer avec vous les excellents rapports qui durent depuis près de quinze ans. J'avais l'espoir que vous pourriez accomplir les vingt quatre ou les trente six années prévues lors de la première convention.

Puisqu'il ne peut en être ainsi, Monsieur, j'accepte de grand cœur votre obligeante proposition de m'aider à trouver un fermier. L'excellent état dans lequel vous avez remis la ferme & le crédit que vous lui avez donné faciliteront certainement la chose & attireront des preneurs; mais avant d'annoncer votre retraite & la mise en location de la ferme, je dois vous dire, Monsieur, que je serais heureux de recevoir un successeur de votre main. Si vous le trouvez parmi les membres de votre famille ou parmi vos amis, l'intérêt que vous lui porteriez & vos bons conseils seraient pour moi la meilleure garantie de la continuation de vos bonnes traditions.

Quant aux luzernières, je profite, Monsieur, de la latitude que vous m'offrez au sujet de l'estimation préalable de l'indemnité à vous revenir de ce chef. J'ai vu tout à l'heure Mr Chatton, d'Ecuelle, que je prie de me présenter. Je suppose que ce choix vous agréera. Je lui ai remis la partie de votre lettre qui a trait à la question, & il va s'entendre avec Mr Rousselot d'Armaucourt, qui se trouvait aussi en ville mais que je n'ai pu joindre. Ces Messieurs feront leur travail lundi & dès mardi j'espère être en mesure de donner réponse simultanément à François & à vous comme vous m'engagez à le faire. A première vue, mon impression est de conserver la luzernière située à l'extrémité de la ferme contre les terres de Bouxières, qui est en bon état & me semble avoir plus d'avenir que l'autre. Celle que traverse la route & La Caudale ne me semble pas en valoir la peine. Je serais cependant heureux de connaître votre appréciation à ce sujet.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments de considération distinguée.

A. (Antoine) de Metz-Noblat

**369/3**

*Corres. de Metz*

Nancy, 12 mars 1878

Monsieur,

Mr & Mr Rousselot & Chatton ont terminé hier leur évaluation, & Mr Chatton me l'a apportée ce matin sous forme d'une note que je vous envoie sous ce pli.

Comme vous le verrez ces Messieurs ont pris pour base une contenance de 15 hectares & les probabilités de récolte en avoine & en blé. Sur ces bases, je suis prêt à reprendre la pièce traversée par la route de La Caudale, & j'écris ce soin à François qu'il peut mettre en culture la pièce contre les terres de Bouxières. Cette pièce là a moins d'avenir, d'après l'appréciation de ces Messieurs que celle de la route de La Caudale. C'est ce qui me décide.

Le prorata de surface pour 7h35 est facile à établir. Le temps me manque pour le faire en ce moment. Vous verrez que ces Messieurs n'ont tenu aucun compte de la valeur des récoltes de luzerne à faire en 1878, eu égard aux conditions particulières dans lesquelles vous vous trouvez au point de vue des fourrages. Mais ce qui n'a pas de valeur pour vous peut en conserver pour d'autres, & je suis convaincu qu'il y aurait profit à tirer de la vente de ces coupes, soit sur pied, soit en les exploitant directement. Je signale cela à vos réflexions, & vous serai obligé de vouloir bien me répondre & me dire si nous sommes d'accord.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

A. (Antoine) de Metz-Noblat

**369/4**

*Corres. de Metz*

Nancy, 16 mars 1878

Monsieur,

Les deux dernières lettres & une carte poste que je vous ai envoyées hier se sont croisées. La vôtre du 14 m'est parvenue hier soir.

Je crois préférable de nous en tenir, en ce qui concerne l'indemnité à vous revenir sur la luzernière conservée, à l'estimation des experts que nous en avons chargés d'un commun accord. C'est plus simple. Je tirerai parti au mieux de la récolte de cette année. Nous réglerons d'ailleurs, si vous le voulez bien, Monsieur, ces divers points au moment de votre prochain voyage comme vous le proposez.

Je ne vois que des avantages, Monsieur, aux propositions que vous me faites de compléter les prairies artificielles en semant du trèfle ou autres pâtures dans la pièce du four à chaux & une des deux autres. Je ne risque après tout, que la valeur de la graine. Je vous serai très reconnaissant de vouloir bien vous en occuper au mieux, vous remettant complètement le choix de la pièce & de la pâture à semer.

Je crois aussi, Monsieur, que puisque vous n'avez pas encore de successeur à me présenter, il ne faut pas tarder à faire les annonces; & je recour à l'obligeant service que vous avez bien voulu m'offrir pour vous demander de vouloir bien faire ces annonces dans les journaux belges que vous connaissez. Je vous prie de vouloir bien les rédiger. On pourrait dire par exemple:

À louer le 23 avril 1879..... de ferme de Q. ou la H. C. située à 16 kms de Nancy (ville de 60.000 âmes), composée de vastes bâtiments & en parfait état, de... h de terres labourables, .... H. de prés, de deux étangs & petits bois & .... 8h d'une station de chemin de fer.

Est-il indigent de vous adresser pour renseignements les amateurs, en ajoutant s'adresser en France à Mr de M. N.

en Belgique à Mr H. Sepulchre à Havelange?

Ce serait un service de plus & un service fort sérieux que je recevrais de vous.

Comme prix, je prendrais pour base votre bail, avec l'augmentation prévue pour 1882 & ferais rentrer dans le canon les intérêts du drainage & des conduites d'eau, la clause anglaise si le preneur offre des garanties sérieuses.

Pour être juste vis-à-vis de vous, Monsieur, je dois vous dire que d'unanimes regrets de la part des miens accompagnent l'annonce de votre départ. J'ai reçu à ce sujet de véritables compliments de condoléances, de parents & d'amis qui vous connaissent. Je n'en avais pas besoin pour savoir combien j'ai à perdre en me séparant de vous.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

A. (Antoine) de Metz-Noblat

### 370/1

*Carte postale adressée à: Joseph Sepulchre collègue de Bellevue Dinant Belgique. Le timbre ayant été découpé, il manque un morceau*

Cachet de la poste du 9/4/1878.

Il me semble après réflexion qu'une démarche quelconque sur le terrain est tout-à-fait en contradiction avec l'attitude que tu as prise et de nature à compromettre.

Si tu n'es pas de mon avis dis-le moi. Ce qui précède mon cher Joseph était à l'adresse de ton oncle Victor de sorte que tu n'y comprendras rien. Les vacances de Victoire commencent mercredi de la semaine sainte au matin de sorte que nous rentrerons au plus tôt mercredi soir sinon jeudi soir. Tu feras donc très bien de te diriger d'abord ...(vers Havelange)..... où est maman Paquet...(et ensuite)..... pour Solières. Tes précautions...(de ne pas)... t'attarder à la reformer..... Veuillez donc y aller...

(et ren)..... trer au plus court. ..( mes..)....Embrassements.

H. Sepulchre

### 370/2

*Corres. de Metz*

Nancy 24 avril 1878

Monsieur,

Je compte toujours sur votre prochain voyage à Nancy pour aller passer avec vous une journée à Quercigny, & achever avec vous d'y régler les divers points dont nous nous sommes déjà entretenus à votre dernier passage. Comme je suis toujours fort occupé, je vous serais infiniment obligé de vouloir bien me prévenir du jour où vous serez disponible, dès que vous serez vous-même fixé à cet égard. A ce propos, Joseph Dognou est venu me trouver l'autre jour pour le comptage de son exploitation; je lui ai promis de le prévenir aussitôt du jour où nous nous trouverons à la ferme & nous pourrons du même coup faire le partage du bois exploité.

J'ai reçu ce matin la visite de Mr Nathan qui a fait l'estimation des prés de Gremin pré. Il leur assigne une valeur de 500 fr la fauchée, l'un dans l'autre, ce qui donnerait 4.750 frs. C'est le chiffre auquel nous étions arrivés de notre côté. Il me propose l'échange contre 1350 frs de retour; autrement dit il estime son lot 6.100 frs; mais aux 9 parcelles que nous avons visitées ensemble, il en ajoute une dixième, qui figure sous le n° 37 de sa désignation sous le nom de Pré Foucat. J'ignore absolument ce



que cela peut-être, & je suppose que vous n'êtes pas mieux renseigné que moi. Bien que cette parcelle fût barrée, Mr Nathan prétend l'avoir indiquée à Mr Ory pour vous la montrer.

Reste à apprécier la valeur de l'opération.

Les neuf parcelles que nous avons vues ensemble ont une contenance totale de 1h 90a 72ca. D'après l'estimation d'Ory (550 frs pour les six premiers articles – 6 x 700 pour les derniers), l'équivalent par surface n'est pas juste & on arriverait en prenant pour base l'estimation à une valeur de 5.345 frs pour ces neuf parcelles en laissant de côté le pré Foucat, contre 4.750 frs pour les nôtres, soit une différence de 595 frs en faveur de Nathan. Reste à savoir si les évaluations de 500 frs & de 550 frs sont véritablement comparables, ou si l'estimation de Nathan est basée sur un bénéfice à réaliser sur la revente des parcelles.

Je n'ai pas intérêt à payer une *soulte* à Nathan, & à augmenter mon placement en immeubles. Aussi, bien que la somme soit faible, s'il faut lui donner quelque chose de plus que l'équivalence de surface, je serais disposé, soit à moins prendre soit à lui donner quelque chose en nature.

Dans la première hypothèse, je crois que ce serait le pré à la Haché-Toquée qu'il faudrait sacrifier comme le plus éloigné, ou un des prés de 10 ares 22 en Namant-pré si cela suffit.

Dans la seconde, vers laquelle j'inclinerais plutôt, je pourrais lui proposer la parcelle de 44 ares 96 sous Le Folliot louée autrefois à Chatton, maintenant à Hannÿ (avec faculté d'échange réservée). Je donnerais à ce dernier en échange une des petites parcelles, soit une de Nathan, soit le pré de la fontaine à Gouttier Jean-Royer.

Pour Nathan, cette parcelle du Folliot, de peu de valeur, représenterait le bénéfice de l'opération, s'il faut absolument lui en donner un.

Je vous serais très obligé, Monsieur, de vouloir bien réfléchir un peu à cela & m'en donner votre appréciation.

J'ai parlé à Mr Michel des projets d'échange de prés entre La Caudale & Quercigny & il en est aussi partisan. La rentrée en bail du nouveau fermier sera une excellente occasion pour les consacrer définitivement.

Le projet de bail est à la copie en ce moment. Je vous en remettrai un double à votre prochain voyage. Restera la désignation. C'est une entreprise assez sérieuse, pour laquelle je serai obligé, Monsieur, de mettre une fois de plus votre obligeance à contribution. J'ai dans les papiers de mon père de nombreuses notes à ce sujet, mais elles sont difficiles à comprendre pour qui n'en a pas la clef.

J'ai consulté mon livre de caisse au sujet du versement de 30 fr 45 que vous supposez avoir pu me faire en octobre dernier. Je n'en ai pas trouvé trace, & mon mois se soldant par une légère différence en moins, je considère comme probable la mention portée sur le carnet; sans pouvoir en jurer, cependant.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments de considération distinguée.

A. (Antoine) de Metz-Noblat

**370/3**

*Corres. de Metz*

Nancy, 30 avril 1878

Monsieur,

Je serai très heureux de vous voir jeudi matin & compte sur vous à déjeuner. Je vous serai obligé de venir de bonne heure (vers 9h 1/2 ou 10h) afin que nous ayons le temps de terminer le travail pour lequel vous voulez bien me donner votre obligeant concours.

Vendredi me va très bien pour passer la journée à la ferme. J'y donne rendez-vous à Jh Dognou & à Mr Ory, à celui-ci pour voir le Pré Foucat dont je vous ai parlé.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

A. (Antoine) de Metz-Noblat

**370/4**

*Corres. de Metz*

Nancy, 4 mai 1878

Monsieur,

Je trouve en rentrant chez moi une demande de renseignements sur Quercigny de Mr Ruyschaert, chaussée de Mons 725 Anderlecht Bruxelles.

Ce Monsieur me dit qu'il viendra voir la propriété si les renseignements sont de nature à le satisfaire.

Je viens de lui répondre article par article. Sur sa sixième question: n'y a-t-il rien à payer au fermier sortant? Je lui ai répondu qu'il n'y avait aucune indemnité à payer mais seulement à rembourser le prix de semences de trèfle & autres pâtures. Quant à la luzerne, mon intention est de l'immobiliser en obligeant le fermier entrant à leur laisser pareille quantité à sa sortie. Je vous serais infiniment obligé de vouloir bien m'aider à rédiger une clause en ce sens à rattacher à l'un des articles du projet de bail.

Le preneur recevant à son entrée une luzernière de la contenance de 7h ½ environ, devra laisser à sa sortie une surface équivalente, de l'âge de... dans telle ou telle pièce?

Je donne à Mr Ruyschaert votre adresse en Belgique, lui disant que vous y serez dans quelques jours. Je vous serai aussi très reconnaissant de vouloir bien me renseigner, si vous le pouvez avec ce Mr Ruyschaert; vos nombreuses relations vous le permettront, je l'espère & s'il va vous voir, vous saurez ce qu'il a déjà fait & quelles références il peut donner.

Je lui ai fixé le prix de 50 à 55f par hectare, tel qu'il est au projet du bail.

Je serais désireux de vous revoir encore avant votre départ, & vous serais très obligé de vouloir bien me prévenir du jour & de l'heure à laquelle vous pourriez venir. Mardi de 1 h à 4 ou 5h je serai occupé. Lundi de 9h1/2 à 2h. En dehors de cela, je puis parfaitement m'arranger pour être chez moi à l'heure qui vous conviendra.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

A. (Antoine) de Metz-Noblat

**371**

Nancy 24 Mai 1878

Monsieur,

Je vous exprime de nouveau ma gratitude au sujet du renseignement que vous avez bien voulu m'envoyer. Ils ne sont pas de nature à me faire regretter que l'individu en question ne m'ait plus rien fait dire.

J'ai la satisfaction de vous annoncer que je suis père une fois de plus. Ma femme est heureusement accouchée d'une fille il y a trois jours. Mère et enfant se portent très bien.

J'espère, Monsieur, vous voir arriver prochainement en Lorraine. Je ne compte d'ailleurs pas m'absenter, sauf peut être du 9 au 13 Juin.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués

A. De Metz Noblat

### 372

*La date indiquée sur la lettre est bien le 31 juin 1878. Il s'agit d'une erreur. Je ne me formaliserai pas de la classer le 30 juin. Il s'agit de la dernière lettre écrite à Joseph par son père Henri avant son décès.*

Quercigny 31 Juin 1878

J'ai reçu hier ta bonne lettre du 18, mon cher Joseph et fort heureusement celle que tu avais adressée à Marie le 12 m'était revenue deux jours auparavant car après t'avoir recommandé de m'écrire pendant la semaine qui a suivi notre visite à Dinant, je commençais à trouver ton silence un peu pénible.

Je vois avec plaisir que tes maux de tête ont disparu et que ta santé est bonne. J'espère que tu auras fait les efforts nécessaires pour arriver à un meilleur régime et notamment pour diminuer l'importance du goûter mauvais repas, au moyen duquel tu t'en gâtais deux bons. Je dis mauvais repas qui ne doit pas en être un, car il ne doit servir qu'à faciliter le passage de midi au soir. Si on mange peu ou mal à midi il est naturel qu'on soit enclin à se rattraper à 4h. mais aussi si on mange beaucoup à ce repas il est bien certain que le souper est gâté. Il faut donc faire effort pour manger sérieusement à midi et également pour manger peu au goûter afin de réserver l'appétit pour le souper. Ce que je te recommande aussi, car je me rappelle cette fâcheuse habitude des pensions, c'est de ne jamais t'associer à ceux qui font la grimace sur ce qui leur est offert et même autant que possible à te détourner d'eux pour ne pas les entendre car cela n'ouvre pas l'appétit. C'est au surplus la marque d'une mauvaise éducation et le signe d'une inclination à la goinfrerie qui excite à juste titre le mépris.

Marie et Albert sont en Lorraine avec moi. A son arrivée Marie est allée passer les 2 jours de la fête de la Pentecôte auprès de Victoire chez les Dames Dominicaines puis elle est venue ici avec moi et Albert le lundi de la Pentecôte. Samedi dernier je suis allé chercher Victoire qui a eu la permission de rester avec nous jusqu'à mardi. Mardi nous sommes allés tous à Maxéville assister à une messe anniversaire pour papa de Solières puis vers le soir Marie est rentrée avec Victoire pour jusqu'à demain jour où il est convenu que j'irai la reprendre.

Nous avons trouvé à Maxéville en arrivant l'oncle Joseph qui venu avec François dix jours plus tôt y avait gagné une attaque de goutte. Il est reparti seulement avant hier pour Maubeuge. Célestine (la jeune) était avec lui et elle est allée avec Marie passer chez les Dames Dominicaines les fêtes de Pentecôte.

Albert s'amuserait parfaitement à Quercigny si le temps était un peu meilleur, mais il est encore souvent contrarié par la pluie et obligé de rester à la maison. Ils sont allés à la pêche plusieurs fois avec Marie et même Victoire et c'est lui qui a toujours été le plus heureux. Du reste les distractions lui manquent beaucoup moins qu'à Malihoux et il me disait encore tout-à-l'heure qu'il s'amusaient beaucoup mieux ici.

Tu me demandes des nouvelles de mon rhume. Ce que je puis en dire de plus vrai c'est qu'il est très tenace. Le voyage à Dinant ne m'avait pas fait de bien. Le lendemain j'ai du conduire maman Paquet à Sclayn ce qui m'avait fait plus de mal encore. Enfin le voyage n'était pas non plus sans doute un bien bon remède quoique je n'aie pas remarqué qu'il m'ait fait de mal. En somme je circule comme d'habitude ou à peu près, mais les après-midi je tousse souvent beaucoup. Le soleil de Lorraine sur lequel je comptais pour faire fondre ce rhume est toujours caché par les nuages, et l'air constamment humide. Comme le temps parait vouloir se remettre au beau j'espère que cela va me faire aussi bon effet qu'à mes foins, car depuis que je suis arrivé nous n'avons presque rien fait, presque rien fait de bon non plus.

Victoire se plaignait comme moi de ton silence. Je crois entrer dans ses vues et dans celles de Marie en t'embrassant de coeur pour elles en même temps que pour moi et Albert.

H. Sepulchre

J'ai écrit à Parmentier de reprendre ton linge et ton atlas.

**373**

Maxéville 5 juillet 1878

Mon cher Joseph

Je reçois ta lettre et m'empresse d'y répondre. Ton père est en effet un peu malade mais pas gravement. Il ne s'est pas remis en arrivant, comme il l'espérait par le changement d'air, du rhume qu'il avait en arrivant de Belgique de telle sorte que cela s'est transformé en une petite pleurésie qui exige des soins assidus mais qui n'offre rien de grave, je te le répète; le médecin me l'affirmait encore hier et je te dis la chose exactement comme elle est.

L'oncle François est arrivé aussitôt qu'il en a reçu la nouvelle pour tenir compagnie à ton père. Il est à Quercigny avec Marie et Albert; tu peux donc être parfaitement tranquille, ton père sera parfaitement soigné. Ce qu'il y a de plus ennuyeux c'est que ce sera un peu long et il faut avoir patience. Je vais envoyer ta lettre à l'oncle François pour qu'il te donne des nouvelles directes de temps en temps et tu feras bien toi-même d'écrire à ton oncle pour donner de tes nouvelles. Ici nous allons tous pas mal et nous avons les meilleures nouvelles de Victoire.

Nous t'embrassons de tout coeur y compris tes cousins et ta cousine Madeleine

Victor Sepulchre

**374**

( 1878 ) Normalement écrite le 17/ 7 / 78

ce mercredi !!! 17/07/1878

Mon cher Joseph,

Votre lettre m'est remise à l'instant. Il est 10h. 1/4. Vous la datez de Lundi 15. Retard fatal qui m'empêche de me trouver à la douloureuse cérémonie qui s'accomplit en ce moment. Je n'aurai pas même cette consolation !! Mon meilleur ami n'est plus ici-bas, et ils n'ont plus de père ces enfants que j'aime tant !

Cette nouvelle me jette dans un trouble profond , m'accable, me consterne, me foudroie au plus intime de l'âme. Avec vous , cher Joseph, je m'incline devant les arrêts suprêmes de la providence, mais combien est rude le sacrifice et quelles tortures dans ma résignation !

Y aura-t-il un service la semaine prochaine ? Je l'espère bien. Hâtez-vous de m'en dire le jour. Oh ! Je veux m'y rendre; le Bon Dieu m'en fera la Grâce.

Ecrivez-moi vite des détails sur la fin de notre très regretté. Je les attends avec une extrême impatience.

Demain je dirai la S<sup>te</sup> Messe pour son éternel repos et je recommanderai instamment au Seigneur mes chers orphelins.

Votre ami profondément affligé

Jh Gilsoul Curé

Denée, mercredi 17

### 375

*Reçu adressé à Henry Sepulchre par le vétérinaire Bernard et acquitté à la date du 18 Août 1878*  
18/08/1878

M. Henry Sepulchre à la H <sup>te</sup> Côte		doit	
à Bernard vétérinaire			
9 janvier	voyage- parturition difficile	voyage	8
		travaillé la vache	6
5 mai	voyage et vésicatoire (voir la note du pharmacien		11
12 id	voyage		8
id	5 castrations		15
15 id	voyage		8
	ôté casseaux		10
juillet	2 course		8
octobre	29 course boiteux		8
novembre	2 course id		8
		Total	90 frs.

Acquitté le 18 Août 1878

\*\*\*

*Voir le document 387 A qui relate de façon assez réaliste mais avec un regard de l'époque qui pouvait être Henri Sepulchre premier de la branche "Henri" et qui permet mieux de se faire une idée sur la personne elle-même.*

\*\*\*\*

### 376

12/02/1879

Cher Joseph

Reviens le plus tôt possible et n'oublie pas de me rapporter des beaux timbres. J'espère que tu te portes bien ainsi que François. Ici nous nous portons tous bien. Je pense encore au Rousse . Mille embrassements

Ton frère Albert

février

Havelange 12 ~~janvier~~ 1879

P.S. Quand tu reviendras n'oublie pas de me rapportés les paroles d'Haydée. Je t'embrasse  
Marie

P.S. Charles a tiré le numéro 46 il est dedans jusqu'au cou

Albert

Cher Joseph

Nous nous portons tous très bien y compris les petites de Sclayn que j'ai vues lundi à Sclayn. Comme Albert te le dis Charles a tiré un mauvais numéro il est vraiment dedans jusqu'au cou car 23 était le bidet et il a 46. Il avait oublié de vous en faire part. Elise Henriette et Lili sont vraiment comme des tonneaux tu seras bien surprise de les voir. Elles remercie bien François de sa partition. J'espère cher frère que vous reviendrez bientôt. Je termine en vous embrassant tous les deux de coeur pour nous tous

Victoire

Havelange 12 Février 1879

377

19/03/1879

Chère Marraine et chère Tante,

La vente est terminée et Dieu merci tout a marché à souhaits, aussi sommes-nous enchantés.

Les chevaux et les bestiaux ont été surtout très bien vendus, les attirails de labour moins bien, il est vrai, mais enfin on a encore lieu d'être satisfait. Du reste c'est partout la même chose et ces engins là ne se vendent jamais très bien.

Messieurs Braibant et Sandron qui étaient venus avec moi à Quercigny et qui viennent tout à l'heure de partir pour la Belgique, sont des plus satisfaits; Désiré Braibant surtout n'a pas cessé ses exclamations d'admiration et de surprise. Il n'a cependant haussé sur aucune bête pour deux raisons:

la première c'est que les bêtes montaient trop haut et la seconde c'est que dans ce pays-ci on va tellement vite pour hausser qu'il est impossible pour ceux qui n'y sont pas habitués de placer une enchère.

Le temps nous a on ne peut mieux favorisé et nous avons eu deux journées magnifiques. Il y avait vraiment foule et sans exagérer il y avait bien 100 voitures et tylburs à la ferme, chez Rougieux et dans les autres auberges des villages voisins.

J'oubliais de vous dire que les jeunes taureaux , le désespoir de l'oncle François et de Wilmet ont montés au delà de toute prévision.

La seule chose qui soit à regretter c'est qu'une vache s'est sauvée avant d'avoir été vendue et s'est réfugiée dans la forêt qui est derrière la caudale. Elle n'est cependant pas perdue car ce matin elle est revenue d'elle-même pour se sauver une deuxième fois avant qu'on ait pu la reprendre. On finira bien cependant par la ravoire et peut-être la vendra-t-on mieux qu'elle.....

**378/1**

*Lettre de bons voeux très plaisante:*

Cher grant Maman

je suis bien heureux de voir arriver le premier jour de l'an pour vous souhaité une bonne année je prirai Dieu pour q'il vous consoif une l'ongue vie et une bonne santé Je vous promai cher grant man que je fait mons possible pour ne plu fair tant de tapache

Votre petit fils

Albert

Havelange le 31 Décembre 1879

**378/2**

*Chère grand Maman*

Havelange, le 31 décembre 1880

Que je suis heureux qu'on ait continué d'écrire a ses parents à l'occasion de la nouvelle année! Il m'est si agréable de vous dire que je pense souvent avec vous que je vous aime beaucoup et que je fais sans cesse des vœux pour votre bonheur.

Chaque jour je prie le Seigneur qu'il vous fasse jouir d'une parfaite santé qu'il vous conserve longtemps encore à notre amour.

Chère grand maman je vous embrasse de tout cœur.

Votre petit fils qui vous aimera toujours.

Albert Sepulchre

Havelange le 31 décembre 1880.

**378/3**

*Corres. de l'Institut St Dominique à Nancy adressé à Marie Sepulchre fille de Henri Sepulchre et Elise Paquet.*

St Dominique, Nancy 24 janvier 1885

Ma bonne Marie,

Vos gentilles lettres sont toujours les biens venues, nous vous gardons à toutes les deux un affectueux souvenir et nous aimons à recevoir de vos nouvelles. Vous avez parît-il, une vie bien sérieuse, sans cesse retenue par des devoirs journaliers, vous vous dévouez pour les chers vôtres; je ne

saurais trop vous encourager à persévérer dans cette bonne voie, si vous devez vous soutenir l'un l'autre, c'est à la sœur aînée à donner le bon exemple.

Nous avons été bien attristées par la mort de cette pauvre Valérie, quel malheur pour son mari et ses chers petits enfants, certainement si plus tard nous sommes chargées de l'éducation des petites filles, nous les aimerons beaucoup en souvenir de leur mère. Voilà cependant comme chacun ici bas a ses peines....ah! Il est bien nécessaire d'armer son âme de courage et de foi chrétienne, que ferait-on sans cela quand le malheur arrive.

Mon enfant, je vous envoie pour vous et pour Victoire un petit règlement dans lequel vous aurez quelques pensées qui pourront peut-être vous être utiles.

Au revoir, ma bonne Marie, je vous embrasse toutes les deux avec une profonde affection et je vous transmets le meilleur souvenir de vos anciennes maîtresses.

Sr Marie Germaine

379

Saint Quirin 9 9<sup>bre</sup> 1885

Bien chère Victoire,

Je m'empresse aussitôt que j'ai le temps de répondre à la lettre que tu m'a écrite et dans laquelle tu me demande de te répondre le plus tôt possible. J'ai reçu ta lettre samedi après-midi, mais je n'ai pu te répondre Dimanche car nous sommes retournés à Havelange avec Augustin cette fois-ci et François qui est venu nous prendre en revenant de Liège. Nous nous sommes très bien amusés on a fêté Charles, mais la journée a, comme toujours été vite passée. C'est dommage mais enfin on s'en console vite assez. Nous avons vu les capuchons que vous nous aviez acheté et qui paraît-il nous vont très bien; surtout à moi, qui en ma qualité de fendu est plus propre à cet habit; et nous les avons mis pour aller à la messe. Je me porte très bien et je m'amuse assez bien car on joue à la balle, jeu que j'aime beaucoup surtout à la petite balle au tamis. Ici il commence à faire froid cependant je ne met encore que mon paletot d'été sans gilet de laine. Mon rhume est complètement fini et j'espère qu'un autre ne viendra pas prendre sa place.

Maintenant me voilà en cinquième mais il faut quand même travailler à ne pas la doubler maintenant. Je prend encore des leçons avec M<sup>er</sup> Couvreur pour être encouragé d'après ce que dit mon oncle. Nous retournerons probablement à la Saint Nicolas qui est justement un Dimanche. Nous espérons encore avoir des couques et du maspins comme l'année dernière. Il paraît que vous avez été joliment contente de voir arriver mon oncle et ma tante, cela se comprend aussi quand on ne les a plus vu depuis si longtemps. Ma tante nous a apporté d'excellents bonbons de Nancy et qui on eut bon accueil ici. Et là comment va t-il ? Est-ce que vous ennuyer pas trop ? Je suppose que non. Joseph m'a dit hier qu'il irait bientôt te voir comme il te l'avait promis. Quelle temps fait-il là, il doit faire plus chaud qu'ici. Les gamins sont tous de même rentré je suis sur que vous étiez contentes. J'ai vu à Havelange vos portrait sur papier. Maintenant je vais a confesse presque tous les huit jours à M<sup>er</sup> Jacquemin qui est très gentil et très bon confesseur. Je n'ai pas encore manqué mon chapelet pour le Rosaire. Maintenant je fais des progrès assez considérables dans la flute et j'ai un nouveau morceau dont le titre est la ...Roussotte morceau fort gai et qui je crois fera beaucoup de plaisir. Je compte déjà les jours et j'en compte encore quarante sept ce n'est pas encore tant avec un peu de patience ça arrivera vite. Je me réjouis déjà que l'on patine comme cela va m'amuser. J'espère aussi comme toi que tu reviendras pour Noël et je ne m'amuserai pas si bien pendant les vacances si vous n'y étiez pas car quand il manque quelqu'un cela ne va pas. Et des enfants quel est le plus gentil, c'est proba-



blement Fifi comme toujours. Tu me disais dans ta lettre qu'il parlait déjà c'est déjà une distraction pour vous. Et Joseph et Marie viennent encore vous voir probablement et vous allez encore le soir le tenir compagnie comme avant. Tu vois que je ne manque pas à ma parole cette fois. Je t'avais promis une longue lettre la voici. Elle vaut bien presque la tienne je crois. Je vais la passer à Paul et Augustin pour qu'elle parte tout de suite. Je t'embrasse de tout coeur.

Albert

380

Huy le 17 Mai 1888

Bien chères Soeurs,

J'ai reçu votre lettre hier et j'ai été en effet assez surpris; non pas de recevoir une lettre de Nancy. Je m'attendais à recevoir ou bien une lettre ou bien une visite comme réponse à la lettre que j'ai écrite lundi à Havelange. Mais quand à une lettre de Nancy je ne m'y attendais pas car Paul avait bien gardé son secret. Il m'a dit seulement que François se mariait le 7 juin et que je recevrais probablement une invitation ici à S<sup>t</sup> Quirin. J'avoue que cette noce m'ennuie assez; dans tous les cas beaucoup plus que celle d'Ampsin. Je suis sûr que vous aussi. Comme vous le savez peut-être par Paul nous allons à Modave à la grande promenade. Je demanderai à M<sup>gr</sup> le directeur pour retourner jusque Havelange vu que j'y ai déjà été plusieurs fois. Rien de nouveau ici sinon qu'il fait aussi très bon et que la végétation avance à grands pas. Le tramway de Henri marche depuis 8 jours et pendant les jours de la neuvaine il était toujours bouré de monde. Je m'amuse assez bien maintenant et j'espère que cela continuera.

Je vous écrirai peut-être encore une fois avant que vous ne reveniez. J'attends encore une lettre aussi. Vous me demandez ce qu'il faut me rapporter de la foire. Rapportez-moi ce que vous voulez car je ne sais pas trop ce qui s'y vend.

Je vous embrasse tout coeur ainsi que l'oncle Victor.

Votre frère,

Albert

Bien chers cousins,

J'ai été bien content de recevoir de vos nouvelles car je n'en reçois pas souvent ici à S<sup>t</sup> Quirin. Pour moi je me porte toujours très bien aussi et je m'amuse assez bien maintenant.

Paul et Augustin vont aussi très bien je crois. Marie et Vitoire auront du vous le dire. Je crois avoir lu dans la lettre de Gabriel qu'il s'occupe de collection de timbres; j'en ai quelques uns ici que je lui envoie car je m'occupe plus de cela. J'espère vous voir à Solières à la fin du mois de juillet et aussi à la distribution des prix ici à S<sup>t</sup> Quirin.

Comme je n'ai pas beaucoup de temps je ne vous en dirai pas plus long.

Je vous embrasse tous de tout coeur.

Votre cousin,

Albert

**381/1**

Liège le 17 Mars 1894

Monsieur,

La lettre si judicieuse et si chrétienne que vous avez écrite à votre soeur m'a suggéré la pensée de vous donner quelques renseignements au sujet de sa prochaine prise d'habit. Mais avant d'aborder cette question, veuillez me permettre, Monsieur, de vous exprimer un désir, celui de vous voir cette semaine, malgré que nous serons en pleine semaine sainte, faire une visite à Lili, et avoir avec elle un entretien seul à seule. Vous pourrez vous convaincre, je l'espère, que votre chère Lili agit en toute liberté, et que ni moi, ni personne nous ne l'avons influencée pour la déterminer à faire un pas en avant. D'ailleurs, comme Lili vous le dira, si elle ne devait pas persévérer dans ses premières intentions, je préférerais de beaucoup ne pas lui voir prendre l'habit, quoique vous le savez, Monsieur, la novice ne contracte aucun engagement, néanmoins, si l'on doit quitter le monastère pour rentrer dans sa famille, il est préférable de n'avoir pas porté l'habit religieux.

Ne croyez pas, Monsieur, que Lili agisse en aveugle: il y a peu de vocations, je crois, dans l'examen desquelles, on ait procédé avec plus de prudence. Ni la maîtresse des novices, ni moi, nous ne sommes pour rien dans sa décision de prendre l'habit, elle a consulté deux prêtres très versés dans la direction des consciences, et c'est d'après leur conseil qu'elle a pris sa décision.

D'ailleurs, Monsieur, je dois vous le dire, la conduite irréprochable de Lili depuis son entrée au noviciat, son bon caractère, la facilité avec laquelle elle prend l'esprit de notre ordre sont de nature à nous faire croire, sans cependant pouvoir l'affirmer encore, qu'elle a une vraie vocation.

Toute vocation pour être solide doit être éprouvée dans une famille aussi chrétienne que la vôtre, Monsieur, notre bonne Lili n'a rencontré aucun obstacle sérieux à son pieux dessein: est-il alors étonnant que Dieu Lui-même se soit chargé de l'éprouver, pour la mûrir? L'étoile qui dirigeait les Mages vers Bethléem ne s'est-elle pas aussi cachée à leurs yeux, et leur constance à poursuivre leurs recherches, ne leur a-t-elle pas mérité de la voir briller de nouveau, jusqu'à ce qu'elle les ait conduits aux pieds de l'Enfant-Dieu?

L'avenir nous est inconnu, Monsieur, mais il nous apprendra ce que Dieu demande de notre chère Lili. Des vocations éprouvées de la sorte sont rares, mais on en voit parfois: un exemple vient de s'en rencontrer dans la famille Frésart, peut-être en aurez-vous entendu parler.

En attendant votre très-prochaine visite, je vous prie, Monsieur, d'agréer l'expression de mon religieux dévouement.

Dame Isidorine Abbessse

R.S.B.

**381/2**

*Lettre adressée à une certaine Rosalie par Ch (du moins c'est ce que je lis) Cartuyvels. Il ne peut s'agir de Charles, le frère aîné de Julienne Cartuyvels puisque l'on parle de son anniversaire. Je ne vois pas non plus qui serait cette Rosalie.*

Louvain, le 15 avril 1895

Ma chère Rosalie,

L'homme propose ... J'avais pris mes dispositions pour me rendre à l'anniversaire de notre cher et regretté Charles; et je me faisais une joie de vous revoir au milieu de votre intéressante famille, lorsqu'un événement imprévu est venu renverser mes projets: la mort de Mr Rémy Sepulchre frère très aimé de Henry. Il est décédé à Herstal; et mon frère Gustave m'écrit que ses funérailles, suivies de l'enterrement à Solières, doivent avoir lieu mercredi. S'il en est ainsi je pourrai difficilement me soustraire au devoir familial d'assister au sevice funèbre. Il me resterait alors l'espoir fort précaire d'arriver à (*je pense lire près de Liège*) Cras Avernas dans l'après-midi. Malgré tout le charme que j'aurais à passer quelques heures en famille, je n'ose me flatter de cette espérance. Je vous prie donc par avance d'excuser une absence commandée par des circonstances imprévues, et qui m'inspire les plus vifs regrets. J'espère compenser par une visite que je vous ferais au cours de ces vacances la privation que m'impose ce trépas inopiné. Mercredi je serai présent de cœur parmi vous, et je m'inirai d'intention avec vos prières en célébrant la messe pour l'âme chrétienne de notre cher Charles.

Agréez ma chère Rosalie avec l'expression de mes regrets celle de ma respectueuse et très dévouée affection.

*Ch Cartuyvels.*

**382/1**

14/04/1898

Mes dernières volontés

Je donne et lègue à mes soeurs Marie et Victoire ce qui pourrait me revenir dans les successions de mes pères et mères , au delà des dix mille francs que je dois recevoir comme dot ou ce que je laisserai à mon décès au delà de ces dix mille francs, à condition que 50 messes basses soient célébrées pour le repos de mon âme. Pour le cas cependant où, pour une cause quelconque, je serais forcée de quitter le couvent, la présente disposition serait de nul effet.

Elise Sepulchre  
En religion Dame Marie-Marguerite

Fait en double au monastère des Bénédictines  
Liège le 14 Avril 1898

**382/2**

*Corres. Joseph Sepulchre*

25/07/1899

Mardi-Lundi 7 Août.

Nous sommes à Samara pour deux heures, puis nous partons pour Saratow. Nous allons tous très bien. C'est un vrai charme que de voyager en bateau sur la Volga. Je vous ai écrit hier de Kazan, mais je n'ai pu mettre la carte à la poste qu'à Sembirsk. Tout à vous.

**382/3**

*Corres. Joseph*

26/07/1899

Je n'ai pas eu le temps d'écrire de Nijni. Nous sommes arrivés à Kazan en bonne santé. Nous partons pour Saratow.

Cachet de la poste du 26/07/99

**382/4**

*Corres. Joseph*

30/07/1899

~~Mardi~~ Lundi 7 Août.

Nous sommes à Samara pour deux heures, puis nous partons pour Saratow. Nous allons tous très bien. C'est un vrai charme que de voyager en bateau sur la Volga. Je vous ai écrit hier de Kazan, mais je n'ai pu mettre la carte à la poste qu'à Sembirsk. Tout à vous.

*Date avec le cachet de la poste*

**383/1**

*Corres.*

Havelange 1 août 1899

Cher frère,

Nous avons reçu ta lettre d'Archangel le 28 soir, elle nous a fait comme celle de Moscou le plus grand plaisir. Nous avons reçu aussi le télégramme de François: "Bonne traversée". Nous avons supposé que cette traversée toute bonne qu'elle a été n'a cependant pas été excellente., que tous les deux vous avez votre tribut à la mer. Nous nous réjouissons d'en avoir des nouvelles.

Nous nous portons tous bien. La famille de la Roque est ici depuis vendredi; tous se trouvent fort bien à Malihoux. C'est un va et vient continuel d'une maison à l'autre et on fait de bonnes promenades aux environs. Mr de la Roque doit repartir demain pour Paris où il a affaire; il reviendra vers le 19 août ainsi qu'Augustin. Ce dernier est revenu passer le dimanche auprès de sa femme et de ses enfants mais il est reparti hier après-midi.

Paul est allé à Liège hier en compagnie de messieurs Raymond et Pierre qui se sont fort bien amusés; en revenant ils ont voyagé avec Mr Jules Frésart qui paraît-il les a fait beaucoup rire.

Albert n'est pas revenu samedi; il est allé passer son dimanche auprès d'Elisa à Heyst. Nous comptons y aller aussi, Victoire et moi, mais il y a tant de besogne ici que je n'ose même demander pour y aller. Je dois m'absenter toute la semaine prochaine pour assister à la retraite des Bénédictines alors tu comprends qu'on ne peut pas laisser la besogne aux autres et cela pour s'amuser.

Il y a beaucoup de monde en villégiature à Havelange et cela anime beaucoup la localité: les "Orban" sont revenus aussi avec leur suite de "Bribosia".

Nous sommes en train d'embellir ta chambre; nous avons déroché et ciré ta commode et nous allons en faire autant à ta bibliothèque et à ton lit; tu auras une belle chambre lorsqu'elle sera tapissée et cirée. Nous faisons cela nous-mêmes et sans enlever les tiroirs, donc tu n'as rien à craindre au sujet de tes papiers.

Rien de nouveau au pays, il fait beau et pas trop chaud. Madame Nicolas Noël est morte et enterrée la semaine dernière. L'oncle Victor et tante Mathilde arrivent en Belgique samedi avec Robert et René; ils s'installent à Solières pour voyager de là.

Souhaite le bonjour de notre part à Mr Armand Picard. Quant à toi et à François nous vous embrassons tous de tout cœur.

Ta sœur

Donne-nous des nouvelles le plus souvent possible.

Marie

### 383/2

*J'ai retranscrit également ce document dans la fin du voyage de Mourmansk.*

Moscou le 4 Août 1899

Mes très chers,

Nous sommes revenus de la côte de Mourmanne en bonne santé et intacts: moi du moins car François est à trois quarts dévoré par les moustiques de ce beau pays de Mourmanne. A notre retour à Archangel, le gouverneur sans doute pour consoler François lui a appris que ce que nous prenions pour des moustiques n'étaient que de vulgaires cousins, des avortons de moustiques. Il nous a appris à notre grand étonnement qu'il n'y a pas de moustiques à la côte et qu'il y a même peu de cousins en comparaison de ce qu'on en voit dans l'intérieur du pays. Dieu sait pourtant les nuées que nous en avons vu: je vous compterai cela à mon retour. Je n'ai nullement souffert du mal de mer: François en prenant la précaution de rester couché en a très peu souffert, M<sup>er</sup> Sterling seul a été bien pincé et voulait que je le jette à la mer. Je suis satisfait de cette innocuité cela me rend plus hardi pour aborder la mer noire. Généralement nous avons eu un temps calme sauf au départ et au retour dans la mer Blanche qui est toujours mauvaise et brouillardeuse. Quel pays que cette côte de Mourmanne: des pierres, des pierres, des pierres, rien que des pierres et des cousins et de la neige à places, pas la moindre végétation: on y gagnerait facilement le spleen.

Nous sommes restés 11 jours en route. Nous sommes partis le 21 d'Archangel et nous sommes rentrés le 1<sup>er</sup> août. J'y ai trouvé votre lettre, mais pas la pièce de Paul que vous m'annonciez. Dites-lui qu'il l'adresse à Vladicaucase. Vous pouvez m'y écrire en écrivant avant le 13 courant, car si vous écrivez après le 13 je ne les recevrai plus. J'espère bien du reste y recevoir de vos nouvelles en y arrivant. Nous comptons partir ce soir et y arriver le 14: c'est beaucoup de temps, me direz vous. Mais voici l'explication de cette grande durée du voyage. Au lieu d'aller directement à Vladicaucase nous y allons par la Volga. Nous serons demain matin à Nijni-Novogorod, où nous jetterons un coup d'oeil sur la foire célèbre dans tout l'Univers et qui bat son plein pour le moment. Demain soir nous partirons pour Kazan où nous nous arrêterons dimanche, puis de là nous irons à Saratow où nous nous arrêterons également, puis de là à Samara point de départ du Transsibérien, puis de là à Tsaritsine où nous prendrons le train pour Vladicaucase. Il est probable que je quitterai cette dernière ville vers le 23 ou le 24 au plus tard pour m'embarquer à Novorossik pour Constantinople. Donc, si vous m'écrivez encore après le 13, écrivez-moi poste restante Autrichienne à Constantinople.

François s'était fait adresser quelques Patriotes que nous avons trouvé à Archangel et qui nous ont donné quelques nouvelles de Belgique. En revenant d'Archangel nous avons appris par les jour-

naux russes la démission de Monsieur Vandenpeereboom. En même temps que je vous écris, j'écris un mot à Albert pour sa fête et un mot de condoléances à Joseph Bagniez, le secrétaire de ma Mutuelle. Je tâcherai de vous écrire si je trouve le temps au moins une carte de Nijni-Novogorod, de Kazan et de Saratow ou d'autres lieux pour marquer mon passage et jalonner notre route.

Je vous ai écrit de l'océan glacial et j'ai fait mettre la lettre à la poste à Vardö (Norvège) par des compagnons de voyage très aimables: je ne sais si vous l'aurez déjà reçue ? Donc, je n'écrirai probablement plus de lettres avant Vladicaucase, je n'écrirai plus que des cartes à images si possible.

Ici, il fait très beau et assez chaud 24 à 25 ° centigrades. Je prends des notes chaque jour et j'aurai beaucoup de choses à vous raconter au retour.

Pendant les longues journées de navigation sur l'océan, puisqu'il n'y avait plus de nuits, c'est étonnant le nombre de personnes de Havelange auxquelles j'ai songé, je ne pourrais dire pourquoi: même à des personnes qui me sont complètement indifférentes et auxquelles je n'avais jamais songé quand je ne les avais pas devant les yeux. A plus forte raison, ai-je songé à celles qui me tiennent à coeur. Vous pouvez donc hardiment faire mes compliments à tous ceux qui vous parleront de moi et dire que malgré l'éloignement et les distractions que le pays nouveau pour moi doit me procurer, je n'oublie personne. Mes respects en particulier à M<sup>er</sup> le Doyen et à M<sup>er</sup> le Curé, aux bonnes Soeurs de Havelange et d'Ossogne, à M<sup>er</sup> et M<sup>me</sup> de la Roque; mes amitiés à M<sup>er</sup> Lange et à toute sa famille, aux voisins, dites à Paul qu'il fasse mes compliments aux confrères de S<sup>t</sup> Vincent et des Habitations, un souvenir à Poldine et au grouniet, en un mot à tout le monde.

Je vous embrasse tous de tout coeur, sans oublier Anne-Marie et les siens.

En hâte

Joseph Sepulchre

P.S. J'oubliais de dire que c'est à peine si les cousins de Mourmanne m'ont piqué et encore des piqûres insignifiantes. N'oubliez pas mes oiseaux.

( *Normalement rajouté par Victoire après réception à Havelange et avant transfert vers So-lières* )

Rien de nouveau à Havelange. Hier nous avions Robert et René et aujourd'hui nous avons Henri Morel.

Nous vous embrassons tous de tout coeur.

Victoire

**383/3**

*Corres.*

Liège le 9 août 1899

Mon cher Joseph,

J'ai reçu hier tes bons souhaits de fête ainsi que ceux de François et de Mr Sterling. Ils m'ont été d'autant plus agréables qu'ils venaient de plus loin et que dans les nombreuses occupations et distractions de votre voyage il eût été permis d'oublier cette petite coutume. C'est donc de tout coeur que je te remercie toi particulièrement pour ton affectueuse attention et par ricochet François et Mr Sterling qui ont bien voulu joindre leurs souhaits aux tiens.

Je suis très heureux d'apprendre que vous vous portez bien et que à part les ennuis causés par les moustiques et le mal de mer votre voyage se continue dans de bonnes dispositions. Seraient-ce les lunettes rouges de Madame Jacques qui vous auraient plus ou moins préservé du mal de mer? Il est plus probable qu'après un apprentissage de marin comme celui que tu as dû faire sur la Mer Blanche dans une coquille de noix, tu pourras affronter sans crainte les secousses de la Mer Noire. Je ne doute nullement que tu auras beaucoup à raconter à ton retour d'un voyage si peu banal. D'après le dernier télégramme de François je m'étais bien figuré à peu près votre voyage: Moscou, Nijni-Novgorod, Saratow, Tzaritzine. Je suppose que cette dernière partie du voyage vous l'aurez faite sur les superbes Steamers qu'on dit circuler sur le Volga. Cela vous aura débarrassé de la poussière pour quelques temps tout en vous rafraîchissant probablement aussi. J'espère que François aura trouvé à Tzaritzine une lettre que je lui ai écrite et dont j'ai envoyé du reste confirmation à Vladicaucase. Je me figure assez bien me semble-t-il la côte de Mormanne avec ses rochers recouverts à peine par quelques maigres lichens et je comprends sans peine les tristes réflexions que doit suggérer un paysage aussi désolé, surtout si on n'a pas la ressource d'avoir la nuit pour revoir en rêve des paysages plus variés. Ce doit être aussi bien difficile de dormir avec cette clarté impitoyable qui frappe continuellement les paupières. Mais ces pierres dont tu me dis l'abondance ont-elles au moins l'éclat métallique de la Galène argentifère ou l'éclat vitreux de la blende? Comment ton estomac se comporte-t-il en face d'une nourriture probablement bizarre? Parviens-tu à dormir à moitié dans le train et te reposer? Enfin quand tu auras ma lettre tu seras à Vladicaucase où tu pourras j'espère reposer mieux et revoir les compatriotes. Je ne doute pas non plus de l'admiration que tu éprouveras en face des superbes montagnes du Caucase et de la végétation luxuriante du midi après avoir vécu pendant un mois dans des rochers dénudés et traversé des plaines peut-être encore plus monotones! D'ici à 15 jours tu seras vraisemblablement sur la route de Constantinople et peut-être en vue du Bosphore. C'est au point de vue de la beauté la plus belle partie de ton voyage mais ce n'est pas celle qui offre le plus de sécurité. Malgré que tu sois mon aîné et que tu aies plus d'expérience que moi permets-moi de te recommander une grande prudence et de t'entourer de toute la sécurité possible. L'Empire Ottoman est un pays de surprise et dont la traversée n'est pas sans dangers. J'ai entendu dire que dans les escortes il vaut mieux avoir ces gens devant vous que derrière. Nous t'avons envoyé hier poste restante autrichienne le Rapport sur les gisements de l'île de Chio; un exemplaire a été envoyé à François à Vladicaucase. As-tu pu réussir assez bien dans tes essais par voix sèche? A en juger par l'échantillon que tu m'envoies, tu auras une belle collection de photographie pour revenir. Où as-tu développé celle-là? Je suppose que tu as suffisamment de nouvelles de Havelange et je me dispense d'en parler. Le Général est retourné à Paris jusque samedi il doit publié dans la R des Deux Mondes un article documenté sur l'état de la marine. De plus je suppose que la situation est assez grave en France et que des indiscretions dans le procès Dreyfus pourrait amener la guerre et bien que mis à la retraite il pourrait être rappelé à son ancien poste. C'est lundi qu'à commencé le procès à Rennes tu l'auras vu dans les journaux, je t'en adresserai quelques uns à Vladicaucase et peut-être à Constantinople.

J'ai donné communication de ta lettre à Lili, tu trouveras ci-joint un mot d'elle et un de Marie.

Bonne santé, bonne continuation dans votre voyage, bonne chance dans vos expertises. Espérons que vous n'aurez pas trop chaud et que les moustiques, le mal de mer et les brigands ne vous nuiront pas!

Je t'embrasse bien affectueusement ainsi que François, mes compliments à Mr Sterling.

Albert

**383/4**

*Carte postale de Joseph Sepulchre lors du voyage en Russie. Voir Voyage à Mourmansk.  
Constantinople, le 30 août 1899*

Ma santé est très bonne: il fait ici un temps superbe et pas absolument trop chaud. Je pars tout à l'heure pour mon excursion: je vous écrirai au retour. Je vous embrasse de tout cœur.

Joseph

**383/5**

*Lettre non datée mais de 1899 de Elise fille de Henri Sepulchre et Elise Paquet à son frère Joseph lors de son voyage en Russie en 1899.*

1899

Bien cher frère,

Merci beaucoup des bonnes lettres que tu nous fais parvenir, on me transmet les excellentes nouvelles qu'elles renferment très fidèlement. Hier, Albert m'a apporté une lettre qu'il venait de recevoir, ainsi que la petite photographie qui l'accompagnait. J'aurais désiré que tu fusses devant l'objectif et non pas opérateur. N'y a-t-il pas moyen de changer les rôles?

Cher frère je remercie de tout cœur le bon Dieu et tous les Saints protecteurs, que nous implorons pour vous chaque jour, de ce qu'ils vous ont conduits si heureusement jusqu'à ce jour et nous leur demandons de vous assister jusqu'au terme de votre voyage et de vous ramener sains et saufs parmi nous. Comme tu le dis, cher Joseph, tu auras bien des choses intéressantes à nous raconter; mais comme il faudrait une fameuse mémoire pour se rappeler les détails d'un si long voyage, j'espère que tu prends des notes, elles t'aideront à te les remémorer. Tu n'as donc pas souffert du mal de mer, c'est un privilège assez rare à ce qu'il paraît.

Nous avons eu de fortes chaleurs la semaine dernière, vous qui êtes dans le sud à présent vous devez rire de celles dont nous avons l'air de nous plaindre. C'est une des choses intéressantes de votre voyage que les variations du thermomètre.

Je rends hommage à ta prudence habituelle et j'y ai confiance mais, quand tu seras chez les Turcs sois deux fois prudent, entoure-toi bien d'une bonne garde. N'as-tu pas envie d'aller jusqu'à Jérusalem car tu n'en seras pas bien éloigné à Constantinople. J'espère que quelques belles vues viendront s'ajouter au charme de tes récits. Nous sommes en vacances et dans 3 semaines en retraite dis une petite prière pour moi à cette intention et moi j'en ferai de grandes pour toi, car je suis sûre que vous n'avez pas pu souvent remplir vos devoirs religieux pendant votre voyage. Je tâche d'y suppléer pour toi en assistant à une messe à tes intentions le dimanche et je dis au bon Dieu; "C'est pour Joseph mon Dieu il ne pourra peut-être pas le faire aujourd'hui" Chaque jour je prie pour toi St Benoit, les rois mages, les Sts Anges surtout St Raphaël le guide des voyageurs.

Je me réjouis beaucoup de te revoir quand sera-ce? Alors nous chanterons: Te Deum, Magnificat.

Au revoir, cher frère bonne continuation, je t'embrasse de tout cœur ainsi que François.

Ton affectueuse sœur

M Marguerite

**383/6**

*Corres. Joseph. Je joint également cette lettre envoyée par Joseph Sepulchre à ses soeurs et son frère à Havelange.*

1899



Mes très chers,

Mr Antoniadès vient seulement de rentrer. Nous partons à l'instant pour Panderma d'où nous ne serons de retour que dans 5 ou 6 jours. Je ne serai donc rentré en Belgique que le 27 ou 28 au plus tôt, en me dépêchant. Ecrivez-moi donc encore. Je n'ai reçu aucune lettre de vous ces jours-ci: il y a des inondations en Bulgarie qui ont coupé la ligne du chemin de fer et arrêté vos lettres.

Je n'ai pas le temps d'écrire à François, faites lui savoir que je pars aujourd'hui pour Panderma. Je vais très bien comme toujours. Respects, compliments.

Je vous embrasse de tout coeur.

Joseph Sepulchre

Lundi 3 heures du soir                      En hâte

18 septembre 1899

( *La date a été rajoutée par Catherine Sepulchre ultérieurement* )

**384**

Avant 1903

Tout pour Jésus

Bien chères Soeurs,

C'est toujours un grand plaisir pour moi de recevoir de vos bonnes nouvelles. Puisque vous désiriez avoir des miennes le plus tôt possible, je vais profiter du congé que nous donne la belle fête du Sacré Coeur pour vous satisfaire. Nous avons eu 3 messes ce matin la 3<sup>ème</sup> a été célébrée par le Révérend Père Abbé des bénédictins de Solesmes assisté de neuf moines. J'ai prié pour vous et recommandé toutes vos intentions. C'est une grande fête pour nous, puisque le Sacré Coeur est le patron de la maison.

Il y a quelques jours nous avons eu la procession qui a très bien marché, elle était très belle, bien recueillie, de beaux reposoirs tout à fait champêtres. Il y avait des personnes du dehors qui la suivaient entre autres assez bien de protestants attirés par la curiosité mais cependant suivant le Sacrement d'une manière très convenable et très digne. J'ai demandé au bon Dieu de leur ouvrir les yeux car ils sont bons pour la plupart. Nous avons aussi faisant partie du cortège les 4 carmélites, ... mères ( qui étaient ici depuis 5 semaines ) en manteau blanc et puis deux soeurs converses qui étaient arrivées depuis quelques jours seulement; elles nous ont quittées mardi matin pour s'installer définitivement, elles nous ont beaucoup édifiées pendant leur séjour ici; et sont si reconnaissantes de ce que l'on a fait et de ce que l'on fait encore pour elles ; elles s'acquittent en prières, mais c'est une précieuse monnaie que cela et nous l'estimons beaucoup.

Nous avons eu aussi une octave bien privilégiée. M<sup>gr</sup> nous avait accordé l'exposition du Saint Sacrement tous les jours de 4 à 7 heures. En outre dimanche dernier et aujourd'hui exposition toute la journée; vous n'avez pas été oublié pendant ces bonnes heures de prières. Nous avons aujourd'hui un temps bien laid vent et pluie tant et plus qu'on en désire. Il n'y a pas moyen de sortir ; je suis gâtée maintenant parce que je dois y aller à l'air le plus possible. Je vais un peu mieux ces temps-ci, l'appétit est meilleur, je bois du lait frais (comme un petit ...) au lieu de bière aux repas et cela me goûte bien, on m'accorde aussi un supplément de repos enfin tout ce qui peut contribuer à mon rétablissement. Vous pouvez être bien tranquilles, Mère Prieure veille sur moi et n'a que trop de soins et aussi Révérende Mère qui m'a défendu de chanter pour ne pas me fatiguer. Je tousse encore un peu cependant. Jusqu'à présent je n'ai jamais été malade, et il est des personnes de mon âge qui ont déjà

bien souffert je ne puis donc me plaindre de ce que mon indisposition se prolonge un peu; pour ma part je ne m'attriste pas , le bon Dieu sait ce qui est bon pour nous.

Pour le voyage projeté vous serez peut-être plus heureuses à l'arrière saison, moi je prendrai bien patience, d'ailleurs je ne voudrais pas vous voir venir seules vous auriez trop de difficultés en route dans les hôtels etc. , si je connaissais une bonne occasion je vous préviendrais et cela arrive souvent pendant les vacances; je préfère être bien guérie pour quand vous viendrez, autrement vous emporteriez un mauvais souvenir et cela je ne le veux pas. Dans le cas où vous viendriez prévenez-moi d'avance. Serait-il question d'avoir un nouveau doyen d'après ce que tu me dis chère Marie? Si vous avez l'occasion de renvoyer mes compliments à Catherine faites-le et dites-lui que je lui garde le meilleur souvenir. Je vous embrasse tous bien affectueusement . Compliments à Milou

Votre dévouée

S<sup>e</sup> M. Marguerite

O.S.B.

385

Avant 1903

Tous ces jours-ci il faisait un temps magnifique mais aujourd'hui nous avons des giboulées comme en Belgique. Les oiseaux nous empêchent de dormir avec leur concert le matin, quant à la végétation on se croirait au mois de mai.

J'ai été forcée d'interrompre ma lettre pour écrire quelques mots à Liège, M<sup>me</sup> de Termont part demain matin pour la Belgique, elle emmène sa fille chez nous et ramène deux élèves en vacances. Voilà que je serai un peu en retard.

Je ne vous ai pas oublié pendant ces beaux jours de fêtes, j'ai beaucoup prié pour vous tous. Je suis très heureuse de vous savoir en bonne santé tous. Je félicite Albert pour sa bonne retraite, c'est une nouvelle qui m'a fait le plus de plaisir.

Pour les cantiques, ma chère Marie, il y est inutile de faire la dépense que tu me proposes, car c'est justement l'accompagnement qui nous serait le plus nécessaire vu que notre organiste n'est pas très forte en musique. Je comprends que tu n'as guère de temps aussi je n'insiste pas davantage. E ménage François est très original me semble-t-il. Est-ce que M<sup>elle</sup> suffit pour maintenir l'ordre? Je suis sûr que cela donne des inquiétudes à tante.

Ma chère Victoire, les bégonias ne sont pas encore en végétation il y en a même 3 ou 4 de morts, je vais quand même les mettre en terre. Votre ouvrage sera encore augmenté si vous avez des couvées à soigner mais le plaisir compensera le surcroît de besogne.

Si je ne vous ai pas prévenues plus tôt de mon indisposition c'est que c'était Carême et comme c'était rien de sérieux, c'était inutile de vous inquiéter avec cela.

Au revoir, je vous embrasse tous bien affectueusement et à bientôt j'espère de vos nouvelles.

De votre affectionnée soeur

S<sup>e</sup> M. Marguerite

**386/1**

Avant 1903

Mes biens Chères Soeurs,

Les pommes sont arrivées samedi en très bon état Révérende Mère voulait remercier tante elle-même mais vous avez déjà appris par les journaux combien sa famille est éprouvée par la mort de Monsieur Max Doreye. C'est l'unique frère de Révérende Mère vous comprenez qu'elle est affectée de cette mort. C'est une grande perte pour sa famille et aussi pour le parti catholique car c'était un de ces chrétiens comme on n'en rencontre pas souvent.

Je vais bien, j'ai bon appétit les jours où il fait bon je vais à la maisonnette. Milou et Juliette vous aurons compté leur visite ici. Elles m'ont apporté une grappe de raisin énorme, elle faisait penser à celle de Josué et Caleb remerciez-les encore de ma part ils sont délicieux. Révérende Mère m'a donc chargée de remerciez tante pour la belle part de fruits que vous avez envoyée. Je vous remercie aussi pour le beurre j'étais bien surprise de voir le contenu de la boîte. (Ils sont très bons). Je suppose qu'on doit vous renvoyer la manne et le panier par chemin de fer, je voudrais bien que vous nous disiez si c'est oui et non.

J'espère que vous allez tous bien, mais vos lettres sont bien rares. J'en attend une un de ces jours. Comment va M<sup>me</sup> Hubrin, Florence doit avoir des moments bien pénibles. Et son état peut encore se prolonger un peu.

Je vous embrasse tous et toutes de tout mon coeur et ne vous oublie pas dans mes prières.

S<sup>r</sup>M. Marguerite  
O.S.B.

**386/2**

*Carte postale de Antoine de Metz Noblat, adressée à Joseph Sepulchre à Havelange*  
Avant le 15 janvier 1908

Très heureux, cher Monsieur & ami de votre aimable acceptation pour le 25. Notre société n'a rien d'académique & le terme de cérémonie y étonnerait. J'ai convoqué à la réunion les membres de votre famille de qui votre cousin R. m'a donné l'adresse. S'il en est d'autres qui veulent s'associer à ce souvenir, ils seront les bienvenus.

Bien vôtre

A. de Metz Noblat

**387/1**

8 janvier 1902

Mon cher Joseph

Nous avons reçu hier le Christ mais en attendant nous en avons reçu un que nous croyant avant de savoir d'où il nous était adressé que c'était le nôtre il n'y a qu'à le placer comme celui que M<sup>re</sup> Billaux nous a envoyé est trop grand pour l'autel. Veuillez nous faire savoir si nous pouvons le renvoyer, que quand vous irez à Bruxelles vous prendrez quelque chose à la place quand vous viendrez, nous vous dirons ce que nous pouvons prendre à la place nous avons reçu aujourd'hui la quittance.

Veuillez nous écrire un mot le plutôt possible pour que nous sachions si nous pouvons le renvoyer et si vous écrivez vous même ou si nous devons lui écrire.

Nous n'avons pas encore reçu la lettre des propriétaires réunis.

La révérende Mère vous fait présenté ses respects.

Votre toute affectionnée

S<sup>r</sup> M<sup>ie</sup> Célestine

P.S. Comme le Christ est fort beau la R.M. n'aime pas de le renvoyer nous ferons faire une croix et nous le garderons. Je vous remercie en attendant que nous puissions le faire de vive-voix nous le payerons par une bonne prière.

S<sup>r</sup> C.

### 387/2

*Ce texte fait partie d'un bulletin de la Société d'Encouragement et de Bienfaisance pour les campagnes de Meurthe-et-Moselle. Il est daté de Février 1908. A part le procès-verbal de la séance du conseil du 27 juillet 1907, il est presque exclusivement consacré à rappeler le souvenir et retracer la vie de Henri Sepulchre, premier de la branche Henri. Cet exposé a été lu en séance par Paul Genay. Ce souvenir a été écrit par le secrétaire général de cette assemblée ( par ailleurs grand ami de notre ancêtre ) Monsieur Cournault de Seyturier.*

## Henri Sepulchre

### Souvenir d'un Ami

Le 15 juillet 1878, il y aura bientôt trente ans, un long cortège, composé des notables du pays et d'agriculteurs accourus de tous les coins de l'arrondissement de Nancy, sortait de la ferme de Quercigny et suivait, avec des signes non équivoques de regrets, les restes mortels de Henri Sepulchre, qui venu à Quercigny pour aider son brave régisseur, François Wilmet, à terminer sa fenaison, était tombé, comme un général, sur le champ où, pendant près de 14 ans, il avait bataillé et où, nous allons le montrer, il avait, domptant une nature ingrate, remporté la victoire.

Au fur et à mesure que l'on s'approchait du village de Bouxières-aux-Chênes, le cortège devenait de plus en plus nombreux; au Cheval-Rouge, à la Fine-Aiguille, de nouveaux groupes le grossissaient. A l'entrée du village, le clergé, avec toute la paroisse en deuil, attendait le corps. Après les premières prières, on se dirigea vers l'église, où la foule respectueusement émue ne trouva place qu'à grand-peine. L'office des morts, chanté alternativement par le chœur et les assistants, comme c'est l'usage dans nos paroisses catholiques, se poursuivit dans toute sa majesté, l'offrande ne prit fin qu'avec l'office et quand le corps fut, à la sortie de l'église, placé dans la voiture qui devait l'emmener en Belgique, c'est les yeux humides que chacun vint jeter l'eau bénite et dire une dernière prière, confiante et pleine d'espérance, à cet homme, qui avait été le modèle des cultivateurs et l'édification du pays.

C'est cette vie, que je voudrais raconter ici, moi qui ai été son ami, je voudrais, suivant le mot du grand homme qui préside actuellement aux destinées des Etats-Unis, M. Roosevelt, demander au Mort de nous confirmer dans nos devoirs, je voudrais, suivant le mot encore plus profond de nos Saints Livres, que la vie de ce défunt nous instruisit encore, par le simple récit de sa vie, car c'est de la vie que découle l'exemple.

\*

Henri-François-Joseph Sepulchre est né le 2 avril 1834, à Solières, petit village situé en Belgique, sur la rive droite de la Meuse, à six kilomètres de la ville de Huy.

Il était le sixième des dix enfants, six fils et quatre filles, de M. Jean-François Sepulchre et de Albertine Paquet, originaires du même village, et mariés en 1822, tous deux catholiques pleins de foi.

Au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, la Belgique était territoire français. C'est à ce titre que M. Sepulchre père, conscrit en 1813, fit campagne sous Napoléon. Atteint du typhus, il fut rapatrié en bateau par la Moselle. Médaillé de Sainte-Hélène, il était fier de cette marque de vaillance.

Ayant reçu en partage la maison paternelle, quelques hectares de prés et de champs, et par acquets et locations, il avait constitué une exploitation agricole qui occupait un domestique de culture et deux chevaux. Mais cette exploitation n'absorbait qu'une partie minime de son temps. Entrepreneur de menuiserie et de charpente, il était l'architecte rural du pays, s'occupait d'exploitation et de commerce de bois, était expert en bâtiments, terrains et bois, et, comme il avait la confiance de ses concitoyens, il était fréquemment chargé de règlements de partage. Sa haute probité en avait fait le conseil très écouté de tous. Plus tard il devint l'associé dans l'exploitation d'une mine de fer découverte dans le voisinage de Solières, par son fils aîné Joseph, découverte providentielle pour toute la famille, et qui fut l'origine de sa fortune.

Si pour faire face aux besoins d'une nombreuse famille, le père s'était imposé un travail acharné, la mère n'était pas restée en arrière. L'éducation des enfants, qu'elle avait tous nourris de son sein, la tenue du ménage et de la ferme ne suffisaient pas à son désir d'aider le père de famille; comme la femme forte de l'Evangile, elle ne reculait pas devant le travail, aidée de ses filles, elle joignit à ses multiples occupations un commerce qui prospéra entre ses mains actives et vigilantes.

Si tous les dix enfants ont collaboré tour à tour aux généreux efforts de ces parents modèles, c'est Henri qui, parmi les fils, profita davantage des exemples de la maison paternelle parce qu'il resta, plus longtemps que ses frères, à ce foyer où régnait souverainement la loi de Dieu.

Henri, doué d'une grande intelligence, fut un excellent et très précoce élève à l'école primaire, qu'à la satisfaction de l'instituteur, il fréquenta jusqu'à l'âge de 15 ans; à 16 ans et demi, il entre, second sur seize, à l'Ecole de Médecine Vétérinaire de l'Etat, à Cureghem-Bruxelles.

Le premier était un jeune homme d'un rare mérite, religieux comme Henri. Ils se lièrent bientôt d'amitié et appuyés l'un sur l'autre, ils maintinrent bravement, intègres, dans ce milieu critique, comme leur âge, leurs excellentes moeurs.

A la sortie de l'Ecole Vétérinaire, Henri s'installa à Huy, chez son frère, ingénieur d'une grande usine à zinc de la banlieue. Mais selon ses vues dans ce poste, il attendait l'occasion d'aborder convenablement l'agriculture à laquelle l'avait toujours porté ses goûts, développés dans la ferme paternelle où il s'était exercé à l'élevage du bétail, au maniement du cheval et des instruments de culture. L'Ecole Vétérinaire lui avait paru la meilleure préparation scientifique à l'agriculture, car alors il n'y avait pas d'école d'agriculture en Belgique.

Arrivé à Huy, il entra dans la société de Saint-Vincent de Paul, il trouvait dans les confrères une société choisie, et l'oeuvre propre de la Société, le soulagement et la visite des pauvres à domicile, lui donnaient l'occasion d'exercer envers les miséreux la loi de Charité: aimez-vous les uns les autres, et de diminuer, dans les foyers souvent sans feu, l'angoisse du pain quotidien.

Après trois années de séjour à Huy, il épousa, à 23 ans, Melle Elise-Joseph-Hubertine Paquet, qui était depuis longtemps l'objet de ses pensées.

Il alla s'établir non loin de Solières, à Perwez-Condroz, chez son beau-père. Il s'était chargé de la régie d'une ferme de 50 hectares, qu'il loua bientôt, pour en diriger en maître l'exploitation, tout en continuant à exercer l'art vétérinaire dans un certain rayon. Il était dès lors dans son élément, sur un terrain d'expérience restreint sans doute, mais que ses déplacements professionnels augmentaient d'un vaste champ d'informations et d'observations.

Il était depuis cinq ans cultivateur à Perwez, Losqu'il reçut la visite inopinée de M. Alexandre de Metz-Noblat, amené par un ami commun.

Henri était un lecteur assidu du *Correspondant*, revue à laquelle M. de Metz collaborait de temps en temps. Ce fut pour l'écrivain lorrain une bien agréable surprise de voir sur la table du modeste salon de la ferme, la dernière livraison du *Correspondant*.

S'il est vrai que ceux qu'un même sentiment remplit se devinent avant d'avoir échangé une parole, on peut croire que cette rencontre aida à la correspondance des coeurs.

Le tempérament généreux et ouvert du Français eut bientôt mis à l'aise le tempérament froid et calme du Belge, l'affabilité de l'un eut vite raison de la réserve de l'autre. Après avoir parlé économie politique, religion, liberté, on arriva à parler agriculture. M. de Metz était depuis dix ans propriétaire en Lorraine, aux portes de Nancy, d'un grand domaine loué à deux fermiers qui ne faisaient ni leurs affaires, ni évidemment celles du propriétaire; il venait de reprendre cette exploitation et il s'en effrayait à bon droit, car ce n'était pas du côté de l'administration pratique de l'agriculture qu'il avait poussé ses études.

Bref, le propriétaire demanda conseil au fermier et celui-ci vint visiter Quercigny.

\*

Ce domaine de Quercigny, autrefois la Haute-Côte, provient de l'aliénation d'une forêt domaniale, faite vers 1823, au profit de MM. Pilotelle, Villaumé et consorts.

Le défrichement a été terminé en 1845. Les immenses bâtiments ont été édifiés de 1840 à 1850.

M. Alexandre de Metz-Noblat fit, sur Pilotelle, l'acquisition du domaine en 1853. Les deux Messieurs Vannesson en étaient alors fermiers. Ils avaient loués à un prix élevé ces terres qui, récemment défrichées, donnaient de superbes récoltes en colza, blé, avoine, seigle. Mais comme dans tous les défrichements, si inconsidérément faits dans notre pays à cette époque, la culture, épuisante, pratiquée sans apports d'engrais, avec les seules connaissances traditionnelles, ne put se soutenir, petit à petit les rendements des récoltes baissèrent, devinrent presque nuls, les herbes sauvages envahirent les champs, les fermiers se ruinèrent et à Quercigny comme ailleurs, malgré un travail acharné, comme savent le faire les Lorrains, ils durent abandonner la place, et laisser impayées bien des années de fermage.

Le propriétaire résilia avec ses fermiers, et à partir du 23 avril 1863, prit en main, par l'intermédiaire d'un régisseur, l'exploitation de son domaine, dont la réputation était devenue des plus mauvaises.

Ce vaste domaine, presque d'un seul tenant, où l'on a des coudées si franches, des bâtiments si vastes, plût à Henry Sepulchre et à sa femme. Dans le courant de 1863 il y fit plusieurs visites, chercha à se rendre compte des améliorations, foncières et culturales, que réclamaient ces terres blanches, argilo-siliceuses plus ou moins légères, épuisées par une culture déréglée, à évaluer les capitaux qu'il faudrait engager dans l'affaire et le temps nécessaire pour permettre l'amortissement des capitaux employés en améliorations, en un mot à prévoir les aléas, les chances bonnes ou mauvaises. Finalement, après bien des pourparlers, il tomba d'accord avec M. de Metz et il souscrivit un bail de 12 années dont une clause particulière, dite de Lord Kames, du nom de son auteur, lui permettait de rentrer dans un capital déterminé, si, à l'expiration du bail, la ferme étant améliorée, le propriétaire trouvant des offres plus avantageuses que celles du fermier, lui retirait, si peu probable que fût cette éventualité, sa ferme pour la louer à un autre.

L'art. 22 du bail dit:

"Le présent bail sera terminé de plein droit si le preneur laisse écouler entièrement l'avant-dernier mois de l'avant-dernière année de ce bail sans notifier au bailleur qu'il entend en prolonger la durée pour une nouvelle période de 12 ans.

Le preneur ne pourra valablement faire cette notification qu'en offrant au bailleur une augmentation annuelle de cinq francs au moins par hectare, sur le fermage des six dernières années du bail précédent pour les six premières années de la prorogation et pour les six autres années de cette prorogation une nouvelle augmentation de pareille somme.

Si l'avant dernière année écoulée entièrement sans que le laisseur ait répondu à la notification du preneur, le présent bail sera prorogé de plein droit aux mêmes clauses et conditions à la charge de payer l'augmentation offerte. Dans ce cas il y aura nouvelle visite des lieux comme aussi une nouvelle déclaration des contenances et un acte de renouvellement du bail interviendra entre le preneur et le laisseur.

Si dans le même délai, le laisseur répond à la notification du preneur par refus de ses offres, la prorogation n'aura pas lieu, mais pendant six années il sera tenu de payer au preneur, une somme égale à la moyenne de l'augmentation progressive de canon offerte et refusée en prenant pour point de départ de cette moyenne le canon des six dernières années du bail précédent."

Une autre clause du bail mettait à la disposition du fermier, moyennant un intérêt de 5 %, une somme de 40.000 francs, pour être employée en drainages, ce qui représentait, aux prix pratiqués en 1867-70, le drainage de 120 à 140 hectares.

Cette clause de Lord Kames, celle concernant les drainages et une autre qui regarde l'entretien du four à chaux, complètent ce que nous avons dit du mauvais état des champs, car elles indiquent que des améliorations considérables seront nécessaires. Etablissons ce point avec précision. Dans une lettre du 18 avril 1874, Henri Sepulchre, au sujet d'une excursion projetée par M. Grandeau avec les élèves de l'Ecole forestière, écrit à son propriétaire, M. Antoine de Metz-Noblat: "Je vous avoue très sincèrement que je suis très effrayé lorsque vous me dites que ces Messieurs veulent visiter la ferme *la mieux exploitée du département*. Veuillez rappeler à M. Grandeau que, lorsque je suis entré ici, Quercigny retournait en détail à l'état de *terrain en friche*, que je n'ai jamais cru et ne crois pas encore que, même en dépensant beaucoup d'argent, on puisse faire des miracles en culture, que j'ai par conséquent adopté un système d'exploitation des plus modestes, destiné à amener une amélioration progressive, solide, mais lente et que, *après 10 ans*, je considère cette amélioration non comme établie et définitive, mais comme étant encore une oeuvre de longue haleine et d'énergique persévérance... Il est absolument essentiel de faire la part des circonstances, même dans l'intérêt de ces Messieurs de l'école forestière, qui retourneraient certainement fort scandalisé si vous les ameniez ici avec la pensée qu'ils vont visiter une ferme modèle. A l'égard du bétail notamment, je vous ferai remarquer que je n'ai pas cru pouvoir encore renoncer au système du pâturage temporaire, qui me met à la merci de tous les accidents météorologiques, les sécheresses notamment, et m'oblige à n'élever que des animaux d'une taille plutôt en dessous de la moyenne, car *la taille du bétail* est nécessairement *proportionnée à la richesse des pâturages*". Cette lettre, comme les suivantes, renferme une véritable leçon d'Economie rurale.

Sur ce même sujet, il répondait en 1873 à son propriétaire qui le félicitait à l'occasion du prix dit ministériel que la Société centrale d'agriculture venait de lui décerner: "...Vous savez que je n'ai jamais visé au brillant, et je ne me suis non plus jamais dissimulé que, pour mettre en bon état une ferme comme était la vôtre quand je l'ai prise, il fallait passer *par une période de transition assez longue* et pendant laquelle on se trouverait fréquemment comme aspect de toutes choses dans une condition très inférieure à celle des voisins cultivant des bonnes terres, en vieille force.".... Toujours dans le même ordre d'idées, sollicité par M. Alexandre de Metz-Noblat de concourir pour la grande prime d'honneur départementale qui devait être décernée en 1869, dans la Meurthe, afin de profiter de cette belle occasion pour changer la mauvaise réputation de la ferme, il lui écrit le 4 février 1868 (après seulement 4 années d'exploitation) : "... Quant au changement d'impression de l'opinion publique, il me semble qu'il est meilleur qu'il se produise tout doucement comme le progrès lui-même. En

ce moment le revirement est bien sensible, il n'y a plus que peu ou point de gens qui doutent du succès, au moins *tout haut*, parmi ceux qui ont eu l'occasion de visiter les récoltes... Le succès n'est pas pour cela définitivement établi... Vous conviendrez que ce n'est pas sans éprouver une longue contrainte qu'on se trouve pendant plus d'un an exposé à l'attention publique, à des visites de commissions, qu'on met ses comptes et ses écritures dans les mains de personnes étrangères, etc. Enfin il faut bien aussi, malgré tout, faire quelques frais en vue de maintenir constamment un grand ordre dans la disposition de toutes choses, son bétail en grand état, tout cela dans une limite qui dépasse *un peu nécessairement l'état des choses normales dans la marche pratique*." Il ne fut donc pas concurrent, et il m'écrivait le 20 avril: "Me voilà donc bien tranquille sous le rapport du concours, je tâcherai de poursuivre l'amélioration de ma ferme sans être détourné ni surexcité par aucune préoccupation autre que mon intérêt, car je cherche uniquement et exclusivement à réaliser de mon mieux une spéculation honnête et la plus profitable possible pour moi."

Je termine ce que j'ai à dire sur l'état ancien de Quercigny par deux extraits du compte rendu du concours du comice de Nancy, qui s'est tenu à Quercigny en septembre 1887. Dans son discours d'ouverture, le président, M. de Scitivaux de Greische, qui connaissait particulièrement la ferme pour avoir pendant longtemps fait valoir sa terre de Jallaucourt, située dans le voisinage, s'exprime ainsi: "J'éprouve un surcroît de satisfaction de ce que nous nous rencontrons sur cette ferme dont j'ai longtemps connu la détresse et que je vois aujourd'hui pleine de prospérité et d'avenir... Quiconque assiste à cette réunion peut, en visitant l'exploitation de M. Sepulchre, y apprendre comment on ranime une terre épuisée, comment on peut en obtenir des récoltes qui ne cèdent en rien à celles que portent les meilleurs territoires de notre département. Ils y voient aussi les pratiques du respect religieux réunies à celles de l'ordre, de l'activité et du vrai savoir agricole..." Écoutons enfin M. Bécus dans un rapport lu au même concours:

"... Nous foulons au pied une terre qui, après avoir causé à ses premiers administrateurs des pertes sensibles, répond aujourd'hui aux sacrifices qu'a dû s'imposer son propriétaire. Ce sol, si froid et si ingrat naguère, cultivé maintenant avec la plus louable intelligence, récompensera certainement le cultivateur de ses nobles efforts."

Ces quelques citations permettent au lecteur de se figurer exactement l'état dans lequel était laissée la terre de Quercigny par ses prédécesseurs, lorsqu'en avril 1864, Henri Sepulchre vint s'y installer, avec sa femme et ses trois jeunes enfants.

\*

La ferme de Quercigny comprend 185 hectares de terres arables et 90 hectares de prairies naturelles.

Le sol est formé par une terre argilo-siliceuse, dite terre blanche, de cette nature que les cultivateurs du pays dénomment aussi terre de bois, parce que, avec les anciens procédés de culture, elles n'étaient aptes à porter économiquement que des forêts.

Ces terres en Lorraine, quand on a quitté la formation des grès vosgiens et bigarrés, si on excepte les vallées des rivières de la Moselle et de la Meurthe, ne se présentent pas sur des étendues considérables, mais forment plutôt comme des îlots. La formation géologique du fond ayant sa forme définitive, plus ou moins vallonnée est recouverte par une couche généralement peu épaisse de cette argile siliceuse, comme d'un manteau; ses caractères diffèrent totalement de ceux de la terre des sous-sols profonds formés soit par le Muschelkalk, soit par les marnes irisées, soit par les lias et les marnes supraliasiques, soit par l'oolithe, etc.

A Quercigny, le sous-sol profond est le lias, du calcaire ocreux au grès médioliasique. Ce sous-sol vient s'appuyer du côté de Bouxières ou d'Amance contre la falaise oolithique (bajocienne) qui recouvre le minerai de fer.

Cette terre blanche manque de calcaire, l'apport de chaux ou de marne y produit de grands effets, le sol du lias fournit la pierre calcaire que le four établi sur le domaine transforme en chaux. Les



terres blanches aux éléments très fins, très ténus, se serrent de telle façon qu'elles sont imperméables à l'eau, la retiennent avec une grande force, ce qui entrave la croissance des plantes. D'autre part, en suite de sécheresse, ces sols resserrés, battus par les eaux, se dessèchent et durcissent, de telle sorte qu'ils deviennent d'un ameublissement ultérieur très difficile sinon impossible.

Le drainage était donc tout indiqué et le bail en prévoyait l'exécution sur une grande surface.

Sous le rapport de la compacité naturelle de la terre, l'observation avait montré à Henri Sepulchre qu'une partie, la plus importante, du côté d'Armaucourt et de Lanfroicourt, était d'un ameublissement plus facile, d'une ténacité moindre que la partie du côté de Bouxières.

A côté de ces défauts, la ferme présentait des facilités d'exploitation, les grandes pièces, aux très longues raies, groupées autour des bâtiments, permettaient d'obtenir de 60 à 80 ares de terrain, labourés en deux attelées par deux ou trois chevaux et un seul homme. L'ébahissement des cultivateurs du pays fut grand, dans les débuts, quand ils virent enrayées dans une même pièce de terre jusqu'à huit charrues attelées de deux chevaux et conduites chacune par un seul homme, charrues légères, n'ayant pour avant-train qu'un simple sabot, faisant le pendant à un seul mancheron et ayant un versoir versant à gauche. C'est par ces singularités que débutèrent dans le pays de la Seille les critiques qui ne manquèrent pas, je les entends encore: un cultivateur qui ne mettait pas six chevaux à sa charrue ne connaissait évidemment rien à l'agriculture, c'était un *haretard*. En 1865, Henri Sepulchre profita du concours du comice de Nancy qui se tenait à Pont-à-Mousson, pour faire apprécier ses charrues, il en envoya deux, qui enlevèrent les deux premiers prix du labourage; elles creusèrent profond et tracèrent droit! On ne plaisantait plus, on étudiait. Deux prix lui furent attribués en 1867 à Quercigny.

Un autre avantage que présentait la ferme, c'était la forte proportion des prairies naturelles, relativement aux terres arables: 90 hectares avaient été créés, par le défricheur, qui, avec intelligence, avait ainsi utilisé toutes les vallées susceptibles de recevoir les eaux des champs supérieurs. Ces prairies sans doute, n'étaient pas très productives, le foin qu'elles produisaient n'était pas très nourrissant, mais les 150 à 200 voitures qu'on y récoltait annuellement aidaient puissamment à l'entretien du bétail. D'ailleurs avant les chaulage, le trèfle se refusait à pousser sur la terre acide du défrichement et le cultivateur devait se suffire avec le foin des prairies et les pailles des céréales.

Un point fort important dans l'organisation d'une culture et qui en est en quelque sorte comme le résumé, c'est l'établissement de la rotation des récoltes et l'assolement du domaine.

Assoler un domaine, c'est le diviser en un certain nombre de parties, divisions, soles ou saisons, destinées à porter successivement les récoltes de la rotation. Dans les cultures morcelées, divisées à l'infini, qui sont l'état ordinaire du pays lorrain, les terres d'un ban sont divisées en trois saisons et il est mal aisé de désaisonner.

Dans les domaines d'un seul tenant, il n'en est pas ainsi, l'exploitant est libre, à moins qu'un bail rétrograde vienne y mettre entrave, d'adopter la rotation qui lui paraît la plus avantageuse et de diviser son domaine en pièces correspondant à la rotation.

Ce problème s'est présenté dès le premier instant à l'esprit méditatif et calculateur de H. Sepulchre. Après mûre réflexion, il s'était arrêté à la rotation suivante:

1° année.-Jachère chaulée.

2° année.-Colza avec fumier.

3° année.-Blé d'hiver.

4° année.-Trèfle rouge pour faucher.

5° année.-Céréales d'hiver ou de printemps.

6° année.-Plantes sarclées ou jachère avec fumier.

7° année.-Céréales d'hiver ou de printemps.

8° année.-Trèfle blanc pour pâture.

9° année.-Céréales d'hiver ou de printemps.

La jachère qui figure deux fois dans cette rotation était pour Sepulchre une obligation impérieuse, mais douloureuse, car pour beaucoup d'esprits théoriques elle est le signe d'une agriculture

rétrograde. Sans elle, il ne voyait pas le moyen de nettoyer ses terres si pleines de mauvaises herbes, de les aérer et ameublir suffisamment, et d'autre part ses ressources en fumier ne lui permettaient pas de faire porter chaque année une récolte à la terre. Il fallait alors fumer à coups de charrue, et par conséquent, la jachère était une nécessité absolue, dans la situation économique de la ferme.

Cette rotation fut appliquée en une double série. Sur la partie située au levant de la ferme, du côté de Lanfroicourt, dont les terres sont moins compactes, neuf divisions de douze hectares et demi chacune furent tracées et sur cette partie la sixième année y fut occupée par des plantes sarclées, pommes de terres et betteraves.

Dans la partie au couchant, sur Bouxières, les terres sont plus compactes, conviennent moins aux plantes sarclées, celles-ci furent remplacées par la jachère avec demi fumure. Les divisions dans cette catégorie eurent environ huit hectares.

Cette modification, le remplacement des plantes sarclées par la jachère, ne fut faite que plus tard sur des observations ultérieures, d'abord celle que nous venons de dire et aussi sur l'impossibilité d'arriver à fumer chaque année 40 hectares avec le bétail entretenu à la ferme.

Et cependant après quinze années d'exploitation, en 1878, je constatais qu'il y avait à la ferme 26 chevaux et poulains, 40 vaches, 80 élèves de un, deux et trois ans, plus une nombreuse porcherie, soit deux tiers de tête par hectare de terre arable.

Les chevaux appartenaient à la race ardennaise, les vaches étaient des croisements suisses pie, nous dirions aujourd'hui des Montbéliard, on disait alors des Porrentruy. Un superbe taureau Durham de grande origine, venu de Belgique, produisait avec ces vaches des croisements Durham dont les veaux mâles, castrés à la mamelle étaient engraisés à l'âge de trois ans, au moyen d'une addition de tourteaux à la ration journalière.

Ces jeunes boeufs après avoir consommé 4 à 500 kilos de tourteaux, laissaient, ces tourteaux payés, une somme brute de 300 à 320 francs.

Le lait était employé à la fabrication du beurre fin, salé suivant la méthode belge. On le déposait aussitôt après la traite dans de grands bassins métalliques et après douze à vingt-quatre heures, suivant la saison, on soutirait le lait non encore caillé, la crème était amassée ensuite sur le fond du bassin. Aujourd'hui, avec l'écrémeuse centrifuge, on obtiendrait 20 % de beurre en plus et un lait écrémé absolument doux, propre à un grand nombre d'usages, même culinaires.

La base de l'alimentation du bétail était en été le pâturage, en mai et juin dans les trèfles blancs, après la fenaison, le pâturage des regains, des prairies naturelles, se joignait au trèfle blanc, après la moisson on avait les jeunes trèfles, et ainsi on atteignait l'hiver, quelquefois non sans peine dans les années sèches, si fréquentes en Lorraine, disait souvent M. Sepulchre.

Ces indications suffisent pour faire comprendre le système d'exploitation suivi à Quercigny.

M. Sepulchre tenait une comptabilité très exacte, chaque année il dressait son inventaire arrêté au 30 avril, quand les greniers sont vides et les marsages terminés, avec une grande sévérité, ne cherchant pas à s'éblouir.

Le capital d'exploitation et d'amélioration du fermier s'élevait à la fin de 1872, la première année qui ait laissé des excédents, à 120.000 francs, soit environ 600 francs par hectare de terre arable et moins de 100 francs pour les prairies. En mars ou avril 1878, il me disait: "Je quitterai Quercigny malgré moi, car l'amélioration de mes terres est très sensible et je suis enfin arrivé à l'époque des bonnes récoltes, des rendements assurés, réguliers, mon affaire m'a à peine produit en moyenne dans les treize premiers exercices l'intérêt à 5 % de mes capitaux. Il faut tenir compte que depuis la mort de ma femme, en septembre 1871, j'ai dû ne diriger les travaux que de loin, François Wilmet a fait tout ce qu'il a pu, mais l'oeil du maître a forcément un peu manqué. Si mon fils Joseph avait eu le goût de l'agriculture, j'aurais renouvelé le bail et je suis assuré, autant qu'on peut l'être dans notre métier, que la nouvelle période eût été réellement avantageuse."

\*

Nous venons de voir l'agriculteur aux prises avec les difficultés du métier et comment il en a triomphé, il est temps de parler de l'agronome. Chez M. Sepulchre l'agriculture était une véritable vocation et autant que son caractère positif et calculateur le permettait, je dirai même que c'était une passion. C'est avec amour et même quelquefois avec enthousiasme qu'il s'intéressait à tout ce qui concernait l'avancement et le progrès de l'industrie et de la science agricole. La science, pour lui, aboutissait à ce résultat, celui de manifester l'ordre admirable de la Création, la puissance de Dieu.

A peine installé à Quercigny, il se fait présenter à la société centrale d'Agriculture de Nancy par M. de Metz-Noblat, qui en était le secrétaire et autant que le lui permettaient les travaux de la ferme, il était assidu aux séances mensuelles. Il y occupa bientôt une situation très en vue.

Ses connaissances théoriques, jointes à un profond esprit d'observation et à un jugement très sûr, attirèrent sur lui avec l'attention la confiance de ses collègues avec lesquels il se montrait modeste, simple, aimable et à l'occasion très serviable.

On se rappelle encore dans les environs de Quercigny, des services qu'il a fréquemment rendus à ses voisins, comme vétérinaire. Nul n'a fait en vain appel à ses lumières.

Le 27 septembre 1867, il écrivait à M. de Metz-Noblat: "J'ai fait la semaine dernière, Monsieur et confrère, une absence de deux jours et trois nuits, dont deux passées en chemin de fer, pour aller voir à Ivry-sur-Seine, 6 lieues de Paris, sur la ferme du Petit-Bourg, les expériences de labourage à vapeur, dont vous avez dû lire quelque chose dans le journal d'Agriculture pratique. J'ai été vraiment émerveillé et enchanté du labourage à vapeur qui donne un travail parfait à tous égards, au moins dans les conditions de terrain où je l'ai vu fonctionner; rapidité d'exécution sans vitesse exagérée des appareils de culture, rectitude des raies, labour bien égal comme profondeur, raies parfaitement retournées, simplicité et facilité des manoeuvres et même des instruments tout est résolu d'une façon complètement pratique. Reste évidemment le prix de revient à étudier sous tous les rapports, ce qui ne sera possible qu'avec le compte-rendu. J'ai été si content de ce que j'ai vu là.... que j'aurais voulu confier à ce constructeur outre des labours, des défoncements à exécuter avec son cultivateur profond, sorte de cultivateur qui déchire et remue le sol à souhait à une profondeur de 30 à 35 centimètres sans ramener la mauvaise terre au jour."

Le constructeur, M. Fowler, n'a pas accepté les propositions de M. Sepulchre, mais nous verrons bientôt en 1871, ses désirs accompls, les appareils de culture à vapeur essayés à Quercigny.

C'est peu après ces essais de Petit-Bourg, que j'ai eu, je peux dire, le bonheur de faire sa connaissance. Le concours du comice qui avait eu lieu à Quercigny, avait donné lieu à un compte-rendu particulièrement élogieux qui me fit désirer de visiter la ferme. J'en demandai l'autorisation à M. Sepulchre. Venez, me dit-il, mais ne vous faites pas d'illusions, vous ne verrez ici rien qui sorte de l'ordinaire.

Je me présentai donc vers le 20 novembre. En descendant de voiture je trouvai sur le perron de la maison un homme en blouse bleue, très froid, très digne, très solennel. Il me souhaita en termes très polis la bienvenue et me fit entrer dans un petit salon dont le principal ornement était un grand Christ pendu au-dessus de la cheminée.

J'étais fixé sur mon hôte, et bientôt, laboureurs dans le même champ, nous nous liâmes d'une amitié qui, j'ose le dire, dure toujours.

La saison, belle encore, nous permit de faire le tour des champs et tout en cheminant il m'expliqua l'assolement et la rotation à laquelle il s'était arrêté, ainsi que son système général d'exploitation que j'ai indiqué plus haut.

Dans la pièce sous le verger, plusieurs charrues belges attelées de 3 chevaux de front et conduites par un seul homme, chacune, défrichaient un vieux trèfle par un labour profond de 0.20. Un nombreux bétail, croisé Durham, garnissait les vacheries.

Habitué aux grandes cultures des environs de Paris, j'avoue que les champs de Quercigny me frappèrent peu, mais le cultivateur, c'était autre chose.

Et quand je remontai en voiture, je partis avec la conviction que mon hôte était un homme de haute valeur qui ferait honneur à la culture lorraine.

Le 25 janvier 1868, il appelait, motu proprio, l'attention de la Société d'Agriculture de Nancy, sur la nécessité de fonder en France, à l'instar de l'Allemagne, des stations agronomiques. Sa proposition la première en date et qui donna lieu à la fondation de la station agronomique de l'Est, mérite d'être au moins partiellement rapportée ici.

Très souvent, Monsieur le Président, le peu d'importance de nos concours de comices, vous aura frappé, et sans doute inspiré des regrets. Ils ne sont que peu ou point fréquentés par les détenteurs d'animaux, et il n'est pas rare, notamment pour l'espèce bovine, de voir le nombre d'animaux présentés inférieur à celui des primes offertes. Les concours d'instruments sont moins fréquentés encore, et nos solennités agricoles n'ont pour principal attrait qu'un défi de charrues, lequel, si je ne me trompe, ne contribue pas sensiblement à la propagation des bonnes méthodes culturales. L'insignifiance regrettable de ces concours cantonaux tient à plusieurs causes, parmi lesquelles je citerai la multiplicité de ces concours qui parfois ont lieu le même jour dans trois ou quatre points du département, et le peu d'importance des primes offertes, lesquelles ne sont pas assez fortes pour amener à concourir les éleveurs d'animaux de choix. Quoi qu'il en soit, n'y a-t-il pas là un indice de la nécessité d'un changement au moins momentané de direction? C'est la question que je prends la liberté de soumettre à votre haute appréciation.

En ce moment, la famine qui malgré les efforts et les progrès de la culture a reparu sur divers points de l'Europe et du globe, et le prix élevé des denrées de première nécessité, donnent une grande actualité aux recherches qui ont pour but d'obtenir des récoltes régulières et surtout de forts rendements à l'hectare. Partout on s'ingénie à trouver le moyen de suppléer à l'insuffisance des fumiers d'étable avec des substances provenant du règne animal ou du règne végétal et même avec de simples produits chimiques. Des résultats très remarquables ont été publiés, discutés, contestés. D'autre part, on a prôné les bons résultats d'une foule de substances qu'on vend à prix très élevé, et bien des gens ont été la dupe de leur grand désir de trouver un bon engrais et souvent de l'audacieuse mauvaise foi de certains marchands. Le moment ne serait-il pas venu de se demander si les nombreux succès qui ont découragé tant d'amis du progrès agricole ne sont pas partout le fruit d'une précipitation peu réfléchie? Tantôt on a fait l'essai d'un engrais acheté au premier venu, sans se procurer au moyen de l'analyse chimique un moyen d'appréciation de cet engrais. Tantôt on a essayé un engrais dont le mérite est bien connu, tel que celui des poudres d'os et des phosphates animaux ou minéraux, sans se demander ni s'assurer si le sol auquel on donne cet engrais ne contient pas déjà en proportion suffisante les éléments principaux qui font le mérite particulier de l'engrais essayé. Le bon guano du Pérou lui-même a donné des résultats très divers, parce que les éléments utiles qu'il renferme ne manquent pas dans la même proportion dans tous les sols où il a été employé.

Une troisième cause d'insuccès provient des circonstances météorologiques. Chacun sait que le plâtrage des légumineuses ne produit tous ses bons effets que si l'emploi du plâtre est fait judicieusement, et que si une bonne ondée ne tarde pas à le dissoudre pour le porter dans le sol à la disposition des plantes. Il en est de même pour les engrais pulvérulents appliqués en couverture; tantôt ils sont évaporés par une longue sécheresse; tantôt ils sont lessivés et enlevés par l'excessive abondance des eaux pluviales; et dans ces deux cas ils ne produisent que peu ou point d'effet.

Voilà, en bloc, les principales causes des insuccès et par suite des découragements qui ont suivi l'emploi des engrais pulvérulents de haute richesse. Ces insuccès s'expliquent très bien, et par conséquent on peut les éviter dans une certaine mesure. Pour cela il faut d'abord ne donner à un sol que les éléments utiles dont il ne renferme pas une proportion suffisante pour donner des récoltes complètes. C'est dans cet ordre d'idées qu'ont été créées en Allemagne de nombreuses stations, vrais laboratoires de chimie agricole, où on fait l'étude des sols, afin de reconnaître quels sont les éléments utiles aux plantes qu'il faut leur donner ou dont il faut augmenter la proportion. Les expériences conduites de cette façon ne peuvent aboutir qu'à de bons résultats, et c'est dans cette voie que je voudrais voir entrer la Société que vous présidez avec tant de distinction. Je n'ignore pas qu'il faudrait pour cela consacrer à cette création, inconnue je crois en France, la plus forte partie des ressources dont elle dis-

pose; mais le crois que ces ressources seraient très utilement employées pour tous les cultivateurs de la contrée, par l'étude de nos différents sols et en même temps des engrais offerts par le commerce.

Certains membres de la Société seront peut-être tentés de s'effrayer aux mots d'engrais chimiques et de chimie agricole, mais qu'ils se rassurent, car tous nous faisons continuellement de la chimie agricole. En donnant de l'engrais au sol, nous avons pour but et pour résultat de lui restituer, après les avoir transformés, une partie des éléments que les plantes ont extraits du sol. Les plâtrages dont je viens de parler, les chaulages, qui me rendent ici et qui doivent à Sandaucourt vous rendre de très grands services, ne sont rien d'autre que des applications d'engrais chimiques et même d'engrais minéraux.

Sans doute la tâche de la chimie agricole est une oeuvre de longue haleine, et les champs d'expériences que le *Journal d'Agriculture pratique* met en ce moment à l'ordre du jour, faciliteront et abrègeront fort à propos cette tâche. Ces champs d'expérience ont en effet pour but de faire signaler par le sol lui-même, au moyen d'essais comparatifs, l'engrais chimique qui lui est le plus utile. Ce moyen est très bon, très sûr; mais pour que l'enseignement soit complet, il faut que la chimie vienne expliquer les résultats, ce qu'ils auront parfois d'incertain et même de contradictoire. L'analyse du sol dans lequel auront lieu les essais, l'analyse des engrais employés et des produits obtenus, voilà le seul moyen de s'expliquer les bons et les mauvais résultats, et par suite d'entrer sûrement dans l'application en grand des substances qui auront produit de bons effets.

Je n'entrerai pas aujourd'hui dans l'examen des moyens d'atteindre le but que je signale, il faut savoir d'abord si l'idée que je risque sera goûtée par vous et par la Société, car s'il en est ainsi j'ai la confiance que vouloir, c'est pouvoir.

La proposition, étudiée par une commission dont M. Fr. de Mont fut le rapporteur, fut prise en considération et d'accord avec M. Grandeau, qui consentait à être le directeur de la future station, dont le siège serait à Nancy, la société vota 2.000 francs pour cette fondation, espérant par ce sacrifice appeler sur cette oeuvre l'attention de M. le Ministre de l'Agriculture et en obtenir une subvention qui vint en effet et fut de 3.000 francs. La station était fondée.

Cette création avait mis en relations Messieurs Grandeau et Sepulchre et quelques autres personnes amies des sciences naturelles et de leurs applications à l'agriculture ou à l'industrie; de ce rapprochement naquit vers l'automne de 1868 une société, la *Conférence scientifique Nancéienne*, dont M. Grandeau fut le Président et M. Antoine de Metz-Noblat le Secrétaire. Henry Sepulchre se trouvait là dans son élément et suivait aussi assidûment que possible les réunions très amicales. Invité par lui, j'y assistai un jour où la question étudiée, sur son rapport, était le prix de revient du fumier de ferme. C'était le moment où George Ville soutenait, en se basant sur les résultats qu'il obtenait dans ses champs d'essais de Vincennes, la supériorité absolue des engrais chimiques sur le fumier de ferme. Ses prétentions soulevaient d'ardentes discussions, des controverses passionnées. A quarante années de distances les discussions se sont calmées, les faits de plus en plus nombreux, mieux constatés, ont établi la valeur des engrais chimiques ou minéraux bien choisis, convenant au sol et à la plante sans diminuer celle du fumier de ferme, qui reste toujours l'engrais fondamental. Fumier et engrais minéraux, telle est la doctrine actuelle.

Le 30 avril, apprenant en Belgique la mort de Monsieur Alexandre de Metz, M. Sepulchre, qui avait toujours entretenu avec son propriétaire des relations pleines d'affection et de respect, écrivait à M. Antoine de Metz: "J'ai ressenti très vivement la perte cruelle que vous venez de faire.

Depuis que je le connaissais, j'avais voué à votre cher et honoré père une affection aussi profonde que respectueuse et je lui étais attaché en outre par les liens d'une vive reconnaissance pour tout le bien qu'il m'a fait. Ces sentiments sont du reste ceux de toutes les personnes qui l'ont approché et il n'est pas un de ceux-là qui en ce moment n'éprouve le sentiment d'avoir fait une grande perte....

Il est encore, Monsieur, un autre sentiment général à l'égard de l'homme que tout le monde regrette avec vous. Chacun proclame que votre honoré père n'était pas moins distingué par la vertu que par les qualités de l'esprit et en présence d'une si belle vie entièrement vouée au bien, on ne peut se défendre de la confiance que Dieu l'a rappelé à lui parce qu'il était mûr pour le ciel et afin de lui don-

ner une récompense qu'il ne pouvait trouver ici-bas, quelques précieuses que fussent pour lui les affections dont il était entouré. Cette confiance générale qu'il a passé à une vie meilleure, est le seul motif de consolation que le me permette de vous offrir, le seul que je crois qui puisse vous atteindre."

La guerre amena en 1871 dans les environs de Metz un appareil de labourage à vapeur envoyé par une société anglaise pour aider les cultivateurs du pays messin à préparer leurs terres délaissées à porter de nouvelles moissons. Cet appareil vint fonctionner chez M. A. Brice, à Champigneulle, le 30 juillet. On se souvient de l'enthousiasme de M. Sepulchre, aux essais de Petit-Bourg, aussi accueillait-il avec empressement l'offre qui lui fut faite par M. Maurice du Coëtlosquet de faire fonctionner la charrue à vapeur à Quercigny: "Je n'avais à offrir que des déchaumages de colza... encombrés de grandes herbes hautes de un mètre, le lundi à midi les machines arrivées le matin de Champigneulle étaient déjà installées et vers une heure le travail commença. .... Mais à chaque instant les herbes s'amassaient devant les socs en telle abondance que la charrue faisait traîneau. Pour que l'essai ne fût pas un fiasco complet, je fis faucher par mes moissonneurs ces grandes herbes sur une certaine surface et alors le labour fut exécuté avec la perfection ordinaire."

Des essais méthodiques d'engrais furent aussi entrepris sur divers points de l'exploitation. Mais un événement bien douloureux vint couper court à toutes ces recherches.

Le 5 septembre 1871, la femme tant aimée de M. Henri Sepulchre, la mère de ces cinq enfants, sa chère Elise, était ravie à son affection, emportée par une fièvre typhoïde. La douleur de Sepulchre fut avant tout chrétienne, il accepta la volonté de Dieu, non seulement sans murmurer mais en lui rendant grâce pour les 14 années de bonheur que lui avait procurées une union parfaite de sentiments, de coeur et d'âme avec la bien chère défunte. Dans cette circonstance cruelle il donna réellement la mesure de la force de son âme.

Cet événement modifia complètement sa vie, il se fixa en Belgique dans le milieu familial où il trouvait de l'aide pour l'éducation de ses enfants. Il revenait 4 à 5 fois par an, passer chaque fois quelques jours dans ce cher Quercigny, aider son dévoué régisseur aux marsages, à la fenaison, à la moisson, à la récolte des plantes sarclées et dresser à l'entrée de l'hiver le budget des fourrages afin de régler sur les ressources fourragères la consommation des animaux. Dans ces différentes venues, nous avons quelquefois le plaisir de nous rencontrer soit à Bellevue, soit à Quercigny et de discuter les idées agricoles, religieuses ou sociales qui nous étaient chères.

Ma dernière visite, le 8 juillet 1878, le trouva cloué dans son lit par la pneumonie qui l'enleva à l'affection de ses amis et de tous les siens. Le 13 juillet suivant, le bon et fidèle serviteur entra dans la joie de son Maître. Il ne fut point surpris par la mort, il s'était préparé dès longtemps à ce suprême rendez-vous. Le Maître à sa venue l'a trouvé veillant.

\*

Un ancien cultivateur, ancien maire de Bouxières, M. Voinier, qui a beaucoup connu M. Sepulchre, répondant à ma demande m'écrit: "Il est notoirement certain que M. Sepulchre laissa à tous dans le pays, la réputation d'un homme aux convictions solides, de la plus haute honorabilité, possédant à fond tous les principes de la science agricole de son temps, cherchant toujours à améliorer les conditions de sa culture, disposé à donner à tous ceux qui s'adressaient à lui, grands ou petits, de bons et utiles conseils. Ce fut un homme de bien doublé d'un parfait chrétien."

Oui, H. Sepulchre était avant tout un homme de foi, le secret de sa vie, et de sa vertu c'était le Christ et le catholicisme, la crainte de Dieu était le mobile de ses actions. Sa foi était vivante, elle pénétrait sa vie individuelle, familiale et sociale. Chef d'une exploitation considérable, employant un nombreux personnel, il tenait la main à ce que les lois de Dieu et celles de l'Eglise fussent respectées, il en donnait lui-même le premier l'exemple, homme de prière et de pénitence, il gardait très strictement les jours de jeûne et d'abstinence. Eloigné de l'église paroissiale, dès son arrivée à Quercigny, sur la demande de M. et Madame Sepulchre, M. de Metz-Noblat avait été heureux d'établir une chapelle dans la maison et chaque dimanche, la messe y était célébrée, comme elle l'est encore aujour-

d'hui. L'après-midi, il réunissait son personnel et ses amis en visite, à la chapelle et de sa belle voix entonnait les vêpres, chantant alternativement avec son peuple, les louanges de Dieu. Souvent après les vêpres, patron et domestiques se retrouvaient ensembles au jeu de quilles et ainsi on évitait au personnel la fréquentation dangereuse des auberges. Il était le père de ses serviteurs dont il était aimé. Pour permettre de travailler le dimanche en fenaison et en moisson, il fallait le cas urgent de sauver une récolte. Qui de vous, disait N.S. J.C. , si son âne ou son boeuf tombe dans un puits ne l'en tire même le jour du Sabbat! Souvent en semaine, il venait assister à la messe à Bouxières, ses lectures spirituelles étaient très élevées, mystiques même, je lui ai vu lire *le Traité de l'Amour de Dieu de Saint François de Sales et la vie de Catherine Emmerich*; il était lecteur assidu du *Correspondant*, revue catholique avant tout, mais modérée et courtoise dans les discussions. Catholique intransigeant, adversaire convaincu du rationalisme, il était partisan de la liberté civile et de l'égalité politique, fondement du droit moderne. Il réprouvait la polémique âpre, hautaine, agressive, haineuse, anti chrétienne, en un mot, employée par une certaine école.

Chrétien de grande foi et d'âme haute, généreuse mais fière et pleine de dignité personnelle, il était toujours lui-même, il ne se laissait pas entraîner par le convenu du milieu: c'était un caractère.

M. le Président remercie l'orateur.

"Messieurs, c'est avec émotion que je remercie, au nom de notre Société, notre Vice-Président, M. Genay, d'avoir si heureusement retracé la noble et intelligente physionomie de M. Henri Sepulchre. Si tous n'ont pas entendu cette intéressante conférence, du moins ne serons nous pas les seuls à en profiter: notre *Bulletin* portera à tous les membres de notre association, et à d'autres encore, les grands exemples de cette vie agricole, familiale et chrétienne.

Nous ne valons, Messieurs, que par ce que nous avons reçu, de Dieu d'abord et de nos parents ensuite, si nous avons su en tirer parti. La vie qui vient de vous être retracée témoigne puissamment de la force des traditions ancestrales, et ces traditions sont dignement continuées dans les différentes branches d'une famille dont je suis heureux de saluer ici plusieurs représentants, mes amis personnels.

Je suis particulièrement reconnaissant à M. Genay, d'avoir mis en lumière l'estime, la confiance, l'affection nées entre M. Henri Sepulchre et mon père d'abord, entre le même et moi par la suite, de relations poursuivies pendant quinze années sur le terrain des intérêts agricoles.

Tel fut le résultat d'un même amour de la terre, de la communauté des sentiments et des croyances."

M. Tisserant, au nom des vétérinaires, veut dire l'amabilité, la délicatesse et la cordialité qui étaient la caractéristique des relations de M. Henri Sepulchre avec ses confrères.

*Le Secrétaire général,*  
Cournault de Seyturier.

**387/3**

*Corres. de Metz*

Nancy 26 janvier 1908

Cher Monsieur et ami,

Ç'a été, certes, un vif regret pour moi, & pour d'autres encore, de ne point vous voir à notre réunion d'hier et ceci pour une raison de santé!

J'espère bien que vous vous rétablissez promptement, & ne puis qu'approuver votre médecin: il ne faut point, en voyageant par le froid, jouer avec ses voies respiratoires ni même avec les yeux.

Votre frère Albert nous a, dans une mesure, consolés en se rendant, sur vos instances, à l'invitation, & il nous a fait grand plaisir de la voir arriver: il eût mieux valu, certes, que vous fussiez là tous les deux.

En attendant qu'il puisse vous dire ce qu'il a vu & entendu, je vous rends bon compte de notre assemblée. Mr Genay a, comme je m'y attendais, apporté un travail étudié & senti, qui sera apprécié, j'en suis certain, des parents & des amis comme des agriculteurs. Ses feuillets sont entre les mains de l'imprimeur, et d'ici à une quinzaine, je serai à même, je pense, de vous le faire parvenir. Le tirage de notre bulletin sera forcé en conséquence.

Monsieur Victor votre oncle, et deux de ses fils, Monsieur Joseph, de Maxéville, étaient là, & Monsieur Augustin Sepulchre aussi. La venue de ce dernier ne m'était malheureusement pas connue, sans quoi je l'aurais prié de venir déjeuner: je ne l'ai vu qu'à l'assemblée.

Celle-ci comptait en outre, comme invité, Mr Anatole Voinier, maire de Bouxières-aux-Chênes; Mr Camille Hanny, fils aîné de Mr Hanny, actuellement à Quercigny & précédemment à la Caudale; Mr Florentin, adjoint à Bey, qui a connu Monsieur votre père; etc.

Mr Genay n'a pas moins été sensible que moi à votre lettre, dont je lui ai donné connaissance.

Et je termine, cher Monsieur, par où j'aurais dû commencer, c'est-à-dire en vous remerciant sincèrement des sentiments que vous voulez bien m'exprimer & qui me sont précieux.

Veuillez être mon interprète auprès de tous les vôtres, & me croire toujours votre bien affectionné.

A; (Antoine) de Metz-Noblat

### 387/4

*Faire-part de décès de Antoine de Metz Noblat. Pour le détail des noms associés, voir le scannage sous le même numéro.*

9/05/1914

Madame de Metz Noblat;

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur

Alexandre-Marie-Antoine de Metz Noblat

Maire de Bey

Ancien officier au 3<sup>o</sup> bataillon des mobiles de la Meurthe

Questeur de l'académie de Stanislas

Président de la société d'encouragement et de bienfaisance pour les campagnes de Meurthe-et-Moselle

Chevalier de la légion d'honneur

Décoré de la médaille commémorative de la campagne de 1870-71

Leur époux, père, beau-père, grand-père, neveu et cousin, pieusement décédé à nancy, 35, Cours Léopold, le 9 Mai 1914, dans sa 65<sup>e</sup> année, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'inhumation a eu lieu le 13 Mai dans la Sépulture de famille, au cimetièrre de Préville.



**387/5**

*Corres. de Metz sans date mais postérieure à la précédente. Il s'agit du décès de Antoine de Metz-Noblat*

Nancy, 18 juin

Chère Mademoiselle,

J'ai été bien touchée de votre affectueuse sympathie pour la grande perte qui m'atteint et qui brise tout le bonheur de ma vie.

Mon pauvre mari avait, pour votre vénéré père une grande affection et en avait reporté sur ses enfants toute sa sympathie, il avait eu grand plaisir à vous revoir, et ce petit monument de Quercigny l'avait beaucoup intéressé à édifier. Nous y joindrons hélas, maintenant son nom.

C'est par erreur que vous avez été si tardivement informée de notre deuil, veuillez nous excuser et recevoir, chère Mademoiselle l'expression de mes sentiments de bien douloureuse reconnaissance.

Madame de Metz-Noblat

**388**

Nuit du 6 décembre 1916

Mes chers petits Enfants,

Vos Oncles et vos Tantes de Havelange m'ayant demandé de ne pas vous oublier je n'ai pas voulu repousser la demande qu'ils m'ont faite pour vous.

Comme je sais que les voyages sont difficiles j'ai résolu de vous apporter ici ce que j'ai accordé à la demande de vos chers Oncles et Tantes.

Comme votre Papa et vos Tantes de Namur m'ont aussi écrit pour vous je passerai aussi par là cette belle nuit de ma fête.

J'espère que vous serez bien sages mes Chers Enfants et que vous voudrez mériter par votre bonne conduite et votre obéissance les jolis cadeaux que je vous apporte malgré la vilaine guerre.

Au revoir , Mes Chers Petits je prierai pour Vous dans le Beau Paradis où je remonte .

Saint Nicolas.

Nuit du 6 Décembre 1916

**389**

Lourdes 20 Mars 1919

Mon cher Albert,

Je viens de recevoir ta lettre du 12. Nous sommes enchantés d'apprendre que Maria a enfin surmonté les suites néfastes de sa grippe; le beau temps aidant, elle aura bientôt retrouvé ses forces; ce qui n'empêche qu'il faut qu'elle aille lentement pour aller sûrement. Nous avons un petit regain de grippe parmi les enfants pour le moment qui se traduit par de la fièvre et un dérangement d'estomac. Heureusement, l'attaque est assez bénigne. Etienne en est également atteint depuis hier, il faut espérer que nous n'allons pas le suivre les uns après les autres. Le moment serait bien mal choisi alors qu'on parle de retour et qu'il faudra bientôt commencer à emballer. Enfin, espérons que ce n'est qu'une fausse alerte. François regrette beaucoup que tu n'as pas reçu la lettre qu'il t'a envoyée vers le mois de décembre. Il faut croire qu'il y a certaines écritures que la censure ne parvient pas à déchiffrer et qui sont mises de côté pour être examinées par des experts compétents. C'est le cas pour une lettre de Charles qu'il nous a écrite après le retour de Germaine et qui ne nous est jamais parvenue pas plus qu'un télégramme et une carte que Germaine nous avait envoyés en passant à Bruxelles. Quant à la question de ton logement futur, il n'y a pas lieu de t'en préoccuper aussi longtemps que nous n'avons pas pris de décision. François se propose de partir pour la Belgique dans quelques jours et tu pourras causer de cette question avec lui. Nous te laisserons tout le temps de te préparer s'il y a un changement à faire. Si je ne t'avais pas envoyé l'absolution que tu attends impatientement, c'est que je n'ai pas trouvé matière à faute, je vous en aurais voulu si vous n'aviez pas usé de tout ce qui pouvait vous être de quelque utilité! Je ne puis pas me figurer qu'avant un mois, nous mettrons le pied sur le sol belge après une absence de bientôt cinq ans!

En attendant le plaisir de vous revoir tous, nous t'embrassons de tout coeur ainsi que ta femme et tes enfants

Ta dévouée  
Élise

**390**

Beez, le 20 Août 1919

Chère petite Élise,

Je profite de la présence de tante Thérèse ici pour avoir le plaisir de vous donner de mes nouvelles. J'ai appris avec grand plaisir votre heureuse arrivée à Havelange ainsi que tout le plaisir que vous y trouvez. Profitez bien de cette bonne et agréable vacance ainsi que Marie-Thérèse et Catherine.

Nous avons été contents d'apprendre que Catherine a semé des fleurs à la procession, et que vous vous amusez bien avec les belles poupées.

Faites beaucoup de compliments de ma part, à votre Oncle et à vos Tantes; Vendredi nous sommes allés souhaiter la bonne fête à votre maman toute la famille était en bonne santé la-bas. Quand vous serez rentrée à Marche-les-Dames, ne tardez pas à venir me dire bonjour.

En attendant je vous embrasse toutes trois bien fort.

Votre Parrain  
J Warzée

Les bons baisers des Tantes, Oncle Louis et Karl.

*Lettre signée mais non écrite par J. Warzée car probablement trop âgé.*

**391**

Marche-les-Dames 1<sup>er</sup> avril 1920

Mes chers enfants,

Nous avons été bien contents d'avoir de vos bonnes nouvelles et surtout d'apprendre que Bébert se conduisait comme un homme et ne pleurait pas. Nous espérons aussi que Tante Victoire ira de mieux en mieux pour être guérie bientôt complètement. Il faut pour cela en particulier bien prier pendant tous ces jours de Pâques.

Nous sommes heureux de savoir que les Tantes sont contentes de vous et que vous ne leur donnez pas trop d'embarras. J'espère que les grandes s'habillent seules et aident les plus jeunes à s'habiller. Il faut aussi aider le plus possible dans le ménage dans les choses que vous pouvez faire.

Marthe est arrivée hier mercredi à 4 heures avec Bébette et Louis. D'après ce que nous avons pu entendre hier soir Bébette a encore eu une quinte de toux avec vomissements je crois. Maman qui a une frousse terrible que les petits ne gagnent la maladie est partie aujourd'hui à midi pour Namur. Je suis seul ici avec Elisa pour veiller à tout.

Maman a préparé un paquet avec du linge et des bas pour vous mais j'hésite à le confier au chemin de fer car on y vole beaucoup. Il n'est pas impossible que je le porte moi-même en allant vous voir samedi ou dimanche à moins que je ne trouve une occasion.

Vous avez raison de bien jouer et de profiter des vacances et du bon air de Havelange. Avez-vous déjà été à Malihoux ? Vous n'en dites rien.

A bientôt j'espère et en attendant nos meilleurs embrassements pour vous et les Oncles et Tantes.

Votre père qui vous aime  
Albert Sepulchre

**392**

*Carte postale adressée à : Albert Sepulchre Marche-les-Dames rue de Namur Belgique*  
Paris 3 janvier 1922

Mon cher Albert

Nous vous remercions de votre bon souvenir au début de cet année et des bonnes nouvelles que vous nous donnez de vous et des vôtres. De notre côté , tout va bien aussi pour nous et pour nos enfants; *Maman* est à son poste, très occupée, selon sa situation et son âge. Aussi ne nous réunissons-nous ni souvent ni facilement. René seul, avec ses vieux, nous vient assez souvent. Nous vous souhaitons bonheur et prospérité pour vous et vos enfants et vous restons affectionnés.

Votre oncle et votre tante  
Victor.....

**393**

Namur, le 9 Juin 1925

Ma chère Elise,

J'aurais voulu vous écrire plus tôt mais nous sommes si occupées que je n'ai pas trouvé moyen de le faire, comme vous avez été si gentilles ainsi que Marie-Thérèse pour emballer les oeufs et aider Maria jusque la gare, je vous envoie par Maria, une blouse blanche, il y a peut-être un peu à changer mais vous qui savez coudre ce sera facile à faire, dites à Marie-Thérèse que aussitôt que sa marraine aura le temps elle en enverra une pour elle.

Nous espérons que vous êtes tous en bonne santé et vous embrassons bien affectueusement.

Louise

Pour que Marie-Thérèse ait sa blouse de suite nous mettons une coupe et elle pourra la faire celle de Ninie est pour celle à qui cela ira le mieux.

**394**

Havelange, 17 avril

Ma chère Elise,

Je ne veux pas laisser ta bonne petite lettre sans réponse. Lili et Ghighi ont bien admiré la jolie petite famille de papier et voudraient bien je crois en recevoir une pareille.

Nous avons été tout drôles après votre départ; on n'entendait plus rien; c'est te dire que nous n'étions pas encore fatigués des chahuts.

Nous espérons que vous n'avez pas eu trop de pluie en retournant car tu n'en dis rien.

Nous allons tous bien ici et à Malihoux. Les petites cousines sont rentrées en classe mercredi seulement parce que les travaux n'étaient pas finis dans l'école ou plutôt le nettoyage. Nous n'avons pas encore de poule qui couve; Tante Victoire a envie de vous envoyer une poule couveuse elle dit que ce sera moins risquant que de vous envoyer des petits poulets. Tante Victoire demande aux gamins ce qu'ils ont fait de sa petite bêche, elle ne la retrouve pas. Il me semble que Coulou l'avait un jour pour couper les orties dans la prairie. La brebis de M<sup>elle</sup> Louisa a deux belles petites bébettes depuis deux ou trois jours. Lili, Ghighi et Popol vont les voir.

Rien de nouveau ici, demain c'est le concert de la fanfare; c'est dommage que vous n'êtes plus ici. Les Ponsart sont rentrés aussi enchantés de leurs vacances à Bruxelles et à Liège. Mademoiselle et Christine sont revenues par Liège pour reprendre Loulou et Suzanne.

Nous sommes contentes de notre nouvelle servante Ida; je crois qu'elle fera bien son service. En avez-vous trouvée une? Je m'informe encore pour vous. Je finis en t'embrassant de tout coeur et en te chargeant d'embrasser tout le monde pour nous.

Tante Marie

**395**

*Carte postale illustrée de Samson-Namêche adressée à: M<sup>elle</sup> S. Warzée, Boulevard frère Orban, 6, Namur*

Chère marraine. Je ne veux pas laisser passer la nouvelle année sans vous la souhaiter.

Henri

396

Mes chers enfants

Nous avons reçu votre lettre avec beaucoup de plaisir. Vous dites que vous avez déjà repassé beaucoup de vos leçons de piano. C'est très bien, mais aussi il faut aider un peu les Tantes , vous pouvez très bien faire les chambres et d'autres ouvrages encore, alors comme il y a des messes à toutes heures vous pourriez commencer d'abord votre journée par aller à la messe; aujourd'hui c'était S<sup>t</sup> Gilles et j'y suis allée avec les quatre gamins et Jeanne, à Namèche.

Depuis 3 jours ont bat avoine à la machine à la ferme et ils y s'ont tous les cinq toute la journée, après-midi nous avons encore eu le cousin Jean Mattlet avec M<sup>er</sup> le Curé de Ben.

Je ne sais pas encore si Rachel ira demain à Namur, il faudrait que Papa ou moi irions avec Bebert pour son bras et on vous porterait votre linge en même temps, en tout cas je n'aime pas de confier la petite à Rachel et puis ce serait donner beaucoup de besogne aux tantes elles doivent déjà en avoir beaucoup avec vous tous depuis trois semaines déjà.

Ici donc il n'y a rien de nouveau, soyez bien sages et donnez nous encore des nouvelles de vous tous.

Je vous embrasse tous bien fort et embrasse Parrain une grosse fois pour moi.

Votre Maman

*Les deux mots soulignés le sont au crayon et en dessous de la lettre de nouveau au crayon: 2 fautes - 18/20. Ensuite au dos de cette lettre: Marie-Thérèse et Catherine font-elles leurs devoirs ?*

397

Mes chers enfants,

Nous avons reçu vos lettres ce matin. Elles nous ont fait grand plaisir. Comme je le vois vous vous amusez fort bien et profitez de vos vacances. Je crains seulement qu'avec tous ces nouveaux arrivés de France vous ne preniez trop de place. Je compte aller vous reprendre un de ces jours. J'avais même pensé partir aujourd'hui ou demain mais comme vous me dites que mon oncle Augustin doit arriver la semaine prochaine j'attendrai encore un peu pour le voir. Demandez aux tantes si vous ne gênez pas et si on ne doit pas aller vous reprendre de suite. Nous espérons que Elise est tout à fait remise de son indisposition.

Soyez bien sage et qu'on n'ait pas à se plaindre de vous.

Henri et Albert sont partis hier pour Namur pour aller aujourd'hui en bateau à vapeur. Ils étaient joliment contents. Benoit les a vu partir le coeur un peu gros.

Nous vous embrassons toutes trois de tout coeur ainsi que les oncles et tantes, cousins et cousines

Votre Père

Albert Sepulchre

**398**

Mes chers enfants,

Merci pour vos bons souhaits et dites un grand merci de ma part aux Tantes et à l'Oncle Joseph.

Je vous envoie des robes de coton à mettre en semaine, n'ayant pas de tabliers je suppose que celles que vous avez doivent déjà être bien sales. Dites aux Tantes de ne pas les faire lessiver elles ont de la besogne assez sans cela. J'espère que vous n'oubliez pas que vous devez toutes trois faire tout ce qui vous est possible vous mêmes.

Ici il n'y a rien de nouveau, nous allons tous très bien et j'espère qu'il en est de même de vous tous.

Vous ne dites pas si vous avez écrit à Liège pour remercier de tous vos beaux cadeaux, n'oubliez pas non plus Tante Henriette et Tante Juliette.

Je vous embrasse toutes trois de tout coeur.

Votre maman

**399**

Mes chers enfants,

J'ai été bien contente d'avoir de vos nouvelles car tous les jours je me demande que fait-on à Havelange. Soyez bien sage et qu'Elise et Marie-Thérèse s'occupent des plus jeunes pour donner le moins possible de besogne aux Tantes. Papa qui est venu hier m'a dit qu'il vous avait téléphoné et que Tante Victoire allait bien ce qui m'a fait grand plaisir.

Les cloches étaient passées ici pour vous tous aussi mais malheureusement les petits ont déjà mangé tout. Jeanne ne demande pas pour retourner parce que je suis ici mais seule elle ne veut pas rester ni Benoit non plus. Il est probable que Marthe retourne à Liège samedi de sorte que nous, nous partirons dimanche et alors Papa ira vous rechercher lundi probablement.

Demandez à Tante Marie si elle a demandé à Emilie Parent si elle voudrait venir.

Parrain, les Tantes et moi nous vous embrassons bien fort.

Votre Maman

**400**

Houdrémont 26 mars 1927

Mon cher Monsieur Sepulchre

C'est avec le plaisir le plus intime que je vous adresse ma photo en souvenir des heures agréables passées en votre si agréable compagnie. Je m'en voudrais de ne pas avoir un merci tout spécial à Madame qui m'entoura d'attentions si délicates pendant mes visites à Haigneaux. Laetare: réjouis-

sez-vous. A chacune des petites fêtes liturgiques quelque chose de spécial venait agréablement surprendre l'odorat puis le palais du visiteur. La famille tout entière est imprégnée du même esprit d'hospitalière prévenance. Le Papa au jubé, les fils à l'autel rehaussaient de leur mieux les cérémonies religieuses et si, par quelque rare hasard, Madame était absente, ses jeunes filles la remplaçaient avec la même distinction dans l'office de Bon Samaritain.

Comme je ne reviendrai guère qu'en juillet-août, je veux cependant à ma manière vous saluer en ce dimanche de la laetare et vous dire: réjouissez-vous. Puisse St Joseph, en cette fin de Mars y contribuer de manière efficace.

Abbé J. Evrard

#### 401

*Lettre adressée à M<sup>er</sup> et M<sup>me</sup> Albert Sepulchre chez M<sup>er</sup> le Bourgmestre à Havelange*  
Namèche le 13 Janvier 1929

Madame Sepulchre

J'ai bien reçu votre carte ainsi que vos bons souhaits de tous. Aussi en retour je vous présente tous mes meilleures voeux, joi, santé, bonheur pour autant que cela vous soient nécessaire.

J'ai été on ne peut plus contente de recevoir de vos nouvelles car j'ai toujours pensé a vous tous et vous ai toujours regretté; je vais toujours en journée presque tous les jours et le jour que je suis chez moi je fais toujours la vieille rengaine je lave et je coud pour mes frères, de sorte que je n'ai jamais une minute a perdre, enfin voilà tant que je puis le faire et que j'ai la santé je ne me plains pas, dans toute les places que je sais je suis fort bien, mais je ne rencontrerais jamais plus une gentille dame comme Madame Sepulchre.

Je voudrais tant vous revoir tous et je vous invite a venir passer un bon après midi lorsqu'il fera bon en été il suffirait de me prévenir quelque jours a l'avance, cela me fera grand plaisir.

Je suis très heureuse aussi de vous savoir tous en bonne santé ainsi que les enfants a qui je souhaite bonne santé et prospérité dans leurs entreprises

Tous les dimanches je pense a eux lorsqu'on fait la collecte a l'église ( le clerq qui tousse pauvre Philodème il n'en sera jamais quitte )

Je termine ma lette en réitérant mes voeux a Monsieur et Madame Sepulchre et aux enfants et en vous priant de croire toujours a mon bon souvenir

Adeline Moreau

#### 402

St Jacques le 16 / 02 / 1929

Ma Chère Maman,

Justement hier soir quand votre lettre est arrivée je me décidais à vous écrire aussi. Je ne m'attendais pas à la voir arriver le même jour que vous l'aviez écrite car il y a du retard dans les postes et les trains à cause du froid. Ici dans les environs il y a beaucoup de trains supprimés et ceux qui circulent encore arrivent toujours avec au moins une heure de retard. Il fait très froid ici aussi mais pas encore comme à Havelange. Le maximum a été je pense 18 ou 20 ° sous zéro.

A l'institut il ne fait pas bon non plus mais moi je ne doit pas me plaindre étant toute la journée dans une des places les mieux chauffées. Dans mon lit je n'ai pas froid non plus. On est obligé de

chauffer le dortoir nuit et jour. Tous les robinets sauf celui de la cuisine sont gelés. On monte tous les soirs 5 ou 6 seaux d'eau qu'on laisse la nuit autour du feu pour ne pas retrouver de la glace le lendemain matin. Au premier et au second la chaufferie n'est pas suffisante on fait encore du feu, avant hier il y a des employés qui travaillaient avec leurs gants. Hier matin on voulait faire aller la chaufferie tellement fort qu'on a presque mis le feu à la maison.

Une petite scène qui a été amusante, pendant bien une demie heure on entendait un si drôle de bruit dans la cheminée du foyer central qui passe dans notre bureau en premier lieu. Puis vers 10 heure et demie une peste de premier ordre et tout d'un coup voilà des braises rouges qui tombent de derrière un meuble. Vite on regarde ce qu'il y a et le mur brûlait il y avait un trou comme un point d'homme et qui s'agrandissait si on ne l'avait étreint avec un drap mouillé. Un autre malheur on a failli fermer l'institut il n'y avait presque plus de charbon et pas moyen d'en trouver, tout de même on va en rapporter aujourd'hui. Malgré cela il n'y a pas trop de malades. Je crois que toutes les élèves se voyaient déjà valises, sacoches et parapluies à la main sur le chemin du retour. Demain je ne sais si on ira promener, moi je ne demande pas mieux je ne trouve pas qu'il fait si froid et dès qu'il y a de la neige je veux toujours bien sortir. Mon oncle François va toujours mieux, l'autre jour M<sup>e</sup> Leruth était allé le voir. Pendant qu'il était seul avec lui, Oncle Charles et l'infirmière, il leur demande s'il fait bon en bas. Eux ne pensant pas qu'il demandait cela parce qu'il veut descendre lui répondent qu'il fait délicieux. Mais voilà qu'il s'en prend à l'infirmière et lui dit: vous me disiez qu'il faisait si froid, la fille sans faire d'embarras lui a dit qu'on devait mettre la table au vestiaire tant la salle à manger était glaciale. On lui a encore dit que l'escalier était très froid aussi et il n'a plus rien dit. Mais Monsieur Leruth dit qu'il se méfie beaucoup.

Avant de retourner au bureau je vais finir ma lettre que j'ai du laisser le matin. Cet après midi il n'y a pas cours à l'institut presque toutes les externes sont malades je crois qu'il reste à peine quinze élèves à l'institut cet après-midi. Lundi s'il fait encore si mauvais elles auront encore congé. Il fait cependant meilleur cet après-midi. Ne m'envoyez rien je n'ai pas froid.

Voilà j'espère assez de nouvelles qui pourront vous intéresser peut-être un peu. En attendant encore des vôtres je vous embrasse tous bien fort.

Catherine

403

Havelange le 21 février 1931

Cher Albert, Chère Maria,

Empêchés, à notre grand crève-coeur, à cause de notre âge, de nos infirmités et de indécence du temps, de nous trouver au milieu de vous pour fêter avec vos enfants, le vingt-cinquième anniversaire de votre mariage, nous nous associons à eux, de tout notre coeur, pour vous congratuler et prier avec eux pour que le bon Dieu vous accorde, pendant de très longs jours encore paix, félicité et bonne santé; pour que vous puissiez voir, à l'instar de grand maman de Solières que vous remplacez là-bas les enfants de vos petits enfants jusqu'à la quatrième génération, et surtout, que ces noces que vous célébrez, au milieu des vôtres, deviennent de véritables noces d'argent en attendant les noces d'or.

Inutile de vous dire que c'est de toute l'ardeur de notre âme que nous adressons ces voeux au Seigneur et que nous le prions de les exaucer.

Nous y joignons nos baisers les plus affectueux.

Joseph Marie



404

*Daté en fin de lettre.*

Havelange, le 06/05/1932

A Messieurs les Héritiers de feu François Sepulchre

Comme suite à votre demande concernant la liquidation des biens appartenant à François et Enfants H. Sepulchre à Havelange, il est bien entendu que mon frère et moi, nous soussignés Joseph et Albert Sepulchre renonçons à votre profit à réclamer quoi que ce soit de la succession des biens immeubles propriétés de cette firme.

Les soussignés

A. Sepulchre

Joseph Sepulchre

Liège, le 6 mai 1932.

405

Paris le 31 Mars 1934

J. Sepulchre  
7, square Théophile Gautier  
Paris XVI<sup>e</sup>

Mon cher Albert

Excuse-moi si je n'ai pas répondu plus tôt à ta bonne lettre relative aux inscriptions à faire sur la tombe de mes parents. La solution que tu propose d'effacer l'inscription de tante Marie pour prendre la totalité de cet emplacement ne me parait pas pratique car il y a aussi l'inscription de l'oncle Emile, ce qui mettrait Raymond dans le même ..... que moi. Il me semble que la meilleure solution consisterai a faire à l'emplacement actuel de maman après avoir enlevé cette dernière, l'inscription suivante

M. Lamarche

Gustave Sepulchre  
14 juillet 1857-5 août 1933  
Valentine Minette  
son épouse  
4 X<sup>bre</sup> 1860-31 janvier 1932

G<sup>rd</sup> Parents

de cette façon l'ordre chronologique ne serait pas respecté mais on gagnerai une ou deux lignes ce qui ..... des lettres trop petites, étant sur place je serai heureux d'avoir ton avis avant que tu fasse exécuter ou comme dit au verso

Valentine Minette  
4 X<sup>bre</sup> 1860-31 Janvier 1932  
épouse de  
Gustave Sepulchre

14 juillet 1857-5 août 1933

A l'examen la 2<sup>e</sup> formule ma parait la meilleure mais je t'en prie donne-moi ton avis sans tenir compte du mien.

J'espère que toute ta famille est en bonne santé

De ma femme et de moi nos bonnes amitiés aux tiens

Bien cordialement à toi

Sepulchre

Reçu de Monsieur Albert Sepulchre la somme de cent et cinquante francs en paiement de ma facture pour deux inscriptions sur le caveau du cimetière

Solières le 1<sup>er</sup> juillet 1934

Alfred Toussaint

**406**

*Retranscription du menu du mariage de Henry Sepulchre ,  
fils de Albert, petit fils de Henri ,1° de la branche et Jenny Thirifays  
le 22 septembre 1938 à Solières*

22/09/1938

Menu

Jenny

Henry

Potage Valois

Hors d'Oeuvre Mimosa

Filet de Boeuf  
Macédoine Printanière

Lapereaux à la Crème  
Compote d'Escarpe

Poulets de Grains  
Salade de Saison

Moka de Circonstance

Fruits & Desserts